LES

PÈRES DE L'ÉGLISE

LEUR VIE ET LEURS ŒUVRES

PAR

O. BARDENHEWER

DOCTEUR EN THÉOLOGIE ET EN PHILOSOPHIE
PROFESSEUR A L'UNIVERSITÉ DE MUNICH

NOUVELLE EDITION FRANÇAISE

ENTIÈREMENT REFONDUE

PAR

P. GODET ET C. VERSCHAFFEL

TOME PREMIER

PREMIÈRE PÉRIODE

DE LA FIN DU Ier SIÈCLE AU COMMENCEMENT DU IVe

PARIS

LIBRAIRIE BLOUD ET Cie

4, rue Madame, 4

1905

AUG 2 X

PRÉFACE DE L'ÉDITION FRANÇAISE

Les Saints Pères n'ont besoin d'aucune recommandation auprès des lecteurs catholiques : il est « de l'essence même de notre Eglise », disait Mœhler (1), *de les aimer et de les vénérer. Témoins sincères de l'antique tradition apostolique, il n'est point de pontife qui ne les ait appelés à ses conseils, il n'est point de synode qui n'ait reçu leur vote, il n'est point de vrai théologien qui n'ait médité leurs pages, souvent presque divines.*

Après et avec les Ecritures inspirées, leurs œuvres constituent la propre lecture des ecclésiastiques, ainsi que nous le fait entendre, par la composition de ses textes liturgiques, l'Eglise elle-même.

Qui lit les Pères s'abreuve à la source. « Quiconque veut devenir un habile théologien et un solide interprète (des Ecritures), qu'il lise et relise les Pères. S'il trouve dans les modernes quelquefois plus de minuties, il trouvera très souvent dans un seul livre des Pères plus de principes, plus de cette première sève du christianisme, que dans beaucoup de volumes des interprètes nouveaux, et la substance qu'il y sucera des anciennes traditions le récompensera très abondamment de tout le temps qu'il aura donné à cette lecture (2) ». *Les écrits des Pères, poursuit Bossuet, « produisent un fruit infini dans ceux qui les étudient, parce que ces grands hommes sont nourris de ce froment des élus, de cette pure substance de la religion, et que,*

1. Patrol., *Introd.* § 1.

2. *Bossuet*, Défense de la Tradition et des saints Pères, *Ire partie, livre IV, chap. XVIII.*

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY

pleins de cet esprit primitif qu'ils ont reçu de plus près et avec plus d'abondance de la source même, souvent ce qui leur échappe et qui sort de leur plénitude est plus nourrissant que ce qui a été médité depuis. »

Bossuet se fait cette objection : Les temps sont bien changés depuis les Pères ; on trouve dans leurs écrits beaucoup de « choses qui, pour être moins accommodées à nos coutumes et aux erreurs que nous connaissons, peuvent paraître inutiles. » On doit répondre, d'abord que les erreurs auxquelles le christianisme a affaire et les objections qu'il rencontre, sont les mêmes au fond dans tous les temps. Ne faut-il pas ajouter que, depuis Bossuet, le temps a fait un nouveau pas, ramenant, hélas ! sur bien des points précisément les mêmes erreurs que les Pères ont eu à combattre ; leurs écrits, mieux que ceux des théologiens d'un autre âge, nous apprendront à les vaincre.

Pour les hommes d'étude étrangers à la foi chrétienne, les œuvres des Pères de l'Eglise ne laissent pas de conserver un immense intérêt, étant le document essentiel pour l'histoire de cette antique société chrétienne, où, qu'il le veuille ou non et quelles que soient ses erreurs, le monde moderne plonge ses plus vivaces racines. Aussi peut-on dire que, bien revenue, à l'égard des saints Pères, des dédains d'un autre âge, l'Europe savante n'a pas aujourd'hui de plus cher sujet d'étude historique. Les études patristiques, en plus d'un pays, remplissent les articles des Revues, les programmes des Universités, les séances des Sociétés savantes. Deux Académies, érudites entre toutes, s'honorent en ce moment en publiant, l'une un Corpus *des Pères latins, l'autre une collection des Pères grecs des trois premiers siècles* (1).

Il saute aux yeux que l'on ne saurait aborder de plain pied et sans préparation un domaine littéraire d'une telle étendue, d'une telle variété. Le moyen d'explorer sans guide les 400 *in-quarto de Migne ?*

1 *Cf.* infra, *p. 26 et 30.*

Nous croyons faire une œuvre utile, nécessaire, en donnant à la France ce manuel. Les travaux analogues qu'elle possède sont surannés, encore qu'il y en ait qui ne comptent que trente ans de date. Ils ont vieilli de bonne heure, malgré tout leur mérite, par deux causes extrinsèques, dont il y a sujet de s'applaudir, par les nombreuses et importantes découvertes de vieux textes chrétiens au cours du demi-siècle qui s'achève (1) *et par les travaux sans nombre sur toutes les parties de la Patrologie. Il en résulte que la science patristique se renouvelle promptement et qu'un guide un peu ancien, sur bien des points, se trouvera lui-même en pays inconnu ; il restera muet ou donnera des indications fausses.*

Entre les manuels que nous offre la savante Allemagne nous avons choisi le plus récent et le plus estimé, celui auquel M. Harnack lui-même se plaît à rendre hommage, la Patrologie *du Dr Bardenhewer de Munich, approuvée par l'archevêque de Fribourg.*

Avec la permission de l'auteur, nous ne nous sommes pas toujours contentés d'une traduction pure et simple : ce que nous avions fait pour l'Histoire de l'Eglise *du Dr Kraus dans les éditions successives* (2), *nous l'avons fait pour le présent manuel de Patrologie : nous nous sommes efforcés, par les « Notes des Traducteurs », de le tenir au courant des plus récents travaux.*

*
* *

Le public, qui a fait si bon acccueil aux premières éditions françaises de cet ouvrage, constatera, si nous ne nous faisons

1. *Qu'il suffise de rappeler ici la découverte de la* Didaché, *d'une partie de l'Epître de saint Clément aux Corinthiens, de l'Apologie d'Aristide, des* Logia *d'Oxyrinque, des* Philosophumena, *des Actes et de l'Apologie de saint Apollonius, du monument de saint Abercius, de la* Peregrinatio Silviae, *des* Traités *de Priscillien, etc. Dans le champ de la littérature arménienne et surtout de la littérature syriaque, notre âge a accompli les plus heureux défrichements.*

2. Editions 1-9.

illusion, dans celle que nous lui offrons un progrès considérable.

On y a suivi la nouvelle édition allemande, elle-même soigneusement revue par l'auteur, complétée en un grand nombre d'endroits et, pour la première période, entièrement refondue.

Nos lecteurs remarqueront dans cette nouvelle édition française deux modifications apportées à la Bibliographie des Pères de l'Église ; *on a cru devoir appliquer ici la disposition déjà adoptée dans l'*Histoire de l'Église. *Les indications relatives au texte même des écrits des Pères, à l'histoire de leur tradition, aux éditions qui en ont été faites, ont gardé leur place dans le corps de l'ouvrage, où elles se distinguent par un caractère plus petit. Mais nous avons cru alléger la marche de cette étude en reportant à la fin de chaque volume l'indication des meilleurs travaux contemporains sur chacun des Pères. Des numéros en caractère gras y renvoient tout le long de l'ouvrage.*

On a satisfait aussi au juste désir du public érudit, d'avoir les titres des ouvrages modernes dans leur langue originale. Il est vrai que pour les plus connus de ces ouvrages généraux, ceux d'un Harnack, d'un Zahn et d'un Caspari, on n'a donné quelquefois, compendii causa, *que les premiers mots de ces titres.*

Nous souvenant du suprême conseil qu'un grand savant donna à ses disciples : Vérifiez toutes les citations, *nous avons veillé particulièrement à l'exactitude des milliers de références qui remplissent nos trois volumes. Si, en des matières de moindre importance, quelques fautes typographiques ont échappé, on voudra bien les mettre surtout au compte des douloureuses préoccupations de l'heure présente.* Post equitem sedet atra cura.

PATROLOGIE

INTRODUCTION

§ 1. — *Notion et objet de la Patrologie.*

I. Le nom de « Pères de l'Eglise ». — Le nom glorieux de *Pères de l'Eglise* ou simplement de *Pères*, de *saints Pères*, désigne l'élite des auteurs ecclésiastiques de l'antiquité.

Le mot *père*, *pater*, a son histoire. Chez les Grecs et les Romains originairement il contenait en lui, non pas l'idée de génération, qui se traduisit d'abord par les mots γεννητήρ, *genitor*, mais l'idée de puissance, d'autorité, de dignité majestueuse ; on l'employait à l'égard de tous ceux, dieux et hommes, qu'on voulait honorer. Témoins les formules liturgiques et celles de la langue du droit (1). Les chrétiens ont emprunté le mot des païens dans ce sens et l'ont appliqué d'abord aux évêques. Dès le berceau du christianisme c'était chose faite. Dans le stade de Smyrne, juifs et païens, ivres de haine contre saint Po-

(1) Fustel de Coulanges, *La cité antique*, 12e éd. Paris, 1888, 97-98.

lycarpe, crient à l'envi : « C'est le *Père* des chrétiens (1). » Au IIIe siècle, parmi les lettres qui de l'Occident arrivent à Carthage, plus d'une porte l'adresse « du bienheureux père Cyprien, papae, papati (2). » L'évêque n'eût-il pas d'autre mission que celle de régir et de gouverner, l'analogie de sa situation à la tête de son Eglise, de son diocèse, avec la place du chef de famille à son foyer, suffirait pour légitimer pareille application du nom de Père.

Mais le pouvoir de gouverner impliquait pour l'évêque le pouvoir d'enseigner. L'évêque, dépositaire comme tel de l'autorité doctrinale, était spécialement chargé d'attester et de défendre la foi de l'Eglise ; il la proclamait et la vengeait des entreprises de l'hérésie. C'est précisément le rôle qu'à partir du Ve siècle, il fut d'usage, dans les traités théologiques et dans les travaux des conciles, d'attribuer aux auteurs ecclésiastiques des siècles passés. De ces auteurs la plupart et les plus éminents avaient eu le caractère épiscopal; pourtant des écrivains qui n'avaient pas appartenu à l'épiscopat, pouvaient, eux aussi, rendre un sûr témoignage de la foi de l'Eglise de leur temps, et le témoignage des auteurs des premiers âges avait nécessairement un prestige particulier. Or, par la fréquence, dans les discussions, de cet appel direct à la foi originelle de l'Eglise, le terme de *Pères*, qu'on continua toujours d'employer, dut prendre promptement un sens nouveau : on entendait les témoins de la foi de l'antique Eglise, mais comme tels apparaissaient moins les évêques que les anciens écrivains ecclésiastiques en général, et c'est ainsi que le nom de *Pères* passa des uns aux autres (3). Ce fut au Ve siècle, sinon

(1) *Martyrium S. Polycarpi*, XII, dans les *Opp. Patr. apost.* éd. Funk, I, 290.

(2) S. Cypr. *Opp.* éd. Hartel, Ep. XXX, XXXI, XXXVI.

(3) On s'est plu à expliquer le nom de Pères, en invoquant l'Ecriture (IV Reg. II. 3, 5, 7, 15. I Cor. IV, 14 sqq., etc), par le parallèle entre le rapport du maître avec le disciple et celui du père avec le fils; mais cette interprétation ne tient pas suffisamment compte de la genèse historique de ce nom.

à la fin du IV^e^, qu'on décerna aux anciens écrivains le titre de Pères ; on le leur décerna sans retour.

Quelques citations, après celle du *Martyrium* de saint Polycarpe, nous feront comme assister à l'évolution historique de ce terme. Les évêques réunis à Nicée (325), dit saint Athanase, *Ep. ad Afros*, VI, se sont appuyés « sur le témoignage des *Pères* » pour déclarer la consubstantialité du Logos ». Par ces Pères il entend d'abord et surtout deux « anciens évêques », Denys de Rome et Denys d'Alexandrie, qui défendirent eux aussi l'homoousie. Et, prenant à partie les Ariens : « Comment, dit-il, peuvent-ils rejeter le concile de Nicée, puisque leurs propres *Pères* l'ont souscrit? » « De qui sont-ils donc les héritiers et les successeurs? Comment peuvent-ils appeler *Pères* ceux dont ils répudient la profession de foi? » Manifestement Athanase ne donne le nom de *Pères* qu'aux évêques, particulièrement aux évêques des siècles passés. Les évêques, les évêques seuls, étaient les héritiers de l'autorité doctrinale des apôtres. Saint Augustin, discutant avec le pélagien Julien d'Eclane, comme témoin de la foi de l'Eglise sur le péché originel, cite saint Jérôme, qui ne fut pas évêque. *Contra Julian.*, I, 34 ; Cf. II, 33, 36. Prévenant l'objection de son adversaire, il relève magnifiquement l'érudition extraordinaire et la sainteté du solitaire de Bethléem, qui, à défaut de l'épiscopat, font de lui l'interprète autorisé de la foi de l'Eglise. Dans sa 1^re^ session, le concile œcuménique d'Ephèse se fait lire des extraits des « très saints et pieux pères et évêques, quelques-uns martyrs ». Mansi, *SS. Concil. Coll.* IV, 1184. Ici les *Pères* consultés sont exclusivement d'anciens évêques. Mais, Vincent de Lérins qui, dans son célèbre *Commonitorium*, III, XXXIII etc., écrit quatre ans plus tard, ne cesse d'insister sur le principe, qu'il faut tenir ferme à la doctrine des « saints Pères », entend manifestement par ce terme, non pas tant les évêques, que les écrivains ecclésiastiques de l'antiquité.

II. Pères de l'Eglise. Ecrivains ecclésiastiques. Docteurs de l'Eglise. — Mais la postérité n'a pas décerné à tous les écrivains ecclésiastiques le beau titre de Pères (1).

(1) Cette auréole manque aux fronts de Tertullien, d'Origène, d'Arnobe, de Lactance, d'Eusèbe de Césarée, etc. (N. des T.).

Saint Vincent de Lérins sent le besoin d'expliquer ou plutôt de restreindre la portée de ses recommandations. Dieu, dit-il, pour éprouver les chrétiens, a laissé tomber dans l'erreur jusqu'à des docteurs éminents (1). L'exemple frappant d'Origène fait bien voir aux catholiques qu'ils doivent avec l'Eglise écouter et saluer les docteurs, mais que jamais ils ne doivent avec les docteurs abandonner la foi de l'Eglise. Quant à Tertullien, ses excès et sa chute finale ont rejailli, selon la juste remarque de saint Hilaire de Poitiers (2), sur ses meilleurs ouvrages et en ont amoindri, sinon ruiné, l'autorité (3). Où donc chercher la règle suprême de la foi et de l'exégèse biblique ? On ne la peut demander qu'à l'accord unanime des Pères véritables qui, dans leur doctrine, sont restés fidèles inviolablement à la foi de l'Eglise (4), et qui, dans leur vie, ont été jusqu'au dernier soupir des modèles de vertu chrétienne (5).

De fait l'Eglise elle-même, dans sa pratique de tous les jours ou par une déclaration solennelle, n'a honoré du nom de Pères que les écrivains dont la rigoureuse orthodoxie comme la sainteté répondait pleinement au portrait tracé par Vincent de Lérins. Depuis qu'il est passé en usage de réserver ce titre aux écrivains des premiers âges (6),

(1) *Op. laud.*, c. 10.

(2) *Comm. in Matth.*, c. 5 : Migne, *P. L.*, IX, 943.

(3) *Commonit.*, c. 18.

(4) Sur des points que l'autorité souveraine n'avait pas encore définis, quelques Pères ont pu se tromper. Saint Irénée a versé dans le millénarisme, saint Cyprien a contesté la validité du baptême conféré par les hérétiques ; d'autres ont étendu le privilège de l'inspiration divine à l'*Epître* de saint Barnabé, au *Pasteur* d'Hermas, etc. Erreurs isolées, accidentelles, où la témérité non plus que l'esprit sectaire n'avaient rien à voir ! Ni l'orthodoxie, ni la sainteté de ces Pères n'en sont restées entachées (N. des T.).

(5) « Eorum dumtaxat patrum sententiæ conferendæ sunt, qui in fide et communione catholica... permanentes, vel mori in Christo fideliter vel occidi pro Christo feliciter meruerunt ». C. 28 ; cf. C. 29.

(6) Cf. *infra*, III.

on ne le donne d'ordinaire qu'à ceux qui réunissent quatre conditions : l'*orthodoxie de la doctrine*, *la sainteté de la vie*, *l'antiquité*, *l'approbation de l'Eglise*, et l'idée d'un Père ne s'offre à nous qu'avec ce quadruple caractère.

Les autres auteurs de l'antiquité qui professent et défendent dans leurs livres la foi de l'Eglise, n'ont droit qu'au titre d'*écrivains ecclésiastiques*, *ecclesiastici scriptores*, *ecclesiæ scriptores* (1).

Enfin, il s'est trouvé des Pères et, dans la suite, de grands théologiens, que la pureté de leur doctrine et la sainteté de leur vie ont mis sans conteste en un rang à part, tant ils ont pris une heureuse initiative, déployé une vaste activité, exercé une influence décisive dans le champ de la théologie. Ceux-là, l'Eglise, par la voix des papes ou des conciles généraux, les a couronnés du titre de Docteurs, *Doctor ecclesiæ*. Elle a par là même adopté et fait sienne la doctrine de ces théologiens privilégiés, et affirmé sa volonté d'assurer à leurs livres, dans les écoles théologiques et dans l'enseignement religieux, la place et le respect qui leur sont dûs.

Laissons plutôt parler la Bulle (2) où Sixte-Quint élève saint Bonaventure au rang des docteurs. « Nous voulons et entendons, y est-il dit, que les livres, commentaires, opuscules de ce grand homme, qu'en un mot tous ses ouvrages, comme ceux des autres docteurs insignes de l'Eglise, soient cités, invoqués et, selon les besoins, employés, aussi bien en public qu'en particulier, dans les gymnases, académies, écoles, collèges, dans les leçons, argumentations, interprétations, discours, dans toutes les études ecclésiastiques et dans tous les exercices chrétiens. »

L'Eglise grecque, en l'honneur sans doute du mystère de la Trinité, ne reconnaît que trois *grands docteurs œcu-*

(1) V. S. Jérôme, *De vir. ill.* Prol : Migne, *P. L.* xxiii, 601-603.
(2) Bulle *Triumphantis Hierusalem*, du 14 mars 1588, § 15.

méniques, saint Basille le Grand, saint Grégoire de Nazianze et saint Jean Chrysostome (1). Mais l'Eglise catholique révère en outre, sous ce titre, parmi les Grecs, saint Athanase, saint Cyrille de Jérusalem et saint Cyrille d'Alexandrie, déclarés l'un et l'autre docteurs de l'Eglise en 1883, saint Jean Damascène, à qui Léon XIII a décerné le même honneur en 1890. Parmi les Latins, elle révère, depuis Boniface VIII (1298), saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, saint Grégoire le Grand, qu'on tenait, dès le VIII[e] siècle, pour les colosses de la doctrine en Occident ; et depuis, ont été successivement proclamés Docteurs de l'Eglise saint Thomas d'Aquin, par saint Pie V ; saint Bonaventure, par Sixte-Quint ; saint Anselme, par Clément XI ; saint Isidore de Séville, par Innocent XIII ; saint Pierre Chrysologue, par Benoît XIII ; saint Léon le Grand, par Benoît XIV ; saint Pierre Damien, par Léon XII ; saint Bernard, par Pie VIII ; saint Hilaire de Poitiers, saint Alphonse de Liguori, saint François de Sales, par Pie IX ; le Vénérable Bède, par Léon XIII (2).

Le catalogue des docteurs reste toujours ouvert. Pour y être inscrit quatre conditions sont requises : l'*orthodoxie*, la *sainteté*, l'*éminence de la science* et la *déclaration expresse de l'Eglise*, qui consacre tout (3).

III. L'âge des Pères de l'Eglise. — Dans le langage du V[e] siècle, on donnait le nom de *saints Pères* aux écrivains ecclésiastiques du passé, fût-ce même le passé le plus récent. Parmi les « saints et religieux Pères » dont

(1) Cf. Nilles, S. J., *Zeitschrift f. Kath. Theol.*, t. XVIII, 1894, p. 742 sqq.

(2) Au nombre des docteurs, les Syro-Chaldéens comptent, en première ligne, saint Jacques de Nisibe, saint Ephrem, saint Maruthas, saint Isaac-le-Grand, saint Jacques de Saroug, etc. (N. DES T.).

(3) Cf. Fessler-Jungmann, *Institutiones Patrologiae*, Inspruck, 1890, t. I, p. 27-41. C. Weyman, *Les Docteurs de l'Eglise*, dans la *Revue d'histoire et de littérature religieuses*, t. III. Paris, 1898, p. 562 sqq.

le concile d'Ephèse se fit lire des extraits dans sa première session, le 22 juin 431, on voit figurer, avec Théophile d'Alexandrie († 412), Attique de Constantinople († 425), et dans le recueil des sentences des Pères, *paternæ auctoritates*, que saint Léon le Grand avait fait annexer, en manière de supplément, à sa lettre du 13 juin 449 à Flavien de Constantinople, on trouve des citations de saint Augustin et de saint Cyrille d'Alexandrie, morts l'un en 430, et l'autre en 444.

Peu à peu l'usage changea, et l'on s'accoutuma, dans les siècles suivants, à faire du titre de *Pères* l'apanage des écrivains ecclésiastiques de l'antiquité. Aussi bien, est-ce à eux que ce nom s'appliquait le plus exactement, non pas tant à cause de leur antiquité, qu'en raison de leur particulière autorité, dont cette antiquité même, après tout, est la racine et le support. Les Pères des premiers siècles sont les plus vieux témoins, les témoins immédiats de la doctrine de Jésus-Christ et des Apôtres ; ils ont reçu des mains des Apôtres le trésor de la foi et l'ont déposé dans les monuments de leurs écrits pour la postérité entière (1). Quand de nouvelles confessions chrétiennes s'insurgeraient avec plus de violence encore contre la règle de la tradition catholique, la nature des choses ne les forcerait pas moins d'aller chercher, pour les thèses les plus contradictoires, un point de départ ou d'attache dans la littérature ecclésiastique des premiers âges.

Impossible d'ailleurs d'assigner à l'antiquité une durée mathématique, et les limites de l'âge des Pères sont restées jusqu'à nous assez flottantes. Aujourd'hui, cet âge se clôt communément avec la mort de saint Jean Damascène, vers 754, dans l'Eglise grecque, et, dans l'Eglise la-

(1) C'est à la théologie dogmatique de dire pourquoi et dans quelle mesure la doctrine des Pères reflète la tradition des Apôtres et la foi de l'Eglise. V. au reste Fessler-Jungmann, *Op. cit.*, t. I, p. 41-57.

tine, avec la mort de saint Grégoire-le-Grand, en 604. Il vaudrait pourtant mieux, par raison d'analogie, descendre en Occident jusqu'à saint Isidore de Séville († 636). Isidore, le Damascène de l'Eglise latine, n'a pas seulement, comme l'auteur de la *Source de la connaissance*, déployé une activité littéraire merveilleuse ; comme lui, au sein de cette activité, il a profondément conscience d'être placé sur les confins de deux époques.

IV. Patrologie, Patristique, Histoire des dogmes. — Si l'idée de la Patrologie remonte assez haut, le nom ne date, ce semble, que du XVII^e^ siècle. En tout cas, au XVII^e^ siècle ce nom servit à désigner l'étude de la vie et des œuvres des saints Pères. Un théologien luthérien, mort en 1637, Jean Gerhard, avait laissé dans ses papiers un abrégé de l'histoire de la littérature théologique chrétienne jusqu'au moyen âge ; en 1653, on publia ce travail sous le titre de *Patrologia sive de primitivæ ecclesiæ christianæ doctorum vita ac lucubrationibus.* Une pareille étude ne pouvait naturellement se désintéresser tout à fait de la doctrine des Pères ; il fallait analyser leurs ouvrages, en dresser la table des matières, en exposer l'objet et le plan; pour apprécier l'importance particulière de chaque Père, il était indispensable de s'appuyer avant tout sur une étude attentive de ses pensées et de ses théories.

Ce n'est pas toutefois aux travaux de la Patrologie, c'est bien plutôt à certains chefs-d'œuvre de théologie dogmatique que revient l'honneur d'avoir les premiers creusé et pénétré la doctrine des saints Pères. Dans le camp des catholiques, les immenses travaux d'un Jésuite, Denys Petau († 1647), et ceux du P. Louis Thomassin, de l'Oratoire (1), inaugurèrent une série d'ouvrages dont les au-

(1) On ne saurait oublier ici Bossuet, quelques réserves qu'appellent ses idées sur le développement de la doctrine. Bossuet, au XVII^e^ siècle,

teurs, rompant avec la vieille méthode scolastique, prirent à tâche d'exposer au long et de renforcer partout les preuves traditionnelles de la foi de l'Eglise. Souvent aussi, dans leurs manuels de dogmatique, les Protestants consacrèrent une section spéciale à la doctrine des Pères ou à l'enseignement ecclésiastique d'après les Pères. Ce chapitre s'intitulait Théologie *historique*. A ce titre on en substitua plus tard un autre et la Théologie *patristique*, à dater surtout de la fin du XVII[e] siècle, fit le pendant de la Théologie *scripturaire, Theologia biblica*, et de la Théologie *symbolique*. Un théologien luthérien, François Buddeus († 1729), nous en indique ainsi l'objet et le but : « Par théologie patristique, nous entendons l'ensemble des dogmes sacrés selon l'esprit et la pensée des Pères, afin d'apprendre par là de quelle façon la vérité de la religion chrétienne s'est toujours conservée et propagée dans l'Eglise (1) ».

Sur le tronc de la Patristique a grandi, pour s'en détacher dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle, une branche nouvelle, cette science de l'*Histoire du dogme*, que le XIX[e] siècle a cultivée avec tant d'ardeur et tant de succès. L'histoire du dogme est proprement l'histoire du développement et du progrès dont la foi de l'Eglise a parcouru successivement les étapes depuis les apôtres jusqu'à nous (2). Elle ne supplée pas l'argument de tradition de la dogmatique catholique, mais cet argument, elle sert puissamment à l'édifier. En revanche, la Patristique, au sens où l'entendait Buddeus, ne pouvait plus, à côté de l'histoire

a poussé plus que personne à l'étude des Pères, par ses leçons et par son exemple. V. *Défense de la Tradition et des Saints Pères, — Sur le style et la lecture des écrivains et des Pères de l'Eglise, etc , etc.* (N. DES T.).

(1) « Per theologiam patristicam intelligimus dogmatum sacrorum ex mente sententiaque patrum, inde ut cognoscatur, quo pacto veritas religionis christianae conservata semper sit in ecclesia ac propagata ». *Isagoge historico-theologica ad Theolog. universam*, Leipz., 1727, p. 535.

(2) Cf. GINOULHIAC, *Hist. du dogme cath.* Intr. t. I, p. XXII-XXXI.

du dogme qu'elle avait portée dans son sein, prétendre au rôle d'une science à part. Aussi le terme de Patristique fut-il dès lors communément employé comme synonyme de Patrologie (1). Les auteurs qui continuent à distinguer entre Patristique et Patrologie, regardent du moins ces deux sciences comme étroitement apparentées et en traitent dans les mêmes ouvrages (2). Pour eux, tout le rôle de la Patristique se réduit à fournir sur la doctrine des saints Pères de ces indications, de ces éclaircissements, qu'on aurait pu demander, on l'a remarqué déjà, à la Patrologie. En somme, la Patristique n'est plus qu'une science surnuméraire (3) : elle n'a plus de raison d'être.

V. Délimitation précise du terrain de la Patrologie. — La Patrologie, nous le savons, étudie la vie, les ouvrages et la doctrine des Pères de l'Eglise. Mais, en dehors du cercle des Pères au sens rigoureux du mot, il y a aussi les écrivains ecclésiastiques des premiers temps. La Patrologie, sans crainte de démentir son nom, ne laisse pas de les faire entrer à leur tour dans le cadre de ses investigations, afin d'explorer tous les coins et recoins de son domaine, et de pouvoir retracer dans son ensemble le développement de la littérature ecclésiastique durant les sept ou huit premiers siècles. Mais, ce qu'elle tient pour ecclésiastique, nous l'avons fait pressentir, c'est la littérature théologique au service de la foi de l'Eglise, et, pour se justifier de traiter comme un tout à part un chapitre spécial de l'histoire de la littérature chrétienne, elle se réclame de l'importance singulière à laquelle ce chapitre a le droit de

(1) Erdmann, *Proleg. in Patristicen*, 1 : *De Patristices notione et finibus*, Kœnigsb., 1857, in-4°. Fr. Nitzsch, *Geschichtl. und Methodologisches zur Patristik*, dans *Jahrbücher f. deutsche Theol.* x, Gotha (1865), 37-63.

(2) Tel encore Nirschl, *Lehrbuch der Patrol. und Patristik*, Mayence, 1881-1885, 3 vol.

(3) A. Moehler-Reithmayr, *Patrologia*, t. I, Ratisbonne, 1845, p. 14.

prétendre. Souvent de nos jours on a voulu voir dans la Patrologie une histoire de la vieille littérature chrétienne. C'est une erreur ; car la littérature chrétienne comprend jusqu'aux œuvres profanes des auteurs chrétiens et se dit par opposition à la littérature païenne et judaïque.

Ni les ouvrages païens ni ceux des hérétiques ne sont en eux-mêmes du ressort de la Patrologie ; mais ils en méritent et en attirent toujours les regards. Toute histoire a pour tâche de montrer, avec le passé, les causes mêmes du passé, et les écrivains ecclésiastiques du premier âge, presque tous, n'ont pris la plume que pour répondre aux attaques des adversaires de l'Eglise (1).

Un précis de Patrologie, sous peine d'obscurité et de confusion, ne saurait se dipenser de diviser en périodes l'histoire qu'il entreprend d'écrire. Dans l'histoire de la littérature patristique, grecque et latine, on distingue habituellement trois époques. La *première*, de la fin du premier siècle au commencement du IV^e^, embrasse la naissance et les progrès de la littérature des saints Pères. La *deuxième*, qui s'étend jusqu'au milieu du V^e^ siècle, nous montre cette littérature à son apogée. La *troisième*, qui se clôt avec l'âge des Pères, en marque le recul et la décadence.

(1) Cf. Fr. Overbeck, *Ueber die Anfaenge der patrist. Literatur*, dans *Historische Zeitschrift*, Nouv. série, t. XII, 1882, p. 417-472. Au dire d'Overbeck, la littérature patristique serait née avec la première apologétique chrétienne, avec la polémique antignostique et avec le chef-d'œuvre de Clément d'Alexandrie ; elle ne saurait se confondre avec la « littérature chrétienne primitive », qui comprend, outre les livres inspirés, les écrits des Pères apostoliques, et dont l'ère se ferme, vers l'an 155, par l'établissement d'un canon du Nouveau Testament. Telle est aussi de tout point l'opinion d'Holtzmann, *Ueber historisch-kritischen Einleitung in das N. Test.*, Nouv. série, 2^e^ éd. Fribourg, 1886, p. 94-95.

§ 2. — *Histoire de la Patrologie.*

I. **Saint Jérôme** a été le premier à concevoir l'idée d'une Patrologie, ou plutôt à esquisser une histoire de la littérature chrétienne (1). Un Mécène puissant, Dexter, préfet du Prétoire, l'avait pressé de faire pour les écrivains ecclésiastiques ce qu'avait fait Suétone (75-160) pour la littérature profane, et d'en dresser sur ce modèle « un catalogue ». Ce fut pour déférer à ces conseils qu'il écrivit à Bethléem, en 392, son *De viris illustribus* (2). Tableau succinct de tous les écrivains qui, depuis la passion du Christ jusqu'à l'an 14 du règne de Théodose (392), ont publié quelques travaux remarquables sur l'Écriture sainte », réponse triomphante à l'accusation de stérilité littéraire, que Julien avait ramassée et jetée à la face de l'Eglise (3). Mais la notion de la littérature chrétienne s'y montre resserrée en de trop étroites limites ; on dirait, à lire la *Préface*, que la littérature chrétienne et la littérature théologique ne font qu'un et que l'étude de l'Ecriture est l'unique objet de la théologie.

(1) En ce qui touche les écrivains grecs des trois premiers siècles, saint Jérôme n'a guère fait que résumer et traduire l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, sans, malheureusement, la contrôler assez. Aussi bien, le reste de l'ouvrage quoique l'auteur y soit plus sur son terrain, ne laisse pas de fourmiller d'erreurs. (N. DES T.).

(2) V. le texte latin, avec la traduction grecque, dans MIGNE, *P. L.*, t. XXIII, col. 601-702, lequel reproduit l'édition de Vallarsi, S. Hier. *Opp.*, Venise, 1766-1772, t. II, col. 821-956 ; et dans Fabricius, *Biblioth. ecclesiastica*, Hambourg, 1718. V. aussi les éditions plus récentes de BERNOULLI, Fribourg et Leipzig, 1895, et de RICHARDSON, Leipzig, 1896, celle-ci dans les *Texte und. Untersuch.* de Gebhardt et Harnack, t. XIV, 1er fasc. L'édition de W. Herding, Leipzig, 1879, ne vaut rien. M. Huemer prépare une édition définitive pour le *Corpus* de l'Académie de Vienne.

(3) Le caractère apologétique de l'ouvrage explique les épithètes vaguement louangeuses et parfaitement inutiles que saint Jérôme s'est trop plu à y prodiguer. (N. DES T.)

Le *De viris illustribus* nous présente, à peu près toujours dans l'ordre chronologique, en 135 chapitres, un nombre égal d'écrivains. La liste s'ouvre par les auteurs inspirés du Nouveau Testament. Les hérétiques, les juifs même n'en sont pas exclus : un Tatien (1), un Bardesane (2), un Novatien (3), un Astérius (4), Philon (5), l'historien Josèphe (6), Justus de Tibériade (7), Sénèque même (8), y ont trouvé place. Le livre se ferme sur l'énumération des ouvrages de l'auteur jusqu'à l'an 392.

On y peut signaler, avec bien des lacunes, nombre d'erreurs, qui de là passeront dans l'histoire de la littérature ecclésiastique primitive : identifications de personnages différents, mélanges de plusieurs œuvres diverses en une seule, démembrements d'une même œuvre, analyses inexactes, déclarations peu sûres de paternité littéraire, etc. Les contemporains, hormis saint Augustin, qui se permit deux critiques discrètes (9), applaudirent au travail du solitaire de Bethléem ; le moyen âge en fit autant. Mais, de nos jours, par suite notamment des études critiques de Sychowski (10) et de Bernoulli (11), on a fort rabattu des éloges enthousiastes d'autrefois. De fait, bien que saint Jérôme soit ici inférieur à lui-même, il garde l'honneur d'avoir frayé une route et son *De viris illustribus* est resté

(1) XXIX.
(2) XIV.
(3) LXX.
(4) LXXXVI et LXXXXIV.
(5) XI.
(6) XIII.
(7) XIV.
(8) XII.
(9) *Ep.* XL, 6 9.
(10) *Hieronymus als Litterarhistoriker*, Munster, 1894.
(11) *Der Schriftstellerkatalog des Hieronymus*, Fribourg, 1895. Le critique n'étudie vraiment que les ch. I-LXXVIII, reléguant l'examen des ch. LXXIX-CXXXV dans un appendice très superficiel.

pour l'histoire de la littérature chrétienne, une source précieuse, qu'à maints égards on ne saurait remplacer (1).

II. Les continuateurs de saint Jérôme. — Pendant plus de mille ans, le livre de saint Jérôme servit de base à tous les travaux sur l'histoire de la littérature théologique. Comme saint Jérôme, ses continuateurs suivent en général l'ordre chronologique, et, si parfois ils suppléent leur modèle, en rappelant le souvenir de quelques auteurs anciens dont ni saint Jérôme, ni leur devancier immédiat n'ont parlé, ils demeurent inviolablement fidèles à l'esprit et au plan du *De viris illustribus*.

Le premier, un prêtre marseillais, Gennade, continua et compléta, sous le même titre (2), l'ouvrage du saint docteur, vers la fin du V^e^ siècle (3). Le nouveau catalogue est ouvert également aux Grecs et aux Latins, et les notices qu'il renferme, très incomplètes, ne laissent pas de nous être précieuses. Le texte, par malheur, est en fort mauvais état : quelques articles semblent manquer, d'autres, en revanche, ceux notamment sur Sidoine Apollinaire, sur saint Honorat, sur Jean d'Antioche, sur Pomérius, etc., trahissent la main d'un interpolateur ; d'autres encore, celui

(1) Un manuscrit du XIII^e^ ou XIV^e^ siècle, aujourd'hui dans la bibliothèque de Zurich, nous a conservé une version grecque, de provenance inconnue. Erasme, qui la publia le premier, l'attribuait au moine Sophronius, l'un des amis de saint Jérôme et presque son traducteur attitré. Avec bien plus de raison, M. v. Gebhardt, en éditant cette traduction grecque, Leipzig, 1896, l'a datée, comme Vallarsi avant lui, du VII^e^ siècle.

(2) Migne, *P. L.* t. LVIII, col. 1059-1120. V. aussi les éditions du *De viris* de saint Jérôme par Vallarsi, Bernoulli, Richardson. Cf. E. Jungmann, *Quaestiomes Gennadianae* (Progr.), Leipzig, 1881, in-4° ; Br. Czapla, *Gennadius als Litterarhistoriker*, Munster, 1898, dans les *Kirchengeschichtl. Studien*, IV, 1 ; J. Huemer, *Op. cit.*, II, *Gennadius, De viris ill.*, dans les *Wiener Studien*, t. XX, 1898, p. 141-149, travail inachevé.

(3) Cf. Diekamp, *Wann hat Gennadius seinen Schriftsteller. Katalog verfasst ?*, dans la *Roemische Quartalschrift*, t. XII, 1898, p. 411-420.

sur saint Augustin, par exemple, sont à en regarder l'étendue et la teneur, d'une authenticité bien suspecte.

Le livre de Gennade fut continué à son tour et notablement augmenté par saint Isidore de Séville († 636) (1) ; un des disciples d'Isidore, saint Ildefonse de Tolède († 667) (2), enrichit plus tard d'un court supplément l'œuvre de son maître ; ils se plaisent tous les deux à glorifier de préférence les théologiens espagnols.

A cinq siècles de là, le chroniqueur Sigebert, moine bénédictin de l'abbaye de Gembloux, en Belgique († 1112), renoua le fil de la tradition et continua jusqu'à son temps l'histoire de la littérature chrétienne (3). Il a pris pour modèles, nous dit-il lui-même à la fin de son livre (4), saint Jérôme et Gennade ; comme eux, il remonte d'abord aux écrivains ecclésiastiques de l'antiquité ; mais c'est surtout aux théologiens latins du haut moyen âge qu'il s'arrête, sans songer ici aux Grecs qui, pour lui, n'existent pas. Ses notices biographiques et bibliographiques, pour la plupart très sèches et très maigres, dénotent à plus d'une page dans la forme une certaine légèreté. Le XII[e] siècle vit encore d'autres abrégés plus ou moins semblables retracer l'histoire de la littérature théologique. Citons le travail du prêtre Honorius d'Autun (5), entre 1122

(1) *De viris illustribus* : Migne, *P. L.* LXXXIII, 1081-1106. — Cf. Ebert, *Hist. gén. de la litt. du moyen âge en Occident*, édit. franç., Paris, 1883, t. I, p. 635-636 ; G. v. Dzialowski, *Isidor und Ildefons als Litterarhistoriker*, Munster, 1898, dans les *Kirchengesch. Studien*, IV, 2.

(2) *De viris illustribus* : Migne, *PL.* XCVI, 195-206.

(3) *De viris illustribus* : Migne, *P. L.* CLX, 547-588. Cf. Wattenbach, *Deutschlands Geschichtsquellen im Mittelalter*, 6[e] éd., Berlin, 1893-1894, II, 155-162 ; S. Hirsch, *De vita et scriptis Sigiberti, monachi Gemblacensis*, Berlin, 1841, in-8°, p. 330-337.

(4) C. CLXXI.

(5) *De luminaribus Ecclesiae* : Migne, *P. L.* CLXXII, 197-234. Cf. Stanonik, dans le *Kirchenlexikon* de Wetzer et Welte, 2[e] édit., VI, col. 268-274. Hurter, *Nomenclator litterarius recent. theolog. cath.*, IV, Inspruck, 1899, p. 24-26 ; J. Kelle, *Ueber Honorius Augustodunensis....*, Vienne, 1901, dans les *Sitzungsberichten der philos. histor. Kl. der Wiener Akademie*.

et 1125, celui de l'*Anonymus Mellicensis* — du nom de l'abbaye bénédictine de Melk, dans la Basse-Autriche, où fut découvert le premier manuscrit connu — lequel écrivit peut-être à Ratisbonne (1), et le *Liber de viris illustribus*, faussement attribué au scolastique Henri de Gand, mort en 1293 (2). L'ampleur de l'ouvrage et la richesse des matières méritent un rang à part au *De scriptoribus ecclesiasticis*, que publia, en 1494, le savant abbé Jean Trithème († 1516); 963 auteurs, non pas tous des théologiens, il est vrai, sont passés en revue. Ce qui fait aussi la valeur du livre, c'est l'abondance des renseignements qu'on lui doit sur les écrivains du XV^e^ siècle. Tout ce que Trithème sait de l'activité littéraire des Pères, il l'a puisé, à l'exemple de ses devanciers, dans saint Jérôme et dans Gennade (3).

Deux autres catalogues littéraires, que l'on vient de retrouver, l'un, le *Dialogus super auctores sive Didascalon* (4), anonyme et sans doute du XIII^e^ siècle, l'autre, le *Registrum multorum auctorum* (5), versifié par Hugo de

(1) *De scriptoribus ecclesiasticis*, *P. L.* CCXIII, 961-984. Cf. l'excellente édition d'Ettlinger, *Der sog. Anonymus Mellicensis De script. eccl.*, Carlsruhe, 1896, in-8°.

(2) Cf. Hauréau, *Mémoire sur le Liber de vir. ill...*, dans les *Mém. de l'Institut de France, Académie des inscriptions et belles lettres*, t. XXX, 2^e^ p., Paris, 1883, p. 349-357.

(3) V. Fabricius, *Biblioth. eccles.* Cf. Silbernagl, *Johannes Trithemius*, 2^e^ éd., Ratisb., 1885, p. 59-65. A l'ouvrage de Trithème, Fabricius a joint la continuation qu'en a donnée Aubert Le Mire, mort doyen du chapitre d'Anvers en 1640, *Auctarium de scriptoribus eccl., et a tempore quo desinit Trithemius, de scriptoribus saec. XVI et XVII libri duo.* Il a aussi inséré dans son recueil l'opuscule historique de Pierre Diacre, mort en 1140 bibliothécaire du Mont-Cassin, *De viris ill. monasterii Casinensis opusculum, cum supplem. Placidi Romani*, Migne, *P. L.*, CLXXIII, 1009-1062.

(4) G. Schepss l'a publié le premier, Wurzbourg, 1889, in-8°, sous un nom de fantaisie, celui de Conrad de Hirschau. Cf. Rose, *Verzeichniss der latein. Handschriften der Libl zu Berlin*, t. I, Berlin, 1893, p. 137.

(5) V. Huemer, dans les *Sitzungsber. der Ka's. Akad. der Wissenschaften zu Wien, philos.-hist. Kl.*, t. CXVI, 1888, p. 145-190; Ebner, *Eine zweite Handschrift des Registrum auctorum : Hist. Jahrb.*, t. XI, 1890, p. 283-290.

Trimberg en 1280, ne mentionnent guère que les anciens auteurs profanes ; des auteurs ecclésiastiques, on n'y voit figurer, hormis Boèce, que les poètes Juvencus, Prudence, Sedulius, Prosper, Arator

III. Les temps modernes. — Avec le XV[e] siècle, l'étude de la littérature ecclésiastique de l'antiquité prit un essor inattendu. Les trouvailles des humanistes, qui rendaient au jour, après une si longue nuit, tant d'ouvrages latins et plus encore d'ouvrages grecs, étonnèrent et émurent les contemporains. L'intérêt public, déjà en éveil, ne put qu'être surexcité par la thèse des réformateurs du XVI[e] siècle, que le christianisme primitif était toujours allé s'altérant. Enfin, dans le XVII[e] et dans le XVIII[e] siècle, c'est la gloire des Bénédictins de Saint-Maur d'avoir imprimé au mouvement commencé, du moins chez les peuples catholiques, une puissante et durable impulsion ; car leurs éditions excellentes, dont quelques-unes sont des modèles, et qui, pour la plupart, n'ont pas été surpassées, ouvrirent au monde savant des sources d'une richesse et d'une variété vraiment inépuisables.

L'histoire de la littérature théologique en reçut une orientation nouvelle. Les Pères de l'Eglise provoquèrent de plus vastes et plus pénétrantes recherches. Presque partout il y avait à dégager la réalité historique du voile de la légende ; il fallait, en particulier, examiner les œuvres de chaque Père au double point de vue de l'authenticité et de l'intégrité. Peu à peu les critiques se rendirent plus nettement compte de leur multiple tâche et s'en acquittèrent en général d'une façon plus complète. On doit, dans le monde catholique, des travaux de la plus haute valeur à Bellarmin († 1621) (1),

(1) *De scriptoribus ecclesiasticis liber unus*, 1613, Rome, in-4°, Cologne, in-8°. On trouve la liste des nombreuses rééditions dans A. de Backer, *Bibl. des écrivains de la C[ie] de Jésus*, nouv. éd., I, 510. Bellarmin remonte

à Ellies Dupin (1) († 1719), à Dom Le Nourry († 1724) (2), à Dom Ceillier († 1761) (3), à Dom Schramm († 1797 (4), à Lumper († 1800) (5). On ne saurait oublier, parmi les Luthériens, Jean Gerhard († 1637) (6), Hülsemann († 1661) (7), Godefroy Olearius († 1711) (8), etc., parrains

jusqu'aux écrivains sacrés et s'arrête à l'an 1500. Appendices et suppléments de Labbe, Paris, 1660, et de C. Oudin. Paris, 1686. Continuation, de l'an 1500 à l'an 1600, par A. du Saussay, Toul, 1665.

(1) *Nouvelle Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques*, Paris, 1686 sqq. in-8°. Recueil immense, qui contient toute l'histoire de la littérature théologique chrétienne jusqu'au XVIII^e siècle. Cf. les *Mémoires* de Nicéron, Paris, 1727 sqq., II, p. 31-37. Déjà, dans le t. 1^er, consacré aux écrivains des trois premiers siècles, les irrévérences cavalières d'Ellies Dupin choquèrent et alarmèrent nombre d'esprits. Cf. Bossuet, *Mémoire de ce qui est à corriger dans la Nouvelle Bibliothèque...* t. III^e de l'éd. Guillaume. Cf. R. Simon, *Critique de la Bibliothèque des auteurs eccl. et des Prolég. de la Bible publiée par M. E. Dupin*, Paris, 1730, 3 vol. *La Nouvelle Bibliothèque* fut mise à l'Index, le 10 mai 1757; V. Reusch, *Der Index der verbotenen Bücher*, Bonn, 1883-1885, II, p. 586.

(2) Le Nourry, O. S. B., *Apparatus ad Bibliothecam, maximam veterum Patrum*, etc. *Lugduni editam*, 2 vol. in-fol. Paris, 1703-1715. Le tome premier va des apôtres à Clément d'Alexandrie ; le deuxième s'occupe des apologistes latins du III^e et du IV^e siècle. Cf. Hurter, S. J., *Nomenclator literarius recentioris theologiæ catholicæ*, 2^e édit., II, 1117-1119.

(3) Dom Ceillier, O. S. B., *Histoire générale des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, 23 vol. in-4°, Paris, 1729-1763. *Table générale des matières*, par Et. Rondet, 2 vol. in-4°, Paris, 1782. Nouvelle édition en 17 volumes in-4° de l'ouvrage entier, Paris, 1858-1869. Ce travail commence avec Moïse et finit avec Guillaume d'Auvergne. Cf. Hurter, *Op. laudat.*, II, 1375-1376.

(4) Dom Schramm, O. S. B., *Analysis operum ss. Patrum*, etc., 18 vol. in-8°, Augsbourg, 1780-1796. Les t. XVI et XVII parlent de saint Ambroise, le t. XVIII de saint Epiphane.

(5) G. Lumper, O. S. B., *Historia theologico-critica de vita, scriptis atque doctrina ss. Patrum aliorumque scriptorum eccl. trium primorum sæculorum*, etc., 13 vol. in-8° Augsb., 1783-1799.

(6) J. Gerhard, *Patrologia, s. de primitivæ ecclesiæ christianæ doctorum vita ac lucubrationibus opusculum posthumum*, etc., Iéna, 1653, in-8°, 2^e éd. *Sine loco*, 1668, 3^e éd. Gera, 1673. Le livre s'ouvre avec Hermès (Hermas) et se ferme avec Bellarmin.

(7) Hulsemann, *Patrologia*, Leipzig, 1690. Cf. Ittig, *Schediasma de auctoribus, qui de scriptoribus eccl. egerunt*, Leipzig, 1711, p. 32-33.

(8) Godefroy Olearius, *Abacus patrologicus, s. primitivæ et succedaneæ... eccl. christ. patrum atque doctorum... ut et quæ extant, scriptorum, alpha-*

et patrons zélés du mot de *Patrologie* ; parmi les Réformés Cave († 1713) (1), Casimir Oudin, moine apostat, qui, de l'Ordre des Prémontrés, passa en 1690 au protestantisme et mourut en 1717 (2), etc.

Trois hommes, d'une valeur inégale, mais d'une érudition étendue et sûre, Le Nain de Tillemont († 1698) (3), Fabricius († 1736) (4) et Schoenemann († 1802) (5), ont aussi, à des titres divers, bien mérité de la science patrologique (6).

IV. Le XIX^e^ siècle. — Depuis la seconde moitié du XVII^e^ siècle, l'usage a prévalu de limiter aux écrivains ecclésiastiques de l'antiquité, sans l'étendre jamais à ceux

betica enumeratio, Iéna, 1673, in-4°. Le fils de l'auteur, G. Gottl. Olearius, fit réimprimer l'ouvrage revu et augmenté, sous le titre de *Bibliotheca scriptor. eccl.*, 2 vol. in-8°, Iéna, 1710-1711. Ce travail embrasse les seize premiers siècles de l'ère chrétienne

(1) W. Cave, *Scriptorum ecclesiastic. hist. literaria a Chr. nato usque ad sæc. XIV*, Londres, 1688, in-f°. H. Wharton, *Appendix ad hist. literariam. Cl. v. Guil. Cave*, de l'an 1300 à l'an 1517, Londres, 1689, in-f°. Ces deux ouvrages ont été souvent réimprimés ensemble. La meilleure édition est celle d'Oxford, 2 vol., 1740-1743.

(2) C. Oudin, *Commentarius de scriptoribus ecclesiast.*, 3 vol. in-f°, Leipzig, 1722. Le premier volume traite des anciens écrivains ecclésiastiques, le deuxième embrasse les IX^e^, X^e^, XI^e^ et XII^e^ siècles ; le troisième comprend les XIII^e^, XIV^e^ et XV^e^ siècles avec les tables.

(3) *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique des six premiers siècles...* Paris, 1693-1712, 16 vol. in-4°.

(4) *Bibliotheca Graeca s. notitia scriptorum veterum graecorum*, Hambourg, 1705-1728, 14 vol. in-4°. Edition nouvelle mais inachevée, par Harles, Hamb., 1790-1809, 12 vol. in-4°. *Index...*, Leipzig, 1838, in-4°.

(5) *Bibliotheca-historico litteraria Patrum latinorum a Tertulliano principe... usque ad Gregorium M. et Isodorum Hispalensem*, 2 vol. in-8°, Leipzig, 1792-1794. Le t. III, promis dans la préface du second volume, n'a pas paru.

(6) V. d'autres travaux patrologiques des siècles XVI^e^ et XVII^e^ dans Ittig, *Schediasma de auctoribus qui de scriptoribus ecclesiasticis egerunt*, Leipzig, 1711, in-8°. Catalogue des travaux du XVIII^e^ siècle dans Walch-Danz, *Biblioth. Patristica*, Iéna, 1834, p. 5-18 ; dans Engelmann-Preuss, *Biblioth. scriptorum classicorum*, 8^e^ éd., II, 23-25 ; dans Richardson, *Bibliographical Synopsis*, p. 119-123, Buffalo, 1887. Cf. *infra*, § 3. 1.

des âges postérieurs, le domaine propre de l'histoire littéraire. Le titre de Pères était depuis très longtemps déjà l'apanage exclusif des plus anciens écrivains. Mais le nombre de ces vieux auteurs alla toujours croissant. (1) Que d'œuvres, en effet, des littératures grecque et latine n'a-t-on pas exhumées ! A la tête des infatigables et heureux chercheurs, il faut nommer avec respect un Italien et un Français, le cardinal Angelo Maï, mort en 1854, et le cardinal Jean-Baptiste Pitra, mort en 1889. Mais ce n'est pas seulement une partie de l'ancien monde qui a reparu et qui reparaît encore tous les jours ; un monde nouveau sortit de sa tombe, tout le passé de deux antiques Eglises, de l'Eglise de Syrie et de celle d'Arménie, revit la lumière.

Dans le demi-siècle qui vient de finir, l'Allemagne, l'Angleterre et l'Amérique du Nord en particulier ont rivalisé de zèle et d'ardeur pour l'étude de l'antiquité chrétienne. La Patrologie a vu lever une riche moisson de précieuses monographies (2). Dans le camp des catholiques, après les travaux solides, sinon brillants, d'un Mœhler (†1838) (3) et d'un Alzog (†1878) (4), avant ceux de Joseph Nirschl (5) etc., les *Institutiones Patrologiae* de Mgr Fessler

(1) Cf. Lechler, *Urkundenfunde* (de 1836 à 1886) *zur Gesch. des christl. Alterthums*, Leipzig, 1886, in-8° ; P. Savi, *Delle scoperte e dei progressi realizzati nell' antica letteratura cristiana durante l'ultimo decennio*, Sienne, 1893, in-8° ; — H. Kihn, *Compte-rendu du III^e Congrès scientif. internat. des Catholiques*, sect. II, Bruxelles, 1895, p. 179-198 ; le même *Compte-rendu du IV^e Congrès scientif...* sect. I, Fribourg, Suisse, 1898, p. 210-215 ; le même, *Die neuest. Funde auf dem patrist. Gebiete*, dans la *Theol. praktische Monatsschrift*, t. XI, 1901, p. 73-82.

(2) Parmi les auteurs de ces monographies, nommons en France, MM. Duchesne, Boissier, Le Blant, P. Martin, Batiffol, Tixéront, Massebieau, Dom Cabrol, etc. (N. des T.)

(3) *Patrologie oder christliche Litterärgeschichte*, Ratisbonne, 1840.

(4) *Patrologie*, in-8°, Fribourg, 1866, 4e éd. 1888 ; Traduction française de M. l'abbé Bélet, Paris, 1877.

(5) *Lehrbuch der Patrologie und Patristik*, Mayence, 1881-1885, 3 vol. in-8°.

(†1872) (1) témoignent d'une abondance et d'une sûreté d'informations qui leur assurent une valeur durable. Notons, en outre, les énergiques efforts de M. Ehrhard (2), pour tenir les esprits au courant de la science patristique et leur en inspirer le culte. De leur côté, les théologiens protestants, et, au premier rang, M. Th. Cruttwel (3), M. Ad. Harnack (4), M. G. Krüger (5), se plongent avec une prédilection visible dans l'étude des questions que soulève le christianisme primitif; et de plus en plus la philologie a vengé la littérature théologique chrétienne du dédain où elle avait été longtemps tenue.

M. Batiffol (6) a résumé l'histoire littéraire chrétienne de langue grecque jusqu'à Justinien. M. Ehrhard (7) s'est occupé spécialement des théologiens grecs de l'époque byzantine. L'étude des auteurs ecclésiastiques latins a trouvé place dans les ouvrages de Baehr (8), de Teuffel (9),

(1) *Institutiones Patrologiæ*, 2 vol. in-8°, Inspruck, 1850-1851. Nouvelle édition, revue et remaniée par Jungmann, *Ibid.*, 1890-1896.

(2) *Die altchristl. Litteratur u. ihre Erforschung*, 1880-1884, Fribourg, 1894, dans les *Strassburger theolog. Studien*, t. I, fasc. 4-5; et *Die altchr. Lit. und ihre Erforschung*, 1884-1900, 1re p., Fribourg, 1900. — M. O. Bardenhewer est en train de publier, Fribourg, 1902 sqq., la *Gesch. der altkirchl. Litt.* Les vol. I et II ont déjà paru.

(3) *A literary history of early Christianity, including the Fathers and the chief heretical Writers of the Ante-Nicene Period*, Londres, 1893, 2 volumes 8°.

(4) *Gesch. der altchristl Litt. bis Eusebius.* 1re p. : *Die Ueberlieferung und der Bestand*, Leipzig, 1893, in-8°; 2e p. : *Die Chronologie;* le 1er vol. a seul paru. V. Appendices à la 1re partie dans Harnack, *Zur Ueberlieferungsgesch. der altchristl. Litt.* (*Texte u. Untersuch.*, XII, 1).

(5) *Gesch. der altchr. Litt. in den ersten drei Jahrh.*, Frib. et Leipzig; 1895, Supplément, 1897.

(6) *La Littérature Grecque*, Paris, 1897, in-12.

(7) Dans Krumbacher, *Gesch. der byzantinischen Litt. von Justinian bis zum Ende des oströmischen Reiches* (527-1453), 2e édition, Munich, 1897, p. 37-218.

(8) *Gesch. der römischen Litt.*, t. IV, Carlsruhe, 1836-1840, in-8°.

(9) *Gesch. der römischen Litt.*, éd. remaniée par L. Schwabe. Leipzig, 1890, 2 volumes in-8°. — Traduction française de la 3e édition allemande, par J. Bonnard et P. Pierson, 3 vol., Paris, 1883.

de Schanz (1), et surtout dans celui d'Ebert (2). On est enfin redevable à W. Smith et H. Wace (3), pour les huit premiers siècles, d'un Dictionnaire de biographie chrétienne très utile, aussi complet que possible et presque toujours sûr.

V. Le passé et l'avenir. — Il reste encore à la Patrologie un grand pas à faire. Il faut que, rompant avec ses anciens errements, elle s'inspire de plus en plus des règles et de l'esprit de la science historique, pour bien concevoir, pour étreindre et creuser son sujet.

L'histoire de la littérature, aussi bien que les autres histoires, cherche à saisir et à mettre en relief, dans la mesure du possible, le lien *pragmatique* des phénomènes qui se succèdent à ses yeux. La Patrologie jusqu'à présent a isolé, pour les étudier successivement à part et comme dans le vide, non seulement la physionomie de chaque Père, mais encore chacune de ses œuvres ; désormais elle doit prendre à tâche de montrer l'action des forces qui ont poussé les Pères en avant, et de faire ressortir, avec le caractère des temps où ils ont vécu, leurs rapports réciproques, les influences exercées et reçues. Tel est l'idéal, dont les monographies ont ouvert déjà la route, et vers lequel sans doute elles auront seules le privilège de nous acheminer.

Ne l'oublions pas, d'ailleurs : pour nombre d'écrivains ecclésiastiques, nous ne saurions nous flatter ni de les entendre à fond ni de les apprécier d'une façon définitive ; à cette heure, pareille prétention serait une chimère, faute de bonnes éditions, appuyées sur les manuscrits et enrichies

(1) *Gesch. der römischen Litt.*, 3e partie : *Die Zeit von Hadrian*, (117) *bis auf Konstantin* (324), Munich, 1896, in-8°.

(2) *Histoire générale de la littérature du moyen-âge en Occident*, t. 1er, *Histoire de la littérature latine chrétienne depuis les origines jusqu'à Charlemagne*, traduction française, Paris, 1883.

(3) *A Dictionary of Christian Biography, Literature, Sects and Doctrines*, 4 vol. in-8°, Londres, 1877-1887.

de solides commentaires. Depuis 1864, l'Académie impériale de Vienne a provoqué de nouvelles et vastes recherches sur les manuscrits des œuvres des Pères latins, afin d'en dresser un inventaire complet. Le texte usuel des écrivains ecclésiastiques grecs est en général beaucoup plus altéré et beaucoup moins sûr que celui des Latins : ce qui rend plus pressante la nécessité d'une enquête approfondie sur les manuscrits grecs et promet aux chercheurs une riche moisson.

Le branle et la direction donnés à l'étude des manuscrits par l'Académie impériale de Vienne ont eu pour premiers fruits les catalogues de ceux d'entre les manuscrits latins à qui leur âge ou leur excellence semblaient mériter l'honneur d'être utilisés dans les éditions projetées du *Corpus*. Ces catalogues, imprimés d'abord dans le compte-rendu des séances de l'Académie de Vienne, Classe de philosophie et d'histoire, ont été ensuite tirés à part.

K. Halm, *Verzeichniss der aelteren Handschriften lateinischen Kirchenvaeter in den Biblioth. der Schweiz*, Vienne, 1865. — Le P. Gall Morel, *Einsiedler Handschriften der lat. Kirchenvaeter bis zum IX Jahrh.* Supplément au catalogue de Halm, Vienne, 1867. — A Reifferscheid, *Bibliotheca Patrum latinorum Italica*, Vienne, 1865-1872, 2 vol. Le premier volume se compose de six fascicules (1865-1870), consacrés, le premier à la bibliothèque du chapitre de Vérone, les cinq autres aux bibliothèques de Rome. Le tome II comprend trois fascicules : la bibliothèque Ambroisienne à Milan (1871), les bibliothèques du Piémont (1871), les bibliothèques de Venise, de Florence, de Naples, de La Cava, du Mont-Cassin (1872). V. aussi Reifferscheid, *De latinorum codicum subscriptionibus commentariolum,* dans l'*Index scholarum in universitate litterarum Vratislaviensi per hiemem a. 1872-1873 habendarum* — K. Zangemeister, *Bericht ueber die Durchforschung der Bibliotheken Englands,* Vienne, 1877. — H. Schenkl, *Bibliotheca Patrum latin. Britannica,* t. I, 1e partie : la bibliothèque Bodléienne à Oxford, Vienne, 1891 ; 2e partie : la bibliothèque de sir Thomas Phillips à Cheltenham, Vienne, 1892. — G. de Hartel, *Bibliotheca Patrum latin. Hispaniensis*, t. I, Vienne, 1887 ; t. II, 1888. Cf. R. Beer, *Handschriftenschaetze Spaniens*, Vienne, 1894.

§ 3. — *Répertoires de la littérature sur les Pères de l'Eglise. — Editions complètes des saints Pères. — Traductions.*

I. Répertoires de la littérature sur les Pères. — Il n'y a pas encore malheureusement de répertoire qui embrasse tous les travaux sur les saints Pères (1), quoique le besoin s'en fasse de plus en plus sentir. Mais il a paru, sur tels et tels groupes de Pères, sur les Pères anténicéens par exemple (2), sur les Pères syriens (3), etc., des répertoires littéraires d'un très haut prix, et l'on consultera souvent avec fruit, même pour les Pères de l'Eglise, des bibliographies d'un caractère général, comme celles d'Hoffmann (4), d'Engelmann-Preuss (5), de M. l'abbé Ulysse Chevalier (6).

(1) La *Bibliotheca Patristica* de Walch, Iéna, 1770 : nouv. édit. par Danz, Iéna, 1834, ne pouvait déjà plus satisfaire aux exigences du XVIII^e^ siècle. — Depuis 1881, une Revue protestante et d'esprit rationaliste, le *Theologische Jahresbericht*, rédigée par H. Holtzmann et G. Krüger, rend compte des publications patristiques de chaque année. Avec bien plus d'ampleur et d'impartialité, M. Ehrhard étudie les publications analogues de date récente dans les deux ouvrages cités *supra*, § 2, IV.

(2) Richardson a publié, en appendice à l'édition américaine de la traduction des Pères anténicéens (Cf. *infra*, III), une remarquable bibliographie sur ces mêmes Pères, *Bibliographical Synopsis*, Buffalo, 1887, p. 1-136.

(3) Sur les travaux de Bibliographie Syriaque de Bickell et de Nestle, v. *infra*, § 80 sqq.

(4) Hoffmann dans son *Bibliographisches Lexikon der gesamten Litteratur der Griechen*. 3 vol. in-8°, 2^e^ éd , Leipzig, 1838-1845, rend aujourd'hui même à l'étude des écrivains ecclésiastiques grecs d'utiles services.

(5) La 8^e^ édition, revue par Preuss, de la *Bibliotheca scriptorum classicorum* d'Engelmann contient la littérature de 1700 à 1878, 2 vol. in-8°, Leipzig, 1880-1882; les auteurs ecclésiastiques y sont étudiés, au moins dans la seconde partie, *Scriptores Latini*, avec bien plus de soin et de pénétration que dans les éditions précédentes.

(6) *Répertoire des Sources historiques du moyen-âge. Bio-Bibliographie*, 2370 col. Paris, 1877-1886 ; *Supplément*, col. 2373-2846, Paris, 1888. M. Chevalier y cite les travaux sur la vie de tous les hommes qui, depuis la fondation de l'Eglise jusqu'à l'an 1500, ont joui de quelque célébrité.

II. Collections des Pères de l'Eglise. — Le premier éditeur d'un vaste recueil d'œuvres patristiques fut un Français, Marguerin de la Bigne, docteur de Sorbonne et chanoine de Bayeux, mort en 1589. Sa *Bibliothèque des saints Pères* renferme, en 9 volumes in-folio, les ouvrages de plus de 200 théologiens, soit de l'antiquité, soit du moyen âge ; mais des ouvrages grecs, elle ne donne que la version latine. Ce recueil, destiné à servir d'arsenal aux catholiques dans leur lutte contre les centuriateurs de Magdebourg, contenait surtout des ouvrages qui n'avaient pas encore été imprimés à part ou qui étaient d'un difficile accès. Il fut accueilli avec une grande faveur, eut plusieurs éditions successivement augmentées, s'élargit enfin jusqu'à former, en 27 volumes in-folio, la *Maxima Bibliotheca veterum Patrum et antiquorum scriptorum ecclesiasticorum* de Lyon.

Au XVIII[e] siècle, le P. André Galland, de l'Oratoire († 1779), publia en 14 volumes sa *Bibliotheca veterum Patrum*, qui s'étend jusqu'à l'an 1200 et qui, à la différence de la *Maxima Bibliotheca*, renferme 380 auteurs de peu d'étendue et de peu d'importance. Les ouvrages grecs y figurent dans le texte original et dans une traduction latine. Il n'est pas rare d'y trouver des pièces inédites ; ce ne sont pourtant, d'ordinaire, que réimpressions d'éditions antérieures, mais presque toujours, avec de nouvelles introductions, avec des remarques, avec des corrections de textes.

De toutes les collections d'œuvres patristiques, la plus considérable est assurément la Patrologie de l'abbé Migne qui dépasse de beaucoup, il est vrai, l'âge des Pères ; car la *série latine*, en 221 volumes, va jusqu'au Pape Innocent III († 1216), et la *série grecque*, avec ses 162 volumes, ne s'arrête qu'au concile de Florence (1438-1439). Dans les volumes qui correspondent à l'âge des Pères, ne cherchez pas d'inédit ; sauf de rares exceptions, vous n'en trouve-

riez point ; mais une main prudente et vigilante a dirigé le choix des vieilles éditions que l'abbé Migne a reproduites. Un collaborateur éminent, Dom Pitra, lui avait tracé le plan de son entreprise, et, sur de nombreux points de détail, il en surveilla lui-même l'exécution. Les volumes sont d'un format assez commode ; l'impression et la correction du texte laissent trop souvent à désirer.

Tout autre est le caractère du *Corpus scriptorum ecclesiasticorum latinorum*, entrepris par l'Académie Impériale de Vienne, en 1864. Selon le plan de cette œuvre gigantesque, on éditera à nouveau, sans s'astreindre à l'ordre des temps, tous les auteurs ecclésiastiques latins jusqu'à la fin du VII[e] siècle, avec la rigoureuse précision de la méthode philologique, en prenant pour base les manuscrits les plus anciens et les plus authentiques que l'on pourra trouver. Dans les volumes parus, c'est surtout d'histoire ou de poésie qu'il s'agit. Sur toutes les éditions antérieures, impossible de contester un immense progrès ; mais impossible aussi de méconnaître que, pour la critique des textes théologiques, la philologie seule ne suffit pas. A côté du *Corpus* se place un autre recueil de la même famille, resserré, il est vrai, dans des limites bien plus étroites, mais également marqué au coin de la philologie, la section des *Auctores antiquissimi*, dans les *Monumenta Germaniæ historica*. Cette section, dont les fascicules se sont succédé rapidement depuis 1877, sous la direction de Mommsen, réunira tous les ouvrages qu'a vus naître la période de transition entre la domination romaine et l'Empire germanique.

L'Académie royale de Berlin, se piquant d'émulation, a projeté en 1891 et commencé en 1897 la publication d'un *Corpus* grec, d'où le Nouveau Testament sera seul exclu, et qui, avec les Evangiles, Epîtres, Apocalypses apocryphes, comprendra tous les écrivains chrétiens grecs des trois premiers siècles, vaste entreprise et dont la science patrologique attend beaucoup.

La collection de MM. Caillau et Guillon en France et celle du Père Hurter, S. J., en Allemagne, se recommandent principalement par la commodité de leur format ; elles ne donnent l'une et l'autre des écrivains grecs qu'une traduction latine. Les éditions de Hurter sont l'antipode du *Corpus* de Vienne ; ici, nul souci du côté philologique ; mais, en de courtes notes, quelques éclaircissements de la pensée même de l'auteur.

Chez les protestants, il paraît depuis 1891, à Fribourg-en-Brisgau, sous la direction de G. Krüger, un recueil de pièces originales touchant l'histoire de l'Eglise et celle du dogme, pour servir de base à l'enseignement des séminaires.

Dans les ouvrages bibliographiques, on joint ordinairement aux *Bibliothèques* patristiques les *Catenæ Patrum*, recueils exégétiques où les gloses d'un plus ou moins grand nombre d'interprètes de l'âge des Pères se rattachent les unes aux autres, à la façon des anneaux d'une chaîne. Sur ces Bibliothèques et sur ces Chaînes, on peut consulter : Th. Ittig, *De Bibliothecis et Catenis Patrum,etc., tractatus,* Leipzig, 1707, in-8° ; — Fabricius, *Biblioth. Græca*, t. viii, ed. Harles, Hambourg, 1802, p. 637-700. T. xiii, Hamb., 1726, p. 457-849, (L'édition de Harles en 12 vol. (1790-1809) ne va que jusqu'au t. xi, p. 544, de la première édition (1705-1728), 14 vol. in-4°) ; — J. Fr. S. Augustin, *De Catenis Patrum Græcorum in Novum Testamentum observationes*, Halle, 1762, in-4° ; — Walch-Danz, *Biblioth. Patristica*, Iéna, 1834, p. 196-255 ; — J. G. Dowling, *Notitia scriptorum ss. Patrum, etc, quæ in collectionibus anecdotorum post ann. Christi*, 1700 *in lucem editis continentur*, Oxford, 1839, in-8°.

Nous allons maintenant citer, selon l'ordre chronologique, les collections patristiques les plus importantes.

Marguerin de la Bigne. *Bibliotheca ss. Patrum*, etc., 8 vol. in-fol., Paris, 1575. *Appendice*, *Ibid.*, 1579 ; 2e éd. *Ibid.*, 1589 ; pour ces deux premières éditions, Th. Ittig donne une table détaillée des ouvrages, *l. c.*, p. 30-49, p. 49-81. La 3e édition, 9 vol. in-fol., Paris, 1609, s'accrut d'un supplément en 2 vol., Paris, 1610. Fronton du Duc, en 1624, enrichit la 4e d'un supplément gréco-latin, en

2 vol., et G. Morel, en 1639, d'un supplément latin, en 2 vol. V. sur ces deux appendices, Ittig, *l. c.*, p. 92-98, p. 98-106. Une 5e et une 6e éditions parurent aussi à Paris en 1644 et 1654, en 17 vol. in-fol. Sur la 6e édit. V. Ittig, *l. c.*, p. 106-145.

Magna Bibliotheca veterum Patrum, etc., in XIV tomos distributa, Cologne, 1618, — c'est la *Bibliothèque* de Marguerin de la Bigne, d'après la 3e édition, et enrichie de plus de cent auteurs — avec un *Appendice*. *Ibid.* 1622, et Paris, 1654, 17 vol. in-fol. V. Ittig, *l. c.*, p. 420-477.

Fr. Combefis, *Græco-Latinæ Patrum Bibliothecæ novum auctarium*, 2 vol. in-fol., Paris, 1648. — Id., *Biblioth. Græcorum Patrum auctarium novissimum*, 2 vol. in-fol., *Ibid.*, 1672. On trouve une analyse des deux recueils dans Ittig, *l. c.*, p. 145-152, 152-154.

Luc d'Achery, *Veterum aliquot scriptorum*, etc., *Spicilegium*, 13 vol., in-4°, Paris, 1655-1677 ; nouv. édit. par J. de la Barre, 3 vol. in-fol., *Ibid.*, 1723. V. sur la 1re édit. Ittig, p. 165-250. sur la 2e, Dowling, *l. c.*, p. 39-80. Il est aujourd'hui avéré que d'Achery, sans méfiance, avait ouvert son recueil à nombre de documents fabriqués par un faussaire de profession, le P. Jérôme Vignier de l'Oratoire († 1661) ; les pièces considérées pendant plus de deux cents ans comme les plus précieux joyaux du *Spicilège*, ont justement contre elles les preuves les plus accablantes. V. notamment J. Havet, *Les Découvertes de Jérôme Vignier* dans *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, t. xlvi, p. 205-271, Paris, 1885. Cf. *Bulletin critique*, 1885, p. 408.

Maxima Bibliotheca veterum Patrum et antiquorum Scriptorum ecclesiasticorum, etc., 27 vol. in-fol., Lyon, 1677 — c'est la *Magna Bibliotheca* de Cologne, augmentée encore de plus de cent auteurs ou opuscules. — V. Ittig, *l. c.*, p. 483-557.

J. B. Cotelier, *Eccl. Græcæ monumenta*, 3 vol. in-4°, Paris, 1677-1686. V. Ittig, *l. c.*, p. 402-412. Sous le titre de Tome iv du recueil de Cotelier, quelques exemplaires contiennent les *Analecta Græca* de B. de Montfaucon, Paris, 1688. V. Ittig. *l. c.*, p. 412-413 ; Fabricius, *l. c.*, xiii, 835-836.

Baluze, *Miscellaneorum libri*, 7 vol. in-8°, Paris, 1678-1715 ; nouv. édit. par Mansi, 4 vol. in-fol., Lucques, 1761-1764. V. sur les t. i v de la 1re éd., Ittig, *l. c.*, p. 310-335, sur la 2e éd., Dowling, *l. c.*, p. 158-189.

JACQUES SIRMOND, S. J., *Opera omnia*, 5 vol. in-fol. Paris, 1696; nouv. édit. par S. de la Baume, 5 vol. in-fol., Venise, 1728. V. sur la 1re éd. Ittig, *l. c.*, p. 253-266; sur les 2 édit., A. DE BACKER, *Biblioth. des écrivains de la Compagnie de Jésus*, nouv. éd. 1869-1876, au mot *Sirmond, Jacques*.

MURATORI, *Anecdota*, Milan, 1697-1698, et Padoue, 1713, 4 vol. in-4°. V. sur les t. I-II (1697-1698), Ittig, *l. c.*, p. 662-664, sur les t. III-IV (1713), DOWLING, *l. c.* p. 3. — Idem, *Anecdota Græca*, avec version latine in-4°, Padoue, 1709. V. FABRICIUS, *l. c.*, XIII, 781-782. Dowling, *l. c.*, p. 2.

GRABE, *Spicilegium SS. Patrum ut et Hæreticorum seculi p. Chr. n. I, II et III*, 2 vol. in-8°, Oxford, 1698-1699. V. ITTIG, *l. c.*, p. 698-707.

B. DE MONTFAUCON, *Collectio nova Patrum et Scriptorum Græcorum*, 2 vol. in-fol., Paris, 1706. V. FABRICIUS, *l. c.*, XIII, 836-837; DOWLING, *l. c.*, p. 1-2.

A. GALLAND, *Bibliotheca veterum Patrum antiquorumque Scriptorum Ecclesiasticorum*, etc., 14 vol. in-fol. Venise, 1765-1781 et 1788 V. DOWLING, *l. c.*, p. 191-209. On a publié un *Index Alphabeticus* de la *Bibliothèque* de Galland, Bologne, 1863, in-8°, 34 pages.

Fr. OBERTHÜR, *SS. Patrum opera polemica de veritate religionis christianæ contra Gentiles et Judæos... Opera Patrum Græcorum, græce et latine*, 21 vol. in-8°, Wurzbourg, 1777-1794. V. DOWLING, *l. c.*, p. 215-217. — Idem, *Opera omnia SS. Patrum latinorum*, 13 vol. in-8°, Wurzbourg, 1780-1791. V. DOWLING, *l. c.*, p. 217-218.

ROUTH, *Reliquiæ sacræ, secundi tertiique sæculi fragmenta*, 4 vol. in-8°, Oxford; 1814-1818; 2e éd., 5 vol., 1846-1848. V. sur la 1re édit., DOWLING, *l. c.*, p. 225-227. — Idem, *Scriptorum Ecclesiasticorum opera præcipua quædam*, 2 vol. in-8°, Oxford, 1832; 3e éd., *Ibid.*, 1858.

A MAI, *Scriptorum veterum nova Collectio e Vaticanis codicibus edita*, 10 vol. in-4°, Rome, 1825-1838. V. DOWLING, *l. c.*, p. 227-238. On trouve aussi, pour plusieurs volumes, une table des matières dans Engelmann-Preuss, *Bibl. script. class.* 8e éd., I, 42-44; II, 4. — Idem, *Classici auctores e Vaticanis codicibus editi*, 10 vol. in-8°, Rome, 1828-1838. DOWLING, *l. c.*, p. 239-241, inventorie les diverses pièces de ce recueil. Au reste, cf. ENGELMANN-PREUSS, *Op. cit.*, I, 44 (sur le t. IV), II, 4. — Idem, *Spicilegium Romanum*, 10 vol. in-8°,

Rome, 1839-1844. Sur les t. II, IV, V, VI, cf. ENGELMANN-PREUSS, *Op. cit.* I, 44. — Idem, *Nova Patrum Bibliotheca*, 7 vol, in-4°, Rome, 1852-1854. T. VIII a J. Cozza, monacho Basiliano absolutus, ibid, 1871. T. IX editus a J. Cozza-Luzi, ib., 1888. — *Appendix ad opera edita ab A Maio*, Rome, 1871, in-4° ; *Appendix altera*, *Ibid.* 1871.

CAILLAU et GUILLON, *Collectio selecta SS. Ecclesiæ Patrum*, 133 vol. in-8°, Paris, 1829-1842.

J. P. MIGNE, *Patrologiæ cursus completus*. Les Latins commencent à Tertullien et finissent au pape Innocent III, 217 vol. in-4°, Paris, 1844-1855. Les t. CCXVIII-CCXXI, *Indices*, Paris, 1862-64, contiennent les tables générales et les tables spéciales.

La série grecque, qui remplit 162 volumes in-4°, s'ouvre avec les Pères apostoliques et se clôt avec le concile de Florence, Paris, 1862-1866. Nombre de volumes ont eu, dans la série grecque, une seconde édition. Par malheur, l'édition nouvelle n'a pas toujours la même pagination que la première. La série grecque manque de tables. Dorotheos Scholarios a publié en grec, in-4°, Athènes, 1879, une liste des ouvrages qui figurent dans la Patrologie grecque de Migne (ainsi que dans le *Corpus scriptorum historiæ Byzantinæ*, 48 vol. in-8°, Bonn, 1828-55). Il en a donné aussi une table de matières, in-4°, Athènes, 1883. L'*Index alphabeticus* d'Alb. Kreissberg, St-Pétersb., 1881, in-4°, 8 pages, est très incomplet.

J.-B. PITRA, *Spicilegium Solesmense*, 4 vol. in 4°, Paris, 1852-1858. — *Juris ecclesiastici Græcorum historia et monumenta*, t. I, I-VI[e] siècle, in-4°, Rome, 1864. T. II, VI-IX[e] siècle, *Ibid.*, 1868. — *Analecta sacra Spicilegio Solesmensi parata*, in-8°, t. I, Paris, 1876 ; t. VIII : *Nova S. Hildegardis opera*, *Ibid.*, 1882 ; t. II-III : *Patres Antenicæni*, *Ibid.*, 1884, 1883 ; t. IV : *Patres antenicæni orientales*, *Ibid.* 1883. — *Analecta sacra et classica*, Paris, 1888, in-4°.

Les *Analecta novissima* du cardinal Pitra, 2 vol. in-4°, Paris, 1885-1888, ne contiennent, sauf quelques lettres pontificales, t. I, que des documents du moyen-âge.

Corpus Scriptorum ecclesiasticorum latinorum, editum consilio et impensis Academiæ Litterarum Cæsareæ Vindobonensis, Vienne, 1886 et suiv., in-8°.

H. HURTER, S. J. *SS. Patrum opuscula selecta*, 48 vol., in-16, Inspruck, 1868-1885. La plupart de ces in-16 ont eu plusieurs édi-

tions. — *Series altera, Ibid.*, 1884 et suiv. Cette seconde série contient des ouvrages de plus longue haleine.

Monumenta Germaniæ historica, etc., *Auctores antiquissimi*, Berlin, 1877-1898, Berlin, 13 vol. in-4°.

G. Krüger, *Sammlung ausgewählter kirchen-und dogmengeschichtlicher Quellenschriften,* Fribourg en Brisgau, 1891 et suiv., in-8°.

J. Armitage Robinson, *Texts and Studies, contributions to biblical and patristic literature,* Cambridge, 1891 sqq., in-8°.

Die griechischen christl. Schriftsteller der ersten drei Jahrhunderte . édit. par l'Académie de Berlin, Leipzig, 1897 sqq., in-8°.

Texte u. Untersuchungen zur Gesch. der altchrist. Litteratur... par O. v. Gebhardt et Ad. Harnack, nouv. série, Leipzig, 1897 sqq., in-8° avec ce sous-titre, *Archiv für die... unternommene Ausgabe der aelteren Schriftsteller der ersten drei Jahrh.*

Bibliothèque patrologique, publiée par U. Chevalier. I. Apringius de Béja..., par M. Férotin, Paris, 1900, in-8°.

III. Traductions. — La traduction allemande des Pères de l'Eglise, commencée à Kempten en 1830 et parvenue en 1854 au 39e volume in-8°, comprend, avec nombre d'opuscules et maints auteurs de peu d'étendue, les œuvres de saint Irénée, de saint Cyprien, de saint Hilaire, de saint Athanase, de saint Basile, de saint Ephrem et de saint Grégoire de Nysse. On ne saurait trop chaudement recommander la *Bibliothèque des Pères de l'Eglise*, qui a paru aussi à Kempten de 1869 à 1888, d'abord sous la direction de P. X. Reithmayr († 1872), puis sous celle de V Thalhofer, et qui comprend 80 volumes in-12°.

En Angleterre, quelques amis du Dr Pusey († 1882) traduisirent sous sa direction nombre de Pères antérieurs au schisme entre l'Orient et l'Occident, 45 vol. in-8°, Oxford, 1832 et suiv.

The Ante-Nicene Christian Library, 24 vol. in 8°, Edimb., 1866-1872, a été réimprimée en Amérique, 8 vol. in-8°, Buffalo, 1884-86, enrichie de la remarquable *Bibliographie*

de Richardson, et d'un *Index général* par B. Pick, Buffalo, 1887. En même temps, Ph. Schaff entreprit lui-même une traduction des Pères nicéens et post-nicéens, accompagnée souvent de solides commentaires, in 8°, 1re série, Buffalo, 1886 et s., 2e série, New-York, 1890 et s. Richardson a donné à la 2e série une excellente traduction d'Eusèbe.

La Norvège a vu paraître, en langue danoise, un choix des Pères, de saint Justin, de Tertullien, de saint Cyprien, de saint Augustin, etc., Christiania, 1880 et suiv., in-8° (1).

(1) On n'a pas songé, en France, à grouper dans de vastes collections les traductions de tous les Pères de la même école ou de la même époque. Mais, sans parler ici des choix d'extraits et des traductions d'ouvrages isolés, les *Prescriptions* de Tertullien, le traité de saint Cyprien sur l'*Unité de l'Eglise*, les *Confessions* de saint Augustin, qui ont tenté si souvent les traducteurs, etc., on a réussi à traduire d'un bout à l'autre plusieurs Pères d'une particulière importance. Ainsi, l'on doit à MM. Bareille et Péronne la traduction, en 14 volumes, des Œuvres complètes de saint Jérôme, Paris, 1880 et s., à M. Jeannin la traduction, en 11 volumes, des Œuvres de saint Jean Chrysostome, Bar-le-Duc. (N. des T.)

PREMIÈRE PÉRIODE

DE LA FIN DU Ier SIÈCLE AU COMMENCEMENT DU IVe

LIVRE PREMIER.

La Littérature chrétienne primitive (1)

§ 4. — *Remarques préliminaires, les Pères apostoliques* (**1**).

Les premiers chrétiens avaient fort peu le souci d'écrire ; ce n'est point par la littérature qu'ils espéraient convertir le monde. L'Evangile était annoncé aux pauvres (2), « non avec les discours persuasifs de la sagesse humaine, mais par les effets sensibles de l'esprit et de la vertu de Dieu (3). » Les apôtres n'avaient pris la plume que pressés par les circonstances extérieures ; de même, sous leurs premiers successeurs, la parole vivante, l'enseignement oral demeura le moyen normal de la diffusion et de la propagation de la vérité chrétienne.

Abstraction faite des livres du Nouveau Testament, les

(1) V. à la fin de ce volume un appendice sur la langue des Pères de l'Eglise. Les chiffres gras renvoient à la bibliographie de la fin du volume.

(2) Matth. xi, 5.

(3) 1 Cor. ii, 4.

reliques littéraires des temps apostoliques et de la première génération qui suivit, sont en très petit nombre. Il faut compter parmi les plus anciennes le *Symbole des Apôtres* et un écrit qui n'a été mis au jour qu'en 1883, la *Didaché*, nés l'un et l'autre des besoins pratiques des communautés chrétiennes. Ajoutez un petit nombre de lettres dues à la sollicitude pastorale des chefs des Églises, et qui semblent les échos prolongés des Epîtres apostoliques.

Les auteurs de ces lettres, avec quelques autres écrivains ecclésiastiques du second siècle, sont ordinairement appelés *Pères apostoliques*. Le premier, Jean-Baptiste Cotelier († le 12 août 1686) groupa, sous le titre de *Patres aevi apostolici*, l'auteur de la prétendue Epître de Barnabé, Clément de Rome, Hermas, Ignace d'Antioche et Polycarpe de Smyrne. Dans la suite l'usage a prévalu de comprendre Papias d'Hiérapolis et l'auteur de l'*Epître à Diognète* parmi les Pères apostoliques. Mais au fond pas de lien intime entre ces écrits, rien qui fasse d'eux intrinsèquement une même famille. L'œuvre d'Hermas est une exhortation à la pénitence sous la forme d'une Apocalypse. Les pauvres débris de celle de Papias ne sauraient permettre de mesurer et d'apprécier le plan de l'édifice primitif. L'auteur de l'*Epître à Diognète*, par la tendance et l'attitude de sa lettre se place plus justement dans les rangs des apologistes.

Parmi les éditions complètes des Pères apostoliques, nous citerons les plus importantes : J. B. Cotelier, *Patres ævi apostolici sive ss. Patrum qui temporibus apostolicis floruerunt... opera edita et inedita, vera et suppositilia, una cum Clementis, Ignatii et Polycarpi actis atque martyriis*, 2 vol. in fol., Paris, 1672. Réédition par Le Clerc, Anvers, 1698, Amsterdam, 1724 ; reproduite, avec addition des fragments de Papias et de l'Epître à Diognète, par Galland, *Bibl. vet. Patrum*, t. I, II, III, Venise, 1765, 1767, avec de plus amples suppléments par Migne, P. G., t. I, II, V, Paris, 1857. – C. J. Héfélé, *Opera Patrum apostolicorum*, Tubingue, 1839, 8° ; 4e éd., 1855. M. Funk en

a publié une cinquième édition, revue et enrichie de Prolégomènes et de notes, t. I, Tubingue, 1878. Nouv. éd., avec la *Doctrine des douze apôtres*, 1887 ; t. II, contenant divers ouvrages apocryphes et des fragments de l'âge apostolique, 1881. Réédition, 2 vol., 1901. — Dressel, *Patrum apostolicorum Opera*, Leipzig, 1857, in-8° ; 2e éd. 1863 ; 3e édition, revue et augmentée par O. v. Gebhardt, Ad. Harnack, Th. Zahn, Fasc. I, *Barnabæ Epist., græce et lat., Clementis R. epp. recens. atque illustr., Papiæ quæ supersunt, Presbyterorum reliquias ab Irenæo servatas, vetus eccl. Rom symbolum, ep. ad Diognetum adjecerunt* O. v. Gebhardt et Ad. Harnack, Leipzig, 1875. Fasc. 1, 1re partie, 2e éd. : *Clementis R. epp., textum ad fidem codicum et Alexandrini et Constantinopolitani nuper inventi rec. et ill.* O. v. Gebhardt et Ad. Harnack, 1876. Fasc. 1, 2e partie, 2e éd., *Barnabæ epist., Papiæ quæ supersunt etc. adjec.* O. v. Gebhardt et Ad. H. 1878. Fasc. 2, *Ignatii et Polycarpi epistulæ, martyria, fragmenta rec. et ill.* Th. Zahn, 1876. Fasc. 3, *Hermæ Pastor græce addita versione lat. recentiore e cod. Palatino, rec. et ill.* O. v. Gebhardt et Ad. Harnack, 1877 (*Patr. apostol. opp.*, rec. O. de G. et Ad. H., Th. Z., editio minor, Leipzig, 1877, nouv. éd., 1894). — Ad. Hilgenfeld, *Novum Testamentum extra canonem receptum. I Clemens R., II Barnabas, III Hermas, IV Evangeliorum sec. Hebræos, sec. Petrum, sec. Ægyptios, Matthiæ traditionum, Petri et Pauli prædicationis et actuum, Petri apocalypseos etc., quæ supersunt*, Leipzig, 1866, in-8°, 2e éd., 1876-1884. — J. J. Lightfoot, *S. Clement of Rome. The two Epistles to the Corinthians*, Londres et Cambridge, 1869, in-8°. Le même, *S. Clement of Rome. An appendix containing the newly recovered portions*, Londres, 1877, in-8°. Le même. *The Apostolic Fathers* comprenant les Epîtres (authentiques et apocryphes) de saint Clément de Rome, les Epîtres de saint Ignace, celles de saint Polycarpe, la *Didaché* etc. éd. publiée et complétée par J. R. Harmer, Londres, 1891, in-8°.

§ 5. — *Le Symbole des Apôtres* (2).

I. Texte. — C'était, au dire de Rufin (1), une vieille tradition dans l'Eglise, que les apôtres, avant de se séparer, avaient formulé de concert, sans toutefois l'écrire, un *Symbole*, un précis de la doctrine chrétienne, pour être aux fidèles, qui devaient l'apprendre par cœur, la règle de leur foi. Au IVe siècle, on divise le Symbole en douze articles (2) ; au VIe, on reconnaîtra dans chacun de ces articles la main de l'un des apôtres (3). Au reste, nulle dissidence, avant le XVe siècle, du moins en Occident, sur l'origine apostolique du Symbole. Laurent Valla, le premier, a contredit énergiquement, vers 1444, la croyance commune. L'ardente controverse, qui partageait naguère en Allemagne les confessions protestantes, toute inspirée de préoccupations dogmatiques, allait à contester, non seulement l'apostolicité de la forme, mais jusqu'à celle du fond du Symbole. Entre les catholiques, il ne saurait y avoir ici qu'une question de textes et d'histoire.

La rédaction première du Symbole des apôtres, aujourd'hui perdue, n'était pas identiquement celle que nous avons sous les yeux. Elle avait d'abord été faite en grec, puis traduite du grec en latin. La restitution de ces anciens textes est chose très aisée. On en puise les principaux éléments, soit, pour la teneur grecque, dans une lettre (4) de Marcel d'Ancyre au pape Jules Ier, 337 ou

(1) *Commentarius in symbolum apostol.*, c. 2 : Migne, *P. L.*, t. XXI col. 337 sqq.

(2) S. Ambroise, *Explanatio symboli* : Migne, *P. L.*, t. XVII, col. 1159 S. Léon le Grand, *Ep.* 31, *ad Pulcheriam*, c. 4 : Migne, *Ibid.*, t. LIV, col. 794.

(3) Migne, *Ibid.*, t. XXXIX, col. 2188-2190.

(4) Ap. S. Epiphane, *Haer.* 72, 2-3.

338, soit, pour la teneur latine, dans le Commentaire de Rufin. Il y a lieu de consulter aussi deux manuscrits, l'un à la bibliothèque bodléienne d'Oxford, le *Cod. Laudianus*, 35, VII^e siècle, l'autre, du VIII^e siècle, au British Museum, le *Cod.* 2, A. XX. A la teneur primitive les Eglises particulières, celles d'Orient surtout, ont apporté, selon les besoins des temps et des lieux, quelques changements, quelques additions sans grande importance et en harmonie parfaite avec le contexte (1). Les trois additions les plus graves ont trait à la descente du Sauveur aux enfers, à la communion des saints et à la vie éternelle, *descendit ad inferos*, *sanctorum communionem*, *vitam aeternam*. Le berceau de la teneur actuelle du Symbole est enveloppé d'ombres. On la voit pourtant apparaître, vers le milieu du V^e siècle, dans le midi de la Gaule.

II. Age. — Tandis qu'en dehors de Rome les Eglises, aux prises avec l'hérésie, amplifiaient le texte originaire du Symbole des Apôtres, Rufin (2) et saint Ambroise (3) font remarquer que l'Eglise romaine l'a seule gardé inviolablement. Assertion que les profondes études d'un Caspari et, après lui, d'un Kattenbusch ont pleinement confirmée. L'antique Symbole romain est donc le germe, la tige unique de tous les autres vieux Symboles de l'Occident ; idées et termes, les Symboles connus de l'Orient, au dire de M. Kattenbusch, en portent aussi l'empreinte.

Or, les dates de naissance des Symboles dérivés reculent très loin la date de l'éclosion du Symbole-type. L'Eglise d'Afrique, dès la seconde moitié du II^e siècle, tenait son

(1) V. les diverses recensions du Symbole des Apôtres dans : Denzinger, *Enchiridion symbolorum et definitionum*, éd. 7^e, revue par Stahl, Wurtzbourg, 1895, p. 1-8 ; Hahn, *Bibliothek der Symbole u. Glaubensregeln der alten Kirche*. 3^e éd., Breslau, 1897, p. 22 sqq.

(2) *L. c*

(3) *Ep.* 42, *ad Siric.* c. 5 : Migne, *P. L.*, t. XVI, col. 1125.

Symbole baptismal de Rome (1) ; et l'esquisse qu'en maints endroits Tertullien (2) trace d'une règle de foi où toute la doctrine chrétienne est ramassée, trahit au premier coup d'œil une copie du Symbole romain. Comme Tertullien, saint Irénée (3) parle d'une règle de foi qui sert de base à l'instruction des catéchumènes, en prenant le soin d'ajouter que, cette foi, « l'Eglise, répandue sur toute la terre, l'a reçue des apôtres et de leurs disciples ». Si saint Irénée n'avait pas sous la main le vieux Symbole de Rome, nul doute qu'il ne s'appuyât sur un Symbole tout à fait analogue ou très peu différent. Des écrits du martyr saint Justin (4) il ressort nettement que la rédaction définitive du vieux Symbole de l'Eglise romaine remonte à la première moitié du IIe siècle. Ici et là, enfin, l'*Apologie* d'Aristide et les *Lettres* de saint Ignace d'Antioche (5) semblent presque un écho du même Symbole.

III. Apostolicité. — La tradition qui rattache le Symbole romain, dans son fond, au temps des apôtres, mérite vraiment créance. Le texte lui-même est-il l'œuvre des apôtres ? On ne saurait le démontrer, mais on peut encore moins le contester. L'hypothèse, qui tient le Symbole pour une arme défensive contre la fausse gnose et en relègue l'apparition vers l'an 130-140, n'est qu'un fruit de préoccupations confessionnelles et n'a rien où reposer, ni dans le texte ni dans la tradition. L'histoire, au contraire, atteste que l'Eglise a dû sentir pratiquement, dès le berceau, le besoin d'un Symbole baptismal, puisque nécessairement le catéchumène, avant de recevoir le baptême, confessait sa foi.

(1) Tert., *De praescr. haeret.*, c. 36.
(2) *Ibid.*, c. 13; *De virg. vel.*, c. 1.; *Adv. Prax*; c. 2.
(3) *Adv. haer.*, I, 10, 1; cf. III, 4, 1-2; IV, 33, 7
(4) *Apol.* I, 61.
(5) V. Hahn, *Op. cit.*, p. 1-4. Cf. Blume, *Das apostol. Glaubensbekenntniss*, Fribourg, 1893, p. 149 sqq.

Et, d'autre part, le Symbole romain, « avec sa sévérité d'autrefois, sa simplicité et sa brièveté remarquables, son style lapidaire, donne dans sa teneur l'impression qu'il date de la plus haute antiquité. » Selon M. Caspari, ce Symbole est né, non point à Rome, mais dans l'Asie Mineure, « dans la sphère de l'apôtre Jean ». M. Kattenbusch place la composition du Symbole à Rome, avant la fin du I^er^ siècle.

§ 6. — *La Didaché* (3).

I Analyse de la Didaché. — De tous les monuments littéraires du christianisme, de tous ceux du moins qui ont survécu, le plus vieux sans doute, après le Nouveau Testament et le *Symbole*, est le petit livre de la *Doctrine des Douze Apôtres*, que M^gr^ Philothée Bryennios a mis au jour en 1883. On n'en connaît encore qu'un seul manuscrit, lequel remonte à l'an 1056. L'opuscule s'y nomme lui-même la *Doctrine de Notre-Seigneur annoncée par les douze Apôtres aux nations*; la table des matières, à la fin du manuscrit, l'intitule en quatre mots : *Doctrine des Douze Apôtres*, διδαχὴ τῶν δώδεκα ἀποστόλων. Le premier de ces deux titres n'est pas seulement le plus ancien, il est fort probable qu'on doit le tenir pour le titre primitif. Il peut offrir un double sens : l'auteur anonyme voulait exposer la doctrine du Sauveur, prêchée aux Gentils par les Apôtres, et comme la ramasser en un abrégé concis ; peut-être aussi veut-il dire que l'exposition qu'il présente à ses lecteurs est d'origine apostolique, que l'écrit lui-même vient des douze apôtres. L'opuscule a presque la longueur de l'Epître aux Galates ; on y compte environ 10.700 lettres ; mais l'authenticité du passage qui s'étend du chap. I, 3, au chap. II, I, est très contestée.

La *Doctrine des douze Apôtres* se divise en deux parties,

l'une morale (1), l'autre disciplinaire. Dans la première, ch. I à VI, les préceptes essentiels de la morale sont exposés sous l'image de deux voies, la voie de la vie et la voie de la mort. Allégorie familière à la littérature ecclésiastique primitive — par un ressouvenir sans doute du texte de saint Mathieu (2) — et qui notamment se retrouve dans les chap. XVIII à XX de l'Épître de saint Barnabé. La seconde partie, chap. VII à XVI, revêt l'aspect d'un cérémonial, d'un rituel ou code liturgique. Sauf quelques digressions, on y traite d'abord des principaux actes religieux des chrétiens, le baptême (3), le jeûne, l'eucharistie (4), puis de l'organisation de la société chrétienne et de ses chefs, apôtres, prophètes, docteurs, évêques et diacres (5); la finale (6) est une exhortation à veiller sur soi-même, dans l'attente du retour prochain du Sauveur. Le début de la seconde partie fait voir que la première partie était destinée à l'enseignement des catéchumènes ; ce mot pourtant n'y est pas prononcé.

II. Histoire. — Le premier peut-être, Clément d'Alexandrie atteste formellement l'existence de la *Didaché* ; car,

(1) M. Sabatier, M. Harris, le P. Savi, Barnabite, etc., tiennent la première partie pour un écrit juif d'Alexandrie, destiné probablement, du temps de Notre-Seigneur, aux *prosélytes de la justice*, et retouché par une main chrétienne, dans la seconde moitié du Ier siècle. Mais leur thèse est vivement combattue par M. l'abbé Duchesne, *Bull. Critique*, 1887, p. 361-364 ; M. Funk ; M. l'abbé Jacquier ; Bardenhewer, *Gesch. der altkirchl. Litt.* I, p. 80.

(2) VII, 13-14.

(3) Ch. VII-VIII.

(4) Ch. IX-XIV. La *Didaché* ne contient pas une description complète de la liturgie eucharistique primitive ; les paroles de l'institution n'y sont pas mentionnées. V. l'explication de M. de Rossi, qui s'appuie sur la discipline du secret, *Bull. di archeol. crist*, 1886, p. 20-21 ; *contra*, M. l'abbé Duchesne, *Bullet. crit.* 1887, p 363. (N. des T.)

(5) C. XV.

(6) Ch. XVI.

outre qu'il y puise en maints endroits, sans la nommer, il la cite comme *Ecriture sacrée* dans ses *Stromates* (1), probablement vers la fin du IIe siècle. Eusèbe (2) la range parmi les livres apocryphes ou non canoniques, οἱ νόθοι, sous le titre des *soi-disant doctrines des Apôtres*. Saint Athanase (3) l'inscrit sur la liste des manuels à l'usage des catéchumènes et l'appelle la *Doctrine dite des apôtres,* διδαχὴ καλουμένη τῶν ἀποστόλων.

Au IIIe siècle, la *Didaché* est connue en Occident, elle y est même traduite en latin. On en trouve la trace certaine, sinon dans le *De Oratione* de Tertullien (4), où il est dit que « la discipline chrétienne s'appelle aussi *une voie* », du moins dans l'*Adversus aleatores* (5) — opuscule faussement attribué à saint Cyprien —, où deux citations de la *Didaché* (6) sont données expressément pour deux emprunts de la « Doctrine des Apôtres, *in Doctrinis Apostolorum* ».

III. Date et lieu de la composition. — Longtemps avant, on aperçoit déjà entre certains ouvrages et la *Didaché* le plus surprenant accord. La seconde partie de l'Épître de saint Barnabé (7) offre avec la première partie de la *Didaché* tant de points de contact, entre plusieurs passages du *Pasteur* d'Hermas (8) et la *Didaché* il y a comme une entente si parfaite, qu'on ne saurait méconnaître d'un livre à l'autre une étroite dépendance, une filiation immédiate. Toute la question est de savoir lequel de ces livres a paru le premier. Mgr Bryennios admet l'antériorité de l'Épître de saint Barnabé, celle même du *Pasteur*, et place la ré-

(1) I, 20 : MIGNE, *P. G.*, VIII, 817.
(2) *Hist. eccl.*, III, 25 : MIGNE, *P. G*, XX, 269.
(3) *Ep. fest.* 39 : MIGNE, *P. G.* XXVI, 1437.
(4) Ch. XI : MIGNE, *P. L.*, I, 1166.
(5) Ch. IV : MIGNE, *P. L.* IV, 830.
(6) Ch. XIV, 2; 15, 3.
(7) Ch. XVIII-XX.
(8) Mand II-XII.

daction de la *Didaché* entre les années 120 et 160 ; c'est aussi l'opinion de M. Harnack, etc. M. Hilgenfeld et M. Bonet-Maury, hantés de l'idée que le texte de la *Doctrine* a été fortement interpolé par les Montanistes, en rejettent la rédaction définitive vers l'an 200. M. Funk, au contraire, et avec lui, Zahn, Schaff, Lightfoot, M. Sabatier, Dom Cabrol, etc., croient la *Doctrine des Apôtres* antérieure à l'épître de saint Barnabé comme au *Pasteur*, et, par suite, en reportent la composition avant la fin du I^er^ siècle. Quoique tous les doutes ne soient pas ôtés, cette opinion nous paraît la plus probable : les chap. VII, IX-X, XV, 1, XI, 3 semblent bien reculer avant le II siècle la composition de la *Didaché*.

C'est probablement dans la Syrie ou dans la Palestine, à Antioche ou à Jérusalem, qu'il faut chercher le berceau de la *Didaché*.

L'opuscule est court, mais la valeur en est inappréciable. On y trouve la clef d'une foule d'énigmes, dont est parsemée l'histoire littéraire du christianisme primitif, et les données de la seconde partie sont, pour l'histoire du dogme et pour l'archéologie chrétienne, d'une importance souveraine.

Philothée Bryennios, Διδαχὴ τῶν δώδεκα ἀποστόλων, ἐκ τοῦ Ἱεροσολυμιτικοῦ χειρογράφου νῦν πρῶτον ἐκδιδομένη... Constantinople, 1883, in-8°. Ce manuscrit, de la main du notaire Léon, en 1056, avait passé, en 1680, de Jérusalem à Constantinople, dans la bibliothèque du couvent du Saint-Sépulcre, lequel relevait du patriarche grec de Jérusalem. Il est rentré depuis lors à Jérusalem. En 1875, un prélat de l'Église grecque, M^gr^ Bryennios, évêque de Sérès (Macédoine), plus tard métropolite de Nicomédie, avait publié le premier, d'après ce manuscrit, le texte complet de l'Épître de saint Barnabé et celui des deux Épîtres de saint Clément (§ 8, II). Les feuillets qui contiennent la *Didaché* (fol. 76 a jusqu'à 80 b), ont été photographiés ; J. R. Harris en a donné un fac-similé (10 tables) dans sa belle édition de la *Didaché*, Baltimore, 1887.

Editions nouvelles de la *Didaché* par MM. Hilgenfeld, Leipzig, 1884, *Novum Testamentum extra canonem receptum*, fasc. 4, 2e éd. ; J.J. Prins, Leyde, 1884, in-8° ; A. Harnack, Leipzig, 1884, 1893, *Texte und Untersuch.* II, 1-2 ; J. Fitzgerald, New-York, 1884, in-8° ; S. Orris, *Ibid.*, 1884, in-8° ; H. de Romestin, Oxford et Londres, 1884 in-12°, 2e éd. 1885 ; C. Spence, Londres, 1885, in-8° ; Paul Sabatier, Paris, 1885, in-8° ; Ph. Schaff, New-York, 1885, in-8° ; 2e éd. 1886, 3e éd. 1889 ; R. Majochi, Milan, 1885, in-8° ; 2e édit., 1887 ; Funk, Tubingue, 1887 (*Opp. Patrum apostol.* t. I, ed. nova, puis éd. à part) ; Lightfoot-Harmer, Londres, 1891, *The Apostolic Fathers*, etc. Indépendamment de l'édition *princeps*, les éditions de MM. Harnack, Schaff et Funk (éd. à part) méritent d'être spécialement signalées.

M. O. von Gebhardt reconnut dans le *Thesaurus anecdotorum novissimus* de D. Martène, t. IV, 2e part. un fragment d'une ancienne version latine de la *Didaché* et l'inséra dans l'édition de Harnack, Leipz. 1884 et 1893, Prolég. p. 275-286. Ce fragment provenait d'un manuscrit de Melk, du IXe ou du Xe siècle. Depuis, Funk a retrouvé dans la bibliothèque de Melk le manuscrit lui-même, lequel est unique, et a publié le morceau dans son édition séparée p. 102-104. Cf. Funk, dans la *Theol. Quartalschrift*, Tubingue, 1886, t, LXVIII, p. 650-655. J. Schlecht, *Doctrina XII apostolorum, una cum antiqua versione latina prioris partis de duabus viis* (d'après un ms. de Munich, Fribourg, 1900, in-8°. Les éditions ci-dessus, contiennent, pour la plupart, des traductions en langues modernes. M. Bonet-Maury a aussi publié une traduction française, avec commentaires, de la *Doctrine des douze apôtres*, Paris, 1884 ; M. l'abbé Duchesne en a fait paraître une autre dans la *Controverse*, 15 octobre 1884, etc. L. E. Iselin a retrouvé une version arabe des chap. I-VI, 1, de la *Didaché* v. *Texte und Untersuch.* t. XIII, 1, Leipzig, 1895.

§ 7. — *L'Epître de saint Barnabé* (4).

I. Destination, but et objet, unité et intégrité de l'Epître. — La Lettre, connue de toute l'antiquité sous le nom de saint Barnabé, ne porte ni adresse, ni signature. Les chrétiens à qui elle est destinée, y sont traités de « fils

et de filles (1) », de « frères (2) », « d'enfants (3) », « d'enfants d'allégresse (4) », « d'enfants d'amour (5) », « d'enfants d'amour et de paix (6) ». L'auteur avait prêché l'Evangile au milieu d'eux (7). Rien pourtant n'indique l'Eglise dont il s'agit.

L'occasion de la lettre fut le danger qui menaçait la foi d'une assemblée de fidèles. Les tendances étroites des chrétiens judaïsants se remuaient parmi eux et levaient la tête, appuyées sur les idées que saint Paul et saint Barnabé avaient déjà dû combattre dans Antioche (8). Les destinataires de la lettre couraient le risque de retomber dans le judaïsme ; l'auteur croit devoir conjurer le péril (9).

Indépendamment de l'exorde, ch. I, et de la conclusion, ch. XXI, le corps de l'Epître se divise en deux parties, d'étendue très inégale. La première partie, ch. II à XVII, cherche à mettre en pleine lumière le caractère et le rôle de l'ancienne Loi. Mais l'auteur ne se contente pas d'enseigner, avec saint Paul, que la Loi ancienne a perdu sa valeur, que le rituel mosaïque est abrogé ; il va plus loin. A l'entendre, la Loi ancienne, d'une façon générale, n'a jamais eu un caractère obligatoire ; le Judaïsme avec ses observances et ses cérémonies n'a pas été d'institution divine. Les juifs n'ont point compris leur loi ; cette loi voulait être entendue, non selon la lettre, mais selon l'esprit. Ce que Dieu avait demandé, c'était non des sacrifices sanglants, mais un cœur contrit (10), non un jeûne corporel, mais des bonnes

(1) Ch. I, 1.
(2) Ch. II, 10 ; III, 6 ; VI, 10. Cf. ch. IV, 14 ; V, 5 ; VI, 1.
(3) Ch. XV, 4.
(4) Ch. VII, 1.
(5) Ch. IX, 7.
(6) Ch. XXI, 9.
(7) Ch. I, 4, 9; IX, 9.
(8) Act. XV, 1 et suiv.
(9) Cf. ch. II, 6.
(10) Ch. II.

œuvres (1), non une circoncision physique, mais la circoncision de l'oreille et du cœur, la foi et la charité (2), non l'abstinence de certaines viandes, mais la fuite des péchés, figurés par certains animaux (3). Qu'est-ce donc, au fond, que l'Ancien Testament? C'est la prophétie mystérieuse du Nouveau. Tout annonce ou figure, soit les vérités de la religion chrétienne, soit les faits de l'histoire évangélique. La circoncision même des 318 serviteurs d'Abraham (4) est une mystérieuse allusion au crucifiement du Sauveur; car dix-huit s'écrit en grec ιη et nous donne les deux premières lettres du nom de Jésus; trois cents s'écrit T, qui est le signe même de la croix (5)

Avec le ch. XVIII, l'auteur passe « à une autre gnose et à un autre enseignement, ἐπὶ ἑτέραν γνῶσιν καὶ διδαχήν ». Il peint sous de vives couleurs les deux voies opposées que les hommes suivent ici-bas, la voie de la lumière (6) et la voie des ténèbres (7). On ne saurait guère douter, nous l'avons remarqué déjà (8), que l'auteur n'ait pris la première partie de la *Didaché* pour modèle et n'y ait puisé à pleines mains.

Nul doute non plus que notre Lettre, dans sa forme actuelle, ne soit une et homogène. Nombre de critiques ont contesté autrefois l'authenticité des derniers chapitres XVIII-XXI, surtout parce qu'on ne les trouve pas dans la vieille traduction latine de l'Epître ; mais Clément d'Alexandrie et Origène avaient sous les yeux l'Epître telle que nous la possédons aujourd'hui ; car ils allèguent l'un et l'autre les chapitres contestés tout comme le reste de l'ouvrage. J. Le

(1) Ch. III.
(2) Ch. IX.
(3) Ch. X. Cf. *infra*, II.
(4) Gen. XVII, 27. Cf. XIV, 14.
(5) Ch. IX.
(6) Ch. XIX.
(7) Ch. XX.
(8) *Supra* § 6, III.

Clerc au XVIII[e] siècle, MM. Heydecke, Voelter, Weiss, de nos jours, ont aussi parlé de remaniement, d'interpolation ; mais ces hypothèses, après un éclair de faveur, sont maintenant discréditées. Les idées ne s'enchaînent point, le raisonnement ne marche pas, soit ! Mais n'est-ce pas donner de ces défauts une explication bien plus simple et bien meilleure, de s'en prendre à la médiocrité littéraire ou plutôt à la visible impuissance de l'écrivain ?

II. Auteur de l'Epître. — A la question de savoir quel en est le véritable auteur, toute d'une voix l'antiquité répond en nommant saint Barnabé, ce compagnon, ce collaborateur de saint Paul, à qui les Actes (1) mêmes ont décerné le titre d'*apôtre*. Le plus vieil auteur qui ait cité la Lettre textuellement, Clément d'Alexandrie (2), n'hésite pas à l'attribuer à saint Barnabé. Origène (3) en fait autant, et qualifie la lettre de catholique, probablement, parce que dès lors elle ne portait pas d'adresse déterminée. Il y a plus : Clément, et peut-être aussi Origène, l'ont élevée au rang des livres canoniques. Eusèbe (4), il est vrai, la range parmi les écrits non canoniques, parmi les νόθα ou les ἀντιλεγόμεναι γραφαί ; saint Jérôme (5), de son côté, la relègue dans la classe des écritures apocryphes ; mais, sans balancer, ils affirment l'un et l'autre qu'elle est bien l'œuvre de saint Barnabé. Leur opinion a régné sans partage durant tout le moyen âge.

Elle est présentement détrônée (6). Non pas certes que

(1) Actes, XIV, 4, 14 ; Cf. 1, Cor. IX, 5-6 ; Gal. II, 9.

(2) *Strom.* II, 6, 7, 15, etc. ; MIGNE, *P. G.* VIII, 965, 969, 1005.

(3) *C. Celsum*, I, 63 : MIGNE, *l. c.*, XI, 777.

(4) *Hist. eccl.* III, 25 ; VI, 13 : MIGNE, *l. c.*, XX, 269-548

(5) *De vir. ill.*, c. 6 : MIGNE, *P. L.*, XXIII, 619. *Comm. in Ezech.*, 43, 19 : *P. L.*, XXV, 425.

(6) Au XVII[e] siècle, un bénédictin français, Dom Ménard, émit le premier des doutes sur l'authenticité de la Lettre, sans se prononcer formellement ; Cotelier, une des gloires de la Sorbonne, était déjà plus explicite,

l'authenticité de notre Epître ait manqué jusqu'à nous de défenseurs! Mais la plupart des critiques ne laissent pas de l'attaquer résolument et de la rejeter. Il va de soi qu'en pareille matière, le témoignage de l'antiquité ne saurait trancher la question. Du fait que notre Epître n'a pas trouvé place dans le canon des Ecritures, on ne peut assurément rien inférer de décisif contre son authenticité, quoiqu'il semble après tout étrange qu'une lettre doctrinale d'un apôtre n'ait pas été inspirée d'en haut. Mais le contenu même de la Lettre trahit une supposition. La doctrine de l'auteur sur l'Ancien Testament contredit la doctrine des apôtres, celle en particulier de saint Paul ; impossible, par conséquent, de la mettre sur les lèvres de saint Barnabé. Les apôtres saluent dans l'Ancien Testament, dans ses lois rituelles, etc., une institution de Dieu. Selon notre Epître, les prescriptions de la Loi ancienne touchant les sacrifices et les jeûnes auraient dû s'entendre dans un sens purement figuratif, non pas, avec les Juifs, se prendre à la lettre (1). La pratique de la circoncision n'avait pas été non plus commandée de Dieu ; elle était née de l'imposture d'un mauvais ange (2). La distinction des animaux purs et impurs, des mets licites et des mets défendus, n'a sous une forme symbolique qu'un sens moral, et la fidélité servile des Juifs au texte de la Loi n'entrait nullement dans les desseins de la Providence ; elle n'a été que le fruit de leur aveuglement d'esprit (3). Peu s'en faut même que l'auteur ne place le culte mosaïque sur la même

il inclinait vers la négative. Depuis, Noël Alexandre, D. Ceillier, et de notre temps, Hug, Héfélé, Funk, etc., ont attaqué vigoureusement l'authenticité de l'Epître ; Isaac Voss, E. Dupin, Moehler, Mgr Freppel, *Les Pères apost.*, p. 86-95, Mgr Fessler, *Inst. Patrol.*, ed. Jungmann, t. I, p. 171-176, Nirschl, etc., ont défendu le terrain pied à pied, mais sans succès, pour maintenir l'apôtre en possession de cette œuvre (N. des T.).

(1) Ch. II-III.

(2) Ch. IX.

(3) Ch. X.

ligne que les cultes idolâtriques des païens. « Les Juifs, dit-il, ont presque rendu à Dieu dans son Temple un culte idolâtrique (1). » Vouloir concilier ces idées avec celles des apôtres, c'est, au mépris de toute saine interprétation, torturer le sens naturel des mots et démentir le but manifeste de l'Epître.

Ce que l'auteur nous apprend du temps où il a vécu, ne dépose pas davantage en faveur de l'authenticité de notre Lettre. Sans doute, au soir du jour où saint Barnabé se sépare de saint Paul (2), l'ombre s'étend sur sa vie, et la date de sa mort spécialement reste incertaine. Toutefois saint Paul, pendant son premier emprisonnement à Rome, avait à ses côtés saint Marc (3), celui-là même que saint Barnabé avait pris pour compagnon et emmené avec lui dans l'île de Chypre (4) ; la conséquence naturelle est que, dès cette époque, c'est-à-dire vers l'an 62, saint Barnabé avait quitté la terre. En tout cas, on peut tenir pour certain que saint Barnabé n'a pas vu la destruction du temple de Jérusalem en 70, événement qui, pour l'auteur de l'Epître, est déjà du domaine du passé (5). Enfin, l'opinion la mieux fondée place la composition de l'Epître sous le règne de Nerva (96-97) ; mais il est hors de conteste qu'à la fin du I^er^ siècle, saint Barnabé depuis longtemps n'était plus.

III. Date et lieu de la composition. — Il faut renoncer à fixer avec une précision rigoureuse la date de notre Lettre. A première vue, le passage (6) où il est parlé de la ruine de Jérusalem et du temple, « que les serviteurs

(1) Ch. xvi, 2.
(2) Act. xv, 39.
(3) Col. iv, 10 ; Philem. 24.
(4) Act. xv, 39.
(5) Ch. xvi.
(6) *Ibid.*

mêmes de ses ennemis vont rebâtir », nous offre un point de repère. Dans l'hypothèse qui prête à l'auteur la pensée de désigner ainsi le temple de Jérusalem, il s'agit ici de cette reconstruction du temple, qu'Hadrien, dans les premières années de son règne (117-120), aurait permise aux Juifs. Mais, selon toute apparence, il ne s'agit point d'un temple matériel ; le temple à reconstruire s'entend, selon la propre et solennelle expression de l'auteur (1), « d'un temple spirituel bâti au Seigneur ».

Un autre endroit (2) nous fournit une donnée chronologique bien plus sûre. L'auteur rappelle la prophétie de Daniel (3) sur les dix rois et l'applique aux dix premiers empereurs romains. Le onzième roi, qui terrasse trois de ces dix rois (4) et, comme l'ajoute l'auteur de notre Lettre (5), les terrasse d'un seul coup, est l'empereur qui, du temps de l'écrivain, vit encore, ou vient à peine de mourir. Cet empereur, quel est-il ? Weizsæcker et Cunningham, entre autres, songent à Vespasien. Mais Vespasien ne saurait être ici en cause. On peut dire après tout, en un sens, qu'il a vaincu ses trois prédécesseurs d'un seul coup ; car Galba, Othon, Vitellius n'ont régné ensemble que 18 mois. Mais Vespasien, dans la liste des empereurs, n'est que le neuvième, et, quand on ouvrirait par exception la liste avec Jules César, non pas avec Auguste, il n'y figurerait qu'au dixième rang. Aussi Wieseler et Riggenbach se prononcent-ils pour Domitien, et de fait Domitien est le onzième empereur. Seulement, l'autre caractère signalé par le prophète lui manque totalement : le moyen de dire que Domitien a jamais défait ou terrassé d'un seul coup trois de ses prédécesseurs ? C'est Nerva

(1) *Ibid.*, 10.
(2) Ch. IV.
(3) VII, 7, 24.
(4) *Ibid.*, 8, 24.
(5) Ch. IV, 4-5.

(96-98), ce semble, qui répond le mieux à toutes les exigences de la prophétie, et c'est en Nerva que MM. Hilgenfeld et Funk croient découvrir l'empereur cherché. Avec les trois précédents empereurs une même famille avait occupé le trône, et l'auteur voit dans la ruine de Domitien la chute de tous les Flaviens. Vainement opposerait-on que Nerva n'est pas le onzième, mais le douzième empereur ! Peut-on s'étonner que l'auteur de notre Lettre ait omis sur sa liste tel ou tel des prédécesseurs éphémères de Vespasien ? Ces Césars d'un jour n'avaient pas même été tous reconnus dans toutes les provinces de l'empire ! C'est donc à la fin du I^er^ siècle, sous Nerva, ou dans les premières années du II^e^ siècle, au plus tard, que le Pseudo-Barnabé a paru.

On s'accorde généralement à faire d'Alexandrie la patrie de notre auteur. Deux raisons y décident : l'allégorisme effréné qui règne dans l'Epître, et la circonstance qu'avant le IV^e^ siècle, l'Epître n'est connue que des auteurs alexandrins. Peut-être qu'elle fut originairement destinée à une Eglise mi-partie de Judéo-chrétiens et de Gentils, dans le voisinage d'Alexandrie. Quelques critiques, sans raison suffisante, ont fait vivre, sinon l'auteur lui-même, du moins les destinataires de la Lettre, à Rome ou dans l'Asie-Mineure (1).

IV. Tradition du texte. — Deux manuscrits donnent intégralement le texte du Pseudo-Barnabé. Le plus vieux et le plus important, ce *Codex Sinaiticus* que Tischendorf découvrit, le 4 février 1859, dans le couvent de Sainte-Catherine, et qui a passé depuis à Saint Pétersbourg, est une Bible grecque du IV^e^ siècle. On y trouve en appendice, à la suite des livres canoniques, l'Epître de saint Barnabé avec le *Pasteur* d'Hermas. Tischendorf en a publié une édition de luxe, sous le titre de : *Bibliorum codex Sinaiticus*

(1) Cf. Andreas di Pauli, *Kritisches zum Barnabasbrief*, dans les *Hist politischen Blaetter*, t. CXXXI, 1903.

Petropolitanus, 4 vol. in-fol., St-Pétersb., 1863. Peu après, il faisait paraître le *Nov. Test. Sinaiticum s. N. T. cum epistula Barnabæ et fragmentis Pastoris*, in-4°, Leipzig, 1863.

L'autre manuscrit qui nous donne le texte complet de l'Epître, mais un texte qui s'écarte fréquemment de celui du *Cod. Sinaiticus*, est le *Codex Hierosolymitanus* ou *Constantinopolitanus* de l'an 1056, le même qui nous a rendu la *Didaché* (cf. *supra*, § 6, 1). Mgr Bryennios, qui l'a découvert, fit remettre, en 1876, à M. Hilgenfeld une copie exacte du texte de notre Epître (fol. 33^a — 51^b), et M. Hilgenfeld se hâta de la publier dans sa 2e édition de la Lettre de saint Barnabé (*Nov. Test. extra canonem rec.*, fasc. 2, Leipzig, 1877). Mgr Bryennios à son tour, après avoir complété et corrigé cette copie, l'inséra dans son édition de la *Didaché*, Proleg., p. 104-108, Constantinople, 1883.

Nous possédons en outre huit manuscrits de date plus récente, où manquent les quatre premiers chapitres de la Lettre avec une portion du chap. v, et où le début τὸν λαὸν τὸν καινὸν (ch. v, 7) fait immédiatement suite à ces mots de l'Epître de saint Polycarpe aux Philippiens, καὶ δι'ἡμᾶς ὑπό (ch. ix, 2). Il est clair que ces manuscrits, répartis en deux familles (1), ne laissent pas de dériver tous, au fond, d'un seul et même codex, lequel contenait la Lettre de saint Barnabé après celle de saint Polycarpe, et dont plusieurs feuilles formant la fin de celle-ci et le commencement de celle-là, ont été perdues.

Aux manuscrits grecs s'est jointe, pour nous conserver le texte, une vieille traduction latine, très défectueuse, il est vrai, et très incomplète ; car on n'y retrouve pas les chap. xviii-xxi. Un bénédictin de Saint-Maur, D. Ménard, la découvrit dans un manuscrit du ixe ou du xe siècle, qui, après avoir passé de l'abbaye de Corbie à celle de Saint-Germain-des-Près, est aujourd'hui à Saint-Pétersbourg, et il s'en servit pour son édition. C'est sur une nouvelle copie de ce manuscrit, faite par les soins de M. Bonnell, que M. Hilgenfeld publia le texte latin dans la *Zeitschr. f. wissenschaftl.*

(1) De valeur très inégale. L'une et la meilleure est représentée par le *Vaticanus* 859, et par les trois manuscrits qui en dérivent, l'*Ottobonianus* 348, le *Mediceus* 21, et le *Parisinus*, Bibl. nat. 937. L'autre et la moins bonne se compose du *Barberinianus* 7, du *Casanatensis*, G. v, 14, du *Bonicus*, II, A. 17, et de l'*Andrius* (N. des T.).

Theol., 1871, t. XIV, 262-290. En 1874, M. von Gebhardt collationna encore une fois le manuscrit ; voir l'édition de la Lettre par v. Gebhardt et Harnack, *Patr. apostol. Opp.* fasc. 1, Leipzig, 1875 ; fasc. 1, part. 2, ed. 2, 1878. Dans les Prolégomènes (ed. 2ª, p. VII-XXXIX), la tradition du texte fait l'objet d'une étude approfondie. M. Hilgenfeld a enrichi de la traduction latine sa seconde édition du Pseudo-Barnabé, Leipzig, 1877.

V. Editions — L'archevêque anglican d'Armagh, J. Ussher, prépara le premier une édition du Pseudo-Barnabé. Mais ce travail n'était pas encore livré au public que, dans l'incendie d'Oxford, en 1642, il devint la proie des flammes. Il n'en a survécu, dans la bibliothèque Bodléienne, qu'un seul exemplaire, très endommagé et très incomplet, avec les chapitres I-IX, 1 ; Voir Backhouse, *The editio princeps of the Epistle of Barnabas by archbishop Ussher...* Oxford, 1883, in-4°. — Deux religieux de la congrégation de Saint-Maur, D. Ménard et D. Luc d'Achery, publièrent à leur tour une édition séparée, Paris, 1645 ; D. Ménard était mort dès 1644, avant qu'elle parût. — C'est au célèbre philologue Isaac Voss de Leyde qu'on doit la troisième édition de notre Epître (avec celle des Lettres de saint Ignace), appuyée sur un plus grand nombre de manuscrits, Amsterdam, 1646, 2ᵉ éd., Londres, 1680. — Nous avons déjà signalé, *supra*, § 4, IV, nombre d'éditions postérieures : celle de Cotelier, Paris, 1672, Anvers, 1698, Amsterdam, 1724, reproduite par Galland, *Bibl. vet. Patr.*, t. I, et par Migne, P. G., t. II ; celles d'Héfélé, Tubingue, 1839 4ᵉ éd. 1855 ; d'Albert Dressel, Leipzig, 1857, 2ᵉ éd. 1863 ; d'Ad. Hilgenfeld, Leipzig, 1866, 2ᵉ éd. 1877 ; d'O. von Gebhardt et d'Ad. Harnack, Leipzig, 1875, 2ᵉ éd. 1878 ; de Funk, Tubingue, 1878, 1887, 1901. On a déjà parlé (*supra* IV), des éditions faites sur le Codex Sinaiticus. — M. Hilgenfeld, dans sa deuxième édition, s'est attaché de préférence aux leçons du Codex Hierosolymitanus ; M. von Gebhardt, au contraire, s'est appuyé, dans sa seconde édition, sur le Codex Sinaiticus ; M. Funk a pris le juste milieu, et s'est servi, tout mûrement pesé, selon les cas, de l'un ou l'autre manuscrits. Cf. *Theol. Quartalschrift*, 1889, t. LXXI, 126-133. Les éditions d'avant la découverte du Codex Sinaiticus ne pouvaient donner les premiers chapitres de la Lettre que dans la vieille traduction latine (*supra*, IV).

§ 8. — *Saint Clément de Rome* (5)

I. Vie de saint Clément. — L'antiquité, d'une voix unanime, fait de l'illustre et saint personnage qui va nous occuper l'un des premiers successeurs de saint Pierre à Rome. Mais, sur l'ordre de succession des premiers pontifes romains, les plus anciens témoignages ne concordent pas. Selon saint Irénée (1), Clément « fut appelé, le troisième après les Apôtres, à gouverner l'Eglise ; aux Apôtres (saint Pierre et saint Paul) succéda Lin, à Lin Anaclet, à celui-ci Clément ». C'est ce que nous apprend aussi saint Jérôme (2) : « Clément fut, après saint Pierre, le quatrième évêque de Rome ; car le deuxième fut Lin, le troisième Anaclet ». Saint Jérôme toutefois se hâte de rappeler une autre tradition très divergente : « La plupart des Latins, écrit-il, ne laissent pas de placer saint Clément aussitôt après l'apôtre saint Pierre » ; et, en plus d'un endroit (3), on voit qu'il se range lui-même à cette dernière opinion. Les pseudo-Clémentines (4) veulent que saint Pierre ait lui-même choisi Clément pour son successeur, et Tertullien (5), remarque, en passant, que telle est la tradition de l'Eglise romaine.

On a cherché de bonne heure à concilier entre eux ces systèmes contradictoires. Ainsi, l'auteur des *Constitutions apostoliques* (6) fait succéder saint Clément à saint Lin : Lin avait été sacré par saint Paul ; après la mort de Lin, Clément fut sacré par saint Pierre. De son côté, saint

(1) *Adv. hær.*, III, 3, 3 : MIGNE, *P. G.*, VII, 849.
(2) *De viris ill.* ch. XV ; MIGNE, *P. L.*, XXIII, 631.
(3) *Adv. Jovin.* 1, 12 : MIGNE, *ibid.*, XXIII, 228 ; *Comm. in Is.*, LII, 14 : MIGNE, *ib.* XXIV. 505.
(4) V. *infra*, V.
(5) *De præscr.*, c. XXXII : MIGNE, *ibid.*, II, 45.
(6) VII, 46 : MIGNE, *P. G.*, I, 1053.

Epiphane (1) croit que saint Pierre avait bien ordonné Clément pour lui succéder, mais que Clément, par amour de la paix, avait abandonné son siège à Lin (2), et qu'il n'y était remonté qu'après la mort du successeur de Lin, saint Clet ou Anaclet.

C'est, à coup sûr, la tradition représentée par saint Irénée qui mérite le plus de créance. La tradition opposée remonte aux Clémentines, où, très probablement, elle a été puisée ; elle ne peut donc avoir que la valeur d'une légende ou d'un roman. Saint Irénée, au contraire, a dans cette question d'autant plus d'autorité qu'il attachait une particulière importance à dresser des papes un catalogue exact et certain (3).

De l'époque et de la durée du pontificat de saint Clément, saint Irénée ne nous dit rien. Eusèbe, qui voit, lui aussi, dans Clément le troisième successeur de saint Pierre, le place à la tête de l'Eglise romaine pendant neuf ans, depuis la douzième année du règne de Domitien jusqu'à la troisième du règne de Trajan (92-101) (4).

Mais, où et comment s'était écoulée la première partie de la vie du pontife ? Saint Irénée ne nous en dit qu'un mot (5), à l'occasion de la lettre du pape aux Corinthiens, et pour la recommander : « Clément, écrit-il, avait connu les bienheureux apôtres (Pierre et Paul) et s'était entretenu avec eux ; il avait encore la voix des apôtres dans les oreilles, et leurs exemples devant les yeux. » A cela près, nous sommes réduits aux conjectures. Suivant Origène (6), on attribuait l'Epître aux Hébreux, ici à saint Clément, ailleurs à saint Luc, sauf à y reconnaître, dans un sens

(1) *Haer.*, XXVII, 6 : MIGNE, *P. G.* XLI, 373.

(2) Cf. S. Clem. Rom. *Ep. ad Cor.*, c. LIV, 2.

(3) Cf. *infra*, § 34, III.

(4) *Hist. eccl.*, III, 15, 34 : MIGNE, *P. G.*, XX, 249, 285 ; cf. *Chron.* ad. a. Abraham 2110, éd. Schoene, II, 160.

(5) *L. c.*

(6) Ap. Eus. *Hist. eccl.*, VI, 25 : MIGNE, *P. G.*, XX, 585

très large, la main de saint Paul. Selon Eusèbe (1), on attribuait, tantôt à saint Luc, tantôt à saint Clément de Rome, la traduction de l'Epître aux Hébreux, que saint Paul avait écrite en araméen. Origène (2) et, après lui, Eusèbe (3), identifient saint Clément de Rome et le Clément que saint Paul, dans l'Epître aux Philippiens (4), se plaît à nommer parmi ses meilleurs auxiliaires. Cette opinion admise, on pourrait conclure de l'Epître aux Philippiens (5) que l'Apôtre, en traversant la Macédoine, avait trouvé dans saint Clément un appui. Quelquefois même on va plus loin, et de Philippes, on fait la patrie de saint Clément.

Mais, lui-même, qu'était-il? Au dire des Pseudo-Clémentines, saint Clément était de race sénatoriale et tenait à la dynastie des Flaviens ; données qui méritent peu de créance ! La critique moderne rejette à bon droit une hypothèse qui s'y rattache et qui confond saint Clément de Rome avec le consul T. Flavius Clemens, ce cousin de Domitien que l'empereur fit exécuter, en 95 ou 96, du chef d'athéisme, c'est-à-dire, à n'en pas douter, de christianisme (6). Saint Clément, selon toute apparence, était juif d'origine. Fond et forme, sa lettre aux Corinthiens semble si fort apparentée à l'Ancien Testament que l'on peut tenir l'auteur pour un judéo-chrétien.

Dans les dernières années de saint Clément comme dans les premières, les ombres s'épaississent. La belle légende grecque qui le fait exiler en Crimée, sous Trajan, a sans doute quelque fondement dans la tradition ; mais les *Actes* de saint Clément fourmillent de traits merveilleux; ce n'est pas une histoire, c'est plutôt un roman. Eusèbe (7),

(1) *L. c.*, III, 38 : MIGNE, *Ibid.*, XX, 293.
(2) *In Joan.*, VI, 36 : MIGNE, *Ibid.*, XIV, 293.
(3) *L. c.*, III, 15; MIGNE, *Ibid.*, XX, 249.
(4) IV, 3.
(5) *Ibid.*
(6) DIO. CASSIUS, *Hist. Rom.*, LXVII, 14; cf. SUET., *Domit*, c. XV.
(7) *Hist. eccl.*, III, 34.

qui place également sous Trajan la mort du vieux pontife, reste muet sur son martyre. Plus tard néanmoins on joignit partout le titre de martyr au nom de Clément (1) et l'anniversaire de sa mort se célèbre le 23 novembre.

II. L'Epître aux Corinthiens. Authenticité et date. Occasion et objet. Importance. — Le pape saint Clément est une des plus grandes figures de l'antiquité chrétienne. Aussi commença-t-on de très bonne heure à exploiter son souvenir, et, du IIe siècle au IXe, de l'auteur des Clémentines au Pseudo-Isidore, nombre d'écrivains ont à l'envi usurpé son nom. Parmi tous les écrits qui se parent du nom de saint Clément, il n'y en a qu'un dont l'authenticité soit irrécusable : c'est une longue lettre aux Corinthiens, que Junius publia dès 1633, avec une grave lacune, et que Mgr Philothée Bryennios, le premier, en 1875, nous a intégralement rendue.

Cette lettre, suivant l'usage de ces temps (2), est écrite au nom de l'Eglise de Rome tout entière, clergé et fidèles ; on n'y lit pas le nom de saint Clément. Mais, qu'elle soit son œuvre, la chose est hors de conteste ; l'Eglise romaine s'exprime par la bouche de son représentant, sans que le nom de ce dernier soit formellement énoncé (3). Saint Polycarpe, dans sa Lettre aux Philippiens, s'est déjà servi, sans la citer, de la Lettre à l'Eglise de Corinthe. Le plus vieil historien de l'Eglise, Hégésippe (4), vers le milieu du IIe siècle, affirme que saint Clément adressa une lettre aux Corinthiens, pour comprimer la sédition et apaiser

(1) La tradition du martyre de saint Clément était établie à Rome dès la fin du IVe siècle. Cf. Duchesne, le *Liber Pontificalis*, p. 123, note 9 ; p. 124, note 10, et *Introd.* p. 91 (N. des T.).

(2) Cf. La Lettre de l'Eglise de Smyrne sur le martyre de saint Polycarpe (155) et celle de l'Eglise de Lyon (177) aux Eglises d'Asie et de Phrygie (N. des T.).

(3) Eusèbe, *Hist. eccl.*, III, 38, cf. III, 16 ; S. Jer., *De vir. ill.*, c. XV.

(4) Ap. Eusèbe, *l. c.*, III, 16 ; cf. IV, 22.

les troubles qui avaient éclaté parmi eux, vers la fin du règne de Domitien. Denys, évêque de Corinthe (1), écrivant vers la même époque au pape Soter, lui dit : « Nous avons célébré aujourd'hui le jour sacré du Seigneur, et nous y avons lu dans l'assemblée des fidèles votre lettre, que nous relirons toujours désormais pour notre édification, avec celle que nous avons précédemment reçue du pape Clément. » Fût-il seul, ce témoignage, déposé dans une lettre de l'Eglise de Corinthe à l'Eglise de Rome, suffirait, indépendamment du faisceau des preuves traditionnelles, à trancher la question. Non pas qu'une critique téméraire n'ait parfois essayé d'ébranler l'authenticité de notre Epître ; mais elle s'est brisée contre l'accord presque unanime des savants catholiques et protestants, de telle sorte que le débat peut être considéré comme définitivement clos.

La lettre de saint Clément remonte aux dernières années de Domitien († 96) ; c'est, nous venons de le voir, la date que donne Hégésippe, et ce que, d'ailleurs, nous savons du pontificat de saint Clément (2) assure à cette date une très haute probabilité. La teneur même de la Lettre s'accorde parfaitement avec la chronologie d'Hégésippe. Les premiers mots disent assez qu'elle fut écrite après une persécution de l'Eglise romaine. « Une série de tribulations et de calamités qui sont venues fondre à l'improviste » sur cette Eglise, l'a empêchée d'écrire plus tôt. Or, cette persécution ne saurait être, comme on l'a cru souvent autrefois, celle de Néron. Plusieurs passages nous renvoient à la fin du premier siècle : les apôtres ne sont déjà plus (3) ; les chefs de l'Eglise de Corinthe ont été longtemps, πολλοῖς χρόνοις (4), reconnus de tous ;

(1) Ap. Eusèbe, *l. c.*, IV, 23.
(2) *Supra*, I.
(3) Ch. XLII-XLIV.
(4) Ch. XLIV, 3.

antique est l'Eglise de Corinthe (1) ; les porteurs de l'Epître sont des hommes âgés et sûrs, éprouvés depuis leur jeunesse (ἀπὸ νεότητος ἕως γήρους) (2). Tout, à le bien prendre, nous reporte au lendemain de la persécution de Domitien.

Nous avons indiqué plus haut l'occasion de la Lettre. L'esprit de parti, que saint Paul avait si sévèrement condamné, s'était réveillé dans l'Eglise de Corinthe et l'avait encore une fois envahie. Quelques esprits hardis et présomptueux s'étaient révoltés contre le pouvoir spirituel (3) ; des membres du collège presbytéral furent déposés ; l'Eglise de Corinthe se trouvait en proie au plus affreux désordre(4) ; les païens eux-mêmes s'en autorisaient pour calomnier le nom chrétien (5).

L'Eglise romaine, instruite de ces troubles, essaye le plus vite possible d'y remédier. Tel est l'objet de notre Epître. On y distingue, outre l'exorde et la conclusion, deux parties. Elle commence, ch. I et II, par dépeindre l'état florissant de l'Eglise de Corinthe avant le schisme. C'est par un tableau de la situation déplorable où cette Eglise est réduite, ch. III, que s'ouvre la première partie, toute pleine de leçons et d'exhortations morales, ch. IV à XXXVI. Saint Clément prémunit contre l'envie et la jalousie, proclame l'obligation de la pénitence et recommande énergiquement toutes les vertus chrétiennes, notamment l'humilité et l'obéissance ; partout il emprunte à l'Ancien Testament ses exemples ou des figures de ces vertus.

Avec la seconde partie, ch. XXXVII à LXI, l'auteur serre de plus près son sujet. Il y met en relief la hiérarchie ecclésiastique ; il inculque à ses lecteurs le précepte de la

(1) Ch. XLVII, 6.
(2) Ch. LXIII, 3.
(3) Ch. I. 1 ; cf. XLVII, 6.
(4) Ch. III.
(5) Ch. XLVII, 7.

soumission aux pouvoirs légitimes dans l'Eglise; il presse en termes chaleureux tous les fidèles de s'entr'aimer, les fauteurs des désordres de se repentir et de se soumettre. Dans les derniers chapitres, ch. LXII à LXV, il résume les traits essentiels de la Lettre, demande que l'on accueille ses trois envoyés en frères, exprime enfin l'espoir d'apprendre d'eux bientôt le retour de l'ordre et de la paix dans l'Eglise de Corinthe.

L'Epître de saint Clément aux Corinthiens est un des monuments les plus importants de l'âge apostolique. D'abord, cette intervention du pontife romain dans les affaires d'une Eglise lointaine fournit par elle-même un argument presque décisif en faveur de la suprématie du siège de Rome. Les Corinthiens avaient-ils eux-mêmes recouru à l'autorité de l'Eglise romaine et sollicité sa décision? Cette conjecture, sans doute, ne se concilie pas très bien avec les données de l'Epître (1). Mais, que l'on admette plutôt, si l'on veut, une intervention spontanée de l'Eglise romaine! Le prestige et l'autorité du Saint-Siège, loin d'en pâlir, en brillent d'un plus vif éclat, puisque le Saint-Siège se tenait pour investi de la mission de tout remettre en ordre dans l'Eglise de Corinthe. Le ton de la lettre respire d'un bout à l'autre cette intime conviction. L'attitude de Clément est celle d'un juge ; son langage, celui d'un supérieur à ses subordonnés. Il commence par exprimer le regret de n'avoir pu s'occuper plus tôt des troubles de l'Eglise de Corinthe (2), et, vers la fin, il déclare qu'au cas où certains Corinthiens s'obstineraient dans leur révolte, il gardera, lui, la conscience d'avoir fait son devoir (3).

Ce que la Lettre, dans le champ du dogme, vise à mettre en lumière, c'est avant tout, naturellement, le rôle et

(1) Ch. I, 1 ; XLVII 6-7.
(2) Ch. I, 7.
(3) Ch. LIX, 2.

l'importance souveraine de la hiérarchie ecclésiastique. Cette hiérarchie, nous dit saint Clément, est d'institution divine. Jésus-Christ lui-même a confié ses pleins pouvoirs aux apôtres, et les apôtres ont pris soin que ces pleins pouvoirs ne périssent jamais au sein de l'Eglise. « Les apôtres nous ont annoncé l'Evangile de la part de N.-S. Jésus-Christ, et Jésus-Christ de la part de Dieu; ainsi, Jésus-Christ a été envoyé de Dieu, et les apôtres par Jésus-Christ (1). »

Les apôtres, à leur tour, choisirent, parmi les nouveaux convertis, « les évêques et les diacres des croyants à venir (2) ». « Et de plus, ils ont prescrit qu'après la mort de ces diacres et de ces évêques, des hommes éprouvés leur succéderaient dans leur charge, τὴν λειτουργίαν αὐτῶν (3).

Entre autres témoignages historiques, celui que saint Clément a rendu au martyre des deux princes des apôtres (4), là où il prémunissait ses lecteurs contre l'envie et la jalousie, offre un particulier intérêt. « Remettons-nous devant les yeux, écrit-il, les saints Apôtres, ce Pierre, à qui une jalousie sans frein a infligé, non pas une ou deux épreuves, mais une foule de tourments, et qui, de la sorte, a mérité par le martyre son salaire, l'entrée de la gloire. C'est la jalousie et le combat qui ont valu à Paul le prix de la patience... Après avoir enseigné la justice à tout l'univers et s'en être allé jusqu'aux confins

(1) Ch. XLII, 1, 2.

(2) Ch. XLII, 4.

(3) Ch. XLIV, 2. Cf. H. Bruders, S. J., *Die Verfassung der Kirche...* Mayence, 1904, in-8°. — La lettre aux Corinthiens, œuvre d'utilité actuelle et immédiate, ne laisse pas de nous offrir un tableau à peu près complet des croyances chrétiennes à la fin du Ier siècle. Indépendamment de la constitution de l'Église, les dogmes de l'unité de Dieu et de la création du monde, ceux de la Trinité, de l'Incarnation et de la divinité de Jésus-Christ, de la Rédemption, de la Grâce, du jugement et de la résurrection des corps, y sont énoncés ou manifestement présupposés. (N. DES T.)

(4) Ch. V.

de l'Occident — c'est-à-dire jusqu'en Espagne —, il a subi le martyre, et sortant ainsi de ce monde, il est monté au lieu saint, comme le modèle achevé de la patience. » Clément ne dit point ici, en termes exprès, que saint Pierre et saint Paul ont versé leur sang à Rome, mais visiblement il le sous-entend. Le moyen, en effet, de méconnaître une allusion à la persécution de Néron dans les premiers mots du chapitre VI : « Autour de ces hommes d'une vie sainte s'est groupée, συνηθροίσθη, une foule immense d'élus, que la jalousie a voués aux tortures et aux supplices, et qui ont ainsi laissé les plus beaux exemples au milieu de nous, ἐν ἡμῖν, » chrétiens de Rome. L'interprétation naturelle de ce texte, qui concorde si bien avec la tradition romaine, s'impose à tous les esprits que n'aveuglent pas les préjugés confessionnels.

III. La prétendue deuxième Epître aux Corinthiens. — A la suite de la longue et belle Lettre qui vient de nous occuper, on trouve dans les manuscrits, et par conséquent aussi dans les éditions, un fragment, que l'on appelle d'ordinaire la deuxième Epître aux Corinthiens. Eusèbe (1) est le premier écrivain ecclésiastique qui en ait fait mention. « Il faut remarquer qu'il existe encore, dit-il, une deuxième lettre de Clément; mais nous pouvons affirmer qu'elle n'est pas tenue, comme la première, pour authentique; car les anciens n'en ont pas, que nous sachions, fait usage. » Saint Jérôme (2) va plus loin : « On fait passer, écrit-il, sous le nom de Clément une deuxième Epître, qui est réprouvée par les anciens ». Au vrai, cette prétendue lettre n'est qu'un lambeau d'homélie. Manière de voir qui avait déjà prévalu au XVII^e^ siècle, et dont la découverte et la publication du texte intégral ont assuré définitivement le triomphe. Junius, en publiant, dès 1633,

(1) *Hist. eccl.*, III, 38.
(2) *De Vir. ill.*, ch. XIV.

la soi-disant deuxième Lettre avec la première, n'en avait donné qu'un texte incomplet ; l'édition de Mgr Bryennios, en 1875, a comblé, pour la première fois, les lacunes de celle de Junius. La trouvaille de Mgr Bryennios, fait ressortir en maints endroits (1), de la façon la plus nette, le caractère homilétique du morceau. Quelques critiques modernes ont cherché, toutefois, à défendre l'authenticité de l'homélie ; mais sans succès, malgré la récente et habile tentative de M. Harnack (2). Le silence des anciens, pour parler avec Eusèbe, fournit d'abord contre les tenants de l'authenticité une arme très forte. Puis, l'allusion aux jeux isthmiques (3) semble bien indiquer que l'homélie fut prononcée à Corinthe. Enfin, nombre de détails nous reportent à une époque postérieure, au temps du Gnosticisme. Presque tous les critiques contemporains reculent l'homélie jusqu'au milieu du IIe siècle, ou même un peu plus bas.

L'auteur n'y parle que de morale générale. Il adjure ses auditeurs de mener une vie digne de leur vocation, de fuir le vice, de pratiquer la vertu, de préférer aux joies passagères de ce monde les délices du siècle futur, etc.

Tradition du texte. — Les deux Epîtres aux Corinthiens nous sont parvenues en deux manuscrits : l'un, dont nous avons déjà parlé (cf. *supra*, § 5, I ; § 7, IV), le *Codex Hierosolymitanus* ou *Constantinopolitanus*, de l'an 1056 ; l'autre, le *Codex Alexandrinus*, la fameuse Bible grecque du Ve siècle, que le patriarche de Constantinople, Cyrille Lucaris, offrit en 1628 au roi d'Angleterre, Charles Ier, et que l'on conserve à Londres dans la Bibliothèque du British Museum. Les onze derniers feuillets du manuscrit contiennent nos deux Epîtres. A la Ire la perte d'un feuillet inflige une grave lacune, du chap. LVII, 6, au chap. LXIII. De la 2e Epître il ne

(1) Ch. XV, 2 ; XVIII, 3 ; XIX, 1.

(2) *Die Chronologie...*, t. I, p. 438 sqq. C. FUNK, *Der sog. zweite Klemensbrief*, dans la *Th. Quartalschrift*, t. LXXXIV, 1902, p. 349-364.

(3) Ch. VII.

reste que les premiers chapitres, du chap. I au chap. XII, 5; les deux cinquièmes de l'ouvrage ont disparu. De plus, il y a dans les feuillets qui nous restent, nombre de syllabes et de mots entiers totalement effacés ou du moins à peu près illisibles. Le British Museum en a fait paraître une très belle reproduction photographique, *Facsimile of the Codex Alexandrinus*, vol. IV : *New Testament and Clementine Epistles*, Londres, 1879 et 1880. — C. Tischendorf a publié d'après le *Codex Alexandrinus* le texte des deux Lettres : *Appendix codicum celeberrimorum Sinaitici, Vaticani, Alexandrini*, Leipzig, 1867, in-fol., p. 29-52, et, en un volume à part, *Clementis Romani Epistolæ, ad ipsius cod. Alex. fidem,...*, Leipzig, 1873, in-4°.

Le Codex de Jérusalem (fol. 51ᵛ-76ʳ) a comblé les lacunes du Codex d'Alexandrie : c'est de là que Mgr Ph. Bryennios a tiré le premier, en 1875, le texte complet des deux Epîtres. L'édition parut, la même année, à Constantinople, in-8°. Les glanes que Mgr Bryennios avait pu ramasser dans une collation nouvelle du manuscrit, ont enrichi son édition de la *Didaché, Prolég.*, p. 103-104, Constantinople, 1883. On trouve une reproduction photographique du texte entier de nos deux Lettres dans la 2e édition des *Pères apostoliques* de Lightfoot, P. I, 1890, t. I, p. 421-474. Le Codex de Jérusalem, malgré la particulière importance qui s'y attache en dehors même des fragments que seul il contient, ne saurait, quant à la valeur critique du texte, disputer le premier rang au Codex d'Alexandrie.

Nous possédons, en outre, une vieille et bonne version syriaque des deux Epîtres : version conservée dans un manuscrit de l'an 1170, qui de la bibliothèque de M. Jules Mohl, † 1876, a passé dans celle de l'université de Cambridge et qui est une copie du Nouveau Testament, sauf l'Apocalypse, d'après la recension de Thomas d'Héraclée; nos deux Lettres y sont intercalées entre l'Epître de saint Jude et celle de saint Paul aux Romains. Lightfoot en a publié les principales variantes, *S. Clement of Rome. An appendix*, Londres, 1877, et *The Apostolic Fathers*, P. I, 1890, t. I. R. L. Bensly ou plutôt R. H. Kennett, après la mort de Bensly, a fait paraître le texte complet, *The Epistles of St Clement to the Corinthians in Syriac...*, Londres, 1899, in-4°. — M. l'abbé Martin a publié en syriaque et en latin un court fragment de la IIe Lettre,

d'une autre provenance. V. Pitra, *Analecta sacra Spicilegio Solesmensi parata*, t. IV, p. 1-2, 276, Paris, 1883.

Dom Germain Morin a découvert au grand séminaire de Namur, dans un manuscrit du xi^e^ siècle, une vieille traduction latine de la 1^re^ Epître aux Corinthiens. Ecrite en latin populaire, dans le latin de l'*Itala*, peut-être au ii^e^ siècle, cette traduction très littérale nous rend presque mot à mot un excellent texte grec. D. Morin l'a publiée, en 1894, à Maredsous : *Analecta Maredsolana*, t. II, fasc. 1. Cf. Ad. Harnack, *Sitzungsbericht. der Kgl. preuss. Akademie d. Wissensch. zu Berlin*, p. 261-273, 601-621 ; E. Woelfflin, dans *Archiv. f. Lateinische Lexikographie u. Grammatik*, t. ix, 1894, p. 81-100 ; H. Kihn, dans la *Theol. Quartalschrift*, t. lxxvi, 1894, p. 540-549.

Editions : L'édition *princeps* des deux Lettres est celle de P. Junius (Young), Oxford, 1633 : 2^e^ éd., 1637. C'est à l'édition de Junius que Cotelier a emprunté les Lettres pour ses *Patres ævi apostolici*, Paris, 1672. Ces lettres ont depuis lors trouvé place dans toutes les éditions des Pères apostoliques. v. *supra* § 4, iv. Edition à part des deux lettres par Laurent, Leipzig, 1870 ; 2^e^ éd. 1873 ; de la première lettre par Knopf, Leipz., 1899. Sur l'édition de Tischendorf, v, *supra*, v.

IV. Les deux Epîtres aux Vierges. — C'est encore le nom de saint Clément qui figure en tête des deux *Epîtres aux Vierges*, hommes et femmes voués au célibat religieux. On ne possède ces lettres intégralement que dans un texte syriaque, et ce texte, on l'a tenu fréquemment pour l'original. Mais, avec J. M. Cotterill (1), on a reconnu que l'original a dû être écrit en grec, et, de fait, les *Pandectes* d'un moine de la Palestine, Antiochus (2), contiennent de longs fragments grecs des deux Epîtres.

La première, en 13 chapitres, part de ce principe que la virginité, sans les œuvres de la foi, ne saurait par elle-même donner l'espérance du salut (3); puis, elle retrace,

(1) *Modern Criticism and Clement's Epistles to Virgins or their Greek version newly discovered in Antiochus Palaestinensis*, Edimbourg, 1884, in-8°.

(2) Cf. *Infrà*, § 106, iii.

(3) Ch. ii-iii.

avec l'excellence, les labeurs et les sacrifices de la virginité (1); enfin, elle donne des règles de conduite aux vierges, les prémunissant par-dessus tout contre la cohabitation des deux sexes et contre l'oisiveté (2).

La deuxième Lettre, en 16 chapitres, s'ouvre par un tableau de la vie que mènent les vierges sous les yeux de l'auteur (3). Parcourant ensuite l'Ancien Testament, elle montre à ses lecteurs, par une foule d'exemples, les devoirs et les périls de leur état; elle termine en ramenant leur esprit au type parfait de la virginité, à Notre-Seigneur (4).

Ces deux lettres, qui, selon toute apparence, n'en ont formé d'abord qu'une seule, ont été probablement écrites soit en Syrie, soit en Palestine, où elles étaient au IV^e^ siècle en grand renom. Le style de l'écrivain et l'emploi qu'il a fait de l'Ecriture sainte démentent l'authenticité de l'ouvrage. Les abus que l'auteur a certainement devant les yeux en proscrivant la cohabitation des deux sexes, n'éclatèrent qu'au III^e^ siècle ; ce qui reporte à cette date la composition de nos deux Epîtres ; ce qui explique aussi pourquoi personne, avant saint Epiphane (5) et saint Jérôme (6), n'en a fait mention.

Le célèbre éditeur du Nouveau Testament, Wetstein, découvrit, dans un manuscrit syriaque, de l'an 1470, les deux lettres aux Vierges et les publia, en 1752, à Leyde. C'est une copie du texte syriaque de Wetstein qui figure dans Galland, *Bibl. vet. Patr.*, t. I, et dans Migne, *P. G.* I. M^gr^ Villecourt, évêque de la Rochelle, en fit paraître deux traductions, l'une latine, l'autre française, Paris, 1853, in-8°. M. Beelen, professeur à l'université de Louvain, donna une belle

(1) Ch. IV-IX.
(2) Ch. X-XI.
(3) Ch. I-VI.
(4) Ch. VII-XV.
(5) *Hær.*, XXX, 15 : MIGNE, *P. G.*, XLI, 432.
(6) *Adv. Jovin.*, I, 12 : MIGNE, *P. L.* XXIII, 228.

édition du texte syriaque, en y joignant une traduction latine, Louvain, 1856, in-8°. Cette traduction se retrouve, améliorée, dans Funk, *Opp. Patr. apostol.*, II, 1-27.

Après Wetstein et Galland, Mgr Villecourt, Mgr Freppel, *Les Pères apostoliques*, 10e leçon, M. Beelen ont chaudement défendu l'authenticité des deux Lettres aux Vierges. V. *contra*, Harnack, *Gesch. der altchrist. Litter.*, p. 518-519.

§ 9. — *Saint Ignace d'Antioche* (6).

I. Saint Ignace, sa vie et sa mort. — Clément de Rome et Ignace d'Antioche sont les deux plus grands noms de la période obscure qui suit les apôtres et précède les apologistes et les docteurs. Pour Ignace comme pour Clément, les renseignements positifs ou détaillés manquent et, de sa personne, de sa condamnation et de sa mort, on ne saurait presque rien dire, tant il y a peu d'incontestable dans son histoire !

Saint Ignace, nommé aussi Théophore, gouvernait, à la fin du Ier siècle et au commencement du IIe, l'Eglise d'Antioche, en Syrie. Selon une tradition suivie par Origène (1), Eusèbe (2) et saint Jérôme (3), il avait eu pour prédécesseur Evodius, qui avait succédé lui-même à saint Pierre. Eusèbe, dans sa *Chronique* (4), tient que l'épiscopat de saint Ignace s'est prolongé de l'an 2085 à l'an 2123 de l'ère d'Abraham, de la première année du règne de Vespasien à la dixième année du règne de Trajan. En vain, de nos jours (1878), M. Harnack a-t-il essayé de prouver que la liste des évêques d'Antioche avait été remaniée dans la *Chronique* d'Eusèbe, et s'est-il appuyé sur ces prétendus remaniements, pour rapprocher de nous saint Ignace, pour

(1) *Hom.* 6, *in Luc.* : Migne, *P. G.*, t. xiii, col. 1814.
(2) *Hist. eccl.*, iii, 22 : Migne, *P. G.*, xx, 256.
(3) *De vir ill.*, cxvi : Migne, *P. L.* xxiii, 633.
(4) *Ed. Schœne*, ii, 158, 162.

abaisser jusque vers l'an 138 la date de sa mort ; nulle part il n'a trouvé d'écho. Il a lui-même abandonné son hypothèse (1).

Quelques autres données, venues de sources diverses, ne méritent guère créance. Ainsi, au dire des *Constitutions apostoliques* (2), Evodius et Ignace s'assirent en même temps sur le siège d'Antioche, l'un sacré par saint Pierre et l'autre par saint Paul. Saint Jérôme (3) et avec lui une relation de la mort de notre saint, le *Martyrium Colbertinum* ou *Antiochenum* (4), font d'Ignace comme de Polycarpe un disciple de l'apôtre saint Jean. Selon Siméon Métaphraste, Ignace aurait été ce petit enfant que le Sauveur plaça au milieu de ses disciples et leur proposa comme un modèle d'humilité (5) ; mais cette conjecture, probablement, ne repose que sur l'interprétation du nom de Théophore, « porté par Dieu ».

C'est sous Trajan (98-117) que saint Ignace fut conduit à Rome et livré aux bêtes dans l'amphithéâtre. D'après le *Martyrium Colbertinum* (6), Trajan avait prononcé lui-même la sentence, pendant qu'il séjournait à Antioche et qu'il se préparait à marcher sur l'Arménie contre les Parthes, dans la neuvième année de son règne (26 janvier 106 — 26 janvier 107). Ce récit, pourtant, soulève de graves difficultés. Que penser d'abord de l'arrêt rendu par l'empereur en personne ? Le moyen de concilier cette intervention personnelle de l'empereur avec les indications, les prévisions, les craintes des Lettres de saint Ignace (7). et d'expliquer que les auteurs du Martyrium soient seuls

(1) *Die Chronologie*, t. I, p. 381 sqq.

(2) VII, 46 : MIGNE, *P. G.*, I, 1049.

(3) *Chron. ad ann. Abr.*, 2116, 3e de Trajan. EUSÈBE, *Chron. ed. Schœne*, II, 163.

(4) C. I, 1 ; III, 1 : *Opp. Patr. apost.*, ed. Funk, t. I, p. 254-258.

(5) S. MATTH., XVIII, 1 et s.

(6) Ch. II.

(7) *Infra*, II.

à connaître le fait? Il y a plus, la date fixée par ces Actes est une injustifiable erreur matérielle; car la guerre des Parthes n'a commencé qu'en 112, et il reste encore à démontrer que Trajan, avant cette expédition, en avait dirigé lui-même une autre en Orient. Les auteurs de nos Actes ont beau se donner pour les compagnons de saint Ignace, dans son voyage d'Antioche à Rome, pour les témoins oculaires de son martyre; leurs contradictions avec les Lettres mêmes d'Ignace les trahissent; nous n'avons ici qu'un document apocryphe et qui ne mérite, à ce titre, qu'une confiance très limitée.

Saint Ignace mourut, selon nos Actes (ch. VII, I), le 20 décembre, sous le consulat de Sura et de Sénécion, c'est-à-dire, l'an 107 (1). L'Eglise grecque célèbre la fête du saint martyr le 20 décembre (2); l'Eglise latine, au contraire, la célèbre le 1er février. Que saint Ignace soit mort à Rome, l'antiquité l'atteste tout d'une voix. Un chroniqueur de la seconde moitié du VIe siècle, Jean Malala (3), veut que le courageux évêque ait été martyrisé dans l'amphithéâtre d'Antioche, à l'époque de l'effroyable tremblement de terre qui désola cette ville, le 13 décembre 115; aucun historien sérieux n'admettra cette assertion.

II. Les sept Epîtres authentiques de saint Ignace. — Pendant son voyage d'Antioche à Rome, saint Ignace écrivit sept lettres, qui nous ont été conservées. Il est probable que d'Antioche il alla s'embarquer à Séleucie et fit voile pour la Cilicie ou la Pamphylie; après quoi, — ses

(1) La date de la mort de saint Ignace ne laisse pas d'être très discutée. Cf. Kraus, *Hist. de l'Eglise*, éd. fr., t. I, p. 125 et 212. Un seul point est bien établi, c'est que l'évêque d'Antioche fut martyrisé sous Trajan. (N. des T.).

(2) L'institution de cette fête ne date que du Ve siècle; au IVe siècle, l'Eglise d'Antioche célébrait l'anniversaire d'Ignace le 17 octobre. (N. des T.).

(3) *Chronogr.*, XI, éd. Dindorf, p. 276 : Migne, *P. G.*, XCVII, 417.

lettres ne laissent là-dessus aucun doute, — il traversa par terre l'Asie-Mineure. A Smyrne, les soldats qui conduisaient Ignace firent une courte halte, et les délégués d'une foule d'Eglises de l'Asie s'empressèrent auprès du saint confesseur, pour lui témoigner leur vénération. Lui, de son côté, remit aux délégués des lettres où il exprimait à leurs Eglises toute sa reconnaissance. C'est de Smyrne que partirent les lettres aux chrétientés d'Ephèse, de Magnésie et de Tralles.

En les remerciant, le noble prisonnier les exhorte à se serrer le plus possible autour de leurs évêques et les prémunit avec force contre les Judaïsants et les Docètes, ou, d'une façon peut-être plus exacte, contre les Docètes Judaïsants, qui, pour parler avec saint Ignace, vivent en Juifs (1) et dénient au Sauveur une vraie nature humaine, réduisant sa passion à une simple apparence (2). Comment déjouer les séductions de ces hérésies ? Le moyen le plus sûr, répond Ignace, qui ne se lasse pas de recommander ce moyen, c'est une soumission joyeuse aux chefs de l'Eglise. « Ayez à cœur de tout faire en union avec Dieu, ἐν ὁμονοίᾳ θεοῦ ; car l'évêque préside à la place de Dieu, les prêtres forment autour de lui un autre sénat apostolique; aux diacres... est confié le service de Jésus-Christ (3). Révérez les diacres comme Jésus-Christ ; révérez pareillement l'évêque, qui est l'image du Père, et les prêtres qui sont le sénat de Dieu et le collège des apôtres. Sans eux sans les supérieurs ecclésiastiques), il n'y a pas d'Eglise (4) ».

De Smyrne, saint Ignace écrivit une quatrième lettre à l'Eglise de Rome. Peut-être se doutait-il que les chrétiens de Rome avaient, dans l'entourage de Trajan, quelque

(1) *Magn.*, VIII, 1 ; X, 3.
(2) *Trall.*, X.
(3) *Magn.*, VI, 1.
(4) *Trall.*, III, 1.

protecteur assez puissant pour l'arracher à la mort; il avait été régulièrement condamné par le légat de Syrie; mais la sentence pouvait toujours être cassée ou commuée par l'empereur. Il conjure les fidèles, dans les termes les plus touchants, de ne pas entraver son martyre. « C'est votre charité que je crains, car elle pourrait me nuire (1). » « Non, je ne retrouverai pas une pareille occasion pour entrer en possession de Dieu (2). » « Je suis le froment de Dieu, il faut que je sois moulu par la dent des bêtes, pour devenir le pain pur du Christ (3). » Le salut en style oriental, par lequel commence la lettre aux Romains, ne laisse pas d'offrir quelques difficultés ; on en a proposé diverses solutions. Mais, lorsque le martyr d'Antioche appelle l'Eglise de Rome « la présidente de la charité, προκαθημένη τῆς ἀγάπης », ce n'est assurément pas dans les œuvres de charité qu'il veut la placer au premier rang ; ce qui le frappe et ce qu'il fait ressortir, c'est qu'elle préside à l'assemblée de la charité, au corps entier des Eglises ; car chez lui, fréquemment (4), Eglise et charité, ἀγάπη, sont termes synonymes.

Saint Ignace arriva de Smyrne à Alexandria-Troas. Il y fut rejoint par un messager de l'Eglise d'Antioche, qui venait lui annoncer que la persécution de son Eglise avait pris fin. Ce fut d'Alexandria-Troas qu'il écrivit ses lettres à la chrétienté de Philadelphie, à celle de Smyrne et à l'évêque de cette ville, saint Polycarpe.

Dans les deux premières lettres, il remercie les Philadelphiens et les Smyrniotes de leur compatissante charité ; il les adjure et les conjure de se garder des Ebionites et plus encore des Docètes. Ces deux lettres sont, d'un bout à l'autre, inspirées du même esprit et animées

(1) *Rom.*, I, 2.
(2) II, 1.
(3) IV, 1.
(4) Cf. *Trall.*, XIII, 1 ; *Philad.*, XI, 2 ; *Smyrn.*, XII, 1.

du même souffle que les trois lettres aux chrétientés d'Ephèse, de Magnésie et de Tralles. L'union des âmes au sein de l'Eglise et l'obéissance à la hiérarchie ecclésiastique, c'est partout ce qu'Ignace prêche et ce qu'il cherche à graver dans les cœurs. L'obéissance à l'évêque est, à ses yeux, la base de la vie chrétienne. « Je crie à haute voix, avec la voix de Dieu : Tenez-vous à l'évêque, au collège presbytéral et aux diacres (1) » ! « Les fidèles doivent se réunir là où se montre l'évêque, de même que l'Eglise catholique se trouve là où est Jésus-Christ (2). » On rencontre ici, pour la première fois, l'expression d'Eglise *catholique*, servant à désigner l'universalité des fidèles.

Toujours préoccupé du sort de son troupeau, l'évêque priait aussi les Philadelphiens et les Smyrniotes d'envoyer à Antioche des délégués, pour y féliciter leurs frères de la paix qui leur était rendue. Il souhaitait d'adresser la même prière à toutes les autres Eglises de l'Asie-Mineure; son brusque départ d'Alexandria-Troas ne le lui permit pas. Ce vœu, du moins, il l'exprime à saint Polycarpe; à lui d'organiser cette députation de la charité qui consolera l'Eglise d'Antioche de son long veuvage. Le vieil évêque profite de cette occasion pour laisser à saint Polycarpe une série de conseils qui forment un véritable code de direction pastorale.

D'Alexandria-Troas, Ignace parvint à Néapolis, en Thrace, puis traversa, en passant par Philippes, la Macédoine et l'Illyrie. A Dyrrachium (Epidamnus) ou à Apollonie, il reprit sans doute la mer, pour débarquer à Brindes et faire à pied le reste du voyage. Ses vœux furent comblés ; son martyre se consomma sous les yeux des Romains : témoin, nous l'avons vu, la tradition unanime de l'antiquité.

Les lettres de saint Ignace — les dernières leçons, les

(1) *Philad.*, VII, 1.
(2) *Smyrn.*, VIII, 2.

derniers conseils de l'Evêque — sont un des monuments les plus considérables de la littérature chrétienne primitive. On y sent déborder à flots l'amour de Jésus-Christ et de son Eglise, et au feu de cet amour le zèle pastoral s'embraser ; en bien des pages, on dirait un écho de certaines Epîtres de saint Paul. Le style y est partout d'une étrange vivacité, style extraordinaire, inimitable ; la phrase y est surchargée de pensées, pleine de sous-entendus, incorrecte, souvent obscure ; l'élan du génie et la puissance des sentiments, que gênent les règles ordinaires du discours, en font éclater le moule trop étroit. Du point de vue de l'histoire des dogmes, les lettres du martyr d'Antioche, écrites en quelque sorte au seuil du christianisme, offrent une singulière importance ; dès la première heure elles proclament, sans conteste, la constitution de l'Eglise catholique, la primauté de l'Eglise romaine, la prééminence de l'évêque dans chaque Eglise particulière et les trois degrés essentiels de la hiérarchie, diaconat, prêtrise, épiscopat (1).

III. Lettres apocryphes et recueils des lettres. — Eusèbe (2) reconnaît déjà les sept lettres dont nous venons de parler, mais celles-là seules, pour l'œuvre de saint Ignace. Impossible même de nier qu'en les lisant, l'historien ait eu sous les yeux un tout, un recueil complet. Plus tard, on vit encore d'autres lettres et recueils de lettres circuler sous le nom du glorieux martyr.

Le plus ancien de ces recueils, celui que l'usage a nommé la recension longue des Epîtres de saint Ignace, comprend avec les sept lettres authentiques six lettres apocryphes ; mais les lettres authentiques y ont perdu la pu-

(1) Elles attestent aussi, avec le mystère de la sainte Trinité, *Magn.* XIII ; *Eph.* IX, le dogme de la transsubstantiation et de la présence réelle, *Smyrn.* VII, *Philad.* IV. (N. des T.).

(2) *Hist. eccl.*, III, 36.

reté première du texte original ; le faussaire les a plus ou moins interpolées, sauf l'Epître aux Romains. Sont apocryphes la lettre de Marie de Cassobolis à saint Ignace, la réponse du saint et ses lettres aux chrétientés de Tarse, de Philippes, d'Antioche et à un diacre de cette dernière Eglise, Héron.

Dans la lettre placée en tête du recueil, Marie prie le saint martyr d'envoyer sur le siège d'Anazarbe un évêque, son ami Maris, et à l'Eglise de Cassobolis un prêtre du nom d'Eulogius, malgré leur jeunesse et à cause de leur grande vertu. L'Ecriture à la main, elle établit solidement que la jeunesse n'est un obstacle insurmontable ni à la prêtrise ni à l'épiscopat, et saint Ignace, naturellement, dans sa réponse ne peut que se rendre à la force de l'argument. Tout ceci autorise à croire que c'est la pénurie des candidats capables de remplir les hautes charges de l'Eglise, qui provoqua la fabrication du document. Ce fut, à n'en pas douter, la même main qui fabriqua les quatre autres Epîtres apocryphes, interpola les Epîtres authentiques et rassembla les deux groupes de lettres dans le recueil qui nous occupe. Le faussaire est un Apollinariste décidé ; car à deux reprises (1) il refuse nettement une âme humaine au Sauveur. Ce recueil, qui nous est parvenu dans le texte grec primitif et dans une vieille traduction latine, a paru au commencement du V^e^ siècle, en Palestine ou en Syrie ; on ne saurait en abaisser davantage la date. M. Funk identifie le faussaire avec le compilateur des *Constitutions apostoliques*.

Entre la recension longue des lettres de saint Ignace et le recueil qu'Eusèbe avait sous les yeux, il y avait comme une place à prendre ; la place fut prise par un troisième recueil grec et latin, qui, d'une part, nous donne les sept Epîtres authentiques, exemptes de toute interpolation,

(1) *Philad.* v, 2 ; vi, 4.

mais qui, d'autre part, contient cinq Epîtres apocryphes. A ce recueil sied assez bien le nom de *mixte*, qu'il a reçu de M. Funk. La lettre apocryphe aux Philippiens y manque, selon toute apparence par un oubli de l'auteur. L'Epître aux Romains est insérée dans le *Martyrium Colbertinum*, sur lequel se clôt le recueil.

A cette collection mixte, se rattache étroitement un autre recueil, que nous ne possédons plus qu'en langue arménienne ; car en nous donnant, lui aussi, le texte des sept lettres authentiques dans sa pureté primitive, il y annexe les six lettres apocryphes. Le texte arménien dérive d'un texte syriaque, aujourd'hui perdu. On a conservé en syriaque une recension abrégée des trois Epîtres authentiques aux Ephésiens, aux Romains et à saint Polycarpe.

La recension longue des lettres de saint Ignace nous donne, dans un court supplément, la *Laus Heronis*, le panégyrique, par Héron, du saint martyr. Il ne nous est parvenu qu'en latin et dans le dialecte du nord de l'Egypte (memphitique) ; mais c'est en grec qu'il a été très probablement composé (1).

Enfin nous possédons, mais en latin seulement, quatre lettres soi-disant adressées, la première par Ignace à la sainte Vierge, la deuxième par la sainte Vierge à Ignace, les deux autres par saint Ignace à l'apôtre saint Jean, toutes fort courtes et sans ombre d'importance (2). Ces lettres ne remontent pas au-delà du XIII[e] siècle : il est à croire qu'elles ont eu l'Occident pour berceau.

IV. Histoire de la controverse sur l'authenticité des Lettres de saint Ignace. — Il y a des siècles que les

(1) Migne, *P. G.*, v, col. 945-948 ; Funk, *Opp. Patr. apostol.*, t. II, p. 214 ; Lightfoot, *The Apostolic Fathers*, II, p. 893. Lightfoot nous offre aussi, *Ibid.*, p. 893-894, un essai de restitution du texte grec.

(2) Migne, *P. G.*, *Ibid.*, col., 941-946 ; Funk, *Op. cit.*, t. II, p. 214-217 ; Lightfoot, *Op. cit.*, II, p. 653-656.

lettres de saint Ignace mettent les critiques aux prises. Le débat a traversé quatre phases, correspondant chacune à la découverte successive des diverses recensions où ces lettres nous ont été transmises ; l'importance dogmatique de nos Lettres explique seule la persistante vivacité de la controverse. Autant les Epîtres de saint Ignace sont chères au Catholique, autant, par la force des choses, elles doivent éveiller la défiance du Protestant.

De toutes ces Epîtres les plus modernes, celles à l'apôtre saint Jean et à la sainte Vierge avec la réponse de celle-ci, furent les premières à obtenir les honneurs de l'impression, Paris, 1495. Trois ans plus tard, Paris, 1498, Lefèvre d'Etaples publia la version latine de la recension longue, excepté la lettre de Marie de Cassobolis et la réponse de notre saint ; à l'édition de Paris S. Champerius ajouta la réponse d'Ignace, Cologne, 1536. La lettre de Marie n'a jamais, semble-t-il, trouvé place dans cette version.

La version latine avait eu déjà nombre d'éditions, lorsque, vers le milieu du XVI[e] siècle, V. Hartung, plus connu sous le nom de Frid, découvrit et fit paraître, sauf la lettre de Marie de Cassobolis, le texte grec de la recension longue, Dillingen, 1557 ; Isaac Vossius, le premier, publia en grec la lettre de Marie, Amsterdam, 1646. Comme le recueil ne contenait ni les lettres à saint Jean ni la lettre à la sainte Vierge, l'authenticité de ces trois pièces fut aussitôt mise en question, et l'on ne tarda pas à conclure qu'elles décèlent une époque très postérieure.

Quant aux douze lettres que nous possédons à la fois en grec et en latin, elles formèrent, durant le XVI[e] siècle, un bloc : dans le camp des catholiques, on les admit toutes ensemble ; les protestants pour la plupart les rejetèrent sans distinction. Déjà pourtant on voyait percer des opinions mitoyennes, et Abraham Scultetus (1) entre autres

(1) *Medulla theologiæ Patrum*, Amberg, 1598, p. 439 sqq.

soutint avec un plein succès l'idée que les lettres en question sont assurément l'œuvre de saint Ignace, mais que le texte de la recension longue est sans nul doute interpolé ou corrompu.

Vers le milieu du XVII^e^ siècle, parut un nouveau recueil, le recueil *mixte*. Usher, l'archevêque anglican d'Armagh, en découvrit et en fit paraître une vieille version latine, Oxford, 1644. Deux ans après, Jean Vossius en retrouvait le texte grec dans la bibliothèque des Médicis à Florence, et le publiait à Amsterdam, 1646. L'Epître aux Romains seule manquait dans le manuscrit des Médicis ; mais, en 1689, Dom Ruinart, à Paris, la détacha du *Martyrium Colbertinum*, où elle se trouvait englobée. A ce recueil mixte nous devons du moins une recension plus courte des sept lettres connues d'Eusèbe (1), et par là-même la thèse de Scultetus, sur la corruption du texte le plus étendu, recevait une éclatante confirmation. Toutefois, quelques rares théologiens n'ont pas laissé, jusque dans le XIX^e^ siècle, de préférer la recension longue de ces sept lettres, d'en tenir le texte pour le plus pur et le plus ancien. Cette opinion ne trouve plus de défenseurs. Avant de s'accorder à reconnaître l'antériorité de la recension brève, on s'était entendu à peu près sur le caractère apocryphe des six lettres qu'Eusèbe ne nomme pas.

Mais les sept autres lettres sont-elles bien l'œuvre d'Ignace, ou ne sont-elles que le travail d'un faussaire ? C'était la grosse question ; elle a toujours provoqué des réponses contradictoires. Au XVII^e^ siècle, Saumaise, Blondel, Daillé surtout (2), ministre de Charenton, un des meilleurs érudits du parti calviniste, s'inscrivirent en faux contre l'authenticité des sept lettres. Mais l'évêque anglican de Chester, Pearson, la défendit victorieusement

(1) *Hist. eccl.*, III, 36.

(2) *De scriptis quæ sub Dionysii Areopag. et Ignatii Antioch. nominibus circumferuntur*, Genève, 1666.

dans ses *Vindiciæ Ignatianæ* (1), véritable chef-d'œuvre de science et d'érudition (2).

La question entra dans une phase nouvelle, quand, au XIX^e^ siècle, H. Tattam découvrit et que W. Cureton publia, Londres, 1845, le texte syriaque des trois lettres de saint Ignace à saint Polycarpe, aux Ephésiens et aux Romains. Texte notablement plus court que celui de la plus courte recension qu'on eût encore possédée. Cureton n'hésita pas à préférer le texte de la version syriaque au texte grec de la recension brève, qu'il déclara le fruit d'une interpolation faite au IV^e^ siècle, et nombre de théologiens, en Angleterre surtout, embrassèrent l'opinion du savant éditeur. La thèse opposée, qui jusque dans le camp protestant ne manque pas de champions, fait du texte syriaque un simple abrégé du texte grec, et le triomphe de cette thèse paraît aujourd'hui généralement assuré.

Mais les sept Epîtres de la plus courte des deux récensions grecques sont-elles vraiment l'œuvre de saint Ignace ? Il s'en faut que la question soit unanimement résolue. De nos jours encore, une partie des théologiens protestants persistent à dépouiller Ignace de ses lettres, dont ils placent l'origine au milieu du II^e^ siècle, ou même après. Que l'on soit dans l'alternative de n'accepter aucune des sept lettres, ou de les admettre toutes, c'est en général, dans les deux camps, une sorte d'axiome. Quelques critiques ont bien essayé de l'ébranler, et de scinder le sort des Epîtres d'Ignace : ainsi, de toutes les Epîtres, M. Renan n'admet que l'Epître aux Romains ; M. Vœlter, lui,

(1) Cambridge, 1672 ; nouv. édit. Oxford, 1852. Migne en a reproduit la 1^re^ édition, *P. G.* v,. 35-472. Cf. U. Berlière, *Un travail inédit de D. Denis de Sainte-Marthe sur les Epîtres de saint Ignace d'Antioche*, dans la *Revue Bénédictine*, t. XVI, 1899, p. 433-447.

(2) Cf. Duesterdieck, *Quae de Ignatianarum epist. authentia... hucusque prolatae sunt sententiae enarrantur et dijudicantur*, (Progr.), Goettingue, 1843, in-4°.

tient toutes les Epîtres, hormis celle aux Romains, pour authentiques. Purs jeux d'imagination, après tout, que ces hypothèses où la fantaisie prend une trop large part.

V. L'authenticité des sept lettres. — L'authenticité des sept lettres, attestée par une chaîne ininterrompue de témoignages qui remontent aux premières années du IIe siècle, ne saurait, pour un esprit impartial, être mise en question.

Eusèbe (1), on l'a plus d'une fois rappelé, nous parle des sept lettres comme formant ensemble un recueil d'Epîtres sous le nom de saint Ignace d'Antioche ; il les énumère dans l'ordre où elles furent composées, il en rapporte des extraits. Origène (2) cite deux passages de saint Ignace, l'un tiré de l'Epître aux Ephésiens (3), qu'il a trouvé « dans une des lettres, ἐν μίᾳ τῶν ἐπιστολῶν, du martyr, l'autre tiré de l'Epître aux Romains (4). Avant lui saint Irénée (5) citait un passage de l'Epître aux Romains et le mettait dans la bouche du saint évêque : « Quemadmodum quidam de nostris dixit, propter martyrium in Deum adjudicatus ad bestias ». Lucien de Samosate, qui publiait en 167 son curieux petit roman, *De la mort de Peregrinus*, en avait emprunté plusieurs traits, non seulement à l'histoire, mais aux lettres mêmes de saint Ignace, si bien qu'on ne peut guère se refuser à croire qu'il se soit servi, sans dire mot, des Epîtres de notre saint. La lettre de l'Eglise de Smyrne touchant la mort de saint Polycarpe a toujours semblé, dans un passage significatif de son chap. III, un écho de l'Epître aux Romains (6). Enfin saint

(1) *Hist. eccl.* III, 36.
(2) *Prol. in Cant.* et *Hom.* 6 *in Luc* : Migne. *P. G.*, XIII, 70 et 1814.
(3) XIX, 1.
(4) VII, 2-6.
(5) *Adv. Hær.* V, 28, 4 : Migne, *P. G.*, VII, 1200.
(6) V, 2.

Polycarpe lui-même écrivait aux Philippiens (1) : « Quant aux Epîtres d'Ignace, qu'il m'a envoyées, et à toutes celles que je possède de lui, je vous les transmets, comme vous l'avez souhaité. Je les joins à ma lettre. Vous pourrez en tirer un grand profit, car elles contiennent la foi et la patience avec toute édification relativement à Notre-Seigneur. » Si péremptoire est ce témoignage de saint Polycarpe, rendu peu après la mort du martyr d'Antioche, à l'authenticité des lettres dont il s'agit, que nos adversaires se voient contraints de rejeter pareillement comme apocryphe l'Epître de saint Polycarpe, ou du moins de tenir pour interpolés les passages relatifs aux lettres de saint Ignace (2).

Contre les preuves de tradition ou d'autorité, on se plaît à soulever des objections intrinsèques. On prétend qu'il n'est pas croyable que l'évêque d'Antioche ait été condamné à mourir sous la dent des bêtes à Rome ; qu'au temps de saint Ignace l'hérésie n'avait pas encore acquis l'importance ni pris dans l'histoire intérieure de l'Eglise la place que les Epîtres supposent, et surtout que la constitution de l'Eglise nous y apparaît si parfaitement achevée qu'on est ramené forcément à la fin du IIe siècle.

Sans doute, on s'étonne presque de la précision rigoureuse avec laquelle nos lettres distinguent l'évêque des simples prêtres ; partout le caractère monarchique du gouvernement des Eglises est présenté comme un fait accompli. Mais, s'il est vrai, comme il l'est, qu'Hégésippe (3) et, peu après, saint Irénée (4) dressaient déjà une liste des évêques de Rome qui remonte jusqu'aux apôtres ; si l'évêque saint Polycrate, dans sa lettre au pape saint Victor, vers l'an 195, pouvait en appeler à ses prédécesseurs sur

(1) XIII, 2.
(2) Cf. *infra*, § 10, II.
(3) Cf. Eus. *Hist. eccl.*, IV, 22.
(4) *Adv. Hæres.*, III, 3.

le siège d'Ephèse (1), c'en est fait nécessairement de la thèse qui ne place qu'au commencement du IIe siècle le berceau de l'épiscopat.

On ne saurait non plus faire de nos lettres des plaidoyers en faveur de l'autorité des évêques. Elles n'en ont pas le ton, et pas n'était besoin qu'elles le prissent. Elles parlent toujours de l'épiscopat comme d'une institution solidement établie et partout reconnue. La légitimité de cette institution ne soulève pas l'ombre d'un doute ; de rivalité entre l'évêque et les prêtres, il n'y a vestige nulle part.

Bien moins encore a-t-on le droit d'alléguer l'histoire des hérésies contre l'authenticité de nos Epîtres. Pas un des hérésiarques du IIe siècle n'y est nommé une seule fois, et c'est en vain qu'on y a cherché les traces d'une polémique contre la gnose de Valentin. Les doctrines que nos lettres poursuivent sont avant tout des spéculations judaïques, mêlées de gnosticisme, comme celle que professait déjà Cérinthe (2), au temps de l'apôtre saint Jean.

Le martyre de l'évêque d'Antioche, avec tous les détails consignés dans ses lettres, n'a rien qui jure avec les lois et les mœurs du temps. L'appréciation qui refuse le naturel au caractère de saint Ignace, ne relève après tout que du sentiment personnel et n'en peut avoir que la valeur relative et changeante. Mais la création d'un tel caractère par un faussaire serait assurément une énigme indéchiffrable.

VI. Tradition du texte grec des Epîtres ; éditions. — Du recueil des sept lettres ignatiennes qu'Eusèbe avait sous les yeux, il ne nous reste pas de manuscrit. C'est le recueil mixte (cf. *supra*, III) qui nous a transmis sans interpolations le texte primitif de ces sept lettres. Mais le texte original grec du recueil ne nous

(1) Cf. Eus. *Ibid.*, V, 24.
(2) Wurm, dans la *Theol. Quartalschr.* LXXXVI, 1904, 20-38

est parvenu que dans un manuscrit unique et défectueux du XI^e siècle, le *Codex Mediceo-Laurentianus* de Florence, où manque totalement une des Epîtres authentiques, l'Epître aux Romains. Le texte primitif de l'Epître aux Romains, ne nous a été rendu qu'enchâssé dans le *Martyrium Colbertinum*, manuscrit de la Bibliothèque de Colbert, aujourd'hui à la bibliothèque nationale. La vieille version latine du recueil mixte peut rivaliser d'importance avec le manuscrit grec de ce recueil ; on dirait un décalque servile du texte grec et, partant, elle a pour la critique du texte original une très haute valeur. Il faut tenir compte, en outre, de la version syriaque, malheureusement très mutilée, et de la version arménienne aussi bien que du texte grec de la recension longue des lettres de saint Ignace.

La recension longue nous est conservée dans plusieurs manuscrits. Des quatre manuscrits principaux le premier est sans contredit un codex du x^e ou du XI^e siècle, le *Codex Monacensis, olim Augustanus*, qui servit de base à l'édition princeps, Dillingen, 1557. V. pour plus amples détails, Funk, *Opp. Patr. apostol.*, II, p. XXV-XXXVIII.

La première édition des Epîtres authentiques, sauf l'Epître aux Romains, fut l'œuvre d'Isaac Vossius, Amsterdam, 1646, d'après le codex de Florence ; Dom Ruinart publia l'Epître aux Romains, Paris, 1689, d'après le manuscrit de la bibliothèque de Colbert. Migne, *P. G.*, V, 625-728, a emprunté le texte d'Héfélé, *Opp. Patr. apostol.*, 3^e éd., Tubingue, 1847. Parmi les éditions les plus récentes et les meilleures, on compte celles de Zahn, *Patr. apostol. opp.* fasc. 2. Leipzig, 1876 ; — de Funk, *Opp. Patr. apostol.*, t. I, Tubingue, 1878, 1887, 1891 ; — de Lightfoot, *The Apostolic Fathers*, Part. II, 2 vol., Londres, 1885, 1889.

La recension longue des lettres ignatiennes a été publiée pour la première fois en grec par V. Hartung, dit Frid, Dillingen, 1557. Vinrent ensuite les éditions de G. Morel, Paris, 1558, et de Gesner, Zurich, 1559. Migne, *P. G.*, V, 729-941, donne la recension longue d'après Cotelier, *Patres ævi apostol.*, t. II. On en doit des éditions nouvelles à Zahn, *l. c.*, p. 174-296 ; Funk, *l. c.*, II, 46-213 ; — Lighfoot, *l. c.*, II, 709-857. Cf. Funk, *Kirchengeschichtl. Abhandl. u. Untersuch.*, t. II, p. 347-359 ; Holzhey, dans la *Theol. Quartalschrift*, t. LXXX, 1898, p. 380-390, A. Amelungk, dans la *Zeitschr. f. wissensch. Theol.*, t. XLII, 1899, p. 508-581.

VII. Anciennes versions des Epîtres. — Il nous reste une version latine de la recension longue des lettres ignatiennes aussi bien que du recueil mixte. Mais la recension longue n'a pas la lettre de Marie de Cassobolis, et c'est au recueil mixte que l'empruntent d'ordinaire les éditeurs de cette recension. M. Funk a étudié les éditions et les manuscrits de la recension longue, dans la *Theol. Quartalschr.*, 1881, t. LXIII, p. 137-145. Editions nouvelles de Zahn, *l. c.*, p. 175-296 ; — de Funk, *l. c.*, II, 47-213. M. de Lagarde a fait paraître en deux colonnes parallèles la recension longue et le recueil mixte, Gœttingue, 1882, in-4°. Le recueil mixte a été réédité de nos jours par Funk, *Die Echtheit der Ignatianischen Briefe aufs neue verteidigt*, p. 151-204, Tubingue, 1883 ; et par Lightfoot, *l. c.*, II, 597-652.

On trouve dans cette édition de Lightfoot, t. II, 659-687, une version syriaque des trois lettres à saint Polycarpe, aux Ephésiens, aux Romains, sous leur forme abrégée, — la version publiée en 1845 par Cureton — et de divers fragments des autres épîtres authentiques sour leur forme primitive. Sur les précédentes éditions et études de ces textes syriaques, V. Nestle, *Syrische Grammatik*, 2e part., p. 54, Berlin, 1888. Il fut fait de la version syriaque, vers la fin du Ve siècle, une traduction arménienne qui s'est conservée tout entière. Pétermann l'a publiée dans son édition des lettres ignatiennes, Leipzig, 1849, in-8°. — Lightfoot n'a pas inséré dans son édition la traduction arménienne. En revanche, il nous donne, II, 861-864, des fragments de la lettre apocryphe à Héron (ch. VIII-IX) et des fragments de la lettre authentique aux Smyrniotes (ch. I-VI dans le dialecte du sud de l'Egypte (thébain). M. l'abbé Martin a fait paraître ces fragments dans le même dialecte et en latin, *Analecta sacra* du cardinal Pitra, t. IV, p. 225-257, 277-279, Paris, 1883.

§ 10. — *Saint Polycarpe de Smyrne* (7).

I. Biographie. — A côté de la figure austère et passionnée du martyr d'Antioche, l'Asie-Mineure du Ier et du IIe siècles nous en offre une autre, d'un relief peut-être moins puissant, non d'un moindre attrait, l'énergique et calme figure de ce Polycarpe qu'unissait à saint Ignace

une affection mutuelle, et en qui l'Orient révérait le dernier témoin de l'âge apostolique, le dernier écho de la voix des apôtres et du Sauveur. Comme la figure de saint Clément et de saint Ignace, celle de Polycarpe est enveloppée d'ombres. C'est à saint Irénée surtout que l'on doit les rares jets de lumière qui traversent ces ombres et font ressortir, avec le zèle de Polycarpe pour la foi, sa haine vigoureuse de l'hérésie. L'évêque de Lyon avait été son disciple vers l'an 140. Jusque dans sa vieillesse il garda nette et vivante au fond de son âme l'image du maître vénéré.

« Je pourrais encore, écrit saint Irénée à l'un de ses anciens condisciples (1), te dire le lieu où était assis le bienheureux Polycarpe, lorsqu'il prêchait la parole de Dieu. Je le vois entrer et sortir : sa démarche, son extérieur, son genre de vie, les discours qu'il adressait à son peuple, tout est gravé dans mon cœur. Il me semble encore l'entendre nous raconter de quelle manière il avait conversé avec Jean et avec les autres qui avaient vu le Seigneur, nous rapporter leurs paroles et tout ce qu'il avait appris d'eux touchant Jésus-Christ, ses miracles et sa doctrine ». « Polycarpe, écrivait ailleurs saint Irénée (2), n'enseignait jamais rien qu'il ne l'eût appris de la bouche des apôtres, que l'Eglise ne le proclamât, et que, partant, cela ne fût vrai. » C'est, à n'en pas douter, de l'apôtre saint Jean qu'il s'agit dans la lettre à Florinus ; Tertullien (3) ajoute même que l'apôtre saint Jean avait établi Polycarpe évêque de Smyrne ; mais saint Irénée (4) se contente de dire que « les apôtres » l'avaient élevé à l'épiscopat. Eusèbe (5) suit saint Irénée, saint Jérôme Tertullien (6). Quand saint

(1) *Ep. ad Florinum*, ap. Eusèbe, *Hist. eccl.*, v. 20 : Migne, *P. G.*, xx, 485.

(2) *Adv. haeres.*, iii, 3, 4.

(3) *De præscript.*, ch. xxxii : Migne, *P. L*, ii, 45.

(4) *Adv. hær.*, iii, 3, 4 : Migne, *P. G.* vii, 851.

(5) *Hist. eccl.*, iii, 36 : Migne, *l. c.* xx, 288.

(6) *De vir. ill.*, ch. xvii : Migne, *P. L.*, xxiii, 635.

Ignace dans son pénible voyage passa par Smyrne, saint Polycarpe y remplissait déjà la charge épiscopale (1). Sous le pontificat de saint Anicet, à la fin de 154 ou dans les premiers mois de 155, nous trouvons saint Polycarpe à Rome, traitant avec le pape, selon saint Irénée (2), diverses affaires, selon Eusèbe (3) et saint Jérôme (4), la question du jour de la célébration de la Pâque. Leurs entrevues n'eurent pas tout le succès désiré ; « car Anicet ne put décider Polycarpe à rompre avec une coutume qu'il avait toujours observée avec saint Jean, le disciple de Notre-Seigneur, et avec les autres apôtres qu'il avait connus, et Polycarpe ne décida pas non plus Anicet à se rallier à cet usage, le pape déclarant qu'il devait s'en tenir à l'usage de ses prédécesseurs, τῶν πρὸ αὐτοῦ πρεσβυτέρων. Aucune mésintelligence ne s'éleva néanmoins entre eux ; Anicet fit même à Polycarpe l'honneur de l'inviter à célébrer les saints mystères à sa place, et ils se quittèrent en paix (5) ». A Rome, saint Polycarpe convertit beaucoup de Valentiniens, de Marcionites et d'autres hérétiques « à l'Eglise de Dieu (6) ». Un jour, dit saint Irénée (7), qu'il rencontra Marcion, — dans les rues de Rome, selon saint Jérôme (8), — l'hérésiarque lui demanda s'il le connaissait. « Oui, répartit l'évêque, je te connais pour le premier né de Satan. » Peu après son retour de Rome, saint Polycarpe couronnait sa vie par le martyre.

Une *Lettre de l'Eglise de Smyrne* (9), écrite peu de temps après la mort du vieil évêque, nous en apprend avec détails

(1) Cf. *supra*, § 9, II.
(2) *Ep. ad Victorem* : Eus. *H. eccl.*, V. 24.
(3) *Hist. eccl.*, IV, 14.
(4) *De vir. ill.*, 17.
(5) Irén., *l. c.*
(6) Irén., *Adv. hæres.*, III, 3, 4.
(7) *L. c.*
(8) *L. c.*
(9) V. *infra*, § 59,

les circonstances. Sommé par le proconsul de maudire le Christ : « Il y a quatre-vingt-six ans que je le sers, répondit Polycarpe, et il ne m'a jamais fait de mal ; comment pourrais-je outrager mon roi et mon Sauveur (1) ? » Il fut condamné au bûcher, et, comme les flammes l'épargnaient, un coup de poignard l'acheva (2). C'était un samedi, le deuxième jour du mois Xanthicus (23 février), sous le proconsulat de Statius Quadratus (3). M. Waddington (4), le premier, est parvenu, ce semble, à fixer approximativement la date de ce proconsulat : Statius Quadratus a été proconsul d'Asie, soit en 154 et 155, soit en 155 et 156. Ce qui fait placer en 155 la mort de saint Polycarpe, c'est que le 23 février de cette année-là tombait réellement un samedi.

II. L'Epître aux Philippiens. — Saint Irénée (5) parle de lettres que saint Polycarpe adressa, « les unes aux Eglises voisines, pour les affermir (dans la foi), les autres à quelques frères, pour les instruire et les admoneste r ». Ailleurs (6), il écrit : « Nous avons aussi de Polycarpe une lettre excellente, ἱκανωτάτη, aux Philippiens, où ceux qui songent et veulent travailler à leur salut peuvent apercevoir le caractère de sa foi et sa manière de prêcher la vérité ». Eusèbe (7) cite de cette lettre deux longs passages, ayant trait à saint Ignace et à ses Epîtres, et remarque plus

(1) *Mart. S. Polyc.* IX, 3.
(2) *Ibid.*, XVI.
(3) *Ibid.*, XXI. Cf. VIII, 1.
(4) *Mémoire sur la chronologie de la vie du rhéteur Aelius Aristide*, Paris, 1867, dans les *Mém. de l'Acad. des inscriptions*, t. XXVI, 1re partie, p. 232-241. *Contra*, W. SCHMID, *Die Lebensgesch. des Rhetors Aristides*, dans le *Rhein. Museum f. Philol.*, Nouv. série, t. XLVIII, 1893, p. 53-83. Cf., sur les discussions touchant la mort de saint Polycarpe, Ad. HARNACK, *Die Chronologie...* t. I, p. 334-356.
(5) *Ep. ad Florin.* : Eus., *Hist. Eccl.*, V, 20.
(6) *Adv. Hæres*, III, 3-4.
(7) *Hist. eccl.* III, 36.

loin (1) que saint Polycarpe fait dans sa lettre plus d'un emprunt à la première Epître de saint Pierre. Saint Jérôme enfin nous apprend (2) que la lettre de saint Polycarpe aux Philippiens se lisait encore publiquement de son temps dans les Eglises de l'Asie, « in Asiæ conventu (3) ».

Grande avait été l'activité apostolique de Polycarpe ; il ne nous en reste toutefois qu'un seul monument, sa lettre aux Philippiens ; ses autres lettres ne sont pas arrivées jusqu'à nous. Philippes était une des villes où saint Ignace avait séjourné en traversant la Macédoine ; et les Philippiens, dociles à la recommandation du martyr, avaient félicité l'Eglise de Syrie de la paix qu'elle avait recouvrée (4). Ils avaient chargé saint Polycarpe de transmettre leurs félicitations aux fidèles d'Antioche ; en même temps, ils priaient l'évêque de Smyrne de leur envoyer une copie des Epîtres que saint Ignace avait écrites aux Eglises de l'Asie-Mineure et à lui-même. Polycarpe se rendit à leurs vœux, et il accompagna son envoi de la lettre qui nous occupe.

Cette lettre est une précieuse exhortation morale, « pleine à chaque page d'enseignements clairs et simples, selon le ton de l'exégèse sacrée dans l'Eglise » (5). Polycarpe y trace rapidement le tableau des devoirs généraux de la vie chrétienne ; après quoi il passe aux devoirs d'état ; il prémunit d'abord contre l'avarice, qui est la racine de tout le mal ; puis, les époux, les veuves, les diacres, les jeunes gens des deux sexes, les prêtres, reçoivent de pressants conseils appropriés à leur condition. Polycarpe,

(1) IV, 14.

(2) *De vir. ill.*, 17.

(3) L'expression manque de netteté. Peut-être saint Jérôme l'avait-il empruntée d'un auteur plus ancien qui nous est inconnu. Personne, avant lui, n'avait signalé l'emploi liturgique de la lettre aux Philipiens. Cf. HARNACK, *Gesch. d. altchr. Litt.* t. I, p. 71. (N. DES T.)

(4) Cf. *supra*, § 9, II.

(5) PHOTIUS, *Bibl. Cod.* 126 : MIGNE, *P.G.*, CIII, 408.

en maints endroits, reproduit à peu près littéralement l'Epître de saint Clément de Rome aux Corinthiens (1). Il est persuadé que saint Ignace « occupe à côté de Notre-Seigneur la place qu'il a méritée » (2), mais il demande en terminant qu'on lui donne quelques détails sur son martyre, dont il ignore les circonstances (3) ; la lettre par conséquent a suivi de près la mort de l'évêque d'Antioche.

Cette lettre aux Philippiens atteste l'authenticité des Epîtres de saint Ignace (4). Pour en infirmer le témoignage, les adversaires des Epîtres ignatiennes ont tantôt nié l'intégrité, tantôt rejeté l'authenticité de la lettre de saint Polycarpe. A les entendre, l'auteur des Epîtres ignatiennes aurait encore fabriqué, pour cacher sa première fraude, sinon toute la lettre de saint Polycarpe, du moins les passages de cette lettre qui se rapportent à l'évêque d'Antioche et à ses Epîtres. Mais ce dernier soupçon ne tient pas contre une étude attentive du texte de notre lettre : l'unité de style et de ton, les réminiscences de la première Epître de saint Clément qu'on rencontre d'un bout à l'autre, tout y atteste hautement l'œuvre d'une seule et même main. La lettre de saint Polycarpe doit donc être admise tout entière ou rejetée tout entière. Mais la seconde hypothèse a contre elle, nous l'avons vu, le témoignage écrasant de saint Irénée. Il y a plus, on n'a jamais voulu se défaire de l'Epître aux Philippiens, que parce qu'elle proclame l'authenticité des Epîtres ignatiennes. Admettons, par impossible, que tout, Lettre de Polycarpe et Lettres d'Ignace, soit décidément apocryphe ! Comment, avec la saisissante diversité des styles, tout attribuer au même faussaire ? Le Pseudo-Ignace n'aurait été fabriqué que pour assurer le triomphe de l'épiscopat sur le sys-

(1) Cf. *supra*, § 7, II.
(2) Ch. IX.
(3) Ch. XIII, 2.
(4) Cf. *supra*, § 9, V.

tème presbytérien, et le pseudo-Polycarpe non seulement ne défend pas l'épiscopat, mais le passe complètement sous silence ! Le nom d'évêque, ἐπίσκοπος, n'y est pas une seule fois prononcé !

III. Fragments sous le nom de saint Polycarpe. — Dans une *Chaîne* latine des quatre Evangiles, F. Feuardent, le premier, trouva, sous le nom de saint Polycarpe, cinq scolies assez courtes sur Matth., XIX, 5, XX, 23; Marc, I, 1 sqq.; Luc, XIV, 12; Jean, XVII, 4, et les publia en 1639, dans son édition de saint Irénée (1). Le compilateur de cette *Chaîne*, peut-être Jean Diacre, dans la seconde moitié du IX^e^ siècle, les avait empruntés aux *Responsionum capitula* de l'évêque Victor de Capoue, mort en 554, lequel, en les citant, les attribuait à l'évêque de Smyrne. L'authenticité de ces fragments est on ne peut plus suspecte. Par contre, il est bien sûr qu'il faut ranger saint Polycarpe parmi ces anciens, πρεσβύτεροι, dont saint Irénée nous a conservé diverses sentences.

IV. Tradition de l'Epître aux Philippiens ; éditions. — Les manuscrits grecs de l'*Epître aux Philippiens* s'arrêtent tous à la fin du ch. IX, avec les mots καὶ δι' ἡμᾶς ὑπο (Cf. *supra*, § 7, IV). Cette lacune toutefois est réduite par la citation que fait Eusèbe, *Hist eccl.* III, 13-15, du chap. XIII. Une vieille version latine, la seule connue, contient la lettre entière, d'un bout à l'autre. — Antiochus, moine de Saint-Sabas, en Palestine, a cité dans ses Pandectes (Cf. *infra*, § 106, III) quelques passages de notre Epître. M. Cotterill, *Journ. of. Philol.*, 1891, vol. XIX, p. 241-285, en a tiré cette conclusion étrange que l'Epître est l'œuvre d'Antiochus. V. *contra*, Taylor, *Ibid.*, 1892, t. XX, p. 65-110. — M. l'abbé Martin a publié quelques courtes ci-

(1) Nouv. édit. par Migne, *P. G.*, t. V, col. 1025-1028 ; Zahn, *Gesch. des neutestamentl. Kanons*, t. I, 2, 782 sqq. ; Lightfoot, *Op. cit.*, II, 1001-1004. Zahn admet l'authenticité de ces fragments, hormis la phrase finale du second. Nul doute que les deux autres fragments latins publiés par D. Pitra, *Spicileg. Solesmense*, Paris, 1852, p. 266-267, cf. Migne, *Ibid.*, t. V, col. 1027-1028, ne soient apocryphes.

tations arméniennes et syriaques de la Lettre aux Philippiens. V. PITRA, *Analecta sacra*, t. IV, p. 4. 281 et 5. 282, Paris, 1883.

La version latine a été publiée par Lefèvre d'Etaples, à Paris, dès 1498. Le P. Halloix le premier publia le texte grec, ch. 1-9, en 1663, à Douai. MIGNE, *P. G.*, v. 1005-1016, a reproduit le texte d'HÉFÉLÉ, *Opp. Patr. apostol.* 3e éd. Tubingue, 1847. — Les éditions les plus récentes et les meilleures sont celles de ZAHN, *Ignatii et Polycarpi epistulæ...* (*Patr. Apostol. opp...* fasc. 2) Leipzig, 1876; — FUNK, *Opp. Patr. Apostol.* t. I, Tub, 1878, 1887, — LIGHTFOOT, *The Apostolic Fathers*, Part. II, *S. Ignatius S. Polycarp.*, 2 vol. Londres, 1885, 1889. — G. Volkmar s'est servi des éditions de MM. Zahn et Funk pour éditer la lettre de saint Polycarpe ; mais il en effaça tous les passages qu'A. RITSCHL, *Die Entstehung der altkath. Kirche*, p. 584 et s., 2e éd. Bonn, 1857, avait signalés comme des interpolations du fabricateur des lettres ignatiennes, et il intitula son travail *Epistulam Polycarpi Smyrnæi genuinam subjuncta interpolatione Ignatiana, recensuit*, G. V., Zurich, 1885, in-4°. — M. ZAHN, *l. c.*, et M. FUNK, *Die Echtheit der Ignatianischen Birefe*, p. 205-212, Tub. 1883, ont réédité de nos jours la vieille version latine de la Lettre aux Philippiens (MIGNE, *P. G.* v, 1015-1022).

§ 11. — *Le Pasteur d'Hermas* (8).

I. Esprit et division du livre. — L'étendue de l'ouvrage, la richesse du fond et l'originalité de la forme, tout assure au *Pasteur d'Hermas* une place à part dans la littérature de l'âge apostolique. L'ouvrage se compose de cinq *Visions*, ὁράσεις, de douze *Préceptes*, ἐντολαί, et de dix *Similitudes*, παραβολαί. Mais le triple aspect que le livre a tour à tour revêtu n'en exige nullement la division en trois parties. Hermas lui-même, ou l'ange qui lui parle, distingue (1) deux parties seulement : les quatre premières visions, qui montrent à l'auteur l'Eglise sous les traits d'une matrone, puis les Préceptes et les Similitudes, que

(1) Vis. v, 5.

l'ange de la pénitence, sous la figure d'un Pasteur, apporte avec lui. La distinction n'a d'autre signe ni d'autre base que le changement des personnages, organes et interprètes des révélations d'en haut, ici la Matrone, là le Pasteur (1). Ce fut le Pasteur qui donna son nom à tout l'ouvrage. Aussi bien y entre-t-il en scène dès la première partie, sans néanmoins avoir déjà les traits d'un Pasteur et en n'y jouant qu'un rôle secondaire (2).

Les quatre premières Visions indiquent la raison et tracent l'esquisse du livre ; les Préceptes et les Similitudes, avec la cinquième Vision pour préface, ne sont que le prolongement des Visions et leur développement moral (3). Mais toutes les révélations dont Hermas est honoré se ramènent à l'idée de pénitence, de réforme intérieure. La pénitence, Hermas doit se la prêcher d'abord à lui-même et à sa famille ; il doit la prêcher ensuite à l'Eglise de Rome, l'Eglise mère, et à l'Eglise universelle. Renouveler et purifier les âmes, au sein du clergé comme dans la société laïque, voilà le but et la mission de l'ouvrage. La grande raison de cet appel à la pénitence, c'est, Hermas le laisse entendre à chaque page, l'imminence de la persécution et l'approche de l'avènement de Jésus-Christ, le souverain juge.

II. Analyse du livre. — La première partie du Pasteur, en quatre Visions, nous met sous les yeux quatre apparitions de la Matrone qui personnifie l'Eglise. La première fois, on voit paraître une femme âgée, décrépite, obligée par sa faiblesse de rester assise sur un fauteuil ; c'est le symbole de l'Eglise victime ici-bas du péché (4). On aperçoit, la deuxième fois, une femme debout, la sérénité de

(1) Sim. IX, 1, 1-3.
(2) Vis. II, 4, 1 ; 10, 7.
(3) Vis. V, 5 ; Sim. IX, 1, 1-3.
(4) Vis. III, 11.

la jeunesse sur les traits, mais le teint flétri et les cheveux grisonnants : figure de l'Eglise qui, dans l'espérance du pardon, expie ses péchés (1). La troisième Vision nous offre la vieille femme pleinement rajeunie, sauf ses cheveux qui grisonnent encore : c'est l'Eglise des âmes justifiées, qui sont exemptes de péchés graves, mais dont la vie terrestre ne saurait être toujours à l'abri des fautes et des imperfections (2). On dirait enfin, dans la quatrième Vision, une jeune fiancée, qui sort, brillamment parée, de la chambre nuptiale : image de l'Eglise lavée de toutes ses taches, et telle qu'aux derniers jours seulement on la pourra contempler (3). Tout va, dans la personne de la Matrone aussi bien que dans son langage, à prêcher de plus en plus la pénitence.

De ces quatre Visions la plus importante est, sans contredit, la troisième : la Vision de la Tour (4), qu'Hermas a développée dans la VIII^e^ et dans la IX^e^ Similitudes. Cette tour immense, aux murs étincelants, qui s'élève au-dessus des eaux, c'est l'Eglise ou plutôt l'assemblée des saints, des fidèles encore vivants ou déjà sortis de ce monde, qui ont inviolablement gardé la grâce de leur baptême. Les pierres éparses près de la tour, sans qu'on en fasse usage et dont on ne peut se servir dans le moment, ce sont les pécheurs à qui des fautes graves ont ôté la grâce du baptême, et qui se trouvent exclus par là même de l'assemblée des saints ; mais ces pécheurs, comme autant de pierres taillées et retaillées sous les coups de la pénitence, fini-

(1) Vis. III, 12.
(2) Vis. III, 13.
(3) Vis. IV, 2-3.
(4) « Cette tour symbolique est aussi entrée dans les souvenirs de la poésie et de l'art chrétiens. On la trouve figurée dans une peinture des catacombes de Naples, et Prudence s'en est souvenu, lorsqu'à la fin de sa *Psychomachia*, il nous dépeint le temple mystique que les vertus triomphantes bâtissent au Seigneur. » BOISSIER, *La fin du Paganisme*, t. II, p. 22 (N. DES T.).

ront par s'ajuster au bâtiment et par entrer dans la construction de la tour (1).

La cinquième Vision nous amène au seuil de la seconde partie du livre. Les douze Préceptes forment le code abrégé de la morale chrétienne. En tête de tous les Préceptes, Hermas place la foi en un seul Dieu (2) ; puis il recommande la simplicité et la charité (3) ; le culte de la vérité (4), la pureté, dans le mariage comme dans le célibat (5), la patience et la douceur (6) ; il faut encore savoir distinguer les inspirations des bons anges d'avec les suggestions des mauvais (7), craindre le Seigneur (8), vivre, dans la tempérance (9), se confier en Dieu (10), fuir la tristesse et l'abattement (11), se garder des faux prophètes (12) déclarer la guerre aux coupables convoitises (13).

Les dix Similitudes ont avec les Visions une frappante analogie ; ici et là, même caractère, celui d'une apocalypse. Dans une série de tableaux, que le Pasteur explique à Hermas, se dévoilent successivement nombre de vérités et de règles chrétiennes. La première Similitude prémunit contre l'attachement excessif aux biens de la terre ; la seconde prêche d'une façon charmante la loi de l'aumône. Les deux suivantes ne dépeignent pas avec moins de fraîcheur et de précision le mélange des justes et des pécheurs en ce monde et leur séparation à la fin des temps. Impos-

(1) Vis. III, 5, 5.
(2) Mand. I.
(3) II.
(4) III.
(5) IV.
(6) V.
(7) VI.
(8) VII.
(9) VIII.
(10) IX.
(11) X.
(12) XI.
(13) XII.

sible, en hiver, de distinguer les arbres morts d'avec les arbres vivants; mais vienne l'été, et, pendant que, parmi les arbres, les uns se recouvrent de feuilles et de fruits, les autres demeurent arides et desséchés. Ainsi, sur la terre, les pécheurs et les justes vivent confondus ensemble; mais, là-haut, les bonnes œuvres des justes les feront reconnaître à jamais. La cinquième Similitude met en relief le mérite du jeûne. La sixième fait ressortir la nécessité de la pénitence, et la septième le prix de la tribulation.

Dans les huitième et neuvième Similitudes on retrouve, agrandie et semée d'épisodes variés, la troisième Vision. L'Eglise est comparée à un saule immense. Les branches du saule ont la vie dure ; fussent-elles arrachées de l'arbre, les branches visiblement flétries peuvent encore, si on les replante et qu'on les arrose largement, reverdir et refleurir (1). Ainsi, ceux-là mêmes que des fautes graves ont retranchés dans l'Eglise de la communion des vivants, peuvent, en faisant pénitence et en recourant aux moyens de salut dont l'Eglise garde le dépôt, renaître et revivre; ils peuvent, en d'autres termes, entrer dans la tour (2).

La neuvième Similitude reprend cette image de la tour, et l'envisage sous tous ses aspects. L'Eglise y apparaît comme l'Israël nouveau, comme l'édifice « bâti sur le fondement des prophètes et des apôtres, et dont le Fils éternel de Dieu est la pierre angulaire ». La tour n'est pas encore achevée (3) ; le maître vient pour retirer les pierres détériorées et les remettre au Pasteur, afin qu'il les taille et les nettoie (4) ; une foule de pécheurs devront à la pénitence de revivre au sein de l'Eglise et de recouvrer ainsi leur place dans l'Eglise glorieuse de l'éternité. Enfin, dans la dixième Similitude, l'ange de la pénitence avertit encore

(1) Sim. XIII, 2, 7.
(2) Sim. VIII, 6, 6.
(3) Sim. IX, 5, 1-2.
(4) Sim. IX, 6-7.

Hermas de purifier par la pénitence sa propre maison ; il le presse en même temps d'appeler à la pénitence tous les hommes. « Car c'est par amour pour vous que la construction de la tour est restée interrompue ; si vous ne vous hâtez de faire le bien, la tour s'achèvera, et vous en serez exclus (1) ».

III. L'auteur ; son autobiographie. Le jugement de l'antiquité. — En maints endroits (2) l'auteur du Pasteur se désigne lui-même sous le nom d'Hermas, sans préciser davantage. Esclave de naissance, son maître le vendit, jeune encore, dans Rome, à une certaine Rhodé, qui plus tard l'affranchit. Il se maria, s'en alla faire ailleurs le commerce, et, sans être le moins du monde un type de probité, y réussit à merveille. Mais la grosse fortune qu'il gagna, ne laissa pas d'avoir sur sa famille comme sur lui une fâcheuse influence. Sa femme mérita plus d'un reproche, ses fils allèrent jusqu'à renier leur foi dans la persécution et à dénoncer leurs propres parents. Le châtiment du ciel ne se fit pas attendre. Hermas perdit la fortune qu'il avait amassée si vite, et vécut depuis lors à Rome dans une situation très modeste ; il cultivait un champ aux portes de la ville. C'est dans ce champ, sur la route qui va de Rome à Cumes, qu'il eut ses révélations.

Un passage, à la fin de la seconde Vision, présente un particulier intérêt. Hermas reçoit de la Matrone l'ordre d'étendre ses avertissements à tous les chrétiens. « Fais, lui dit-elle, deux exemplaires de ton livre, l'un pour Clément, l'autre pour Grapta. Clément aussitôt l'enverra dans les villes étrangères, c'est le devoir de sa charge ; Grapta l'expliquera aux veuves et aux orphelins ; pour toi, tu l'interpréteras à Rome même, de concert avec les prêtres qui président l'Eglise (3). » Grapta était, selon

(1) Sim. x, 4, 4.
(2) Vis. i, 1, 4 ; 2, 2 ; 4, 3 ; ii, 2, 2, etc.
(3) Vis, ii, 4, 3.

toute apparence, une diaconesse ; Clément paraît être le pape ; il est à la tête de l'Eglise romaine, et c'est à lui d'en transmettre au loin la doctrine. Sans nul doute Hermas parle de saint Clément de Rome (1) et probablement fait allusion à la célèbre Epître de Clément aux Corinthiens. Hermas se donnerait donc lui-même pour un contemporain de l'illustre pontife.

Selon Origène (2), le Pasteur eut pour auteur cet Hermas que saint Paul salue dans l'Epître aux Romains (3) : conjecture sans fondement traditionnel, mais qu'ont reproduite nombre d'écrivains orientaux. Origène est aussi très enclin, il s'empresse de l'ajouter, à tenir le Pasteur pour un livre inspiré. Il ne laisse pas de témoigner que son opinion, qui était avant lui très probablement celle de saint Irénée et de Clément d'Alexandrie, se heurtait à de nombreux démentis. Quatre fois, en citant le Pasteur, il atténue la portée de sa citation : « Si cui tamen placeat eum legere, recipere ». Ailleurs il avoue que le livre ne passe pas aux yeux de tous pour une Ecriture inspirée, θεῖα γραφή (4), que plusieurs même n'en font point de cas (5). Néanmoins, à tout prendre, le Pasteur a toujours joui en Orient d'une grande autorité. Fréquemment on l'y regarda, jusque dans le IV^e^ siècle, comme un manuel de la plus haute utilité pour l'instruction des catéchumènes, et on le lisait publiquement dans les églises (6).

Bien moins favorable fut le jugement de l'Occident. Déjà l'auteur du fragment de Muratori s'élevait, avec la dernière énergie, contre la croyance au caractère inspiré du Pasteur, et fournissait en même temps sur l'origine de

(1) Cf. *supra*, § 8.
(2) *Comm. in Rom.*, livr. x, 31 : Migne, *P. G.*, xiv, 1282.
(3) xvi, 14.
(4) *Comm. in Matth.* xiv, 21 : Migne, *P. G.*, xiii, 1240.
(5) *De princ.*, iv, 11 : Migne, *P. G.*, xi, 365.
(6) Eusèbe, *Hist. eccl.*, iii, 3 : Migne, *P. G.*, xx, 217.

l'ouvrage un renseignement positif. Dans son catalogue des livres du Nouveau Testament (1), il l'attribuait à un frère du pape Pie Ier (vers 140-154 ou 155). Ce dut être, dans l'Eglise d'Occident, au déclin du IIe siècle, une idée fort répandue que le Pasteur ne peut aspirer au rang des livres canoniques et ne mérite qu'une confiance limitée. On ne saurait s'expliquer autrement l'attitude de Tertullien. Catholique, Tertullien nomme simplement le Pasteur un livre, « Scriptura » (2) ; après sa chute, il ne tarit pas d'outrages contre « ce pasteur des débauchés » (3).

Plus tard le Pasteur, en Occident, perdit tellement de son intérêt et tomba si fort en désuétude, que saint Jérôme put écrire (4) qu'il était « à peu près inconnu des latins ».

IV. L'auteur (suite). **La critique moderne.** — La plupart des critiques modernes s'en sont rapportés, quant à l'origine du Pasteur, au fragment de Muratori ; et, de fait, quelles raisons alléguer pour révoquer en doute la véracité de ce témoignage ! Il est vrai qu'à ce compte, l'auteur du Pasteur nous a trompés ; il n'est pas, comme il l'assure, contemporain de saint Clément ; ce n'est qu'entre l'an 140 et l'an 155 qu'il a composé son livre. Oui, mais à

(1) « Pastorem vero nuperrime temporibus nostris in urbe Roma Hermas conscripsit, sedente (in) cathedra urbis Romæ ecclesiæ Pio episcopo fratre ejus ; et ideo legi eum quidem oportet, se publicare vero in ecclesia populo neque inter prophetas, completos numero, neque inter apostolos in finem temporum potest. » *Edit. Zahn.* Malgré les difficultés d'interprétation et les ombres du texte, il en ressort à coup sûr que le fragmentiste veut fermer au Pasteur l'entrée du Canon, parce qu'il y voit une œuvre purement humaine.

(2) *De Orat.*, c. XVI : MIGNE, *P. L.* I, 1172.

(3) Au pape Calliste, qui en avait appelé sans doute au *Pasteur*, Tertullien réplique : « Cederem tibi, si scriptura Pastoris, quæ sola mœchos amat, divino instrumento meruisset incidi, si non ab omni concilio ecclesiarum, etiam vestrarum, inter apocrypha et falsa judicaretur... » *De pudic.*, c. X : Cf. c. XX : MIGNE, *l. c.*, II, 1000. 1021.

(4) *De vir. ill.* c. X : MIGNE, P. L., XXIII, 625.

regarder aux idées mêmes du Pasteur, la composition du livre vers le milieu du IIe siècle est chose, sinon hors de conteste, du moins très vraisemblable. Le Pasteur se complaît si fort à traiter la grosse question du pardon des péchés graves (1), il y déploie une si étonnante insistance, qu'on se prend naturellement à penser qu'Hermas est au courant et tient compte des premiers pas au moins de l'agitation montaniste. En tout cas les gnostiques (2), pour lui, sont déjà l'ennemi.

Notre auteur écrit au cours d'une longue période de paix, qui a vu chez une foule de fidèles s'affaiblir le sens chrétien et l'esprit du monde reprendre l'empire (3). Mais il rappelle la tempête qui a précédé le calme, et la persécution qu'il évoque est, selon toute apparence (4), la persécution de Trajan (98-117), non celle de Domitien (81-96). L'époque de tranquillité doit donc être celle de l'avènement d'Antonin le Pieux (138-161).

Enfin, l'Eglise à laquelle le Pasteur est adressé, a déjà vieilli; déjà la tiédeur, la mondanité ont poussé loin leurs ravages ; un redoublement de sévérité dans la discipline ecclésiastique, en ce qui touche surtout la réconciliation des *lapsi*, paraît être une impérieuse nécessité. L'Église du Ier siècle, ici, n'est pas en cause; on ne la reconnaît pas dans le sombre tableau d'où ces traits sont tirés.

La date que l'auteur du *Pasteur* assigne à son livre est donc, à n'en pas douter, une pure fiction. N'est-ce pas une raison de plus pour récuser toute son autobiographie ? Il est malaisé d'accorder ce qu'il nous apprend de lui-même avec l'idée que nous en donne naturellement son livre. Par contre, les moindres détails cadrent entièrement avec les tendances de l'ouvrage, et semblent forgés tout exprès

(1) Cf. notamment, Vis. III. Sim. VIII et IX.
(2) Vis. III, 7, 1. Sim. VIII, 6, 5. Sim. IX, 22, 1.
(3) Cf. Vis. II, 2 et 3.
(4) V. notamment Sim. IX, 28.

pour y répondre. Hermas et sa maison figurent les plaies dont souffrait l'Eglise ; voilà pourquoi il est visé le premier avec les siens par l'appel à la pénitence. Il en faut dire autant de la forme apocalyptique qu'a revêtue tout l'ouvrage. Hermas n'entend pas y proposer de simples paraboles ; il veut au contraire que l'on tienne ces enseignements pour des révélations du Fils de Dieu (1). C'est encore ici une de ces fictions, un de ces artifices littéraires, que goûte et prodigue la littérature des apocryphes, et dont la critique ne saurait être dupe.

De nos jours, quelques critiques ont contesté l'unité du Pasteur : M. de Champagny (2) le partage entre deux auteurs, M. Hilgenfeld entre trois. Idées hasardeuses qui n'ont guère trouvé d'écho. Le livre, sans doute, n'est pas d'un seul jet ; avant de former un tout, il a paru comme par livraisons successives. Mais, avec l'unité de la langue et du style, l'unité du plan, de l'esprit et du but de l'ouvrage en révèlent assez l'unité d'origine. La récente hypothèse de M. Spitta (3) et de M. Voelter (4), qui voient, l'un et l'autre, dans le *Pasteur* une œuvre de provenance juive et du temps au moins de l'empereur Claude (41-54), mais refondue vers l'an 130 par une main chrétienne, a sombré naguère sous les coups de M. Funk (5).

V. La doctrine du Pasteur. Sotériologie. — L'idée-mère du Pateur, c'est l'idée de pénitence, de réforme morale. L'Eglise a-t-elle le pouvoir de pardonner les péchés graves, notamment l'adultère et l'apostasie ? C'est le pivot

(1) V. en particulier Sim. IX, I.

(2) *Les Antonins*, Paris, 1863, t. I, p. 134, note 1, t. II, p. 347, note 3.

(3) *Zur Gesch. u. Litt. des Urchristenthums*, t. II, Goettingue, 1896, p. 241-437.

(4) *Die Visionen des Hermas, die Sybille u. Clemens von Rom*, Amsterdam, 1900, in-8°.

(5) *Die Einheit des Hirten des Hermas*, dans *Theol. Quartalschrift*, t. LXXXI, 1899, p. 321-360.

sur lequel tourne le livre : tout en reçoit l'impulsion et s'y ramène. Certains docteurs, peut-être les premiers fauteurs du montanisme à Rome, soutenaient qu'il n'était pas possible de reconquérir l'innocence perdue, et qu'après le baptême, il n'y avait plus de pardon pour le pécheur. Hermas s'élève résolûment contre eux. Par la pénitence le pécheur peut toujours se réconcilier avec Dieu et avec l'Eglise, et la carrière de la pénitence lui reste ouverte jusqu'à l'achèvement de la tour, jusqu'à la fin des temps ; le chemin de la pénitence est long et rude (1) ; il est fait ici mention pour la première fois des « Stations (2) », des degrés divers du grand œuvre de la pénitence. Hermas, dans les Préceptes (3), donne un résumé concis de sa doctrine du pardon des péchés ; il la développe dans les Similitudes de la tour (4), et dans celle du saule (5).

La justification à laquelle on parvient, le païen par le baptême, le chrétien par la pénitence, n'efface pas seulement le péché ; elle confère à l'âme une sainteté positive, en faisant d'elle la demeure du Saint-Esprit. « Conservez votre chair pure et sans tache, dit le Pasteur, afin que l'Esprit qui réside en elle lui rende témoignage (6), et que votre chair soit justifiée. Gardez-vous de laisser monter dans votre cœur la pensée que votre chair est périssable, et d'en abuser pour vous souiller. Car en souillant votre chair, vous souillez aussi le Saint-Esprit ; et, si vous outragez le Saint-Esprit, vous ne vivrez pas (7). »

Dans l'état de grâce, l'homme peut véritablement acquérir des mérites, dépasser les préceptes, suivre les conseils et pratiquer des vertus héroïques, auxquelles là-haut

(1) Cf. Sim. VI et VII.
(2) Image tirée des exercices du soldat. Cf. TERT., *De jej.*, I.
(3) Mand. IV, 3.
(4) Vis. III ; Sim. IX.
(5) Sim. VIII.
(6) Cf. Hebr. X, 15.
(7) Sim. V, 7, 1-2. Cf. 6, 5-7.

Dieu prépare une particulière récompense. Le dogme catholique des œuvres surérogatoires est ici solennellement proclamé. Un serviteur, à qui son maître commande d'échalasser une vigne, ne se contente pas d'exécuter cet ordre ; il arrache aussi de la vigne les mauvaises herbes dont elle était remplie. A son retour, le maître est touché d'un zèle qui est allé au-delà du devoir, et, non content de donner à son serviteur la liberté qu'il lui a promise, il l'adopte « pour cohéritier de son fils » (1). Cette parabole expliquée, l'ange révélateur ajoute : « Observez les commandements du Seigneur, et vous plairez à Dieu, et vous serez inscrit au nombre de ceux qui observent ses commandements. Mais, si vous faites quelque bien qui dépasse le commandement de Dieu, vous vous acquerrez à vous-même une gloire suréminente, et vous jouirez auprès de Dieu d'un crédit plus grand que vous ne pouviez l'espérer » (2).

VI. La doctrine du Pasteur (suite). **Christologie.** — La Christologie du Pasteur a soulevé, de nos jours, des critiques très sérieuses. On l'a généralement accusée d'identifier le fils de Dieu (3) avec le Saint-Esprit, et la justesse de l'accusation ne saurait être contestée. En expliquant la parabole de la vigne, que nous avons déjà citée, le Pasteur dit (4) : « Le fils — du maître de la vigne — est le Saint-Esprit, le serviteur est le fils de Dieu, la vigne est le peuple qu'il a lui-même planté ». Ici, sans doute, Hermas distingue le Saint-Esprit et le Fils de Dieu ; mais enfin, le Saint-Esprit ne laisse pas d'être appelé Fils de Dieu ; le maître de la vigne est précisément Dieu (5). Le

(1) Cf. Sim. v, 2.
(2) Sim. v, 3, 2-3.
(3) Pas une fois Hermas n'emploie le nom de Christ.
(4) Sim. v, 5, 2.
(5) *Ibid.*

Fils de Dieu est serviteur, en tant qu'il a été envoyé par Dieu dans la vigne, c'est-à-dire, en tant qu'il a paru sur la terre et vécu parmi les hommes. Le Saint-Esprit préexistait au monde ; Dieu l'a fait habiter dans une chair choisie par lui, et, comme cette chair s'est bien et saintement conduite, Dieu l'a, pour récompense, admise à participer avec l'Esprit-Saint, μετὰ τοῦ πνεύματος τοῦ ἁγίου εἴλατο κοινωνόν (1). Que conclure de là? sinon que visiblement, la distinction entre le Saint-Esprit et le Fils de Dieu découle de l'Incarnation ; le Fils de Dieu avant l'Incarnation et le Saint-Esprit ne font qu'un.

Cela ressort encore plus clairement, le voile de la parabole étant écarté, d'un autre passage (2). « Je veux vous montrer, dit le Pasteur à Hermas, tout ce que vous a montré le Saint-Esprit, qui vous parlait sous la figure de l'Eglise ; car cet Esprit est le Fils de Dieu. » Le Saint-Esprit est donc le Fils de Dieu. Vainement essaierait-on de répondre que le « Saint-Esprit », appelé Fils de Dieu, n'est pas la troisième personne de la Sainte Trinité, mais l'esprit qui parlait à Hermas sous les traits de la Matrone personnifiant l'Eglise. Tout, dans le contexte (3), proteste contre une pareille distinction. Il n'y a donc pas de Trinité, dans la pensée d'Hermas, tant que Jésus n'a pas achevé l'œuvre de la Rédemption ; la Trinité ne se constitue que lorsque l'humanité du Sauveur s'élève au rang du Père et du Saint-Esprit.

Ce serait, en revanche, une erreur d'admettre l'opinion très répandue et de s'imaginer qu'Hermas identifie le Fils de Dieu avec l'archange saint Michel. Oui, l'archange

(1) Sim., 6, 5-6.

(2) *Ibid.*, IX, 1, 1.

(3) Non dans celui de la vieille version latine, le seul que Mgr Gnoulhiac, *Hist. du dogme cathol.*, livr. XI^e^, ch. V, t. II, p. 505-506, ait eu sous les yeux, mais dans celui de l'original grec, de la seconde version latine et de la version éthiopienne. V. *infra*, VII, VIII. (N. DES T.)

saint Michel dans la huitième Similitude, et dans la neuvième le Fils de Dieu remplissent à peu près les mêmes fonctions, on les voit investis l'un et l'autre de la toute-puissance sur le peuple de Dieu ; l'un et l'autre, ils prononcent sur le sort des fidèles ; l'un et l'autre, ils remettent les pécheurs à l'ange de la pénitence pour les amender. Ainsi, analogie de situations et de missions. Mais on n'en saurait inférer l'identité des personnes, et d'autant moins que les différences de dénominations et d'attributs, loin d'être insensibles, sautent vraiment aux yeux. Saint Michel, par exemple, est toujours qualifié d'ange ; le Fils de Dieu ne porte jamais ce nom. Dans la huitième Similitude, 3, 3, saint Michel a pouvoir sur le peuple; le Fils de Dieu n'est pas seulement le maître du peuple (1), il est encore le propriétaire, le possesseur, le maître de la tour (2). Et si saint Michel (3) grave la loi dans le cœur des fidèles, il commence quelques lignes plus haut par dire : « Cette loi est le Fils de Dieu, tel qu'il a été prêché jusqu'aux extrémités du monde ».

VII. Tradition manuscrite et éditions du texte grec. — Le Grec Simonidès († 1867) découvrit le premier, au couvent de Saint-Grégoire du mont Athos, dans un manuscrit du XIV^e^ siècle ou du commencement du XV^e^, le texte grec du *Pasteur*, mutilé à la fin, de la Simil. IX, 30, 3 à la Sim. X, 4, 5. Il en déroba trois feuillets sur neuf et les vendit à la bibliothèque de l'Université de Leipzig avec une soi-disant copie des six autres feuillets. Anger et Dindorf publièrent aussitôt ce texte comme authentique : *Hermæ Pastor græce..., Pars prior*, Leipzig, 1856, in-8° (La *pars posterior* n'a pas paru). On reconnut bientôt que le texte des six feuillets avait été fabriqué par Simonidès lui-même, à l'aide d'une vieille version latine du *Pasteur*, dite la Vulgate (V. *infra*, VIII) et des citations éparses dans les écrivains ecclésiastiques grecs; mais la Biblio-

(1) Sim. V, 6, 4. Cf. IX, 18, 4.
(2) Sim. IX, 5, 6-7. 7, 1.
(3) Sim. VIII, 3. 3.

thèque de Leipzig put entrer, dès la même année 1856, en possession d'une copie authentique des six feuillets restés au mont Athos. Cf. HOLLENBERG, *De Hermæ pastoris Codice Lipsiensi*, Berlin, 1856, in-8° ; — JALLABERT, *Hermas et Simonidès, Etude sur la controverse récemment soulevée en Allemagne par la découverte d'un manuscrit grec*, Paris, 1858, in-8°. TISCHENDORF publia ce texte d'abord à part, à cent exemplaires, Leipz., 1856, in-8°, puis dans les *Pères apostoliques* de Dressel, 1857 et 1863. Ce n'était encore qu'une copie assez imparfaite du Codex du mont Athos, que l'on ne connaît exactement que depuis que Lambros (1880) l'alla étudier au couvent de Saint-Grégoire. *A collation of the Athos Codex of the Shepherd of Hermas by Spyr. P. Lambros... edited by Robinson*, Cambridge, 1888, in-8°. Cf. HILGENFELD, *Die Athoshandschrift des Hermas-Hirten*, dans *Zeitschr. f. wissenschaftl. Theol.*, t. XXXII, 1889, p. 94-107.

Le Codex *Sinaïticus*, découvert en 1859, ne donne guère que le premier quart du *Pasteur*, Vis. I, 1, 1. — Mand. IV, 3, 6. Sur les premières éditions de ce Codex. v. *supra*, § 7, IV. Ce Codex avec celui de Leipzig a servi de base, sauf la mise en œuvre plus ou moins décidée d'autres documents (traductions, citations), à diverses éditions du texte grec : HILGENFELD, *Nov. Test. extra Canonem rec.* III, Leipz., 1866, 2e éd., 1881 ; — GEBHARDT et HARNACK, *Patr. apostol. opp.*, fasc. 3, Leipz., 1877 ; — FUNK, *Opp. Patr. apost.*, t. I, Tubingue, 1878-1887. Cf. *supra*, § 4, IV.

Un rouleau de Papyrus qui de Fajoum a passé dans le musée de Berlin, et qui paraît dater des environs de l'an 400, nous a conservé deux courts fragments du texte grec : Sim. II, 7-10 et IV, 2-5, l'un et l'autre fort mutilés. Wilcken en a donné un fac-simile : *Tafeln zur aelteren griechischen Palaeographie*, Leipzig, 1891. Cf. DIELS et HARNACK, *Sitzungsber. der Kgl. preuss. Akad. der Wissensch. zu Berlin*, 1891 ; EHRHARD, *Theol. Quartalschrift*, 1892, t. LXXIV, p. 294-303.

Aucun des trois manuscrits ne donne donc la fin du texte. Faussaire émérite, Simonidès fabriqua aussi les dernières pages, qu'il publia avec d'autres pièces : Ὀρθοδόξων Ἑλλήνων θεολογικαὶ γραφαί τέσσαρες, Londres, 1859. DRÆSEKE et HILGENFELD s'y laissèrent prendre ; l'un publia le fragment dans *Zeitschrift f. wissensch. Theol.* t. XXX, 1887, p. 172-184 ; l'autre s'en servit pour donner une édition

intégrale du texte grec, *Hermæ Pastor, græce integrum ambitu primum*, édit. Hilg. Leipz., 1887, in-8°. Cf. Funk, dans *Theol. Quartalschrift*, t. LXX, 1888, p. 51-71.

VIII. Anciennes traductions. — Avant 1856, on ne connaissait le Pasteur d'Hermas que dans une vieille version latine, publiée la première fois par Lefèvre d'Etaples, Paris, 1513. On l'appelle d'ordinaire la *Vulgate*, pour la distinguer d'une autre version latine dont nous allons bientôt parler ; et Cotelier, puis Galland, Migne, Héfélé (Cf. *supra*, § 4, IV) l'ont insérée dans leurs éditions des Pères apostoliques. Dans son édition de la *Vulgate*, Leipzig, 1873, in-8°, M. Hilgenfeld ne s'est servi que d'un manuscrit, le n. A. 47 de Dresde. MM. Harnack et von Gebhardt, dans leur édition du texte grec, Leipzig, 1877, p. XIV-XXII, ont indiqué seize manuscrits, et il en a été signalé plusieurs depuis, soit dans *la Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, 1885, p. 372, soit dans le *Bulletin critique*, 1894, p. 14-16.

En 1857, M. Dressel publia, d'après un codex *Palatino-Vaticanus* du XIV^e^ siècle, une deuxième version latine du Pasteur, la *Palatina : Patr. apostol. opp.*, Leipzig, 1857 ; 2^e^ éd., 1863. Bien meilleur est, au fond, le texte de la *Palatine*, dans l'édition du texte grec de MM. von Gebhardt et Harnack. Cf. Funk, dans *Zeitschr. f. die oesterreich. Gymnasien*, t. XXXVI, 1885, p. 245-249. C'est l'opinion commune, que la *Vulgate* a suivi de près la composition de l'original, qu'en tout cas elle est du II^e^ siècle, que la *Palatine* au contraire ne remonte pas au-delà du V^e^ siècle. Tel n'est pas le sentiment de J. Haussleiter, *De versionibus Pastoris Hermæ latinis*, Erlangen, 1884, in-8°.

M. A. d'Abbadie découvrit en 1847, dans un monastère d'Ethiopie, et publia en 1860 une version éthiopienne du Pasteur : *Hermæ Pastor, Æthiopice primum edidit et Æthiopica latine vertit* A. d'A., Leipzig, 1860. Cette version éthiopienne, faite sur le texte grec, date peut-être du VI^e^ siècle. Mais le traducteur s'est mis à l'aise avec l'original et l'unique manuscrit découvert par M. d'Abbadie ne laisse pas d'être assez défectueux.

§ 12. — *Papias, évêque d'Hiérapolis* (9).

I. Biographie. — Au-dessous des Ignace et des Polycarpe, l'Asie-Mineure du IIe siècle nous montre, sur le siège d'Hiérapolis, un évêque formé comme eux à l'école de saint Jean, le vieux Papias. Physionomie trop dépréciée sans doute, mais à tout prendre, terne et indécise ; nom pourtant fameux, parce qu'il éveille aussitôt la pensée de la perte la plus regrettable peut-être qu'ait subie la littérature chrétienne primitive.

Nous apprenons de saint Irénée (1) que Papias fut « un auditeur de Jean, un familier de Polycarpe, Ἰωάννου μὲν ἀκουστής, Πολυκάρπου δὲ ἑταῖρος » ; et le contexte montre assez que c'est ici de l'Apôtre saint Jean qu'il s'agit. Saint Jérôme (2) fait pareillement de Papias un disciple de saint Jean, l'Apôtre et l'Évangéliste. Eusèbe, dans sa *Chronique* (3), suit saint Irénée ; mais il le contredit dans son *Hist. de l'Eglise* (4) ; car, selon lui, des premiers mots de l'ouvrage de Papias (5) il faut conclure que le vieil évêque n'avait pas connu les Apôtres, mais qu'après eux, il avait été le disciple d'un prêtre du nom de Jean. La conclusion est trop hasardée ; on ne saurait l'asseoir sur les expressions auxquelles Eusèbe en appelle, et d'ailleurs, elle mérite d'autant moins créance qu'Eusèbe, dans son *Histoire de l'Eglise*, a visiblement à cœur de rabaisser le plus possible l'autorité du livre de Papias. Qu'il connut outre l'Apôtre saint Jean, « Aristion et le prêtre Jean, disciples du Seigneur », Papias lui-même nous l'apprend dans un

(1) *Adv. haer.*, v, 33, 4 : Migne, *P.G.*, vii, 1214.

(2) *De vir. ill.*, ch. xviii et *Ep.* 75, *ad Theodoram*, ch. iii ; Migne, *P. L.*, xxiii, 637, et xxii, 687.

(3) Ad ann. Abrah. 2122.

(4) iii, 39.

(5) Cfr. *infra*, ii.

passage conservé par Eusèbe (1). Il est également probable que Papias a vu l'apôtre saint Philippe, et certain qu'il a connu ses filles (2). Il fut enfin évêque d'Hiérapolis, dans la Petite-Phrygie ; le témoignage unanime de l'antiquité ne permet pas d'en douter.

Il n'est guère possible, faute de points de repère sûrs, d'assigner une date précise à la vie de Papias. Peut-être est-il né de l'an 70 à l'an 90, et mort de l'an 161 à l'an 163. Le *Chronicon Paschale* (3) veut qu'il ait souffert le martyre à Pergame, vers la même époque où saint Polycarpe le souffrait à Smyrne. Le détail, sans conteste, nous vient en droite ligne d'Eusèbe (4) ; mais au nom de Papylus, habitant de Pergame, l'auteur du Chronicon ou bien un copiste a substitué par erreur celui de Papias. Photius (5), il est vrai, donne aussi à Papias le nom de martyr ; mais il est fort douteux, dans le silence des anciens, que ce titre soit mérité.

II. Explication des paroles du Seigneur. — Papias avait passé sa vie à recueillir, soit dans la tradition, soit dans l'Ecriture, toutes les paroles du Seigneur et à les commenter, en les classant méthodiquement par ordre de matières. Vers le milieu du IIe siècle il réunit en cinq livres les fruits de son enquête et les publia, nous dit expressément Eusèbe (6), sous le titre de λογίων κυριακῶν ἐξήγησεις, ce que saint Jérôme (7) traduit par *Explanatio sermonum Domini*, *Explication des paroles du Seigneur*. Sous ce titre de λόγια κυριακά, il faut comprendre les enseignements de Jésus-Christ ; l'expression est familière à Pa-

(1) *Ibid.*
(2) *Ibid.*
(3) Migne, *P. G.*, XCII, 628.
(4) *Hist. eccl.*, IV, 15.
(5) *Bibl.* Cod. 232.
(6) *Hist. eccl.*, III, 39.
(7) *De vir. ill.*, 18.

pias dans ses remarques, qu'Eusèbe nous a conservées (1), sur les deux Evangiles de saint Marc et de saint Mathieu : « Marc, dans son Evangile, écrit l'évêque d'Hiérapolis, nous a transmis les *dits* du Seigneur prêchés par Pierre, et saint Mathieu, de son côté, a rapporté les *dits* de Jésus en hébreu. » On s'abuserait toutefois — divers fragments ne laissent planer là-dessus aucun doute — en faisant du livre de Papias, sur la foi de son titre, un commentaire des Evangiles ; les Evangiles ne sont, après la Tradition, qu'une source des doctrines que Papias entreprend d'expliquer et de développer.

Un mot dit en passant sur le règne d'Adrien, et qu'une citation de Philippe de Side nous a rendu, donne à croire que l'ouvrage fut composé après la mort de ce prince (138). Il est sûr, à nombre d'indices, que l'ouvrage de Papias continua de circuler, sinon en Orient, du moins en Occident, jusqu'au déclin du moyen-âge. Mais il ne nous en reste plus que d'insignifiants débris dans les citations qu'en ont faites saint Irénée, Eusèbe et quelques écrivains ecclésiastiques des âges suivants. Papias est assurément du groupe des anciens, πρεσβύτεροι, à qui saint Irénée (2) emprunte, contre ses adversaires, différents témoignagnes.

III. Fragments ; citations des Pères. — Rien de plus connu, rien qui ait prêté à plus de débats, que le langage de Papias sur les deux premiers Evangiles, ou, pour parler avec certains critiques, sur le Mathieu et le Marc primitifs (3). Ce qui mérite aussi toute notre attention, c'est une phrase qu'Eusèbe nous a conservée (4) et dans laquelle Papias attache une particulière importance à la Tradition

(1) *L. c.*
(2) *Adv. hæres.* II, 22, 5 ; V, 5, 1, etc.
(3) Cf. *supra*, II.
(4) *L. c.*

orale des premiers témoins oculaires, va même jusqu'à donner le pas à la Tradition sur l'Ecriture : « Je ne croyais pas, dit-il, pouvoir tirer autant de profit des Livres que de la parole vivante, qui se grave plus profondément. »

Eusèbe l'a pris de haut avec Papias, le traitant net de « très petit esprit (1) ». Il ne peut notamment taire son dédain pour les idées et les espérances millénaristes de l'évêque d'Hiérapolis. Faute d'avoir entendu le langage figuré des Apôtres, Papias aurait rêvé, après la résurrection des justes, un règne temporel de Jésus-Christ pendant mille ans, et l'antiquité de Papias aurait entraîné beaucoup d'autres auteurs, saint Irénée à leur tête, dans les mêmes imaginations ou dans des rêveries analogues. Ces remarques d'Eusèbe ont valu en général à Papias le titre de « Père du millénarisme ».

IV. Recueils des fragments de Papias. — Les débris de l'ouvrage et les témoignages que les écrivains ecclésiastiques postérieurs en rendent, se trouvent rassemblés dans Routh, *Reliquiæ sacræ*, 2e éd., I, p. 3-44, Oxford, 1846 ; — dans Migne, *P. G.*, v, 1255-1262 ; — dans A. Hilgenfeld, *Papias von Hierapolis* dans *Zeitschr. f. wissens. Theol.*, t. XVIII, 1875, p. 231-270 ; — dans les *Pères apostoliques* de Gebhardt, Harnack, Zahn, fasc. 1 de la IIe partie, 2e éd. p. 87-104, Leipzig, 1878 ; — dans Funk, *Opp. Patr. apostol.*, II, p. 276-300, Tubingue, 1801 ; — dans Preuschen, *Antilegomena*, Giessen, 1901, p. 54-63, 155-162. — Les cinq fragments publiés sous le nom de Papias par le cardinal Pitra, *Analecta sacra*, t. II, 1884, p. 155-162, ne nous disent à peu près rien de nouveau. Plus importants sont les courts fragments publiés par de Boor dans *Texte und Untersuchungen*, t. Ve, 2e fasc. (1888), p. 165-184.

(1) Bossuet, L'*Apocal.* ch. xx, s'est fait l'écho d'Eusèbe. V. aussi M. Ampère, *Hist. de la litt. de la France*, t. I, p. 172. (N. des T.)

LIVRE II

Les apologistes du IIe siècle

§ 13. — *Remarques préliminaires* (10).

La littérature ecclésiastique du IIe siècle se plie forcément aux besoins du temps et, par là même, revêt avant tout le caractère de l'apologie. L'auteur de la Lettre à Diognète écrira : « Les Juifs s'acharnent contre les chrétiens comme ils feraient contre des païens, et les païens nous persécutent ; mais nos ennemis ne peuvent préciser le motif de leur haine (1) ». Plus le temps marche, plus la puissance de l'Etat païen se met, avec la science païenne, au service des fureurs populaires, que des calomnies de toute sorte (repas de Thyeste, inceste, etc.) aiguillonnent sans relâche. C'est dans cette atmosphère de haine et de sang que l'on voit naître et pulluler les apologies, armes défensives et offensives tout ensemble, qui, non contentes de couvrir le camp chrétien, s'avancent et portent l'attaque sur le terrain même de l'ennemi.

De ces apologies, les unes s'adressent aux païens, les autres aux Juifs. Celles-là veulent faire avant tout la lumière sur le dogme, la morale et le culte chrétiens, mais dans la mesure nécessaire pour réfuter les calomnies et dissiper les préjugés du polythéisme. Souvent néanmoins l'apologiste fait plus ; il rapproche les deux religions l'une de l'autre, dégage des erreurs du paganisme les germes de vérité qui s'y rencontrent, signale les points

(1) *Infra*, § 22.

de contact entre les idées de la raison et les doctrines de la révélation, et pose par là même les premières assises de la théologie, de la science de la foi. Ces apologies pour la plupart sont de vrais discours, inspirés des règles de la rhétorique grecque, qui voyait renaître, sous Adrien et les Antonins, ses jours de gloire et d'éclat. Contre les Juifs, le IIe siècle n'a compté que deux apologies, toutes les deux en forme de dialogues, celle d'Ariston de Pella et celle de saint Justin. Convaincre les chrétiens de l'abrogation de la loi de Moïse, et prouver la divinité de la loi évangélique par l'accomplissement des prophéties de l'Ancien Testament dans la personne de Jésus-Christ, tel en est surtout l'objet.

Depuis le *Corpus apologetarum* de Fréd. Morel, Paris, 1615, les deux principales éditions des apologistes grecs du IIe siècle sont dues, l'une à Dom Prudence Maran, de la congrégation de Saint-Maur, in-fol., Paris, 1742, Venise, 1747, l'autre en 9 vol. in-8°, à M. le professeur Otto, Iéna, 1847-1872. Galland, *Bibl. vet. Patrum*, (t. I, saint Justin, Tatien ; t. II, Athénagore, Hermias, Théophile), a emprunté le texte de Dom Maran. Ce texte est aussi reproduit avec de légères corrections dans Migne, *P. G.*, VI. Mais on y trouve à la suite, col. 1705-1816, un précieux travail de critique textuelle, les *Conjecturae et emendationes* de J.-H. Nolte.

MM. Harnack et von Gebhardt ont démontré que presque tous les manuscrits des apologies grecques du IIe et du IIIe siècles, aujourd'hui en notre possession, sauf les ouvrages de saint Justin, les trois livres de Théophile à Autolycus et l'*Irrisio* d'Hermias, dérivent plus ou moins directement d'un seul et même prototype, et que ce prototype n'est autre que le *Codex Arethas*, écrit, en 914, sur l'ordre d'Aréthas, archevêque de Césarée, qui se trouve, en assez mauvais état, à la Bibliothèque nationale de Paris (*Cod. Paris. Gr.* 451). V. Harnack, dans les *Texte u. Untersuch.*, t. I, fasc. 1-2, Leipzig, 1882 ; von Gebhardt, *Zur handschriftl. Ueberlieferung der griech. Apologeten*, *Ibid.*, t. I, fasc. 3, p. 154-196, 1883. Cette découverte a frayé des chemins nouveaux à la critique textuelle des ouvrages qui nous occupent.

Dans le T. IV des *Texte u. Untersuchungen*, M. SCHWARTZ a fait paraître le *Discours aux Grecs* de Tatien, Leipzig, 1888, *L'Apologie* d'Athénogore et son *Discours sur la résurrection des morts, Ibid.*, 1891 ; M. HENNECKE, *L'Apologie* d'Aristide, Leipzig, 1893.

§ 14. — *Quadratus.*

Quadratus. — La Grèce fut au IIe siècle le berceau de l'apologétique chrétienne et l'esprit grec la marqua de son empreinte.

La première en date des apologies connues est celle que Quadratus remit, vers l'an 124, à l'empereur Adrien (1) (117-138), pendant son séjour à Athènes, pour y venger à la fois l'innocence des fidèles persécutés et la divinité de leur religion. Elle n'est point arrivée jusqu'à nous, sauf une seule phrase qu'Eusèbe nous a conservée (2).

Eusèbe fait de l'auteur un « disciple des Apôtres (3) ». Peut-être l'apologiste est-il le prophète du même nom, qui, selon toute apparence, vivait en Asie-Mineure (4). Mais saint Jérôme (5) l'a confondu à tort avec Quadratus, évêque d'Athènes et contemporain de Denys de Corinthe et de Marc-Aurèle (161-180) (6). M. Renan (7) pense que notre apologiste fut un troisième Quadratus, distinct de l'évêque et du prophète.

Les données que nous avons sur Quadratus et sur son Apologie se trouvent rassemblées dans ROUTH, *Reliquiæ sacræ*, 2e éd., t. I, 69-79 ; dans OTTO, *Corpus apologetarum* (Cf. *supra*, § 13), IX, 333-341.

(1) M. J. R. HARRIS, *The Apology of Aristides*, p. 10 et s., incline plutôt à croire que l'Apologie de Quadratus a été présentée, comme celle d'Aristide, à Antonin le Pieux. (N. DES T.)

(2) *Hist. eccl.*, IV, 3 : MIGNE, *P. G.*, XX, 308.

(3) *Chron. ad a. Abr.* 2140 : éd. Schœne, II, 166.

(4) *Hist. eccl.*, III, 37; V, 17.

(5) *De vir. ill.*, c. 19 ; *Ep.* 70, *ad Magnum*, c. 4.

(6) EUS., *Hist. eccl.*, IV, 23.

(7) *L'Eglise chrétienne*, p. 40, note 2.

— Cf. Harnack, *Gesch. der altchristl. Litt.*, I, 95 sqq. ; *Die Chronologie*, I, p. 269-271. — Th. Zahn, *Forschungen z. Gesch. des neutestamentl. Kanons....* VI, 1900, p. 41, 53.

§ 15. — *Aristide* (11).

Selon Eusèbe (1) et saint Jérôme (2), Aristide, philosophe d'Athènes, présenta, en même temps que Quadratus, une apologie à l'empereur Adrien. Il ne restait pas trace de l'Apologie d'Aristide, quand les Pères Méchitaristes de Venise publièrent, en 1878, sous son nom, deux textes arméniens, dont un fragment d'apologie avec ce titre : « A l'empereur Adrien » (3). L'auteur y parle dans la première partie de l'existence et de la nature de Dieu, dans la seconde partie, de la division du genre humain en quatre branches, Barbares, Grecs, Juifs et Chrétiens. Presque tous les critiques ont reconnu l'authenticité de ce morceau (4), et les faits, depuis, leur ont donné pleinement raison.

Au printemps de 1889, M. Harris découvrit dans la bibliothèque du couvent de Sainte-Catherine, sur le mont Sinaï, le texte syriaque de l'Apologie d'Aristide. Découverte précieuse et qui permit à M. Robinson d'en faire

(1) *Chron.*, *l. c.*, *Hist. eccl.*, IV, 3.

(2) *De vir. ill.*, c. 20 ; *Ep.* 70, c. 4.

(3) *S. Aristidis philosophi Atheniensis sermones duo...*, Venise, 1878, in-8°. Réédition de la version arménienne par P. Martin, dans les *Analecta sacra* du card. Pitra, t. IV, Paris, 1883, p. 6-11, p. 282-286 ; cf. *Prolégomènes*, p. X-XI. Traductions françaises par Mgr Baunard, *Revue des sc. eccl.*, mai 1879, et par M. H. Doulcet, *Annales de philosophie chrétienne*, février et mars 1881.

(4) L'Apologie d'Aristide a laissé des traces dans l'ancienne littérature arménienne. Esnig, dans sa *Réfutation des hérésies*, s'en est visiblement et largement servi. Une homélie qui porte le nom de saint Grégoire l'Illuminateur, mais qui est plutôt de l'évêque saint Mesrop († 441), nous en apporte aussi un écho net et prolongé. Cf. Vetter, *Theol. Quartalschrift.*, Tub., t. LXXVII, 1894, p. 529-539. (N. des T.)

bientôt une nouvelle ; c'est que la *Vie de Barlaam et de Joasaph*, une des œuvres apocryphes de saint Jean Damascène, s'est approprié l'Apologie du philosophe athénien, pour la mettre dans la bouche du chrétien Nachor parlant au roi Abenner (1). Dans ce texte grec aussi bien que dans le texte syriaque, on retrouve, avec des variantes plus ou moins graves, le fragment arménien. De la comparaison des trois textes entre eux, il appert que le Pseudo-Damascène a fortement remanié le travail d'Aristide et que la découverte de M. Harris nous rend bien plus sûrement l'ouvrage original (2).

L'Apologie peut se réduire à cette thèse que voici : Les Chrétiens possèdent la véritable idée de Dieu, que les trois autres portions de l'humanité, Barbares, Grecs, Juifs, n'ont pas su conserver. Le polythéisme des Grecs, des Egyptiens et des Chaldéens est assez brièvement réfuté. La croyance des Juifs en un seul Dieu ne les défend pas d'une foule de superstitions. Les chrétiens seuls possèdent la vérité tout entière et en font la règle de leur conduite.

Après quoi, la belle description de la vie des chrétiens rappelle par nombre de traits la *Didaché* (3), et, plus encore, le tableau exquis de l'Epître à Diognète (4), qui n'est cependant pas dépassé.

L'Apologie, d'ailleurs, n'a pas répondu aux grandes espérances qu'avait éveillées le nom de son auteur. A la science de l'antiquité chrétienne elle n'apporte rien de nouveau. Point de théologie proprement dite ; à peine quelques allusions rapides au dogme chrétien, à l'Incarnation du Fils de Dieu dans le sein d'une vierge juive,

(1) Ch. XXVI-XXVII : MIGNE, *P. G.*, XCVI, 1108-1124.

(2) V. un essai de restitution du texte primitif par Seeberg, dans Zahn, *Forschungen z. Gesch. des neutestamentl. Kanons...* V, 159-414.

(3) Cf. *supra*, § 6, 1.

(4) *Infra*, § 22, 1.

au second avénement de Jésus-Christ pour juger le monde. Nul art de la composition. Saint Justin, Tatien, Athénagore dépassent de cent coudées Aristide.

Le texte syriaque, tiré d'un manuscrit du VIIe siècle, porte ce titre vraiment étrange. « Omnipotenti Cæsari Tito Hadriano Antonino Augustis et Clementibus a Marciano Aristide philosopho Atheniensi. » Nul doute que la première partie n'en soit fautive. Dans le titre grec de l'ouvrage primitif on lisait, selon toute apparence : « A l'autocrator César Titus Adrien Antonin l'Auguste, le Pieux », ce qui désigne non pas Adrien, mais Antonin son successeur. Il y aurait donc lieu d'abaisser d'environ quinze ans la date que l'on assignait autrefois à l'Apologie d'Aristide ; elle aurait été composée vers l'an 140.

§ 16. — *Ariston de Pella* (**12**)

Le premier qui prît la plume pour la défense du Christianisme contre le Judaïsme semble avoir été Ariston de Pella (Pella dans le Décapole transjordanique). Entre l'an 135 et l'an 175, il publia un petit écrit intitulé *Dispute de Jason et de Papiscus au sujet du Christ* (1), où le Judéo-chrétien Jason montrait l'accomplissement des prophéties messianiques en Jésus de Nazareth d'une manière si frappante que le Juif Papiscus demanda le baptême. L'ouvrage est perdu, mais on trouve quelques renseignements sur son contenu dans Origène (2), ainsi que dans l'introduction ou Epître dédicatoire (3), seule conservée, d'une version latine de la *Dispute*, laquelle a péri comme l'original. L'époque de la composition est fixée par le double

(1) Ἰάσονος καὶ Παπίσκου ἀντιλογία περὶ Χριστοῦ. Orig. *Contra Celsum*, IV, 52.

(2) *L. c.*

(3) *Ad Vigilium episc. de Judaica incredulitate.* S. Cypriani *Opp.* ed. Hartel, III, 119-132.

fait que, d'une part, Celse (1) fait mention de notre dialogue dans son ouvrage contre le christianisme, qui date lui-même des environs de 178, et, que, de l'autre, Ariston dans un écrit qui n'est pas précisément désigné — selon toute probabilité celui qui nous occupe — rappelait la fin de l'insurrection de Barcochba (132-135) (2). Maxime le Confesseur (3) est le premier qui nomme Ariston de Pella comme l'auteur de ce dialogue.

Les témoignages au sujet d'Ariston et les fragments conservés sont recueillis dans ROUTH, *Reliquiae Sacrae*, 2e éd. I, 91-109, et dans OTTO, *Corpus apologet. Christ.* IX, 349-363.

§ 17. — *Saint Justin* (13).

I. Vie. — Moins d'un demi-siècle après Aristide et Quadratus, à peu près en même temps qu'Ariston, apparaît l'un des noms les plus grands et les plus sympathiques de l'apologétique chrétienne, celui de saint Justin. L'élévation et la largeur de l'esprit, la magnanimité de l'âme, l'ardeur du zèle pour la foi, l'étendue de l'érudition et la loyauté de l'accent, tout mérite à saint Justin la gloire d'avoir assis l'apologétique sur ses véritables bases et d'avoir été, en éclipsant ses devanciers, le modèle de l'apologiste chrétien. La chronologie de sa vie manque un peu de précision et de certitude. Mais ses livres nous fournissent assez de détails sur sa personne pour qu'il soit facile, avec les deux Apologies et le *Dialogue avec Tryphon* de reconstruire sa vie entière.

Justin naquit dans les premières années du IIe siècle, en Palestine, à Flavia Neapolis (4), l'ancienne Sichem et la

(1) ORIGÈNE, *l. c.*
(2) EUSÈBE, *Hist. eccl.* IV, 6, 3.
(3) *Scholia in Dionys. De mystica theologia*, c. 1.
(4) *Apol.* I, 1.

Naplouse moderne ; son père s'appelait Priscus et son grand-père Bacchius. La famille de Justin étant païenne, c'est dans le paganisme qu'il fut élevé. Lui-même, au commencement de son *Dialogue avec le Juif Tryphon* (1), nous a raconté sa jeunesse studieuse et son initiation progressive au christianisme. Tous les traits de cette peinture sont-ils d'une rigoureuse exactitude ? Et la fiction dans le récit ne se mêle-t-elle point à l'histoire ? On est d'autant plus tenté de le penser qu'on ne peut assurément pas tenir le Dialogue pour la transcription fidèle d'une discussion orale entre le juif Tryphon et saint Justin. Mais nul doute que les discussions de l'auteur avec des savants juifs n'aient inspiré le Dialogue et que le Dialogue n'en ait gardé le reflet. C'est pourquoi il n'y a pas lieu de dénier aux principaux traits du récit de la Préface tout caractère et toute valeur historique.

Le jeune Justin, avec sa maturité précoce, dévoré de la soif du savoir, fréquenta tour à tour les diverses écoles philosophiques ; mais ni le Portique, ni l'Académie, ni même l'école de Pythagore ne purent le captiver ; nulle part il ne trouva la vérité et la paix. Le stoïcien dont il suivit d'abord les leçons le rebuta complètement, faute de satisfaire au premier de ses désirs et de lui rien apprendre sur Dieu. A peine s'était-il mis entre les mains d'un péripatéticien que son nouveau maître lui demanda de fixer son salaire, et Justin de le quitter aussitôt, tenant cette avidité pour indigne d'un philosophe. Le pythagoricien avec lequel il s'aboucha, lui fit peur, en exigeant qu'il se préparât à l'étude de la philosophie par celle de la musique, de l'astronomie et de la géométrie. Enfin il essaya des platoniciens, en fut charmé, et, selon toute apparence, professa quelque temps leurs doctrines (2).

Mais un jour qu'il se promenait sur le bord de la mer,

(1) Ch. II-VIII.
(2) Cf. *Apol.* II, 12.

plongé dans ses méditations philosophiques, il rencontra un vieillard d'aspect vénérable qui, s'approchant du promeneur et liant avec lui conversation, l'obligea bien vite à convenir que la philosophie de Platon est elle-même impuissante à contenter l'esprit et le cœur de l'homme : Voulez-vous, continua le vieillard, donner la paix à votre âme ? il faut passer de l'école des philosophes à celle des prophètes. Antiquité, sainteté, miracles et prédictions, tout accrédite les prophètes comme les organes du Saint-Esprit et les interprètes de la vérité ; c'est dans leurs écrits qu'on puise la connaissance du Créateur de l'univers, de Dieu le Père, et celle de Jésus-Christ, qu'il nous a envoyé ; la grâce nous en ouvre l'intelligence, et la grâce s'obtient par la prière.

Justin ne revit jamais plus son vieux maître ; mais cet entretien l'avait mis sur la voie ; depuis longtemps ému de la constance des martyrs chrétiens, l'étude des prophètes et de la doctrine du Christ le conduisit bientôt du platonisme à l'Evangile. En quelle année précise ? On ne saurait le décider. Saint Justin pourtant date lui-même son Dialogue avec Tryphon de la seconde guerre des Juifs, 132-135 (1) ; il avait donc embrassé déjà le christianisme.

Chrétien, il ne rompit pas avec la philosophie, et, loin de rougir de ses anciens maîtres, qu'il juge avec autant de sympathie que de largeur d'idées, il se plut à montrer partout dans le christianisme une philosophie nouvelle, « la seule qui soit sûre et utile » (2). Justin continua même de porter le manteau des philosophes (3), défendant sa foi de la parole et de la plume contre tous venants, hérétiques, juifs et païens. Il était persuadé que « pouvoir dire la vérité et la taire, c'est mériter la colère de Dieu » (4).

(1) Cf. *Dial.*, ch. I et IX.
(2) *Ibid.*, ch. VIII.
(3) Eus. *Hist. eccl.*, IV, 11 : Migne, *P. G.*, XX, 329. Cf. *Dial.*, ch. I.
(4) *Dial.*, ch. LXXXII.

On ne sait pourtant à peu près rien de certain sur son apostolat. Il doit avoir fait de fréquents séjours à Rome. Au dire d'Eusèbe, il y avait son domicile, τὰς διατριβὰς ἐποιεῖτο (1). Simple laïque, il ne laissa pas d'y ouvrir une sorte d'école théologique, telle que sera plus tard la célèbre école catéchétique d'Alexandrie. A Rome, nous le voyons aussi entrer en lutte avec le cynique Crescens, qu'il convainc d'ignorance et d'immoralité et qui lui voue dès lors une haine implacable (2). Peut-être est-ce à la haine de Crescens qu'il faut imputer la mort de saint Justin (3). Dénoncé, il fut déféré, avec six autres chrétiens, à la justice romaine ; après un bref interrogatoire, ils furent tout aussitôt fouettés et décapités. Les Actes de saint Justin, qui, sauf quelques lignes de préface, remontent au IIe siècle (4), placent le martyre de l'apologiste et de ses compagnons sous la préfecture de Rusticus. Or, Junius Rusticus, l'ami et le plus intime confident de Marc-Aurèle, fut préfet de Rome de 163 à 167. Les titres de philosophe et de martyr, que Tertullien décernait à Justin (5), ne se séparent plus de son nom.

II. La première Apologie. — Saint Justin avait déployé une rare activité littéraire : réfutation des sectes hérétiques, controverse avec les Juifs, polémique contre les païens, il avait tout abordé. Presque tous ses livres sont perdus. Par contre, on lui a plus tard attribué nombre d'ouvrages dont il ne saurait être l'auteur, et de ceux-là mêmes qui portent encore son nom, trois seulement, après avoir passé par le feu de la critique, ne lui sont plus disputés, les deux Apologies et le *Dialogue avec Tryphon*.

(1) *Hist. eccl.*, *l. c.*
(2) *Apol.*, II, 3.
(3) Cf. TATIEN, *Or. ad Græc.*, ch. XIX ; EUS., *Hist. eccl.*, IV, 14.
(4) Cf. *infra*, § 59, IV.
(5) *Adv. Valent.*, c. V ; MIGNE, *P. L.* II, 548.

La première Apologie, d'après la suscription, est adressée à l'empereur Antonin le Pieux, à ses fils adoptifs, Marc-Aurèle et Lucius Vérus, au sacré Sénat et au peuple romain. Sur le plan de l'ouvrage, les critiques ne sont pas d'accord. Le P. Wehofer (1), O. P., sans méconnaître les fréquentes digressions de l'auteur qu'il ne laisse pas d'excuser de son mieux, regarde cette Apologie comme un vrai discours, selon toutes les règles de la rhétorique grecque au IIe siècle, de la rhétorique des Stoïciens en particulier. A l'exorde, *proœmium*, succède la *proposition* : Le nom de *chrétien* ne doit pas être puni, car ce nom est celui de la vertu même. La preuve, c'est la pureté de la vie et de la doctrine des chrétiens. De là deux parties dans le discours. La première, la *refutatio*, ch. IV-XIII, repousse les accusations d'athéisme et de haine contre l'Etat. La seconde, la *probatio*, ch. XIII-LXVII, proclame la divinité du fondateur de la religion chrétienne, de Jésus-Christ. A l'appui de sa thèse, saint Justin déroule les prophéties qui ont annoncé la vie et la passion du Sauveur, la gloire de sa résurrection et de son ascension, la diffusion de sa doctrine dans tout l'univers ; il fait voir enfin que des mythes et des rites païens, qui, malgré leur origne diabolique, renferment des parcelles de vérité, nous offrent les caricatures du baptême et de la sainte eucharistie, ch. LIII-LXVII. Dans sa *péroraison*, il en appelle au cœur des princes, à leur sentiment inné de la justice, et il les adjure de maintenir le rescrit de l'empereur Adrien au proconsul Minucius Fundanus (2).

Mieux vaut toutefois admettre, avec M. Rauschen (3), que notre Apologie n'est pas proprement une œuvre d'art que

(1) *Die Apologie Justins des Phil. u. Maert., in litterarhist. Beziehung zum erstenmal unters.*, Rome, 1897.

(2) Ch. LXVIII.

(3) *Die formale Seite der Apologien Justins*, dans *Theol. Quartalschrift*, t. LXXXI, 1899, 188-206.

la composition en est défectueuse, et que l'auteur, faute d'avoir tracé son plan d'avance, y a laissé courir sa plume à bride abattue, sans souci des transitions ni de l'agencement des idées. Comme le P. Wehofer, M. Rauschen y distingue deux parties. La thèse que le chrétien doit être poursuivi, non pas pour son nom, mais pour ses méfaits, s'ils sont juridiquement établis, repose sur deux cycles concentriques d'arguments. Les uns, ch. IV-XII, d'un caractère négatif, vont à venger les fidèles des calomnies soulevées contre eux. Les autres ch. XIII-LXVII, d'un caractère plutôt positif, vont à exposer et à justifier le dogme chrétien.

La suscription de la première Apologie, à quelques difficultés d'ailleurs que les termes donnent prise(1), la reporte au règne d'Antonin le Pieux (138-161). Mais on peut, le texte de notre Apologie à la main, en déterminer plus précisément la date. Saint Justin, d'abord, compte 150 ans depuis la naissance de Jésus-Christ (2), et nous avons toute raison de croire qu'en chiffres ronds sa chronologie n'est pas inexacte. Puis, le moyen d'accorder les titres de « philosophe » et d'« ami de la science » à Lucius Vérus, si ce prince n'avait été qu'un enfant ? Or, le jeune César n'était né que l'an 130. De plus, Marcion, que saint Justin nous montre deux fois (3) enseignant et dogmatisant à Rome, ne vint guère dans cette ville que vers l'an 140, et n'y fit point école avant l'an 144 (4). Enfin, le Félix, préfet d'Egypte, mentionné dans le ch. XXIX, avait succédé à Petronius Honoratus en 148, et n'était plus préfet lui-même en 154 (5). Ces divers motifs nous inclinent à placer la composition et la présentation de la première apologie vers le milieu du IIe siècle, de l'an 150 à l'an 155.

(1) Cf. Harnack, *Die Chronol.* I, p. 279 sqq.
(2) Ch. XLVI.
(3) Ch. XXVI et LVIII.
(4) S. Epiphane, *Haeres.* XLII, 1 : Migne, *P. G.*, XLI, col. 696.
(5) Cf. *Bulletin crit.*, 2e série, t. II, 1896, p. 315.

III. La seconde Apologie. — Ce fier plaidoyer alla-t-il à son adresse ? et, supposé qu'Antonin ait pris la peine de le lire, amena-t-il un adoucissement dans la persécution ? L'absence de témoignages ne permet de rien affirmer. Toujours est-il qu'un fait particulier (1) décida Justin, quelques années plus tard, à reprendre la plume et à composer intrépidement une seconde Apologie. Le préfet de la ville, Urbicus, venait de condamner à Rome trois chrétiens, sans autre raison que leur aveu de professer le christianisme. Saint Justin, au début de son discours, décrit cette scène d'arbitraire violence, présente à tous les esprits. Il aborde ensuite et réfute (2) les deux objections que les païens se plaisaient à opposer ironiquement aux plaintes des fidèles : Pourquoi les chrétiens ne se donnent-ils pas la mort à eux-mêmes, afin d'aller plus vite à leur Dieu ? Et ce Dieu, s'il est tout-puissant, comment laisse-t-il partout opprimer et massacrer ses adorateurs? L'écrivain, en terminant (3), supplie les empereurs de lire son Apologie et de faire juger les chrétiens avec équité.

Il n'est pas aisé de retrouver l'idée-mère de saint Justin et l'enchaînement de ses pensées. Le P. Wehofer (4) ne veut voir dans la seconde Apologie que des morceaux détachés et destinés par l'auteur à prendre place dans une édition nouvelle de la première Apologie. M. Rauschen (5) tient au contraire la seconde Apologie pour une œuvre à part et y reconnaît le faire habituel de saint Justin, ses digressions, ses redites, etc. Suivant Dom Grundl (6) le texte traditionnel témoigne de graves interpolations, et la main du faussaire s'y trahit plus que celle de l'auteur.

(1) Ch. I.
(2) Ch. IV-XIII.
(3) Ch. XIV-XV.
(4) *Op. cit.*, p. 121 sqq.
(5) *Op. cit.*, *Ibid.*, p. 190 sq.
(6) *De interpolationibus ex S. Justini phil. et mart. Apologia secunda expungendis* (Progr.), Augsbourg, 1891, in-8°.

Mais Dom Grundl est resté presque seul de son avis (1).

Quoi qu'ait semblé dire Eusèbe, la seconde Apologie est postérieure en date à la première, loin d'en être la préface ou l'introduction. Le langage de saint Justin (2) ne permet pas de le contester. Il est aujourd'hui à peu près hors de doute que la seconde Apologie était, non pas un plaidoyer nouveau, mais une sorte de post-scriptum ajouté à la première, avant qu'elle fût publiée ou remise aux empereurs.

Nul doute non plus que cette seconde Apologie ne s'adresse, comme la première, à Antonin le Pieux et à Marc-Aurèle (3). Lollius Urbicus exerça la charge de préfet de Rome entre les années 144 et 160 ; impossible, du moins quant à présent, d'arriver aux précisions.

IV. Dialogue avec Tryphon. — Les deux Apologies font face aux païens; le Dialogue avec Tryphon va tout à repousser les attaques des Juifs contre le christianisme. Il fut écrit de l'an 150 à l'an 155. On dirait le compte-rendu, le procès-verbal d'une discussion de deux jours entre saint Justin et Tryphon, en présence de quelques Juifs ; mais la fiction s'y mêle à l'histoire, le roman à la réalité ; car si le Dialogue, dans le fond, reproduit un entretien très réel, pour la forme il décèle un travail de retouche et de remaniement (4).

Au début (5) Tryphon nous apprend qu'il s'est enfui de la Palestine dans la dernière guerre (132-135), et qu'il est allé se consacrer « en Grèce et à Corinthe » aux études philosophiques. Bien des critiques ont cru reconnaître en Tryphon le rabbin palestinien Tarphon, souvent nommé dans la Mischna. Rien n'empêchait saint Justin de choisir

(1) F. Emmerich, *De Justini phil. et mart. Apologia altera*, Munster, 1896, in-8°, l'a vigoureusement réfuté.

(2) Ch. IV, VI, VIII.

(3) Ch. XV ; cf. ch. II.

(4) Cf. *supra*, I.

(5) Ch. I.

son célèbre contemporain pour représenter le judaïsme, n'eût-il jamais eu de relations personnelles avec lui.

Le Dialogue avec le juif Tryphon ne fut certainement rédigé qu'après la première Apologie, qui s'y trouve mentionnée (1). La scène, au témoignage d'Eusèbe (2), se passe à Ephèse ; peut-être même qu'Ephèse, dans le texte primitif du Dialogue, était expressément désignée. L'ouvrage, en effet, ne nous est pas parvenu intégralement. On trouve au ch. LXXIV une lacune dont Th. Zahn (3) a montré l'étendue et l'importance. Saint Justin, qui avait dédié son livre à Marc-Pompée, dès le ch. VIII lui adresse directement la parole, φίλτατε ; mais c'est à la dernière page seulement, ch. CXLI, qu'on peut lire son nom. Preuve décisive que la dédicace de l'ouvrage où figurait assurément ce nom, est aujourd'hui perdue. De ce Marc Pompée, on ne sait rien. Résumons brièvement le Dialogue.

Dans l'Introduction, ch. II à VIII, Justin raconte son odyssée philosophique et l'histoire de sa conversion (4). Il établit ensuite, ch. X à XLVII, par l'Ancien Testament surtout, que le rituel mosaïque devait être abrogé et faire place à la loi nouvelle de Jésus-Christ. Cette loi, qui s'étend à tous les peuples et domine tous les siècles, commande à l'homme d'adorer le vrai Dieu, de se relever du péché et d'abjurer l'erreur, de croire à l'avènement du Messie, Jésus de Nazareth.

Dans la seconde partie, ch. XLVIII à CVIII, saint Justin prouve par les prophètes que, pour adorer Jésus-Christ, on ne désavoue ni la foi au seul vrai Dieu ni le culte du Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Les prophètes certifient et proclament que Jésus-Christ est le Fils de Dieu, le Verbe incarné.

(1) Ch. CXX.
(2) *Hist. eccl.*, IV, 18.
(3) Dans *Zeitschr. f. Kirchengesch.* t. VIII, 1886, p. 37-66.
(4) V. *supra*, I.

La troisième partie, ch. CIX à CXLI, fait voir enfin que la société chrétienne, œuvre des apôtres, est au pied de la lettre la vraie race d'Abraham, l'héritière de toutes les promesses de l'Ancien Testament. C'est dans le christianisme que la religion d'Israël s'épanouit et devient, suivant sa mission prophétique, la religion de l'univers. Justin termine, ch. CXLII, en faisant des vœux pour que Tryphon et ses compagnons, visiblement impressionnés par cet entretien, se convertissent à Jésus-Christ.

V. Ouvrages d'une authenticité suspecte. — On dénie ordinairement à saint Justin la paternité des deux discours aux Grecs, πρὸς Ἕλληνας, et du traité de la *Monarchie* ou de l'unité divine.

Eusèbe (1), dans le tableau qu'il trace de l'activité littéraire de saint Justin, mentionne d'abord les deux Apologies ; puis il ajoute : « Nous avons de lui un autre ouvrage, le Discours aux Grecs. Il s'y étend fort au long sur la plupart des problèmes que l'on étudie chez nous et chez les philosophes de la Grèce, et y parle avec justesse de la nature des démons... Nous avons encore de lui un autre livre adressé aux Hellènes et qu'il a lui-même intitulé Réfutation, ἔλεγχος. » Ces deux ouvrages sont très probablement perdus ; mais plus tard, sous le couvert apparemment du texte d'Eusèbe, on a faussement attribué à saint Justin deux ouvrages du même titre et d'une autre main.

Le *Discours aux Grecs*, λόγος πρὸς Ἕλληνας, opuscule en cinq chapitres, fait ressortir, avec autant de netteté que de force, l'absurdité et l'immoralité des fables païennes, de celles en particulier qui s'étalent dans Homère et dans Hésiode. Le titre aussi bien que les pensées de ce discours permettraient de l'identifier avec la *Réfutation* mentionnée par Eusèbe ; mais le style jure trop avec celui de Justin,

(1) *Hist. eccl.*, IV, 18, 1 sqq.

pour qu'on puisse y reconnaître la plume de l'apologiste. Le discours semble toutefois remonter au IIe siècle. Une version syriaque, très libre, de notre opuscule donne à l'auteur le nom d'Ambroise ; Cureton, qui l'a retrouvée et publiée, voulut voir en cet Ambroise l'ami et le protecteur d'Origène (1). D'autres se crurent en droit de changer Ambroise en Apollonius et firent de l'opuscule qui nous occupe le plaidoyer que le martyr Apollonius a prononcé sous Commode, à Rome, dans le Sénat (2) ; mais la découverte par M. Conybeare du plaidoyer de saint Apollonius a ruiné cette hypothèse.

L'*Exhortation aux Grecs*, λόγος παραινετικὸς πρὸς ἕλληνας, en 38 chapitres, décrit en un style pur, coulant et fleuri, les contradictions inextricables dans lesquelles, sur le terrain des doctrines religieuses, les sages de la Grèce, poètes et philosophes, sont tombés à l'envi. Ce n'est donc pas à la Grèce, c'est à Moïse et aux prophètes qu'il faut demander la vérité. Les parcelles de vérité, toujours éparses dans la philosophie grecque, ne sont, après tout, qu'un emprunt aux livres sacrés des Juifs ; Orphée, Homère, Solon, Pythagore, Platon et tant d'autres, ont appris en Egypte à connaître la religion de Moïse et réussi par là-même à redresser au moins partiellement leurs idées fausses de la religion (3). On s'accorde généralement à rejeter l'authenticité de cet ouvrage ; mais on ne s'accorde pas du tout à en déterminer le véritable auteur. L'*Exhortation aux Grecs* peut remonter à la fin du IIe siècle ou au commencement du IIIe, 180-240 (4).

Le traité de la *Monarchie* ou de l'Unité divine, en 6 chapitres, porte, comme l'opuscule précédent, le titre de l'un

(1) Cf. *infra*, § 39, 1.
(2) Eus. *Hist. eccl.*, v, 21.
(3) Ch. XIV.
(4) Cf. W. Gaul, *Die Abfassungsverhaeltnisse der pseudojustinischen Cohortatio ad Graecos*, Berlin, 1902, in-8°.

des ouvrages attribués par Eusèbe à saint Justin ; mais l'analyse du traité nous interdit de le confondre avec celui qu'Eusèbe avait sous les yeux. L'historien, en effet, nous apprend (1) que saint Justin, dans son travail, « établit la Monarchie de Dieu, non seulement sur nos propres livres, mais encore sur les ouvrages des Grecs ». Or, dans le texte que nous possédons, pour démontrer l'unité, la justice, l'indépendance de Dieu avec le néant des idoles, l'auteur en appelle à des citations poétiques, pour la plupart apocryphes ; il cite Eschyle, Sophocle, Philémon, Orphée, Pythagore, Euripide, etc. ; mais d'arguments tirés de la Bible, on ne trouve pas trace. Impossible, d'autre part, de voir dans notre texte un fragment, la seconde partie peut-être, du livre mentionné par Eusèbe ; ce texte forme un tout à part et complet. Il se peut toutefois que l'auteur ait vécu, comme saint Justin, au IIe siècle.

Quelques fragments assez courts, sous le nom de saint Justin, auraient bien plus de titres que ces trois ouvrages à l'authenticité. On retrouve dans les *Sacra Parallela* de saint Jean Damascène trois longs fragments d'un traité sur la résurrection de la chair (2), où les objections des Gnostiques sont réfutées et le dogme chrétien établi.

VI. Ouvrages apocryphes. Ouvrages perdus. — On raie communément du catalogue des écrits de saint Justin, outre l'*Epître à Diognète* (3), les ouvrages suivants : L'*Expositio rectæ fidei*, exposition des dogmes de la Trinité et de l'Incarnation ; des deux recensions du texte la plus longue est la première en date, la plus courte est du Ve siècle (4) ; — L'*Epître à Zéna et à Sérénus*, exhortation à la vie chré-

(1) l. c.

(2) Sans les croire authentiques, M. Harnack, *Chronologie*, etc., p. 500, en recule la date au milieu du IIe siècle, entre 150 et 180. (N. des T.)

(3) Cf. *infra*, § 22, III.

(4) Funk, dans *Th. Quartalschrift*, t. LXXVIII, p. 116-147, 224-250.

tienne, de source novatienne peut-être et du temps de saint Chrysostome ; La — *Confutatio dogmatum quorumdam Aristotelis*, réfutation de quelques idées d'Aristote, surtout en matière de physique ; — Les *Quæstiones et responsiones ad Orthodoxos*, 146 questions avec leurs réponses, qui sont en partie de l'ordre philosophique ; — Les *Quæstiones Christianorum ad Gentiles*, 5 questions sur Dieu et sur ses rapports avec le monde ; — Les *Quæstiones Gentilium ad Christianos*, 15 questions sur des sujets de métaphysique et de théologie. Pendant que M. Harnack (1) réclame pour Diodore de Tarse la paternité de ces quatre derniers écrits, M. Funk (2), au nom des critères internes, terminologie trinitaire, peinture de la situation de l'Eglise, en abaisse la composition au V^e^ siècle et incline à les attribuer à Théodoret.

De la polémique de saint Justin contre les hérétiques, il ne nous est rien resté. Rappelons le traité que Justin mentionne lui-même (3) « contre toutes les hérésies, σύνταγμα κατὰ πασῶν τῶν γεγενημένων αἱρέσεων », un traité contre Marcion, cité par saint Irénée (4), peut-être une partie du traité précédent, et les trois ouvrages dont Eusèbe (5) nous a conservé les titres. Eusèbe signale en outre un « traité intitulé le *Psalmiste*, et un autre sur l'Ame, σχόλιον περὶ ψυχῆς, où l'auteur analyse différentes études du problème posé dans le titre, passe en revue les systèmes des philosophes grecs, s'engage à les réfuter dans un autre ouvrage, explique ses idées personnelles., etc., etc. ».

Il se peut du reste fort bien qu'Eusèbe ait eu entre les mains des livres qui se réclamaient indûment du nom du philosophe martyr.

(1) Texte, u. Untersuch., nouv. série, 1901, VI, 4.

(2) *Le Pseudo-Justin et Diodore de Tarse* (Extrait de la *Revue d'hist. eccl.*, IV, 4), Louvain, 1902.

(3) *Apol.* I, 26.

(4) *Adv. haer.*, IV, 6, 2 : MIGNE, *P. G.*, VII, 987.

(5) V. *supra*, V.

VII. Le style de saint Justin. — Les analyses rapides des ouvrages authentiques de saint Justin se ressemblent souvent assez peu ; les différences de détails foisonnent. Il faut s'en prendre, pour une part du moins, aux ouvrages mêmes, tant il y a peu de régularité dans le plan, de proportion entre les parties, d'ordre logique dans la marche des idées ! On croirait presque une improvisation écrite sous l'inspiration du moment. D'ordinaire, saint Justin quitte son sujet avant de l'avoir épuisé ; il passe facilement d'une idée à une autre, laisse là un argument inachevé pour le reprendre un peu plus loin, entasse les digressions sans perdre de vue la fin qu'il poursuit, de sorte que les pensées les plus homogènes semblent ne pas tenir entre elles et que les moins homogènes s'étonnent de leur étroite union.

Sans doute, le style de saint Justin a deux grandes qualités, la simplicité et la clarté ; mais on y chercherait en vain l'élégance et la distinction. Quelquefois pourtant la diction de l'auteur s'anime et se colore ; dans le Dialogue avec Thryphon, surtout, le style qui prend naturellement le ton de la conversation, ne manque ni de force ni de chaleur ; mais il est en général calme et contenu, sobre jusqu'à la sécheresse, sans ombre de variété dans les tours. La phrase de Justin n'est pas exempte d'incorrections ; elle se traîne plutôt qu'elle ne marche ; de longues parenthèses la coupent et l'embarrassent ; il y a parfois une cohue de participes ; et dans les transitions règne une désespérante monotonie.

VIII. Doctrine de saint Justin. — C'est, avec MM. Aubé (1), von Engelhardt (2), etc., s'abuser étrangement que de représenter la doctrine de Justin comme un mélange bizarre d'idées chrétiennes et de principes philosophiques

(1) *S. Justin, philos. et Martyr*, Paris, 1861, 1875, in-8°.
(2) *Das Christenthum Justins des Maert.*, Erlangen, 1878, in-8°.

païens, mélange où le christianisme perdrait son propre caractère et s'effacerait devant la philosophie de Platon. Saint Justin est devenu chrétien sans cesser d'être philosophe, et les systèmes philosophiques ont marqué profondément ses écrits de leur empreinte. Mais ce philosophe chrétien savait et sentait que la foi au Fils de Dieu, en ouvrant à ses pensées un monde nouveau, l'avait rapproché de la vérité, et, auprès de la foi chrétienne, la philosophie ne joue, dans les idées de Justin, qu'un rôle tout à fait secondaire.

Cette foi en Jésus-Christ, Justin la trouve exprimée et déposée dans l'Ancien Testament, le livre divinement inspiré, l'Ecriture « Sainte », dont les auteurs étaient remplis du Saint-Esprit et parlaient au nom du Saint-Esprit (1) Quant au Nouveau Testament, il fait ressortir le caractère inspiré des prophéties de l'Apocalypse (2) ; c'est surtout le caractère historique des autres livres qu'il met en relief. Aussi désigne-t-il habituellement les Evangiles canoniques sous le nom de « Mémoires des apôtres, ἀπομνημονεύματα τῶν ἀποστόλων ». Ses ouvrages nous apportent encore les échos des Actes des Apôtres, des Epîtres de saint Paul, excepté l'Epître à Philémon, de l'Epître de saint Jacques, des deux Epîtres de saint Pierre et de la première Epître de saint Jean.

Aux yeux de saint Justin la philosophie grecque, celle de Platon notamment, est, comme le christianisme lui-même, une révélation de Dieu, révélation partielle sans doute, troublée et altérée par le mélange des idées et des passions humaines ; mais enfin, dans une certaine mesure, elle est une émanation de la raison éternelle, du λόγος σπερματικός. Car, si le Verbe s'est pleinement épanoui dans le Christ, le monde ancien de tout temps en a pos-

(1) *Apol.* I, 33, 36, 61.
(2) *Ibid.*, 81.

sédé la semence (1) ; c'était le crépuscule avant le grand jour de l'Incarnation. Cette semence divine est implantée dans toutes les âmes (2) ; le Verbe projette un reflet de lui-même sur toute intelligence, et, dans la mesure où les hommes, philosophes et poètes, participaient au Verbe, ils ont pu connaître la vérité (3) ; or, toute vérité est chrétienne et tous ceux qui ont vécu selon le Verbe, οἱ μετὰ λόγου βιώσαντες, ont été chrétiens (4), eussent-ils passé pour athées, comme chez les Grecs, Socrate, Héraclite et tous ceux qui leur ressemblent, comme, chez les Barbares, Abraham, Ananias, Azarias et Misaël, Elie et beaucoup d'autres (5).

Mais les philosophes grecs n'ont pas été seulement éclairés du Verbe, répandu partout et toujours dans le monde ; saint Justin croit aussi qu'ils ont connu l'Ancien Testament. C'est de Moïse que Platon a emprunté la doctrine de la liberté morale ; tout ce que les philosophes et les poètes ont écrit de l'immortalite de l'âme, du jugement après la mort, de la contemplation des choses éternelles, etc., c'est dans les prophètes qu'ils l'ont puisé; de cette source on a vu des parcelles et comme des gouttes de vérité jaillir et pénétrer en tous lieux ; mais elles n'ont pas été bien comprises, et partant, la contradiction a éclaté dans les esprits (6).

Saint Justin professe le dogme de la résurrection des corps et celui du jugement dernier. Mais, ordinairement, il distingue une double résurrection, celle des justes et

(1) *Apol.* I, 46 ; II, 13.
(2) *Apol.* II, 8.
(3) *Ibid.*, 13.
(4) Saint Justin, selon toute apparence, est le premier qui ait présenté sous une forme directe et explicite cette idée, que saint Augustin rendra familière aux Occidentaux l'idée d'une Eglise invisible, composée des élus de tous les temps et de tous les lieux. (N. DES T.)
(5) *Apol.* I, 46; II, 13.
(6) *Apol.*, I, 44.

celle de tous les hommes. Au second et glorieux avènement de Jésus-Christ (1), les justes seuls ressusciteront ; mille ans durant, ils régneront avec Notre-Seigneur dans Jérusalem rebâtie, au sein d'un repos parfait et d'une indicible joie, selon les prédictions des prophètes (2). Saint Justin pourtant remarque lui-même qu'une foule de chrétiens, attachés du reste à la pure et sainte doctrine, ne partagent pas ces espérances millénaires (3).

A l'expiration des mille ans succède la résurrection universelle et Dieu par Jésus-Christ juge tous les hommes. Les uns obtiennent l'éternelle béatitude, les autres encourent les peines éternelles, chacun selon ses mérites (4). La peine dure l'éternité tout entière non pas seulement mille ans, comme le pensait Platon (5).

IX. Le Baptême et la sainte Eucharistie. — La description que saint Justin nous a laissée du baptême et du sacrifice de la messe (6) mérite une particulière attention.

Ecoutons-le parler du baptême : « Quelqu'un est-il convaincu de la vérité de nos doctrines et promet-il de vivre en conséquence ? nous lui apprenons à prier et à implorer de Dieu dans les jeûnes le pardon de ses fautes passées ; nous prions et jeûnons avec lui. Après quoi nous le conduisons près d'un lieu où il y a de l'eau ; là il est régénéré de la même manière que nous l'avons été nous-mêmes ; car il reçoit la purification dans l'eau, au nom du Père souverain de toutes choses, de Jésus-Christ notre Sauveur et du Saint-Esprit... Ce sont les apôtres qui nous ont appris à faire de la sorte. Nous naissons, en effet, une première fois, sans en avoir conscience, sous la loi de la né-

(1) *Apol.* 52 ; *Dialog.* XXXI et suiv.
(2) *Dial.*, LXXX ; LXXXI.
(3) *Dial.*, LXXX.
(4) *Apol.*, I, 12-44.
(5) *Ibid.*, 8.
(6) Cf. *supra*, II.

cessité et par l'acte de la génération ; nous sommes élevés dans des mœurs corrompues et sous une éducation vicieuse. Or, nous ne devons pas rester les fils de la nécessité et de l'ignorance, mais devenir les enfants de l'élection et de la connaissance ; nous sommes appelés à recevoir dans l'eau la rémission de nos fautes antérieures ; c'est à cette fin qu'on prononce le nom du Père souverain de toutes choses et de Notre-Seigneur sur quiconque veut être régénéré, après avoir fait pénitence de ses péchés... Le baptême s'appelle encore illumination, φωτισμός, parce qu'il éclaire l'âme des initiés. Or, quiconque reçoit ainsi la lumière, est baptisé au nom de Jésus-Christ, qui a été crucifié sous Ponce-Pilate, et au nom du Saint-Esprit, qui a prédit par les prophètes tout ce qui devait s'accomplir en Jésus (1). »

Avec la liturgie chrétienne, l'apologiste nous décrit la célébration du sacrifice de la Messe (2). Aussitôt après avoir parlé du baiser de paix, il ajoute :

« Ensuite on présente à celui qui préside l'assemblée, du pain et une coupe remplie de vin mêlé d'eau (3) ; il les reçoit et rend gloire au Père de toutes choses par le nom de son Fils et de l'Esprit-Saint ; il célèbre l'eucharistie ou fait l'action de grâces pendant un assez longtemps, remerciant Dieu d'avoir agréé les dons. Les prières faites et l'eucharistie achevée, le peuple qui est présent répond tout d'une voix : Amen. Or, Amen est un mot hébreu qui signifie : Ainsi soit-il ! Après l'acclamation du peuple qui suit la célébration de l'eucharistie, ceux que nous appelons diacres distribuent aux assistants et vont porter aux absents le pain et le vin mêlé d'eau qui ont été consacrés.

(1) *Apol.* I, 61.

(2) *Ibid.*, 65-66.

(3) Au lieu de πότηριον ὕδατος καὶ κράματος, peut-être faut-il lire ποτήριον κράματος ; mais la leçon de M. Harnack, ποτήριον ὕδατος, est inadmissible.

Or, cet aliment porte chez nous le nom d'eucharistie. Pour y participer, il faut croire à la vérité de nos doctrines, avoir reçu dans le baptême une seconde naissance avec le pardon des fautes, et de plus vivre selon les préceptes du Christ. Car, nous ne prenons pas ces dons comme un pain et un breuvage ordinaires ; mais, de même que, par la parole de Dieu, Jésus-Christ notre Sauveur a été fait chair, a pris un corps et du sang pour notre salut, ainsi cet aliment consacré par la parole du Christ est-il sa chair et son sang ; c'est cet aliment qui nourrit notre sang et notre chair, selon le changement opéré. Tel est l'enseignement que nous avons reçu. En effet, dans leurs mémoires appelés Evangiles, les apôtres rapportent que Jésus leur avait donné ce commandement ; après avoir pris du pain et rendu grâces, il dit : Faites pareillement en mémoire de moi, ceci est mon corps ; de même, après avoir pris le calice et rendu grâces, il dit : Ceci est mon sang, et c'est à eux seuls qu'il a donné ce pouvoir.... »

Justin n'est ni moins clair ni moins précis lorsqu'ailleurs (1) il fait voir dans la Messe un véritable sacrifice, remplaçant les sacrifices de l'ancienne loi. Ce sacrifice de farine de froment que le lépreux devait autrefois offrir après sa guérison, est, aux yeux de Justin, « une figure du pain de l'Eucharistie, que Jésus-Christ Notre-Seigneur nous a commandé de sacrifier, ποιεῖν, en mémoire de la passion qu'il a soufferte pour laver nos âmes de leur souillure ». Après quoi il cite le passage où le prophète Malachie, I, 10-12, au nom de Dieu même, réprouve les sacrifices des Juifs de son temps, et il ajoute : « Malachie annonce le sacrifice que, nous autres Gentils, nous offrons en tout lieu, c'est-à-dire le pain de l'eucharistie et le calice de l'eucharistie, lorsqu'il a dit que nous honorons le nom de Dieu et que, vous Juifs, vous le déshonorez. »

(1) *Dial.*, XIV.

De tous les Apologistes, aucun n'a parlé avec autant de netteté que saint Justin du plus grand de nos mystères ; le langage du philosophe martyr est une exception unique ; et, partant, on n'en saurait conclure que la discipline du secret n'existait pas encore au IIe siècle (1).

X. Tradition des ouvrages de saint Justin, Editions, etc. — Le codex Aréthas, ci-dessus mentionné (§ 13), ne renferme, sous le nom de saint Justin, que l'Epître apocryphe à Zéna et Sérénus (v. *supra* VI), et un livre d'une authenticité fort suspecte, l'*Exhortation aux Grecs* (v. *supra*, V). Mais deux recueils, indépendants l'un et l'autre de ce célèbre codex, nous ont conservé les ouvrages du philosophe martyr : l'ancien manuscrit de Strasbourg, cod. gr. 9, du XIIIe ou XIVe siècle, qui, dans le bombardement de la ville, est devenu, le 24 août 1870, la proie des flammes, et un manuscrit de 1364, le *Parisiensis* 450, dont le texte est très corrompu. Tous les autres manuscrits jusqu'à présent connus, relèvent des trois que nous venons de signaler. V. Harnack, *Die Ueberlieferung der griechisch. Apologeten des IIe Jahrh.*, dans *Texte u. Unters.* I, 1-2, Leipzig, 1882. Depuis lors, la découverte d'un manuscrit du couvent du Saint-Sépulcre à Constantinople, datant du Xe siècle et contenant les *Quaestiones et responsiones*, a modifié quelque peu les théories de M. Harnack. V. *supra*, VI.

Le premier éditeur de saint Justin, Robert Estienne, Paris, 1551, se contenta de reproduire le Codex Parisiensis 450. Le deuxième éditeur, Fr. Sylburg, Heidelberg, 1593, changea l'ordre des ouvrages et y ajouta deux pièces qu'Henri Estienne, Paris, 1592, avait publiées entre temps d'après le cod. Argentoratensis 9, le *Discours aux Gentils* (v. *supra*, V) et l'*Epître à Diognète*. Nous avons signalé plus haut, § 13, l'édition de Dom Maran et le *Corpus apolog. christ.*, du professeur Otto, vol. I-V.

Editions séparées des deux *Apologies* : par Braun, 1830, 3e éd. revue par Gutberlet, Leipzig, 1883; par G. Krueger, Fribourg, 1891, 2e éd., 1896 ; par H. Veil, Strasbourg, 1894. Cf., sur la date et les rapports mutuels des deux Apologies, G. Krueger, dans *Jahrbb. f. prot. Theol.*, XVI, 1890, 579-593, et J. A. Cramer, dans *Th. Studien*,

(1) V. Kraus, *Hist. de l'Eglise*, ed. franç. ; t. I, p. 198. (N. des T.)

LXIV, 1891, 317-357, 401-436. Cf. ci-dessus D. Grundl, Emmerich, le P. Wehofer, Rauschen.

V. sur le *Discours aux Grecs*, *infra*, § 59, VII ; — sur l'*Exhortation aux Grecs*, SCHUERER, (*Zeitschr. f. Kirchengesch.*, II, 1877-1878, 319-331), lequel date l'ouvrage au plus tôt du deuxième quart du IIIe siècle ; D. VOELTER, (*Zeitschr. f. wissensch. Theol.*, XXVI, 1883, p. 180-215), qui recule l'ouvrage à la fin du IIIe siècle et croit y reconnaître la main d'Apollinaire d'Hiérapolis ; J. DRAESEKE, (*Zeitschr. f. Kirchengesch.*, VII, 1884-1885, 257-302, *Texte u. Untersuch.*, VII, 3, 4, 1892, 83-99), qui tient Apollinaire de Laodicée pour l'auteur de l'*Exhortation*. J. R. ASMUS, (*Zeitschr. f. wissensch. Theol.*, XXXVIII, 1895, 115-155, XL, 1897, 268-284), prétend qu'Apollinaire de Laodicée voulait y combattre l'édit de Julien l'Apostat, 362, contre l'enseignement chrétien, et que les livres de l'empereur *Contre les chrétiens* y donnent la réplique. A. PUECH, (*Mélanges Henri Weil*, Paris, 1898, 395-406) place l'Exhortation dans les années 260-300.

CURETON a inséré la rédaction syriaque du *Discours aux Grecs* dans son *Spicilegium Syriacum*, Londres, 1855, p. 38-42, p. 61-69.

J. DRAESEKE (*Zeitschr. f. Kirchengesch.*, VI, 1883-1884, 1-45, 503-549, cf. *Jahrbb. f. prot. Theol.*, XIII, 1887, 671 sqq.) identifie la recension courte de l'*Expositio fidei* et le περὶ τριάδος d'Apollinaire de Laodicée. Thèse insoutenable et que M. Funk a démolie ; cf. *Kirchengeschichtl. Abhandlungen u. Untersuch.*, II, 1899, 253-291. — La recension longue de l'*Expositio fidei* avait été traduite en syriaque : M. l'abbé MARTIN a publié des fragments de cette version dans les *Analecta sacra* du cardinal Pitra, t. IV, p. 11-16 (texte syriaque), p. 287-292 (texte latin), Paris, 1883 ; cf. *Proleg.*, p. XI-XII.

Sur l'*Epistola ad Zenam et Serenum*, v. BATIFFOL, dans la *Revue Biblique*, V, 1896, p. 114-122.

Les *Quaestiones et responsiones* ont été publiées, Saint-Pétersbourg, 1895, in-8°, par A. PAPADOPOULOS-KERAMEUS, d'après le manuscrit de Constantinople précité et sous le nom de Théodoret de Cyr.

Parmi les *fragmenta Pseudo-Justini*, J. DRAESEKE, dans *Jahrbb. f. prot. Theol.*, t. X, 1884, p. 347-352, croyait pouvoir signaler quelques débris des ouvrages d'Apollinaire de Laodicée.

Sur une prétendue découverte du περὶ ψυχῆς de saint Justin, v. H. DIELS, dans *Sitzungsber. der Kgl. preuss. Akad. d. Wissensch. zu Berlin*, 1891, p. 151-153.

§ 18. — *Tatien.*

I. Biographie (14). — « Né au pays des Assyriens » (1) et de nationalité syrienne (2), Tatien avait fait de lointains voyages (3), et s'était acquis un nom dans la philosophie et les Lettres (4), lorsqu'il embrassa à Rome le christianisme (5). Sa conversion doit avoir précédé le martyre de saint Justin, qui eut lieu entre les années 163 et 167. Saint Irénée atteste (6) que Tatien fut « disciple » de Justin à Rome et appartint, jusqu'à la mort du maître, à la communauté chrétienne de cette ville. Dans la suite, probablement l'an 172 (7), Tatien sortit de l'Eglise pour se joindre aux Gnostiques connus sous le nom d'Encratites (8). Il quitta Rome pour retourner en Orient, où l'on mentionne ses travaux à Antioche, en Cilicie et en Pisidie (9). Sur l'époque et sur le lieu de sa mort, nous n'avons aucun renseignement.

II. L'Apologie (15). — Un seul écrit de Tatien nous reste, intitulé : πρὸς Ἕλληνας, *Oratio ad Graecos*, une apologie du Christianisme, ou plus exactement une critique de l'hellénisme. Dès l'introduction, ch. I à IV, l'orateur prononce contre les folles opinions des Grecs une condamnation impitoyable ; il entreprend ensuite de prouver la vérité du christianisme par un double argument, par l'élévation de sa doctrine, dans la première partie, ch. IV à

(1) Tat. *Oratio ad Graecos*, ch. 42.
(2) Clément d'Alex. *Stromates*, III, 12, 81 ; Epiph. *Haeres.*, 46, 1.
(3) *Orat.* ch. 29, 35.
(4) *Ibid.* ch. 1.
(5) *Ibid.* ch. 29, 35.
(6) *Adv. Haereses*, I, 28, 1.
(7) Eusèbe, *Chronic.* ad ann. Abrahue, 2188.
(8) Irénée, *l. c.*
(9) Epiph., *l. c.*

XXXI, dans la seconde, ch. XXXI à XLI, par sa haute antiquité. Mais dans la première partie, l'exposition de la doctrine chrétienne sur Dieu et sur le monde, sur la chute et la rédemption, va de pair avec la facile satire des fables païennes correspondantes, et vers la fin, ch. XXII à XXIX, l'apologiste cède tout à fait la place au polémiste. La seconde partie se résume dans ces propositions : Si Homère est le premier représentant de la culture, de l'art et de la science grecque, Moïse a précédé de quatre cents ans la guerre de Troie ; veut-on en appeler à quelques sages de la Grèce qui ont paru avant Homère, ceux-là encore sont tous postérieurs à Moïse.

L'apologie de Tatien forme avec celles de saint Justin, son maître, malgré plus d'un point de contact, un frappant contraste. Justin se montrait plein de respect pour les penseurs et les poètes de la Grèce ; Tatien n'a pas de termes assez méprisants à leur adresse ; il s'épuise en attaques irritées et sans mesure, ne voulant voir aucun des bons côtés de la culture hellénique. Plus encore que l'histoire de sa vie, l'apologie de Tatien reflète clairement un caractère âpre et passionné, porté aux extrêmes. Le style lui-même est en général dur et heurté, bien que par endroits la force et la chaleur de la conviction communiquent à la parole un véritable essor poétique.

Le premier but de l'auteur fut certainement de justifier sa conversion (1) ; il écrivit donc peu après cet événement, mais, comme il résulte des chapitres XVIII et XIX, après le martyre de saint Justin, vers l'an 165. Il avait sans doute déjà quitté Rome. Fortement influencée par la philosophie stoïcienne, l'apologie offre nombre d'expressions

(1) « R. C. Kukula adopte et, à mon avis, établit définitivement l'opinion de Galland, que nous avons dans l'Apologie le programme de l'enseignement de Tatien, exposé à l'ouverture de son école. Cette caractéristique de l'écrit est de la plus haute importance pour son interprétation. » EHRHARD, *Die altchristliche Litteratur*, 1re part. p. 236. Cf. *Bulletin Critique*, 1901, 619-630.

peu d'accord avec la doctrine de l'Eglise. Elle n'hésite pas à voir dans le Christ un « Dieu » incarné (1), mais un passage, d'ailleurs difficile, sur la sortie du Logos (2) est nettement subordinatien.

On doit la conservation de l'Apologie au seul codex Aréthas. V. *supra* § 13. Dans ce codex, il est vrai, les cahiers contenant l'écrit de Tatien ont été arrachés — entre le XIIe et le XIVe siècle ; — mais trois copies du codex comblent cette lacune, savoir le cod. Marcianus 343 du XIe siècle, le Mutin. III D. 7 et le Paris. 174, ces deux derniers du XIIe siècle.

L'édition princeps de l'Apologie fut donnée par J. Frisius et C. Gesner à Zurich en 1546. Sur les éditions de Morel, de Maran, celle-ci reproduite par Galland et par Migne, d'Otto, *Corpus Apologet. christ.* t. VI, v. *supra* § 13. La dernière édition parue est d'Ed. Schwartz, Leipzig, 1888, dans les *Texte und Untersuchungen*. IV, 1.

III. Le Diatessaron (16). — D'un autre ouvrage de Tatien, du Diatessaron, il reste au moins des fragments. C'était une harmonie évangélique ou une histoire de la vie et des travaux du Sauveur d'après les quatre Evangiles canoniques, ouvrage connu chez les Grecs sous le nom de τὸ διὰ τεσσάρων εὐαγγέλιον (3), chez les Syriens sous celui d' « Evangile des combinés ». Le cadre chronologique était pris de l'Evangile de saint Jean. Les premiers versets du même Evangile formaient l'introduction générale ; on supprimait les deux généalogies (4) ; on insérait un petit nombre de passages apocryphes.

Cette concorde, témoignage imposant en faveur de l'autorité des quatre Evangiles canoniques, Tatien la composa certainement dans la dernière période de sa vie et après

(1) Ch. XIII et XXI.

(2) Ch. V.

(3) Euseb. *Hist. eccl.* IV, 29, 6 ; Theodoret, *Haereticarum fabularum compend.*, I, 20.

(4) Matt. I, 1 ; Luc, III, 23.

sa rupture avec l'Eglise, probablement en syriaque, mais en travaillant sur le texte grec des Evangiles. Durant tout le IIIe siècle, aussi loin que régnait la langue syriaque, dans nombre de communautés, à Edesse notamment, l'ouvrage de Tatien fut le seul texte évangélique usité. Ce n'est qu'à partir du milieu du IVe siècle qu'on voit l' « Evangile des combinés » remplacé peu à peu par l' « Evangile des séparés », c'est-à-dire par les quatre Evangiles. Entre 360 et 370, saint Ephrem écrivait encore un commentaire sur le Diatessaron de Tatien, et, près d'un siècle plus tard, Théodoret († 458) (1) trouvait dans son diocèse plus de deux cents exemplaires du Diatessaron à remplacer par les quatre Evangiles en syriaque populaire.

Une restitution partielle du texte du Diatessaron est possible, grâce au Commentaire de saint Ephrem, bien que nous ne le possédions que dans une version arménienne, grâce à plusieurs fragments syriaques du Diatessaron lui-même et à deux remaniements, l'un en latin conservé dans le Codex Fuldensis de la « Vulgate », exécuté à Capoue vers 545, l'autre en arabe, qui, bien que de date beaucoup plus récente, se tient décidément plus près de l'original.

IV. Ouvrages perdus. — D'autres écrits de Tatien sont complètement perdus. Il rappelle lui-même, au 15e chapitre de l'Apologie, un ouvrage antérieur, *Sur les animaux* (2), et, au chapitre suivant, un écrit où il est question de la nature des démons. Vers la fin de l'Apologie, au chapitre 40e, il promet un traité *Contre ceux qui ont disserté sur la théologie* (3), peut-être bien une réfutation des objections des païens contre le christianisme. Rhodon, disciple de Tatien, cité par Eusèbe (4), nomme un *Livre des problèmes*,

(1) *Loc. cit.*
(2) περὶ ζῴων.
(3) πρὸς τοὺς ἀποφηναμένους περὶ θεοῦ.
(4) *Hist. eccl.* v, 13, 8 : προβλημάτων βιβλίον.

où Tatien essayait de montrer dans les Ecritures (de l'Ancien Testament) des erreurs et des contradictions. Clément d'Alexandrie (1) mentionne et combat un écrit de Tatien *Sur la perfection d'après les préceptes du Sauveur* (2). Selon Eusèbe (3), enfin, on attribuait à Tatien des *Métaphrases* ou corrections de certaines expressions de saint Paul.

Les témoignages au sujet des écrits perdus de Tatien sont reproduits d'ordinaire en appendice des éditions de l'Apologie : de Otto, p. 164 et suiv. ; Schwartz, p. 48 et suiv.

§ 19. — *Miltiade, Apollinaire d'Hiérapolis, Méliton de Sardes.*

I. Miltiade (17). — Miltiade, originaire d'Asie Mineure, contemporain de Tatien et peut-être comme lui disciple de Justin (4), défendit la vérité chrétienne contre les païens, contre les juifs, contre les hérétiques ; mais le temps n'a respecté aucun de ses ouvrages. Quelques-uns nous sont connus par la mention qu'en ont faite des écrivains postérieurs ; tels un écrit contre les Montanistes, cherchant à prouver qu' « un prophète ne doit pas parler dans le délire (5) », un autre contre les Gnostiques, plus spécialement contre les Valentiniens (6), un ouvrage en deux livres *Contre les Grecs* (7), un *Contre les Juifs* (8),

(1) *Strom.* III, 12, 81.

(2) περὶ τοῦ κατὰ τὸν σωτῆρα καταρτισμοῦ.

(3) *Hist. eccl.* IV, 29, 6.

(4) Tertull. *Adversus Valentin.* 5 ; Hippol. dans Eusèbe, *Hist. eccl.* V, 28, 4.

(5) περὶ τοῦ μὴ δεῖν προφήτην ἐν ἐκστάσει λαλεῖν. Anonyme chez Eusèbe, *Hist. eccl.* V, 17, 1.

(6) Tertull. *loc. cit.*

(7) πρὸς Ἕλληνας.

(8) πρὸς Ἰουδαίους.

également en deux livres, enfin une apologie de « la philosophie chrétienne » adressée aux « pouvoirs civils (1) ».

Les témoignages au sujet de Miltiade dans OTTO, t. IX, 364-373.

II. Apollinaire (18). — Claudius Apollinaire, évêque d'Hiérapolis, dans la Petite Phrygie, au temps de Marc-Aurèle, laissa également une série d'ouvrages. Nous trouvons mentionnée une défense de la foi chrétienne, présentée à Marc-Aurèle (2), probablement l'an 172 (3), cinq livres *Contre les Grecs* (4), deux *Sur la vérité* (5), une lettre pastorale contre les Montanistes, souscrite et approuvée par d'autres évêques (6), postérieure aux trois premiers écrits (7). Le *Chronicon paschale* (8) cite deux passages d'un écrit d'Apollinaire *Sur la Pâque* (9), et Photius en avait lu un du même auteur *Sur la religion* (10), qui ne faisait sans doute qu'un avec l'apologie à Marc-Aurèle. Rien de tout cela n'a survécu.

Les témoignages et les fragments dans ROUTH, *Reliquiae Sacrae*, 2e éd. I, 155-174; et dans OTTO, *Corpus*, IX, 479-495.

III. Méliton (19). Plus vaste encore et plus diverse fut l'activité littéraire d'un troisième écrivain d'Asie Mineure, Méliton, évêque de Sardes, en Lydie. « Célibataire et dans toute sa vie plein du Saint-Esprit », il mourut avant l'an 194 ou 195 (11), honoré au loin, au témoignage de Ter-

(1) EUSÈBE *Hist. eccl.* V, 17, 5.
(2) *Ibid.* IV, 26, 1 ; 27.
(3) EUSÈBE, *Chronic.* ad ann. Abrah. 2187.
(4) πρὸς Ἕλληνας. EUS. *Hist.* IV, 27.
(5) περὶ ἀληθείας. EUS. *loc. cit.*
(6) Sérapion dans EUS. *Op. cit.* V, 19.
(7) EUS. *Op. cit.* IV, 27.
(8) ED. DINDORF, 13-14.
(9) περὶ τοῦ πάσχα.
(10) περὶ εὐσεβείας. *Biblioth.* cod. 14.
(11) Polycrate dans EUSÈBE, *Hist. eccl.*, V, 24, 5.

tullien (1), comme un prophète du Seigneur. Eusèbe et Anastase le Sinaïte fournissent le catalogue suivant des ouvrages de Méliton :

Une brève Apologie de la foi chrétienne, adressée à Marc Aurèle (2), remise peut-être l'an 172 (3). Eusèbe (4) et le *Chronicon Paschale* (5) en rapportent quelques passages.

Sur la Pâque en deux livres, rédigé sous le proconsulat de Servilius Paulus ou mieux Sergius Paulus, comme écrit Rufin, sans doute l'an 166-167 (6).

Sur la vraie manière de vivre et sur les Prophètes, περὶ πολιτείας καὶ προφητῶν, (7) que l'on présume avoir trait au montanisme.

Sur l'Eglise, περὶ ἐκκλησίας.

Sur le dimanche, περὶ κυριακῆς.

Sur la nature de l'homme, περὶ φύσεως (*al.* πίστεως) ἀνθρώπου.

Sur la création de l'homme, περὶ πλάσεως.

Sur l'obéissance de la foi, περὶ ὑπακοῆς πίστεως.

Sur les sens. C'est le vrai titre, rapporté par quelques anciens auteurs. Celui qu'on trouve dans Eusèbe, περὶ ὑπακοῆς πίστεως αἰσθητηρίων, confond les titres de deux ouvrages différents.

Sur l'âme et le corps, περὶ ψυχῆς καὶ σώματος.

Sur le baptême, περὶ λουτροῦ.

Sur la vérité, περὶ ἀληθείας.

Sur la création et la naissance du Christ, περὶ κτίσεως καὶ γενέσεως Χριστοῦ.

Sur la prophétie, περὶ προφητείας. Rufin : *De prophetia ejus* ; saint Jérôme : *De prophetia sua*, autre ouvrage sans doute relatif au montanisme.

(1) Apud Hiéron, *De viris ill.* ch, xxiv.
(2) Eus. *Hist.* iv, 13, 8 ; 26, 1-2.
(3) Eus. *Chronicon*, ad ann. Abrahae 2187.
(4) *Hist.* iv, 26, 5-11.
(5) Ed. Dindorf, 483.
(6) Eus. *Hist.* iv, 26, 2-3.
(7) Saint Jérome, *De viris*, ch. xxiv, lit : *De vita prophetarum.*

Sur l'hospitalité, περὶ φιλοξενίας.

La clef, ἡ κλείς.

Sur le démon, περὶ τοῦ διαβόλου.

Sur l'Apocalypse de Jean, περὶ τοῦ διαβόλου καὶ τῆς ἀποκαλύψεως Ἰωάννου. Rufin : *De diabolo, de revelatione Joannis* ; saint Jérôme : *De diabolo, de apocalypsi Joannis*,

Sur la corporalité divine, περὶ ἐνσωμάτου θεοῦ. Origène. *Sel. in Genes*, ad I, 26 : περὶ τοῦ ἐνσώματον εἶναι τὸν θεόν.

Extraits, ἐκλογαί, notamment « de la Loi et des Prophètes, sur notre Sauveur et sur toute notre foi », en six livres. Eusèbe (1) transcrit l'introduction de l'ouvrage.

Sur la Passion du Sauveur, εἰς τὸ πάθος (2).

Sur l'Incarnation du Christ, περὶ σαρκώσεως Χριστοῦ, formant au moins trois livres, dirigé contre Marcion. Anastase le Sinaïte (3) en donne un assez long extrait.

D'un si grand nombre d'ouvrages pas un seul n'est parvenu jusqu'à nous. Tout ce qui en reste, outre les fragments déjà indiqués, se réduit à quatre scolies sur le sacrifice d'Isaac, figure du crucifiement de Jésus-Christ, prises sans doute des *Eglogues*, mais déjà déparées par des interpolations, avec un passage intéressant sur le baptême du Christ dans le Jourdain, qui doit provenir du περὶ λουτροῦ. On pourrait toutefois attribuer encore à Méliton quatre fragments que nous ne possédons qu'en syriaque, *ex tractatu de anima et corpore*, *de fide*, *Melitonis episcopi urbis Atticæ*, bien que les manuscrits les rapportent parfois à d'autres auteurs, notamment à Alexandre, évêque d'Alexandrie († 328).

Il faut par contre tenir pour apocryphe une Apologie qui nous est également parvenue en syriaque, intitulée *Oratio Melitonis philosophi quæ habita est coram Antonino*

(1) *Op. cit.*, IV, 26, 12-24. Tous les ouvrages énumérés jusqu'ici sont mentionnés par EUSÈBE, IV, 26.

(2) ANAST. SINAIT. *Viae dux*, ch. XII.

(3) *Ibid.*, ch. XIII

Cæsare, attaque vigoureuse contre le polythéisme et l'idolâtrie, non sans analogie avec l'Apologie d'Aristide d'Athènes. Selon toute probabilité, cet ouvrage vit le jour en Syrie, vers la fin du IIe siècle ou dans les premières années du IIIe, et nous avons affaire au texte original, non à une traduction. Un fragment arménien de quatre lignes *ex Melitonis epistola ad Eutropium*, plusieurs ouvrages en latin, *De passione S. Joannis evangelistæ*, *De transitu B. Mariæ Virginis*, *Clavis Scripturæ*, *Catena in Apocalypsin*, portent manifestement sans aucun droit le nom de Méliton. Pour l'ample *Clavis Scripturæ* notamment, où Dom Pitra voulait voir une traduction, dans la recension longue un remaniement et un développement de la *Clef* mentionnée par Eusèbe, il saute aux yeux que ce n'est autre chose qu'un glossaire biblique, tiré de saint Augustin, de saint Grégoire le Grand et d'autres Pères latins. Il n'est pas possible de fixer pour le moment la date de cette compilation, mais son identification avec la *Clef* de Méliton remonte tout au plus au XIe siècle.

Les témoignages et les fragments dans Routh, *Reliquiae sacrae*, I, 111-153; dans Otto, *Corpus Apol.* IX, 374-478, 497-512. Le fragment grec « sur le baptême « a été publié par D. Pitra, *Analecta sacra*, II (1884), 3-5. Pour la critique du texte, v. J. M. Mercati dans la *Theolog. Quartalschrift*, LXXVI (1894), 597-600. L'Apologie syriaque et les quatre fragments de même langue furent mis au jour par Cureton, *Spicilegium Syriacum*, Londres, 1855, in-8°, reproduits, sauf le dernier fragment, par les soins de Renan, avec version latine, dans le *Spicilegium Solesmense*, II, 1855. Otto, *Corpus*, donne également tous ces morceaux en syriaque, p. 497-512, et en latin, p. 419-432. Cf. p. 453-478. Le fragment arménien se trouve dans Pitra, *Analecta*, IV (1883) 16-292. Le même auteur a publié successivement deux recensions de la *Clavis Scripturae*, l'une plus longue dans le *Spicilegium*, II et III, 1 (1855), l'autre plus brève et moins altérée dans les *Analecta*, II (1884).

§ 20. — *Athénagore.*

I. Sa personnalité. — La biographie d'Athénagore tient tout entière dans le titre de son Apologie transmis par la tradition manuscrite, qu'on peut remonter jusqu'à l'an 914, où il est qualifié de « philosophe chrétien d'Athènes (1). » La grande histoire ecclésiastique ignore complètement un Athénagore apologiste ; Eusèbe, saint Jérôme et leurs successeurs se taisent et ce silence, qui étonne, n'a pas encore été suffisamment expliqué.

Les renseignements que l'auteur anonyme d'une notice sur les maîtres alexandrins prétend avoir trouvés dans l'*Histoire chrétienne* de Philippe de Side (2), savoir qu'Athénagore aurait été le premier chef de l'école catéchétique et qu'il aurait présenté son apologie aux empereurs Adrien et Antonin (le Pieux), ne méritent aucune créance. L'apologie s'adresse en propres termes aux empereurs Marc Aurèle et « Lucius Aurelius Commodus » ; sa rédaction se place ainsi de novembre 176 à mars 180, probablement en 177. L'hypothèse proposée par Zahn, identifiant l'auteur avec cet Athénagore auquel l'Alexandrin Boëthus dédia, après l'an 180, son livre *Sur certaines expressions difficiles de Platon* (3), reste donc debout.

II. **Ses Ecrits (20).** — L'apologie ou, selon le titre des manuscrits, la *Supplication pour les chrétiens*, πρεσβεία περὶ χριστιανῶν, se propose de réfuter les calomnies alors courantes contre les fidèles, savoir les accusations d'athéisme, de festins de Thyeste, de relations incestueuses (4). Le premier grief est mis à néant par une lumineuse exposi-

(1) Ἀθηναῖος, φιλόσοφος χριστιανός.
(2) V. *infra*, § 79, II.
(3) Photius, *Biblioth.*, cod. 155.
(4) Ch. III.

tion et une démonstration approfondie de la sublime théodicée des chrétiens (1). L'auteur combat plus brièvement les deux autres accusations, leur opposant les grands principes de la morale chrétienne (2). Il ne se livre qu'en passant aux attaques contre le paganisme.

Minucius Felix rappelle plus d'une fois l'Apologie d'Athénagore par l'analogie des idées. Avait-il lu le Philosophe chrétien d'Athènes ? Ce n'est pas démontré. Les seules traces certaines de l'Apologie dans toute l'ancienne littérature chrétienne sont une citation expresse qu'en fait saint Méthode d'Olympus (3), et la notice déjà mentionnée de Philippe de Side (4).

L'antiquité semble avoir prêté encore moins d'attention à l'écrit *Sur la résurrection des morts*, περὶ ἀναστάσεως νεκρῶν. que le manuscrit de 914 met à la suite de l'Apologie et comme du même auteur. Bien que cette donnée du Codex ne soit corroborée par aucun autre témoignage, il n'y a nulle raison d'en suspecter l'exactitude, d'autant moins qu'Athénagore lui-même, à la fin de l'apologie (5), annonce un examen de la doctrine de la résurrection.

L'ouvrage se divise en deux parties, dont la première, ch. I à X, combat les objections contre la possibilité de la résurrection des corps ; la seconde, ch. XI à XXV, cherche à en démontrer la réalité, par quatre chefs de preuves, par la destinée de l'homme, créé, comme tout être intelligent, pour être et pour vivre sans fin, ch. XII-XIII, par la nature de l'homme, synthèse d'âme et de corps, ch. XIV-XVII, par la nécessité d'une rémunération pour le corps comme pour l'âme, ch. XIV-XVII, par la fin dernière de l'homme, qui ne peut être atteinte en cette vie, ch. XXIV-XXV.

(1) Ch. IV-XXX.
(2) Ch. XXXII-XXXIV et XXXV sq.
(3) *De resurrectione*, I, 37, 1.
(4) *Supra*, I.
(5) Ch. XXXVI, al. XXXVII.

Tous les manuscrits connus jusqu'à ce jour, tant de l'Apologie que de l'ouvrage *Sur la résurrection*, procèdent d'un même archétype, le codex Aréthas, *supra* § 13. L'édition princeps du *De resurrectione* fut donnée par P. NANNIUS, Louvain, 1541, celle de l'Apologie par C. GESNER, ZURICH, 1557. Sur les éditions des deux écrits par MOREL, MARAN (suivi par GALLAND et MIGNE), V. OTTO, *Corpus apol.* VII. Cf. *supra* § 13. MARCH et OWEN ont donné une édition classique dans les Douglas' *Series of Christian Greek and Latin writers*, IV, New-York, 1876. La dernière édition est celle de Ed. SCHWARTZ, Leipzig, 1891, dans les *Texte und Untersuch.* IV, 2.

III. Caractère. — Athénagore est un écrivain des plus intéressants. Peut-être le cède-t-il à ses devanciers Justin et Tatien pour l'originalité de la pensée ; il les surpasse de beaucoup par la souplesse du style, par la pureté et la beauté de la langue, par la simplicité et la clarté du plan. Les classiques grecs lui sont très familiers et l'Apologie témoigne d'un goût marqué pour les citations des poètes et des philosophes. Comme saint Justin et à la différence de Tatien, Athénagore ne se départ jamais de l'attitude la plus bienveillante envers la philosophie grecque, surtout envers le platonisme. Du trésor de la doctrine chrétienne, il ne tire que les thèses qui semblent les plus propres à réfuter les calomnies des païens. Les témoins et les garants de la foi des chrétiens sont pour lui les prophètes, « Moïse, Isaïe, Jérémie et les autres, » dont la bouche servit d'instrument au Saint-Esprit, comme la harpe au harpiste (1). La démonstration rationnelle de l'unité divine (2) mérite d'attirer l'attention, étant le premier essai de ce genre que nous offre la littérature chrétienne. Le dogme de la Trinité est attesté avec une clarté et une précision surprenantes pour l'époque (3).

(1) *Suppl.*, ch. VII et IX.
(2) *Ibid.*, ch. VIII.
(3) V. notamment Ch. X.

§ 21. — *Saint Théophile d'Antioche.*

I. Sa Vie (21). — D'après Eusèbe (1) et saint Jérôme (2), Théophile fut le sixième évêque d'Antioche, le septième si l'on compte saint Pierre. Eusèbe dit (3) qu'il monta sur le siège épiscopal l'an 169 et son successeur Maxime l'an 177 ; mais la seconde date se concilie malaisément avec le fait que le dernier livre *A Autolycus* (4), qu'Eusèbe lui-même (5) attribue à Théophile, ne fut certainement écrit qu'après la mort de Marc Aurèle, 17 mars 180. Erbes lève la contradiction en proposant comme auteur des livres *A Autolycus* un second Théophile plus jeune ; il vaut mieux dire avec Harnack qu'Eusèbe avance de quelques années la date de la mort de Théophile.

L'auteur lui-même nous apprend en passant qu'il avait déjà l'âge d'homme lorsque la lecture des prophètes le convertit au christianisme (6), qu'il eut sa demeure — et sans doute son berceau — non loin de l'Euphrate et du Tigre (7), qu'il avait été instruit dans les lettres grecques, mais avait aussi quelque connaissance de l'hébreu (8).

II. Les trois livres A Autolycus (22). — Le lien des deux premiers livres au troisième est assez lâche ; si le dernier est daté avec certitude par la mort de Marc Aurèle, rien n'empêche que les deux autres soient notablement antérieurs. Autolycus était un païen, lié avec Théophile.

(1) *Chronic.* ad ann. Abrahue 2185 ; *Hist. eccl.* IV, 20.
(2) HIERON. *De viris ill.* XXV ; *Epist.*, 121, 6.
(3) *Chronic. l. c.*
(4) Ch. XXVII-XXVIII.
(5) *Hist.*, IV, 24.
(6) Livre I, ch. XIV.
(7) II, ch. XXIV.
(8) II, ch. XII et XXIV ; III, ch. XIX

Ses railleries sur le Dieu invisible des chrétiens, sur leur doctrine de la résurrection, sur le nom de *chrétien*, engagèrent son ami à lui adresser le Ier livre, en quatorze chapitres. Le IIe livre en trente-huit chapitres, également provoqué par un entretien oral des deux amis, insiste sur la folie du culte idolâtrique, ch. II-VIII ; puis il oppose aux fables des mythographes la doctrine des prophètes, de ces « hommes de Dieu, inspirés de son Saint-Esprit », Ch. IX-XXXVIII. Dans les trente chapitres du IIIe livre, après avoir examiné les deux accusations populaires des festins de Thyeste et des relations incestueuses, ch. IV-XV, Théophile cherche à prouver que les écrits de Moïse et des Prophètes remontent bien au delà des origines de l'histoire et de la littérature des Hellènes, au delà même de leurs temps fabuleux, ch. XVI-XXIX.

Le style de Théophile est facile et coulant, plein de fraîcheur et de vie. La grande originalité de son apologie consiste en ce que, bien plus que les autres apologistes, il appuie sur les conditions subjectives de la foi et montre la croyance religieuse dépendante de la pureté du cœur (1). Il reconnaît aux récits des Evangélistes (2) et aux lettres de saint Paul (3) une autorité égale à celle des écrits des Prophètes (4). Théophile parle de la τριάς divine (5) ; c'est le premier exemple de l'emploi de ce terme pour marquer la distinction des personnes en Dieu.

Les *Livres à Autolycus* ont été transmis par le codex Marcianus 496 du XIe siècle et par d'autres manuscrits dépendants du premier. L'édition princeps fut donnée par Frisius et Gesner, Zurich, 1546. Sur les autres éditions, v. *supra* § 13. La dernière est celle d'Otto dans le *Corpus Apol.* VIII.

(1) Liv. I, ch. II sqq.
(2) II, XXII ; III, XII.
(3) III, XIV.
(4) II, IX ; III, XII.
(5) II, XV.

III. Ecrits perdus, apocryphes. — Dans les *Livres à Autolycus* Théophile se réfère plusieurs fois à un ouvrage déjà publié, dont le 1er livre portait le titre particulier de περὶ ἱστοριῶν et traitait de l'histoire primitive de l'humanité (1). Les citations d'un « Chronographe Theophile » qu'on trouve dans la Chronographie de Jean Malalas (2) n'ont rien à voir avec cet ouvrage.

Eusèbe (3) mentionne un écrit de Théophile contre l'hérésie d'Hermogène (4), quelques petits traités catéchitiques (5), et un écrit contre Marcion (6). Saint Jérôme (7) connaissait en outre, sous le nom de Théophile, un commentaire sur les Proverbes de Salomon et un sur l'Evangile (**23**). Un commentaire latin des Evangiles portant le nom de Théophile a été publié par de la Bigne, mais Zahn s'est trompé grossièrement en attribuant à l'évêque d'Antioche et en identifiant avec le commentaire décrit par saint Jérôme, ce recueil mal ordonné de Scolies allégoristes sur des passages pris çà et là dans les quatre Evangiles. Harnack a démontré que nous avons affaire à une compilation des environs de l'an 500, originaire du Sud de la Gaule (8), en tout cas l'œuvre d'un Latin, qui a travaillé sur saint Cyprien, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Augustin, le Pseudo-Arnobe le Jeune. Dans trois anciens manuscrits — que Zahn ne connaissait pas — l'ouvrage a

(1) II, xxx.

(2) Ed. Dindorf, xxix.

(3) *Hist.* iv, 24.

(4) πρὸς τὴν αἵρεσιν Ἑρμογένους.

(5) τινὰ καθηχητικὰ βιβλία. Hieron. *De viris*, xxv : « Breves elegantesque tractatus ad ædificationem Ecclesiæ pertinentes. »

(6) κατὰ Μαρκίωνος.

(7) *L. c.* Sur le Commentaire de l'Evangile, Cf. *Epist.* cxxi, 6.

(8) Harnack, *Theol. Litteraturzeitung*, 1886, 404 sq. incline pour Claudien Mamert. Cf. *infra* § 111. Les ressemblances de style entre le prêtre de Vienne et le prologue du faux Théophile sont en effet favorables à cette hypothèse et invitent à de nouvelles recherches dans la littérature du midi des Gaules au ve et au vie siècle.

un prologue où l'auteur anonyme donne lui-même son travail pour une anthologie cueillie des anciens exégètes (1).

Editions du Commentaire des Evangiles : DE LA BIGNE, *Biblioth. SS. Patrum*, Paris, 1575, v. 169-192 ; — de OTTO, *Corpus Apol.* VIII, 278-326 ; — ZAHN, *Forschungen zur Geschichte des neutestamentl. Kanons*, II (1883), 29-85.

§ 22. — *L'Epître à Diognète.*

I. Occasion de l'Epître ; analyse (24). — Hormis les Epîtres de saint Ignace et peut-être le Dialogue de Minucius Félix, le premier âge de la littérature chrétienne n'a rien laissé qui éveille autant la sympathie, qui excite un aussi vif enthousiasme que l'Epître à Diognète. On ne se lasse pas de la lire et de l'admirer.

Un païen, du nom de Diognète, grand personnage, a prié l'un de ses amis, un chrétien, de l'éclairer sur l'origine, sur le caractère et l'efficacité morale du christianisme. « Je vous vois, excellent Diognète, lui répond son ami, très désireux de connaître la religion des chrétiens, de savoir avec la dernière précision en quel Dieu ils ont foi, quel culte ils pratiquent, d'où vient leur dédain pour le monde et leur mépris de la mort, pourquoi ils se tiennent également éloignés des dieux des païens et de la superstition des Juifs, quelle est cette charité qui les unit entre eux, pourquoi enfin cette nouvelle institution ou ce nouveau genre de vie s'est introduit si tard, et non pas plus tôt. » Avant d'examiner ces questions, l'auteur de la Lettre appelle sur son correspondant et sur lui-même les grâces et les bénédictions de Dieu. Puis il se met à développer les raisons qui font que les chrétiens refusent absolument leur culte aux idoles.

(1) « Tractatoribus defloratis opusculum spiritale composui. »

Les dieux du paganisme, en effet, que sont-ils ? sinon des idoles inanimées, de bois, d'argile, de pierre, de métal quelconque, et le culte que les païens leur rendent est bien moins un hommage qu'un affront à la divinité (1). Mais les chrétiens ne peuvent pas davantage prendre part au culte des Juifs. L'esprit du culte judaïque ne mérite que réprobation. Car enfin, croire avec les Juifs que Dieu a besoin de leurs sacrifices, c'est rabaisser le culte de Dieu au niveau du fétichisme païen, et l'observance tout extérieure de la loi cérémonielle de Moïse n'est qu'une ridicule folie (2). Ici l'auteur trace un tableau exquis de la vie chrétienne dans les deux premiers siècles. « Les chrétiens ne se séparent des autres hommes ni par le territoire, ni par la langue, ni par les habitudes extérieures... et pourtant ils mènent aux yeux de tous un genre de vie admirable et qui tient du prodige. Ils résident chacun dans sa patrie, mais comme s'ils ne faisaient qu'y passer ; ils participent à tout comme citoyens, ils endurent tout comme étrangers ; point de contrée étrangère qui ne leur soit une patrie, point de patrie qui ne leur soit étrangère... On les maudit, et ils bénissent ; on les outrage, et ils ne répondent que par le respect. Ils font le bien, et on les condamne à mort comme des scélérats ; mais, condamnés à mort, ils se réjouissent, parce que dans la mort ils trouvent la vie. Les Juifs les haïssent comme des païens, ἀλλόφυλοι, et les païens les persécutent ; mais leurs ennemis ne sauraient préciser le motif de leur haine. Bref, ce que l'âme est dans le corps, les chrétiens le sont dans le monde. L'âme est répandue par tous les membres du corps ; les chrétiens sont disséminés par toutes les villes du monde. L'âme réside dans le corps, mais elle ne provient pas du corps ; les chrétiens habitent le monde, mais ils ne sont pas du monde... (3) »

(1) Ch. II.
(2) Ch. III-IV.
(3) Ch. V-VI.

L'effet constaté, l'auteur en détermine la cause. Une intervention divine peut seule expliquer cette prodigieuse transformation de mœurs. Le christianisme n'est pas une invention de l'homme, il est la révélation de Dieu même. Dieu a député vers les hommes son Verbe saint et incompréhensible, pour fonder le royaume de la douceur et de la charité. La mort héroïque des martyrs et l'incessante multiplication du nombre des chrétiens proclament la puissance du Verbe, sa présence parmi nous (1).

Mais pourquoi le royaume de Dieu a-t-il paru si tard sur la terre ? N'en cherchez la raison que dans la bonté et dans l'amour de Dieu. Il voulait amener l'homme à se sentir impuissant à faire lui-même son salut. Quand la mesure de nos péchés a été comble, il nous a envoyé ici-bas son propre fils pour nous servir de rançon. « O le doux échange ! ô l'insondable économie ! ô bienfait qui dépasse toute espérance ! l'iniquité d'un grand nombre a été ensevelie dans la justice d'un seul ; il a suffi d'un Juste pour justifier un grand nombre de coupables (2). »

C'est ici, dans la troisième partie, que l'auteur aborde l'examen de la seconde question qu'il avait énoncée au début de sa Lettre, celle de la charité mutuelle des chrétiens. L'amour de Dieu pour l'homme, qui éclate dans la Rédemption, enflamme ceux-là seuls qui le connaissent, d'une merveilleuse charité. L'amour de Dieu que la reconnaissance nous inspire, est la base et la racine de cette charité chrétienne envers le prochain qui se révèle par l'aumône et par le soin des pauvres, et poursuit son œuvre, en vue du salut, jusqu'à la mort. Pour ces « émules de Dieu » le bûcher n'a plus rien qui épouvante, car ils y montent volontiers, afin d'échapper aux trop réels supplices du feu éternel (3).

(1) Ch. VII.
(2) Ch. IX.
(3) Ch. X.

Dans les chapitres XI et XII on trouve une description plus précise de la voie du salut que les apôtres ont prêchée. L'auteur, à l'entendre, n'y parle point au nom de la sagesse humaine, il y parle en « disciple des apôtres » et en « docteur des gentils ». Les révélations de Dieu avec ses grâces et ses bénédictions ne sont échues en partage qu'aux croyants, aux disciples de la Vérité, qui gardent fidèlement l'héritage de la doctrine reçue. Mais la science toute seule enfle, la charité édifie. La science et la vie sont dans une intime corrélation et dans une dépendance réciproque. Ce n'est pas en vain que Dieu, dans le paradis terrestre, avait planté, l'un à côté de l'autre, l'arbre de la science et l'arbre de la vie. Les vrais croyants sont des arbres chargés de fruits, avec leur riche parure de science et de vertus.

II. Inauthenticité des ch. XI et XII. — Ces deux derniers chapitres, loin de faire avec ce qui précède un tout homogène, forment un morceau disparate, que l'on a détaché primitivement d'un autre ouvrage, et qui s'est égaré, par suite d'une méprise, à la place où nous le rencontrons aujourd'hui. La tradition de notre Epître est on ne peut plus défectueuse et insuffisante ; tout ce que nous savons de la Lettre à Diognète repose, en définitive, sur un seul et unique manuscrit, et ce manuscrit offre une lacune entre le ch. X et le chap. XI. Le sujet de la Lettre, que les premiers mots exposent et limitent, est épuisé visiblement avec le chap. X. De là aux pensées des chapitres suivants il n'y a pas de transition naturelle ; il faut faire effort pour coudre ensemble les deux morceaux.

La différence du style saute également aux yeux ; la langue des chap. I-X, énergique et pleine de vie, ne laisse pas d'être à la fois d'une exquise simplicité et d'une clarté lumineuse ; les chap. XI et XII respirent la recherche et l'afféterie ; l'expression a quelque chose de vague et de

pénible. La Lettre, ch. I-X, n'est qu'une réponse à des questions précises; l'auteur des ch. XI et XII se donne pour un « disciple des apôtres » et un docteur des Gentils ». Les chap. I-X ne s'adressent qu'au seul Diognète, et, par conséquent, n'emploient jamais que le singulier; les ch. XI et XII s'adressent en général à tous ceux « qui veulent être disciples de la Vérité », et se servent toujours du pluriel. Il y a mille raisons de voir en ces deux chapitres un fragment d'homélie semi-poétique à des catéchumènes.

III. L'auteur et le destinataire de la Lettre. Date de sa composition. — Le manuscrit qui nous a transmis l'Epître à Diognète et que le bombardement de Strasbourg en 1870 a détruit, ne datait que du XIII^e^ ou du XIV^e^ siècle. Il contenait surtout des œuvres de saint Justin, et la Lettre en question y portrait expressément le nom du philosophe martyr. C'est le seul renseignement que nous ayons sur l'origine de l'Epître. La lettre à Diognète n'est citée, que nous sachions, ni dans l'antiquité ecclésiastique, ni dans le moyen âge.

Sur la foi de ce manuscrit, Henri Estienne, qui publia la Lettre en 1592, lui garda le nom de saint Justin, et ne trouva pas, un siècle durant, de contradicteurs. Tillemont (1691), le premier, s'autorisant de l'opinion « d'une personne habile et judicieuse », comme il l'écrit lui-même, prit à partie et rejeta le témoignage du manuscrit. On en reconnaît aujourd'hui généralement l'inexactitude. La pureté classique et le vif éclat du style de notre Epître jurent avec la négligence, la nudité, la froideur extrême du style de saint Justin ; et d'ailleurs, oubliât-on le saisissant contraste des formes, on suit dans la lettre à Diognète un courant d'idées qui nous éloigne tout à fait du II^e^ siècle.

Tillemont recule la composition de notre Epître jusqu'avant la ruine du temple de Jérusalem, en l'année 70 ;

ses raisons n'ont rallié que peu de suffrages. L'auteur de l'Epître pouvait parler des sacrifices de la loi ancienne comme d'une chose actuellement en usage (1), sans que le temple fût debout ; rien n'est plus naturel que cette façon de parler, qui prête au passé la couleur et la vivacité du présent. En appelant le christianisme « une institution nouvelle » (2), l'auteur ne nous permet pas davantage de préciser la date de son œuvre, et le titre de « disciple des apôtres », qu'il se donne (3), outre qu'il figure dans un passage réputé apocryphe, se prête à plus d'une interprétation.

A l'opposite de Tillemont, M. Donaldson s'avisa, en 1866, de présenter notre Epître comme un travail de la renaissance, comme un exercice de style ou de rhétorique dû à la plume d'Henri Estienne au XVIe siècle, peut-être à celle d'un des réfugiés grecs qui passèrent au XVe siècle de Constantinople en Italie. Fantaisie risible, contre laquelle proteste la date du manuscrit de Strasbourg. En 1872, la thèse d'Overbeck, qui de l'Epître à Diognète faisait un ouvrage postérieur à Constantin, se heurta de même à l'incrédulité générale. Les ch. V et VII de notre Epître remontent visiblement à l'époque des persécutions, ils ne sauraient avoir été composés après l'édit de tolérance de l'an 313. Il est donc sans conteste aujourd'hui que l'auteur a vécu dans le IIe ou dans le IIIe siècle. Mais, dans ces limites, il y a toujours divergence de calculs.

Selon M. Renan et M. Harnack, l'Epître ne serait que du IIIe siècle. La plupart des critiques se décident toutefois pour le IIe siècle. M. Draeseke, en 1881, et M. Kihn, en 1882, l'ont même reculée jusqu'au milieu du IIe siècle. Et, de fait, il n'y a rien, ni dans les questions du destinataire, ni dans les réponses de l'auteur, qui ne puisse

(1) Ch. III-IV.
(2) Ch. I, II, IX, XI.
(3) Ch. XI.

s'accorder, aux yeux d'une critique impartiale, avec pareille date. La description de la vie des fidèles, les données sur les violences haineuses des païens et des Juifs contre les chrétiens, l'âpre censure du judaïsme, tout reflète, à nombre de lignes et de traits, l'état des choses et des esprits vers le milieu du IIe siècle.

Ni le nom de l'auteur ni celui du destinataire de la lettre ne sont encore découverts; il est fort à croire qu'ils ne le seront jamais. Rien n'empêche que le destinataire de la lettre ne soit, comme le P. Halloix (1636) et Bunsen l'ont pensé, le philosophe stoïcien Diognète, l'un des précepteurs de Marc-Aurèle. Mais, rien de plus arbitraire que d'attribuer notre Lettre, avec Bunsen, à Marcion, avec M. Draeseke, au marcionite Apelles ; c'est conclure, en dépit de la logique, *a posse ad esse*. L'ingénieuse conjecture de M. l'abbé Doulcet et de M. Kihn, que notre Lettre est l'œuvre d'Aristide (1), s'appuie du moins sur les nombreuses et frappantes analogies de l'opuscule du philosophe athénien et de l'Epître à Diognète. Ces analogies ne suffisent pourtant pas du tout à prouver que les deux ouvrages aient le même auteur ou soient du même temps.

IV. Tradition ; Editions. — Le manuscrit de l'Epître à Diognète, le *cod. Argentorat.* 9, a péri le 24 août 1870 ; cf. *supra*, § 17, X. Il ne nous en reste présentement que deux copies faites sur l'original : l'une prise en 1580, par M. B. Hausius et qui se trouve à la bibliothèque de l'université de Tubingue ; l'autre prise par H. Estienne en 1586, et qui a passé dans la bibliothèque de l'université de Leyde. La copie que J. J. Beurer avait prise en 1586, peu après, n'a pas été retrouvée.

Le manuscrit de Strasbourg témoignait d'une véritable incurie ; mais le codex, sur lequel il avait été copié, possédait une valeur critique sérieuse. Ce codex plus ancien, comme le copiste du XIIIe siècle le note en marge, présentait deux lacunes, l'une vers la

(1) V. *infra*, § 15.

fin du ch. VII, l'autre après le ch. X. V. pour de plus amples détails sur le manuscrit, H. KIHN, *Der Ursprung des Briefes an Diognet*, Fribourg, 1882, p. 35 sqq. ; Ad. HARNACK, dans *Texte u. Untersuch...*, t. I, fasc. 1-2, 1882, p. 79-85, 162-163 ; O. von GEBHARDT, *Ibid.*, t. I, fasc. 3, 1883, p. 158-160.

Editions : La première édition de notre Lettre est celle qu'Henri Estienne publia, nous l'avons vu, sous le nom de saint Justin, Paris, 1592. Fr. Sylburg s'empressa d'insérer l'Epître à Diognète dans son édition complète des œuvres de saint Justin, Heidelberg, 1593, et, depuis lors, cette Epître a toujours figuré dans les œuvres du philosophe martyr, d'abord parmi les authentiques, puis parmi les douteuses. Cf., sur les éditions de saint Justin, *supra*, § 17, X.

Depuis le XVIIIe siècle, notre Épître est rangée parmi les œuvres des Pères apostoliques. GALLAND, d'accord avec TILLEMONT, l'intitula dans sa *Bibl. vet. Patrum*, t. I, p. 320, « anonymi viri apostolici epistola ad Diognetum, anno C. 69. » MIGNE, *P. G.*, II. 1167-1186, a reproduit le texte de Galland. Sur les autres éditions des Pères apostoliques, v. *supra* § 4.

Signalons, parmi les meilleures éditions de notre Epître, celle de von GEBHARDT et HARNACK, *Patrum apostol. opp.*, fasc. I, part. II, 2e éd., p. 142 164, Leipzig, 1878, et celle de FUNK, *Opp. Patr. apostol.*, t. I, p. 310-333, Tub., 1878, 1887. — Des éditions à part de l'Epître ont été publiées par HOFFMANN, Neisse, 1851, in-4° ; HOLLENBERG, Berlin, 1853, in-8° ; LINDNER, *Bibl. Patr. eccles. sel.*, fasc. 1, Leipzig, 1857 ; M. KRENKEL, Leipzig, 1860 ; A. STELKENS, Recklinghausen, 1871, in-4° (inachevé).

§ 23. — *Hermias.*

Nous avons sous le nom d' « Hermias le Philosophe » une courte *Satire des philosophes profanes*, διασυρμὸς τῶν ἔξω φιλοσόφων, qui, en dix chapitres, expose à la risée les doctrines contradictoires, destructives les unes des autres, des philosophes grecs, sur l'âme humaine, ch. I et II, et sur les principes des choses, ch. III-X. « Tantôt je suis immortel et je me réjouis, tantôt je deviens mortel et je

pleure. Un jour je me résous en atomes et je deviens eau, je deviens air, je deviens feu ; peu après je ne suis plus ni air, ni feu, on me fait reptile, on me fait poisson et j'ai un instant les dauphins pour frères (1). » L'écrit est tout entier de ce ton, habile et spirituel, mais très superficiel, ne se préoccupant pas le moins du monde de saisir la suite et l'ensemble des doctrines dont il se moque. L'antiquité chrétienne ne mentionne pas une seule fois cet opuscule, dont le texte ne fournit pas non plus sur l'époque de l'auteur d'indices certains. Il n'est cependant pas possible de le placer, avec Diels, au v^e^ ou au vi^e^ siècle, mais bien plutôt au ii^e^ ou au iii^e^. Hermias partage, en effet, ce nom de *Philosophe* avec toute une série d'Apologistes de cet âge, Aristide, Justin, Athenagore, le Pseudo-Méliton, et le ton et la tendance de l'écrit, le mordant de la polémique, la vivacité de l'exposition semblent nous reporter aux jours de la première mêlée entre la jeune chrétienté et la philosophie grecque. Fût-il admis que l'auteur a utilisé la *Cohortatio ad Gentiles* du Pseudo-Justin (2), cela ne justifierait certes pas la date si tardive que Diels lui assigne.

Sur les manuscrits, Harnack, *Geschichte*, I, 782 sq. Edition princeps de J. Oporinus, Bâle, 1553. Ensuite Morel, Maran, reproduit par Galland et Migne, de Otto, *Corpus apol.*, ix, 1-31 ; cf. xi-li. Dernière édition par H. Diels, *Doxographi Graeci*, Berlin, 1879, in-8°, p. 649-656. Cf. p. 259-263.

§ 24. — *Minucius Felix.*

I. L'Octavius. Analyse (25). — Aux œuvres de l'apologétique chrétienne grecque s'ajoute, sans avoir à souffrir du voisinage, une défense latine et populaire du christia-

(1) Ch. ii.

(2) Cf. *Irris.* ch. i et v avec *Cohort.* vii et xxxi. Au moins au second endroit il semble plutôt que les deux auteurs aient puisé à une source commune, qui serait le Pseudo-Plutarque, *De Placitis Philosoph.* i, 7, 4.

nisme, le dialogue de l'*Octavius*. L'auteur a-t-il connu ses devanciers grecs, spécialement Athénagore ? On ne sait. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'il a emprunté son plan au *De natura deorum* de Cicéron (1). Comme Cicéron, il met aux prises, non des personnages imaginaires, mais des gens de son intimité. Il n'y a que trois interlocuteurs en scène, l'auteur même, qu'on appelle Marcus (2), et deux de ses amis, un païen, Cæcilius Natalis, et un chrétien, Octavius Januarius, qui donne son nom à l'ouvrage. Les personnages étant réels, on est fort tenté de croire que les circonstances le sont aussi.

L'auteur et ses amis ont profité des vacances de septembre pour quitter Rome et se diriger ensemble vers Ostie. Là, pendant qu'au lever du jour ils suivent la plage, ils rencontrent une statue de Sérapis. Cæcilius aussitôt la salue, selon l'usage, en approchant sa main de ses lèvres et lui envoyant un baiser (3). Octavius, qui le voit faire, en témoigne sa peine et reproche à Marcus de laisser un de ses meilleurs amis « dans l'aveuglement de l'ignorance populaire (4) ». La promenade continue ensuite sur ces bords charmants, et l'entretien change de cours. Mais Cæcilius n'y prend plus part ; il reste sérieux et préoccupé. Sur une question de Marcus, il avoue qu'Octavius l'a piqué au vif, et il demande que, séance tenante, de part et d'autre, on s'explique à fond (5). Marcus est choisi pour arbitre ; il s'assied entre ses deux amis, sur le môle du port, et la discussion commence.

Cæcilius, qui prend la parole le premier, est un académicien comme le Cotta de Cicéron, un sceptique ; s'il ré-

(1) Peut-être s'est-il aussi inspiré du *De Providentia* et du *De Superstitione* de Sénèque.

(2) Ch. III, 1 ; V, 1, ed. Halm.

(3) Ch. II, 4.

(4) Ch. III, 1.

(5) Ch. IV, 4.

prouve le christianisme, c'est qu'il y voit une apostasie de cette foi des ancêtres, à laquelle Rome doit sa grandeur, un fantôme, qui insulte à la morale et à la raison (1). Après un court échange d'observations, Octavius, dans sa réplique, suit pas à pas son adversaire ; il flagelle d'abord et jusqu'au sang le polythéisme païen ; puis, en face des calomnies ramassées par Cæcilius, il venge les chrétiens des accusations de débauche, d'assassinat, d'inceste, d'athéisme, etc. (2). Pas n'était besoin d'une sentence de l'arbitre. Cæcilius n'hésite pas à se reconnaître vaincu. « Après quoi, conclut l'auteur (3), nous nous séparâmes heureux et pleins de joie, Cæcilius d'avoir cru, Octavius d'avoir vaincu, et moi d'avoir assisté à la conversion de l'un et à la victoire de l'autre. »

L'art de la composition et le charme du style font de l'*Octavius*, selon le mot de M. Renan, « la perle de l'apologétique chrétienne ». Disons plus : les meilleurs écrivains profanes du IIe siècle, un Fronton, un Aulu-Gelle, un Apulée, ne sauraient disputer le premier rang à notre auteur, tant, malgré les inévitables traces de la décadence générale du goût, son langage atteint à un rare degré d'élégance, de grâce et de limpidité ! Minucius Felix s'est nourri des lettres humaines, il est imprégné de la culture classique de son temps, et c'est aux païens lettrés que s'adresse notre dialogue. Si vive que soit la critique, on y sent partout la tolérance et la douceur, et l'ardeur des convictions n'altère pas la cordialité des sentiments. La religion nouvelle ne paraît être qu'un monothéisme rigoureux. La sainteté des mœurs que le christianisme exige, en paraît être le fond et l'essentiel. Les mystères de la foi chrétienne sont laissés dans l'ombre ; l'Ecriture sainte,

(1) Ch. v-xiii.
(2) Ch. xvi-xxxviii.
(3) Ch. xl. 4.

sauf une évocation rapide des prophètes (1), n'est jamais citée. A toutes les pages, au contraire. Octavius en appelle aux auteurs païens de la Grèce et de Rome. Non pas qu'il fasse du christianisme une pure doctrine philosophique comme les autres. Mais il insiste sur l'accord de la sagesse antique et de la doctrine chrétienne ; pour dissiper les préventions des classes dirigeantes et lettrées, il leur présente le christianisme sous les couleurs qui peuvent le mieux leur plaire.

II. Date de l'Octavius. — La question de la date du Dialogue, faute d'un point de repère certain, a soulevé de nombreuses et ardentes discussions.

Le ton de l'Octavius, en parlant de Fronton (2), fait supposer que cet écrivain, lequel mourut vers 175, était encore un personnage, sinon vivant, du moins très connu et d'une grande autorité. D'autre part, c'est dans l'Apologétique de Tertullien, vers l'an 197, que les critiques modernes surprennent généralement les premiers vestiges de l'Octavius (3). Tout, d'ailleurs, forme et fond, révèle entre les deux livres une si étroite parenté, qu'on ne peut se refuser à croire que l'un des deux a profité de l'autre ; sans quoi l'on devrait admettre, avec M. Hartel, qu'ils ont puisé tous les deux à une source commune, dans un troisième ouvrage, dont le souvenir a totalement disparu. Mais lequel des auteurs s'est inspiré de l'autre ? Est-ce Minucius qui relève de Tertullien ? ou Tertullien de Minucius ? Là-dessus, Lactance (4) et saint Jérôme (5) ne s'accordent pas ; celui-là semble mettre Minucius avant Ter-

(1) Ch. xxxiv, 5. V. aussi peut-être ch. xix, 4.

(2) Cæcilius, en parlant de Fronton, dit *Cirtensis noster* (*Oct.*, ch. ix, 6), et Octavius *Fronto tuus* (*Oct.*, ch. xxxi, 2).

(3) Cf. *infra*, § 50, v.

(4) *Div. Institut.*, v. 1, 22, éd. Brandt.

(5) *De vir. ill.*, 53 et 58 : Migne, *P. L.*, xxiii, 661 et 669.

tullien, celui-ci place nettement Tertullien avant Minucius. Cette dernière opinion a d'abord prévalu ; on s'est habitué longtemps, et M. Massabieau (1), entre autres, persiste à tenir l'Apologétique pour antérieure à l'Octavius. M. Ebert, le premier après M. de Muralt, a conclu, en 1868, d'une étude comparée des deux textes, que l'Octavius est antérieur à l'Apologétique, et, depuis, la plupart des critiques se sont ralliés à sa thèse, en l'étayant de leurs recherches personnelles sur le terrain de l'histoire et de la philologie.

La conjecture de Neumann, qui relègue notre Dialogue sous le règne de Philippe l'Arabe (244-249), et celle de Schultze, qui le place entre l'an 300 et le 23 février 303, sont de pures fantaisies. Impossible en effet d'abaisser l'Octavius au-dessous de l'an 248 ; car saint Cyprien, vers 248, imitait visiblement l'Octavius dans son Traité *Sur la vanité des idoles* (2). Mais aucune raison n'autorise M. de Félice et M. Schanz à reculer notre Dialogue jusqu'au règne d'Antonin le Pieux, vers l'an 161, sinon au règne d'Adrien. L'Octavius date plutôt des premières années de Commode (180-192). En sorte que, sans difficulté, il ouvre la liste des apologies chrétiennes latines.

III. L'auteur et ses deux amis. — L'auteur porte dans le Dialogue même (3), on l'a remarqué, le nom de Marcus. Nous savons son nom complet, Marcus Minucius Felix, par les deux écrivains qui nous ont conservé le titre du Dialogue, Lactance (4) et saint Jérôme (5). Ils nous disent que Minucius Felix était un avocat (causidicus) renommé du barreau romain. Il vécut donc à Rome et y plaida devant les tribunaux ; cela ressort aussi du début de notre

(1) *Rev. de l'hist. des religions*, t. XV, 1887, p. 316-346.
(2) Cf. *infra*, § 51, II.
(3) Cf. *supra*, I.
(4) *Op. cit.*, V, 1, 22 ; cf. I, 11, 55.
(5) *Op. cit.*, 58 ; cf. *Ep.* 70, *ad Magnum*, 5 : MIGNE, *P. L.*, XXII, 668.

dialogue. Né dans une famille païenne, il n'était passé qu'assez tard « de la nuit du mensonge au grand jour de la sagesse et de la vérité (1) ».

Octavius Januarius, son ami et son confident (2), avait embrassé le premier le christianisme. Il était resté dans sa province, en Afrique apparemment, et y exerçait la profession d'avocat (3). Lors de l'entretien d'Ostie, il avait encore des enfants en bas âge (4) ; il n'était déjà plus, quand le Dialogue fut composé (5).

Comme Minucius, Cecilius Natalis habitait Rome. L'insistance avec laquelle il parle du berceau de Fronton (6) laisse entendre qu'il était, lui aussi, de Cirta, la capitale de la Numidie, qui prit plus tard le nom de Constantine. On y a trouvé toute une série d'inscriptions du règne de Caracalla (211-217) avec le nom d'un *Marcus Cæcilius Quinti Filius Quirina*(sc. tribu) *Natalis*,qui pourrait être son fils(7).

IV. Le livre « De fato vel contra mathematicos ». — Saint Jérôme parle encore d'un autre ouvrage qui avait paru sous le nom de Minucius Felix, *De fato vel contra mathematicos ;* mais il croit qu'on peut en révoquer en doute l'authenticité, tant le style ressemble peu à celui de l'Octavius (8)! Minucius Felix, dans son Dialogue (9), avait promis, semble-t-il, un écrit spécial *Sur le destin*. Peut-être est-ce là précisément ce qui a inspiré l'idée de pu-

(1) I, 4.
(2) *Ibid.*
(3) XXVIII, 3.
(4) II, 1.
(5) I.
(6) Cf. *supra*, II.
(7) *Corpus Inscript. lat.*, vol. VIII, 1. n. 7094-7098 ; cf. n. 6996. M. BOISSIER, *La fin du Paganisme*, t. I, p. 307, incline plutôt à croire que ces inscriptions concernent le Caecilius de notre Dialogue. (N. DES T.)
(8) *De vir. ill.*, 58 ; Cf. *Ep.* LXX, 5.
(9) XXXVI, 2.

blier sous son nom ce traité *Du destin* qui n'est pas de lui. On ne sait rien d'ailleurs de cet ouvrage.

V. Editions de l'Octavius. — L'Octavius nous est parvenu dans un manuscrit unique, le *codex Parisinus* 1661, qui date du IXe siècle et dont un manuscrit de Bruxelles du XVIe siècle n'est que la copie. Il y forme le VIIIe livre de l'ouvrage d'Arnobe contre les Gentils (cf. *infra*, § 52, III); d'*Octavius* on a fait *Octavus*. Le texte du manuscrit est très corrompu, ce qui ouvre un vaste champ aux travaux de la critique.

L'édition *princeps* du Dialogue est l'édition *princeps* d'Arnobe, publiée, d'après le manuscrit de la Bibliothèque nationale, par Faustus Sabæus, Rome, 1543, in-f°. C'est François Baudoin qui publia le premier notre *Dialogue* sous le titre d'Octavius et sous le nom de Minucius Felix, Heidelberg, 1560, in-8°. Il en a été fait depuis lors une foule d'éditions ; on en trouve la liste dans SCHOENEMANN, *Bibl. hist. lit. Patr. lat.*, I, 62-77.

Parmi les éditions ou plutôt parmi les réimpressions modernes, on compte celles de Muralt, Zurich, 1836, in-8° ; de Lübkert, Leipzig, 1836, in-8° ; de MIGNE, *P. L.*, III, Paris, 1844 ; d'Œhler, Leipzig, 1847 ; de Holden, Cambridge, 1853, in-8° ; de Kayser, Paderborn, 1863, in-8° ; de C. Halm, Vienne, 1867, dans le *Corpus script. eccles. lat.*, vol. II ; de Hurter, Inspruck, 1871 (*SS. Patr. opusc. sel.*, XV) ; de Cornelissen, Leyde, 1882, in-8° ; de Leonard, Namur, 1883, in-8° ; de Bæhrens, Leipzig, 1886, in-8°. De toutes ces éditions, la meilleure, sans contredit, est celle de C. Halm. On lit dans la Préface, p. 6, cet intéressant aveu : « Larga emendandi copia et nobis relicta erat et post nostram amicorumque curam posteris relinquetur. » M. NORDEN, *Die antike Kunstprosa*, Leipzig, 1898, t. II, p. 605, a promis une édition nouvelle du Dialogue. Cf., sur l'histoire de la critique textuelle, TEUFFEL-SCHWABE, *Gesch. der rœm. Litt.*, p. 931, 1317 ; J. VAHLEN, dans *Hermès*, t. XXX, 1895, 385-390 ; E. SYNNERBERG, *Randbemerkungen zu Minucius Felix*, Berlin, 1897, in-8°.

LIVRE III

La Littérature hérétique du IIe siècle et les apocryphes du Nouveau Testament.

§ 25. — *Littérature gnostique.*

I. Généralités (26). — La littérature apologétique dut son existence à la lutte contre le paganisme et le Judaïsme. Dès le temps des Apôtres l'Église se trouva en présence d'un autre ennemi, l'hérésie, qui, sans en vouloir ouvertement à son existence, menaçait la pureté et l'intégrité de sa foi apostolique. Un rapide coup d'œil sur la littérature des sectes facilitera l'étude de celle qu'elle provoqua au sein de l'Église.

L'hérésie la plus puissante du premier âge fut le gnosticisme. Il ruinait de fond en comble l'édifice chrétien, puisque, parmi toutes les contradictions de ses multiples systèmes entre eux, il partait invariablement des principes dualistiques et ne pouvait admettre le dogme de la création du monde. Il s'était fort répandu en Orient comme en Occident, avait pris pied surtout dans la société cultivée et produit une littérature extraordinairement riche et variée. Il est vrai que cette littérature a péri presque tout entière, ne laissant qu'un petit nombre d'écrits, conservés pour la plupart dans une version copte ; elle n'est connue que par les fragments que les auteurs ecclésiastiques ont insérés dans leurs réfutations.

Les sources principales pour la connaissance du gnosticisme et particulièrement de la littérature gnostique sont : l'*Adversus haereses* de saint Irénée, les *Philosophumena* de saint Hippolyte, le *Panariou* ou *Hæreses* de saint Epiphane et le *Liber de haeresibus* de Philastrius. Recueils de fragments gnostiques dans Grabe, *Spicileg. SS. Patrum ut et Haereticorum saeculi p. Chr. nat. I, II et III*, Oxford, 1698-1699, 2e éd. 1714, 2 vol. in-8°; — dans l'édition de l'*Adversus Haereses* par Massuet, Paris, 1710, 349-376, = MIGNE, *P. G.* VII, 1263-1322 ; — dans celle de Stierens, Leipzig, 1848-1853, I, 899-971 ; — dans HILGENFELD, *Die Ketzergeschichte des Urchristenthums*, passim. Le catalogue le plus complet des auteurs gnostiques et de leurs écrits est celui de HARNACK, *Geschichte*, I, 143-205. Cf. II, 289-311, 533-541.

II. Basilide et Isidore (27). — Les premiers chefs du gnosticisme, Dosithée, Simon le Magicien, Cléobie, Ménandre, Cérinthe, Nicolas (?), Satornil, autant que l'on sait, ne furent point des écrivains. Mais de bonne heure leurs partisans mirent sous l'autorité de leurs noms des écrits supposés. C'est ainsi qu'entre autres Origène cite des livres apocryphes de Dosithée (1), qu'Hippolyte (2) tire son exposition de la doctrine de Simon le Magicien de la *Grande Révélation*, ἀπόφασις μεγάλη, qui portait sans doute le nom de Simon.

Basilide, qui enseigna dans Alexandrie vers les années 120 à 140, écrivit un Évangile, un Commentaire sur cet Evangile, et des Psaumes ou Odes. L'Évangile est mentionné d'abord par Origène (3) et par d'autres ensuite, mais sans plus de détails ; ce fut sans doute une compilation tendencieuse de quatre Évangiles canoniques. Selon Agrippa Castor, cité par Eusèbe (4), le Commentaire formait 24 livres ; Clément d'Alexandrie, Origène et l'auteur

(1) *Comm. in Joann.* XIII, 27.
(2) *Philosoph.* VI, 7-20.
(3) *Hom. I in Luc.*
(4) *Hist. eccl.*, IV, 7, 7.

des *Acta Archelaï et Manetis* en rapportent quelques passages. Des Psaumes (1) ou Odes (2) on ne sait que le nom. Les notices des anciens sur le système doctrinal de Basilide offrent de profondes divergences : le Basilide de saint Irénée (3) paraît dualiste et émanationiste ; celui de saint Hippolyte (4), évolutioniste et panthéiste. Pour concilier ces données contradictoires on distingue généralement deux formes du système basilidien, l'une primitive, l'autre une métamorphose postérieure, sans parvenir à s'entendre sur la question de priorité. L'hypothèse récente de Salmon et Staehelin, qu'Hippolyte, en cette occasion comme en d'autres, aurait été dupe d'un faussaire (5), tranche le nœud de la difficulté plutôt qu'elle ne le résout.

Isidore, « fils légitime et disciple de Basilide (6) », laissa au moins trois écrits, intitulés, au rapport de Clément d'Alexandrie, *Sur l'âme secondaire* (7), *Ethique* (8), et *Explication du prophète Parchor* (1). Parchor était un de ces prophètes imaginaires que Basilide invoquait et qu'il affublait exprès de noms barbares (10).

Les fragments de Basilide et d'Isidore réunis dans Grabe, *Op. c.* II, Oxford, 1699, 35-43, 64-68 ; dans Massuet, *Op. c.* 349 sq. 351 sq. ; dans Stieren, *Op. c.* I, 901 sqq. 907 sqq. ; dans Hilgenfeld, *Op. c.* 207 sqq., 213 sqq.

(1) *Fragm. Muratori*, circa fin.

(2) Orig. *In Job*, XXI 11, sqq.

(3) *Adv. hæres.*, I, 24, 3-7.

(4) *Philosoph.*, VII, 20-27.

(5) Cf. *infra* § 54, III.

(6) Hipp. *Philos.*, VII, 20.

(7) *Strom.* II, 20, 113. Isidore distinguait l'âme intelligente et la ροσφυής ψυχή, littéralement *âme d'accroissement.*

(8) *Ibid.*, III, 1, 2. Sans doute identique aux παραινετικά que saint Epiphane, *Hæres.* XXXII, 3, attribue à Isidore.

(9) *Ibid.*, VI, 6, 53.

(10) Agrippa Castor ap. Eus. *l. c.*

III. Les Ophites ou « Gnostiques » (28). — Les Ophites, ou *frères du serpent* furent les premiers à prendre le nom de *Gnostiques*. Ils formèrent, dès le IIe siècle, un grand nombre de branches, dont les unes, antinomistes par principe, se livraient à la licence la plus effrenée, aux plus hideuses orgies, tandis que d'autres professaient, du moins en théorie, des doctrines encratites. Les anciens héréséologues sont unanimes sur ce point que plusieurs de ces sectes employaient et tenaient en haute estime, si elles n'en étaient pas elles-mêmes les auteurs, une multitude d'écrits, principalement des apocryphes sous le nom de personnages bibliques. Déjà Irénée, pour son exposition, avait pu consulter mainte production de ce genre, bien qu'il n'en nomme qu'une seule, l'*Évangile de Judas*, à l'usage des Caïnites (1) ; Hippolyte est plus attentif à indiquer ses sources et Epiphane nous a conservé les titres d'un grand nombre d'écrits ophites.

On a récemment mis au jour, dans d'anciennes versions coptes, quelques-unes de ces compositions, provenant des branches encratites des sectes ophites. Le *Pistis Sophia*, publié en 1851 par Schwarze et Petermann (2), est un dialogue entre le Sauveur ressuscité et ses disciples de l'un et l'autre sexe, surtout Marie-Madeleine ; il dépeint la chute et la délivrance de l'héroïne qui a donné son nom à l'ouvrage, un être du monde des éons, et, sous le voile de cette histoire, la voie de la purification de l'homme par la pénitence. L'ouvrage est parsemé d'un grand nombre d'odes, selon toute apparence, œuvres de l'auteur lui-même, à l'exception de cinq odes « Salomoniennes », mises sur le même rang que les Psaumes de David. Dans sa forme actuelle, qui comprend 4 livres, il doit être originaire de l'Egypte et dater de la IIe moitié

(1) *Adv. hær.* I, 31, 1.

(2) D'après un cod. Askewianus du Musée britannique du Ve ou VIe siècle.

du IIIe siècle. L'attribution qu'on avait faite de l'écrit à Valentin ou à l'un de ses partisans, n'était fondée que sur un texte mal compris de Tertullien (1). Il y a tendance aujourd'hui à identifier les trois premiers livres avec les *Petites questions de Marie*, ερωτήσεις Μαρίας μικραί, au dire d'Epiphane (2), en usage chez les « Gnostiques ». Le IVe livre semble plus ancien.

Un papyrus copte d'Oxford, publié par Amélineau (1891), par Schmidt (1892), le papyrus Brucianus du Ve ou VIe siècle, a sauvé deux écrits ophites, l'un, plus étendu, où le Sauveur tantôt expose à ses disciples des théories cosmogoniques, tantôt leur donne des instructions théologiques et pratiques, l'autre où sont expliquées la naissance et l'évolution du monde, l'un et l'autre plus ou moins mutilés. D'après Schmidt, le premier ouvrage aurait vu le jour vers le milieu du IIIe siècle, au sein de la secte des Sévériens (3), et il ne serait autre que les deux « Livres de Jeû » mentionnés à plusieurs reprises dans le *Pistis Sophia* (4). Le second écrit, d'une physionomie plus ancienne, serait sorti, suivant le même critique, de la plume d'un Séthien ou Archontique (5) de la seconde moitié du IIe siècle. Ces conclusions de Schmidt prêtent toutefois à quelques objections.

Un autre papyrus copte, qui serait du Ve siècle, acquis en 1896 par le musée égyptien de Berlin, contient d'après une description sommaire de Schmidt, trois morceaux de provenance gnostique, intitulés : l'un, *Evangile selon Marie* avec le sous-titre ἀπόκρυφον Ἰωάννου, et qui renferme principalement des révélations du Sauveur à saint Jean, un autre, *Sagesse de Jésus-Christ*, révélations du Sauveur res-

(1) Cf. *infra*, v.
(2) *Hæres.* XXVI, 8.
(3) *Ibid.* XLV.
(4) Ed. Schwarze et Petermann, 245 sq. 354.
(5) EPIPH. *Op. cit.* XXXIX-XL.

suscité, le troisième, *Acte de Pierre*, récit de la guérison miraculeuse de la propre fille de saint Pierre. L'*Évangile de Marie* semble déjà avoir été utilisé par saint Irénée dans son exposition du système dit des Barbélognostiques(1). Mais il faut attendre des renseignements certains de la publication promise du texte.

Pistis Sophia. Opus gnosticum Valentino adjudicatum e codice manuscripto Coptico Londinensi descripsit et latine vertit Schwartze, ed. Petermann, Berlin, 1851, in-8°.

L'édition avec traduction du papyrus Brucianus par Amelineau, Paris, 1891, laisse beaucoup à désirer et les premiers renseignements du critique français sur le contenu ne méritent aucune confiance. La vraie édition princeps est celle de Schmidt, également accompagnée d'une version et d'une étude, Leipzig, 1892, et dans les *Texte und Untersuch.*, VIII, 1-2.

IV. Les Carpocratiens. — Les partisans de l'Alexandrin Carpocrate étaient proches parents du groupe ophite antinomiste. Eux aussi confièrent leur gnose à divers écrits, que saint Irénée (2) mit à profit. Clément d'Alexandrie (3) nous donne plus de détails sur l'une de ces productions. Le fils de Carpocrate, Epiphane, à peine âgé de dix-sept ans, publia un écrit *De la justice*, dont Clément a transcrit des passages caractéristiques, préconisant le communisme le plus complet, y compris la communauté des femmes.

V. Valentin et ses disciples (29). — Valentin passe pour le représentant le plus ingénieux de cette gnose hellénistique qui se rattachait à Platon et enseignait le parallélisme entre le monde supérieur des idées, πλήρωμα, et le monde inférieur des phénomènes, κένωμα, ὑστέρημα.

(1) *Adv. haer.* I, 29.
(2) *Adv hær.*, I, 25, 4-5.
(3) *Strom.*, III, 2, 5-9.

Entre les deux se trouve un monde intermédiaire, κάτω σοφία ou Achamoth, détachée d'ἄνω σοφία, le dernier des trente éons, et tombée prisonnière dans le κένωμα. Pour la délivrer, le Jésus céleste descend au baptême sur le Christ terrestre, promis et envoyé par le démiurge.

Valentin était originaire d'Egypte et avait été initié, dans Alexandrie, à la culture hellénique. Mais des environs de l'an 135 jusque vers l'an 160, il habita Rome, où il rompit définitivement avec l'Église, froissé dans son ambition par l'oubli qu'on fit de lui dans une élection papale, et se mit à la tête d'une secte. La date de sa mort n'est pas connue.

Clément d'Alexandrie rapporte de courts passages des lettres et des homélies de Valentin (1). Ses psaumes sont souvent mentionnés (2), mais nous n'en possédons qu'un seul fragment qu'Hippolyte nous a gardé (3). Par la *Sophia Valentini* dont parle Tertullien (4), il faut entendre, non un écrit portant ce titre, mais l'éon de ce nom dans le système de Valentin. Saint Irénée nous apprend que les Valentiniens se servaient d'un *Évangile de la vérité*, qui n'avait rien de commun avec les Évangiles canoniques (5).

Du vivant même du maître, à ce qu'il paraît, il y eut schisme dans l'école de Valentin, qui forma deux branches, l'une italique ou occidentale, l'autre orientale. Les Italiens attribuaient au Sauveur un corps *psychique*; les orientaux, un corps *pneumatique*. Héracléon et Ptolémée, disciples personnels de Valentin, l'un et l'autre de la branche italique, se distinguèrent par leurs écrits. Le premier composa notamment un commentaire sur l'Evan-

(1) *Op. c.*, II, 8, 36; IV, 13, 89 sq.

(2) TERT. *De carne Christi*, XVII, XX.

(3) *Philos.*, VI, 37.

(4) *Adv. Valent.* II.

(5) « Veritatis evangelium, in nihilo conveniens apostolorum evangeliis » *Adv. hær.* III, 11, 9.

gile de saint Jean ; Origène lui a emprunté pour son propre commentaire près de cinquante passages, quelques-uns d'une étendue considérable, qu'il transcrit le plus souvent tels quels. Deux autres fragments exégétiques sous le nom d'Héracléon se trouvent dans Clément d'Alexandrie (1). La fantaisie jusqu'à l'absurde est la caractéristique de son exégèse.

Nous avons des extraits de Ptolémée dans les premiers chapitres de l'*Adversus haereses* (2) ; à saint Epiphane (3) nous sommes redevables du texte complet d'une lettre de lui à la chrétienne Flora, à qui il cherchait à prouver que l'ancienne loi émanait, non du Dieu très Haut, mais du Démiurge ou créateur du monde. Un autre Valentinien, Florinus, qui avait été prêtre de l'Église romaine, nous est connu comme écrivain par le fragment syriaque d'une lettre de saint Irénée au pape saint Victor (4). Ce qui reste des productions de la branche orientale des Valentiniens se réduit à peu près aux citations d'un ouvrage qui porte le nom de Clément d'Alexandrie, *Excerpta ex scriptis Theodoti*, sorte de rapport sur les doctrines des Valentiniens orientaux, documenté d'extraits de Théodote, un Valentinien qui n'est pas autrement connu, et d'auteurs anonymes du même parti (5).

Le recueil des fragments de Valentin chez Grabe, *Spicilegium*, II (1699), 43-58 ; — MASSUET, *Op. c.* 352-355 ; — STIEREN, *Op. c.* 909-916 ; — HILGENFELD, *Op. c.* 292-307. Ceux d'Héracléon, dans Grabe, 80-117, 236 ; — Massuet, 362-376 ; — Stieren, 936-971 ; — Hilgenfeld, 472-505 ; — BROOKE, *The fragments of H.* dans les *Texts and Studies*, Cambridge, 1891. La lettre de Ptolémée à Flora,

(1) *Op. c.* IV, 9, 70 sqq ; *Eclog. proph.*, XXV.

(2) I, 1-8, 5. Vers la fin une explication du prologue de l'Évangile de saint Jean.

(3) *Haeres.*, XXXIII, 3-7.

(4) Cf. *infra*, § 34, IV.

(5) Cf. *infra*, § 38, III.

dans Grabe, 68-80 ; — Massuet, 357-361 ; — Stieren, 922-936 ; — Hilgenfeld, dans la *Zeitsch. fuer wissensch. Theol.* XXIV (1881), 214-30.

VI. Bardesane et Harmonius (30). — Le Syrien Bardesane, *Bardaisan*, au rapport des Orientaux, naquit à Edesse, le 11 juillet 154, d'une famille distinguée. Ce fut vers les années 180-190 qu'il entra en scène comme chef d'un parti religieux. Lorsque, en 216 ou 217, Caracalla s'empara d'Edesse, Bardesane s'enfuit en Arménie, mais il revint plus tard en Syrie, où il mourut en 222 ou 223.

Parti des théories des Valentiniens orientaux, Bardesane marcha bientôt dans une voie à lui et s'arrêta à un système qu'on peut considérer comme précurseur du manichéisme. Les hymnes d'Ephrem le Syrien contre les hérétiques (1) nous montrent Bardesane s'adonnant avec une prédilection marquée aux spéculations astrologiques et cosmogoniques, maintenant, à la différence de Marcion (2), le Dieu unique en tant que principe actif, mais ramenant par ailleurs des dieux multiples. Harmonius, fils de Bardesane, à ce que nous apprend Sozomène (3), fit un amalgame des doctrines paternelles avec les opinions des philosophes grecs sur l'âme, sur l'origine et la dissolution du corps et sur une nouvelle naissance.

Saint Ephrem (4) rapporte que Bardesane composa 150 psaumes en vers avec les mélodies propres, tandis que, pour Sozomène, le créateur de l'hymne syriaque serait Harmonius. On peut présumer qu'Harmonius mit par écrit et recueillit les hymnes de son père, en en ajoutant de sa propre composition. Peut-être les morceaux poétiques des Actes apocryphes de saint Thomas (5) contiennent-ils

(1) *Serm. adv. haer.* 1-56.
(2) *Infra*, VII.
(3) *Hist. eccl.*, III, 16.
(4) *Op. c.* Serm. 53.
(5) *Infra*, § 30, VIII.

encore des échantillons des psaumes de Bardesane. Eusèbe (1), saint Epiphane (2) et Théodoret (3) mentionnent de Bardesane des écrits polémiques et apologétiques. Ceux-là, dirigés surtout contre Marcion, étaient en forme de dialogues et avaient été traduits de syriaque en grec. Le dialogue *Contre le Fatum*, περὶ ou κατὰ εἱμαρμένης, signalé par les trois historiens, et dont Eusèbe rapporte deux assez longs passages (4), existe dans la langue originale sous le titre de *Livre des lois des pays*. Impossible, pensent Bardesane et ses interlocuteurs, que le caractère de chaque individu soit déterminé par l'état des astres au moment de sa conception ou de sa naissance, puisque des nations entières ont les mêmes lois, mœurs et coutumes. Ce dialogue, du reste, nomme lui-même comme son auteur, non Bardesane, mais un de ses disciples, Philippe. Des historiens orientaux moins anciens parlent encore de quelques autres écrits de Bardesane, Moïse de Chorène (5) d'une histoire des rois d'Arménie, Ibn Abi Jacoub, dans son histoire littéraire connue sous le nom de *Fihrist*, d'un livre *Sur la lumiere et les ténèbres*, d'un livre *Sur l'essence immatérielle de la vérité*, d'un livre enfin *Sur le mobile et le fixe*.

Cureton a donné le *Livre des lois des pays* en syriaque avec version anglaise dans le *Spicilegium Syriacum*, Londres, 1855, 1-21, 1-34.

VII. Marcion et Apelles (31). — Marcion, fils d'un évêque de Sinope, dans le Pont, venu à Rome vers l'an 140 comme riche armateur, réussit, bien qu'excommunié par son propre père pour ses débordements, à se faire recevoir ici à la communion. Mais peu d'années après, vers 144, il

(1) *Hist.*, IV, 30.
(2) *Hær.*, LVI, 1.
(3) *Hæres. fab. comp.*, I, 22.
(4) *Præp. ev.*, VI, 10.
(5) *Hist. Armen.*, II, 66.

avait définitivement rompu avec les chefs de l'Eglise de Rome et commencé à former une Église séparée. Par le succès de son entreprise, l'armateur du Pont agita ses contemporains comme la postérité, plus profondément qu'aucun autre hérétique du IIe siècle.

L'idée fondamentale de son système, où l'on sent fortement l'influence de Cerdon, autre gnostique syrien en résidence à Rome, c'est la contradiction absolue entre la justice et la grâce, entre la Loi et l'Évangile, entre le judaïsme et le christianisme. Cette contradiction oblige d'admettre deux principes éternels et incréés, l'un bon, l'autre juste et méchant, celui-ci créateur du monde (1). Mais ce n'est pas seulement l'ancien testament, révélation du Dieu juste et mauvais, qu'il faut rejeter ; l'Évangile même a été altéré par les premiers apôtres, qui y ont mêlé leurs idées juives ; seuls, saint Paul, l'adversaire du judaïsme, et son disciple saint Luc doivent être tenus pour les fidèles interprètes de la doctrine du Sauveur. Marcion, en conséquence, mettait aux mains de ses adhérents une nouvelle Ecriture sainte en deux parties, l'*Evangelium* et l'*Apostolicum*. L'Évangile était celui de saint Luc tronqué et, en bien des endroits, altéré ; l'Apostolique comprenait, avec des retouches, dix Épîtres de saint Paul, savoir l'Epître aux Galates, les deux aux Corinthiens, l'Épître aux Romains, la Ire et la IIe aux Thessaloniciens, l'Epître aux Laodiciens (ou Ephiscens), les Épîtres aux Colossiens, aux Philippiens et à Philémon. Les citations qu'en font les adversaires de Marcion, surtout Tertullien (2), saint Epiphane (3) et l'auteur du *Dialogus Adamantii de recta in Deum fide* permettent une restitution littérale de la plus grande partie de cette Bible marcionite. Nous savons par saint Ephrem qu'elle avait été traduite en syriaque et elle jouissait dan

(1) Tertull. *Adv. Marc.* I, 6.
(2) *Op. c.* V.
(3) *Hær.*, XLII.

les communautés du parti d'une autorité canonique, qui fut de courte durée, car dès le temps de Tertullien cette Bible avait subi des réformes successives (1). Pour justifier sa recension biblique, Marcion composa un grand ouvrage sous le titre d'*Anthithèses*, mettant en regard des sentences de l'Ancien et du Nouveau Testament, pour conclure, dit Tertullien, de leur prétendue contradiction à l'inspiration de deux esprits opposés (2).

On sait par d'autres passages de Tertullien et par saint Ephrem que l'ouvrage n'était pas seulement une exposition des principes du christianisme marcionite, mais aussi un commentaire plus ou moins détaillé de la Bible du parti. Une lettre de Marcion (3) traitait, à ce qu'il semble, des motifs de sa rupture avec l'Église.

Entre les disciples de Marcion, Apelles se distingua comme écrivain. Il avait du reste renoncé au dualisme, puisqu'il faisait du démiurge une créature du Dieu bon. Dans ses *Syllogismes*, Apelles cherchait à prouver que les livres de Moïse ne renferment que des erreurs et ne sont donc pas divins. On devine l'étendue de cet ouvrage par ce que nous apprend saint Ambroise (4), que la critique sur le récit biblique de la chute venait au 38e tome. Dans les *Phanéroses*, Apelles rendait compte des révélations d'une prétendue voyante de Rome du nom de Philomène (5). L'« Evangile d'Apelles », que saint Jérôme a le premier mentionné (6), n'était sans doute qu'une amplification ou une rédaction nouvelle de l'Évangile de Marcion.

(1) *Op. c.*, IV, 5. Cf. *De praescr. haer.*, XLII.

(2) « Hae sunt antitheses Marcionis, id est contrariae oppositiones quae conantur discordiam Evangelii cum lege committere ut ex diversitate sententiarum utriusque instrumenti diversitatem quoque argumententur deorum. » *Adv. Marc.*, I, 19.

(3) TERT. *Op. c.*, I, 1 ; IV, 4 ; *De carne Chr.*, II.

(4) *De Parad.*, V, 28.

(5) TERT. *De præscr. hær.*, XXX ; *De carne Chr.*, VI.

(6) *Prol. in Matth.*

Les précédents essais de restitution de l'Evangile de Marcion Haln, 1823 et 1832, Hilgenfeld, 1850, Volckmar, 1852 — et de l'*Apostolicum*, Hilgenfeld, 1855 ; pour l'Epître aux Galates, van Manen, 1887, sont plus ou moins tombés en oubli depuis le travail de Zahn, *Geschichte*, II, 409-529, *Marcions Neues Testament. Antitheses Marcionis Gnost. liber deperditus, nunc quoad fieri potuit restitutus*, auctore Hahn., Kœnigsb, 1823, in-8°. *Sieben neue Bruchstuecke der Syllogismen des Apelles* (tirés de saint Ambroise, *De Paradiso*, VI, 30-32 ; VII, 35 ; VIII, 38-40-41) auct. Harnack dans les *Texte und Untersuch.* VI, 3 (1890), 111-120.

VIII. Les Encratites (32). — Les doctrines caractéristiques des Encratites, qui punissaient comme péchés le mariage, l'usage de la chair et du vin, ont trouvé pour principaux représentants littéraires, au IIe siècle, l'apologiste Tatien et Julien Cassianus. De Cassianus, qui vivait vers l'an 170, Clément d'Alexandrie mentionne deux écrits, les *Exégétiques* en plusieurs livres (1) et *Sur la continence ou le célibat* (2).

§ 26. — *Littérature judaïsante.*

I. Les Ebionites (33). — La fraction hérétique des Ebionites niait la naissance surnaturelle de Jésus, de la Vierge et du Saint-Esprit, et voyait en lui un fils de Joseph (3). Saint Epiphane (4) nomme plusieurs ouvrages qui jouissaient dans ce parti d'une autorité particulière, entre autres « les prétendus voyages de Pierre écrits par Clément (5) » et l'Évangile des Ebionites (6). L'ébionite Sym-

(1) *Strom.*, I, 21, 101 ; Cf. Hier. *In Gal.*, VI, 18.
(2) *Strom.*, III, 13, 91-92.
(3) Iren. *Adv. Hær.*, III, 21, 1 ; V, 1, 3.
(4) *Hær.*, 30.
(5) *Infra*, III.
(6) *Infra*, § 29, III.

maque, connu pour sa version grecque de l'Ancien Testament, vers la fin du IIe siècle, composa aussi, en forme de commentaire, un ouvrage contre l'Évangile de saint Mathieu (1), vraisemblablement l'écrit mentionné par le Syrien Ebedjesu († 1318), sous le titre de *Liber Symmachi de distinctione præceptorum*.

II. Les Elcésaïtes. — Les Elcésaïtes ou Sampséens, dont les doctrines constituaient un bizarre mélange d'éléments juifs, chrétiens et païens, possédaient, d'après saint Epiphane (2), deux livres symboliques, l'un portant le nom du fondateur de la secte Elxaï, l'autre celui d'un frère du fondateur, Jexaï. Du premier, saint Hippolyte (3), et saint Epiphane rapportent toute une série de textes. Helgenfeld date l'ouvrage de l'an 100, mais d'autres, avec plus de vraisemblance, le placent vers 200.

Les fragments d'Elxaï dans HILGENFELD, *Novum Test. extra canonem rec.* Fasc. III, 2e éd. Leipz. 1881, 227-240.

III. Les prétendues Clémentines (34). — Sous le titre de *Clémentines*, Κλημέντια, on comprend un groupe d'écrits qui, dans un but de propagande, se sont couverts du nom de saint Clément de Rome et ont pris pour thème le récit de sa conversion au christianisme, les *Reconnaissances*, les *Homélies* et les deux *Epitomés*. Des dix livres des *Reconnaissances*, nous ne possédons pas l'original grec, mais la version latine de Rufin d'Aquilée et une rédaction syriaque. Le texte de Rufin nous montre le jeune Clément tourmenté sans cesse par les grands problèmes de l'immortalité de l'âme, de l'origine du monde etc. Tout à coup il apprend que le Fils de Dieu a paru en Judée

(1) EUS. *Hist. eccl.*, VI, 17. Cf. HIER. *De viris*, LIV.
(2) *Hær.*, LIII.
(3) *Phil.*, IX, 13-17.

et se décide à partir pour l'Orient. Là il rencontre saint Pierre et trouve auprès de lui, avec l'apaisement de ses doutes, la lumière tant souhaitée. Disciple de l'apôtre, Clément l'accompagne dans ses voyages et assiste, notamment, à ses discussions, dans Césarée, avec Simon le Magicien (1).

Ce n'est que plus tard, à Antarados, qu'il fait confidence à l'apôtre de l'histoire de sa famille. Il n'avait que cinq ans lorsque sa mère Mathidia, parente de l'empereur, sur la foi d'un songe qui lui prédisait des malheurs, s'était enfuie de Rome avec Faustin et Fauste, frères jumeaux plus âgés que Clément. On ne put découvrir la retraite des fugitifs et le père de Clément, Faustinien, parti à leur recherche, n'avait lui-même plus reparu (2). Mais après une si longue séparation, tous allaient se retrouver. Saint Pierre, appelé dans l'île d'Arados, y découvre la mère de son disciple sous les traits d'une mendiante ; deux autres disciples et compagnons de l'apôtre, Nicétas et Aquila, se font reconnaître pour les frères de Clément, Faustin et Fauste ; finalement Pierre leur rend aussi leur père Faustinien. Ce dénouement explique le titre de l'ouvrage : *Recognitiones*, ἀναγνώσεις, ἀναγνωρισμοί. On trouve aussi des titres de Περίοδοι Πέτρου ou Κλήμεντος, *Itinerarium Historia*, *Gesta Clementis* etc.

Mais nous avons affaire à un roman religieux, et le récit de ces aventures n'est pour l'auteur qu'un moyen de mieux recommander les prédications de saint Pierre qu'il y a entremêlées. La version latine ne rend que d'une façon très incomplète les développements doctrinaux de l'original ; Rufin nous avertit dans la préface qu'il circulait « deux éditions du texte grec de l'ouvrage (3) » et que

(1) II, 20-III, 48.

(2) VII, 8-10.

(3) « In Græco ejusdem operis ἀναγνώσεων hoc est recognitionum duas editiones haberi. »

toutes deux contenaient des dissertations théologiques (1), qu'il avait cru devoir supprimer.

Par la seconde rédaction des *Reconnaissances* Rufin entend, sans aucun doute, les *Homélies*, dont nous avons le texte grec. Elles sont au nombre de vingt, précédées de deux Épîtres, l'une de Pierre, l'autre de Clément à saint Jacques de Jérusalem. Dans la première le prince des Apôtres recommande à l'évêque de Jérusalem de tenir tout à fait secrètes les prédications qu'il lui fait parvenir (2). Clément, dans la seconde, informe le cousin du Sauveur que saint Pierre, peu avant de mourir, a revêtu son disciple de la dignité épiscopale et qu'il l'a chargé d'adresser à Jacques un compte-rendu détaillé de sa propre histoire. Il s'acquitte maintenant de sa mission, en adressant à saint Jacques un abrégé des discours que saint Pierre lui-même lui avait jadis envoyés. L'écrit se donne donc comme ayant été adressé à saint Jacques sous le titre d'*Abrégé par Clément des prédications apostoliques* (« de voyage) » *de Pierre* (3), titre qui rappelle aussitôt un écrit, selon saint Epiphane en usage chez les Ebionites, « les voyages de Pierre écrits par Clément (4) ».

Dans les *Homélies* comme dans les *Reconnaissances*, la biographie de Clément n'est qu'un canevas sur lequel on a brodé un tissu doctrinal ; le récit sert de passe-port aux idées. Ce récit ne présente d'ailleurs, avec celui des *Reconnaissances,* que des différences insignifiantes : le père de Clément s'appelle Faustus, ses frères, Faustin et Faustinien (5). Quant aux doctrines, ce sont à peu près les idées des Elcésaïtes, avec une moindre dose d'éléments païens. On maintient rigoureusement la thèse de l'identité substan-

(1) Quædam de ingenito Deo et genitoque disserta et de aliis nonnullis. »
(2) C. I.
(3) Κλήμεντος τῶν Πέτρου ἐπιδημίων κηρυγμάτων ἐπιτομή. C. II.
(4) *Hær.* XXX, 15.
(5) *Hom.* XII, 8.

tielle du christianisme avec le judaïsme. Un même prophète a paru en Jésus, qui s'était autrefois manifesté en Adam et en Moïse ; comme Moïse avait eu mission de restaurer la religion primitive obscurcie et altérée par le péché, ainsi les institutions mosaïques ayant perdu à travers les siècles leur pureté première, une nouvelle révélation était devenue nécessaire dans le Christ (1).

Enfin, les deux *Epitomés* résument le récit des *Homélies* et le prolongent jusqu'à la mort de saint Clément, dont ils racontent l'apostolat dans Rome et le martyre, en laissant de côté les dissertations théologiques.

Les *Epitomés* sont certainement postérieurs en date aux *Reconnaissances* et aux *Homélies*. Mais de ces deux ouvrages dont le fond offre tant d'analogies, lequel parut le premier ? La question n'est pas résolue et exige un nouvel examen. Hilgenfeld regardait les *Homélies* comme un remaniement des *Reconnaissances* ; Uhlhorn et, avec lui, Mgr Freppel tenaient les *Reconnaissances*, pour une édition expurgée des *Homélies* ; selon Lehmann, il y aurait dans les *Reconnaissances* deux parties, l'une, livres I-III, antérieure, l'autre, livres IV-IX, postérieure aux *Homélies*. Plus près de nous Langen place la composition des *Homélies* à Césarée, vers la fin du IIe siècle, et celles des *Reconnaissances* dans les premières années du IIIe siècle à Antioche. Les deux écrits ne seraient que la refonte ou plutôt la contrepartie d'un ouvrage aujourd'hui perdu qui, à la ruine de Jérusalem (135), confisqua au profit de Rome la primauté de l'Église universelle. Autant il est probable que les *Clémentines*, telles que nous les avons, ont fait des emprunts à des écrits plus anciens, autant l'idée d'une source de la couleur et de la tendance prétendue est arbitraire et inadmissible. Mais il y aurait peut-être plus de justesse dans l'hypothèse que les pseudo-Clémentines,

(1) *Hom.* II, 38 sqq.

judaïsantes de doctrines, le sont encore en essayant de faire croire à une translation de la primauté de saint Pierre et de saint Clément à saint Jacques, de Rome à Jérusalem, à Césarée ou Antioche.

Lefèvre d'Etaples donna l'édition princeps des *Reconnaissances* dans la version de Rufin, Paris, 1504, in-f°. Bien meilleur est le texte de COTELIER, *Patres aevi apostolici*, I, Paris, 1672. Sur les autres éditions, v. SCHŒNEMANN, *Bibl. hist. litt. Patr. lat.* I, 633 sqq. On doit l'édition la plus récente à GERSDORF, *Bibl. Patr. eccl. lat. sel.* I, Leipz. 1838 ; reproduite par MIGNE, *P. G.*, I; de Lagarde a donné le texte syriaque, Leipzig et Londres, 1861, in-8°.

Le premier éditeur des *Homélies* fut COTELIER, *Op. c.* Mais Cotelier s'arrête, avec le codex dont il se servait au milieu de la XIX^e^ Homélie. De même Schwegler, Stuttgard, 1747, in-8°. Dressel publia le texte complet, *Clementis Romani quae feruntur Homiliae viginti nunc primum integrae*, Gœttingue, 1853, in-8° : MIGNE, *P. G.*, II. De LAGARDE, le premier, a donné une édition qui satisfait somme toute aux exigences de la critique, *Clementina*, Leipz. 1865, in-8°, texte grec sans traduction.

Rufin avait traduit la lettre de saint Clément à saint Jacques, qui de son temps se trouvait en tête des *Reconnaissances* aussi bien que des *Homélies*. Fritzche en a donné une nouvelle édition, Zurich, 1873, in-4°.

Dressel a édité les deux *Epitomes*, *Clementinorum Epitomæ duæ*, Leipz. 1859, in-8°.

§ 27. — *Littérature montaniste* (35).

Le montanisme, originaire de Phrygie, se donnait pour la « nouvelle prophétie », qui devait parfaire la révélation de Dieu à l'humanité. Dans leur inspiration et leurs fureurs extatiques, Montan et ses compagnes, Priscilla (Prisca) et Maximilla, prétendaient être les organes du Saint-Esprit, qui parlait par leur bouche, moins pour annoncer des vérités religieuses nouvelles, que pour réclamer des chrétiens une nouvelle et plus haute perfection de vie. Les

recueils des oracles des trois personnages prophétiques, « livres innombrables », dit saint Hippolyte (1), étaient mis par les Montanistes sur le même rang que les livres inspirés de la Bible (2). Ils avaient aussi de nouveaux psaumes ou cantiques spirituels (3). L'écrit du Montaniste Astérius Urbanus, cité par l'anti-montaniste anonyme de l'an 192 ou 193 (4), n'était sans doute qu'un de ces recueils d'oracles. L'écrit anti-montaniste de l'apologiste Miltiade (5) provoqua une réponse également signalée par l'anonyme (6). Thémison, l'un des chefs du parti en Phrygie, « imita l'Apôtre et écrivit, dit Apollonius (7), une épître catholique ». A Rome, dans les premières années du IIIe siècle, la nouvelle prophétie eut pour défenseur littéraire un nommé Proclus (8); mais ce fut à Carthage qu'elle fit sa plus brillante conquête dans la personne de Tertullien (9).

§ 28. — *Coup d'œil sur les Apocryphes du Nouveau Testament.*

I. Généralités (36). — On donne le nom d' « Apocryphes du Nouveau Testament » à un genre d'écrits très divers, imités des livres de la nouvelle alliance, en ce sens qu'ils y ont trouvé leur sujet et qu'ils sont mis le plus souvent sous les noms des Apôtres et d'autres personnages évangéliques. Selon leur forme et leur matière, ces apo-

(1) *Philos.*, VIII, 19.
(2) « Ecritures nouvelles », dit Caius *ap.* EUSEB., *Hist.*, VI, 20, 3.
(3) TERT., *Adv. Marc.*, V, 8 ; *De anima*, IX.
(4) EUS., *Op. c.*, V, 16, 17.
(5) *Supra*, § 19, 1.
(6) EUS., *Op. c.*, V, 17, 1.
(7) EUS., *Op. c.*, V, 18, 5.
(8) Caius *ap.* EUS. *Op. c.*, III, 31, 4.
(9) *Infra*, § 50.

cryphes, par analogie avec les livres canoniques, se divisent en quatre groupes : Évangiles, Actes des Apôtres, Epîtres et Apocalypses. Par leur provenance et leurs tendances, les uns sont des productions hérétiques, écrites en faveur d'une secte, les autres des livres d'édification bien intentionnés. Le silence des livres canoniques sur l'enfance du Sauveur, sur la vie de sa mère, sur la suite de l'histoire des Apôtres, était bien fait pour provoquer les imaginations pieuses ; aussi autour du tronc historique, on ne tarda pas à voir monter les branches flexibles de la légende. Mais la plupart des apocryphes, notamment des Évangiles et des Actes, représentent des opinions hérétiques et n'avaient été écrits que pour les propager ; ce fut surtout en terrain gnostique que ce genre littéraire pullula avec une fâcheuse exubérance. Tous les apocryphes, affectant plus ou moins la forme historique, offrent le même trait saillant, la singularité, la bizarrerie, l'extravagance des faits narrés. L'historiographie apocryphe forme ainsi avec les livres historiques du Nouveau Testament un contraste qui, on l'a souvent relevé et avec raison, place dans la plus belle lumière la pureté et la vérité des récits canoniques. Il n'en est pas moins vrai que ces légendes apocryphes, ces romans, ont eu dans l'histoire du christianisme une importance considérable. Grâce à l'attrait du sujet, en bien des pays, ils devinrent peu à peu la lecture édifiante et amusante, l'aliment intellectuel du peuple. Et ce ne furent pas seulement les rêveries innocentes qui obtinrent ce succès ; bien des écrits tendencieux, produits de l'hérésie, revus et corrigés, ont survécu des siècles aux cercles de leurs premiers lecteurs et continué d'exercer une influence.

L'édition complète la plus importante des Apocryphes du Nouveau Testament est celle du célèbre historien littéraire FABRICIUS, *Codex apocryphus Novi Testamenti*, Hambourg, 1703-1719, 2 vol. in-12 ; nouv.

éd. t. I, 1719 et t. II, 1743. Thilo avait projeté, comme la tâche de sa vie, une édition critique complète, mais, à part quelques éditions spéciales d'Actes des Apôtres, il n'en put donner que le premier tome, qui nous offre une recension entièrement nouvelle et en général très remarquable d'un grand nombre d'Évangiles apocryphes. *Codex apocryphus N. T.*, t. I, Leipzig, 1832, in-8°. Le *Codex apoc. N. T.* de Giles, Londres, 1853, 2 vol. in-8°, contenant aussi principalement des Évangiles, a bien moins de valeur. Il n'a paru depuis que des éditions par groupes. v. *infra*, II-V. Il faut nommer encore ici, comme plus générales, les éditions de HILGENFELD, *Nov. Test. extra Canonem rec.* fasc. IV, Leipz. 1866, in-8°; 2e éd. 1884; JAMES, *Apocrypha anecdota*, Cambridge, 1893 ; — le même, ser. II, Camb. 1897.— La bibliographie des éditions d'apocryphes syriaques du N. T. apud Nestle, *Syrische Grammatik*, 2e éd. Berlin, 1888, 27 sq. — Coup d'œil sur les apocryphes en vieux slave, Bonwetsch, apud HARNACK, *Geschichte*, I, 902-917. Sur les apocryphes coptes, Schmidt ap. HARN. *Op. c.* 919-924.

II. Évangiles apocryphes (37). — Entre les Évangiles apocryphes des trois premiers siècles encore existants ou connus par les historiens, de beaucoup la majeure partie furent l'œuvre des sectes gnostiques, et eurent pour but de donner à leurs opinions la sanction apostolique. Plusieurs aussi de ces Évangiles jouirent dans une secte ou dans un groupe de sectes gnostiques d'une autorité égale ou analogue à celle des Évangiles canoniques dans l'Église. Il a été question déjà du Diatessaron de Tatien (1), de l'Évangile de Basilide (2), de l'Évangile valentinien de la vérité (3), de l'Evangile de Marcion et d'Apelles (4) ; on aura à faire connaissance avec une série d'autres Évangiles gnostiques. Au point de vue de leur composition et de leur contenu, on peut distinguer deux

(1) *Supra*, § 18, III.
(2) *Supra*, § 25, II.
(3) *Supra*, § 25, V.
(4) *Supra*, § 25, VII.

classes de ces Évangiles : les uns, suivant pied à pied les Évangiles canoniques, ne s'en éloignent que dans la mesure conseillée par le besoin de leurs thèses ; les autres s'abandonnent aux caprices de l'imagination, traitant ou de l'histoire de l'enfance de Jésus ou de son enseignement après sa résurrection. Déjà dans saint Irénée les Gnostiques se plaignaient du silence des Évangiles canoniques sur les travaux du Sauveur avant son baptême comme après sa résurrection ; car Jésus ressuscité, disaient-ils, demeura encore dix-huit mois sur la terre pour achever d'instruire, à fond, des secrets de sa doctrine, un petit nombre de disciples privilégiés (1). Quelques sectes non gnostiques eurent aussi leurs Évangiles particuliers, tel l'Évangile des Hébreux et l'Évangile des Ebionites. Le soi-disant protévangile de saint Jacques, comme d'autres, sortit des milieux orthodoxes

Evangelia apocrypha ed. Tischendorf, Leipz. 1853, in-8° ; 2e éd. 1876. — Robinson, *Coptic apocryphal Gospels*, Cambridge, 1896. — Speranskij, *Les Evangiles apocryphes slaves* (en russe), Moscou, 1895, in-f°. — Cowper, *The apocryphal Gospels translated*, 6e éd. Londres, 1897, in-8°.

III. Actes des Apôtres apocryphes (38). — De bonne heure et par suite de bien des causes, les données traditionnelles sur les travaux et sur la mort des Apôtres se chargèrent d'un riche tissu de légendes. Ces récits passèrent de la bouche des peuples dans les livres, d'ordinaire en s'embellissant encore. Les Actes apocryphes sont de vrais romans religieux. Il en est qui n'ont pour but que de satisfaire la pieuse curiosité des fidèles ; mais en général ils se proposent de glisser plus aisément dans l'esprit du lecteur leurs doctrines hérétiques, ingénieusement entremêlées aux merveilleux récits. Saint Ephrem re-

(1) *Adv. Hær.*, I. 30, 14. Cf. I, 3, 2.

proche aux Gnostiques syriens de faire, dans leurs histoires mensongères, des apôtres du Sauveur les prédicateurs de l'impiété de Bardesane (1). Plus tard, à partir des premières années du Ve siècle, on voit souvent nommer comme auteur d'Actes apocryphes, en particulier des Actes de saint Jean, un certain Leucius, Leucius Charinus selon Photius (2), personnage très énigmatique, dont on trouve les premières traces chez saint Epiphane (3) et chez Pacianus (4). L'hypothèse qui concilie le mieux les données de la tradition à son sujet serait que le Gnostique, auteur des Actes de saint Jean, se serait donné lui-même pour un disciple de l'Apôtre, du nom de Lucius. De la même main sont probablement sortis les Actes de saint Pierre, peut-être aussi ceux de saint André, les uns et les autres gnostiques. Un bon nombre de ces Actes gnostiques furent dans la suite, avec plus ou moins de bonheur, retouchés par les catholiques, dans le dessein de conserver le récit des voyages et des miracles des Apôtres en supprimant les discours et les enseignements. Les originaux gnostiques sont pour la plupart entièrement perdus, tandis que les remaniements orthodoxes ont laissé au moins des fragments. Des Actes des trois premiers siècles, d'origine catholique, il ne reste également que des débris.

Acta apostolorum apocrypha ed. Tischendorf, Leipz. 1851, in-8° ; avec un supplément dans les *Apocalypses apocryphae,* Leipz. 1866, XLVII-L, 137-167. *Acta apost. apoc.* ed. Lipsius et Bonnet, 1re partie et t. 1er de la 2e, Leipzig, 1891-1898, in-8°. *Suppl. cod. apoc. I. Acta Thomae*, ed. Bonnet, Leipz. 1883 in-8° ; — *Suppl.* II, Paris, 1895. Actes syriaques ap. WRIGHT, *Apocr. Acts of the Apostles*, Londres, 1871, 2 in-8°. Fragments d'Actes coptes, ed. Guidi, 1887-1888 ; *Suppl.* par O. v. LEMM, 1890. Un recueil éthiopien d'Actes, tra-

(1) *Comment. sur la IIIe Ep.* (apocryphe) *aux Cor.*
(2) *Biblioth.* Cod. 114.
(3) *Hæres.* 51, 6.
(4) *Ep. I ad Sympron.*, II.

duit de l'arabe qui l'était lui-même du copte, sous le titre de *Combat des Apôtres*, a été donné en anglais par Malan, 1871 ; Budge a commencé la publication du texte éthiopien, t. I, Londres, 1899, in-8°.

IV. Épîtres apocryphes (39). — Les Épîtres apocryphes des Apôtres — celles du moins formant un tout indépendant et non une partie intégrale d'un autre ouvrage — sont en très petit nombre, comparées à la longue série des Évangiles et des Actes apocryphes.

Des trois ou quatre premiers siècles on ne connaît autre chose que quelques lettres ou recueils de lettres mises sous le nom de saint Paul. La III^e^ aux Corinthiens, tirée des Actes apocryphes de saint Paul, jouit pendant quelque temps dans les Églises syrienne et arménienne de l'autorité canonique.

Il n'existe pas d'édition spéciale des Épîtres apocryphes.

V. Apocalypses apocryphes (40). — L'Apocalypse de saint Pierre, dont nous possédons des fragments, remonte à la première moitié du II^e^ siècle. Toutes les autres Apocalypses portant des noms du Nouveau Testament, sont de dates beaucoup plus récentes.

Apocalypses apocr. Maximam partem nunc primum ed. Tischendorf, Leipz. 1866, in-8°.

§ 29. — *Évangiles apocryphes.*

I. Un fragment sur papyrus (41). — Un papyrus du III^e^ siècle, trouvé au Faioum dans la moyenne Egypte, nous donne un court fragment qui traite des prédictions du Sauveur touchant la défection des Apôtres et le reniement de saint Pierre, et forme ainsi pendant avec saint Mathieu, XXVI, 30-34, et saint Marc, XIV, 26-30. Bickell et d'autres y voient un reste de ces relations évangéliques

dont parle saint Luc dans son prologue. On peut toutefois admettre aussi que le fragment en question n'est qu'une citation un peu libre de saint Mathieu ou de saint Marc, provenant d'une homélie ou de quelque écrit analogue.

Bickell a reproduit et étudié le fragment à diverses reprises, d'abord dans la *Zeitschr. fuer kath. Theol.* IX (1885), 498-504, en dernier lieu dans les *Mitteilungen aus der Sammlung der Papyrus Erzherzog Rainer*, V. (1892), 78-82.

II. L'Évangile des Hébreux (42). — L'Évangile dit selon les Hébreux, τὸ καθ' Ἑβραίους εὐαγγέλιον, dont, depuis Lessing († 1781), la critique évangélique s'est tant occupée, ne nous est connu que par les données éparses chez les historiens ecclésiastiques, saint Irénée, Clément d'Alexandrie, Origène, Eusèbe, saint Epiphane, saint Jérôme et autres. Les renseignements de saint Jérôme ont ici une autorité décisive. L'assertion de ses devanciers, que cet Évangile avait été écrit en hébreu, est précisée par ce texte du *Dialogue contre les Pélagiens* (1) : *Chaldaïco quidem Syroque sermone, sed Hebraïcis litteris scriptum est ;* c'est-à-dire : « Il fut composé en araméen, mais écrit en lettres hébraïques carrées. » Vers l'an 390, Jérôme traduisit cet Évangile de l'araméen en grec et en latin (2), mais le temps n'a pas plus respecté les versions que l'original. A voir comme Clément d'Alexandrie le cite, on peut présumer qu'une version grecque de l'Évangile selon les Hébreux circulait longtemps avant saint Jérôme. Quant au contenu de l'écrit, de l'ensemble des témoignages de saint Jérôme et des autres historiens il semble résulter que, sans être identique avec le premier Évangile canonique, l'Évangile selon les Hébreux avait avec lui une étroite parenté. Les deux Évangiles étaient d'accord dans leur cadre général

(1) III, 2.
(2) *De viris ill.*, II.

aussi bien que dans une quantité de détails plus ou moins caractéristiques. La différence consistait en un grand nombre de petites additions par lesquelles l'Évangile selon les Hébreux complétait et amplifiait le texte de saint Mathieu. Comme le témoignage unanime de l'antiquité chrétienne ne permet pas de douter que l'Évangile de saint Mathieu ait été, lui aussi, composé en araméen, on ne saurait guère éviter de conclure que l'Évangile selon les Hébreux n'était autre chose que l'Évangile de saint Mathieu retouché et développé. La rédaction doit remonter au moins au milieu du IIe siècle, puisque déjà Hégésippe connut l'ouvrage et s'en servit (1). On appelait *Hébreux* les judéo-chrétiens de langue araméenne de Judée et de Syrie ; saint Jérôme désigne les lecteurs et les dévots de l'Évangile selon les Hébreux en général du nom de *Nazaréens* — une seule fois « Nazaréens et Ebionites » (2) —, et saint Epiphane (3) distingue ces Nazaréens, qui étaient d'ordinaire orthodoxes, des Ebionites décidément hérétiques. Le titre de cet Évangile, « selon les Hébreux », ne doit certainement s'entendre que du milieu où seul il était en usage.

E. B. Nicholson, *The Gospel according to the Hebrews*, Londres, 1879, in-8°. Hilgenfeld, *Nov. Test. extra canon. rec.* fasc. IV, 2e éd. Leipz. 1884, 5-31.

III. L'Évangile des Douze ou Évangile des Ebionites (43). — L'Évangile des Douze, dont la première mention apparaît chez Origène (4), n'est certainement pas, comme on a voulu le conclure d'un passage de saint Jérôme (5), l'Évangile selon les Hébreux. C'est l'Évangile

(1) Ap. Euseb. *Hist. eccl.* IV, 22, 8.
(2) *In Matth.* XII, 13.
(3) *Hær.* XXIX-XXX.
(4) *Hom. I in Luc.*
(5) *Dial. adv. Pelag.*, III, 2.

des Ebionites, c'est-à-dire de ces Judéo-chrétiens qui tenaient Jésus pour un simple fils de Joseph. Cet Évangile, également perdu, était, selon l'idée que nous en donne saint Epiphane (1), une compilation tendencieuse des Évangiles canoniques. Les douze Apôtres, à ce qu'il semble, y venaient raconter à tour de rôle l'histoire évangélique(2.) Il ne fut certainement pas composé en grec, et sa date probable est la seconde moitié ou même la fin du IIe siècle.

Hilgenfeld, *Nov. Test. extra canonem*, fasc. IV, 32-38. Quelques fragments coptes que Jakoby, leur premier éditeur, attribuait à l'Évangile selon les Egyptiens, *Ein neues Evangelienfragment*, Strasbourg, 1900, in-8°, appartiennent, selon Zahn, à l'Evangile des Douze. *Neue Kirchliche Zeitschr.* XI, 1900, 361-370.

IV. L'Evangile selon les Egyptiens (44). — Clément d'Alexandrie mentionne, le premier, un Evangile selon les Egyptiens, τὸ κατ' Αἰγυπτίους εὐαγγέλιον (3). Il fait observer qu'on y lit un entretien du Sauveur avec Salomé, dont les Encratites, notamment Julien Cassianus, se servaient contre le mariage. Saint Hippolyte (4) atteste que les Naasséniens produisaient des sentences de l'Évangile selon les Égyptiens en faveur de leurs théories sur l'âme (et sur la métempsychose?), et nous apprenons de saint Epiphane (5) que les Sabelliens fondaient sur le même Évangile « leur hérésie tout entière », en particulier leur modalisme. La soi-disant IIe Epître de saint Clément de Rome aux Corinthiens (6) se réfère une fois à l'entretien avec Salomé, signalé par Clément d'Alexandrie, mais il n'est pas prouvé que l'auteur de l'Épître tire sa citation de cet Évangile,

(1) *Hæres.* XXX.
(2) *Ibid.* XXX, 13.
(3) *Strom.*, III, 9, 63; 13, 93.
(4) *Philos.*, V, 7.
(5) *Hær.* LXII, 2.
(6) XII, 2.

ni même d'une source écrite quelconque. Le caractère hérétique de l'Evangile selon les Egyptiens paraît assez par la série de ses partisans : Encratites, Naasséniens, Sabelliens. Le Sauveur y fait profession, dans l'entretien avec Salomé, de la doctrine systoichienne de Pythagore. Tout porte à croire qu'il vit le jour en Egypte, probablement vers le milieu du IIe siècle.

Il y a peu d'années, sur le territoire de l'antique Oxyrynque, dans la Basse-Egypte, d'un monceau de ruines, sortit une feuille de papyrus portant sept sentences (1), qui commencent toutes par cette formule : λέγει Ἰησοῦς. Quelques-unes de ces sentences coïncident en tout ou en partie avec les paroles authentiques du Sauveur ; mais la plupart sont étrangères à la tradition canonique et n'ont jamais pu sortir de la bouche de Jésus. Il est probable que ce curieux feuillet provient d'une anthologie de quelque Evangile apocryphe, et le lieu de la trouvaille, aussi bien que la tendance encratite de quelques sentences, fait penser tout d'abord à l'Evangile selon les Egyptiens (**44**).

Recueil des témoignages au sujet de l'Evangile selon les Egyptiens dans Hilgenfeld, *Nov. Test. extra canonem*, fasc. IV, 2e éd. 1884, 42-48. Grenfell et Hunt. Λόγια Ἰησοῦ, Londres, 1897, in-8° ; aussi ap. Grenfell et Hunt, *The Oxyrhynchus Papyri*, I, Londres, 1898, in-4°. On trouve un riche recueil des paroles du Sauveur qui ne sont pas dans les Evangiles canoniques apud Resch, *Agrapha*, Leipzig, 1889 (**44**).

V. L'Evangile de saint Pierre (45). — Jusqu'en 1892, l'Evangile de saint Pierre, comme tant d'autres apocryphes, n'était connu que par quelques témoignages d'anciens auteurs ecclésiastiques. La donnée la plus importante était fournie par un fragment de lettre de Sérapion d'Antioche, recueilli par Eusèbe (2). Sérapion écrivait, vers l'an 200,

(1) Le commencement et la fin présentent une lacune.
(2) *Hist. eccl.*, VI, 12, 3-6.

à la communauté chrétienne de Rhossus ou Rhosus, ville de Syrie, non loin d'Antioche, pour interdire la lecture d'un Evangile faussement appelé de Pierre, lequel, par quelques additions aux enseignements authentiques du Sauveur, favorisait le docétisme et qui était aux mains des Docètes d'Antioche et de Rhossus. Il faut, selon toute vraisemblance, rapporter à cet Evangile un fragment évangélique, publié en 1892 par M. Bouriant (45), d'après un manuscrit du VIIIe siècle, et qui contient la plus grande partie de l'histoire de la Passion et le récit de la Résurrection, récit très détaillé et enrichi de miracles plus étranges les uns que les autres. Le narrateur se donne ouvertement pour le Prince des Apôtres : « Moi, Simon Pierre (1) ; moi avec mes compagnons (2). » Il trahit son docétisme lorsque, parlant du Sauveur attaché à la croix, « il se taisait, dit-il, comme quelqu'un qui ne sent absolument aucune douleur (3). » Quant à son procédé de composition, ainsi que l'a fait voir entre autres Schubert, il met à contribution les quatre Évangiles canoniques, empruntant tantôt à l'un, tantôt à l'autre ; il n'hésite pas toutefois à transposer leurs récits, selon les exigences des opinions et tendances de sa secte. On remarque en particulier le parti pris de charger les Juifs seuls de tout l'odieux de la mort du Sauveur, et de montrer l'autorité romaine favorable au Christ et aux Chrétiens. Tout nous autorise à assigner pour date à cet apocryphe les environs de l'an 150, et pour berceau les milieux gnostiques et docètes d'Antioche. C'est bien à tort qu'on a voulu en trouver les premières traces dans saint Justin ; les ἀπομνημονεύματα Πέτρου dont parle ce père (4) sont tout simplement l'Evangile canonique de saint Marc. Au té-

(1) V. 60.
(2) V. 26.
(3) V. 10.
(4) *Dial c. Tryph.*, CVI.

moignage d'Eusèbe (1) cet Evangilbe apocryphe ne fut guère lu que par les sectes hérétiques.

Le manuscrit trouvé par M. Bouriant dans un tombeau chrétien, à Akhmim, l'ancienne Panopolis, dans la Haute-Egypte, contient, avec le fragment évangélique, un fragment de l'Apocalypse de saint Pierre. Cf. *infra*, § 32, 1, et des morceaux considérables du livre d'Hénoch. L'heureux chercheur édita tous ces textes dans les *Mémoires publiés par les membres de la Mission archéologique française au Caire*, IX, fasc. 1, Paris, 1892, 91-147. Le fascicule 3, 1893, donne un fac-simile du manuscrit tout entier, avec une introduction de Lods. Gebhardt suivit de près avec un fac-simile des feuillets contenant les fragments pétriniens et une recension soignée de ces fragments. *Das Evangel. und die Apokal. des Petrus*, Leipz. 1893, in-4°.

VI. Les Evangiles de saint Mathias, de saint Philippe, de saint Thomas (46). — L'Evangile de saint Mathias, mentionné par Origène (2) et par Eusèbe (3), semble ne faire qu'un avec les *Traditions de Mathias*, παραδόσεις Ματθίου, citées à plusieurs reprises par Clément d'Alexandrie (4), écrit gnostique qui jouissait d'une grande autorité notamment chez les Basilidiens (5), déjà invoqué, semble-t-il, par Basilide lui-même et par son fils Isidore (6).

D'origine gnostique aussi, l'Evangile de saint Philippe, dont le nom paraît pour la première fois dans saint Epiphane (7), bien que l'auteur gnostique du *Pistis Sophia* (8), dans la seconde moitié du III^e^ siècle, l'ait probablement connu.

(1) *Hist. eccl.*, III, 25, 6-7; Cf. III, 3, 2.
(2) *Hom. I in Luc.*
(3) *Hist. eccl.*, III, 25, 6-7.
(4) *Strom.*, II, 9, 45; VII, 13, 82.
(5) *Ibid.*, VII, 17, 8.
(6) *Philos.*, VII, 20.
(7) *Hæres.*, XXVI, 13.
(8) Ed. Schwarze-Petermann, 69 sqq.

Des mêmes milieux gnostiques sortit l'Evangile de saint Thomas, signalé par saint Hippolyte (1) et Origène (2) et que connut sans doute saint Irénée (3) lui-même. L'Evangile de saint Thomas, dont nous possédons diverses rédactions grecques, latines, syriaques et slavonnes, n'est qu'un abrégé expurgé de l'écrit primitif. Le plus long et, sans doute, le plus ancien des deux textes grecs a pour titre dans l'édition de Tischendorf : Θωμᾶ Ἰσραηλίτου φιλοσόφου ῥήτα εἰς τὰ παιδικὰ τοῦ κυρίου. Il s'adresse aux Chrétiens de la gentilité (4) et raconte une série de prodiges que l'enfant Jésus aurait opérés de sa cinquième à sa douzième année. L'enfant Dieu y est montré sous un jour vraiment odieux, jouant avec sa puissance miraculeuse des jeux pour le moins réellement puérils. La trivialité du style, la platitude de la langue répondent à la pauvreté du fond.

La recension longue de l'Evangile grec de saint Thomas fut publiée d'abord par Mingarelli, *Nuova Raccolta d'opuscoli scientifici e filologici*, XII, Venise, 1764, 73-155 ; ensuite par Thilo, *Codex apocr. Novi Test.* I Leipz. 1832, 275-315. Cf. LXXIII-XCI ; par Tischendorf, *Evang. apocr.* 2e éd. Leipz. 1876, 140-157. Cf. XXXVI-XLVIII. Suit dans le recueil une recension brève, 158-163, et, en latin, un *Tractatus de pueritia Jesu secundum Thomam*, 164-180 Wright a donné un texte syriaque, *Contributions te the apocryphal. litterature of the New Testament*, Londres, 1865, 11-16, avec version anglaise, 6-11.

VII. Le Protévangile de saint Jacques (47). — Un apocryphe qui impressionne bien plus favorablement est le soi-disant Protévangile de saint Jacques, histoire de la vie de la Très-Sainte-Vierge jusqu'au massacre des saints Innocents — les parents de la Vierge y paraissent pour la

(1) *Philos.*, V, 7.
(2) *Hom. I in Luc.*
(3) *Adv. Hær.*, I, 20, 1.
(4) C. I.

première fois sous les noms de Joachim et d'Anne. — La langue est incomparablement meilleure, le ton du récit plus noble, le fond plus attrayant et plus digne d'attention. L'auteur prend le nom de « Jacques » et son travail est une « histoire (1) ». Le nom de *Protévangile* remonte à G. Postel († 1581). Il s'élève des doutes sur l'unité du texte transmis par les manuscrits ; dans le récit de la naissance du Sauveur (2), saint Joseph entre tout à coup en scène comme narrateur sans que rien l'ait annoncé. Les derniers chapitres, où l'on voit Jean Baptiste persécuté, lui aussi, à l'occasion du massacre, et son père Zacharie mis à mort par ordre d'Hérode, semble une addition postérieure. La première mention expresse de l'ouvrage, peut-être du noyau d'où est sorti l'ouvrage existant, se rencontre dans Origène, ἡ βίβλος Ἰακώβου (3), mais on en trouve déjà des traces assez certaines chez saint Justin Martyr (4) ; d'où la date communément assignée à l'écrit, dans les premières décades du IIe siècle. L'auteur était certainement un Judéo-chrétien, mais non de Palestine, un Egyptien ou un Asiate. L'hypothèse de Conrady qui voit dans le texte grec la traduction d'un original hébreu, n'est pas suffisamment fondée. Dans tous les faits bibliques l'auteur prend le fond de ses récits de saint Mathieu et de saint Luc ; les autres données sur l'époque antérieure au mariage de la sainte Vierge ont en vue la glorification de la Mère de Dieu, mais ne sauraient prétendre à une autorité historique quelconque. La tendance pieuse qui le caractérise a valu au livre une extraordinaire diffusion et une grande influence.

L'édition princeps du texte grec fut donnée par M. Neander, Bâle, 1564. Les meilleures éditions sont celles de Thilo, *Codex*

(1) xxv, 1.
(2) xviii, 2 ; xix, 1, 2.
(3) *Comm. in Matth.*, x. 17.
(4) *Dial. c. Tryph.*, lxxviii, c. ; *Apol.*, i, 33.

apocr. Novi Test. I, Leipz. 1832, 159-273. Cf. XLV-LXXIII, et de TISCHENDORF, *Evang. apocr.* 2e éd. Leipz. 1876, 1-50. Cf. XII-XXII. Grenfell a publié un fragment considérable, VII, 2, — X, 1, d'après un papyrus du Ve ou du VIe siècle, *An Alexandrian erotic fragment and other Greek papyri, chiefly Ptolemaic*, Oxford, 1896, 13-19. Wright a donné, avec une traduction anglaise, les ch. XVII-XXV d'une version syriaque, *Contributions to the apocryphal literature of the New Test.* Londres, 1865 et Conybeare la traduction anglaise d'une version arménienne, dans *The American Journal of Theolog.* I, 1897, 424-442. Sur des versions Slaves, BONWETSCH apud HARNACK, *Geschichte*, I, 909 sq. ; sur une version copte et une version arabe, THILO, *Op. c.* Prolog. LXVII, sqq.

VIII. L'Evangile de saint André, de saint Barnabé, de saint Barthélemy. — Le prétendu décret de Gelase *De recipiendis et non recipiendis libris* mentionne des Evangiles apocryphes « sous le nom d'André, sous le nom de Barnabé, sous le nom de Barthélemy ». Par Evangile sous le nom d'André on présume qu'il faut entendre les Actes de saint André (1) dont parlent saint Innocent Ier (2) et saint Augustin (3). C'est la première mention que l'on trouve d'un Evangile de saint Barnabé ; une seule fois dans la suite on retouvera ce titre, dans la liste grecque des 60 livres canoniques. Saint Jérôme (4) nomme un Evangile de saint Barthélemy, qui n'est pas autrement connu.

ZAHN a donné une nouvelle édition de la liste des 60 livres canoniques, *Geschichte*, II, 1, 289-293. Selon MAÏ, *Nova Patr. Bibl.* VII, 3, Rome, 1854, 117, il y a à la Vaticane un fragment manuscrit de l'Evangile de saint Barthélemy.

(1) *Infra*, § 30, VI.
(2) *Ep. VI ad Exsup.*, VII.
(3) *Contra advers. legis et proph.*, I, 20, 39.
(4) *In Matth. Prolog.*

IX. Les premiers écrits sous le nom de Pilate (48). — Saint Justin, relativement aux miracles du Sauveur, à son crucifiement, renvoie les empereurs romains aux « Actes du procès sous Ponce Pilate, τὰ ἐπὶ Ποντίου Πιλάτου γενόμενα ἄκτα (1). » Il n'a sans doute pas en vue un écrit répandu dans le public, mais les procès-verbaux qu'il suppose devoir exister à Rome dans les archives impériales. Nous avons des *Actes* ou *Gesta Pilati* — appelés aussi *Evangelium Nicodemi* —, qui racontent la comparution de Jésus devant Pilate, sa condamnation, son crucifiement et sa résurrection ; mais c'est une œuvre chrétienne et qui ne date que du IVe siècle. Tertullien (2) mentionne un mémoire de Pilate à l'empereur Tibère sur la passion et la résurrection du Sauveur. Peut-être avons-nous une retouche du mémoire cité par Tertullien dans une lettre de Pilate à l'empereur Claude, insérée dans les Actes de Pierre et de Paul (3), lettre certainement aussi d'origine chrétienne.

§ 30. — *Actes des Apôtres Apocryphes.*

I. **Prédication de saint Pierre et Prédication de saint Paul.** (49). — Clément d'Alexandrie cite à plusieurs reprises (4) une *Prédication de saint Pierre*, Πέτρου κήρυγμα, et recourt à cet écrit comme à une source authentique de la doctrine du prince des Apotres. Origène (5) nous apprend que le Gnostique Héracléon, vers 160 à 170, en appelait également à cet écrit, dont lui-même suspectait l'authenticité. Eusèbe le repousse résolument comme apocryphe (6), ce qui n'empêchera pas saint Jean Damascène

(1) *Apol.*, I, 35, 48. Cf. 38.
(2) *Apol.*, XXI. Cf. V.
(3) *Infra*, § 30, IV.
(4) *Strom.*, I, 29. 182; II, 15, 68 et passim.
(5) *Comm. in Joan.* XIII, 17.
(6) *Hist. eccl.*, III, 3, 2. Cf. HIER, *De viris*, I.

de s'en servir encore, car la *Didascalie de Pierre* (1), citée pour lui, est très probablement le même ouvrage. Il est à présumer que l'ouvrage perdu formait non une exposition doctrinale suivie, mais, selon le sens ordinairement collectif de κήρυγμα et de διδασκαλία, une série de soi-disant prédications de saint Pierre, qu'encadrait sans doute l'histoire des voyages apostoliques du prédicateur. Dans les maigres restes que nous possédons, il s'agit principalement de l'envoi des Douze par le Sauveur et du vrai culte de Dieu dans le christianisme. On n'y remarque aucune trace de doctrines hérétiques. On peut dater l'ouvrage du premier quart du IIe siècle (2). Peut-être est-ce un passage mal compris de la IIe Epître de saint Pierre (3) qui donna lieu à l'écrit.

Par la Prédication de saint Paul dont parle le Pseudo-Cyprien (4), il faut sans doute entendre les Actes de saint Paul (5). L'hypothèse soutenue surtout par Hilgenfeld, que la Prédication de saint Pierre et la Prédication de saint Paul étaient un même écrit et que le titre primitif portait *de Pierre et de Paul*, paraît sans fondement.

Les débris de la Prédication de saint Pierre et ceux de la Prédication de saint Paul ont été réunis et classés par Hilgenfeld, *Nov. Test. extra canonem receptum*, fasc. IV, 2e éd. Leipzig, 1884, 51-65. — Les Πέτρου κηρύγματα, prétendue source des soi-disant Clémentines (*Supra* § 36, III), n'ont avec le présent écrit de commun que le nom. L'*Enseignement de Simon Céphas dans la ville de Rome*, pièce syriaque, publiée par Cureton, *Ancient Syriac Documents*, Londres, 1864, in-4°, 35-41, n'est que de la seconde moitié du VIe siècle.

(1) *SS. Parall. apud* Migne, P. G., XCV, 1157, 1461
(2) Cf. *Supra*, § 15.
(3) I, 15.
(4) *De rebaptismate*, XVII.
(5) *Infra*, III.

II. **Actes de saint Pierre** (50). — Les Actes, Πράξεις, de saint Pierre, étaient, dans leur forme primitive, une histoire détaillée des travaux et de la passion du prince des Apôtres, composée par un Gnostique, peu après l'an 150. Nous en possédons des restes considérables. Du récit du martyre de l'Apôtre, dénouement de l'ouvrage, nous avons outre l'original grec, Μαρτύριον τοῦ ἁγίου ἀποστόλου Πέτρου, une version latine avec des amplifications de rhéteur, *Martyrium B. Petri a Lino episcopo conscriptum* — Lin, sans aucun doute le premier successeur de saint Pierre dans la chaire romaine —, une rédaction en vieux slave, une en copte — dialecte saïtique —, une en arabe, une enfin en éthiopien.

L'un des deux manuscrits grecs connus jusqu'à ce jour a conservé, outre le martyrium, un court fragment du récit précédent. Une portion plus considérable de ce récit a été transmise, avec le même Martyrium, par une traduction latine, il est vrai des plus grossières, sous le titre d'*Actus Petri cum Simone*. Ces *Actus*, qui constituent donc la principale relique des antiques Πράξεις Πέτρου, traitent des travaux de saint Pierre à Rome et de sa lutte avec Simon le Magicien, dépeignant la fin lamentable de celui-ci dans sa tentative malheureuse de monter au ciel, et finissent par le récit détaillé du glorieux martyre de l'Apôtre, crucifié la tête en bas. L'ouvrage porte, visibles encore en bien des endroits, les marques de son origine et de son caractère gnostiques : docétisme, condamnation du mariage, le pain et l'eau comme matière de l'Eucharistie.

La première trace certaine des Πράξεις se trouve chez Commodien (1); mais Eusèbe (2) le premier en donne le titre et les signale comme un produit de l'esprit hérétique (3). Lipsius et Zahn fixent la date de leur rédaction

(1) *Carm. apolog.*, 626, ed. Dombart.
(2) *Hist. eccl.*, III, 3, 2.
(3) Cf. HIER. *De viris*, I.

entre les années 160 et 170 et identifient l'auteur, en se fondant sur les analogies de pensées et de style, avec l'auteur, également gnostique, des Actes de saint Jean (1). Déjà le pape saint Innocent Ier (2) attribuait l'un et l'autre ouvrage au Gnostique Leucius (3).

Les fragments des Actes de saint Pierre, dans les *Acta apost. apocr.* ed. Lipsius et Bonnet, pars I, Leipz. 1891. On y trouve, p. 45-103, l'édition princeps des *Actus Petri cum Simone*, d'après un codex de Verceil du VIIe siècle. Le Μαρτύριον, 78-102. Lipsius l'avait déjà donné dans les *Jahrbuecher fuer prot. Theol.* XII, 1886, 86 sqq. Cf. 175 sq. Le *Martyrium B. Petri a Lino ep. conser.* 1-22. Lipsius traite, Proleg., XIV sqq., de quelques éditions antérieures de ce dernier, entièrement démodées. Sur les versions copte, arabe, éthiopienne et en vieux slave, V. Proleg. LIV sq. Il a été question *supra* § 25, III, d'une πράξις Πέτρου en copte, d'origine gnostique.

III. Actes de saint Paul (51). — En même temps que les actes de saint Pierre dans les milieux gnostiques (160-170), les Actes de saint Paul firent leur apparition au sein de l'Eglise. Eusèbe (4) range ces derniers parmi les ἀντιλεγόμενα du Nouveau Testament. Origène les cite deux fois avec approbation (5), sans en donner le titre, saint Hippolyte (6) en parle comme d'un ouvrage historique connu et faisant autorité. Il est très probable aussi que la Prédication de saint Paul, citée dans le *De rebaptismate*, n'était autre chose que les Actes qui nous occupent (7).

Le *Catalogus Claromontanus*, liste des écrits bibliques dressée vers l'an 300, donne à l'ouvrage 3560 versets ou lignes, la Stichométrie attribuée au patriarche Nicéphore

(1) *Infra*, V.
(2) *Ep. VI, ad Exoup.*, VII.
(3) *Supra*, § 28, III.
(4) *Hist. eccl.*, III, 3, 5 ; 25, 4.
(5) *Comm. in Joann.* XX, 12 ; *De princ.*, I, 2, 3.
(6) Comm. in Danul. III, 29, 4, ed. Bonivetsch.
(7) *Supra*, I

de Constantinople (806-815), 3600. Ce chiffre élevé s'explique par le fait, récemment reconnu, que deux écrits depuis longtemps indépendants, les Actes de Paul et de Thécla (1) et la correspondance apocryphe entre saint Paul et les Corinthiens (2), faisaient originairement partie des Actes de saint Paul. On en a eu la preuve par les fragments d'une version copte de ces Actes, découverts par Schmidt en 1897, dans une liasse de papyri d'Heidelberg, et Harnack (1899) en a montré la confirmation dans la *Caena Cypriani*, centon biblique des environs du V^e^ siècle, pour lequel on utilisa, avec les livres canoniques, les Actes de saint Paul dans toute leur étendue primitive.

Nous possédons de ce vaste ouvrage, outre les deux parties susdites, surtout le morceau final, l'histoire du martyre de saint Paul, celle-ci à la fois dans l'original grec et dans diverses traductions, latine, slave, copte — dialecte saïtique —, arabe, éthiopienne. On n'a encore trouvé et publié que des fragments de la version latine dans sa forme primitive ; mais nous avons en entier un texte retouché, que les manuscrits les plus récents attribuent à l'évêque saint Lin (3), tandis que les plus anciens sont anonymes : *Passio Sancti Pauli apostoli.* On y voit saint Paul prêchant à Rome avec grand succès le roi éternel Jésus-Christ, Néron publiant des édits de persécution contre les « soldats du grand roi », l'Apôtre décapité par ordre du tyran. Les témoins les plus anciens, saint Hippolyte, Origène, Eusèbe, ne permettent pas de douter de l'origine catholique des Actes de saint Paul, et l'on ne trouve du reste dans les fragments conservés nulle trace ni de gnosticisme, ni d'une hérésie quelconque.

On trouve le texte grec et les deux versions latines du Martyrium dans les *Acta apost. apocrypha*. Edd. Lipsius et Bossuet, pars I,

(1) *Infra*, V.
(2) *Infra*, § 31, III.
(3) *Supra*, II.

1891. Lipsius avait déjà donné le texte grec, 104-117, et le plus ancien texte latin, 105-113, dans les *Jahrbuecher fuer prot. Theol.* XII, 1886, 86 sqq. (Cf. 175 sq.) et 334 sqq. (Cf. 691 sq). Le plus récent texte latin, 33-44, était connu depuis longtemps. V. Lipsius, Proleg. XIV sqq. Sur les versions slave, copte, arabe et éthiopienne, v Proleg. LVI sq.

IV. Les Actes de saint Pierre et de saint Paul(52).— Un voile épais recouvre les origines des *Actes de Pierre et de Paul*, qui, différents en cela des *Actes de Pierre* et des *Actes de Paul*, racontent les dernières années des deux Apôtres et visent à mettre dans tout son jour leur constant accord, leur union inaltérable. Lipsius les date aussi du IIe siècle, mais avant le Ve on n'en rencontre que des traces fort obscures, chez saint Hippolyte (1), saint Cyrille de Jérusalem (2), saint Astérius d'Amasée (3), Sulpice Sévère (4). La provenance catholique de l'ouvrage est indubitable ; on présume que son auteur le destinait à faire concurrence aux Actes hérétiques de saint Pierre (5) et à prendre leur place aux mains des fidèles.

Des fragments qui nous en restent, pas un où des retouches postérieures ne soient visibles. Les textes grecs, intitulés d'ordinaire Πράξεις τῶν ἁγίων ἀποστόλων Πέτρου καὶ Παυλόυ, racontent le voyage de saint Paul à Rome et le martyre des deux Apôtres. Un seul manuscrit grec, un Codex Marcianus du XVIe siècle avec le titre de Μαρτύριον τῶν ἁγίων ἀποστόλων, omet la relation de voyage et, dans le tableau du double martyre, présente avec les autres manuscrits des différences notables, tandis qu'elle se rapproche beaucoup d'une vieille version latine, où la relation de voyage manque également et qui a pour titre, *Passio*

(1) *Philos.*, VI, 20.
(2) *Cateches.*, VI, 15.
(3) *Hom. VIII in SS. apost. Petri et Pauli.* MIGNE, *P. G.*, XL. 297, sqq.
(4) *Chronic.*, II, 28.
(5) *Supra*, II.

sanctorum apostolorum Petri et Pauli. Il faut signaler enfin une version en vieux slave et une en vieil italien. La relation de voyage s'est manifestement inspirée des Actes des Apôtres (1) racontant le voyage de saint Paul de l'île Cauda à Rome. Pour le Martyrium on a largement mis à profit le récit des Actes de Pierre.

Le texte grec du Martyrium des deux Apôtres, avec la relation de voyage, a été publié par Thilo, dans deux programmes de l'université de Halle, 1837-1838 ; — par TISCHENDORF, dans ses *Acta apost. apocr.* 1-39 ; — par LIPSIUS, *Acta apost. apocr.* I, 178-222. Lipsius donne aussi la recension du Codex Marcianus sans la relation de voyage, 118-176, la vieille version latine du Martyrium, 119-177, et une compilation latine plus récente sur la mort des deux Apôtres, 223-234. Sur la version en vieux slave et celle en vieil italien, v. Lipsius, Proleg. LXXXIX sq.

V. Les Actes de Paul et de Thécla (53). — Nous possédons de ces Actes, outre l'original grec, différentes versions latines, une version en syriaque, une en arménien, une en slave et une en arabe. Le texte grec a pour titre dans les manuscrits Πράξεις Παύλου καὶ Θέκλης, ou bien Μαρτύριον τῆς ἁγίας πρωτομάρτυρος Θέκλης ou autres formules analogues, dans saint Jérôme (2), περίοδοι Παύλου καὶ Θέκλης. L'ouvrage raconte, dans le style le plus simple, l'histoire d'une jeune fille distinguée d'Iconium en Lycaonie, du nom de Thécla. Ravie de la prédication de saint Paul, elle prend la résolution de renoncer à son fiancé et à servir Dieu dans la virginité, souffre par suite toute sorte de persécutions et de tortures, mais, miraculeusement délivrée, se voue, avec l'autorisation de l'Apôtre, à la prédication de l'Evangile. Ce récit cache peut-être un fond réel, comme serait la conversion et le martyre d'une Iconiate du nom de Thécla ; peut-être renferme-t-il plus d'une

(1) XXVII-XXVIII.
(2) *De viris*, VII.

autre réminiscence historique, tel que le portrait physique de saint Paul (1), la rencontre de Thécla avec la reine Tryphène (2) ; mais l'imagination y étouffe l'histoire et nous avons affaire, en somme, à une œuvre d'invention personnelle, à un roman. Le cadre historique est emprunté à la relation des Actes (3) canoniques sur le premier voyage apostolique de saint Paul, et une bonne partie des personnages, à la IIe Epître à Timothée. La légende de sainte Thècle, depuis le IIIe et le IVe siècle répandue dans tout le monde chrétien, dut son origine à ce pieux roman. Au rapport de Tertullien (4), ce fut un prêtre d'Asie Mineure qui le composa, poussé par une dévotion exaltée pour saint Paul, et il fut de ce chef déposé de son office. Saint Jérôme (5) répète l'assertion de Tertullien, en ajoutant que le prêtre fut jugé « devant l'apôtre saint Jean », en quoi il se trompe certainement ; comme il a été dit (6), on a reconnu récemment que les Actes de Paul et de Thécla faisaient partie à l'origine des Actes de Paul et fixé ainsi la date de leur composition aux années 160-170. Que ces actes de Paul soient sortis de la plume d'un prêtre catholique, c'est parfaitement croyable. L'auteur fut condamné, non pour avoir soutenu des opinions contraires à la foi de l'Eglise, mais pour avoir répandu des erreurs historiques.

Editions du texte grec des *Actes de Paul et de Thécla* par Grabe, *Spicilegium SS. Patrum ut et Haereticorum*, Oxford, 1698, 95-119 = Galland, *Biblioth. vet. Patr.*, I, Venise, 1765, 177-191 ; par Tischendorf, *Acta ap. apocr.* 40-63 ; par Lipsius, *Acta ap. apocr.* I, 235-272. On a publié trois différentes anciennes versions latines, la

(1) III.
(2) XXVII sqq, XXXIX sqq.
(3) XIII-XIV.
(4) *De baptism.*, XVII.
(5) *L. c.*
(6) *Supra*, III.

première, dans la collection de légendes de saints, par Mombritius, Milan, vers 1476, sans titre ni pagination ; la 2e dans le Spicilegium de Grabe, 120-127 = GALLAND, *l. c.* ; la 3e dans le *Biblioth. Casinensis*, III, 1877, *Florileg.* 271-276. Wright a donné la version syriaque, *Apocryphal Acts of the Ap.* Londres, 1871, I, 127-169, avec une traduction anglaise, II, 116-145, Conybeare, la trad. anglaise de la version arménienne, *The apology and acts of Apollonius and other monuments of early christianity*, 2e éd. Londres, 1896. Sur le texte slave et le texte arabe, V. LIPSIUS, *l. c.* Proleg. CII.

VI. Les Actes de Saint André (54). — Eusèbe est le premier auteur qui mentionne les *Actes d'André* (1) ; il fait remarquer qu'ils ne sont en usage que chez les hérétiques, c'est-à-dire, comme nous l'apprenons de saint Epiphane (2) et de Philastre (3), chez les Gnostiques et les Manichéens. Les Priscillianistes, après eux, tinrent aussi l'écrit en grande estime (4). Le pape Innocent I (5) l'attribue aux « philosophes » Nexocharides — d'autres leçons portent Xenocharides — et Léonidas, et on peut croire que cette donnée vient des Actes mêmes, plutôt que de voir dans la leçon « Léonidas et Nexocharides » une altération de « Leucius Charinus (6) ». Quoi qu'il en soit, l'origine gnostique est certaine et, d'après Lipsius, ils sortirent de la même main que les *Actes de Pierre* (7) et les *Actes de Jean* (8), les uns et les autres également gnostiques, probablement dans la IIe moitié du IIe siècle. L'ouvrage semble avoir eu de vastes proportions, mais du texte primitif les citations des auteurs ecclésiastiques et leurs comptes rendus de l'ou-

(1) *Hist. eccl.* III, 25, 6.
(2) *Hæres.*, LXVII, 1 ; LVI, 1 ; LXIII, 2.
(3) *De Hæres.* LXXXVIII.
(4) TURIB. *Ep. ad Idac. et Cepon.*, V.
(5) *Ep. VI ad Exsup.*, VII.
(6) *Supra*, § 28, III.
(7) *Supra*, II.
(8) *Infra*, VII.

vrage ont conservé de faibles restes, tels les récits au sujet d'une nommée Maximilla chez Evodius d'Uzalum (1) et la prière d'André crucifié chez le Pseudo-Augustin (2). Nous possédons des morceaux plus considérables retouchés par des mains catholiques. Parmi les fragments jusqu'ici imprimés il faut signaler avant tout un morceau grec avec ce titre Πράξεις Ἀνδρέου καὶ Ματθεία εἰς τὴν πόλιν τῶν ἀνθρωποφάγων, qu'on retrouve en différentes versions, syriaque, copte — dialecte de Saïs —, éthiopienne, anglo-saxonne. André délivra miraculeusement son collègue dans l'apostolat, Matthias, qui languissait prisonnier chez un peuple anthropophage ; après avoir souffert lui-même d'horribles tortures, il annonce l'Evangile à leurs persécuteurs avec un merveilleux succès. Le deuxième fragment que nous avons en grec, sous le titre Πράξις τῶν ἁγίων ἀποστόλων Πέτρου καὶ Ἀνδρέα, en slave et en éthiopien, raconte la prédication, également accompagnée de grande bénédiction, du couple fraternel et apostolique ἐν τῇ πόλει τῶν βαρβάρων. Il faut chercher les « barbares », aussi bien que les « anthropophages », parmi les riverains de la mer Noire. Les Actes primitifs (3) racontaient le voyage de l'Apôtre, du Pont en Grèce et le faisaient mourir en croix à Patras. Cette mort est le sujet du *Martyrium sancti Andreae apostoli*, que nous possédons en grec et en latin. L'écrit indique, comme ses auteurs, des disciples immédiats de l'Apôtre, témoins oculaires, « les prêtres et diacres des Eglises d'Achaïe » ; en réalité il n'est pas antérieur au Ve siècle. Lipsius tenait le texte grec pour l'original, dont le latin serait traduit ; mais Bonnet est certainement dans le vrai lorsqu'il déclare inversement le latin pour l'original, dont il distingue deux versions grecques.

(1) *De fide contra Manichæos*, XXXVIII.
(2) *De vera et falsa pœnitentia*, VIII, 22.
(3) V. *Philastr. l. c.*

Le texte grec des *Actes d'André et de Matthias dans la ville des anthropophages* a été publié par Thilo, dans un programme de l'Université de Halle pour 1846; et par Tischendorf, dans les *Acta apost. apocr.* 132-166. Cf. Supplément chez le même, *Apocal. apocr.* 139-141. Sur les différentes versions, Lipsius, *Die apockr. Apostelgesch.* I, 545 sq; *Supplém.* 259 sq. Le texte grec des *Actes des saints Apôtres Pierre et André*, apud Tischendorf, *Apocal. apocr.* 161-167. Sur les versions Lipsius, *Op. cit.* I, 553. Le *Martyrium du saint apôtre André* en grec par Woog, Leipzig, 1749, in-8°.=Galland, *Biblioth. vet. Patr.* I, Venise, 1765, 152 — 165; — et par Tischendorf, *Acta apost. apocr.* 105-131. Le texte latin de ces Actes, déjà dans le Recueil de Mombbritius, *supra* V, a été plusieurs fois réimprimé, notamment par Galland, *l. c.* Tous ces textes grecs et latins ont été édités à nouveau par Bonnet, dans les *Acta apost. apocr.* de Lipsius II, 1, 1898, 1-127, avec quelques morceaux inédits, notamment un fragment grec assez considérable *Ex Actis Andreae*, 38-45. Sur des rédactions plus récentes de la légende de saint André, détails ap. Lipsius, *Op. c.* I, 545 sqq. Trois écrits dont Lipsius parlait d'après les manuscrits ont été depuis imprimés par les soins de Bonnet, *Analecta Bolland.* XIII, 1894, 309-378, et à part *Supplem. codicis apocr.* II, Paris, 1895, savoir *Acta Andreae cum laudatione contexta*, *Martyrium Andreae*, l'un et l'autre grecs, et *Passio Andreae*, latin. Sur les *Actes d'André* dans la tradition slave, v. Speranskij, *Les Actes apocr. de l'apôtre André dans les textes vieux-russes*, Moscou, 1894 (en russe).

VII. Les Actes de saint Jean (55). — Conjointement avec les *Actes d'André*, Eusèbe (1) mentionne aussi des Actes de l'apôtre Jean, qu'il caractérise également comme un écrit hérétique, condamné dans les milieux ecclésiastiques. D'autres témoins nous les montrent les uns et les autres en usage chez les Gnostiques, les Manichéens et les Priscillianistes (2). Comme on l'a dit plus haut, les *Actes de Jean* sont probablement de la même main que les *Actes de*

(1) *Hist. eccl.*, III, 25, 6.

(2) Epiph. *Hæres.*, XLVII, 1; Philastr. *De hæres.*, LXXXVIII; August. *Contra adversar. leg. et proph.*, I, 20, 39; Turib. *Ep. ad Idac. et Cepon.*, V.

Pierre (1), peut-être aussi que les *Actes d'André* (2). Qu'ils sont comme les autres d'origine gnostique, on n'en peut douter, et leur rédaction au IIe siècle est établie par une citation qu'en fait Clément d'Alexandrie (3).

Le texte primitif des *Actes de Jean* a péri, mais les rédactions postérieures de la légende de saint Jean par les catholiques en ont conservé le contenu substantiel. Les Actes gnostiques débutaient, semble-t-il, par la relation du voyage de l'apôtre de Judée en Asie-Mineure, et racontaient ensuite une série de miracles opérés à Ephèse. Le récit courait sur l'exil de trois ans à Pathmos, pour s'arrêter d'autant plus sur le second séjour à Éphèse et se conclure par la peinture de la mort paisible du héros. Mais ce que l'on sait de positif des Actes gnostiques de Jean est réellement peu de chose. On doit tenir pour indubitables trois petits fragments conservés dans les Actes du IIe concile œcuménique de Nicée (787). Le premier de ces fragments, où il est question d'une image de saint Jean, avait été produit par le synode iconoclaste de Constantinople de 754, comme un témoignage contre le culte des images ; le concile de Nicée rapporte les deux autres passages pour prouver l'origine et le caractère hérétique du prétendu document apostolique. Ces deux fragments se retrouvent dans un morceau de quelque étendue, mis au jour par James, intitulé : « Récit merveilleux touchant les faits et les spectacles que saint Jean le Théologien vit de la part de Notre-Seigneur Jésus-Christ. » L'auteur soutient, avec une absence totale de mesure et de goût, le pur docétisme. Avec plus ou moins de probabilité, on peut attribuer aux Actes gnostiques de Jean quelques fragments plus considérables, notamment un récit de la mort de l'Apôtre, μετάστασις, transmis en grec, en syriaque, en arménien, etc.

(1) *Supra*, II.
(2) *Supra*, VI.
(3) *Adumbr. in 1 Joann.*, I, 1.

Recueil des fragments des Actes gnostiques de saint Jean par Thilo, dans le programme de l'université de Halle, 1847; par ZAHN, *Acta Joannis*, Erlangen, 1880, 219-252 (Cf. LX-CLXXII); par BONNET dans les *Acta apost. apocr.* de Lipsius, II, 1, 1898, 151-216. Le « Récit merveilleux » ap. James, *Apocr. anecdota*, ser. II, 1, 1-25; cf. IX-XXVIII. La plus grande partie des *Acta* de ZAHN est remplie par une nouvelle édition de l'histoire en grec des Actes de l'Apôtre Jean, qu'on a mise sous le nom de Prochore (Act. VI, 5), bien qu'elle ne date probablement que de la première moitié du Ve siècle. Sur deux rédactions latines de la légende johannite, qui se tiennent certainement plus près du texte gnostique que les Actes grecs ci-dessus, V. LIPSIUS, *Die apokr. Apostelgesch.* I, 408-431.

VIII. — Les Actes de saint Thomas (56). — Les Actes de l'apôtre Thomas ont été plus fidèlement transmis que ceux de saint Jean; ils existent plus complets qu'aucune autre légende apostolique. A la vérité, ici encore le texte primitif est perdu; mais deux des rédactions catholiques encore existantes, l'une grecque, l'autre syriaque, sont de date très ancienne et laissent entrevoir, avec une netteté remarquable, leur source commune. Wright a publié le texte syriaque (1871), Bonnet le grec (1883). Ils diffèrent surtout en ce que le grec conserve bien des traits gnostiques complètement effacés dans le syriaque. L'ouvrage roule sur l'apostolat de saint Thomas dans les Indes. Le texte grec comprend douze actes, πράξεις, et le Martyre; le syriaque n'en compte que huit avec le Martyre; mais le contenu est en somme le même, les actes 7 et 8 du syriaque répondant aux actes 8 à 12 du grec. La trame du récit se compose surtout de miracles de diverses sortes, d'une étrangeté d'ordinaire peu attrayante et qui, presque tous, tendent au même but, de mettre en garde contre tout rapport avec un autre sexe.

Gutschmid a montré que le narrateur mêle la légende et l'histoire, notamment que le roi indien Gundaphorus,

pour lequel Thomas bâtit un palais dans le ciel (1), est un personnage réel et s'identifie avec le roi indo-parthe Gondophares, qui régna au 1er siècle et qui n'est connu que par les monnaies et les inscriptions. Mais de la thèse générale de Gutschmid, que la légende tout entière ne serait qu'un remaniement chrétien d'une histoire bouddhiste, on attend encore la preuve péremptoire.

Quelques poésies dignes de remarque sont enchâssées dans le récit, savoir une ode à la Sophia, que Thomas aurait fait entendre en hébreu, c'est-à-dire en araméen, à Andrapolis, pour les noces de la fille du roi (2), deux bénédictions qu'on lui fait prononcer dans l'administration du baptême et dans la célébration de l'Eucharistie (3), et un hymne, d'une réelle beauté malgré des passages fort obscurs, sur le sort de l'âme, qui ne se lie guère au texte et qu'on ne trouve que dans la rédaction syriaque (4). Tous ces morceaux poétiques, qui portent nettement l'empreinte du gnosticisme, sont sans aucun doute d'origine syriaque, peut-être de Bardesane. De là la présomption fondée que l'ouvrage entier fut composé, non en grec, mais en syriaque, sans doute à Edesse, dans la première moitié du IIIe siècle, par un disciple de Bardesane. Saint Ephrem atteste expressément (5) que les Bardesanites avaient fait circuler des Actes apocryphes d'apôtres. Les *Actes de Thomas* se lisaient dans le même milieu que ceux d'André et de Jean ; Gnostiques, Manichéens, Priscillianistes (6).

Wright a publié le texte syriaque des Actes de Thomas, *Apocryphal Acts of the Apostles*, I, 171-333, avec une traduction, II, 146-

(1) *Act.* II.
(2) Bonnet, 8 sq.
(3) *Ibid.*, 20, 36.
(4) Wright, 274 sqq.
(5) *Supra*, § 28, III.
(6) *Epiph. Haeres.*, XLVI, 1 ; LXI,1. — Aug. *Contra Faust.* XXII, 79 et 1 passim. — Turib. *Ep. ad Idac. et Cepon.* V.

298; BONNET le texte grec, *Supplemt. codicis apocr.* I, 1-95. Thilo en avait le premier édité des fragments, *Acta S. Thomae apost.* Leipz. 1823, in-8°, auxquels TISCHENDORF en ajouta d'autres, *Acta apost. apocr.* 190-242 ; *Apocal. apocr.* 156-161. BEVAN a donné une édition spéciale de l'hymne sur l'âme, Cambridge, 1897. BONNET a réédité deux rédactions latines : *De miraculis B. Thomae*, *Op. c,* I, 96-132, selon toute probabilité de saint Grégoire de Tours, et *Passio S. Thomae ap.* 133-160. Une rédaction grecque, relativement récente, a été publiée par James, *Apocr. anecd.* Ser. II, 27-45. Cf. XXXII-XLIV.

IX. — Les Actes de saint Philippe (57). — L'antiquité n'offre que de très rares mentions des Actes de l'Apôtre Philippe, la première dans le décret de Gélase *De recipiendis et non recipiendis libris :* « Actus in nomine Philippi apostoli apocryphi. » Les manuscrits grecs leur donnent d'ordinaire pour titre Περίοδοι Φιλίππου τοῦ ἀποστόλου. Le texte grec présente une lacune considérable ; on n'a du moins retrouvé jusqu'à ce jour, des quinze Actes ou πράξεις de l'ouvrage primitif, que les neuf premiers et le quinzième consacré au martyre de l'apôtre. La relation des missions de saint Philippe est extrêmement obscure et confuse. Au deuxième acte, l'Apôtre arrive « dans la ville des Athéniens appelée Hellade » ; au troisième, il se rend d'Athènes en Parthie, de là dans la région des Candaciens et ensuite à Azot. Au sixième et au septième acte, il réside de nouveau dans l'Hellade dans la ville de Nicatera ; au huitième, il se transporte « dans le pays des adorateurs du serpent », c'est-à-dire à Hiérapolis en Phrygie. C'est là aussi que le quinzième acte marque le terme de sa course terrestre. On a confondu en un seul et même personnage l'apôtre Philippe et le diacre du même nom. Le voyage « au pays des Candaciens (1) » et les travaux de Philippe à Azot (2) ne re-

(1) Acte III.
(2) Actes III et IV.

posent que sur une interprétation grossièrement erronée de deux passages des Actes canoniques (1). C'est défigurer, s'il se peut, davantage encore les données du texte sacré de raconter, comme le fait une légende syriaque, les travaux de saint Philippe « dans la ville de Carthage qui est en Azot ». D'après Lipsius les Actes grecs sont un remaniement catholique d'un texte gnostique du IIIe siècle, aujourd'hui perdu ; Zahn pense au contraire qu'ils constituent une œuvre originale, à laquelle on ne saurait assigner une date antérieure à la fin du IVe siècle.

Tischendorf a publié les actes II et XV du texte grec dans ses *Acta apost. apocr.* 75-104. Batiffol a mis au jour les actes I et III-IX dans les *Analecta Bollandiana*, IX, 1890, 204-249. Deux recensions grecques moins anciennes du XVe acte, c'est-à-dire du Martyrium, ont été données par Tischendorf, *Apocal. apocr.*, 141-156, et James, *Apocr. anecd.*, 158-163. Wright a donné la légende syriaque de saint Philippe, *Apocr. acts of the Apostles.*, I, 73-99, avec traduction II, 69-92.

X. Les Actes de saint Mathieu (58). — Seul le chapitre final, le Martyrium, est parvenu jusqu'à nous. C'est à Myrne, dans la ville des anthropophages, que Matthieu, après de glorieux travaux au service de l'Evangile, est condamné par le roi Fulbanus à la peine du feu. Pendant le martyre et après la mort de l'Apôtre, surviennent de tels prodiges qu'ils ébranlent jusqu'à l'âme obstinée du roi, qui se convertit et devient évêque. Ce récit n'est manifestement qu'un fragment. Lipsius y voit un reste du remaniement orthodoxe de la légende de saint Mathieu, écrit gnostique du IIIe siècle. Il y a doute toutefois et sur l'époque et sur l'origine gnostique de la légende. Les anciens historiens ne font aucune mention d'Actes de saint Mathieu.

(1) Acta ap. VIII, 27, 40.

Le Martyrium de saint Matthieu : TISCHENDORF, *Acta apost. apocr.* 167-189 ; — LIPSIUS et BONNET, *Acta apost. apocr.* II, 1, 1898, 217-262, avec une vieille version latine.

XI. Les Actes de saint Thaddée (59). — Il n'est pas hors de propos de dire un mot de la légende de Thaddée, bien que le héros, Thaddée ou Addée, fût présenté à l'origine pour l'un des 70 disciples (1), pour ne devenir qu'après coup l'apôtre Thaddée ou Judas. La plus ancienne forme de la légende se trouve chez Eusèbe (2), qui, comme il nous l'apprend lui-même, la tira des archives publiques d'Édesse (3). Il a traduit, mot à mot du syriaque en grec, ceux des documents édessins qui contenaient la célèbre correspondance entre le toparque Abgar et le Sauveur Jésus, et ceux relatifs à la mission de Thaddée à Edesse (4). Abgar — on a en vue Abgar V surnommé *Ukkama* ou le Noir, qui régna vers les années 13-50 de notre ère — prie le Sauveur de venir le voir à Édesse pour le délivrer d'une infirmité. Le Sauveur, dans sa réponse, décline cette invitation ; il doit accomplir sa tâche en Palestine et ensuite monter au ciel ; mais il promet d'envoyer, après son Ascension, un de ses disciples, qui guérira le roi de ses souffrances. La pièce suivante montre « Judas qui s'appelle aussi Thomas », après l'Ascension, envoyant à Edesse Thaddée, l'un des soixante-dix, et Thaddée guérissant le roi avec nombre d'autres malades, et annonçant l'Evangile aux Edessins.

En 1876, l'on mit au jour un texte syriaque qui raconte en détail la conversion d'Édesse. L'écrit est intitulé *Doctrine de l'apôtre Addée* et porte le nom d'un certain Lababna. Presque en même temps que l'original, on publia

(1) Soixante-douze. Luc, x, 1.
(2) *Hist. eccl.*, I, 13.
(3) *Op. c.*, I, 13, 5. Cf. II, 1, 6, 8.
(4) I, 13, 5, 22.

aussi une version arménienne. Les documents transcrits par Eusèbe se retrouvent dans ce texte, le plus souvent mot à mot, avec çà et là de légers développements. Ici la réponse du Sauveur à la supplique d'Abgar est faite verbalement, non par lettre ; le récit de l'envoi à Edesse d'Addée, l'un des soixante-douze, est précédé d'une courte notice sur un portrait du Sauveur qu'aurait peint le courrier d'Abgar, Ananie, et suivi d'une relation détaillée des travaux apostoliques d'Addée à Edesse.

Dans les Actes grecs de Thaddée, peu étendus et qui ne sont certainement pas antérieurs au Ve siècle, ce n'est plus le disciple Thaddée ou Addée qui paraît, mais Thaddée ou Lebbée, l'un des douze. Zahn a soutenu à tort (1881) que nous avons dans le texte syriaque la lettre même des *Acta Edessena* dont se servit Eusèbe ; la *Doctrina Addaei* représente un développement ultérieur de la légende ; dans sa forme actuelle, elle peut remonter tout au plus, au jugement de Tixeront (1888), aux années 390-430. Pour les *Acta* mêmes, il n'y a aucun moyen d'en préciser la date. D'après Lipsius, la légende d'une correspondance entre Abgar et Jésus prit naissance au temps du premier roi chrétien d'Edesse historiquement connu, Abgar VIII Bar Manu, au tournant du IIe et du IIIe siècle. Le caractère apocryphe de cette correspondance ne laisse aucun doute ; le mot de saint Augustin, *Contra Faust.* I (1), était à lui seul décisif : il eût été impossible que des lettres véritables du Sauveur ne restassent pas en grand honneur dans l'Eglise. Or le *Décret de Gélase* déclare la correspondance en question apocryphe.

Cureton avait donné des fragments considérables de la *Doctrina Addaei* en Syriaque, dans ses *Ancient Syriac Documents*, Londres, 1864, 5-23. Phillips en a publié le texte intégral, *The Doctrine of Addai the apostle*, Londres, 1876, in-8°. La version arménienne parut en

(1) XXVIII, 4. 1, Cf. *De cons. evangel.*, I, 7, 11 sqq.

1868, à Venise et à Jérusalem. Les *Acta Thaddaei* grecs ont été édités par TISCHENDORF, *Acta apost. apocr.*, 261-265, et par LIPSIUS *Acta apost. apocr.*, I, 273-278.

§ 31. *Epîtres Apocryphes des Apôtres*

I. L'Epître aux Laodicéens (60). — Le passage de l'Epître aux Colossiens (1) où il est question d'une autre épître, ἐκ Λαοδικείας, *quae Laodicensium est*, a été de tout temps diversement interprété ; il a donné lieu de supposer une lettre de saint Paul aux Laodicéens, qui, du VI^e^ au XV^e^ siècle, a trouvé place dans un grand nombre de manuscrits latins de la Bible. Le texte latin est d'une langue très inculte, malaisée à comprendre, et semble traduit du grec, bien que tous les autres textes connus jusqu'à ce jour dérivent du latin. Cette bizarre épître, d'ailleurs assez courte, est composée tout entière de mots et de phrases des Epîtres canoniques de l'Apôtre ; elle donne une impression de candeur réellement enfantine ; en particulier, pas le moindre soupçon d'une tendance hérétique quelconque. La première trace certaine de l'Épître est une citation qu'en fait le Pseudo-Augustin, dans le *Liber de divinis scripturis* (2), qui n'est pas postérieur au V^e^ siècle. Peut-être aussi l'*Epistola ad Laodicenses*, mentionnée par saint Jérôme (3), est-ce celle que nous possédons, qu'il faudrait placer alors un siècle plus haut. Quant à l'*Epistola ad Laudicenses* dont parle le *Canon de Muratori*, comme d'une supercherie en faveur de l'hérésie marcionite, elle semble n'avoir été autre chose que l'Epître canonique aux Ephésiens, arrangée par Marcion selon les besoins de sa doctrine et dont il a changé l'adresse (4).

(1) IV, 16.
(2) ED. UHLRICH, 516.
(3) *De viris*, V.
(4) TERT. *Adv. Marc.* V, 11, 17.

II. L'Epître aux Alexandrins (61). — A côté de l'*Epître aux Laodicéens*, le fragment de Muratori place une autre lettre pseudo-paulienne, également marquée au coin de l'hérésie marcionite, l'*Epistola ad Alexandrinos*, sur laquelle nous n'avons pas d'autres renseignements. C'est bien à tort qu'on a voulu y voir l'Épître canonique aux Hébreux. Zahn a cru reconnaître un fragment de l'*Epître aux Alexandrins* dans une leçon du *Sacramentarium et Lectionarium Bobbiense* du VIIe siècle, intitulée « Epistola Pauli Apostoli ad Coloss. » C'est une hypothèse hardie et fort contestable.

III. Correspondance de saint Paul avec les Corinthiens (62). — Au IVe siècle, on trouvait dans les manuscrits syriaques de la Bible une IIIe Epître de saint Paul aux Corinthiens, précédée en forme d'introduction d'une lettre des prêtres de Corinthe à l'Apôtre ; saint Ephrem commente cette IIIe aux Corinthiens — ainsi que l'introduction — comme un document de même valeur que toutes les autres épîtres pauliennes. Au siècle suivant cette correspondance fut traduite du syriaque en latin et en arménien, et elle eut place, pendant des siècles, dans les Bibles arméniennes. On en possède aujourd'hui une version arménienne et deux latines, mais le texte syriaque n'a pas encore été retrouvé. Zahn et Vetter présumèrent que ce texte syriaque était une traduction ou un remaniement d'un texte grec et que celui-ci faisait, à l'origine, partie intégrante des Actes apocryphes de Paul ; comme il a été dit déjà (1), des découvertes récentes ont prouvé qu'ils avaient vu juste.

Voici quel est le sujet de cette correspondance. Etienne avec les autres prêtres de Corinthe fait savoir à Paul que, dans cette ville, deux hommes des noms de Simon et de

(1) § 30, III.

Cléobie avaient nié la création du monde et de l'homme par Dieu, la mission divine des prophètes, la naissance du Sauveur de la Vierge Marie et la résurrection de la chair, et que leurs discours trompeurs et pernicieux ont ébranlé terriblement la foi de quelques-uns. Suit dans l'arménien — ce morceau manque dans les textes latins — un intermède historique, d'après lequel Paul reçut la lettre corinthienne dans la prison de Philippes et fut grandement affligé de ce qu'on lui mandait. Dans sa réponse il inculque à nouveau aux Corinthiens ses premiers enseignements, en développant tout particulièrement le dogme de la résurrection. L'idée d'inventer une lettre des Corinthiens à Paul et une lettre de Paul aux Corinthiens, autre que les deux Epîtres canoniques, est venue certainement de deux passages de la I^re^ de celles-ci (1).

VETTER, *Der apocryphe dritte Korintherbrief*, Vienne, 1894 in-4°, donne une édition soigneusement revue de tous les textes connus de la correspondance apocryphe avec des additions nouvelles. Le texte arménien — dans Vetter, 39-57 — fut publié d'abord par Wilkins, 1715 ; le premier texte latin —Wetter, 58-64 — par S. Berger, 1891 ; l'autre — Vetter, 64-69 — par Bratke, 1892.

IV. Correspondance de saint Paul avec Sénèque (63). — Il existe une correspondance latine entre saint Paul et Sénèque, comprenant huit courtes lettres soi-disant du philosophe romain L. Annaeus Seneca († 65) et six réponses de l'apôtre, généralement encore plus brèves. Le vide des pensées, la vulgarité de la langue, la lourdeur du style caractérisent ces pièces. Sénèque témoigne une vive admiration pour les Épîtres de l'Apôtre (2), mais il est choqué par le contraste entre la beauté du fond et l'imperfection de la forme (3) ; il conseille à l'Apôtre d'attacher

(1) I COR., VII, 1 ; V, 9.
(2) 1^re^ Ep. 7.
(3) 7^e^ Ep.

plus de prix à l'expression et d'acquérir une meilleure latinité (1). Saint Jérôme (2), le premier, fait mention de ces lettres, qui ne doivent du reste pas remonter au delà du IVe siècle. L'hypothèse que la correspondance citée par saint Jérôme aurait péri et que celle que nous possédons aurait été forgée au moyen-âge ne repose sur rien. Le texte latin est bien l'original, non une traduction. Peut-être l'auteur de cette fiction se proposait-il d'inviter la société polie de Rome à une appréciation plus juste des Epîtres apostoliques. La légende, qui lui servit de prétexte, du christianisme de Sénèque, s'était formée par suite du théisme et du caractère essentiellement moral de sa philosophie stoïcienne.

La correspondance de saint Paul et de Sénèque a trouvé place dans maintes éditions des œuvres du philosophe, notamment dans l'édition stéréotypée des œuvres en prose de Sénèque par Fr. Haase, Leipz. 1852-1853, 1893-1895, III 476-481. Editions spéciales de Fr. X. Kraus, dans la *Theol Quartalschrs.*, XLIX, 1867, 603-624 ; de Westerburg, *Der Ursprung der Sage dass Seneca Christ gewesen sei*, Berlin, 1881, 37-50.

§ 32. — *Les Apocalypses Aprocryphes.*

I. L'Apocalypse de saint Pierre (64). — Le codex du VIIIe siècle auquel nous devons le fragment de l'*Évangile de Pierre* (3), contient aussi un fragment considérable de l'*Apocalypse de Pierre*. Ce texte commence au milieu d'un discours du Sauveur et raconte plus loin plusieurs visions. Sur une montagne apparaissent aux douze, dans la gloire céleste, deux frères qui avaient quitté la terre. L'un des douze, le narrateur, qui parle de lui-même à la première

(1) 13e Ep. Cf. 9e Ep.
(2) *De viris*, XII.
(3) *Supra*, § 29, V.

personne, put lui-même jeter un regard jusque dans le ciel « un lieu très vaste hors de ce monde ». Tout à fait à l'opposé du ciel se découvre à l'œil du voyant le lieu du supplice des pécheurs, dont la peinture aux vives couleurs prend le reste du morceau. L'auteur ne se nomme pas ; mais bien des passages font présumer qu'il veut passer pour le prince des Apôtres, et Clément d'Alexandrie permet d'identifier l'écrit avec certitude, lorsqu'il en annonce un passage (1) par ces mots : « Pierre dit dans l'Apocalypse » (2).

En plus d'un pays, même dans les milieux ecclésiastiques, cette *Apocalypse de Pierre* a joui, pendant les premiers siècles, d'une haute estime. Clément d'Alexandrie, non content de la citer à plusieurs reprises, l'a jugée digne d'un Commentaire dans les *Hypotyposes* (3). Dans le fragment de Muratori, du moins selon l'interprétation traditionnelle et très fondée, elle est donnée comme une écriture canonique, contre laquelle toutefois quelques fidèles protestent (4). Eusèbe (5) et saint Jérôme (6) l'excluent décidément du canon ; mais jusqu'au milieu du v^e^ siècle, quelques Églises de Palestine en faisaient la lecture publique le Vendredi Saint (7). On lui assigne pour date très probable la première moitié du II^e^ siècle. En quel pays vit-elle le jour ? Impossible de le dire. Quelques endroits, qui rappellent la II^e^ Épître de saint Pierre, permettent de croire que le Pseudo-Pierre se rattachait soi-disant à cette Épître, et que ce fut elle notamment qui le décida à prendre le masque du prince des Apôtres. Dans le tableau des peines de l'enfer, l'influence des antiques conceptions païennes

(1) v, 26.
(2) *Eclog. proph.* XLI.
(3) EUS. *Hist. eccl.* VI, 14, 1.
(4) « Quam quidam ex nostris legi in ecclesia nolunt. »
(5) *Op. c.* III, 3, 2 ; 25, 4.
(6) *De viris*, I.
(7) SOZOM. *Hist. eccl.* VII, 19.

de l'Hadès, en particulier des traditions orphéiques et pythagoriciennes, est sensible ; l'auteur ne les connut toutefois que par les livres juifs, non par les sources païennes.

Les éditions principales du fragment de l'*Apocalypse de Pierre* découvert en 1892 ont été mentionnées § 29, v, ainsi que les plus importants travaux.

II. L'Apocalypse de saint Paul. — Etroitement apparentée pour le contenu avec l'*Apocalypse de Pierre*, l'*Apocalypse de Paul* a été conservée entière, tant dans le texte original que dans toute une série de versions. Une édition sûre fait malheureusement encore défaut, et il s'en faut que les relations réciproques des textes transmis aient été examinées de près. On peut du moins considérer ce résultat comme acquis, que la version latine, qui n'a été publiée qu'en 1893 par James, rend bien plus fidèlement la lettre primitive que le texte grec édité par Tischendorf en 1866. Une ancienne version syriaque est également importante pour l'appréciation critique de ce texte grec. Cette Apocalypse ne prétend rien moins que dévoiler les mystères que saint Paul contempla lorsqu'il « monta jusqu'au troisième ciel, fut ravi dans le Paradis et entendit des paroles ineffables (1). » Aussi fut-elle écrite par Paul lui-même, mais non, dès l'origine, destinée au public. D'après une courte préface, le livre fut trouvé du temps de l'empereur Théodose, dans une fouille que l'on fit, sur l'indication d'un ange, sous la maison que saint Paul avait habitée à Tarse. Le gouverneur de Tarse le présenta à l'empereur et Théodose envoya le livre ou une copie du livre à Jérusalem.

Sous la conduite d'un ange, saint Paul, après avoir été témoin, durant le voyage, de la manière différente dont les âmes des justes et celles des pécheurs quittent ce monde,

(1) II Cor. XII, 2 sqq.

parvient au séjour des bienheureux, en la radieuse terre de promission, à la mer Achérontique, au milieu de laquelle s'élève la cité de Dieu. Il est conduit de là à la demeure des impies et contemple en détail les supplices très variés des réprouvés. Il visite enfin le paradis terrestre, théâtre de la chute originelle. Le récit témoigne d'une féconde imagination, d'une puissance créatrice peu ordinaire. Il n'est pas prouvé que l'auteur se soit servi de l'*Apocalypse de Pierre*. Le prétendu Paul trahit lui-même, dans la susdite préface, l'époque à laquelle il écrit : le règne de Théodose (379-395) ou très peu de temps après, très probablement à Jérusalem ou dans les environs. Les premières traces de l'écrit se trouvent dans les *Tractatus* ou Homélies de saint Augustin sur l'Évangile de saint Jean (1), qui sont des environs de l'an 416, et dans l'*Histoire ecclésiastique* de Sozomène (2), composée vers 440. Saint Augustin n'a que des paroles sévères pour cette œuvre téméraire, que Sozomène, d'autre part, nous montre fort goûtée dans certains milieux, notamment chez un grand nombre de moines. La faveur dont elle jouit au moyen-âge est attestée par tant de traductions latines, allemandes, françaises et anglaises.

Le texte grec, ou plus exactement un texte grec de l'*Apocalypse de Paul* fut édité par Tischendorf, *Apocalypses apocr.* Leipz. 1866, 34-69; cf. XIV-XVIII, d'après deux manuscrits assez récents ; le second n'est du reste qu'une copie du premier. James, *Apocryphal anecd.*, Cambridge, 1893, 1-42, a donné la vieille version latine d'après un codex du VIII^e^ siècle. De l'ancienne version syriaque on n'a publié qu'une version anglaise, Perkins, dans le *Journal of the American oriental Society*, VIII, 1866, 183-212, et, d'après un autre manuscrit, une version allemande, Gingerle, *Vierteljahrschr. fuer deutsche und englische Theolog. Forschung*, IV, 1871, 139-183.

(1) LXXXVIII, 8.
(2) VII, 19.

Sur les rédactions latines plus récentes et les rédactions allemandes, v. Brandes, *Visio S. Pauli. Ein Beitrag zur Visionslitteratur,* Halle, 1885, in-8°. Sur les rédactions françaises et anglaises, le même, dans les *Englische Studien,* VII, 1884, 34-65. Sur les textes slaves, manuscrits ou imprimés, V. Bonwetsch apud Harnack, *Geschiche,* I, 910 sq.

Ne pas confondre avec l'*Apocalypse de Paul*, un Ἀναβατικὸν Παύλου, qui n'est connu que par la mention de saint Epiphane, *Haeres.* XXXVIII, 2, écrit du IIe ou du IIIe siècle, qui prétendait également renfermer les « paroles ineffables » entendues par saint Paul, II, Cor. XII, 2 sqq., mais qui « regorgeait d'abominations » et n'était lu que par les Caïnites et autres Gnostiques. Conjointement avec l'*Apocalypse de Paul*, le décret de Gélase nomme deux autres Apocalypses : « Revelatio quae appellatur Thomae apocrypha. Revelatio quae appellatur Stephani apocrypha ». Thiel, *Epist. Rom. Pont.* I. Brunsb. 1868, 465. Dans le *Catalogue* des 60 livres canoniques on trouve ce titre Ζαχαρίου ἀποκάλυψις et la *Stichométrie de Nicéphore* mentionne « un apocryphe de Zacharie père de Jean ». Selon Berendts, *Studien ueber Zacharias Apokryphen,* Leipz. 1895, in-8°, il s'agit dans les deux endroits d'un même écrit sur le père de Jean-Baptiste, écrit qui aurait vu le jour au IIIe ou au IVe siècle en Palestine, à l'occasion et comme éclaircissement des paroles du Sauveur sur « le sang de Zacharie, fils de Barachie ». Matth. XXIII, 35. Cf. Luc, XI, 51. Mais il est plus probable que, dans le *Catalogue,* il s'agit d'une Apocalypse supposée de Zacharie, l'un des douze petits prophètes.

LIVRE IV

La Littérature hérésimaque du II[e] siècle.

§ 33. — *Antignostiques dont les écrits sont perdus.*

I. Observation préliminaire. — En face des sectes hérétiques dont nous venons d'étudier la littérature, dans la mesure nécessaire, du côté de l'Eglise on s'efforça d'établir la vérité et l'autorité de la doctrine catholique à l'exclusion de toute autre. Il s'agissait avant tout de défendre les dogmes les plus menacés ou les plus contestés par l'hérésie, contre les gnostiques par conséquent la foi au Dieu unique. Mais on rencontrait en même temps, sans qu'il fût possible de l'esquiver, la question générale des sources de la connaissance du dogme ecclésiastique. Il en résulta que la littérature hérésimaque fut appelée, beaucoup plus que la littérature apologétique, à préparer et à fonder une théologie, une science de la foi.

Les écrits antignostiques des Apologistes Justin, Miltiade, Méliton et Théophile d'Antioche ont péri ; la grande masse de la littérature antignostique n'a pas eu un meilleur sort.

II. Agrippa Castor. — Un auteur de ce nom, mais qui n'est pas autrement connu, publia, à ce qu'il semble dès le règne d'Adrien (117-138), un ouvrage contre Basilide, extrêmement vanté par Eusèbe 1).

(1) *Hist. eccl.* IV. 7, 6-8. HIERON. *De viris ill.* XXI.

Les témoignages de l'antiquité rassemblés par Routh, *Reliquiae Sacrae*, 2e éd. Oxford, 1846-1848, I, 83-90 ; — Migne, *P. G.* V, 1269-1272.

III. Hégésippe (65). — Nous possédons de plus amples reliques des *Mémoires* d'Hégésippe. Hégésippe était de l'Orient, sans doute de Syrie ou de Palestine, d'origine juive, pense Eusèbe (1) ; il savait en tout cas l'araméen. Le spectacle des progrès de l'hérésie le décida à visiter diverses Eglises, pour s'informer de la vraie doctrine, ὁ ὀρθὸς λόγος. Rome fut le but principal de son voyage d'enquête. Par son propre témoignage (2), bien que le texte ait quelque obscurité, nous savons du moins avec certitude qu'il y résida sous le pape Anicet (vers 155-166) et qu'il vivait encore sous Eleuthère (vers 174-189) (3). De retour dans sa patrie, il écrivit un ouvrage en cinq livres, qu'Eusèbe appelle tantôt πέντε συγγράμματα (4), tantôt πέντε ὑπομνήματα (5), qui est le terme dont Hégésippe lui-même se sert une fois (6). Comme les fragments sauvés par Eusèbe se rapportent en grande partie à l'histoire, une ancienne opinion, déjà représentée par saint Jérôme (7), voyait dans l'ouvrage une sorte d'histoire ecclésiastique, la première de toutes ; mais cette hypo-

(1) *Op. c.* IV, 22, 8.

(2) Eus. *l. c.* 22, 2-3.

(3) D'après Dunelm (Lightfoot), *The earliest papal catal.* dans *The Academy*, 1887, 21 mai, p. 362-363, la liste des évêques de Rome « jusqu'à Anicet » qu'Hégésippe, d'après son propre témoignage, Eus. *Hist.* IV, 22, dressa à Rome et qu'il inséra, selon toute probabilité, dans ses *Mémoires*, serait celle même qu'on trouve dans Epiphane, *Haeres.*, XXVII, qui s'arrête également à Anicet. Cf. Lightfoot, *The apost. Fathers.* I, Londres, 1890, I, 327-333. *Contra* Funk, dans *Kirchengesch. Abhandlungen und Untersuch.*, I, 1897, 373-390. Cf. Zahn, *Forschungen*, VI (1900) 228-273.

(4) *Op. cit.*, IV, 8, 2.

(5) *Ibid.*, 22, 1, C. II, 23, 3.

(6) Eus. *Op. c.*, II, 23, 8.

(7) *De viris ill.* XXII.

thèse ne se concilie point avec l'ensemble des données d'Eusèbe. Ce fut bien plutôt un écrit polémique contre le gnosticisme, qui faisait valoir principalement l'argument de tradition, fondé sur la succession ininterrompue des évêques. La question est décidée par cette seule circonstance qu'Eusèbe range le vénérable oriental au nombre et en tête des adversaires orthodoxes du gnosticisme naissant, en ajoutant qu'il a, dans la forme la plus simple, érigé un monument à l'infaillible tradition de la prédition apostolique (1). Après Eusèbe, Philippe de Side et Etienne Gobar nous ont conservé de l'ouvrage de faibles fragments.

Sur les dernières traces du texte complet des *Mémoires*, v, Zahn, *Der griechische Irenaeus und der ganze Hegesippus im 16 und 17 Jahrhundert*, dans *Theol. Litteraturbl.* 1893, 495-497 ; Cf. Bratke, *Ibid.* 1894, 65-67. — Les fragments conservés dans Galland, *Bibl. veter. Patr.* II, 59-67 ; dans Migne, *P. G.* V, 1307-1328 ; dans Routh, *Reliq.* 2e éd. I, 203-284 : dans J. Schultess, *Symbolae ad internam criticen librorum canon. ac vetustiss. quae supersunt monumentorum christiani nominis paratae,* I, Zurich, 1833, in-8°.

IV. Rhodon. — Sous le règne de Commode (180-192). Rhodon, né en Asie-Mineure, disciple de Tatien à Rome, déploya une activité littéraire, à ce qu'il semble très diverse. Il écrivit notamment (2) un ouvrage contre la secte de Marcion et un commentaire sur l'Hexaméron, εἰς τὴν ἑξαήμερον ὑπόμνημα, peut-être contre Apelles (3). Dans l'ouvrage contre les Marcionites, dont Eusèbe rapporte d'intéressants passages, Rhodon annonçait le dessein de réfuter les *Problèmes* de Tatien, προβλημάτων ἐπιλύσεις. C'est à tort que saint Jérôme (4) revendique pour Rhodon un

(1) *Op cit.*, IV, 8, 1-2.
(2) Eus. *Op. c.*, V, 13.
(3) V. *Supra*, § 25, VII.
(4) *De viris*, XXXVII et XXXIX.

écrit anonyme contre les Montanistes longuement cité par Eusèbe (1).

Routh, *Op. c.* I, 435-446. — Migne, *P. G.* V, 1331-1338.

V. Philippe de Gortyne, Modestus et Musanus. — Vers le même temps parurent Philippe, évêque de Gortyne en Crête, adversaire des Marcionites (2), Modestus, qui combattit la même hérésie avec beaucoup de bonheur (3), et Musanus, qui adressa à quelques frères passés à la secte des Encratites le plus touchant appel (4). Il circula dans la suite d'autres écrits sous le nom de Modestus (5).

VI. Héraclite et divers. — Entre les monuments littéraires que des « hommes ecclésiastiques » de la fin du IIe siècle laissèrent de leur zèle, Eusèbe (6) cite encore les suivants : « l'écrit d'Héraclite sur l'Apôtre et celui de Maxime sur la question, tant débattue parmi les hérétiques, de l'origine du mal et de la matière, l'écrit de Candidus sur l'Héxaméron et celui d'Apion sur le même sujet, de même un écrit de Sextus sur la Résurrection et un écrit d'Arabien sur un autre sujet. » Saint Jérôme (7), complète par quelques autres renseignements cette brève notice.

L'écrivain antignostique Maxime semble bien un mythe, qui ne doit son existence qu'à une confusion d'Eusèbe. Dans sa *Préparation évangélique*, en effet, VII, 22 : Migne *P. G.* XXI, 569-584, il transcrit plusieurs pages de l'ouvrage prétendu de Maxime : Routh, *Reliquiae*,

(1) V. *infra*, § 35, II.
(2) Eus. *Op. c.* IV, 25. Cf. 21 et 23, 5.
(3) Eus., *l. c.*
(4) Eus. *Op. c.*, IV, 28. Cf. 21.
(5) Hier. *De viris*, XXXII.
(6) *Op. c.*, V, 27.
(7) *Op. c.*, XLVI-LI.

II, 75-121 ; MIGNE, *P. G.* V, 1337-1356 ; or ce long passage se retrouve tout entier et mot à mot dans l'ouvrage de MÉTHODE D'OLYMPUS, *Sur le libre arbitre*. BONWETSCH, *Methodius von Olympus*, I (1891), p. 15-38. Cf. *infra*, § 48, III. La seule explication satisfaisante de ce fait est d'admettre qu'Eusèbe a pris par erreur l'ouvrage de saint Méthode pour celui d'un écrivain plus ancien, réel ou imaginaire, du nom de Maxime. V. J. A. ROBINSON, *The Philocalia of Origen*, Cambridge, 1893, XL-XLIX.

§ 34. — *Saint Irénée de Lyon.*

I. Sa Vie (66). — Irénée naquit vers l'an 140 en Asie-Mineure, à Smyrne ou dans les environs. Nous savons par son propre témoignage, deux fois répété (1), qu'il entendit, enfant, les prédications du vieux Polycarpe, évêque de Smyrne. D'après des données plus récentes, au moment de la mort de Polycarpe — 23 février 155 —, il résidait à Rome. Ce qui est certain, c'est que la persécution de Marc-Aurèle le trouva en Gaule, prêtre de l'Eglise de Lyon. L'an 177 ou 178, le clergé de Lyon et de Vienne, du fond des prisons, députa Irénée à Rome, avec une lettre au pape saint Eleuthère (175-189) au sujet des Montanistes. Les confesseurs recommandaient au Pape leur envoyé comme « un zélateur du testament du Christ (2). » Après son retour en Gaule il fut élevé sur le siège épiscopal de Lyon, à la place de l'évêque nonagénaire, saint Pothin, qui venait d'obtenir la couronne du martyre. L'objet capital de son zèle semble avoir été la lutte contre la fausse Gnose ; son activité littéraire fut consacrée presque exclusivement à combattre cette multiple hérésie. Il prit aussi part à la controverse, alors renouvelée entre les Eglises d'Asie-Mineure et l'Occident, au sujet de la

(1) *Adv. hæres*, III, 3, 4 et ap. EUS. *Hist. eccl.*, V, 20, 5 : *Ep. ad Florin.*
(2) EUS. *Op. c.*, V, 4, 2.

Pâque, et son énergique intervention fut couronnée de succès. Le pape saint Victor Ier (189-198 ou 199) menaçait d'excommunication les partisans de l'usage quarto-déciman ; ce fut principalement l'évêque de Lyon qui le dissuada de cette rigueur, « faisant, dit Eusèbe (1), honneur à son nom et se montrant, par sa conduite aussi, un *ouvrier de paix*, εἰρηνοποιός. » On ignore la date de sa mort ; d'après une tradition, que saint Jérôme a le premier consignée (2), il mourut pour la foi, sans doute dans la persécution de Septime Sévère (3).

II. Adversus Haereses. — La gloire littéraire d'Irénée fut son grand ouvrage contre le gnosticisme, appelé communément *Adversus haereses* (4), de son vrai titre : *La fausse gnose démasquée et réfutée*, ἔλεγχος καὶ ἀνατροπὴ τῆς ψευδωνύμου γνώσεως. L'original grec ne nous est malheureusement pas parvenu, mais la version latine est très ancienne, puisque probablement déjà Tertullien (5), mais certainement saint Augustin en font usage. Elle annonce d'ailleurs la plus consciencieuse fidélité (6). Nous possédons en outre des fragments considérables du texte grec lui-même, notamment la plus grande partie du premier livre, sauvés dans les citations des écrivains postérieurs,

(1) *L. c.*, 24, 18.

(2) *Comm. in Isaï*, LXIV, 4 sq.

(3) L. Lévêque, *Le martyre de s. Irénée*, dans la *Science catholique*, VII (1893), 791-801, a défendu avec beaucoup de force l'opinion traditionnelle. Cf. contra, *Analecta Bolland.*, XIII (1894), 167. « Le silence de Tertullien, d'Hippolyte, d'Eusèbe sur le martyre d'Irénée, nous oblige à le tenir pour très douteux. » Ehrhard, *Die altchristl. Litter.* I, 265.

(4) Hier., *De viris*, XXXV. Après Eus., *Op. c.* II, 13, 5 ; III, 28, 6 : πρὸς τὰς ἁιρέσεις.

(5) *Adv. Valent.*, Batiffol, *La littérature grecque*, p. 106, présume qu'elle fut faite à Lyon même ; selon Woelfflin, *Archiv. fuer latein. Lexicographie*, VII (1892), 126, elle serait originaire d'Afrique.

(6) Le traducteur a cherché une si scrupuleuse littéralité qu'en plus d'un cas sa phrase latine n'est intelligible que retraduite en grec.

saint Hippolyte, Eusèbe, saint Epiphane et autres. Il reste enfin quelques fragments moindres d'une version syriaque.

La préface du Ier livre nous renseigne, sur l'occasion de l'ouvrage. Irénée l'entreprit à la prière d'un ami — probablement un évêque — qui désirait connaître de plus près les erreurs de Valentin et apprendre à les mieux réfuter. Mais l'auteur, au cours de son travail, a élargi son plan primitif, on peut admettre entre la rédaction du premier et celle du dernier des cinq livres dont se compose l'ouvrage, un laps de temps considérable, bien qu'on manque ici, pour fixer les dates, de données précises. On voit seulement qu'Irénée composait le IIIe livre (1) sous le pontificat de saint Éleuthère (vers 174-189).

Un plan méthodique, la liaison et la marche bien suivie des pensées font souvent défaut. Le premier livre s'occupe principalement de « démasquer » les doctrines des Gnostiques, les quatre autres de les « réfuter ». L'argumentation rationnelle et philosophique régne dans le IIe livre ; dans le IIIe la tradition ecclésiastique et l'Ecriture Sainte sont appelées en témoignage. Le fort de la démonstration est dirigé contre cette thèse, signalée au début du IIe livre (2) comme le blasphème fondamental du gnosticisme, que le créateur du monde est distinct du Dieu Très-Haut.

Le IVe livre complète la preuve scripturaire en confirmant ce que nous avons appris de la bouche des Apôtres, par la parole du Seigneur lui-même (3), par quoi Irénée comprend aussi les oracles des prophètes (4). Le Ve livre est surtout eschatologique. La doctrine de la résurrection de la chair est défendue à tous les points de vue. Vers la

(1) III, 3, 3.
(2) II, 1, 1.
(3) « Sententia apostolorum per Domini sermones. » Lib. IV, Praef.
(4) Cf. IV, 2, 3.

fin (1), les idées millénaristes de l'auteur ont trouvé place.

Dans l'exposition des systèmes divers de la gnose, Irénée se fonde principalement sur sa connaissance directe de la littérature gnostique (2), qu'il avait lue avec soin, en explorateur très curieux, dit Tertullien, de toutes les doctrines (3) ». Il doit avoir connu aussi une série d'écrivains ecclésiastiques, Ignace, Polycarpe, Papias, Justin martyr, Hégésippe.

Les éditions suivantes ont été faites directement sur les manuscrits : Edition princeps d'Erasme, Bâle 1526 ; — Fr. Feuardent, Cologne, 1596, réimprimée 1639 ; — Grabe, Oxford, 1702 ; — P. Massuet, Paris, 1710, réimprimée à Venise, 1734 et par Migne, *P. G.* VII 1857 ; — Stieren, Leipzig, 1848-1853 ; — et Harvey, 1857. C'est le bénédictin Massuet qui († 1716) a incontestablement le mieux mérité de saint Irénée et son édition a servi de base à toutes celles qui ont suivi ; on y trouve, outre les notes courantes, des dissertations préliminaires d'un grand prix « sur les hérétiques qu'Irénée passe en revue dans le 1er livre, sur leurs actes, leurs écrits et leur doctrine, — sur la vie de saint Irénée, ses gestes et ses écrits, — sur la doctrine de saint Irénée. » L'édition d'Harvey, aujourd'hui la plus utile qui existe, n'a sur celle du bénédictin que ce double avantage qu'elle a pu mettre à profit les *Philosophumena* et qu'elle donne des fragments syriaques et arméniens, également de découverte récente, II, 431-453. On les trouve aussi édités par Martin dans les *Analecta Sacra* de Pitra, IV, Paris, 1883, 17 sqq., 292 sqq. Nous devons à Papadopulos-Kerameus, Ἀνάλεκτα ἱεροσολυμιτικῆς σταχυολογίας. I, Saint-Pétersbourg, 1891, 387-389, trois nouveaux fragments du texte grec, *Adv. Haeres*, III, 7, 2 ; V, 13, 6 ; 16, 2, tirés des codices Chalcid. 26 et Hieros. S. Sepulcri 15. Sur les dernières traces du texte grec complet, Zahn, *Der griechische Irenaeus im 16 und 17 Jahrh.* dans *Theol. Litteraturbl.* 1893.

(1) C. 32-36.

(2) Cf. *supra*, § 25, III.

(3) *Adv. valent.*, 5 : Migne, *P. L.*, XXII, 687.

495-497 (1). Loofs, *Die Handschriften der lateinischen Uebersetzung des Irenaeus*, Leipzig, 1890, a étudié de très près la tradition manuscrite de la version latine, à travers les 22 manuscrits connus, quelques-uns perdus dans la suite. Cf. Sanday. *The manuscripts of Irenaeus* dans le *Journal of Philology*, XVII (1888) 81-94.

III. Adversus Hæreses (suite) : **Source et règle de la foi ; primauté romaine ; christologie et mariologie (67).** — Pour Irénée, la source et la règle de la foi se trouvent dans la tradition vivante et inaltérable de la doctrine apostolique par la hiérarchie ecclésiastique (2). La succession ininterrompue des évêques, dépositaires de l'autorité doctrinale, dans les Eglises fondées par les Apôtres garantit et prouve le caractère apostolique de la foi de ces Eglises. Les Apôtres n'ont choisi pour leurs successeurs que des hommes « très parfaits et irréprochables (3) » et ceux-ci ont transmis la doctrine des Apôtres, pure et intacte, à leurs propres successeurs (4).

Mais comme il serait trop long, dit Irénée, dans un ouvrage comme celui-ci, de donner la succession des évêques de toutes les Eglises, nous ne nous occuperons que d'une seule, « la plus grande et la plus ancienne, connue de tous, de l'Eglise fondée et établie à Rome par les très glorieux Apôtres Pierre et Paul (5), prouvant que la série de ses évêques remonte sans interruption jusqu'aux

(1) « Qu'au XVI^e^ et même au XVII^e^ siècle on possédait encore l'original grec, Zahn et Ph. Meyer l'ont admis trop facilement et sans témoignages sérieux ». Ehrhard, *Die altchristl. Litteratur*, I, 265.

(2) Cf. le passage souvent cité de l'Epître à Florinus : « Ces dogmes, Florinus, c'est le moins que je puisse dire, ne sont pas d'une saine science ; ces dogmes ne sont pas d'accord avec l'Eglise ; ces dogmes, les prêtres qui ont vécu avant nous et qui avaient été à l'école des Apôtres, ne te les ont pas transmis. » Eus. *Hist.* V, 20.

(3) I Tim. III, 2.

(4) *Adv. Hæres.*, III, 3, 1.

(5) « Maximae et antiquissimæ et omnibus cognitæ, a gloriosissimis duobus apostolis Petro et Paulo Romæ fundatæ et constitutae Ecclesiae. »

Apôtres, et que, par conséquent, c'est à juste titre que sa doctrine se prétend apostolique. Suit le texte fameux : *Ad hanc enim ecclesiam propter potentiorem (potiorem) principalitatem necesse est omnem convenire ecclesiam, hoc est eos qui sunt undique fideles, in qua semper ab his qui sunt undique conservata est ea quae est ab apostolis traditio* (1). Irénée nomme ensuite, dans l'ordre de succession et avec quelques détails sur saint Clément, les évêques de Rome, de saint Pierre à saint Eleuthère alors siégeant, et il conclut : « C'est dans cet ordre et par cette succession que la tradition apostolique qui est dans l'Eglise, et la prédication de la vérité sont parvenues jusqu'à nous. Et c'est la démonstration la plus complète (2) que c'est une même et vivifiante foi qui a été, des apôtres jusqu'à ce jour, conservée dans l'Eglise et transmise dans sa vérité (3). »

Le texte ci-dessus sur l'Eglise romaine semble devoir se traduire comme suit : « C'est avec cette Eglise, en effet, à cause de sa haute prééminence, que doit être d'accord toute Eglise, c'est-à-dire tous les fidèles qui sont dans l'univers, et c'est en elle (par la communion avec elle) que les fidèles de tous les pays ont conservé la tradition apostolique. »

On peut contester le sens de telle ou telle expression ; on peut discuter sur l'antécédent de l'incident *in qua* ; deux points sont hors de doute, c'est qu'Irénée accorde à l'Eglise romaine une primauté entre toutes les Eglises et qu'il lui reconnaît en particulier une autorité doctrinale décisive à l'égard de l'universalité des fidèles.

D'après Irénée, prouver que la doctrine de l'Eglise romaine est apostolique, c'est prouver que la doctrine de toutes les Eglises l'est, puisque toutes *doivent* enseigner ce qu'enseigne l'Eglise romaine. Par ce *devoir* Irénée en-

(1) III, 3, 2.
(2) « Plenissima ostensio. »
(3) III, 3, 3.

tend-il ici une obligation morale ? Le contexte indique plutôt une nécessité logique, une conséquence de la primauté de l'Eglise romaine, un ordre providentiel.

C'était une nécessité de sa polémique contre les Gnostiques qu'Irénée appuyât souvent sur l'unité divine ; il parle néanmoins aussi, à plusieurs reprises, de la trinité des personnes (1). L'inhabitation réciproque des personnes, que les théologiens appelleront περιχώρησις, *circuminsession*, est indiquée par Irénée (2). Il rejette comme peu heureuse et sans justesse la comparaison, si commune chez les apologistes, de la généralité du Verbe avec l'expression d'une parole intérieure (3). « Il n'y a à pénétrer le mystère de cette génération que le Père qui engendre et le Fils qui est engendré (4). »

Le Fils de Dieu est devenu fils de la Vierge dans le temps. Les hérétiques distinguent à tort entre Jésus né de Marie et le Christ qu'ils font descendre du ciel. « S'ils avaient raison, saint Mathieu (5) aurait dit : Quant à la naissance de *Jésus*, elle arriva de cette sorte ; mais prévoyant les corrupteurs et déjouant d'avance leur fraude, l'Esprit Saint a dit par l'Evangéliste : quant à la naissance du *Christ*, ajoutant qu'il est l'Emmanuel (6), afin que nous ne le tenions point pour un pur homme et pour un autre que le Christ, mais que nous sachions qu'il est un et même avec lui (7). »

Il devait être Dieu et homme en une seule personne. « Car si l'ennemi du genre humain n'eût pas été vaincu par un homme, la victoire ne serait pas légitime, δικαίως, et si, d'un autre côté, le salut ne nous eût pas été apporté par

(1) IV, 20, 1.
(2) III, 6, 2.
(3) II, 13, 8 ; 28, 5.
(4) II, 28, 6.
(5) I, 18.
(6) I, 22-23.
(7) III, 16, 22.

un Dieu, nous ne le posséderions pas avec sûreté, βεβαίως (1). Le Verbe de Dieu s'est fait homme afin que l'homme, accueillant le Verbe et recevant l'adoption, devînt le fils de Dieu (2). »

Saint Irénée, comme saint Justin (3), assigne à la Vierge Marie un rôle dans l'œuvre de la Rédemption. « Comme Eve, ayant un mari, mais étant encore vierge, fut par sa désobéissance cause de mort pour elle-même et pour l'humanité entière, ainsi Marie, ayant elle aussi un époux prédestiné et étant cependant vierge elle aussi, devint par son obéissance, pour elle et pour toute l'humanité, *cause du salut* (4). »

Irénée reprend ailleurs et complète le parallèle : « comme Eve se laissa séduire par le discours d'un ange et abandonna Dieu en transgressant sa parole, ainsi Marie reçut de la bouche d'un ange le joyeux message qu'elle porterait Dieu, en obéissant à sa parole. Et si la première fut désobéissante à Dieu, la seconde se laissa persuader de lui obéir, afin que la Vierge Marie devînt l'*avocate* de la vierge Ève. Et comme le genre humain fut enchaîné à la mort par une vierge, c'est par une vierge, aussi qu'il est sauvé, puisque la balance est en équilibre, la désobéissance d'une vierge compensée par l'obéissance de la Vierge (5). »

IV. Autres écrits (68). — Irénée avait composé nombre d'autres écrits, qui tous ont péri, sauf de faibles restes. En deux endroits de l'*Adversus haereses* (6), il annonce le dessein de combattre Marcion dans un écrit spé-

(1) III, 18, 7.
(2) III, 19, 1. Le texte est quelque peu douteux.
(3) *Dial. cum Triph.* ch. C.
(4) III, 22, 4.
(5) V, 19, 1
(6) I, 27, 4 et III, 12, 12.

cial ; on ignore s'il exécuta ce projet. Il adressa au prêtre romain Florinus, jadis son condisciple à Smyrne, qui inclinait vers l'hérésie de Valentin, une lettre *Sur la monarchie (divine) ou que Dieu n'est pas l'auteur du mal*, περὶ μοναρχίας ἢ περὶ τοῦ μὴ εἶναι τὸν θεὸν ποιητὴν κακῶν, et plus tard lorsque Florinus eut rompu avec l'Eglise, un traité περὶ ὀγδοάδος, sans doute sur l'ogdoade d'éons de Valentin. Eusèbe (1) transcrit un passage de ce traité et un de la lettre, ce dernier avec d'intéressants détails sur saint Polycarpe. Nous possédons un fragment syriaque (2) d'une lettre d'Irénée au pape saint Victor sollicitant la condamnation de Florinus et de ses écrits hérétiques. Sur la question pascale Irénée écrivit au pape saint Victor (3) et, dit Eusèbe (4), « aux chefs de beaucoup d'autres Eglises ». Eusèbe a sauvé un assez long passage de la lettre à Victor (5). La célébration de la pâque semble aussi avoir fait l'objet d'une lettre περὶ σχίσματος (6) à un Quarto-déciman romain du nom de Blastus. Nous ne connaissons également que de nom et par une brève note à Eusèbe trois autres écrits d'Irénée, « un livre très court, mais très nécessaire contre les Grecs, intitulé *De la Science*, περὶ ἐπιστήμης (7), un autre dédié *à son frère* Marcien pour la démonstration de la prédication apostolique et un petit livre d'entretiens divers », probablement un recueil d'homélies. Maxime le confesseur (8) cite quelques lignes d'un

(1) *Hist. eccl.* v, 20.

(2) C'est le fragment XVIII de l'édition d'Harvey, II, 457.

(3) Selon ZAHN, *Sendschreiben des Irenaeus an Viktor von Rom*, dans les *Forschungen*, IV (1891), 283-303, cette lettre est identique avec celle au sujet de Florinus et le fragment cité par Maxime le Confesseur en fait aussi partie ; Harnack admet avec raison, dit Ehrhard, t. I, p. 267, deux lettres différentes. *Geschichte*, I, 593 ; II. 1, 321.

(4) *Hist.*, V, 24, 18.

(5) V, 24, 11 sqq.

(6) EUS. *Hist.* V, 20, 1.

(7) HIER. *De viris*, XXXV, est peu exact.

(8) MIGNE, *P. G.* XCI, 276.

écrit de saint Irénée *Sur la foi*, περὶ πίστεως. Le titre d'un fragment syriaque « de saint Irénée, évêque de Lyon, de l'explication du premier (chapitre) du Cantique des Cantiques » n'inspire guère confiance. Quant aux quatre fragments grecs dits de Pfaff, du nom de leur premier éditeur (Chr. M. Pfaff, 1714), qui avaient été jusqu'à nos jours appréciés très diversement, Harnack a démontré, sans réplique possible, que c'est une pure supercherie et que le chancelier de l'Université de Tubingue fut un faussaire.

Les éditeurs de l'*Adversus haereses* donnent d'ordinaire aussi les fragments des autres écrits : Massuet, 339-348 ; Migne, *P. G.* VII, 1225-1264 ; Stieren, I, 821-897 ; Harvey, II, 454-511 ; ici le fragments syriaques et arméniens, 454-469 ; un peu plus complets dans Martin-Pitra, *Analecta Sacra*. IV, 26 sqq. 299 sqq. Cf. 194-210

§ 35. — *Antimontanistes.*

I. Observation préliminaire. — Dans le combat de plume entre catholiques et montanistes, il est un fait que les uns et les autres mettent partout en avant, dans un sens opposé : c'est la parole extatique des prophètes montanistes. L'extase, accompagnée de délire ou de suspension de la connaissance, passait aux yeux des Montanistes pour la garantie de la vérité et de la pureté des révélations, aux yeux des catholiques pour le signe qui trahit la fausse prophétie (1).

L'épître d'Apollinaire, évêque d'Hiérapolis, et l'écrit de l'apologiste Miltiade contre les Montanistes ont été mentionnés plus haut (2). L'information de l'auteur du *Praedestinatus* (3), que le pape Soter († vers 174) aurait écrit un livre contre les Montanistes, est sujette à caution.

(1) Cf. Tertullien, *Adv. Marc.*, IV, 22.
(2) § 19, 1 et 2.
3) I, 26. Cf. 86.

II. L'anonyme de l'an 192-193 (69) et saint Abercius. — On ne saurait assez déplorer la perte d'un écrit antimontaniste, dont Eusèbe (1) cite toute une série de passages. Il était divisé en trois livres et contenait, outre la réfutation des opinions du parti, des renseignements détaillés sur l'histoire de ses prophètes. L'auteur, qu'Eusèbe ne nomme pas, était un ecclésiastique d'Asie-Mineure. Il raconte lui-même qu'ayant récemment visité Ancyre en Galatie, il y avait trouvé les chrétiens en grand émoi par suite de l'agitation montaniste, que des conférences qu'il y fit contre la secte ayant obtenu les meilleurs résultats, il se décide à les mettre par écrit, comme il en a été prié. L'ouvrage lui-même témoigne qu'il date au plus tard des débuts de l'an 193. Sans plus de preuves l'un que l'autre, saint Jérôme (2) identifie l'anonyme avec l'anti-gnostique Rhodon (3), Rufin avec Apollinaire d'Hiérapolis (4). Zahn a montré l'inutilité de plus longues recherches.

Les citations d'Eusèbe se trouvent dans ROUTH, *Reliquiae*, 2e éd. II, 181-217 et dans MIGNE, *P. G.* X, 145-156.

L'ouvrage anonyme est dédié à un certain Avircius Marcellus, qu'on identifie communément avec un Abercius, évêque d'Hiéropolis — et non d'Hiérapolis — en Phrygie, que son épitaphe a rendu célèbre. Abercius, au dire de son biographe (5), laissa à son clergé un très utile manuel (6).

On ne possède que l'épitaphe métrique qu'il se compose à lui-même vers l'an 180 (**70**). L'épigraphie chrétienne de

(1) *Hist. eccl.*, V, 16-17.
(2) *De viris*, XXXVII et XXXIX.
(3) *Supra* § 33, IV.
(4) *Supra* § 19, II.
(5) Vita S. Abercii dans MIGNE, *P. G.* CXV, 1212-1248, parmi les œuvres de Siméon Métaphraste et dans les *Acta Sanctorum*, Oct. IX, Bruxelles, 1858, c. XXVII, *aliàs*, XXXIX.
(6) Au sujet d'une lettre de l'évêque à l'empereur Marc-Aurèle, v. PITRA, *Anal.* II, 162-163.

l'époque ne connaît peut-être pas un second monument du même prix, surtout pour le symbolisme chrétien. Malgré le témoignage du biographe déjà cité, qui écrivait vers 380, son authenticité fut suspecte à plusieurs, jusqu'au jour où l'Anglais Ramsay découvrit, non loin d'Hiéropolis, en 1882, l'inscription funéraire d'Alexandre, imitée de celle d'Abercius, et bientôt après, la stèle d'Abercius lui-même, qui brille aujourd'hui en tête des inscriptions chrétiennes du musée du Latran. L'hypothèse de Ficker (1), qui fait de l'Abercius de l'inscription un prêtre de Cybèle, ne repose sur rien : « aegri somnia », disait M. de Rossi.

III. Apollonius (71). — La deuxième grande source où Eusèbe puisa son histoire de l'hérésie phrygienne, fut l'ouvrage antimontaniste d'un « écrivain ecclésiastique » du nom d'Apollonius (2). Cet écrit, daté très probablement de l'an 197, contenait également de riches matériaux pour l'histoire. Apollonius était certainement d'Asie Mineure ; l'auteur du *Praedestinatus* (3) le fait évêque d'Ephèse.

Les fragments sauvés par Eusèbe dans Routh, *Reliquiae*, II, 181-217 et Migne, *P. G.*, X, 145-156.

IV. Caius (72). — Sous le pape Zéphyrin (199-217), le Romain Caïus, « homme ecclésiastique », dit Eusèbe, et « très honoré (4) », publia, sous forme de dialogue, un travail polémique contre le montaniste Proclus. Le petit nombre de phrases qu'Eusèbe en a transcrites (5) trouvent

(1) Dans les comptes-rendus de l'Acad. de Berlin, 1894, 87-112. Une fantaisie analogue de Dietrich, applaudie par M. Salomon Reinach, dans la *Revue Critique* du 14 déc. 1896, a été réfutée par M. Duchesne, *Bullet. Critique*, 25 février 1897.

(2) *Hist. eccl.*, V, 18.

(3) I, 26, 27, 86.

(4) *Op. c.*, II, 25, 6 ; VI, 20, 3.

(5) VI, 20. Cf, II, 25, 6-7 ; III, 28, 1-2, 31, 4.

un complément et un commentaire dans les fragments, publiés par J. Gwynn en 1888, des « chapitres » de saint Hippolyte contre Caïus. Saint Hippolyte y défendait l'authenticité de l'Apocalypse de saint Jean, que Caïus, dans son dialogue, avait attaquée comme une œuvre de Cérinthe. Les données de Photius sur le prêtre romain (1), en tout ce qu'elles ajoutent aux renseignements d'Eusèbe, ne reposent que sur une confusion entre Caïus et Hippolyte ou l'auteur des *Philosophumena*.

Les fragments de Caius apud ROUTH, *Op. cit.* II, 123-158; MIGNE, *P. G.* X, 25-36. Sur les fragments des « chapitres » d'Hippolyte contre Caius, v. *infra* § 54, III.

V. Un inconnu (73). — Saint Epiphane (2) s'est servi d'un ancien écrit qui soumettait le prophétisme montaniste, en particulier les discours extatiques, à une pénétrante critique. Voigt a pu attribuer ce travail à Rhodon, Rolffs à saint Hippolyte, hypothèses aussi peu sûres l'une que l'autre.

§ 36. — *Lettres des autorités ecclésiastiques et Lettres Synodales concernant surtout les hérésies et les schismes.*

I. Les Papes (74). — Le pape Soter (vers 166-174) écrivit, au nom de la communauté de Rome, une lettre aux Chrétiens de Corinthe (3) ; le *Praedestinatus* lui attribue aussi un livre contre les Montanistes (4). L'évêque de Rome qui, au rapport de Tertullien (5), donna des lettres de paix aux communautés montanistes d'Asie Mineure,

(1) *Biblioth.* Cod. 48.
(2) *Hæres.* 48, 1-13.
(3) V. *supra* § 8, II et III
(4) V. *supra* § 35, I.
(5) *Adv. Prax.* I.

pour les retirer bientôt, ne peut avoir été que saint Eleuthère (vers 174-189) (1) ou son successeur saint Victor Ier (189-198 ou 199). Celui-ci, lors de la grande controverse pascale, doit avoir adressé, sans doute à toutes les Églises de la Chrétienté, plusieurs circulaires, une première pour demander la réunion des conciles touchant la question (2), une autre pour promulguer le décret du synode romain (3), une troisième où il séparait de la communion de l'Église, comme hérétiques, les communautés d'Asie Mineure, opiniâtrément attachées à l'usage quartodéciman(4). Victor, Africain de naissance, publia aussi de petits traités théologiques en langue latine (5), par où il mérita d'être appelé par saint Jérôme le premier écrivain latin de l'Église (6). D'après saint Optat de Milève (7), le pape saint Zéphyrin (199-217) aurait laissé un écrit contre des hérétiques. Du traité *De aleatoribus*, que Harnack voulait attribuer à saint Victor, il sera question plus loin (8).

II. Denys de Corinthe. — L'évêque Denys de Corinthe, contemporain du pape saint Soter (9), jouissait d'une considération singulière, qui faisait que de plusieurs côtés on sollicitait ses avis sur les questions douteuses. Eusèbe connaissait de l'évêque de Corinthe une série de sept Épîtres « catholiques » — entendez : à des communautés diverses — et une lettre particulière. De la dernière des Epîtres catholiques, lettre de remerciement et réponse à la communauté de Rome, l'historien de l'Eglise a em-

(1) V. *supra* § 34, 1.
(2) Polycrate apud. Eus. *Hist.*, v, 24, 8.
(3) Eus. *Op. c.*, v, 23, 3.
(4) Eus. l. c. 24, 9.
(5) Hier. *Chronic.* ad ann. Abr. 2209.
(6) *De viris*, liii ; cf. xxxiv.
(7) *De schism. Donat.*, i, 9.
(8) § 51, vi.
(9) *Supra*, 1.

prunté quatre intéressantes et précieuses citations (1). Dans l'Épître aux Éphésiens, Denys combattait l'hérésie de Marcion (2). A propos de l'Épître à la communauté de Cnosse dans l'île de Crète, Eusèbe nous fait connaître la réponse de Pénytus, évêque de cette ville (3). Les données de saint Jérôme sur Denys et sur Pénytus(4) sont prises d'Eusèbe.

ROUTH, *Reliquiae sacrae*, 2e éd. I, 175-201.

III. Sérapion d'Antioche (75). — Eusèbe (5) mentionne aussi plusieurs lettres, entre un grand nombre, de Sérapion, évêque d'Antioche (190-211), une lettre à un apostat du nom de Dominus, qui, dans la persécution, avait passé au judaïsme, une lettre à Pontius et Caritus, contre le montanisme (6), et une autre à la communauté chrétienne de Rhossus en Séleucide, contre la lecture de l'Évangile selon saint Pierre (7).

ROUTH, *Reliquiæ*, 2e éd. I, 447-462.—MIGNE, *P. G.*, V. 1371-1376.

IV. Lettres synodales sur la question pascale. — Conformément à l'Encyclique de saint Victor (8), des synodes se réunirent en divers lieux pour examiner la question controversée et firent connaître au pape leur sentiment. Eusèbe énumère toute une série de ces lettres synodales et donne de quelques-unes des extraits (9). Nous avons ainsi deux passages de la lettre que Polycrate d'Ephèse, au nom d'un concile d'Asie Mineure, adressait

(1) *Hist.* IV, 23, 10-12 ; II, 25, 8.
(2) EUS. *op. c*, IV, 23, 4.
(3) *Op. c.*, IV, 23, 7-8.
(4) *De viris*, XXVII-XXVIII.
(5) *Op. c.*, VI, 12. Cf. HIER. *Op c.*, XLI.
(6) Cf. EUS., *op. c.*, V, 19.
(7) *Supra*, § 29, V.
(8) *Supra*, I.
(9) *Op. c.*, V, 23-25.

au pape, pour essayer de justifier l'usage quartodéciman (1), et la conclusion d'une lettre du synode de Palestine, présidé par Théophile de Césarée et Narcisse de Jérusalem, et qui se prononçait pour la coutume de l'Occident (2). La lettre de Bacchylle de Corinthe, sur la même question, à la manière dont Eusèbe (3) en parle, dut émaner de lui seul, et c'est à tort que saint Jérôme (4) y voit une lettre synodale.

Les extraits de Polycrate dans Routh, II, 9-36 et dans Migne, *P. G.*, V, 1355-1362. Celui du synode palestinien, Routh, II, 1-7 ; Migne. 1365-1372.

(1) Eus., *l. c.*, 24, 2-8 ; III, 31, 3. Cf. Hier. *De viris*, XLV.
(2) Eus., V, 25. Cf. Hier. XLIII.
(3) V, 23, 4.
(4) *Op. c.*, XLIV.

LIVRE V

La littérature de l'Eglise à l'époque de la naissance de la science théologique.

CHAPITRE PREMIER

Les Orientaux

§ 37. — *Coup d'œil d'ensemble.*

A partir de la fin du second siècle le besoin se fait de plus en plus sentir d'étudier la doctrine de l'Eglise scientifiquement, d'en établir la certitude par l'histoire et l'exégèse, d'en montrer les bases philosophiques. La littérature ecclésiastique, par suite, entre dans une nouvelle phase de son développement; un nouveau but lui est assigné, des voies nouvelles lui sont ouvertes. Jusque-là, aux mains des apologistes et des polémistes, arme pour les combats de l'Eglise contre tous ses ennemis, la plume devient alors l'instrument du travail pacifique dans le propre champ de l'Eglise. Ce furent les chrétiens d'Orient qui témoignèrent pour les efforts scientifiques l'intérêt le plus vif; mais un rôle éminent entre tous échut ici à l'école catéchétique d'Alexandrie, vrai berceau de la science ecclésiastique et son brillant foyer (**76**).

C'est peu avant la fin du second siècle, que cette école fait son apparition dans l'histoire, mais comme une institution, dit Eusèbe, « depuis longtemps existante (1). » Sans doute à l'origine simple école de catéchumènes — d'où le nom qu'elle gardera toujours —, dès les environs de l'an 180, avec Pantène à sa tête, elle a pris plutôt le caractère d'une école chrétienne savante, où s'enseignait toute la science hellénique, rendue tributaire du christianisme et servant à un but apologétique. L'Ecole atteignit l'apogée de sa gloire sous Clément et Origène ; avec le IV^e^ siècle, son éclat commence à pâlir.

D'Alexandrie le goût des travaux scientifiques gagna la Palestine. Alexandre, disciple des catéchètes Pantène et Clément, devenu évêque de Jérusalem, fonda dans la ville sainte une bibliothèque théologique (2), et lorsque, vers l'an 233, Origène chercha en Palestine une seconde patrie, il ouvrit à Césarée une école qui, plus encore que celle d'Alexandrie, avait tous les caractères d'une vraie école savante. Elle fut rouverte dans la seconde moitié du siècle par le savant prêtre Pamphile. Pamphile passe aussi pour avoir fondé la célèbre bibliothèque, qui ouvrira ses trésors à Eusèbe et à saint Jérôme, bien qu'on ne puisse douter que les premiers commencements de cette collection, la plus précieuse de toute l'antiquité chrétienne, ne remontent à Origène (3).

L'influence des maîtres alexandrins s'étendit au loin ; elle alla jusqu'en Asie-Mineure souffler le zèle du savoir. Des deux grands écrivains de cette province au III^e^ siècle, l'un, saint Grégoire le Thaumaturge, fréquenta l'école d'Origène à Césarée, tandis que l'autre saint Méthode d'Olympus n'eut rien plus à cœur que de combattre par ses écrits la théologie de ce grand homme.

(1) *Hist. eccl.*, v, 10, 1.
(2) Eus., *Op. c.* vi, 20, 1.
(3) Hier. *De viris*, cxiii.

A. LES ALEXANDRINS

§ 38. — *Clément d'Alexandrie.*

I. Sa vie (77). — Titus Flavius Clemens naquit vers l'an 150, probablement à Athènes (1), à ce que l'on croit de parents païens. Devenu chrétien, de longs voyages le conduisirent de la Grèce dans l'Italie méridionale, en Syrie, en Palestine, enfin en Egypte, toujours à la recherche des maîtres chrétiens (2). Il fut captivé par l'enseignement de Pantène. « Je m'arrêtai, écrit-il (3), lorsque j'eus découvert cet homme, qui était caché en Egypte. » Prêtre de l'Eglise d'Alexandrie (4), Clément devint, vers 190, l'associé et l'auxiliaire de Pantène dans l'enseignement et à la mort de Pantène, sans doute peu avant 200, il lui succéda à la tête de l'école (5). Mais dès l'an 202 ou 203, la persécution de Septime Sévère vint l'expulser de sa chaire et de son école ; il dut reprendre le bâton du pèlerin et quitter Alexandrie pour ne la plus revoir. Vers 211 il résidait en Asie-Mineure auprès de son ancien élève Alexandre, le futur évêque de Jérusalem (6). Dans une lettre de l'an 215 ou 216 à Origène, Alexandre parle de Clément comme d'un père qui a quitté ce monde (7).

(1) Cf. Epiph. *Hæres.* 32, 6.
(2) *Strom.*, I, 1, 11.
(3) *Ibid.*, I, 1 : Migne, *P. G.*, VIII, 700.
(4) *Paedag.*, I, 6, 37.
(5) Eus., *Hist.*, VI, 6.
(6) *Ibid.*, VI, 11, 5-6.
(7) *Ibid.*, VI, 14, 8-9. Le Martyrologe romain, à la différence de plusieurs autres, ne le reconnaît pas pour saint. Benoît XIV, dans la Bulle *Postquam intellexímus*, imprimée en tête de l'édition de 1749, développe les raisons qui ont fait exclure Clément.

II. Son rôle littéraire (78). — Les travaux de Clément font époque dans l'histoire de l'ancienne littérature ecclésiastique. Ses devanciers de l'école catéchétique se sont bornés à l'enseignement oral ; Clément ne croit plus pouvoir s'en contenter, mais juge nécessaire d'y ajouter l'enseignement par le livre (1). Son but est de donner à la doctrine de l'Église une base scientifique, c'est-à-dire d'en approfondir la philosophie et d'en montrer l'accord avec les connaissances de l'époque. S'il erre en mainte rencontre, c'est avant tout parce que, avec un sens profond de la vérité idéale du christianisme, il est loin de posséder au même degré l'intelligence des faits positifs de la Rédemption. Mais on ne peut nier qu'il n'ait mis, au service de la cause embrassée avec un si noble enthousiasme, un riche talent et un savoir très étendu. Les écrivains profanes de la Grèce, Platon surtout, lui sont très familiers ; la première littérature de l'Eglise lui est aussi en grande partie connue. Sa langue est relativement pure, son style « fleuri, plein de mouvement et d'un grand attrait (2) ».

La vaste introduction au christianisme, à laquelle Clément consacra de longues années, nous est parvenue presque complète, comprenant le *Protreptique* ou Exhortation aux Gentils, le *Pédagogue*, les *Stromates*. D'un autre grand ouvrage, des *Hypotyposes*, nous n'avons malheureusement que de pauvres reliques. Toute une série d'écrits moindres est également perdue, à l'exception d'une homélie.

Les premières éditions des œuvres de Clément furent celles de Pietro Vittorio, Florence, 1550, in-f° ; de Fr. Sylburg, Heidelberg, 1592, in-f° ; de D. Heinsius, Leyde, 1616, in-f°. Avec le texte grec Heinsius donnait une version latine, et son édition fut souvent réimprimée, Paris, 1621, 1629, 1641 ; Cologne, 1688. Mais la meilleure

(1) *Strom.*, I, 1, 11-14. Cf. *Ecl.* XXVII.
(2) PHOT. *Biblioth.* Cod. 110.

édition et la plus complète est due aux soins de J. Potter, Oxford, 1715, 2 in-f°, réimprimée à Venise, 1757, 2 in-f°, reproduite par Fr. Oberthuer, Wurzbourg, 1778-1779, 3 in-8° ; par R Klotz, Leipzig, 1831-1834, 4 in-12; par Migne, *P. G.*, VIII-IX. L'édition de Dindorf, Oxford, 1869, 4 in-8°, n'a pas été ce qu'on pouvait espérer. Zahn a donné dans les *Forschungen*, III (1884) un précieux *Supplementum Clementinum*.

III. Le Protreptique, le Pédagogue, les Stromates (79). — Ces trois écrits s'annoncent comme autant de parties d'un tout complet, avec un plan parfaitement un (1), et formant une introduction ou initiation graduelle et progressive au Christianisme.

La première partie, l'Exhortation aux Gentils, προτρεπτικὸς πρὸς Ἕλληνας, se rattache étroitement, pour la forme et pour le fond, aux écrits apologétiques de l'âge précédent. Le début, de grande allure, d'une vraie éloquence, invite à prêter l'oreille, non plus aux chants mythiques en l'honneur des dieux païens, mais au cantique nouveau dont le Verbe sorti de Sion est le chantre en même temps que l'objet (2). A la folie pernicieuse des doctrines et des pratiques religieuses du paganisme (3), Clément oppose la vérité, annoncée par les prophètes (4).

Le *Pédagogue* se divise en trois livres. Arraché au paganisme et gagné à la vérité chrétienne, le lecteur a besoin d'être formé à la vie nouvelle, seule digne d'un chrétien (5). Le 1er livre s'étend sur la tâche éducatrice du Logos, sur les enfants objets de cette éducation, sur la méthode éducatrice, qui doit unir l'amour et la bonté avec la justice irritée et vengeresse. Les deux autres livres développent des préceptes détaillés sur les matières les

(1) Cf. notamment *Paed.* I, 1 ; *Strom.* VI, 1, 1.
(2) C. I.
(3) C. II-VII.
(4) C. VIII-XII.
(5) *Paed.* I, 1.

plus diverses, sur le boire et le manger, sur la demeure et l'ameublement, sur les fêtes et les réjouissances, le sommeil et le délassement, sur les relations entre les sexes, sur la parure et les ajustements, etc. A part quelques chapitres, notamment le début et la conclusion du III[e] livre, le ton s'élève à peine au-dessus de celui d'une spirituelle causerie, qui revêt souvent une couleur humoristique et, surtout dans la polémique, ne dédaigne pas le trait mordant. Quelques manuscrits plus récents donnent en appendice au *Pédagogue* deux hymnes, un *Hymne du Christ Sauveur* avec le nom de Clément, peut-être en effet de sa composition ou du moins joint par lui-même à l'écrit, et un *Hymne sur le Pédagogue*, d'un lecteur inconnu de l'ouvrage.

La troisième partie, couronnement de l'œuvre, dans le manuscrit unique qui l'a transmise, porte le titre de *Stromates*, ou *Tapis aux couleurs variées*, tandis que le titre original et complet était, au témoignage de l'écrit lui-même : *Tapis de Commentaires scientifiques sur la vraie philosophie* (1). Ce devait être, dans la pensée de Clément, une exposition scientifique de la vérité de la révélation chrétienne (2) ; mais le contenu ne répond que très imparfaitement à ce que le lecteur était en droit d'attendre. A tout bout de champ, l'auteur des *Stromates* revient en arrière, au ton propédeutique de l'*Exhortation* et du *Pédagogue*, reprend les arguments apologétiques, saisit au passage des questions de morale pratique, tandis qu'il recule indéfiniment l'exécution du programme annoncé.

Le 1[er] livre traite surtout de l'importance de la philosophie et des services qu'elle est appelée à rendre à la science chrétienne. Le second insiste fortement sur l'élévation de la vérité révélée, qui dépasse tous les efforts de

(1) κατὰ τὴν ἀληθῆ φιλοσοφίαν γνωστικῶν ὑπομνημάτων στρωματεῖς. I, 29, 182 ; III, 18, 110.

(2) *Paed.* I, 1 ; — *Strom.*, V, 1, 1, 1.

l'intelligence. Dans le IIIe et le IVe livre, l'auteur appelle l'attention sur deux points de la vie morale où la gnose de l'Église l'emporte sur celle de l'hérésie d'une manière surprenante, savoir l'amour de la perfection, tel qu'il se manifeste dans la chasteté conjugale ou virginale, et l'amour de Dieu prouvé par le martyre. Le Ve livre revient sur les rapports de la véritable gnose avec la foi ; il traite ensuite de la représentation symbolique des vérités religieuses et des emprunts des Grecs à la philosophie « barbare », c'est-à-dire juive et chrétienne. Dans les deux livres suivants, Clément s'attache à dépeindre, corps et âme, le vrai gnostique, l'idéal incarné de la perfection chrétienne.

A plusieurs reprises l'auteur excuse et explique le manque d'ordre et de méthode, en insistant sur le vrai but des *Stromates* (1). Dans la préface du IVe livre, il fait un aveu significatif : il n'avait en vue à l'origine qu'un seul livre ; « la multitude des questions » à traiter l'a entraîné si loin au-delà de son projet primitif (2). Même avec le VIIe livre sa tâche n'est pas achevée et la conclusion annonce d'autres livres (3). Il semble bien en avoir composé un VIIIe (4), quoique le texte donné comme tel dans le manuscrit susmentionné ne soit qu'un court traité, mutilé au commencement et à la fin, sur la méthode rigoureusement logique dans la recherche de la vérité.

Suivent, dans le même codex, des extraits de Théodote et d'autres Valentiniens de l'Orient (5), et des passages choisis des écrits des prophètes, ἐκ τῶν προφητικῶν ἐκλογαί. D'après Zahn, nous aurions dans ces trois morceaux des

(1) I, 18 ; IV, 2, 4.
(2) IV, 1, 1.
(3) VII, 18, 111.
(4) EUS., *Hist. eccl.*, VI, 13, 1 ; — PHOT. *Biblioth.* Cod. 111.
(5) Connus sous le titre d'*Excerpta ex scriptis Theodoli*. Cf. *supra* § 25, V.

extraits du VIII[e] livre des *Stromates*, perdu dans sa forme originale, tandis que d'Arnim veut qu'ils soient sortis tels quels de la plume de Clément, avant-projets du VIII[e] livre des *Stromates* , plus probablement d'autres ouvrages.

Le *Protreptique* doit dater d'avant l'an 189, le *Pédagogue* des environs de 190, les *Stromates* de 200 à 202 ou 203. Parmi les écrivains sans nombre cités par Clément, il en est certainement beaucoup qu'il ne connaissait que par les Anthologies. En général, Clément puise trop facilement, non seulement aux sources secondaires, mais à des eaux troubles. Il manque surtout totalement de critique à l'égard de cette triste littérature judéo-alexandrine qui, à la suite d'Aristobule, s'était donné pour tâche d'établir par des faux la prééminence intellectuelle des Hébreux sur les Grecs. Wendland soutient que des passages considérables du *Pédagogue* et des *Stromates* sont empruntés du stoïcien Musonius, le maître d'Epictète, ou du disciple de Musonius qui mit ses leçons par écrit. Clément fut à son tour largement exploité, notamment par Arnobe et par Théodoret.

L'*Exhortation* et le *Pédagogue* ont été transmis par le codex Aréthas de l'an 914, *supra* § 13, et par quelques copies, les *Stromates* par un codex de Florence le Laurentinus v, 3, du XI[e] siècle, et une copie unique.

IV. Les Hypotyposes (80). — Les huit livres des *Hypotyposes*, des *Esquisses* ou *Ebauches*, formaient un court commentaire de l'Ecriture Sainte, avec les Épîtres de saint Barnabé et l'Apocalypse de saint Pierre, au cours duquel on rencontrait des digressions plus étendues sur des matières de dogme ou d'histoire (1), au dire de Photius, pleines d'erreurs théologiques (2). Cassidore fit tra-

(1) Eus. *Op. c*, VI, 13, 2 ; 14, 1 ; Phot. *Op. c.*, Cod. 109.
(2) *L. c.*

duire en latin et expurger, dit-il, de quelques erreurs de doctrine, la partie des *Hypotyposes* relative à la Ire Epître de saint Pierre, à l'Epître de saint Jude, à la Ire et à la IIe de saint Jean. Nous avons ce travail sous le titre d'*Adumbrationes in epist. catholicas* (1), de même que quelques fragments des *Hypotyposes* dans Eusèbe, Photius, Œcuménius et d'autres.

V. *Quis dives Salvetur.* — Le petit traité du salut du riche, τίς ὁ σωζόμενος πλούσιος, déjà si estimé dans l'antiquité, est une homélie sur saint Marc, x, 17-31. Le Sauveur ne veut pas exclure tous les riches du royaume de Dieu ; mais il ordonne de tuer au fond de son cœur l'amour des biens de la terre et de faire de ces biens un bon usage (2). L'écrit doit être postérieur à la publication des *Stromates* (3).

Edition princeps de M. Ghisler, Leyde, 1623. Autres éditions : Segaar, Utrecht, 1816, in-8°. Olshausen, Koenigsberg, 1831, in-8°. Lindner, Leipzig, 1861, in-8°. Koester, Fribourg, 1893. Barnard, Cambridge, 1897, dans les *Texts and Studies*, v. 2. Tandis que toutes les précédentes éditions sont basées sur un codex vatic. du xve siècle, Barnard a pu remonter à l'archétype de ce manuscrit, un codex Scorialis du xie siècle.

VI. Fragments et citations d'écrits perdus (81). — Au cours de ses ouvrages Clément nous fait confidence d'autres projets littéraires, qui ne vinrent peut-être pas à exécution. Il annonce un écrit *Sur la Résurrection* (4), un autre *Sur la Prophétie*, pour la défense du caractère inspiré des livres bibliques et pour la réfutation du montanisme (5), un écrit *Sur l'âme* contre les Basilidiens et les

(1) Migne, *P. G.*, ix, 729-740.
(2) Cf. *Paed.* ii, 3 ; iii, 6.
(3) Cf. ch. xxvi avec *Strom.*, iv, 1, 2-3.
(4) *Paed.* i, 6, 47 ; ii, 10, 104.
(5) *Strom.*, i, 24, 158 ; iv, 1, 2.

Marcionites (1), peut-être bien un autre *Sur la Genèse* et la création (2).

Plus d'une fois aussi l'auteur se réfère à des ouvrages antérieurs. Dans le *Pédagogue* (3), il renvoie à un écrit précédent *Sur la Continence,* dans le *Quis dives* (4) à une *Exposition des principes et de la théologie* (5). Wendland présume que dans la première référence Clément a en vue un traité de Musonius, dont il transcrivait peu correctement le titre ; mais l'auteur des *Stromates* (6) avait promis un travail sur « les principes », et sur « la théologie ».

Eusèbe (7) connaissait quatre autres écrits sous ces titres : *Sur la Pâque,* provoqué par l'écrit du même nom de Méliton de Sardes et dirigé contre l'usage quartodéciman (8) ; — *Canon ecclésiastique ou contre les Judaïsants* (9) ; — *Prédications sur le jeûne et sur la médisance* (10) ; — *Exhortation à la persévérance ou aux nouveau-baptisés* (11). Des deux premiers on trouve quelques passages dans les écrivains postérieurs ; Barnard (1897) croit avoir découvert un extrait du dernier. Palladius, le premier, fait mention d'un commentaire *Sur le prophète Amos* (12), Maxime le confesseur, Anastase le Sinaïte et des auteurs plus récents, d'un écrit *Sur la Providence.*

VII. Doctrines (82). — On pourrait être tenté de croire, sur la foi du préambule des *Stromates* (13), que, dans ce

(1) *Ibid.*, II, 20, 113 ; III, 3, 13.
(2) Eus. *Hist.*, VI 13, 8 Cf. *Strom.*, III, 14, 95 ; VI, 18, 168.
(3) II, 10, 94 Cf. II, 6, 52 ; III, 8, 41.
(4) XXVI.
(5) Ἀρχῶν καὶ θεολογίας ἐξήγησις.
(6) IV, 1, 2-3 ; cf. III, 3, 13.
(7) Cf. Hiér. *De viris,* XXXVIII.
(8) *Hist.* IV, 26, 4 ; VI, 13, 3, 9.
(9) *Ibid.* IV, 13, 3.
(10) *Ibidem.*
(11) *Ibid.*
(12) *Hist. Laus.* CXXXIX
(13) I, 1, 11-14.

grand ouvrage, Clément n'a fait que noter et rédiger ce qu'il avait entendu autrefois de la bouche de ses maîtres, surtout de Pantène. Mais il ne faut voir sans doute dans cette déclaration que la grande modestie de l'auteur et sa vénération pour ceux qui l'avaient formé.

Clément se met plus d'une fois en opposition avec la tradition ecclésiastique, en y mêlant des éléments étrangers. Sans aucun scrupule, il fait entrer dans son système des thèses de la plus haute portée, empruntées à la philosophie grecque, surtout aux Stoïciens, mais aussi à Platon, assez souvent par l'intermédiaire de Philon. A cette philosophie grecque, qui aurait du reste emprunté ce qu'elle contient de vérité à l'Ancien Testament, il accorde un rôle important dans l'économie providentielle du salut ; « comme la loi pour les Juifs, la philosophie fut pour les Grecs une pédagogie qui conduit au Christ (1).

Le chrétien même a besoin de la philosophie, si de la foi il veut progresser vers la science, de la πίστις à la γνῶσις, distinction qui est un thème favori de Clément dans les *Stromates*. « La *foi* est, pour ainsi dire, une science abrégée des choses nécessaires, la *science* est la sûre et ferme démonstration de ce qu'on avait admis par la foi (2). » « Vouloir parvenir à la gnose sans philosophie, c'est prétendre cueillir des raisins sur une vigne sans nulle culture (3). » A quel point Clément, en suivant aveuglément la philosophie, s'éloigne du dogme ecclésiastique, nul ne l'a relevé plus fortement que Photius (4) dans sa verte censure des *Hypotyposes*. Il y a toute apparence que dans cet ouvrage Clément était allé beaucoup plus au fond des spéculations théologiques que dans les œuvres restées entières. « En certains endroits, dit Photius, il tient ferme

(1) *Strom.*, I, 25, 28. Cf. VI, 17, 159 ; Gal., III, 24.
(2) *Strom.*, VII, 10, 57.
(3) *Ibid.*, I, 943.
(4) *Bibl.*, Cod. 109.

à la vraie doctrine ; mais ailleurs il se laisse entraîner à des assertions aventureuses et impies. Il déclare notamment la matière éternelle, cherche à déduire des textes sacrés une théorie des idées et abaisse le Fils au rang d'une créature. Ajoutez son radotage sur les migrations des âmes et sur les mondes qui ont précédé Adam. Au sujet d'Ève, que Dieu tira d'Adam, il a des considérations ignominieuses et coupables, en contradiction flagrante avec la doctrine de l'Eglise. Les anges, rêve-t-il, ont eu commerce avec des femmes et en ont eu des enfants ; le Logos s'est fait homme en apparence, non en réalité. Parfois il parle de deux Logos du Père, dont seul le moindre s'est manifesté « aux hommes, s'il est vrai qu'il se soit jamais manifesté ».

VIII. Pantène (1), Sicilien de naissance (2), missionnaire en Orient — dans l'Inde ou plutôt l'Arabie —, longtemps chef de l'école catéchétique d'Alexandrie (3), mourut peu avant l'an 200 ; il ne fut pas écrivain (4). L'assertion d'Eusèbe (5), que Pantène laissa aussi des écrits, les affirmations analogues d'écrivains postérieurs, tels que Maxime le Confesseur et Anastase le Sinaïte, selon toute probabilité, n'ont d'autre fondement qu'une conclusion hâtive tirée du fait que Clément rapporte assez souvent des paroles de Pantène. Saint Jérôme (6), qui attribue au catéchète nombre de commentaires sur la sainte Ecriture, sans aucun doute ne fait que suivre Eusèbe.

Les témoignages de l'antiquité au sujet de Pantène, rassemblés dans Routh, *Reliquiae*, 2e édit. I, 373-383 ; Migne, *P. G.*, V, 1327-

(1) *Supra* I et VII.
(2) Clem. Al. *Strom.*, I, 1, 11.
(3) Eusèbe, *Hist.*, V, 10.
(4) *Strom.*, I, 1, 11-14 ; — *Ecl.*, XXVII.
(5) *Op. c.*, V, 10, 4.
(6) *De viris*, XXXVI ; — *Ep.* 70, 4.

1332 ; bien plus complets dans Harnack, *Geschicht*, I, 291-296. Cf. surtout ZAHN, *Forschungen*, III, 156-176.

IX. Judas (83). — Un nommé Judas, qui n'est pas autrement connu, peut-être un Alexandrin, publia, au dire d'Eusèbe (1) et de saint Jérôme (2), dans un écrit *Sur les 70 semaines de Daniel*, des calculs chronologiques, allant jusqu'à la 10e année de Septime Sévère (203). Il annonçait comme imminente l'apparition de l'antechrist ; les prédictions de ce genre se multiplièrent du reste pendant la persécution de Septime Sévère (3). Schlatter a essayé de montrer chez Clément d'Alexandrie (4) et chez d'autres auteurs les traces d'une Chronographie chrétienne de l'an 10 d'Antonin le Pieux (148) ; il l'identifiait avec le travail de Judas *Sur les 70 semaines*, qu'Eusèbe aurait postdaté de 55 ans. Cette tentative a complètement échoué.

§ 39. — *Origène.*

I. Sa vie et ses travaux (84). — Au VIe livre de son *Histoire ecclésiastique*, Eusèbe nous a laissé, sur la vie et les travaux d'Origène, des renseignements détaillés. Les fragments trop faibles de la grande *Apologie d'Origène*, œuvre commune de Pamphile et d'Eusèbe, y ajoutent quelque chose, ainsi que les débris de la correspondance d'Origène lui-même.

Origène naquit l'an 185 ou 186, sans doute à Alexandrie, de parents chrétiens. Il est plus que probable que l'appellation d'*Adamantius* ne fut pas le nom qu'il reçut, enfant, dans sa famille, mais un surnom qu'on lui donna

(1) *Op. c.*, VI, 7.
(2) *De viris*, LII.
(3) HIPPOL., *Comm. in Dan.*, IV, 18, 19.
(4) *Strom.*, I, 21, 147.

dans la suite : *homme d'acier* (1). Il eut pour premier instituteur son père Léonidas (2), à qui il dut notamment une excellente éducation religieuse ; mais il fréquenta aussi de bonne heure l'école catéchétique d'Alexandrie, où il entendit les leçons de Clément (3). Léonidas mourut martyr dans la persécution de Septime Sévère (202 ou 203), et le désir du fils de partager le sort paternel ne fut frustré que par une ruse de sa mère (4).

La confiscation des biens du martyr mit sa nombreuse famille dans une très pénible position ; mais déjà le jeune Origène avait attiré les regards de l'évêque d'Alexandrie, Démétrius, et en 203, n'ayant pas encore dix-huit ans, il fut appelé à succéder, dans la direction de l'école catéchétique, à Clément fugitif (5). Jusqu'en 215 ou 216, il déploya à ce poste une prodigieuse activité, à peine interrompue, semble-t-il, par un voyage à Rome et un autre en Arabie (6). Il poussa la ferveur ascétique jusqu'à se mutiler lui-même (7), prenant à la lettre le conseil du Sauveur dans saint Mathieu (8). Afin de gagner du temps pour l'étude, il prit son ancien disciple Héraclas comme maître adjoint de l'école, ne se réservant que l'instruction des plus avancés (9). Il n'avait pas moins de vingt-cinq ans lorsqu'il devint lui-même l'auditeur du célèbre fondateur du néoplatonisme, Ammonius Saccas (10). Dans sa prédilection pour les études bibliques, il voulut aussi apprendre l'hébreu (11). Ses premiers écrits datent de cette époque.

(1) Cf. Pamphile-Eusèbe, apud Photius, *Biblioth.* Cod. 118; Hier. *Ep.* 33, 3.
(2) Eus. *Hist.*, VI, 2, 7.
(3) *Ibid.*, VI, 6.
(4) *Ibid.*, VI, 2, 5.
(5) *Ibid.*, 3, 3.
(6) *Ibid.*, 14, 10; 19, 15.
(7) *Ibid.*, VI, 8.
(8) XIX, 12.
(9) Eus. *Op. c.*, VI, 15.
(10) *Ibid.*, 19.
(11) *Ibid.*, 16, 1.

La sanglante persécution que Caracalla exerça dans Alexandrie, l'an 215 ou 216, obligea Origène de s'enfuir en Palestine. Les évêques Alexandre de Jérusalem et Théoctiste de Césarée le traitèrent avec la plus grande distinction et l'invitèrent, bien que laïque, à prêcher dans leurs églises. Mais l'évêque d'Alexandrie, Démétrius, désapprouvant cette conduite, somma Origène de revenir. L'ordre fut obéi sur-le-champ, et Origène reprit son enseignement dans Alexandrie (1). Un ancien disciple du nom d'Ambroise plaça à ses côtés sept sténographes et parfois davantage, qui écrivaient à tour de rôle sous sa dictée ; il mit à sa disposition autant de copistes, avec un certain nombre femmes calligraphes, qui tenaient plus ou moins lieu de l'imprimerie moderne (2).

Vers 230, Origène entreprit un voyage à Athènes, dans le but de conférer avec des hérétiques qu'il s'agissait de ramener. Il partit, muni des lettres de recommandation de son évêque (3) ; mais arrivé à Césarée en Palestine, ses amis Théoctiste et Alexandre, à l'insu de l'évêque d'Alexandrie et malgré l'irrégularité résultant de sa mutilation, l'ordonnèrent prêtre (4). Après un séjour de courte durée, semble-t-il, en Grèce, il revint, par Éphèse et Antioche, à Alexandrie. A peine de retour, l'évêque Démétrius lui demanda compte de sa conduite, l'accusant, non seulement d'infraction aux lois de l'Eglise, mais encore d'hérésie dans la doctrine. Deux synodes, réunis à Alexandrie en 231 et 232, le déclarèrent déchu de la charge de l'enseignement et de la dignité sacerdotale (5). Démétrius étant venu à mourir sur ces entrefaites, Origène put reparaître dans Alexandrie, mais pour se voir condamner de rechef

(1) *Ibid.*, 19, 19.
(2) *Ibid* , 23, 2.
(3) HIERON. *De viris*, LIV et LXII.
(4) EUS. *Op. c.*, VI, 8, 4.
(5) PHOT. *Biblioth.* Cod. 118

et excommunier par le nouvel évêque, Héraclas, pour cause de doctrines non conformes à la foi de l'Eglise (1).

Ce fut alors qu'Origène se fixa à Césarée et y fonda une école de théologie, bientôt très florissante (2). Nous en connaissons le *Cursus Studiorum* par les renseignements extrêmement curieux que nous a laissés un élève reconnaissant, saint Grégoire le Thaumaturge (3). A part quelques voyages pour des affaires ecclésiastiques, notamment à Athènes (4) et en Arabie (5), Origène semble avoir travaillé à Césarée, comme professeur, comme écrivain et comme prédicateur, à peu près sans interruption, jusqu'aux jours de la persécution de Dèce, où, jeté en prison, probablement à Tyr, il souffrit diverses tortures (6). Il mourut peu après, à Tyr (7), dans sa soixante-dixième année (8), par conséquent l'an 254 ou 255 de notre ère.

II. Ses écrits (85).—Il usait certainement d'exagération, le bibliologue de qui saint Epiphane (9) avait appris qu'Origène avait composé « 6000 livres ». Nous savons de saint Jérôme (10) que le catalogue, inséré par Eusèbe dans sa biographie perdue de saint Pamphile (11), comptait moins de 2000 numéros, et la liste que saint Jérôme lui-même a dressée, très probablement d'après le catalogue d'Eusèbe (12), n'en compte pas 800 dans le texte que nous possédons, lequel nous est parvenu, il est vrai, en très mau-

(1) Phot. *Collect. et demonstr.* ix.
(2) Eusèbe, *Op. c.* vi, 30.
(3) *Panég. in Orig.* vii-xv.
(4) Eus., *Op. c.* vi, 32, 2.
(5) *Ibid.*, 33, 37.
(6) *Ibid.*, 39, 5.
(7) Hier., *De viris*, liv.
(8) Eusèbe, *Op. c.*, vii, 1.
(9) *Hæres.*, lxiv, 63.
(10) *Adv. Ruf.*, ii, 22.
(11) Eus. *Op. c.*, vi, 32, 3.
(12) Ep. xxxiii.

vais état et non peut-être sans lacunes. Une chose certaine, c'est que dans l'histoire de la littérature chrétienne durant la période anténicéenne, Origène apparaît sans rival pour la fécondité. De tant d'ouvrages, il ne reste plus aujourd'hui qu'une faible fraction, et de cette fraction plus de la moitié est, non dans l'original grec, mais dans une version latine. Il eut d'illustres traducteurs, un Jérôme, un Rufin, et peu auparavant saint Basile le Grand et saint Grégoire de Nazianze avaient composé en collaboration, sous le titre de Ὠριγένους φιλοκαλία,, une belle anthologie de l'Alexandrin. Mais l'édit de Justinien contre Origène (553), la condamnation par le V^e^ concile œcuménique (553) et les dispositions de soi-disant Décrets de Gélase, *De recipiendis et non recipiendis libris*, livraient à la destruction des lots entiers de l'héritage littéraire d'Origène.

Ce fut dans le champ de l'exégèse biblique et de la critique textuelle que le grand Alexandrin travailla avec une prédilection avouée ; il a commenté, non une fois, mais à plusieurs reprises, sous des formes variées, la majeure partie de l'Ecriture Sainte. Mais il composa aussi toute une série d'ouvrages apologétiques et polémiques, dogmatiques et ascétiques : on peut dire qu'il explora à lui seul tous les domaines de la théologie. Le premier, il a construit un système philosophique et théologique, un et complet, et toutes les tendances ou écoles théologiques qui parurent dans l'Eglise grecque durant l'âge des Pères se groupent autour d'Origène, comme leur point de départ et leur centre commun.

On ne peut pas dire qu'il possédât un brillant talent littéraire. Il est diffus dans l'ordonnance de sa matière et prolixe dans l'expression de sa pensée : défauts qui ne sauraient étonner chez un professeur plus habitué à parler qu'à écrire. Une partie considérable de ses ouvrages se compose, non de productions proprement littéraires, mais

d'improvisations, de dictées (1), de conférences, écrites par les auditeurs (2).

Les plus anciennes éditions complètes, telles que celle de J. Merlin, Paris, 1512, souvent réimprimée, et celle de Genebrard, Paris, 1574 et dans la suite, ne donnaient que la version latine, même des œuvres dont l'original est conservé. L'assemblée générale du clergé de France, tenue à Paris en 1636, chargea Aubert, docteur de Sorbonne, de préparer une édition complète, en grec et en latin ; mais ce projet n'eut pas même un commencement d'exécution. P. D. Huet, le futur évêque d'Avranches, conçut le même dessein et donna du moins une édition des œuvres exégétiques, Rouen, 1668, en 2 in-f°, qui furent réimprimés à Paris, 1679, à Cologne, 1683, à Francfort, 1686. Il y joignit, sous le titre d'*Origeniana*, une ample et excellente introduction sur la vie, la doctrine et les écrits de l'Alexandrin. Un bénédictin de Saint-Maur, Charles de la Rue, publia la 1re édition complète, Paris, 1733-1759, en 4 in-f°. L'éditeur étant mort dès 1739, le IVe tome parut par les soins de son neveu Vincent de la Rue. Cette édition ne contient pas les *Hexaples*, que Montfaucon avait publiés à Paris, en 1713 ; les *Origeniana* de Huet ont trouvé place dans le t. IV. Cette édition bénédictine reçut partout l'accueil le plus empressé ; Oberthur n'a fait que la reproduire, moins les notes et les préliminaires, dans son édition de Wurzbourg, 1780-1794, en 15 vol. in-8°. Bien plus indépendante et en même temps beaucoup plus riche est l'édition portative de Lommatzsch, Berlin, 1831-1848, 25 vol. in-8°. On trouve une nouvelle reproduction de l'édition bénédictine, avec beaucoup de suppléments et d'additions, dans Migne *P. G.* XI-XVII. La collection berlinoise des anciens écrivains ecclésiastiques grecs a commencé une nouvelle édition complète d'Origène, dont les t. I et II ont paru par les soins de Koetschau, Leipzig, 1899. — La 1re édition grecque de la *Philocalie* fut donnée par Tarin, Paris, 1619, la dernière par Robinson, Cambridge, 1895.

III. Travaux de critique biblique (**86**). — Le gigantesque travail des *Hexaples* avait pour but de rendre

(1) Cf. Eus. *Op. c.* VI, 23, 2.
(2) Eus. *l. c.*, 36, 1.

visible le rapport exact des Septante au texte original, et de fournir ainsi une base sûre à l'exégèse savante, surtout dans la polémique avec les Juifs (1). Origène plaça en regard, en autant de colonnes, le texte hébreu en lettres hébraïques, la transcription grecque du même texte, la version d'Aquila, celle de Symmaque, les Septante, enfin la version de Théodotion. Dans le texte des Septante, le critique marque d'un obèle ou signe de destruction les mots, les phrases ou membres de phrases manquant dans l'original, tandis qu'il comble par des emprunts des autres versions, surtout de Théodotion, toutes les lacunes des Septante, additions toujours annoncées par un astérisque. Les six colonnes firent donner à l'ouvrage le nom d'*Hexaples*. Mais, pour certains livres de l'Ancien Testament, aux quatre traductions Origène en avait ajouté une cinquième et pour les Psaumes deux autres encore (2). Commencé à Alexandrie, on pense que l'ouvrage ne fut achevé qu'à Tyr (3), peu avant la mort de l'auteur. Il ne semble pas que le texte complet des *Hexaples* se soit jamais répandu ; mais le grand nombre de copies que l'on prit de la cinquième colonne, donna lieu à une recension particulière du texte des Septante, dite recension des *Hexaples*. Nous possédons des fragments de l'original et la plus grande partie d'une version syriaque, un mot-à-mot servile, de Paul, évêque de Tella, portant la date 616-617.

Les *Tétraples*, juxtaposition des quatre versions principales de l'Ancien Testament — Aquila, Symmaque, les Septante et Théodotion (4), — également de la main d'Origène, sont complètement perdus.

L'opinion de Hug, qui voulait qu'Origène eût fait aussi

(1) Cf. ORIG., *Comm. in Matth.*, XV, 14.
(2) EUSÈBE, *Op c.*, VI, 16 ; HIER. *Comm. in Tit.*, III, 9.
(3) EPIPH. *De mens et pond.*, XVIII.
(4) EUS. *l. c.*, 16, 4 ; EPIPH. *Op. cit.*, XIX.

une revision ou recension du Nouveau Testament, n'a rien de fondé.

Les fragments des *Hexaples* ont été réunis par B. de Montfaucon, Paris, 1713, 2 vol. in-f°. = Migne, *P. G.* XV-XVI, et par Field, Oxford, 1867-1775, 2 vol. in-4°. D. Pitra (1884) et Klostermann (1894) ont donné des suppléments ; mais l'événement des études origéniennes en ces dernières années (1895) fut la trouvaille de G. Mercati à l'Ambrosienne de Milan ; sous la seconde écriture d'un palimpseste grec, il a lu un texte du x^e^ siècle, reproduisant les *Hexaples* — moins la première colonne — pour onze Psaumes. La rareté des fragments hexaplaires donne un très grand prix à la découverte d'un morceau aussi considérable, dont on souhaite la prochaine publication. V. Comptes-rendus de l'Institut Lombard, 1896.

Pour la restitution de la recension hexaplaire des Septante, la version syriaque est du plus haut prix. Ceriani a reproduit par la photo-lithographie la seconde moitié d'un codex complet de cette version, *Monumenta sacra et prof. ex cod. Bibloth. Ambrosianae* VII Milan, 1874, in-f°. Les autres fragments conservés, réunis par de la Garde, *Biblioth. Syriaca,* Goettingue, 1892, in-4°, 1-256.

IV. Travaux d'exégèse biblique (87). — Les œuvres exégétiques d'Origène forment trois groupes : les *scolies*, les *homélies*, les *commentaires*. Les scolies, σχόλια ou σημειώσεις, que saint Jérôme et Rufin appellent simplement *excerpta*, sont de brefs éclaircissements de passages difficiles, de termes obscurs. Les homélies, ὁμιλίαι, *tractatus*, sont des conférences pieuses sur des textes choisis. Les commentaires, τόμοι, *volumina*, *libri*, sont des explications détaillées, d'ordinaire de longue haleine, qui, à la différence du caractère plutôt populaire des homélies, se permettent volontiers les digressions philosophiques et théologiques, pour dévoiler aux esprits d'élite de plus profondes vérités (1).

(1) Cf. Hieron. *Interp. hom. Orig. in Ezech. Prol.*

Origène écrivit des scolies sur trois des livres du Pentateuque, sur l'Exode (1), le Lévitique (2) et les Nombres(3). Les *Chaînes* en cachent sans doute encore bien des fragments; on a des fragments des scolies sur l'Exode dans la *Philocalie* (4) ; Rufin a fait entrer les scolies sur les Nombres, au moins en partie, dans sa version des homélies sur le même livre (5). Dans ses homélies, Origène a traité du Pentateuque tout entier, des quatre premiers livres après l'an 244, du Deutéronome vers 233 (6). Mais de l'original il ne reste que des débris (7), avec l'espoir de glanes précieuses à faire dans une exploration attentive des Chaînes. La version de Rufin, qui est plutôt une paraphrase, comprend 17 homélies sur la Genèse (8), 13 sur l'Exode (9), 16 sur le Lévitique (10), 28 sur les Nombres (11). Traduisit-il aussi les homélies — le catalogue en compte 13 — sur le Deutéronome? Nous apprenons de lui-même qu'il en avait du moins le dessein (12). Outre les 17 homélies sur la Genèse, la liste porte encore *Deux livres d'homélies mystiques*, dont nous savons seulement qu'elles traitaient aussi de la Genèse (13); l'homélie sur Melchisédech dont parle saint Jérôme dans une lettre (14), était peut-être une des « homélies mystiques ». Enfin Origène laissa aussi un commentaire sur la Genèse, probablement en 13 tomes,

(1) V. la liste apud HIER. *Epist.* XXXIII.
(2) *Ibid.*
(3) V. RUF. *Interp. hom. Orig. in Num. Prol.*
(4) XXVII : MIGNE, XII, 263-282.
(5) RUF., *l. c.*
(6) Orig. *Hom.* VIII *in Luc.*
(7) MIGNE, XII, 161-168 ; 353-354.
(8) *Ibid.*, 145-262.
(9) *Ibid.*, 297-396.
(10) *Ibid.*, 405-574.
(11) *Ibid.*, 583-806.
(12) RUF. *l. c.*
(13) RUF., *Apol.* II, 20.
(14) *Ep.* LXXIII,2.

dont les huit premiers furent écrits à Alexandrie, les autres à Césarée (1), le tout n'allant pas au-delà du 1er verset du chapitre V (2). Nous n'avons guère que des citations du IIIe tome dans la *Philocalie* (3).

Pour les livres historiques de l'Ancien Testament, Origène semble n'en avoir traité que dans des homélies, soit écrites par lui-même, soit prises par les auditeurs. 26 homélies sur Josué, qui ne furent probablement prêchées que durant la persécution de Dèce (4), ont été traduites par Rufin (5). Un morceau de la 20e se lit en grec dans la *Philocalie* (6) ; Klostermann a découvert (1894) des restes considérables des quatre premières et des onze dernières, dans la Chaîne de Procope de Gaza sur l'Octateuque. La version de Rufin (7) nous a conservé aussi 9 homélies sur les Juges, rédigées par Origène lui-même, vers l'an 235 (8). Entre ces 9 homélies sur les Juges et les quatre sur le Ier livre des Rois, le catalogue hiéronymien porte 8 homélies *Sur la Pâque*, titre assez énigmatique, venant à cette place. Des homélies sur le Ier livre des Rois, nous en possédons deux, l'une sur I Reg. I-II, dans une version latine, dont on ignore l'auteur (9), l'autre dans le grec (10) sur I Reg. XXVIII, c'est-à-dire sur la pythonisse d'Endor, περὶ τῆς ἐγγαστριμύθου. Cassiodore mentionne une homélie sur le IIe livre des Rois (11), une sur le IIe livre des Paralipomènes (12), et deux sur le Ier et le IIe livre d'Es

(1) Eusèbe, *l. c.* 24, 2.
(2) Orig. *Contra Cels.*, VI, 49. Cf. Hier. *Epist.*, XXXVI, 9.
(3) XIV et XXIII : Migne, XII, 45-92.
(4) *Hom. in Jos.*, IX, 10.
(5) Migne, XII, 823-948.
(6) XII.
(7) Migne, 951-990.
(8) Orig. *Prol. in Cant. :* Migne, XIII, 78.
(9) Migne, XII, 995-1012.
(10) Migne, 1011-1028.
(11) *Instit.*, I, 2.
(12) *Ibid.*

dras, celles-ci traduites par l'ami de Cassiodore, Bellator (1).

Saint Hilaire mit en latin les 22 homélies sur Job (2) ; mais il ne reste de ce travail que deux courts passages (3); du texte grec, seules, les Chaînes semblent avoir sauvé quelque chose. Origène appliqua aux Psaumes sa triple forme d'exégèse (4). Le catalogue mentionne des scolies sur les quinze premiers Psaumes, ainsi que sur l'ensemble du Psautier, 120 homélies sur 63 Psaumes et des commentaires sur une partie du Psautier, en tout 46 livres sur 41 Psaumes. Saint Jérôme rappelle encore (5) un commentaire sur le Psaume 126 et un « tractatus Phe litterae », probablement une explication des versets du Psaume 118 commençant par la lettre *Phe*, et Eusèbe (6) un commentaire, écrit à Alexandrie, des 25 premiers Psaumes. Du texte grec de ces travaux sur les Psaumes, à part d'innombrables fragments épars dans les Chaînes, il reste très peu de chose. Nous avons dans la traduction de Rufin (7), 5 homélies sur le Psaume 36, 2 sur le Psaume 37 et autant sur le Psaume 38, des environs de 240 à 245. Saint Hilaire, dans son Commentaire des Psaumes, a largement utilisé les travaux d'Origène (8). Sur les Proverbes saint Jérôme compte 7 homélies, un commentaire en 3 livres et un livre *De proverbiorum quibusdam quaestionibus*. Il n'en reste guère de débris que dans les Chaînes. Les scolies et les 8 homélies sur l'Ecclésiaste semblent complètement perdues. Les 2 homélies sur le Cantique des Cantiques ont été sauvées par une traduction de saint Jérôme, œuvre

(1) *Ibid.*, I, 6.
(2) HIER., *Epist.* LXI, 2 ; *De viris*, *C.*
(3) MIGNE, *P. L.*, X, 723-724.
(4) HIER., *Comm. in Ps. Prol.*
(5) *Epist.*, XXXIV, 1.
(6) *Hist. eccl.*, VI, 24, 2.
(7) MIGNE, *P. G.*, XII, 1319-1410.
(8) HIER., *Ep.*, LXI, 2 ; *De viris*, *C.*

d'un goût exquis (1) ; la *Philocalie* reproduit un morceau d'un travail de jeunesse sur le Cantique (2), dont on ne sait rien de plus. Du commentaire sur le Cantique, outre les fragments grecs des Chaînes, la version de Rufin a sauvé le prologue, les 3 premiers livres et une partie du quatrième (3). Ce commentaire formait 10 livres, les cinq premiers composés à Athènes vers 240, les cinq autres peu après son retour à Césarée (4). Origène, au jugement de saint Jérôme (5), sur les autres livres de l'Ecriture, a surpassé tous ses rivaux ; sur le Cantique, il s'est surpassé lui-même.

Origène expliqua aussi Isaïe dans les trois formes de la scolie, de l'homélie et du commentaire (6). Des homélies, qui semblent avoir été au nombre de 25 (7), nous en avons 9, soigneusement expurgées, dans une version de saint Jérôme (8). Le commentaire, écrit à Césarée vers 235, allait, en 30 tomes, jusqu'à Isaïe xxx, 5 (9). On en lit deux courts passages dans l'*Apologie* de Pamphile (10). Un écrit, que saint Jérôme juge apocryphe, traitait, en 2 livres, de la vision du chapitre xxx, 6 (11). Les homélies sur Jérémie, postérieures à l'an 244, ont mieux résisté aux ravages du temps. Grâce à un codex de l'Escurial, du XII[e] siècle, nous en possédons 19 dans le texte original (12), dont 12 se retrouvent dans la version hiéronymienne (13), avec 2

(1) Migne, xiii, 35-58.
(2) *Phil*, vii, 1 : Migne, 35-36.
(3) Migne, 61-198.
(4) Eus. *Op. c.* vi, 32, 2.
(5) *Interpr. hom. Orig. in Cant. Prol.*
(6) Hier., *Comm. in Is. Prol.*
(7) Hier. *l. c.*
(8) Migne, xiii, 219-254.
(9) Eus., vi, 32, 1.
(10) *Apol. pro Orig.*, v, 7 : Migne, xiii, 217-220.
(11) Hier., *l. c.*
(12) Migne, xiii, 256-526.
(13) *Ibid.* Les homélies 1, 2, 4, 8-14, 16, 17.

autres manquant en grec (1). Mais Cassiodore (2) en compte en tout 45 et la *Philocalie* (3) reproduit deux morceaux de la 39e. Origène avait écrit, dès les années d'Alexandrie, un commentaire sur les Lamentations, dont Eusèbe (4) connaît 5 tomes, tandis que Maxime le Confesseur (5) cite le xe livre. Il semble bien n'en rien rester en dehors des Chaînes. Les homélies sur Ezéchiel ne furent certainement prêchées qu'après celles sur Jérémie (6) ; nous en possédons 14 dans la version de saint Jérôme, qui a eu soin d'y corriger tout ce qui choquait le dogme (7). Origène avait commencé à Césarée, il termina, vers 240, à Athènes, un commentaire sur le même prophète en 25 tomes (8) ; la *Philocalie* (9) a sauvé un passage du xxe tome. Il n'est fait mention d'aucun travail sur Daniel. Origène écrivit, étant à Césarée, après 244, un commentaire sur les XII petits Prophètes, dont Eusèbe (10) ne retrouvait « que 25 tomes » ; le catalogue porte des commentaires sur tous les petits prophètes, Abdias excepté ; on ne possède en tout qu'un fragment du commentaire sur Osée dans la *Philocalie* (11). Origène avait composé un opuscule spécial pour expliquer le prétendu sens mystique du mot « Ephraïm » dans Osée (12).

Il avait consacré à l'Evangile de saint Mathieu des scolies, 25 homélies et un commentaire en 25 tomes (13).

(1) MIGNE, XIII, 526-542 ; hom. 20 et 21.
(2) *Inst.*, I, 3.
(3) I, 10 : MIGNE, XIII, 541-544.
(4) *Hist.*, VI, 24, 2.
(5) *Schol. in Dionys. Areop.* : MIGNE, *P. G.*, IV, 549. MIGNE, XIII, 835-1600.
(6) *Hom. in Ezech.*, XI, 5.
(7) MIGNE, XIII, 665-768.
(8) EUS. VI, 32, 1-2.
(9) XI : MIGNE, XIII, 663-666.
(10) VI, 36, 2. Cf. Hier. *De Viris*, LXXV.
(11) VIII : MIGNE, XIII, 825-828.
(12) Hier., *Comm. in Hos. Prol.*
(13) Hier., *Comm. in Matth. Prol.*

Ce commentaire, daté de Césarée après 244 (1), est en partie conservé ; les tomes 10-17, sur Mathieu XIII, 16 — XXII, 33, dans l'original (2) et une section encore plus considérable, sur Mathieu XVI, 13 — XXVII, 63, dans une vieille traduction latine d'origine inconnue (3). Avec cela de petits fragments isolés (4). De travaux sur saint Marc il n'y a ni trace, ni mention. Mais nous possédons, dans la version de saint Jérôme, 39 homélies sur saint Luc, qui peuvent avoir été prêchées peu après l'an 233 (5), avec des restes notables de l'original dans les Chaînes. Il semble qu'à l'origine les homélies sur saint Luc aient été en plus grand nombre (6). Un commentaire sur le même Evangile en 5 tomes (7) a péri, ne laissant que des fragments dans les Chaînes. Sur saint Jean le Catalogue porte des Scolies et commentaire en 32 tomes (8). Outre les fragments épars de tomes divers, un codex grec de Munich, du XII[e] ou XIII[e] siècle, a transmis les tomes 1, 2, 6, 10, 13, 19 (incomplet), 20, 28, 32 (9). Origène écrivit les cinq premiers tomes à Alexandrie, probablement dès avant 228 (10), mais, lors de la persécution de Maximin (235-238), l'ouvrage n'était pas encore achevé (11). Il comptait vraisemblablement encore plus de 32 tomes (12).

Des 17 homélies sur les Actes des Apôtres, on ne con-

(1) Eus. VI, 36, 2.

(2) Migne, XIII, 835-1600.

(3) Migne, XIII, 993-1800.

(4) *Ibid.*, 829-834.

(5) *Ibid.*, 1799-1902.

(6) Orig. *Comm. in Matth.*, XIII, 29 ; *Comm. in Joann.* XXXII, 2.

(7) Hier., *Interpr. hom. orig. in Luc. Prol.* Le catalogue porte 15 livres.

(8) Cf. Hier., *l. c.* Cf. Eus., *op. c.* VI, 24, 1, où il faut sans doute lire aussi 32 au lieu de 22.

(9) Migne, *P. G.*, XIV, 21-830.

(10) Orig., *Comm. in Joann.*, I, 4 ; VI, 1.

(11) Eus. VI, 28.

(12) Orig., *Comm. in Matth.*, ser. c. 133.

naît qu'un morceau de la IVe, qui a trouvé place dans la *Philocalie* (1).

Le commentaire, en 15 tomes, sur l'Épître aux Romains, sans aucun doute postérieur à l'an 244, a survécu dans la version, en 10 livres (2), de Rufin, faite sur un exemplaire malheureusement altéré et mutilé, et en suivant un texte latin de l'Épître. Le Catalogue indique 11 homélies sur la « deuxième » Epître aux Corinthiens ; il faut lire probablement *première* (3) ; sur celle-ci seule les Chaînes citent Origène. Il y avait de lui sur l'Épître aux Galates des scolies, 7 homélies et un commentaire en 5 tomes (4), dont le Ier a fourni des citations à l'*Apologie* de Pamphile (5). Saint Jérôme se félicite d'avoir, dans son Commentaire sur la même Epître, beaucoup emprunté à son devancier (6) ; il l'a encore plus largement mis à contribution dans son Commentaire sur l'Épître aux Éphésiens (7). Origène avait commenté celle-ci en 3 livres. Les Chaînes grecques en offrent des fragments, même assez étendus et saint Jérôme, *Contre Rufin* (8), en traduit un passage. Le Catalogue porte un commentaire en un seul livre sur l'Épître aux Philippiens, un commentaire sur l'Épître aux Colossiens, où il ne compte que deux livres, tandis que Pamphile (9) rapporte un passage du « IIIe » livre. Selon le Catalogue, Origène consacra 3 livres à la Ire aux Éphésiens, un livre à la IIe. Un assez long passage du IIIe livre sur la Ire aux Éphésiens est cité par saint Jérôme (10). Le Catalogue

(1) VII, 2 : MIGNE, XIV, 829-832.
(2) MIGNE, *l. c.*, 831-1294.
(3) Cf. HIER., *Ep.* IL, 3.
(4) Outre le catalogue, v. HIER., *Comm. in Gal. Prol.* et *Ep.* CXII, 1.
(5) V. MIGNE, XIV, 1293-1298.
(6) *Ibidem.*
(7) *Comm. in Eph. Prol.; Adv. Ruf.*, I, 16, 21 ; III, 11.
(8) I, 28.
(9) *Apol.* V.
(10) *Ep.* CXIX, 9-10. Cf. *Contra Cels.*, II, 65.

donne encore 2 homélies *in Epist. ad Thess.* Est-ce la Ire ou la IIe ? Sur l'Épître à Tite on signale une homélie et un commentaire en un seul livre, dont Pamphile transcrit cinq passages (1). Il en a aussi sauvé un du commentaire en un livre sur l'Épître à Philémon (2). Des 8 homélies sur l'Épître aux Hébreux il semble ne rester que deux citations d'Eusèbe (3). Il est surprenant que le Catalogue passe sous silence le commentaire sur la même Epître, dont Pamphile rapporte quatre passages (4). Il n'y a pas trace dans le Catalogue de travaux sur les Épîtres catholiques, non plus que sur l'Apocalypse, dont Origène avait eu du moins le dessein d'écrire un commentaire (5).

Le critique qui entreprendra une nouvelle édition des œuvres exégétiques d'Origène, devra passer au crible, avec plus de soin qu'on ne l'a fait jusqu'ici, les fragments des Chaînes tant de fois mentionnées, séparer l'apocryphe de l'authentique et toujours replacer, autant que possible, l'authentique dans l'ouvrage et à l'endroit d'où il a été pris. Déjà l'édition complète de de la Rue a glané le long des Chaînes une masse de fragments : Migne, XII et XIII en divers endroits. Galland et, depuis, Maï en ont donné des suppléments : Migne, XVII, 9-370. Enfin D. Pitra a publié de nos jours, d'après des Chaînes de la Vaticane, tout un volume de fragments sur l'Ancien Testament, sur l'Octateuque, Job, les Psaumes, les Proverbes, les Prophètes. *Anal. Sacra*, II, 335-345, 349-383 ; III, 1-588. Sur le Nouveau Testament, il s'en trouve notamment chez Cramer, *Catenae Graecorum Patrum in Nov. Test.* Oxford, 1838-1844, 8 vol. in-8°, Jahn a donné une nouvelle édition de l'homélie sur le chapitre XXVIII du Ier livre des rois (la Pythonisse d'Endor), concurremment avec la réfutation de saint Eustache d'Antioche, dans les *Texte und Untersuch.* II, 4 (1886) et Brooke, des restes du commentaire sur

(1) *Op. c.*, I, IX.
(2) *Ibid.*, VI
(3) *Op. c.*, VI, 25, 11-14.
(4) *Op. c.*, VI.
(5) *Comm. in Matth.* ser. c. 49.

saint Jean, Cambridge, 1896, 2 vol. in-8°. Sur les *Tractatus Orig. de libris SS. Scripturarum* publiés en 1900 par Batiffol et Wilmart, v. *infra* § 55, IV.

V. Coup-d'œil d'ensemble sur les travaux bibliques (88). — Dans ses écrits exégétiques, Origène s'attache par dessus tout à faire valoir le sens mystique du texte sacré, tandis qu'il néglige d'ordinaire complètement le sens historique (1). Par analogie avec la trichotomie platonicienne, il croyait pouvoir distinguer dans l'Ecriture trois sens, le sens *somatique*, le sens *psychique* le sens *pneumatique* (2). Pareille théorie ne se soutenait guère dans la pratique, et le plus souvent, conformément à la division de l'univers en αἰσθητά et νοητά, Origène se contente d'un double sens scripturaire, la lettre et l'esprit (3). Le défaut capital de sa subtile exégèse, c'est qu'en nombre d'endroits de l'Ecriture, il tient le sens spirituel pour seul légitime, sacrifie complètement la lettre, nie directement le sens historique (4). A l'entendre, l'Ecriture renfermerait bien des choses « choquantes, scandaleuses, impossibles (5), qui ne souffrent pas l'interprétation littérale et ne sont manifestement qu'un voile pour les profonds mystères du sens spirituel (6); les Evangélistes eux-mêmes proposent plus d'une fois « la vérité pneumatique, on pourrait dire, sous le mensonge littéral (7).»

(1) Cf. HIER. *Comm. in Matth. Prol.* Cette exégèse a trouvé sans doute bien des choses justes et belles; son principe avait une part de vérité, l'existence du sens spirituel, et elle eut de très habiles représentants ; — mais elle prêtait par trop à l'arbitraire, à la fantaisie, et devait nécessairement aboutir aux plus dangereuses erreurs.

(2) « Comme l'homme lui-même, l'Ecriture, donnée à l'homme pour son salut d'après le conseil de Dieu, est composée de corps, d'âme et d'esprit. » *De Princ.*, IV, 11. Cf. *Hom. in Levit.* V, 1, 5.

(3) Cf. *Hom. in Levit.*, I, 1 ; *Comm. in Joann.*, X, 4.

(4) *Hom. in Genes.*, II, 6 ; *De Princ.*, IV, 12.

(5) σκάνδαλα καὶ προσκόμματα καὶ ἀδύνατα.

(6) *De Princ.*, IV, 15.

(7) *Comm. in Joann.*, X, 4.

On ne saurait contester à Origène une certaine connaissance de la langue hébraïque, mais cette connaissance demeura toujours assez bornée (1); aussi pour la comparaison des LXX avec le texte original, l'auteur était constamment réduit à s'en rapporter à d'autres. Les Hexaples, au reste, on l'a indiqué déjà, avaient moins en vue la critique textuelle que l'utilité apologétique ; et comment Origène eût-il songé à une appréciation critique du texte des Septante comparé à l'original, lui qui tenait cette version elle-même pour une œuvre de l'inspiration divine (2) ? Pour lui, il n'y a pas jusqu'aux obscurités et aux solécismes de ce texte qui n'aient une signification et n'insinuent de profonds mystères ; partout où il s'éloigne de l'original ou des citations du Nouveau Testament, plutôt qu'une erreur des Septante, Origène soupçonne une altération de l'original par les Juifs ou une distraction des copistes du Nouveau Testament.

VI. Ecrits contre les Païens et les Juifs. — Un ouvrage apologétique *Contre Celse*, κατὰ Κέλσου (**89**), en 8 livres, a été conservé en son entier par un Codex du XIII^e^ siècle de la Vaticane (3). De vastes fragments, ensemble environ le septième de tout l'ouvrage, se retrouvent aussi dans la *Philocalie*. Le Platonicien éclectique Celse avait publié, vers 178, le *Discours véritable*, Ἀληθὴς λόγος. Comme on le voit par la réfutation d'Origène, dans la 1^re^ partie, Celse combattait le christianisme par la bouche d'un juif et en se fondant sur la foi messianique juive ; dans la II^e^, il attaquait cette foi messianique elle-même et, avec celle-ci, le fondement du chistianisme ; dans la III^e^, il s'en prenait à quelques dogmes chrétiens en particulier, et dans la IV^e^ et dernière, il cherchait à justifier le paganisme régnant. La réfutation

(1) Cf. *Hom. in Genes.*, XII, 4 ; *Hom. in Num.*, XIV, 1.
(2) *Comm. in Cant.*, I.
(3) MIGNE, XI, 641-1632.

qu'Origène composa, à la prière de son ami Ambroise (1), sous Philippe l'Arabe (2), probablement l'an 248, suit d'ordinaire pied à pied l'attaque de Celse ; elle peut se diviser par conséquent, à part une assez longue introduction (3), en quatre parties correspondantes (4). La critique moderne est d'accord avec l'antiquité (5) pour proclamer le travail d'Origène la production le plus accomplie de l'ancienne Eglise dans le domaine de l'apologétique. Nulle part certainement l'auteur n'a déployé une plus vaste science. La conscience qu'il a de sa supériorité intellectuelle lui donne, en présence des sorties les plus passionnées, une dignité calme qui fait la meilleure impression.

Origène cite lui-même (6) une discussion qu'il eut avec un savant juif, en présence de plusieurs arbitres et qui fut très probablement notée sur-le-champ. Mais on ne sait rien de plus de cet écrit.

D. Hœschel donna l'édition princeps du texte grec, Augsbourg, 1605 ; la dernière est de Koetschau, Leipzig, 1899.

VII. Ecrits contre les hérétiques. — On connaît, par les citations qui en sont faites et par elles seules, les écrits polémiques d'Origène contre les hérétiques ou plutôt les procès-verbaux de certaines conférences avec eux. Telles la discussion, avec un nommé Agnomon (?) Bassus, dont on ignore le sujet (7) ; la discussion avec le Valentinien Candide (8), sur la procession du Fils du sein du Père et sur la possibilité de la conversion de Satan, qui eut

(1) V. le Prologue.
(2) Eus. *Hist. eccl.*, VI, 36, 2.
(3) I, 1-27.
(4) I, 28-II, 79 ; III-V ; VI, I-VII, 61 ; VII, 62-VIII, 71.
(5) Cf. Eus. *Adv. Hierocl.* I.
(6) *Contra Cels.* I, 45.
(7) Jul. Afric. *Ep. ad Orig.*, I ; Orig, *Ep. ad Afric.*, II.
(8) *Dialogus adv. Candidum Valentinianum*, dans le Catalogue.

probablement lieu à Athènes, vers 240 (1) ; une discussion enfin avec Berylle, évêque de Bostre en Arabie, sur l'erreur monarchienne, vers l'an 244 (2).

L'allégation qu'Origène aurait réfuté les Manichiens (Epiph. *Haer.* lxvi, 21), qu'il aurait écrit, contre Ménandre, contre Basilide, contre Hermogène etc. (Theod. *Haer. fab. comp.* i, 2, 4, 19, 21, 25 ; ii, 2, 7 ; iii, 1) ne doit sans doute s'entendre que des traits qu'il dirige incidemment contre les hérétiques dans presque tous ses écrits.

Sur les *Philosophumena*, v. *infra*, § 54, i, iii ; sur le *Dialogus de recta in Deum fide*, § 46, ii.

VIII. Ecrits dogmatiques. — Des écrits dogmatiques d'Origène il ne reste pas un seul dans le texte original. Le plus important traitait en 4 livres *Des Principes*, περὶ ἀρχῶν, c'est-à-dire des doctrines fondamentales et des thèses essentielles de la foi chrétienne. Nous n'avons du texte grec que de pauvres débris, surtout dans la *Philocalie* (3) ; mais nous possédons la traduction de Rufin (4), malheureusement trop peu fidèle. La version de saint Jérôme, qui s'efforçait au contraire de calquer l'original, en a partagé le sort (5).

Sur la base de la prédication apostolique, esquissée tout d'abord, Origène entreprend de construire un monument doctrinal un et complet. Dans le ier livre, il traite de Dieu et du royaume des esprits ; dans le iie, du monde et de l'humanité, de sa réparation par l'Incarnation du Logos et de ses destinées finales ; le libre arbitre de l'homme est le sujet du iiie livre, qui conclut au triomphe final du bien ; dans le ive, l'auteur expose sa théorie herméneu-

(1) Orig. *Ep. ad quosdam caros suos Alexandriam*, dans Ruf. *De adult. libr. Orig.* : Migne, xvii, 624 sqq ; Hier. *Adv. Ruf.*, ii, 18-19.
(2) Eus. *Hist.*, vi, 33, 3 ; Hier. *De viris*, lx.
(3) i et xxi.
(4) Migne, xi, 111-414.
(5) Quelques fragments ap. Hier. *Ep.* cxxiv.

tique. Composé à Alexandrie (1), vers 230, le περὶ ἀρχῶν constitue le premier essai de dogmatique scientifique, qui malheureusement, par ses écarts d'avec la doctrine traditionnelle de l'Eglise, suscita autant d'adversaires que d'admirateurs.

Ce fut encore à Alexandrie (2), avant l'an 231 par conséquent, qu'Origène écrivit le x^e^ livre des *Stromates* (3), sur le but et le contenu desquels il ne se peut rien tirer de certain des maigres restes (4). On sait seulement par saint Jérôme (5) qu'Origène, dans cet ouvrage, empruntait aux philosophes, à Platon et à Aristote, à Numénius et à Cormutus, des arguments en faveur du dogme chrétien, et qu'il y expliquait par de brèves scolies divers textes scripturaires (6).

Deux livres *Sur la Résurrection* sont encore de la période alexandrine, antérieurs au περὶ ἀρχῶν (7), qui s'y réfère ; deux dialogues, dédiés à Ambroise, traitent le même sujet (8). Quelques fragments *Sur la Résurrection* (9) ont été sauvés principalement par saint Jérôme (10) et par saint Méthode (11), qui défendit contre les attaques d'Origène l'identité matérielle des corps ressuscités.

Redepenning a donné une édition séparée du *De Principiis*, Leipzig, 1836, in-8°. Le *Libellus de arbitrii libertate*, cité par Origène lui-même. *Comm. in Rom.* VII, 16, n'est que le *De Princ.* III, 1, et

(1) EUS. *l. c.* 24, 3.
(2) EUS. *l. c.*
(3) Cf. *supra* § 38, III.
(4) MIGNE, XI, 99-108.
(5) *Ep.* LXX, ad Magnum, 4. Cf. les commentaires critiques sur des ouvrages de philosophes païens apud Eus., *l. c.* 18, 3.
(6) De Daniel et de l'Epître aux Galates : HIER. *In Dan.* IV, 5 ; IX, 24 ; XIII, 1 ; *In Gal.*, Prol. et V, 13.
(7) *De Princ*, II, 10, 1 ; EUS. *l. c.*, 24, 2.
(8) V. le catalogue et Théoph. Al. apud Hiéron., *Ep.* LXXXXII, 4.
(9) MIGNE, XI, 91-100.
(10) *Contra Joann. Hieros.*, XXV-XXVI.
(11) *De resurrectione*.

l'opuscule sur le péché contre le Saint-Esprit, mentionné par saint Athanase, *Ep.* IV, 9 ad Serap., se confond avec le même ouvrage, I, 3.

IX. Ecrits ascétiques et Homélies. — Deux écrits d'ascèse pratique, qui respirent une piété sincère, mais dont l'orthodoxie n'est pas irréprochable, sont parvenus jusqu'à nous, plus ou moins intacts. Le περὶ εὐχῆς (1), postérieur au commentaire sur la Genèse (2), c'est-à-dire à l'an 231, dédié à Ambroise et à Tatiana, femme ou sœur d'Ambroise, traite dans la 1re partie (3) de la prière en général et dans la seconde (4) de l'Oraison dominicale en particulier. L'*Exhortation au martyre* (5), plus jeune de quelques années, s'adresse, avec une éloquence brûlante, au même Ambroise et au prêtre Protoctète de Césarée, qui coururent les plus grands dangers dans la persécution de Maximin le Thrace (235-238) (6).

Outre les homélies sur l'Ecriture, le catalogue hiéronymien en mentionne d'autres, dont nous de savons que le titre : *De pace homil* I, — *Exhortatoria ad Pioniam*, — *De jejunio*, — *De monogamis, et trigamis hom.* II, — *In Tharso hom.* II.

Le *De Oratione* fut édité pour la première fois à Oxford, 1686 ; l'*Exhortatio ad martyrium* à Bâle, 1674, par Wetstein. Dernière édition des deux écrits par Koetschau, Leipzig, 1899.

X. Lettres. — Origène doit avoir eu une vaste correspondance. Le catalogue mentionne plusieurs recueils de ses lettres : *Epistolarum ejus ad diversos libri IX*, *Aliarum epist. libri II*, *Excerpta Origenis et diversarum ad eum epistolarum libri II (epistolarum synodorum super causa Ori-*

(1) Migne, XI, 416-561.
(2) *In Gen.*, XXIII.
(3) III-XVIII.
(4) XVIII-XXX.
(5) εἰς μαρτύριον προτρεπτικὸς λόγος : Migne XI, 546.
(6) Eusèbe, *Op. c.*, VI, 28.

genis in libro secundo). Deux lettres, seulement nous sont parvenues entières, l'une à Jules l'Africain (1), l'autre à Grégoire le futur Thaumaturge (2). La première datée de Nicomédie (3), vers 240, cherche à établir, à grand renfort d'érudition, l'authenticité et la canonicité de l'histoire de Suzanne et des autres parties deutéro-canoniques de Daniel, contre les objections de son correspondant (4). La seconde lettre, sans doute contemporaine de la première, est pleine d'exhortations paternelles à l'ancien disciple, pour qu'il ne se refroidisse pas dans son zèle pour les saintes Ecritures et qu'il considère l'étude des sciences séculières comme un moyen, non comme le but. Nombre d'autres lettres sont connues par les citations d'Eusèbe de Rufin, de saint Jérôme et d'autres. Mentionnons une lettre pour combattre le reproche qu'on lui faisait d'un zèle excessif pour les sciences des Grecs (5), une lettre à l'empereur Philippe l'Arabe et une autre à sa femme Sévéra (6), des lettres au pape Fabien et à beaucoup d'autres évêques « au sujet de son orthodoxie (7) ».

Koetschau a donné la lettre à saint Grégoire le Thaumaturge en appendice au Discours d'action de grâces de celui-ci, 40-44 ; cf. XV-XVII. v. *infra* § 47, I.

XI. Ecrits douteux. — Le *Liber interpretationis hebraicorum nominum* de saint Jérôme se donne dans la préface pour une traduction d'un Lexique des noms de l'Ancien Testament par Philon et d'un Lexique des noms du Nouveau Testament par Origène (**90**). Le Pseudo-Justin, dans

(1) MIGNE, XI, 48-85.
(2) *Ibid.*, 88-92.
(3) I, 15.
(4) Cf. *infra* § 43, III.
(5) EUS. *L. c.* 19, 12-14.
(6) EUS. 36, 3.
(7) EUS. *L. c.* 4. Sur la lettre au pape Fabien, v. HIER. *Ep.* LXXXIV, 10.

les *Quaest. et Respons. ad orthodoxes*, attribue à Origène une « Explication des noms et des mesures qui se rencontrent dans l'Ecriture Sainte (1) ». Peut-être s'agit-il d'un recueil, compulsé plus tard, des étymologies des noms propres bibliques proposées par Origène. Les Onomastiques grecs, édités d'abord par D. Martianay (1699) et dernièrement par de Lagarde (1870, 1887), sont, du moins dans leur présente forme, beaucoup plus récents que les Lexiques traduits par saint Jérôme.

Victor de Capoue (2) cite des fragments « ex libro tertio Origenis περὶ φύσεων » et ex Origenis libro primo de pascha ». Nulle part ailleurs il n'est fait mention d'un écrit περὶ φύσεων, mais d'un *Libellus Origenis de Pascha* il est aussi question dans le prétendu *Liber Anatoli de ratione paschali* (3).

XII. Théories philosophiques et théologiques (91). — Avec les intentions les plus pures, dans le seul but d'opposer la vraie gnose à la fausse et de gagner à l'Eglise la société cultivée, Origène entreprit de fondre la philosophie grecque avec la foi de l'Eglise. Mais son système doctrinal soi-disant chrétien et ecclésiastique porte l'empreinte des idées néoplatoniciennes et gnostiques. Ainsi devait le juger bientôt Porphyre († vers 304). « Dans sa vie, disait-il parlant d'Origène, c'était un chrétien et un ennemi des lois ; mais dans sa conception des choses de ce monde et de l'être divin, c'était un Hellène (4). »

D'après Origène, c'est une conséquence nécessaire de sa bonté que Dieu se manifeste ou se communique, et c'est de même une exigence inévitable de son immutabilité qu'il se manifeste de toute éternité. Il se sert à cet effet

(1) Quaest. 86. Cf. 82.
(2) *Schol. vet. Patr.* ap. Pitra, *Spicil. Solesm.* I, 268.
(3) C. I : Migne, *P. G.*, X, 210.
(4) *Ap.* Eus. *Op. c.*, VI, 19.

du Logos, qui est distinct du Père, ἕτερος τοῦ πατρός (1), δεύτερος θεός (2), non seulement en tant que personne, mais aussi quant à l'essence, κατ' οὐσίαν καὶ ὑποκείμενον (3), puisqu'il est soumis au Père comme au seul Dieu suprême. Du Père par le Logos procède d'abord le Saint-Esprit, moindre que le Logos, comme celui-ci est moindre que le Père (4).

L'évolution de l'unité divine dans la pluralité se continuant, au degré suivant vient le monde des esprits, auquel appartiennent aussi les âmes humaines. Tous ces esprits sont créés de toute éternité et absolument égaux en perfection. Le bien ne fait cependant pas partie de leur essence, c'est par leur libre choix qu'ils doivent s'y déterminer. Mais ils ont abusé de plus d'une manière de leur liberté, et cette chute devint l'occasion de la création du monde matériel.

Ce monde n'est pas autre chose que le lieu de purification des esprits bannis du ciel et enfermés dans des corps d'une matière plus ou moins grossière. A la fin tous les esprits retournent à Dieu ; quelques-uns devront encore subir dans l'autre monde une purification par le feu, mais finalement tous sont sauvés et glorifiés. Alors le mal est vaincu, le monde sensible a rempli son rôle, la matière rentre dans le néant, l'unité primordiale de Dieu et de tous les êtres spirituels est restaurée. Mais cette restauration de l'état primitif, qu'il désignait par le terme ἀποκατάστασις, n'est point la fin proprement dite du monde ; elle n'est que le terme d'une époque dans l'évolution sans fin, dans la constante alternance de la chute et du retour à Dieu.

Les controverses dites *origénistes*, qui éclatèrent presque

(1) *De Oratione*, XV.
(2) *Contra Cels*, V, 39.
(3) *De Oratione, l. c.*
(4) *De princ.*, I, 3, 5.

aussitôt après la mort d'Origène, qui retentirent jusqu'en Occident, eurent pour conclusion l'anathème prononcé par le synode de Constantinople de 543 contre quinze propositions d'Origène (1) et, dix ans plus tard, sa condamnation comme hérétique dans le onzième anathématisme du v^e^ concile œcuménique (2).

XIII. Ambroise. — L'opulent et généreux ami d'Origène, dont le nom est revenu tant de fois dans l'histoire de ce grand homme, Ambroise, jadis haut officier de la cour (3), avait été ramené de l'erreur gnostique par le savant catéchète (4). Il laissa des lettres adressées à son ami (5), mais de deux seulement on a conservé de courts passages (6).

XIV. Tryphon. — Tryphon, disciple d'Origène, en outre de quelques lettres au maître, écrivit un grand nombre d'opuscules (7), notamment sur le sacrifice de la vache rouge (8) et sur le sacrifice d'Abraham (9). Il semble n'en être rien resté.

XV. Ammonius. — Eusèbe a confondu avec le néoplatonicien Ammonius Saccas un Ammonius chrétien qui publia un livre *Sur l'accord de Moïse et de Jésus,* περὶ τῆς Μωυσέως καὶ Ἰησοῦ συμφωνιας, et d'autres écrits (10). Celui-ci doit très probablement s'identifier avec « Ammonius l'A-

(1) Mansi. *SS. Conc. Coll.*, ix, 395-400.
(2) Mansi. *l. c.* 384.
(3) Epiph. *Hær.* lxiv, 3.
(4) Eus. *Hist. eccl.* vi, 18, 1.
(5) Hier. *De viris*, lvi.
(6) Orig. *De Orat.*, v. Hier. *Ep.* xliii, 1.
(7) Hier. *De viris*, lvii.
(8) Num. xix.
(9) Gen. xv, 9 sqq.
(10) *Hist. eccl.*, vi, 19, 10.

lexandrin, » qui composa une concorde évangélique, διὰ τεσσάρων εὐαγγέλιον, où il suivait de préférence saint Mathieu (1). On le croit contemporain d'Origène.

§ 40. — *Saint Denys d'Alexandrie.*

I. Sa Vie (92). — Né à Alexandrie, probablement avant l'an 200 (2), d'une famille distinguée, mais païenne, Denys fut amené au christianisme à la suite d'une enquête approfondie et de sérieuses lectures (3). Il suivit les leçons d'Origène. En 231 ou 232, il succéda à Héraclas dans la direction de l'école catéchétique (4), et seize ans plus tard, dans la chaire épiscopale, sans cesser, semble-t-il, ses leçons à l'école. La suite de sa vie fut un enchaînement de combats et de souffrances. Il put se soustraire par la fuite à la persécution de Dèce (250-251) (5), mais durant celle de Valérien (257-258), il fut relégué d'abord à Cephro en Libye, puis en un endroit, au dire d'Eusèbe (6), « encore plus rude et libyen, » à Colluthion dans la Maréotide. Ce ne fut, semble-t-il, qu'en mars 262 qu'il put rentrer à Alexandrie, où l'attendaient la guerre civile, la famine et la peste (7). Les infirmités ne lui permirent plus de se rendre au synode d'Antioche contre Paul de Samosate (264-265) (8). Il mourut avant la clôture de cette assemblée (9).

(1) Eus. *Epist. ad Carpianum.* S. Jérome, *De viris*, LV, est peu exact. Sur l'harmonie latine, imprimée sous son nom, v. *supra* § 18, III.
(2) Eus. *Hist.* VII, 27, 2,
(3) *Ibid.*, VI, 29, 4.
(4) Eus. *l. c.*
(5) Eus.. *Op. c.*, VI, 40.
(6) *Op. c.*, VII, 11.
(7) Eus. *l. c.*, 21-22.
(8) Eus., *l. c.*, 27, 2.
(9) *Ibid.*, 28, 3.

II. Ses écrits (93). — C'est à Eusèbe que saint Denys doit le surnom de *Grand* (1). Saint Athanase l'appela un « docteur de l'Eglise catholique (2) », encore qu'il se soit montré grand moins dans l'enseignement que dans l'action. Il intervint énergiquement et avec succès dans les questions qui s'agitaient alors dans l'Eglise, aussi décidé contre l'erreur que doux et prévenant pour les errants. Il ne publia guère que des écrits de circonstance, provoqués par un beson pratique, d'un style alerte et vivant, non exempts d'obscurités dogmatiques, mais toujours animés du zèle le plus pur, qui, oublieux de tout intérêt personnel, ne pensait qu'au salut des âmes. Nous ne possédons que des fragments, dont la majeure partie et les plus importants ont été sauvés par Eusèbe.

Le recueil des fragments dans Migne, *P. G.* x, 1233-1344, 1575-1602, a de graves lacunes. Déjà l'édition de Magistris, Rome, 1796, in-f°, que Migne a négligée, était plus complète. Le cardinal Pitra, *Anal. Sacra*, III, 596-598 et II, XXXVII, donne le tableau exact de ce qui manque dans Migne, avec quelques nouvelles trouvailles. Divers fragments syriaques et arméniens sous le nom de saint Denys, avec version latine de P. Martin, dans Pitra, *Analecta* IV, 169-182, 413-422. Cf. Proleg. XXIII-XXV. Mais il est peu de ces textes qui ne soient suspects et la plupart sont décidément apocryphes.

III. Ouvrages de longue haleine. — *Les livres sur la nature*, οἱ περὶ φύσεως λόγοι (3), comme le montrent les fragments rapportés par Eusèbe (4), étaient une réfutation, profondément pensée, du matérialisme épicurien, fondé sur les atomes de Démocrite. Ils furent sans doute écrits avant 247-248. *Le Livre sur les Tentations*, ὁ περὶ πειρασμῶν (5)

(1) *Op. c.*, VII, préface.
(2) *Ep. de Sent. Dion.*, VI.
(3) Eus. *l. c.*, 26, 2.
(4) *Praep. ev.*, XIV, 23-27 ; Migne, *P. G.*, X, 1249-1268.
(5) Eus. *Hist.* l. c.

λόγος, n'est connu que de nom. D'un commentaire sur le début de l'Ecclésiaste (1), également antérieur, pense-t-on, à l'an 247-248, une Chaîne sur ce livre donne des fragments considérables, certainement authentiques dans l'ensemble (2). Les fragments sur Job sont apocryphes. Les *deux livres sur les Promesses*, περὶ ἐπαγγελιῶν δύο συγγράμματα (3), écrits vers 253-257, étaient dirigés contre Népos, un évêque de la région d'Arsinoë, qui avait lui-même publié une *Réfutation des Allégoristes*, ἔλεγχος ἀλληγοριστῶν. Népos, en défendant contre Origène l'interprétation historique de l'Ecriture, avait cru lire dans l'Apocalypse la prophétie d'un règne terrestre de mille ans après la résurrection. Denys combattait dans le 1er livre les rêveries millénaristes ; il traitait dans le second de l'autorité de l'Apocalypse, composée par « un saint inspiré de Dieu », non toutefois par saint Jean l'Evangéliste. Nous avons des fragments du IIe livre dans Eusèbe (4).

Denys vit lui-même son orthodoxie attaquée à la suite des lettres qu'il écrivit, à partir de l'an 257, contre le sabellianisme (5). Pour exprimer avec toute la netteté possible la distinction personnelle entre le Père et le Fils, Denys avait employé des termes et des comparaisons qui impliquaient une distinction substantielle et plaçaient le Fils au rang des créatures (6). Accusé auprès du pape saint Denys (259-268) et invité par celui-ci à se justifier, l'évêque d'Alexandrie répondit d'abord par une lettre (7) et ensuite, plus explicitement, par une *Réfutation et Apologie*, ἔλεγχος καὶ ἀπολογία en 4 livres (8), qui contenait des déclarations

(1) *Ibid.*, 26, 3.
(2) *Eccl.* I, 1 ; III, 11 : MIGNE, 1577-1588.
(3) EUS. *l. c.*, 24, 1.
(4) *L. c.* 24-25.
(5) EUS. *l. c.*, 6 et 26, 1.
(6) ATHAN., *Ep. de Sent. Dion.*, IV.
(7) ATHAN. *Op. c.* XVIII.
(8) ATH. *Op. c.*, XII ; EUS *l. c.*, 26, 1.

absolument orthodoxes sur la Trinité et qui semble avoir satisfait entièrement le pape (**94**). On en trouve des fragments principalement dans saint Athanase et saint Basile.

C'est Routh qui a donné le recueil le plus complet et le meilleur des fragments *Sur la nature*, dans ses *Rel. Sacrae*, 2e éd. IV, 393-437. Chez le même, IV, 439-454, les fragments apocryphes des Chaînes sur Job, ainsi que, III, 390-400 (Cf. Migne, *P. L.* V, 117-128), les passages rapportés par saint Athanase, saint Basile et d'autres de la *Réfutation et Apologie*. Au même ouvrage appartient vraisemblablement le fragment cité par Eusèbe, *Praepar. evang.* VII, 19, du « premier livre de l'ouvrage contre Sabellius ».

IV. Lettres. — A partir de l'an 251, Denys écrivit une série de lettres sur l'affaire du schisme novatien et la question des Lapsi. Il y exhortait Novatien et ses adhérents à se soumettre au pape légitime Corneille (251-253) et recommandait la plus grande indulgence possible à l'égard de ceux qui avaient faibli dans la persécution. Particulièrement belle et digne de mémoire est la lettre à l'anti-pape lui-même (1). Nous possédons aussi d'amples extraits d'une lettre à l'évêque Fabius d'Antioche (2).

Denys intervint, à partir des environs de l'an 256, dans la controverse touchant la validité du baptême des hérétiques, où il ne cessa d'adresser aux uns et aux autres des conseils de paix. Selon toute apparence, il ne pénétra jamais l'immense portée dogmatique de la question. Des ses lettres sur ce sujet il ne nous reste également que des extraits (3).

L'an 264 ou 265, le vieil évêque écrivit à l'Eglise d'Antioche contre la doctrine de Paul de Samosate (4). La lettre à l'hérétique lui-même, qu'on trouve dans les collections

(1) Eus., *Op. c.*, VI, 45.
(2) *Ibid.*, 41-42, 44. Sur d'autres lettres, 46.
(3) Eus., *Op. c.*, VII, 4-9.
(4) *Ibid.*, 27, 2.

des Conciles (1), est une supercherie des Apollinaristes ou Monophysites.

Suivant un ancien usage, chaque année, aussitôt après l'Epiphanie, les évêques d'Alexandrie adressaient à toutes les Églises de leur dépendance des lettres dites festivales, ἐπιστολαὶ ἑορταστικαί, qui indiquaient la date de la célébration de la Pâque et le commencement du jeûne préparatoire, en accompagnant cette annonce de considérations sur la solennité pascale ou sur d'autres sujets de piété. Eusèbe a emprunté à quelques-unes des lettres pascales de saint Denys des renseignements historiques (2). Une lettre pascale, écrite sous Dèce pour la Pâque de 251 (3), à Domitius et Didyme, contenait un canon pascal de 7 ans et décidait que la fête devait toujours se célébrer après l'équinoxe du printemps (4).

Denys écrivit pour une affaire personnelle à l'évêque égyptien Germain, qui lui avait fait un crime de sa fuite durant la persécution de Dèce (5). Dans une lettre à Hermammon et aux frères d'Egypte, il « racontait beaucoup de choses, dit Eusèbe, sur la méchanceté de Dèce et de ses successeurs et faisait ensuite mention de la paix sous Galien (6). » Une des lettres à Basilide, évêque des chrétientés de la Pentapole (7), doit sa conservation intégrale à cette circonstance qu'elle est mise par les Grecs au nombre des Epîtres canoniques. Elle a pour objet principal de résoudre la question du moment exact où le Sauveur sortit du tombeau et où, par conséquent, le jeûne doit faire place à la joie pascale (8). Etienne Gobar, cité par

(1) Mansi, I, 1039-1088.
(2) V. notamment VII, 20-22.
(3) V. ce fragment, Eus., *L. c.*, 11, 20-25.
(4) Eus. *L. c.*, 20.
(5) Fragments dans Eusèbe, *Op. c.*, VI, 40 ; VII, 11,
(6) Eus., *Op. c.*, VII, 22, 12. Fragments, *ibid.*, 1, 10, 23.
(7) Eus., *L. c.*, 26, 3.
(8) Migne, X, 1271-1290.

Photius (1), mentionne une lettre à Théotecne, évêque de Césarée en Palestine, postérieure à la mort d'Origène et parlant de lui avec gratitude.

L'*Epître canonique à Basilide*, apud Routh, *Op. c.* III, 219-250 ; apud Pitra, *Juris, eccl. Graecorum hist. et mon* I, Rome, 1864, 541-545 ; cf. 548, sq.

V. Anatole. — Anatole, citoyen considéré et influent d'Alexandrie jusque vers 262, ensuite pendant quelques temps coadjuteur de l'évêque de Césarée Theotecne, et depuis environ 269 évêque de Laodicée en Syrie, possédait de vastes connaissances dans les domaines de la philosophie, de l'histoire naturelle et des mathématiques. Il publia un écrit, sur la Pâque, des institutions d'arithmétique en 8 livres et, dit Eusèbe, « des échantillons de sa science et de son habileté en théologie (2) ». Les écrits théologiques sont perdus. Les fragments mathématiques qui portent le nom d'un Anatole (3), sont d'origine très incertaine. Eusèbe a inséré un assez long passage de l'écrit sur la Pâque (4) ; mais le *Liber Anatoli de ratione paschali* (5), bien que ce passage s'y retrouve en grande partie (6), n'est nullement une traduction de l'écrit de l'évêque de Laodicée (7) ; c'est, comme l'a prouvé Krusch (8), une supercherie qui vit le jour en Angleterre au VI^e^ siècle, à l'occasion des controverses pascales entre Bretons et Romains.

(1) *Bibl.*, cod. 232.

(2) *L. c.* 32, 6 sqq. Cf. Hier. *De viris*, LXXIII.

(3) Fabricius-Harles, *Bibl. Graea* III, 461, 462-464 ; Migne, *P. G.*, X, 231-236.

(4) *L. c.*, 14-19.

(5) Migne, *P. G.*, X, 209-232, avec un commentaire.

(6) C. II.

(7) Zahn, *Forschungen zur Geschichte des neutest. Kanons*, III, 1884. 177-196.

(8) *Studien zur christlich-mittelalterl. Chronologie*, Leipzig, 1880, 311-316, qui donne une nouvelle édition du *Liber Anat.*, 316-327. Cf. Anscombe et Turner, dans *English historical Review*, X (1895). 515-535, 699-710.

§ 41. — *Suite des maîtres de l'école catéchétique.*

I. Théognoste.— La notice sur les maîtres alexandrins, extraite par l'anonyme de l'*Histoire chrétienne* de Philippe de Side (1), porte qu'après Denys, Piérius dirigea l'école catéchétique et après Piérius, Théognoste. Il est probable que l'ordre de succession a été interverti et que Théognoste précéda Piérius (2). Théognoste, qui n'est nommé ni par Eusèbe ni par saint Jérôme, laissa sept livres d'*Hypotyposes* (3). C'était, d'après l'analyse que nous en donne Photius (4), une dogmatique d'une ordonnance sévère, mais, pour les idées, fortement teintée d'origénisme. Le 1er livre traitait de Dieu le Père, le 2e du Fils, le 3e du Saint-Esprit, le 4e des anges et des démons, le 5e et le 6e de l'Incarnation du Verbe, le 7e de la création divine. L'ouvrage est perdu; mais les citations de Théognoste qu'on trouve, en petit nombre, dans saint Athanase et saint Grégoire de Nysse, paraissent toutes en provenir.

Les fragments et les renseignements des anciens dans MIGNE, *P. G.* X, 235-242 ; plus complets dans ROUTH, *Reliquiæ*, 2e éd. III, 405-422.

II. Piérius. — Piérius était un prêtre d'Alexandrie, également remarquable par la sainteté et la science, comme écrivain et comme prédicateur, sous l'épiscopat de Théonas (281 ou 282—300) (5). Ses prédications, au rapport de saint Jérôme (6), lui valurent le surnom d'*Origène le Jeune*. Il est désigné comme chef de l'école caté-

(1) Cf. *supra*, § 20, I.
(2) Cf. ATHAN. *Ep. I Ad Serap*, 9 ; *Ep. de decr. Nic. syn.* 25.
(3) Cf. *supra*, § 38, IV.
(4) *Bibl.*, cod., 106.
(5) EUS., *Hist.*, VII, 32, 26 sq. 30.
(6) *De viris*, LXXVI.

chétique par Philippe Sidète et par Photius (1). Les mêmes auteurs — Philippe Sidète dans un extrait récemment mis au jour par de Boor — en font un martyr ; mais il est plus probable qu'il confessa la foi sans verser son sang, car saint Jérôme (2) le montre vivant à Rome après la persécution de Dioclétien. Photius rend compte d'un livre de saint Pierre, en sept traités, imbu des erreurs d'Origène, subordinatien — non au sujet du Verbe, mais du Saint-Esprit —, enseignant la préexistence des âmes (3). C'était vraisemblablement un recueil de prédications (4). Photius donne les titres de deux morceaux : *Sur l'évangile de Luc, sur la Pâque et sur Osée*, celui-ci, d'après saint Jérôme (5), un long sermon de Pâques sur le début du prophète Osée. Les extraits de Philippe de Side fournissent encore trois autres titres : *Le premier discours sur la Pâque*, où l'orateur exposait la pensée de saint Paul touchant le mariage et le célibat (6), *Sur la mère de Dieu*, *Sur la vie de saint Pamphile*, l'ami d'Eusèbe et qui avait été l'élève de saint Piérius (7).

Routh, *Op. c.* III, 423-435. — Migne, X, 241-246. — Fragments nouveaux de Philippe de Side chez de Boor, dans les *Texte und Untersuchungen*, V, 2 (1888), 165-184.

L'évêque susnommé d'Alexandrie, Théonas, était l'auteur supposé d'une lettre que publia en latin Luc d'Achéry, *Spiceleg.* 1675, *Epistola Theonae episcopi*, adressée au grand chambellan Lucien, auquel elle traçait, ainsi qu'à tous les officiers chrétiens de la cour, une règle de conduite, afin de fortifier dans ses bonnes dispositions pour le christianisme l'empereur encore païen. (Dioclétien ?). Cette pièce avait passé jusqu'à nos jours sans la moindre suspicion dans tous

(1) *Bibl.*, cod., 118, 119.
(2) *L. c.*
(3) C. 119.
(4) Cf. Eus., *L. c.* ; Hier. *L. c.*
(5) *L. c.*
(6) Cf. Hier. *Epist.*, IL, 3.
(7) Phot. *Bibl.* Cod. 118-119.

les recueils patristiques. Mais l'abbé BATIFFOL (*Bulletin critique*, VII, 1886, 319-326) y a fait voir récemment « un exercice élégant » de quelque humaniste moderne, peut-être de l'oratorien Vignier († 1661). Cf. *supra* § 3, II.

III. Saint Pierre d'Alexandrie. — D'après l'extrait du Sidète, l'école catéchétique eut pour chefs après Théognoste, Sérapion, et après Sérapion, saint Pierre. Il n'est pas possible d'identifier Sérapion le catéchète. Pierre monta, l'an 300, sur le siège épiscopal, où il parut, dit Eusèbe (1), « un beau modèle d'évêque », et obtint, en 311, la couronne du martyre (2). Nous possédons la version latine d'une courte lettre que Pierre adressa, peu après le début de la persécution de Dioclétien (février 303), aux habitants d'Alexandrie, pour les mettre en garde contre l'évêque intrus Mélèce de Lycopolis (3). D'un traité *De la pénitence*, περὶ μετανοίας, de l'an 306, il reste en grec et en syriaque un extrait appelé ordinairement *Epistola canonica*, qui règle, en 14 canons, les conditions de la réconciliation des *lapsi* (4). Le texte grec, dans beaucoup de manuscrits, offre un 15e canon, emprunté à un autre écrit de saint Pierre, connu par ailleurs, *Sur la Pâque*. Les Actes du Concile œcuménique d'Ephèse (431) citent trois passages d'un écrit *Sur la divinité* (5) ; deux autres citations que nous n'avons qu'en syriaque paraissent suspectes. Léonce de Byzance rapporte (6) un passage d'un écrit *Sur la venue de notre Sauveur* et (7) deux fragments du Ier livre d'un ouvrage « contre la préexistence de l'âme qui aurait péché avant d'être reléguée dans un corps ».

(1) *Hist.* IX, 6, 2. Cf. VIII, 13, 7.
(2) EUS. *Hist.* VII, 32, 31.
(3) MIGNE, *P. G.*, XVIII, 509 sq.
(4) MIGNE, *l. c.*, 467-508.
(5) MIGNE, *l. c.* 509-512.
(6) *Contra Nest. et Eutych. l.* I.
(7) *Contra Monophys.*

Ces dernières citations sont d'un intérêt tout particulier, parce qu'elles montrent l'évêque d'Alexandrie combattant résolument, même dans ses écrits, les erreurs origénistes. Nous en avons une preuve de plus dans sept fragments syriaques d'un écrit *Sur la Résurrection*, où Pierre enseigne fermement l'identité matérielle des corps ressuscités.

Routh, *Op. c.* iv, 19-82. — Migne, *P. G.* xviii, 449-522. La meilleure édition de l'*Epistola canonica* est celle de A. P. de Lagarde, *Reliquiæ juris eccl. antiquissimæ*, Leipz. 1856, 63-73 en grec, 99-117 en syriaque. Cf. xlvi-liv. — Autres fragments syriaques et arméniens recueillis et traduits par P. Martin apud Pitra, *Analecta sacra*, iv, 187-195. 425 430. Cf. Harnack, *Geschichte*, i, 443-449.

IV. Philéas de Thmuis. — L'évêque Philéas de Thmuis dans la Basse Egypte mourut martyr à Alexandrie, vers 307. Du fond de sa prison, il écrivit aux habitants de Thmuis une lettre dont Eusèbe a transcrit une grande partie (1) et que saint Jérôme appelle « un livre exquis à la gloire des martyrs (2). Un traducteur latin nous a conservé une autre lettre, écrite également des prisons par Philéas et trois de ses collègues dans l'épiscopat, Hésychius, Pacôme et Théodore. Elle est adressée à Mélèce, évêque de Lycopolis, qui avait entrepris, sans nécessité, de faire des ordinations hors de son diocèse.

Routh, *Op. cit.*, iv, 83-111. — Migne, *P. G.*, x, 1559-1568.

V. Hésychius. — Un Egyptien du nom d'Hésychius, qui vivait vers l'an 300, entreprit, au rapport de saint Jérôme, une révision critique des Septante (3) et une recension du texte du Nouveau Testament ou du moins des Évan-

(1) *Hist.* viii, 10.
(2) *De viris*, lxxviii.
(3) *Praef. in Paschal.* ; *In Jaï*, lviii, 11.

giles (1). S'il faut l'identifier avec l'évêque du même nom mentionné par Eusèbe (2) parmi les martyrs de la persécution de Maximin, c'est chose douteuse.

VI. Hiéracas. — Le Copte Hiéracas vivait vers la même époque à Léontopolis dans le Delta, où il réunit autour de lui une nombreuse communauté d'ascétes. Il commenta, en grec et en copte, les saintes Ecritures, écrivit notamment un ouvrage sur l'Hexaméron et « un grand nombre de psaumes nouveaux ». Peut-être laissa-t-il aussi des traités particuliers sur le mariage et sur le Saint-Esprit. Il outrait encore l'allégorisme et le spiritualisme d'Origène, rejetait le mariage, niait la résurrection de la chair. Il voyait dans Melchisédech une apparition du Saint-Esprit et excluait de la béatitude céleste, bien que baptisés, les enfants morts avant l'âge de raison. La source unique sur Hiéracas est la notice que lui consacre saint Epiphane (3).

§ 42. — *La discipline ecclésiastique des Apôtres.*

La Didaché fait comme le thème, comme la matière du recueil qui va nous occuper et qui prétend remonter aux douze Apôtres. Les Apôtres, en effet, s'y prononcent, chacun à son tour : « Jean dit, Matthieu dit, Pierre dit... » Et ils s'adressent à leurs « fils et filles », par un ordre exprès de Notre-Seigneur. Un manuscrit de Vienne, le *codex hist. gr.* 7, olim 45, du XII[e] siècle, ce semble, nous a seul transmis intégralement le texte grec, sous ce titre : *Les ordonnances de Clément et les canons ecclésiastiques des saints apôtres*. Mais les premiers mots, αἱ διαταγαὶ αἱ διὰ Κλήμεντος

(1) *Praef. in Evangel.*

(2) *L. c.* 13, 7. Cf. *supra*, iv. Sur les travaux critiques d'Hésychius, v. les Introductions à l'Ecriture sainte.

(3) *Haeres.* LXVIII. Cf. LV, 5 ; LXIX, 7.

καὶ, sont, à n'en pas douter, une addition postérieure, empruntée des *Constitutions apostoliques*. J. W. Bickell, le premier éditeur de notre opuscule, en 1843, lui donna le nom qu'il porte maintenant.

La *Discipline ecclésiastique des apôtres*, — indépendamment de l'introduction, ch. I-III, et de la finale, ch. XXX, — se divise en deux parties, contenant, l'une, ch. IV-XIV, des règles de morale, l'autre, ch. XV-XXIX, des règles de discipline. La partie morale, au début, se présente sous l'aspect d'un tableau des deux voies, celle de la vie et celle de la mort ; mais elle ne nous offre, en définitive, qu'un tableau de la voie de la vie. Elle n'est, après tout, qu'une deuxième édition, légèrement retouchée, du commencement de la Didaché (1) ; quelques-unes des additions sont empruntées, à l'Epître de saint Barnabé. Quant à la partie disciplinaire, M. Harnack (2) croit y retrouver les traces de deux recueils plus anciens, ayant trait l'un à la hiérarchie sacrée, κατάστασις τοῦ κλήρου, l'autre à la constitution de l'Eglise, κατάστασις τῆς ἐκκλησίας. Conjecture contre laquelle MM. Duchesne (3), Funk (4) et Achelis (5) se sont élevés avec un plein succès. On ne retrouve dans cette seconde partie que les traces de l'Epître de saint Clément de Rome aux Corinthiens.

Du fait qu'à côté de l'évêque, des prêtres, des diacres, l'office du lecteur est aussi mentionné, on peut conclure que l'ouvrage a paru dans sa forme actuelle vers la fin du III^e^ siècle. L'Occident, un demi-siècle environ plus tard, en voyait circuler une traduction latine, dont un palimpseste de la bibliothèque capitulaire de Vérone nous

(1) Ch. I-IV, 8.

(2) *Die Quellen der sog. Apostol. Kirchenordnung*, Leipzig, 1886 ; cf. *Die Chronologie*, I, p. 532 sqq.

(3) *Bulletin critique*, t. VII, 1886, p. 361-370.

(4) Dans la *Theol. Quartalschrift*, t. LXIX, 1887, p. 276-306, 355-374 ; cf. *Kirchengeschichtl. Abhandl. u. Unters.*, II, p. 236-251.

(5) Dans *Real-Encykl. f. protest. Theol. u. Kirche*, I, 1896, p. 730-734.

a rendu naguère les débris. Mais, parmi les Monophysites de l'Egypte et de la Syrie, les destinées de notre ouvrage ont été bien autres et plus brillantes que dans l'Eglise grecque et dans l'Eglise latine. En Egypte, la *Discipline ecclésiastique des apôtres* figure en tête du *Corpus juris canonici* des Eglises copte, éthiopienne et arabe ; en Syrie, elle a pris place dans l'*Octateuchus Clementinus* ; partout elle a eu force de loi. La Syrie a même autant, sinon plus de titres que l'Egypte, à se dire le berceau de la *Discipline des apôtres.*

Peut-être faut-il reconnaître dans notre recueil le « livre ecclésiastique » dont parle Rufin, intitulé, dit-il, les *Deux voies ou le jugement de Pierre* (1). Le titre des *Deux voies* s'explique par la teneur de la première partie. Si l'on a intitulé l'ouvrage entier le *Jugement de saint Pierre*, c'est que Pierre y parle plus fréquemment que les autres Apôtres, c'est surtout qu'il y a le dernier mot.

Editions. — 1° du texte grec : J. W. Bickell, *Geschichte des Kirchenrechts*, t. I, Giessen, 1843, p. 107-132. — De Lagarde, *Reliquiæ juris ecclesiastici antiquissimæ græce*, p. 74-79, Leipzig, 1856. — Card. Pitra, *Juris ecclesiastici Græcorum historia et monumenta*, t. I, p. 75-88, Rome, 1864. — M. Hilgenfeld, dans le *Nov. Testam. extra canonem receptum*, fasc. 4, Leipzig, 1866, p. 93-106, 2e édit., 1884, p. 110-121. Plusieurs éditeurs de la *Didaché* (Cf. *supra*, § 6, IV), entre autres, Mgr Bryennios, MM. Harnack, Schaff, Funk (édit. séparée), ont aussi publié en regard, comme terme de comparaison, la *Discipline des Apôtres.* — 2° On trouve un texte, récemment découvert, d'une vieille version latine dans E. Hauler, *Didascaliæ apostolorum fragmenta Veronensia Latina*, fasc. I, Leipzig, 1900, p. 92-101. — 3° Une version éthiopienne a été publiée, avec sa traduction latine, par Ludolf, *Ad suam Historiam æthiopicam antehac editam Commentarius*, p. 313-323, Francfort, 1691, in-fol. — M. Tattam a fait paraître un texte en dialecte memphitique ou

(1) *Comment. in Symbol.* XXXVIII : Migne, *P. L.* XXI, 374. Cf. S. Jérôme, *De viris ill.* : « Liber judicii (scil. Petri) inter apocryphas scripturas. »

de l'Egypte du nord, avec une traduction anglaise, *The Apostolical Constitutions, or Canons of the Apostles in Coptic*, p. 1-30, Londres, 1848. — M. de Lagarde a inséré une traduction grecque du manuscrit égyptien, dans les *Analecta Ante-Nicæna* de Bunsen, t. II, p. 451-460, Londres, 1854. in-8°. M. de Lagarde et M. U. Bouriant ont publié l'un et l'autre une version thébaine ou de l'Egypte du sud, celui-là dans ses *Aegyptiaca*, Gœttingue, 1843, p. 239-248, celui-ci dans le *Recueil des travaux relatifs à la philol. et à l'archéol. égypt. et assyr.*, t. V, Paris, 1883-1884, p. 202-206. Le texte de l'Egypte du nord paraît être une traduction de celui de l'Egypte du sud. En faut-il dire autant du texte éthiopien? C'est douteux. — Un texte arabe est resté manuscrit. — 4° M. de Lagarde a publié une version syriaque des ch. III-XIV, dans ses *Reliquiæ juris eccl. antiquissimæ syriace*, 1856, 19-23. La version syriaque des autres chapitres a été publiée par A. Baumstarck, dans le *Stromation archaiologikon*, Rome, 1900, p. 15-31.

B. LES SYRO-PALESTINIENS

§ 43. — *Jules l'Africain.*

I. Sa vie (95). — Sextus Julius Africanus, au rapport de Suidas (1), originaire de Libye, prit part, l'an 195, en qualité d'officier, semble-t-il, à l'expédition de l'empereur Septime Sévère en Osrhoëne, et connut ainsi de plus près tant la famille royale d'Edesse que la famille impériale. Vers les années 211 à 215, il visita Alexandrie, où il entendit les leçons du catéchète Héraclas (2). Sous le règne d'Alexandre Sévère (3), il occupa un poste élevé à Emmaus-Nicopolis, dans la plaine des Philistins. C'est par suite d'une méprise que des Syriens de basse époque le font évêque d'Emmaüs. Rien n'indique qu'il ait été

(1) *Lexic.*, au mot Africanus.
(2) *Supra*, § 39, 1. Cf. Eus., *Hist. eccl.*, VI, 31, 2.
(3) 222-235. Cf. Sync. Chronogr. ed. Dindorf, I, 676.

revêtu du sacerdoce. La date de sa mort est postérieure à l'an 240 (1).

II. La Chronographie (96); les Cestes. — L'ouvrage le plus important de Jules fut une chronique universelle en cinq livres, sous le titre de *Chronographie*, qu'il termina l'an 221 (2). Aucun des cinq livres n'a été conservé en entier, mais il reste de chacun des fragments plus ou moins considérables. L'auteur se proposa de composer une concorde ou harmonie de l'histoire judéo-chrétienne et des traditions des peuples païens. Il trouvait dans les dates de la Bible le critérium certain de l'historicité des récits des historiens profanes. Le monde devait durer six mille ans. Le troisième millénaire finit à la mort de Phaleg, « sous lequel la terre fut partagée (3) » ; le monde finira avec le sixième, au milieu duquel, l'an 5.500, le Fils de Dieu s'est fait homme. Cette première histoire universelle au point de vue chrétien n'a pas manqué d'ardents admirateurs et bien des auteurs se sont inspirés d'elle. Elle a rendu de réels services au « père de l'histoire ecclésiastique » ; transformée de cent façons, souvent même défigurée, on peut dire qu'elle a dominé toute l'historiographie byzantine.

Broderies, peut-être *Broderies ou choses merveilleuses*, Κεστοὶ ἢ παράδοξα (4), c'est le titre d'un ouvrage que Jules dédia à l'empereur Alexandre Sévère, vaste encyclopédie sur l'histoire naturelle, la médecine, la magie, l'agriculture, la marine et la guerre. Photius lui donne 14 livres, Suidas, plus exact sans doute ici, 24. Il en reste de nombreux fragments, quelques-uns de grande dimension, surtout chez les compilateurs byzantins, dans le recueil des

(1) V. *Supra*, § 39, x.
(2) Eus. *L. c.*
(3) Gen. x, 25.
(4) Cf. *Geopon.*, l. i, Praef.

tacticiens grecs, dans les extraits sur l'agriculture connus sous le nom de *Geoponica*, dans le manuel de l'art vétérinaire intitulé *Hippiatrica*. Les grossières superstitions qui déparent ces textes, les obscénités dont fourmille un autre morceau sur la médecine secrète aphrodisiaque, si fâcheuses qu'elles soient pour la gloire de l'Africain, n'autorisent à mettre en doute ni l'authenticité de ces écrits, ni l'identité de l'auteur des *Broderies* avec celui de la *Chronographie*.

Les recueils de fragments de la *Chronographie* dans Migne, *P. G.*, x, 63-94, et dans Routh, *Reliquiæ Sacræ*, 2e éd. II, 238-309, sont insuffisants. On en attend un bien plus complet de Gelzer. Il n'existe aucun recueil des fragments des *Broderies*, dont on trouve seulement l'énumération dans Gelzer, *Op. cit*, I, 12-17, dans Preuschen ap. Harnack, *Geshichte*, I, 508-511.

III. Lettres ; œuvres douteuses, apocryphes. — Nous possédons en entier une lettre à Origène, où Jules combat l'authenticité et la canonicité de l'histoire de Susanne dans Daniel (1). Dans une lettre, en partie conservée (2), à un nommé Aristide (**97**), il lève l'apparente contradiction entre les généalogies du Sauveur (3), en se fondant sur d'anciennes traditions qui font, de Jacob le père de Joseph selon la nature, d'Héli son père selon la loi. Ces deux lettres, déjà signalées par Eusèbe (4), constituent de nobles monuments d'une sagace et pénétrante critique, bien au-dessus du niveau ordinaire des essais contemporains. On est en droit de suspecter les assertions des Syriens Denys Bar Salibi et Ebedjesu, que l'Africain aurait laissé des commentaires sur le Nouveau Testament, notamment sur l'évangile. Un conte puéril, relatant

(1) *Supra*, § 39, x.
(2) Migne, *P. G.*, x, 51, 64.
(3) Matth., I, 16 ; Luc., III, 23.
(4) *Hist. eccl.*, VI, 31, 1, 3.

des prodiges arrivés en Perse au moment de la naissance du Sauveur (1), n'a été attribué au chronographe que par suite d'une confusion de noms : *Africanus* pour *Aphroditianus ;* la *Passio S. Symphorosae et Septem filiorum ejus* (2) ne peut pas devantage venir de notre auteur.

On trouve aussi les deux lettres apud ROUTH, *Reliquiae sacrae*, II, 225-237.

IV. Alexandre de Jérusalem. — Alexandre, le fondateur de la bibliothèque théologique de Jérusalem (3), avait exercé pendant peu d'années la charge épiscopale en Cappadoce (4), lorsque, l'an 212, il fut choisi pour coadjuteur du vieil évêque Narcisse de Jérusalem (5), auquel il succéda bientôt. Il travailla dans la ville saint jusqu'à son glorieux martyre l'an 250 (6). Eusèbe mentionne plusieurs lettres de lui. La première, datée d'une prison de Cappadoce, est une lettre de félicitation aux chrétiens d'Antioche, à l'occasion de l'élection de l'évêque Asclépiade (7) ; la deuxième est écrite de Jérusalem, du vivant de l'évêque Narcisse, et s'adresse aux chrétiens d'Antinonia en Egypte (8) ; une autre est adressée à Origène (9) ; la dernière portant avec la signature d'Alexandre celle de Théoctiste de Césarée, était destinée à l'évêque Démétrius d'Alexandrie et avait pour objet de justifier la prédication des laïques (10). Saint Jérôme (11) semble avoir eu

(1) MIGNE, *P. G.*, X, 97-108.
(2) MIGNE, *Ibid.*, X, 93-98.
(3) *Supra*, § 37.
(4) EUS., *Hist.*, VI, 11, 1-2.
(5) *Ibid.*, 8, 7.
(6) *Ibid.*, 39, 2-3.
(7) *Ibid.*, 11, 5-6.
(8) *Ibid.*, 11, 3.
(9) *Ibid.*, 14, 8-9.
(10) *Ibid.*, 19, 17-18.
(11) *De viris*, LXII.

connaissance d'une autre lettre d'Alexandre à Démétrius au sujet de l'ordination d'Origène.

Les données sur Alexandre se trouvent dans Migne, *P. G.* x, 203-206 ; — Routh, *Op. cit.* II, 159-179 ; — Harnack, I, 505-507. Cf. II, 1, 221-223.

V. Bérylle de Bostre. — Bérylle de Bostre en Arabie, qu'Origène ramena vers l'an 244 de l'erreur monarchienne à la vraie doctrine de l'Église (1), laissa, au rapport d'Eusèbe, des traités et des lettres, notamment, selon saint Jérôme (2), des lettres à Origène.

§ 44. — *Paul de Samosate, Malchion d'Antioche Lucien de Samosate.*

I. Paul de Samosate. — Paul de Samosate, ducénaire au service de Zénobie, reine de Palmyre, et, depuis les environs de l'an 260, évêque d'Antioche, regardait le Christ comme un pur homme (3). Il paraît bien avoir publié des écrits dans le sens de son hérésie. Vincent de Lérins (4) parle d' « opuscules » de l'évêque d'Antioche et un anthologiste grec emprunte quelques propositions christologiques de ses *Discours à Sabinus*, πρὸς Σαβῖνον λόγοι.

Les fragments *apud* Mai, *Script. vet. nova coll.* VII, 1833, 1, 68 sq ; — *apud* Routh, *Reliquiae sacrae*, 2e éd. III, 329 sq.

II. Malchion d'Antioche. — Les erreurs de Paul de Samosate furent l'occasion de trois synodes tenus à Antioche entre les années 264 et 269. Dans la dernière de ces assemblées, Malchion, prêtre et célèbre professeur de

(1) *Supra*, § 39, VII.
(2) *Ibid.*, LX.
(3) Eus., *Hist. eccl.*, VII, 27, 2.
(4) *Common.* XXV, al, XXXV.

rhétorique à Antioche, démasqua et confondit le sophiste, dans une discussion contradictoire qui fut reproduite par les sténographes (1), et dont nous possédons quelques débris. Paul se vit déposer et excommunier et le synode donna connaissance à l'Eglise entière de la marche et de la conclusion de cette affaire, par une circulaire que saint Jérôme (2) dit de la main de Malchion et dont Eusèbe (3) et d'autres ont transcrit quelques passages.

Les glanes de la Circulaire et de la Dispute dans MIGNE, *P. G.* X, 247-260 ; — dans ROUTH, *Reliquiae*, III, 300-316. PITRA, *Anal. sacra*, III, 600 sq. a donné un fragment nouveau de la Dispute. Cf. aussi les fragments syriaques chez le même, IV, 183-186, 423-425. D'une authenticité douteuse la lettre des six évêques Hyménée (de Jérusalem), Théophile, Théotecne (de Césarée en Palestine), Maxime (de Bostre), Proclus et Bolanus, à Paul de Samosate « avant sa déposition ». « MANSI, *SS. Conc. Coll.* I, 1033-1040 ; — ROUTH, III, 289-299. Ces six évêques sont nommés par Eusèbe entre les signataires de la Circulaire, *Hist.* VII, 30, 2.

III. Lucien de Samosate (98). — Lucien, natif de Samosate, prêtre d'Antioche et fondateur de l'école exégétique de cette ville, partageait les opinions de son concitoyen Paul et fut probablement avec lui exclu de la communion de l'Eglise. Bien que réconcilié dans la suite, il n'en continua pas moins à professer une christologie pour le moins fortement subordinatienne, si bien qu'il doit passer pour le propre père de l'arianisme. Il répara heureusement ce passé par son glorieux martyre, à Nicomédie, le 7 janvier 312 (4). Comme Hésychius (5), Lucien entreprit une révision critique des Septante et une recension du texte du Nouveau Testament, au moins des Evangiles.

(1) EUS., *L. c.*, 29, 2.
(2) *De viris*, LXXI.
(3) *Op. c.*, VII, 30.
(4) EUS., *L. c.*, VIII, 13, 2 ; IX, 6, 3.
(5) *Supra*, § 41, V.

« Les exemplaires du martyr Lucien, dit saint Jérôme (1), parlant du premier travail, sont en faveur dans les Eglises, d'Antioche jusqu'à Constantinople. » Saint Jérôme (2) mentionne en outre de Lucien de petits traités *De fide* et de courtes *Epitres* à divers. Le *Chronicon paschale* (3) transcrit la conclusion d'une lettre écrite de Nicomédie à ceux d'Antioche. L'opinion qui attribue à Lucien un Symbole adopté par le concile d'Antioche de 341 et que saint Athanase (4) nous a conservé, est fort contestable.

A. M. Ceriani et Fr. Field ont démontré qu'un groupe de manuscrits des Septante, dont le P. Vercellone avait, le premier, reconnu l'étroite parenté, représente la recension de Lucien. P. de Lagarde en a tiré son texte du Pentateuque et des livres historiques du canon juif, *Librorum vet. Test. canonic. pars prior Græce*, Goettingue, 1883, in-8°. Le texte des Septante de la Polyglotte d'Alcale dérive également de deux de ces manuscrits lucianistes. V. pour plus de détails les manuels d'introduction biblique. Ce qui reste des autres écrits de Lucien a été recueilli par Routh, *Op. c.*, iv, 1-17, notamment un discours apologétique pour le christianisme, prononcé à Nicomédie en face de la mort, sauvé par Rufin dans sa traduction de l'*Histoire ecclesiastique* d'Eusèbe, ix, 6, et une explication orale de Job, II, 9-10, que Julien d'Halicarnasse a insérée dans son Commentaire sur le livre de Job. L'hypothèse de Fr. Kattenbusch, *Das Apostol. Symbol*, i, Leipz., 1894, 252-273, 392-395, qui voit la main de Lucien dans le Symbole baptismal des *Constitutions apostoliques*, vii, 41, ne paraît pas soutenable.

(1) *Praef. in Paral.*
(2) *De viris*, lxxvii.
(3) Migne, *P. G.*, xcii, 689.
(4) *Ep. de Synodo*, xxiii et passim.

§ 45. — *saint Pamphile de Césarée ; le Dialogus de recta in Deum fide.*

I. Pamphile. — La biographie en trois livres de saint Pamphile par son disciple et ami Eusèbe a péri ; elle n'est connue que par les citations qu'en ont faites l'auteur lui-même (1) et d'autres écrivains (2). Eusèbe a inséré aussi les témoignages de son affectueuse vénération pour Pamphile dans son *Histoire ecclésiastique* et dans ses deux écrits *Sur les martyrs de Palestine*.

Issu d'une famille distinguée de Béryte en Phénicie, Pamphile étudia la théologie à Alexandrie sous Piérius (3). S'étant fixé dans la suite à Césarée de Palestine, il fut ordonné prêtre et y fonda une école de théologie. Ce fut à Césarée, dans la persécution de Maximin, l'an 309, que, après avoir langui longtemps, semble-t-il, dans les prisons, il eut la tête tranchée pour la foi.

Il mérita surtout des Lettres chrétiennes par ses efforts pour enrichir et agrandir la bibliothèque de Césarée (4). Jusque dans la prison il composa une *Apologie d'Origène* en cinq livres, avec la collaboration de son ami Eusèbe, qui après la mort du martyr, y ajouta un VI[e] livre. L'ouvrage était dédié aux confesseurs condamnés aux mines ; il avait pour but de justifier la théologie de l'Alexandrin des nombreuses attaques dont elle était l'objet. Seul, le premier livre est conservé, malheureusement dans la traduction peu sûre de Rufin d'Aquilié. Photius (5) rend compte de tout l'ouvrage. Contrairement à ce qu'il nous apprend,

(1) *De Mart. Pal.*, XI, 3.
(2) HIER., *Adv. Ruf.*, I, 9.
(3) PHOT., *Bibl.* cod. CXVIII, CXIX. Sur Piérius, *supra* § 41, II.
(4) *Supra*, § 37.
(5) *Bibl.* cod., CXVIII.

que les cinq premiers livres sont l'œuvre de Pamphile (1), saint Jérôme (2) affirme que l'arien Eusèbe en fut le véritable auteur, inexactitude sans doute quelque peu tendencieuse. L'assertion de Gennade (3), que Rufin avait traduit aussi un écrit de saint Phamphile *Adversum mathematicos*, n'a d'autre fondement que le texte, mal compris, où Rufin lui-même (4) raconte comment il fut amené à traduire le 1er livre de l'*Apologie*. Eusèbe, dans la susdite biographie, mentionnait des lettres de Phamphile à des amis (5).

Les témoignages de l'antiquité sur saint Pamphile, Preuschen apud Harnach, *Geschichte*, I, 543-550. La *Passio SS. Pamphili et Sociorum*, dans Migne, *P. G.*, X, 1533-1550. Un fragment du grand travail d'Eusèbe sur les martyrs de Palestine a été édité à nouveau par H. Delahaye, dans les *Analecta Bolland.* XVI, 1897, 129-139. La version rufinienne du Ier livre de l'*Apologie d'Origène* se trouve dans les éditions des œuvres d'Origène, Migne, *P. G.*, XVII, 521-616, incomplète dans Routh, *Reliquiæ*, 2e éd. III, 485-512; IV, 339-392. Sur des traces de Codices bibliques écrits ou corrigés de la main de Pamphile, v. Bousset, dans les *Texte und Untersuch.* XI, 4, 1894, 45-73.

II. Le Dialogus de recta in Deum fide (99). — Nous possédons, sous le nom d'Origène, cinq dialogues contre les Gnostiques, intitulés, dans le texte grec, Διάλεξις Ἀδαμαντίου τοῦ καὶ Ὠριγένους περὶ τῆς εἰς θεὸν ὀρθῆς πίστεως, dans le manuscrit unique de la version latine de Rufin d'Aquilée, *Libri Adamantii Origenis adversus haereticos numero quinque*. Adamantius y paraît comme défenseur de la foi de l'Eglise. Dans les deux premiers dialogues, il réfute, contre les Marcionites Mégéthius et Marc, ses interlocuteurs, la doctrine de trois ou de deux principes;

(1) C. Eus., *Hist.* VI, 33, 4 : Hiér., *De viris*, LXXV.
(2) *Adv. Ruf.*, I, 8.
(3) *De vir. ill.*, XVII.
(4) *Apol.*, I, 11.
(5) Hier., *Adv. Ruf.*, I, 9.

dans les trois autres, il s'attaque aux thèses soutenues par un sectateur de Bardesane, Marin, que le diable ou le mal ne peut pas être une créature de Dieu, que le Logos ne peut pas avoir pris une chair humaine, que le corps de l'homme ne peut pas ressusciter. Dans le IVe dialogue, la discussion avec Marin est momentanément interrompue par un débat avec les Valentiniens Drosérius et Valens sur l'origine du mal. Eutrope, un païen au courant de la philosophie, que les contendants chrétiens ont choisi pour arbitre, ne peut que décerner la palme à Adamantius.

L'auteur fait preuve d'une remarquable culture philosophique et théologique. La comparaison des deux rédactions grecque et latine, comme Zahn l'a montré, conduit à ce résultat, que la version latine rend, en somme, fidèlement le texte primitif, tandis que la rédaction grecque porte les traces indéniables d'un profond remaniement. Le texte primitif, d'après les critères internes, doit dater des premières années du IVe siècle, la refonte des environs de l'an 335. Toute identification de l'auteur paraît impossible; on présume qu'il vivait à Antioche ou dans les environs. L'opinion qui attribuait l'ouvrage à Origène, opinion fort ancienne puisqu'elle est celle de saint Basile et saint Grégoire de Nazianze (1), vient d'une confusion entre l'auteur lui-même et le personnage qu'il a chargé de la défense de l'Eglise. Il est, en effet, de toute probabilité que, sous le nom d'*Adamantius*, l'auteur a voulu désigner Origène (2); mais, s'il l'a choisi comme porte-parole, il ne songeait pas à le faire passer pour auteur de l'ouvrage.

Le texte grec, conservé dans sept manuscrits connus, remontant tous au même archétype, a été publié pour la première fois par Wetstein, à Bâle en 1674, et admis depuis dans les éditions des œuvres d'Origène : MIGNE, *P. G.* XI, 1711-1884. C'est Caspari qui

(1) *Philocal. Orig.*. XXIV, 8.
(2) Cf. *supra*, § 39, I.

a récemment découvert la version latine dans un manuscrit du XIII[e] siècle et l'a publiée dans ses *Anecdota* d'histoire ecclésiastique, I, Christiania, 1883, 1-129, Cf. III-IV.

§ 46. — *La Didascalie des apôtres.*

La Discipline des apôtres (1) n'avait pas encore paru, que déjà l'Orient voyait éclore et circuler un ouvrage de la même famille, quoique d'une bien autre étendue, la *Didascalie ou la Doctrine des douze apôtres et des saints disciples de notre Sauveur* (2). Recueil de morale chrétienne et de discipline ecclésiastique, le premier essai que l'on connaisse d'un *corpus juris canonici*. L'auteur anonyme — un catholique, non pas un judaïsant, ni un ébionite — avait pris la *Didaché* pour modèle et pour base de son travail, sans vouloir néanmoins en donner une édition revue, corrigée, augmentée (3), et sans laisser de produire une œuvre originale, avec son cachet propre. C'est de la *Didascalie* qu'une autre main tirera pour une très grande part les matériaux des *Constitutions apostoliques*. Discipline des apôtres, Constitutions apostoliques, Didascalie, tout est né apparemment dans la Syrie ou dans la Palestine.

Le texte grec primitif est perdu, hormis les rares et courtes citations qu'en a faites saint Epiphane, dans son livre contre les hérésies (4). Mais M. de Lagarde nous a rendu, en 1854 (5), une vieille version syriaque de notre

(1) V. *supra*, § 42.

(2) Titre de la version syriaque ; on ne le retrouve pas dans la version latine.

(3) Cf. C. Holzhey, dans le *Compte-rendu du IV[e] Congrès scientif. internat. des Catholiques*, Fribourg (Suisse), 1898, Sect. I, p. 249-277.

(4) XLV, 4 ; LXX sqq ; LXXV, 6 ; LXXX, 7. Hilgenfeld a recueilli ces débris dans le *Nov. Testam. extra canonem receptum*, fasc. IV, Leipzig, 1884, p. 75-86.

(5) *Didascalia Apostolorum Syriace*, Leipzig, 1854, in-8°. M. de Lagarde a retraduit le syriaque en grec dans les *Analecta Ante-Nicaena* de Bunsen, t. II, Londres, 1854, p. 45-224, et, à la suite de ce travail, il a publié,

recueil, d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale, le *Cod. Sangerm. Syr.* 38, du IX^e^ ou X^e^ siècle ; et M. Hauler, en 1900 (1), a publié les pages d'une version latine qu'il avait réussi à déchiffrer sur un palimpseste de la bibliothèque capitulaire de Vérone, et qui remontent, sinon au milieu, du moins à la fin du IV^e^ siècle. Ces fragments latins — les trois huitièmes en somme de l'ensemble du recueil — attestent l'exactitude et la fidélité de la version syriaque, sauf l'étrange disposition des chapitres, et rendent ainsi un juste hommage à l'esprit divinateur de M. Funk (2).

La version syriaque se divise en vingt-six chapitres. Elle s'ouvre par des adjurations aux chrétiens en général, ch. I, puis par des avis concernant des états particuliers, notamment l'état de mariage, ch. II-III. Après quoi elle traite à fond des vertus, des devoirs et des droits de l'évêque, ch. IV-IX. Viennent ensuite des prescriptions touchant les différends des fidèles entre eux, ch. X-XI, les assemblées religieuses, ch. XII-XIII, les veuves, les diacres et les diaconesses, ch. XIV-XVI, l'aumône dans l'Eglise et surtout le soin des orphelins, ch. XVII-XVIII, le martyre, ch. XIX-XX, le jeûne, ch. XXI, et l'éducation des enfants, ch. XXII. Les derniers chapitres vont à prémunir contre les hérésies, ch. XXIII-XXV, et contre l'erreur des judaïsants qui persistent à tenir pour obligatoire la loi rituelle de Moïse.

La Didascalie n'a pas ombre de valeur littéraire ; aucun art ni dans le plan ni dans l'exécution du plan. Entre les divers

sous le titre de *Didascalia purior*, une traduction grecque de ce que la version syriaque et les six premiers livres des *Constitutions apostoliques* ont de commun.

(1) *Didascaliae Apostolorum fragmenta Veronensia latina*, I, Leipzig, 1900, in-8°.

(2) Cf. FUNK, *Die Apostolischen Konstitutionen*, Rottenbourg, 1891, p. 40 sqq. — M. A. Baumstark retrouvait naguère, dans la bibliothèque de la Propagande à Rome, et publiait, dans l'*Oriens christianus*, t. III, 1903, p. 201-208, le texte complet de la version arabe de la Didascalie, Cf. FUNK, dans *Theol. Quartalschr.*, t. LXXXVI, 1904, p. 233-248. (N. des T.)

chapitres, point de transition naturellement amenée, rien que des transitions arbitraires et de mots ; chaque chapitre à son tour foisonne en redites qui troublent l'attention et dérangent l'ordre des pensées. Le style est prolixe et diffus.

Parmi les sources de la Didascalie, indépendamment de la Didaché et de l'Écriture sainte (1), où l'auteur a puisé largement, on reconnaît les épîtres ignatiennes (2), le Dialogue anti-juif de saint Justin, l'Evangile apocryphe de de saint Pierre, le IV^e^ livre des Oracles sibyllins, peut-être aussi les *Mémoires* d'Hégésippe.

A en croire le ch. XXIV de notre recueil, la Didascalie serait l'œuvre commune des douze Apôtres, qui l'auraient composée à Jérusalem, peu après le concile du même nom. De fait, les critères externes et internes, la date probable de la vieille version latine et celle des citations que saint Epiphane empruntait au texte grec vers 374-377, d'une part, de l'autre, le souvenir toujours vivant de l'âge des persécutions, le zèle de l'auteur contre un rigorisme qui paraît bien être celui de Novatien, l'aspect que revêtent la constitution et la discipline de l'Eglise, tout concourt à placer la Didascalie dans la seconde moitié du III^e^ siècle. M. Funk (3) a fini par se rallier à cette thèse. L'aversion de l'auteur contre l'erreur des judaïsants, la patrie des sources auxquelles il a puisé, l'autorité et le prestige de son ouvrage en Syrie et en Palestine, assignent à notre recueil la Syrie ou la Palestine pour berceau.

La conjecture de M. Kattenbusch (4), qui voit dans la Didascalie une œuvre de Lucien d'Antioche, et celle de M. Holzhey (5), qui l'attribue à saint Denys d'Alexandrie, ne reposent sur rien de solide.

(1) V. ch. VII, l'Evangile de la femme adultère, saint Jean, VII, 53-VIII, 11.
(2) Cf. HOLZHEY, dans *Theol. Quartalschr.*, t. LXXX, 1898, p. 380-396.
(3) *La date de la Didascalie des apôtres*, Louvain, 1901.
(4) *Das apost. Symbol*, I, 1894, p. 252 sqq.; II, 2, 1900, p. 202 sqq.
(5) Dans *Theol. prakt. Monatsschrift*, XI, 1901, 515 sqq.

C. LES ASIATES

§ 47. *Saint Grégoire le Thaumaturge.*

I. Sa vie (100). — Dans le Discours d'action de grâces dont il sera bientôt question, Grégoire lui-même nous donne de précieux renseignements sur l'histoire de sa jeunesse et sur sa formation intellectuelle (1). Eusèbe, saint Basile, saint Jérôme, Rufin et d'autres fournissent quelques détails de plus. On ne peut malheureusement accorder qu'une médiocre confiance, en raison de leur forte teinte légendaire, à deux anciennes biographies du Thaumaturge, l'une en grec par saint Grégoire de Nysse (2), l'autre en syriaque sans nom d'auteur. Celle-ci, transmise par un manuscrit du VI[e] siècle, présente pour le fonds la parenté la plus étroite avec la première, soit qu'elles dérivent l'une et l'autre d'une même source grecque aujourd'hui perdue, ainsi que le pense Ryssel, soit qu'elles aient calqué fidèlement une même tradition orale, comme le veut Koetschau.

Grégoire, appelé d'abord Théodore (3), naquit, vers l'an 213, à Néocésarée dans le Pont, fils d'une famille païenne distinguée. Il s'appliqua aux études de rhétorique et ensuite de droit. Pour se perfectionner dans cette science, il se proposait de se rendre, avec son frère puîné Athénodore, aux célèbres écoles de Béryte en Phénicie, lorsque des circonstances de famille obligèrent les deux frères à visiter d'abord Césarée de Palestine. Ils y firent, probablement l'an 233, la connaissance d'Origène, se laissèrent captiver par son enseignement et oublièrent peu à

(1) V-VI.
(2) MIGNE, *P. G.*, XLVI, 893-958.
(3) EUS. *Hist. eccl.* VI, 30.

peu Béryte et la jurisprudence, attachés de toute leur âme au maître admiré, qui sut gagner des élèves si distingués à l'étude des Saintes Ecritures et, par là, peu à peu, au christianisme. Après un séjour de cinq années (1) dans la studieuse cité, l'an 238, Grégoire, dans un discours public d'action de grâces (2), dit adieu à Origène, et reprit avec son frère le chemin du pays natal. Là, peu après, ils furent élevés l'un et l'autre à la dignité épiscopale (3), Grégoire sur le siège alors nouvellement créé de Néocésarée. De la carrière épiscopale de Grégoire les deux susdites biographies racontent une série de faits merveilleux qui donnèrent lieu au sur nom de *Thaumaturge*, devenu d'un usage général. Cette si rapide floraison légendaire atteste d'une manière frappante, mieux que n'importe quel document historique, une personnalité bien au-dessus de la mesure ordinaire, une action profonde et couronnée de succès. L'an 264 ou 265, Grégoire et son frère Athénodore prirent part au synode d'Antioche contre Paul de Samosate (4) ; peut-être assistèrent-ils également aux deux synodes suivants contre le même hérétique (5). D'après Suidas (6), Grégoire serait mort sous Aurélien (270-275). Il avait fait sa ville natale de païenne chrétienne et le Pont tout entier tint sa mémoire en grand honneur (7).

La biographie syriaque de Grégoire fut publiée d'abord en allemand par Ryssel dans la *Theol. Zeitschr, aus der Schweitz*, XI, 1894, 228-254. P. Bedjan a donné depuis le texte syriaque d'après le même manuscrit, *Acta Martyr. et Sanct.* VI, 1896, 83-106.

(1) Cf. Eus., *l. c.*
(2) Cf. Hier., *De viris*, LXV.
(3) Eus., *l. c.*
(4) Eus. *Op. c.*, VII, 28, 1.
(5) *Ibid.*, 2.
(6) *Lexic.*, sub. v. *Gregorius.*
(7) Bas. M. *De Spir. S.* XXIX, 74.

II. Son activité littéraire — Une fois évêque, les devoirs de la charge pastorale réclamèrent tous les moments de Grégoire. Autant que l'on sait, il prit rarement la plume, seulement pressé par les circonstances et dans un but pratique. Mais souvent, dès l'antiquité, l'erreur ou la fraude mirent sous son nom glorieux des écrits dont ni le mérite ni le démérite ne lui étaient imputables.

Edition des Œuvres de Grégoire par : G. Voss, Mayence, 1604, in-4°; — Fronton du Duc, Paris, 1622, in-f°; — GALLAND, *Bibl. vet. Patr.* III, 377-469. Cf. Proleg. XXV-XXIX, XIV, app. 119; — MIGNE, *P. G.* X, 963-1232. Récemment P. de Lagarde, P. Martin et d'autres ont tiré des manuscrits syriaques et arméniens nombre d'écrits ou de fragments d'écrits sous le nom de saint Grégoire, quelques-uns entièrement inconnus jusque-là. Ryssel donne un tableau exact de tout ce qui avait été imprimé avant 1880. *Op. cit.* Cf. suppléments dans les *Jarhrb. fuer prot. Theol.* VII, 1881, 565 sq.

III. Les écrits authentiques (101). — Comme produits authentiques de la plume de Grégoire, l'on peut et l'on doit reconnaître les écrits suivants :

a) Le *Discours d'action de grâces*, prononcé à Césarée l'an 238, comme adieu à Origène, intitulé par les éditeurs (1) Εἰς Ὠριγένην προσφωνητικὸς καὶ παναγυρικὸς λόγος, par l'orateur lui-même Λόγος χαριστήριος (2). L'action de grâce s'adresse à Dieu, dispensateur de tout bien, ensuite à l'ange tutélaire qui conduisit Grégoire et Athénadore à Césarée, enfin au maître incomparable qui sut inspirer à ses jeunes disciples l'enthousiasme de la philosophie. D'un bout à l'autre règne le souffle puissant d'un sentiment vrai et chaud; malgré çà et là la recherche déplaisante des effets de rhétorique, le langage demeure relativement noble et pur.

(1) MIGNE, X, 1049-1104.
(2) III, 31; IV, 40.

b) La *Formule de foi*, ἔκθεσις τῆς πίστεως (1), que, d'après la légende, l'apôtre saint Jean, sur l'ordre de la sainte Vierge communiqua au nouvel évêque dans une vision (2). C'est une exposition brève, mais très claire et précise, du dogme de la Trinité, dont Caspari place la rédaction entre 260 et 270.

c) L'Épître dite canonique (3), réponse aux questions d'un évêque anonyme sur la conduite à tenir à l'égard des fidèles qui avaient transgressé la morale et la discipline chrétiennes, lors des incursions des Goths et des Borades (Boranes) dans le Pont et la Bithynie. C'est un précieux document pour la discipline de l'Eglise en ces siècles et un beau témoignage de l'indulgence et du tact de Grégoire dans le gouvernement des âmes. Draeseke la date de l'automne de 254.

d) La *Metaphrase sur l'Ecclésiaste* (4), libre amplification du texte des Septante, que les manuscrits attribuent d'ordinaire à saint Grégoire de Nazianze, mais que saint Jérôme (5) et Rufin (6) affirment être du Thaumaturge.

e) L'écrit *A Théopompe sur l'impassibilité et la passibilité de Dieu*, dont nous n'avons que la version syriaque, dialogue philosophique sur cette question, si l'impassibilité divine implique nécessairement l'indifférence touchant le sort des hommes. Rien dans l'ouvrage n'en doit faire suspecter l'authenticité ; il peut être antérieur à l'épiscopat de Grégoire. Théopompe, qui n'est pas autrement connu, nous est présenté (7) comme un partisan d' « Isocrate ». Draeseke a vu dans cet *Isocrate* le *Socrate* du *Dialogus*

(1) Migne, x, 983-988.
(2) Greg. Nyss. *Vita S. Thaumat.* : Migne, xlvi, 909 sqq.
(3) Migne, x, 1019-1048, avec des scolies des canonistes Balsamon et Zonaras.
(4) *Ibid.*, 987-1018.
(5) *De viris*, lxv ; Comm. in Eccl. iv, 13 sqq.
(6) *Hist. eccl. Eus.* vii, 25.
(7) vi.

de recta in Deum fide (1), gnostique marcionite qui aurait professé l'opinion ici combattue d'un Dieu éternellement inerte sans souci des humains :

f) Ecrits perdus, notamment un *Dialogue avec Elien*, Πρὸς Αἰλιανὸν διάλεξις, qui avait pour but de convertir le païen dont il porte le nom et qui semble avoir traité surtout de la théodicée chrétienne (2), et des *Epîtres* mentionnées par saint Jérôme (3) sans plus de précision.

Les manuscrits ne donnent jamais l'*Action de grâces* qu'avec le *Contra Celsum* d'Origène. Cf. § 39, VI. Excellentes éditions de BENGEL, Stuttgard, 1722, et de KOETSCHAU, *supra*, I. — La *Formule de foi* est transmise par saint GRÉGOIRE DE NYSSE, *l. c.*, et par nombre de manuscrits, sans compter deux anciennes versions latines de Rufin d'Aquilée et d'un inconnu, et une version syriaque. Tous ces textes, avec une démonstration approfondie de l'authenticité et de l'intégrité de la pièce, dans CASPARI, *Alte und neue Quellen zur Gesch. des Taufsymbols*, Christiania, 1879, 1-64. Le texte syriaque se trouve aussi dans PITRA, *Anal. Sacra*, IV, 1883, 81, 345 sq.— L'*Epître canonique* dans ROUTH, *Rel. Sacr.* 2e éd. III, 251-283 ; — dans PITRA, *Juris eccl. græc. hist. et mon.* I, Rome, 1864, 562-566 ; — dans DRAESEKE, *Jahrb. fuer prot. Theol.*, VII, 1881, 724-756. — L'écrit *A Théopompe* en syriaque d'après un manuscrit du VIe siècle apud de LAGARDE, *Anal. Syriaca*, Leipz. et Londres, 46-64 ; — en syriaque et en latin par Martin ap. PITRA, *Anal. Sacra*, IV, 103-120, 363-376. Le fragment arabe d'un sermon sur la Trinité (MIGNE, X, 1123-1126 ; RYSSEL, *l. c.*, 43-46), que Maï mit au jour comme soi-disant fragment du *Dialogue avec Elien*, est apocryphe.

IV. Ecrits douteux (102). — D'autres écrits ou fragments d'écrits attendent un examen d'origine plus approfondi.

Le Court traité de l'âme à Tatien, Λόγος κεφαλαιώδης περὶ ψυχῆς πρὸς Τατιανόν (4), qui étudie l'existence et l'essence de

(1) Sect. I : MIGNE, XI, 1729.
(2) BASIL. M. *Ep.* CCX, 5.
(3) *De viris*, LXV.
(4) MIGNE, X, 1137-1146.

l'âme, en laissant formellement de côté les preuves scripturaires, était condamné par la plupart des critiques et relégué dans la littérature du moyen-âge. Mais on en a trouvé dernièrement une version syriaque dans un manuscrit du VII[e] siècle et Procope de Gaza (vers 465-528) semble citer le texte grec comme du Thaumaturge. L'abbé Martin a publié cinq Homélies sous le nom de Grégoire, qu'on ne possède qu'en arménien : *Homilia in nativitatem Christi*, — *Sermo de Incarnatione*, — *Laus S. Dei genitricis et semper virginis Mariae*, — *Panegyricus sermo in S. Dei genitricem et semper virginem Mariam*, — *Sermo panegyricus in honorem S. Stephani protomartyris*. Les quatre dernières sont certainement d'une bien moindre antiquité, mais Loofs tient la première pour authentique, en raison des nombreux points de contact avec l'écrit *A Théopompe* (1). Conybeare a donné en anglais et regarde comme authentique une sixième homélie qui n'est de même transmise que dans la version arménienne. Enfin un tas de menus fragments, poussière sans valeur, semble néanmoins cacher çà et là quelques grains de blé.

Une version syriaque du *Traité de l'âme*, où il ne manque que l'introduction, d'après un manuscrit du VII[e] siècle, apud Smith Lewis, dans les *Studia Sinaïtica*, I, Londres, 1894, 19-26. Sur les témoignages de Procope, v. Draeseke, dans la *Zeitschr. fuer wissensch. Theol.* XXXIX. 1896, 166-169. — Les cinq Homélies arméniennes dans Pitra, *Anal. Sacra*, IV, 134-145, 156-169 en arménien ; 386-396, 401-412 en latin. La 6[e] Homélie en anglais par Conybeare, dans *The Expositor*, 1896, I, 161-173.

V. Ecrits apocryphes (103). D'autres écrits portent sans aucun droit le nom de Grégoire. Le texte syriaque intitulé *A Philagrius sur la consubstantialité*, s'identifie, comme l'a bien vu Draeseke, avec une épître grecque Πρὸς Εὐάγριον μοναχὸν περὶ θεότητος, qu'on trouve dans les

(1) *Supra*, III, e.

œuvres de saint Grégoire de Nazianze (1) et dans celles de saint Grégoire de Nysse (2), et qui ne doit pas être antérieure à la seconde moitié du IVe siècle.

La foi dans ses éléments, Ἡ κατὰ μέρος πίστις (3), exposition de la doctrine de la Trinité divine et de l'Incarnation du Verbe, sortit en réalité, comme l'a montré Caspari, vers l'an 380 de la plume d'Apollinaire de Laodicée ; les Apollinaristes y mirent le nom du Thaumaturge comme un pavillon protecteur.

Les *Douze chapitres sur la foi*, Κεφάλια περὶ πίστεως δώδεκα (4), qui se proposent d'expliquer la vraie doctrine sur l'Incarnation, combattent l'apollinarisme (5) et n'ont certainement pas précédé la fin du IVe siècle.

Cinq homélies grecques, dont trois sur l'Annonciation (6), une pour l'Epiphanie (7) et une sur tous les Saints (8), sont toutes également apocryphes.

L'écrit *A Philagrius*, en syriaque, *apud* de LAGARDE, *Anal. Syr.* 43-46 ; — PITRA, *Anal. sacra*, IV, 100-103 (en latin, IV, 360-363). — De *La foi dans ses éléments*, un mot à mot syriaque *ap.* de LAGARDE, *Op. c.*, 31-42 ; — PITRA, en syriaque 82-93, en latin 346-356. — Fragments d'une version syriaque des *Douze chapitres sur la foi*, ap. de LAGARDE, 65-67 ; — PITRA, 95-100, 357-360. — La première des cinq Homélies existe aussi en syriaque, PITRA, IV, 122-127, 377-381 ; en arménien, *Ibid.*, 145-150, 396-400, la deuxième en arménien, 150-156, 400-404, la quatrième en syriaque, 127-133, 381-386.

VI. Athénodore. — Sous le nom d'Athénodore, sans désignation plus précise, peut-être le frère plusieurs fois

(1) MIGNE, *P. G.*, XXXVII, 383.
(2) *Ibid.*, XLVI, 1101-1108.
(3) MIGNE, X, 1103-1124.
(4) MIGNE, X, 1127-1136.
(5) X-XI.
(6) MIGNE, X, 1145-1178.
(7) *Ibid.*, 1177-1190.
(8) *Ibid.*, 1197-1206.

mentionné de saint Grégoire, saint Jean Damascène, dans ses *Sacra Parallela*, transcrit trois courts fragments d'un écrit Περὶ ἑβραϊσμοῦ (1).

VII. Firmilien de Césarée (104). — Firmilien de Césarée en Cappadoce tenait, vers le milieu du IIIe siècle († 269), un rang distingué parmi les évêques de l'Orient (2). On trouve dans la correspondance de saint Cyprien (3) la version latine d'une longue lettre de l'évêque cappadocien à l'évêque de Carthage sur la question du baptême des hérétiques, qui divisait alors les Eglises d'Occident. Firmilien approuve sans réserve l'attitude de Cyprien, déclare le baptême donné par les hérétiques invalide et attaque avec une violence pleine de passion le jugement du pape Etienne. L'hypothèse de Ritschl (4), que la lettre serait interpolée en beaucoup d'endroits, est tout à fait insoutenable (5). Il semble résulter d'un passage de saint Basile (6) que Firmilien avait laissé d'autres écrits, λόγοι.

§ 48. — *Saint Méthode d'Olympus.*

I. Sa vie (105). — Les données sur la vie de saint Méthode sont extrêmement défectueuses. Eusèbe, sans doute par prévention pour Origène et contre ses adversaires, n'a pas daigné le nommer. On sait seulement que Méthode était évêque d'Olympus en Lycie et qu'il mourut martyr sous Maximin Daza, vers l'an 311 (7). L'assertion de saint

(1) Holl dans le *Texte und Untersuch.* Nouv. série, v, 2, 1890, 161.

(2) V. surtout Eus. *Hist. eccl.*, vii, 30, 3-5.

(3) N° 75 : Cypr. *Opera*, ed. Hartel, ii, 810-827.

(4) *Cypr. von Karth. und die Verfassung der Kirche*, Goettingue, 1885, 126-134.

(5) Ernst, dans la *Zeitschr. fuer Kath. Theol.*, xviii, 1894, 209-259; xx, 1896, 364-367.

(6) *De Spir. S.* xxix, 74.

(7) Hier. *De viris*, lxxxiii. Cf. Socr. *Hist. eccl.*, vi, 13.

Jérôme (1), qu'il passa du siège d'Olympus sur celui de Tyr en Phénicie, doit être erronée. Léonce de Byzance (2) et d'autres écrivains après lui ne sont pas mieux informés, lorsqu'ils font de saint Méthode un évêque de Patara (en Lycie).

II. Ses Ecrits (106). — Bien différent en cela de saint Grégoire le Thaumaturge, saint Méthode croyait remplir un de ses principaux devoirs en tenant la plume. Nous ne possédons malheureusement le texte grec intégral que d'un seul de ses ouvrages. Plusieurs autres nous sont parvenus dans un texte vieux slave du XI[e] siècle, mais qui est moins une traduction qu'un abrégé. Méthode, malgré sa prolixité, est un écrivain agréable et plein de goût (3), qui se plaît dans la beauté de la forme ; à l'imitation de Platon, il fait généralement usage du dialogue. Sa campagne aussi heureuse que vigoureuse contre l'origénisme lui donne une importance toute particulière dans l'histoire du dogme.

Recueils d'écrits ou de fragments d'écrits de saint Méthode par Combefis, Paris, 1644 ; GALLAND, *Biblioth. vet. Patr.* III, 1767, 663-832. Cf. Proleg. LI-LIV ; MIGNE, *P. G.*, XVIII, 9-408 ; JAHN ; *S. Methodii Opera et S. Methodius platonizans*, Halle, 1865, in-4°. — BONWETSCH, *Methodius von Olympus*, I, Erlangen, 1891, in-8°, a donné une traduction allemande du *Corpus Methodianum* en vieux slave, avec une bonne édition de la plupart des fragments grecs.

III. Écrits conservés en grec. — Le *Banquet ou de la Virginité*, Συμπόσιον ἢ περὶ ἁγνείας (4) (**107**), est le contre-pied du *Banquet* de Platon. La vierge Grégorium rend compte à l'auteur, Eubule, c'est-à-dire à Méthode, d'un banquet dans le jardin d'Arété, où chacune des dix jeunes

(1) *L. c.*
(2) *De sectis*, III, 1.
(3) HIER., *l. c.*
(4) MIGNE, XVIII, 27-220.

convives prononce le panégyrique de la chasteté virginale. Comme conclusion, la huitième oratrice Thécla, à qui Arété a décerné la palme, chante un hymne au Christ et à l'Eglise, son épouse.

Le dialogue *Sur le libre arbitre*, Περὶ τοῦ αὐτεξουσίου, est, du moins en grande partie, conservé en grec (1); il l'est aussi dans la version slave, non sans lacune. Il combat le dualisme et le déterminisme gnostique. Un orthodoxe cherche à établir, contre les objections de deux interlocuteurs valentiniens, qu'une matière éternelle comme principe du mal est inadmissible, qu'il faut plutôt chercher l'origine du mal dans la libre volonté de la créature intelligente.

Du grand dialogue sur la résurrection, en trois livres, intitulé sans doute à l'origine Ἀγλαοφῶν ἢ περὶ ἀναστάσεως, nous n'avons de même en grec que des fragments, en slave un texte plus complet, bien que fort abrégé pour le II[e] et le III[e] livre. Dans la maison du médecin Aglaophon, à Patara, on discutait sur cette question, « si après la mort ce corps ressuscite incorruptible (2) ». Aglaophon et Proclus de Milet, avec Origène, nient l'identité matérielle du corps ressuscité avec le corps de la vie antérieure, Eubule et Mémian défendent la doctrine de l'Eglise. Méthode nous apprend, dans un autre écrit (3), qu'il ne put donner à celui-ci les proportions projetées. L'ouvrage n'en obtint pas moins avec raison une grande estime.

L'édition princeps du *Banquet* fut donnée par L. Allatius, Rome, 1656. Le dialogue *Sur le libre arbitre* en grec et en allemand (version du slave) *ap.* Bonwetsch, *Op. c.* 1-62; cf. xiv-xxii. Le dialogue *Sur la résurrection*. *Ibid.* 70-283; cf. xxiii-xxx, 349. Fragments syriaques de ce dialogue, *ap.* Pitra, *Analecta sacra*, iv, 201-205, 434-438.

(1) Un fragment particulièrement précieux a déjà été mentionné § 33, vi.
(2) i, 1, 8.
(3) *De cibis*, i, 1.

IV. Ecrits transmis par la version slave. — Outre les dialogues *Sur le libre arbitre* et *Sur la résurrection*, le recueil slave contient encore quatre travaux de moindre étendue, *Sur la vie et la sagesse dans la conduite*, exhortation à se contenter du présent et à espérer dans l'avenir, — *Sur la distinction des aliments et sur la jeune vache dont il est question au Lévitique* (1), explication allégorique et typique des prescriptions alimentaires de l'Ancien Testament et de la loi sur la vache rouge (2), adressée à deux pieuses dames, Frénope et Cilonia, — *A Sistelius sur la lèpre*, dialogue entre Eubule et Sistelius sur le sens spirituel des prescriptions concernant la lèpre (3), — *Sur la sangsue du livre des Proverbes* (4) *et sur « les cieux annoncent la gloire de Dieu »* (5), à un nommé Eustache.

Bonwetsch a publié également la traduction allemande du texte slave de ces traités. Du dialogue *Sur la lèpre*, il a pu donner aussi des fragments grecs dont la comparaison montre de nouveau le traducteur slave abrégeant et élaguant.

V. Ecrits perdus. — Dans l'écrit *Sur la sangsue* (6) saint Méthode annonce à son ami Eustache un traité *Du corps*. Saint Jérôme (7) nomme quatre ouvrages qu'on n'a point retrouvés : *Adversum Porphyrium libri*, ample réfutation des 15 livres du néoplatonicien contre le christianisme (8), — *Adversus Origenem de Pythonissa*, contre l'homélie d'Origène sur le même sujet (9), — *In Genesim*

(1) Plutôt aux Nombres, XIX.
(2) *Supra*, § 39, XIV.
(3) Levit XIII.
(4) XXX, 15 sqq. (XXIV, 50 sqq.)
(5) Ps. XVIII, 2, LXX.
(6) X, 4.
(7) *De viris*, LXXXIII.
(8) Hier., *Ep.* XLVIII, 13 ; LXX,3.
(9) *Supra*, § 39, IV.

et in Cantica canticorum commentarii. Théodoret de Cyr (1) rappelle un écrit ou discours, Περὶ τῶν μαρτύρων λόγος. Le dialogue *Xénon*, mentionné par Socrate (2), n'est autre probablement que l'écrit Περὶ τῶν ἀγνητῶν, dont Photius (3) a transcrit quelques passages. L'écrit était dirigé contre l'opinion origéniste, sans doute soutenue par Xénon, de l'éternité de la matière. On trouve dans les Chaînes, sous le nom de saint Méthode, des scolies sur Job.

De l'ouvrage contre Porphyre il reste quelques débris ap. Bonwetsch, *Op. c.*, 345-348. Au même écrit se rapportent trois extraits qu'on trouve dans Migne, xviii, 397-404, d'une soi-disant homélie du saint sur la Croix et la Passion de Jésus-Christ. Sur les fragments *In Genesim*, et *In Cantica*, Preuschen, *Op. c.* i, 478. Deux phrases de l'écrit *Sur les martyrs* ap. Bonwetsch, 349. *Ibid.* 349-354, le recueil le plus complet des Scolies sur Job.

VI. Ecrits apocryphes. — On doit tenir pour supposés les discours *De Simeone et Anna* (4), — *In ramos palmarum* (5), — et *In Ascensionem D. N. Jesu Christi* ; ce dernier n'existe qu'en arménien et incomplet.

Le discours arménien *In Ascensionem*, ap. Pitra, *Anal. sacra*, iv, 207-209, 439-441.

(1) *Dial.*, i, Opp. ed. Schulze, iv, 55.
(2) *Hist. eccl.*, vi, 13.
(3) *Bibl.*, cod. 235.
(4) Migne, xviii, 347-382.
(5) *Ibid.*, 383-398.

CHAPITRE II

L'Occident

§ 49. — *Coup d'œil général.*

Dès le III[e] siècle, les auteurs ecclésiastiques de l'Occident paraissent, à côté de ceux de l'Orient, sur la scène, et y déploient à leur tour leurs particulières et remarquables qualités. Ils sont assez clairsemés, dans la période qui nous occupe ; la plupart d'entre eux sont nés dans l'Afrique du nord. Entre leurs mains, ce n'est plus le grec, c'est l'idiome latin qui va prédominant, et l'esprit propre de Rome marque en même temps leurs ouvrages de son empreinte. La littérature chrétienne de l'Occident, dès sa première étape, reflète un sens pratique et rassis ; sans dédaigner ni réprouver le vol sublime du génie grec, la philosophie et la dialectique, elle court d'abord au plus pressé ; les besoins urgents ou seulement l'avantage de l'Eglise, telle en est la pensée maîtresse et la fin.

Quelle variété pourtant et quelle originalité dans les auteurs ecclésiastiques de l'Occident ! Chez quelques-uns d'eux, quelle fécondité ! Le malheur des temps ouvre un vaste champ à l'apologétique et lui assure en quelque sorte la préséance. Mais dans les travaux de Tertullien et dans ceux de saint Hippolyte, qui, lui, écrit en grec, la polémique contre l'hérésie s'est aussi réservé une large place.

Les *Institutions* de Lactance renferment, avec la réfutation du paganisme vulgaire, toute la substance du dogme chrétien, et le *De mortibus persecutorum* inaugure en Occident la série des œuvres historiques. Saint Hippolyte et saint Victorin de Pettau y cultivent l'exégèse biblique et en fournissent les premiers modèles. Enfin, avec Commodien, la poésie chrétienne latine essaie ses premiers pas et prend son essor (1).

A. LES AFRICAINS

§ 50. — *Tertullien* (108).

I. Sa vie. — Le génie de Tertullien se réfléchit dans ses œuvres, avec l'évolution de sa pensée. Mais les actes principaux de sa vie demeurent enveloppés d'ombres ; à plus forte raison les dates; car la chronologie de ses écrits fourmille d'imprécisions et d'incertitudes.

Quintus Septimius Florens Tertullianus naquit vers l'an 160 à Carthage, où son père servait dans les troupes du proconsul romain avec le grade de centurion (2). Tertullien, dans sa jeunesse, loin de rompre avec ses traditions de famille, resta païen de croyances et de mœurs. A presque toutes les pages, ses œuvres témoignent de la brillante éducation littéraire qu'il avait reçue. Les livres qu'il écrivit en grec, aujourd'hui perdus, attestent du moins que le grec lui était très familier. Il s'adonna spécialement à l'étude du droit, et, selon toute apparence, plaida devant les tribunaux. Eusèbe nous dit (3) que Tertullien connaissait à fond les lois romaines, et de fait, dans

(1) Henry, *Des origines de la littérature latine chrétienne et de ses caractères jusqu'au temps de saint Jérôme*, Montpellier, 1891, in-8°.

(2) Hieron., *De vir. ill.*, 53 : Migne, *P. L.* xxiii, 661.

(3) *Hist. eccl.*, ii, 2, 4 : Migne, *P. L.*, xx, 140.

ses polémiques théologiques, tout, esprit et langage, dénote un avocat consommé. On l'a parfois identifié, sans raison décisive ni même suffisante, avec le Tertullien à qui les Pandectes ont emprunté quelques textes juridiques assez courts (1). Ce fut l'admiration de l'héroïsme des martyrs qui l'achemina, semble-t-il, au christianisme. Quand se décida-t-il à l'embrasser? Peut-être en 195 ou 196, sûrement avant 197. Il fut même ordonné prêtre, et sans nul doute à Carthage. Dès lors, il se voua tout entier infatigablement à la défense de sa foi.

Mais, vers le milieu de sa carrière (2), vers l'an 202, il s'attacha publiquement à la secte des Montanistes et la fougue qu'il avait d'abord déployée contre le paganisme l'emporta, presque aussi passionnée, contre l'Eglise. On s'étonne d'entendre saint Jérôme (3) dire que les avanies infligées par le clergé de Rome au grand apologiste avaient provoqué sa chute. Saint Jérôme s'est peut-être ici trop souvenu de ses propres épreuves à Rome. Il est plutôt à croire que les tendances montanistes qui perçaient en Tertullien furent, pendant un de ses séjours à Rome (4), la cause unique de ses dissentiments et de ses conflits avec le clergé romain. Tertullien était en toute chose une nature de feu ; c'était un tempérament âpre et sombre, porté aux extrêmes et enclin à tous les excès du rigorisme. La « nouvelle prophétie », comme le Montanisme s'intitulait, avec son redoublement de sévérité dans la morale et dans la discipline, devait avoir pour Tertullien de puissants attraits. Au surplus cet esprit inquiet ne sut pas s'accommoder longtemps du Montanisme ; du moins se fit-il à son

(1) *Quaestionum libri VIII*, *De castrensi peculio lib. singularis.* Cf. TEUFFEL-SCHWABE, *Gesch. der roem. Litt.*, 5e éd., p. 939 ; SCHANZ, *Gesch. der roem. Litt.*, iii, 1896, p. 182 ; MONCEAUX, *Hist. litt. de l'Afrique chrét.*, I, 1901, p. 180 sqq.

(2) HIERON., *De vir. ill.*, c. 53.

(3) *L. c.*

(4) TERT., *De cultu fem.*, 1, 7.

tour au sein du Montanisme chef de secte ou de parti. Il y avait encore, dans les premières années du Ve siècle des Tertullianistes à Carthage (1). Il paraît que Tertullien atteignit un âge très avancé (2), qu'il prolongea sa vie jusqu'au milieu du IIIe siècle. Rentra-t-il avant sa mort au giron de l'Eglise ? Le texte de saint Augustin ne nous permet pas de le croire.

II. Son génie littéraire. — Tertullien, dans toute l'histoire de la littérature chrétienne latine, est l'un des génies les plus féconds, les plus originaux et les plus puissants. Il n'a pas marqué sa trace dans la poésie ; des vers du moins qui portent son nom, pas un qu'il ait signé. Mais il n'est pas rare que sa prose s'élève sur les ailes de la vraie poésie. Plus fréquemment toutefois, on sent courir dans sa phrase le feu d'une sombre passion, un feu qui n'a ni lumière ni chaleur. Presque toutes les œuvres de Tertullien sont plus ou moins des ouvrages de polémique. La lutte est l'atmosphère naturelle de sa vie et de son talent. Lui-même s'en plaint, et du fond du cœur : « Malheureux, s'écrie-t-il, je suis toujours en proie à la fièvre de l'impatience (3) ! » Le prêtre de Carthage est, aux yeux de Schwegler (4), une âme pleine de contradictions sauvages, pleine d'une énergie sans repos, une nature impériale de l'ancienne Rome. Mais ce portrait demande, suivant Ebert (5), un dernier coup de pinceau, et l'on ne saurait oublier ni « la sensualité punique, ni l'imagination orientale » du grand écrivain : un héritage de sa patrie, peut-être même de sa mère !

(1) S. Aug., *De hæresibus*, ch. lxxxvi : Migne, *P. L.*, xlii, 46.
(2) Hier., *l. c.*
(3) *De patientia*, ch. i.
(4) *Der Montanismus u. die christl. Kirche des II Jahrh.*, Tubingue, 1841, p. 302.
(5) *Hist. générale de la litt. du moyen-âge en Occident*, édit. franç., t. i, Paris, 1883, p. 44.

Quoi qu'il en soit, aux qualités littéraires les plus rares et les plus variées, Tertullien joignait une intelligence pénétrante, un vaste savoir, une éloquence qui enlève, un esprit étincelant, toujours prêt à la riposte. Que si très souvent il ne laisse pas, eût-il cent fois raison, de manquer le but, ne vous en prenez qu'à cette fougue intransigeante qui, par un contraste saisissant avec l'habile et courageuse modération de saint Cyprien, fait fi de la prudence, pousse tout à l'extrême et prouve toujours plus qu'elle ne veut prouver. L'argumentation de Tertullien a je ne sais quoi d'irrésistible ; mais elle entraîne sans instruire, elle réduit au silence sans persuader.

Tertullien, le premier, a fait parler la théologie chrétienne en latin. Mais il n'attache pas ombre d'importance à l'harmonie des périodes, non plus qu'à l'art de la composition ; la beauté de la forme pour lui n'est rien, il ne la sent pas. Le style de Tertullien, c'est l'homme lui-même et tout entier : style plein de verve et de sève, énergique et concis , trop souvent, hélas ! aux dépens de la clarté. Tandis que Minucius Félix (1) tient à rester classique et relève de Cicéron et de Sénèque, le prêtre de Carthage puise à pleines mains ses expressions dans la langue du peuple. En face de ses adversaires, il pense, il parle, naturellement et sans le vouloir, en juriste. A-t-il besoin de créer des tours et des mots pour rendre l'originalité de ses idées, il les forge hardiment et sans scrupule.

III. Tertullien et la postérité. — Ni l'influence ni le nom du prêtre de Carthage ne périrent avec lui. Saint Cyprien, au rapport de saint Jérôme (2), ne passait pas un jour sans lire Tertullien, dont il se faisait apporter les ouvrages en disant : « Da magistrum, donnez-moi le maître. » Paroles où se dessinent à merveille le caractère littéraire

(1) V. *supra*, § 24.
(2) *De viris ill.*, ch. LIII.

du saint docteur et son étroite dépendance de Tertullien. C'est habituellement des pensées de son devancier que saint Cyprien s'inspire, mais il sait les revêtir, en les développant, d'une langue plus moelleuse et plus souple, et il les enchâsse dans un discours mieux ordonné (1).

Puis la période de la critique s'ouvre, en attendant celle de l'oubli. Lactance (2) tient Tertullien pour fort savant, mais, avec son habitude et ses préjugés de rhéteur, il le trouve obscur, embarrassé, rocailleux ; et voilà pourquoi, conclut-il, ses ouvrages, aussi bien que ceux de Minucius Félix, n'ont pas atteint à la célébrité. Saint Hilaire de Poitiers (3) y voit certainement plus clair et plus loin, lorsqu'il met en cause le montanisme, qu'il accuse d'avoir terni la gloire et amoindri, sinon ruiné, l'autorité d'un si grand homme ; « consequens error homini detraxit scriptis probabilibus auctoritatem ».

Le portrait que saint Jérôme a tracé du prêtre de Carthage rend à peu près complètement cette originale physionomie. « Tertullien, dit ce Père, est plein d'idées ; mais il est d'une lecture difficile (4) ; » et ailleurs : « Qu'y a-t-il de plus pénétrant ? Dans son Apologétique et dans ses livres aux nations il a ramassé toute la science de son siècle (5). » Mais Helvidius s'avise-t-il, pour battre en brèche la virginité de Marie, d'en appeler à Tertullien, saint Jérôme d'un mot lui ferme la bouche : « De Tertullien je n'ai rien à dire, sinon qu'il n'a pas été l'homme de l'Eglise (6) ». Saint Augustin, à son tour, prenant à partie Tertullien, réfute, avec son erreur de la matérialité de l'âme, son erreur plus grossière encore de la matérialité de

(1) Cf. *Infra*, § 51, VI.

(2) *Div. Inst.*, I, 23, ed. Brandt.

(3) *Comm. in Matth.*, c. 5 : MIGNE *P. L.*, IX, 943.

(4) *Ep.* 58 *ad Paulinum*, ch. X : MIGNE, *P. L.*, XXII, 585. Cf. NORDEN, *Op. cit*, II, 606.

(5) *Ep.* 70 *ad Magnum*, ch. V : *P. L.*, XXII, 668.

(6) *Adv. Helvidium*, ch. XVII : *P. L.*, XXIII, 201.

Dieu (1), et nous montre l'illustre vieillard mourant dans la secte montaniste qu'il avait fondée (2). Saint Vincent de Lérins, enfin, n'hésite pas à décerner la palme au prêtre de Carthage sur tous les auteurs ecclésiastiques latins (3), et célèbre avec une sorte de transport sa science, son génie, la puissance de sa parole. « Il a, s'écrie-t-il, presque autant d'idées que de mots, et toutes ses idées sont des victoires. » Mais, quelques lignes plus bas, force est à saint Vincent de retourner contre ce prince des auteurs latins le mot qu'il avait appliqué d'abord au prince des auteurs grecs, Origène : « Fuit ipse quoque in ecclesia magna tentatio. »

Le silence peu à peu se fait autour du nom et des œuvres de Tertullien. Gennade (4) en parle deux fois, sans l'avoir lu peut-être, et saint Isidore de Séville, dans ses *Origines*, en recueille ici et là de nombreux extraits. Mais le moyen-âge, que le Décret de Gélase a prévenu contre l'écrivain et que la langue de Tertullien aurait d'ailleurs rebuté, ne le connaît plus. Tertullien doit attendre la Renaissance du XVI[e] siècle, pour être rendu aux études et à l'admiration des lettrés.

IV. Chronologie des ouvrages de Tertullien. — La date pour la plupart de ces ouvrages est incertaine et discutée. Le I[er] livre contre Marcion porte seul avec lui sans conteste sa date précise, I, 15 ; il fut écrit « la quinzième année du règne de Septime Sévère », c'est-à-dire l'an 207. L'allusion que fait l'opuscule *Du manteau* à Septime Sévère et à ses deux fils, Caracalla et Géta, nous permet de le placer entre 209 et 211. Mais, hormis ces deux exceptions, c'est surtout aux critères internes qu'on est obligé

(1) *De Genesi ad litteram*, X, 25-26 ; XXXIV, 427-428.
(2) *De hæresibus*, ch. LXXXVI : MIGNE, XLII, 46-47.
(3) *Commonit.*, ch. XVIII : *P. L.* IV, 664.
(4) *De ecclesiastic. dogmat.*, 4 ; *De vir ill.*, 15.

de recourir, et en pareil cas la fantaisie personnelle a trop souvent le dernier mot. Peut-être les ouvrages qui nous sont restés de Tertullien ont-ils été composés entre 197 et 212.

Dans ce court espace de quinze années, on l'a déjà fait pressentir, il faut distinguer deux périodes : une phase catholique et une phase plus ou moins décidément montaniste. Le caractère d'un livre ressort en général nettement, et l'on peut hardiment affirmer qu'il est montaniste ou non. Mais il y a des étapes, et, partant, des nuances dans le montanisme de Tertullien.

Catholique, Tertullien écrivit, à peu près dans l'ordre où nous allons les nommer, les ouvrages ci-après : les deux livres *Aux nations*, l'*Apologétique*, l'Exhortation *Aux martyrs*, *Du Témoignage de l'âme*, le livre *Contre les Juifs*, celui *Des spectacles*, celui *De l'Idolâtrie*, les deux livres *Sur la toilette des femmes*, les deux livres *A sa femme*, *Ad uxorem*, le traité *Du baptême*, ceux *De la pénitence*, *De la prière*, *De la patience*, *De la prescription*, « De praescriptionibus haereticorum ».

Montaniste, il composa le traité *Sur le voile des vierges*, *l'Exhortation à la chasteté*, le travail *Contre Hermogène*, celui *Contre les Valentiniens*, les cinq livres *Contre Marcion*, le traité *De l'âme*, ceux *De la chair du Christ* et *De la résurrection de la chair*, le traité *Contre Praxéas*, l'opuscule *Du manteau*, les traités *De la pudicité* et *De la monogamie*, l'opuscule *Sur le jeûne*, les livres *Sur la couronne* et *Sur la fuite dans la persécution*, le *Scorpiaque*, la lettre à *Scapula*.

Tous ces ouvrages se répartissent, d'après leur sujet et leur but, en trois groupes : écrits apologétiques, où l'auteur prend à tâche de défendre la religion chrétienne et de combattre le paganisme et le judaïsme ; écrits polémico-dogmatiques, qui vont à réfuter l'hérésie en général et divers hérétiques en particulier ; ouvrages ascétiques,

consacrés à différents problèmes de la morale chrétienne ou de la discipline ecclésiastique.

La transmission des œuvres de Tertullien laisse beaucoup à désirer. L'*Apologétique* seule s'est conservée dans plusieurs manuscrits, dont quelques-uns anciens. Nombre d'autres ouvrages ne se trouvent que dans le *Codex Agobardinus* (*Paris.* 1622), du IX^e^ siècle. Des traités *Du baptême*, *Du jeûne* et *De la pudicité*, il ne nous reste plus de manuscrit. Cf. HARNACK, *Gesch. der altchristl. Litt.*, 1^re^ partie, p. 675-677 ; et E. KROYMANN, *Die Tertullian-Ueberlieferung in Italien*, Vienne, 1898 (Extrait des *Sitzungsberichten der phil. hist. Klasse der kais. Akad. der Wissensch. zu Wien*, CXXXVIII).

V. Tertullien apologiste. — Au premier rang des apologies de Tertullien, sinon par la date, du moins par l'importance du sujet comme par les beautés littéraires dont elle étincelle, on trouve l'*Apologétique*. Plaidoyer en 50 chapitres, ou plutôt brochure adressée aux gouverneurs des provinces de l'Empire (1), et d'abord, naturellement, au gouverneur de l'Afrique, en faveur des chrétiens. Les préludes sanglants d'une persécution avaient mis la plume aux mains de l'auteur ; nul doute que la brochure n'ait été lancée dans les dernières années du II^e^ siècle ; probablement elle remonte à l'été ou à l'automne de l'an 197.

Le ton en est calme et mesuré, le style sent le travail et la lime, le plan est soigneusement construit. L'auteur se tient de préférence sur la défensive. Avec une langue nouvelle, la défense du christianisme prend, sous la plume de Tertullien, un caractère nouveau et déploie des ressources inattendues. Les autres apologistes grecs ou latins se plaisent à parler en philosophes, au nom de la raison, du bon sens, de l'humanité. Le premier, Tertullien parle en juriste et en politique ; il s'adresse non pas tant, comme ses devanciers, à l'homme qu'au magistrat ro-

(1) Ch. I.

main. Il critique d'abord et convainc d'injustice les procédures et la jurisprudence qu'on applique aux chrétiens, ch. I-VI. Après cette entrée en matière, il divise l'*Apologétique* en deux parties qui vengent les chrétiens, l'une, ch. VII-IX, des accusations de crimes secrets et de droit commun, « occulta facinora », infanticide, repas de Thyeste, inceste, — l'autre, ch. X-XLV, des accusations de crimes publics et politiques, « facinora manifestiora », mépris de la religion nationale et des empereurs, complot contre la sûreté de l'État. Dans sa conclusion, ch. XLVI-L, l'éloquent avocat proclame la divinité du christianisme ; on peut le persécuter, on ne peut pas le détruire. « Plus vous nous massacrez, s'écrie-t-il, plus notre nombre s'accroît ; c'est une semence que le sang des chrétiens, *semen est sanguis christianorum* (1) ». Ici et là, on retrouve quelques traces légères de la lecture de l'Octavius (2). — L'Apologétique, par l'originalité et l'à-propos de la méthode, frappa vivement les esprits. Par un privilège assez rare, elle fut traduite peu après en grec. Mais cette version, œuvre d'un traducteur inconnu, de Julius Africanus peut-être, selon M. Harnack (3), et née probablement en Palestine, a disparu de bonne heure ; il ne nous en reste plus que les citations qu'en a faites Eusèbe (4).

L'Apologétique n'était pas pour le prêtre de Carthage un coup d'essai. Quelques mois auparavant, et, selon toute apparence, dans l'été de 197, il avait préludé à l'*Apologétique* par les deux livres *Aux nations*. Ébauche tracée visiblement à la hâte, du premier jet, au souffle de l'inspiration, et qui ne nous est parvenue que très mutilée et très incomplète.

(1) *Ibid.*, 50.

(2) Cf. *supra*, § 24, II.

(3) Harnack, dans *Texte u. Untersuchungen*, Leipz., 1892, 1-36. Cf. L. Mendelssohn, dans le *Philologus*, t. LII, 1893, p. 556.

(4) *Hist. eccl.*, II, 2, 4-6, 25, 4 ; III, 20, 7, 33, 3 ; V, 5, 5-7.

Entre les deux ouvrages néanmoins éclate une différence qui tient à leurs caractères respectifs. L'*Apologétique*, qui s'adressait aux magistrats romains, est un modèle de discussion juridique ; les livres *Aux nations*, destinés au grand public païen, sont, avant tout, œuvre de rhétorique et de philosophie. Le ton y est animé et respire la passion ; de chaque phrase on dirait une flèche meurtrière. Ici l'auteur prend hardiment l'offensive. Point d'exorde. Dans son Ire livre, l'apologiste dénonce les païens comme les seuls coupables des crimes dont ils chargent les fidèles. Dans le IIe livre, appuyé sur les *Antiquités* de Varron (1), il flagelle, du haut du monothéisme chrétien, les folies du polythéisme. La parole évangélique, citée par Tertullien, I, ch. XX, peut servir d'épigraphe à l'ouvrage entier : « Arrachez la paille de votre œil, ou plutôt arrachez-en la poutre, vous ôterez ensuite la paille de l'œil d'autrui (2). »

Quinze ans plus tard (212), la lettre à *Scapula*, lettre éloquente et pure de tout excès, ramassait en 5 chapitres, pour les jeter à la face de l'odieux proconsul, les arguments qui remplissent l'*Apologétique* et les deux livres *Aux nations*. Proconsul d'Afrique de 211 à 213 environ, Scapula se distinguait par sa cruauté contre les chrétiens. Tertullien l'adjure de craindre et d'éviter les vengeances divines, qui ont atteint plus d'une fois déjà les persécuteurs.

Entre temps, un petit livre d'or, l'opuscule *Du témoignage de l'âme*, s'employait à développer une des preuves de l'*Apologétique* (3), empruntée primitivement à l'*Octavius*, le témoignage de l'âme en faveur du christianisme. L'âme de l'homme, écrit Tertullien, est naturellement

(1) Cf. R. Agahd, *M. Terenti Varronis Antiquitatum rerum divinarum libri* I, XIV, XV, XVI, Leipzig, 1898.

(2) Cf. v. Hartel, *Patristische Studien*, II, Vienne, 1890.

(3) *Apol.*, ch. XVII.

chrétienne ; écoutez le païen lui-même dans les cris qui lui échappent, et généralement dans son langage de tous les jours ; il atteste malgré lui, pour ainsi dire, l'existence et l'unité de Dieu, l'existence des esprits mauvais, notre propre immortalité ; la foi religieuse qu'il exprime ainsi naturellement, cadre à merveille avec le dogme chrétien.

Le livre *Contre les Juifs* (14 chap.) ne serait, à en croire l'auteur, que la relation un peu embellie d'une discussion entre un chrétien et un prosélyte juif, à peu près comme le *Dialogue* de saint Justin contre Tryphon. Des deux parties du *Dialogue*, la première, ch. I-VIII, va à montrer que la grâce de Dieu a passé d'Israël aux Gentils, que la loi d'amour a remplacé la loi de crainte, et que les prophéties messianiques de l'Ancien Testament se sont pleinement accomplies en Jésus de Nazareth. Nul doute sur l'authenticité de cette première partie ; indépendamment des critères internes, saint Jérôme (1) en témoigne assez. La seconde partie, ch. IX-XIV, est consacrée à prouver que Jésus est le Messie. Ce n'est, à tout prendre, qu'un extrait du III^e^ livre de l'ouvrage contre Marcion (2), sauf l'addition de certains passages, dans lesquels on ne laisse pas de reconnaître la plume de Tertullien. Il y a donc lieu, ce semble, d'admettre, avec M. Einsiedler (3), que Tertullien n'a pas mis la dernière main à son *Dialogue* antijuif et que les chapitres IX-XIV sont, à quelques passages près, l'œuvre d'un compilateur.

VI. Tertullien, théologien polémiste. — En face de l'hérésie et spécialement de la Gnose, le chef-d'œuvre de Tertullien est son immortel traité *Des prescriptions contre*

(1) *Comm. in Dan. ad* 9, 24 sqq.

(2) V. *infra*, IV.

(3) *De Tertulliani adv. Judaeos libro*, Augsbourg, 1897, in-8°. — *Contra*, M. Noeldechen, *Texte u. Unters.* XI,1 2, 1894, et M. Monceaux, *Hist. litt. de l'Afrique chrét.*, I, 1901, p. 293-301, tiennent le Dialogue entier pour authentique.

les hérétiques, *De praescriptionibus haereticorum*. Tertullien, quand il l'écrivit, n'était pas sorti du sein de l'Eglise; probablement il n'avait pas entamé ses polémiques contre les sectes particulières ; impossible toutefois de fixer plus précisément la date de l'ouvrage. L'auteur y prend à tâche, dans les 44 chapitres, de défendre la foi catholique en général, ou mieux d'opposer une fin de non-recevoir à toutes les hérésies, au seul titre d'hérésie, sans distinction de nom ni de couleur.

Le mot de « prescription » était, à Rome, un terme de droit; il s'entendait d'une exception que soulevait le défendeur dans un procès civil, et qui allait, lorsque le juge en reconnaissait le bien fondé, à faire débouter immédiatement le demandeur et à l'empêcher de reproduire jamais la même demande. Cette arme, Tertullien la tire de l'arsenal de la procédure romaine ; c'est, selon lui, par la prescription que l'Eglise catholique doit, sans phrase et du premier coup, vider sa querelle avec les hérésies.

Point d'hérésie qui ne se targue de posséder la vérité que Jésus-Christ est venu nous annoncer. A quoi bon un examen scrupuleux de cette prétention, une étude attentive des raisons alléguées par l'hérésie? Rien de moins nécessaire. Il est visible que l'Eglise catholique a seule reçu d'en haut le dépôt de la vérité chrétienne. Et de fait, le moyen de ne pas convenir que Notre-Seigneur a confié à ses apôtres la prédication de sa doctrine? Mais que s'ensuit-il? sinon que les Églises fondées par les apôtres et les Églises en communion avec celles-là et à ce titre justement honorées elles-mêmes du nom d'apostoliques, peuvent seules servir de témoins à la tradition. Les hérétiques ne sauraient être recevables à déposer sur la vérité (1).

La même exception se tire « de la priorité de la vérité

(1) *Hinc igitur dirigimus præscriptionem, si dominus Christus Jesus apostolos misit ad prædicandum, alios non esse recipiendos prædicatores quam quos Christus instituit.* Ch. XXI.

et de la postériorité du mensonge (1) ». C'est la vérité qui a existé et paru la première ; ce qui n'est apparu que plus tard est nécessairement faux. Or, la doctrine catholique est la doctrine primitive, toute hérésie est une nouveauté. De quel droit les hérétiques en appellent-ils à l'Ecriture Sainte ? La Sainte Ecriture est la chose de l'Eglise catholique ; l'Eglise l'a reçue des mains des apôtres. Ecoutons plutôt l'éloquente apostrophe de Tertullien aux hérétiques : « Qui êtes-vous donc enfin ? Quel est votre âge, et d'où êtes-vous ? Que faites-vous sur mes terres et chez moi, vous qui n'êtes pas mes enfants ? A quel titre, Marcion, coupez-vous ma forêt ? qui vous a permis, Valentin, de détourner mes sources ? Apelles, qui vous a autorisé à déplacer mes bornes ? C'est mon bien ; comment pouvez-vous ici changer à votre gré les semailles et les pacages ? C'est mon bien ; de tout temps il est à moi ; les maîtres légitimes m'en ont transmis authentiquement la possession ; je suis l'héritière des apôtres (2). » Ainsi Tertullien sapait par la base les hérésies de tous les temps et de tous les lieux (3). Le III^e^ livre du traité de saint Irénée *Contre les hérésies* lui a servi de modèle (4) ; mais, de sa logique passionnée, de sa verve brûlante, il anime et féconde l'idée de saint Irénée, à laquelle il prête, en la développant, la langue du barreau.

Avec les écrits que nous allons nommer, l'infatigable polémiste prend à partie les sectes particulières (5).

VII. Tertullien, théologien polémiste (suite). — L'opuscule *De baptismo*, entre 200 et 206, réfute les objec-

(1) *Principalitas veritatis et posteritas mendacii*, ch. XXXI.
(2) Ch. XXXVII.
(3) *Adversus haereses omnes*, ch. XLIV.
(4) Cf. § 34, III.
(5) Nombre de manuscrits et d'éditions nous donnent, à la suite des *Prescriptions* et comme en guise de supplément, un opuscule nettement apocryphe, le *Libellus adversus omnes haereses*. Cf. *infra*, § 54, IV.

tions qu'une certaine Quintilla, de la secte hérétique de Caïus, avait élevées contre le baptême chrétien. Le prêtre de Carthage met en relief la doctrine traditionnelle des effets et de la nécessité du baptême ; il tient, avant saint Cyprien, le baptême des hérétiques pour nul et invalide ; mais sur cette question il renvoie ses lecteurs à l'un de ses écrits en grec, qui ne nous est pas parvenu.

Dans les 45 chapitres de son livre *Adversus Hermogenem*, Tertullien, avec les armes de la raison et de l'Ecriture sainte, renverse le dualisme gnostique. A la suite de Théophile d'Antioche, dont il connaissait sans doute l'ouvrage *Contre l'hérésie d'Hermogène* (1), il fait justice des théories de ce peintre de Carthage, qui soutenait l'éternité de la matière et se réclamait de l'autorité de l'Ecriture. Tertullien publia contre le même Hermogène un second livre aujourd'hui perdu, pour l'opposer à l'erreur qui faisait naître l'âme des énergies de la matière et non du souffle de Dieu (2).

Dans son traité *Adversus Valentinianos* (39 chap.) (3), Tertullien, qui a passé au montanisme et ne s'en cache pas, emprunte ses matériaux au 1er livre de saint Irénée, *Contre les hérésies* (4). Ce n'était qu'une escarmouche avant la bataille. L'auteur a-t-il ensuite, comme il le promettait, ch. III, VI, critiqué scientifiquement la gnose de Valentin ? On ne sait.

Bien autre est l'importance qu'a prise et gardée la polémique de Tertullien *Contre Marcion*. L'ouvrage comprend cinq livres : les trois premiers vont à venger le dogme de l'unité de Dieu, d'un Dieu juste et bon, qui est à la fois

(1) Cf. *supra*, § 21, III.

(2) *Ex materiae potius suggestu quam ex Dei flatu. De anim.*, ch. I ; cf. III.

(3) Cf. L. LEHANNEUR, *Le traité de Tertullien contre les Valentiniens*, Caen, 1886, in-8°.

(4) Cf. § 34, II.

celui de l'Ancien Testament et celui du Nouveau, le Créateur du monde et le vrai Dieu. Le IIIe livre fait voir que toute la Bible a prédit Jésus-Christ ; les deux derniers discutent et rejettent le canon du Nouveau Testament que proposait Marcion et font table rase des antithèses ou antinomies imaginées par l'hérésiarque entre la Loi et l'Evangile. Des cinq livres le premier ne nous est parvenu que dans une troisième rédaction de l'an 207 (1). L'édition primitive, en effet, faite à la hâte, appelait des retouches, sinon une refonte ; mais l'auteur avait à peine revu et augmenté ce premier travail que le manuscrit de la deuxième édition lui fut dérobé, I, ch. I. Il est malaisé de déterminer les intervalles de la publication des quatre derniers livres (2).

Dans son traité *De l'âme* (58 chapitres), Tertullien soumet les diverses théories philosophiques de l'âme à sa pénétrante critique. Il a profité surtout, en y puisant à pleines mains, de l'ouvrage aujourd'hui disparu du médecin Soranus d'Ephèse, un contemporain de Trajan (3). C'est le premier essai d'une psychologie chrétienne, un livre de théologie plutôt que de philosophie, destiné à faire ressortir les données de la Révélation et à repousser les assauts de la gnose. L'ouvrage date environ de l'an 210. La 1re partie, ch. IV-XXII, s'occupe de la nature et des diverses énergies de l'âme. Sans s'inscrire en faux contre l'immatérialité de l'âme, l'auteur ne laisse pas d'attribuer à l'âme certaines propriétés du corps (4) ; impossible autrement, selon lui, d'assurer à l'âme son caractère de substance, sa réalité. Tertullien ne peut s'élever à l'idée d'une substance purement spirituelle, et, dans son

(1) Ch. XV.

(2) Selon M. Monceaux, *Op. cit.*, t. I, p. 205 sq., les quatre premiers livres ont paru en 207-208, et le cinquième entre 208 et 211.

(3) Cf. H. Diels, *Doxographi Graeci*, Berlin, 1879, p. 203 sqq.

(4) *Animae corpus asserimus propriae qualitatis et sui generis*, ch. IX.

traité *Sur la chair du Christ* (ch. XI), il n'hésite pas à formuler cette thèse : « Tout ce qui est corps a son genre à soi, il n'y a d'incorporel que ce qui n'est pas ». Mais l'âme, d'où vient-elle ? Dans cette IIe partie, ch. XXIII-XLI, Tertullien, jouet d'une nouvelle erreur, se fait le champion du génératianisme ou traducianisme, sous sa forme la plus grossière. L'âme comme le corps est le fruit de la génération ; des âmes du père et de la mère se détache le germe d'une âme nouvelle, un rejeton, pour ainsi dire, de la race d'Adam, « velut surculus quidam ex matrice Adam (1) ». La IIIe partie, ch. XLII-LVIII, nous parle de la mort, des destinées et du séjour de l'âme après la mort. Le ciel, avant la fin des temps, ne s'ouvre qu'aux âmes des martyrs.

L'esprit du montanisme, la date de la composition, l'ensemble des idées, tout rattache étroitement au traité *De l'âme* le livre *De la chair du Christ* et celui *De la résurrection de la chair*. Le livre *De la chair du Christ* (24 chap.) établit, à l'encontre des gnostiques Marcion, Apelles, Valentin et Alexandre, la réalité comme la nature humaine de la chair du Sauveur. Tertullien, peu sensible à l'attrait du beau, y soutient, avec nombre d'auteurs anténicéens, que Jésus-Christ était laid (2).

Le traité *De la résurrection de la chair*, en 63 chap., commence par venger des objections de la gnose la foi à la résurrection des corps; puis, l'Écriture sainte à la main, l'auteur assied et met en pleine lumière, avec une éloquence que nul Père n'a égalée, le dogme de la résurrection. Entre la première partie, la partie polémique (ch. III-XVII) et le traité d'Athénagore sur le même sujet (3), l'analogie saute aux yeux.

(1) Ch. XIX.

(2) Ch. IX. Cf. WEIS-LIEBERSDORF, *Christus-u. Apostelbilder*, Fribourg, 1902, p. 42 sqq.

(3) *Supra*, § 20, III.

Enfin, dans le traité *Contre Praxéas* (31 chap.), Tertullien prend en mains la cause du dogme trinitaire et accable sous une pluie de textes et d'invectives l'hérésie des patripassiens (1). M. Noeldechen le date de l'an 217, M. Monceaux le recule au moins jusqu'à l'an 214. Nous trouvons ici, pour la première fois le mot « Trinité » dans son sens traditionnel, désignant les trois personnes divines. Tertullien, dans sa distinction des personnes, a touché, ce semble, sur l'écueil du subordinatianisme ; mais, dans son lumineux langage, il s'est rapproché beaucoup du concile de Nicée ; s'il n'en a pas formulé la décision, il l'a du moins préparée (2).

VIII. Tertullien moraliste. — Dans la belle exhortation *Aux martyrs* (6 chap.) de l'an 197, Tertullien s'adresse aux fidèles qui languissaient dans les cachots, probablement à Carthage, et y attendaient le dernier supplice ; à ces martyrs désignés, Tertullien prodigue, pour les affermir, encouragement et consolation ; il leur prêche patience et persévérance.

C'était dans l'Eglise du IIe siècle une question grave et très débattue que celle de savoir si le chrétien doit se tenir loin des plaisirs, des honneurs, des affaires, de tout ce qui semblait aux Romains de ce temps mériter la peine de vivre. Et d'abord, un chrétien peut-il assister aux jeux du cirque et du théâtre ? Tertullien dans son livre *Des spectacles* (30 chap.), vers l'an 200, étudia la question sous toutes ses faces et la trancha net par la négative (3). Il ne crut pas toutefois avoir épuisé son sujet, et il acheva d'exprimer sa pensée dans l'opuscule (24 chap.) *Contre l'idolâtrie,* qui fait suite au livre *Des spectacles*, et où le mo-

(1) Ch. II et suiv. Cf., *De pudicitia*, XXI, l'expression digne de remarque: « Trinitas unius divinitatis (= deitatis), Pater et Filius et Spiritus Sanctus. »

(2) Cf. Lipsius, dans *Jahrbb. f. deutsche Theol.*, t. XIII, 1868, 701-724.

(3) Cf. K. Werber, *Tertullians Schrift de spectac. in ihrem Verhaeltniss zu Varros Rerum divinarum libri* (Progr.), Teschen, 1896, in-8°.

raliste intraitable, discutant l'un après l'autre les cas de conscience qui tourmentaient les âmes, somme les fidèles de rompre tout rapport avec l'idolâtrie. Naturellement il proscrit la fabrication et la vente des idoles, la construction ou la réparation des temples, la vente de l'encens, des victimes et des fleurs, etc. Il va plus loin : défense au chrétien, sous peine d'apostasie, de se faire maître d'école ou professeur de belles-lettres ; défense au chrétien, par les mêmes raisons, de s'enrôler et de servir.

Mais, devant la persécution, quelle attitude garder, que faire ? Ce fut pour tracer aux fidèles une ligne de conduite dans ces heures d'angoisses que Tertullien, passé au montanisme, composa, selon toute apparence dans les années 211 et 212, trois de ses écrits. Le premier, son paradoxal et fâcheux opuscule *De la couronne du soldat* (15 chap.), met en relief le trait suivant : Un soldat chrétien appelé à recevoir le *donativum* après une victoire, craignit en se couronnant le front de faire acte d'idolâtrie (1), et se présenta la couronne de lauriers à la main, non sur la tête suivant l'usage. Comme on lui en demandait la cause : « Je suis chrétien », répondit-il. Et aussitôt jeté en prison, il s'y préparait au martyre. Ses frères dans la foi blâmèrent son écart de zèle ; Tertullien, avec sa trempe d'esprit, exalte l'héroïsme du soldat (2). Ailleurs encore son intransigeance éclate ; dans son écrit *De la fuite* (14 chap.), il rompt en visière avec l'opinion des docteurs catholiques et ne permet au chrétien, pendant la persécution, pas plus de fuir que de se racheter. A côté de ce livre déclamatoire et faux, nous en trouvons un excellent, le *Scorpiaque* ou le remède contre la piqûre du scorpion (15 chap.). Tertullien y bat en brèche les lâches et immorales théories des gnostiques, Basilidiens ou Valentiniens,

(1) Cf. Clem. Al. *Paed.* II, 8 : Migne, *P. G.* VIII, 484.

(2) Cf. F. Chanvillard, *Le De corona militis de Tertullien et la pensée de l'Eglise*, dans *L'Université catholique*, Nouv. sér., t. XXII, 1899, p. 22-53.

ces « nouveaux scorpions », et célèbre les mérites et la gloire du martyre.

Le petit traité *De la prière* (29 chap.), en un style simple et grave, donne d'abord une explication du *Pater*, cet « abrégé de tout l'Evangile », puis, diverses instructions sur la prière en général. Il fut écrit entre l'an 200 et l'an 206.

Le livre *De la patience* (16 chap.), qui est de la même date, nous fait lire dans l'esprit et le cœur de Tertullien. Le fougueux Africain ose vanter la beauté de la patience, ses charmes et ses mérites. C'était, sinon impudence, du moins témérité pure ; l'auteur en convient de bonne grâce : « satis temere, si non etiam impudenter » ; mais il ressent de la consolation à parler de ce qu'il ne possède plus ; quoi d'étonnant qu'un malade ne se puisse taire des bienfaits de la santé !

Dans les 12 chapitres du traité *De la pénitence*, Tertullien, catholique, nous signale, au sein de l'Eglise, deux sortes de pénitences : l'une frappe le catéchumène en expiation des péchés antérieurs au baptême ; l'autre, la pénitence canonique, est imposée au chrétien qui s'est rendu coupable d'une faute mortelle, idolâtrie, meurtre, adultère, et nul, avant de l'avoir accomplie, ne peut rentrer dans la communion de l'Eglise. Mais plus tard le prêtre de Carthage, au fort de sa fièvre montaniste, s'infligera un éclatant démenti. Le pape saint Zéphyrin venait de décider que les impudiques n'avaient à désespérer ni du baptême ni de l'absolution (1) ; la sage condescendance du pape indigne et irrite Tertullien : « J'apprends, s'écrie-t-il, qu'un décret est porté, un décret péremptoire. Le souverain pontife, c'est-à-dire l'évêque des évêques, décrète : Moi, je pardonne aux impudiques et aux adultères, leur pénitence accomplie (2). » Il y riposte par son traité

(1) Cf. *infra*, § 54, 1.

(2) *De pudic.*, ch. 1. — V. Kraus, *Histoire de l'Eglise*, 9e éd. franç., t. 1,

De la pudicité en 22 chapitres (1), et refuse ouvertement à l'Eglise le pouvoir de pardonner les péchés mortels, notamment les péchés d'impureté.

A peu près en même temps, il lançait contre les catholiques, dédaigneusement appelés du nom de psychiques, son livre *Du jeûne*, en 17 chapitres. Pamphlet d'une criante injustice et d'une violence outrageuse, pour la défense et en l'honneur des jeûnes montanistes (2).

La question du mariage chrétien, celle en particulier des secondes noces, a beaucoup occupé Tertullien, et lui a inspiré plusieurs de ses travaux. Le premier en date et le plus attrayant de tous est le curieux ouvrage en deux livres, de 8 chapitres chacun, que l'auteur intitule *A ma femme*, « Ad uxorem ». Il y conseille à sa femme, s'il vient à prédécéder, de rester veuve, ou de n'épouser du moins qu'un chrétien. Sans approuver les secondes noces, il ne les proscrivait pas. Mais, dans la suite, son fanatisme montaniste l'entraîna plus loin, et dans son livre *De l'exhortation à la chasteté* (13 chap.) vers 210 ou 211, comme dans celui *De la monogamie*, chef-d'œuvre de polémique (3), en 16 chapitres, vers 217, il va, perdant toute mesure, jusqu'à ravaler les secondes noces au rang de l'adultère (4).

p. 194 et s. Cf. PREUSCHEN, *Tertullians Schriften De paenit. und De pudic. mit Ruecksicht auf die Bussdisciplin.*, Buedingen, 1890, in-8°.

(1) M. E. Rolffs a tenté, avec le *De pudicitia*, la restitution du décret pontifical, qui formait, semble-t-il, un volume de grosseur raisonnable ; v. *Texte u. Unters.* de MM. v. GEBHARDT et HARNACK, XI, 3. Cf. G. ESSER, dans le *Katholik*, 1902, II, 193-220.

(2) C'était, apparemment, une réponse à quelque livre, paru dans Rome et sorti de la main d'un partisan de Calliste, peut-être de la main de Calliste lui-même. V. E. ROLFFS, dans *Texte u. Unters.*, de MM. VON GEBHARDT et HARNACK, XIII, 4. (N. DES T.).

(3) C'est encore une réplique, très probablement à quelque ouvrage anti-montaniste d'Hippolyte ou de Rhodon ; mais sur le nom de l'adversaire de Tertullien les critiques ne s'accordent pas. V. E. ROLFFS, *Ibid.* p. 50-109. (N. DES T.).

(4) « Non aliud dicendum erit secundum matrimonium quam species

Deux autres ouvrages présentent un vif intérêt historique. Les deux livres *Sur la toilette des femmes*, *De cultu feminarum*, en 9 et 13 chapitres, s'élèvent contre le luxe et la coquetterie du temps. Tertullien, dans son livre *Sur le voile des vierges* (17 chap.), prend parti pour la coutume grecque et interdit à toutes les jeunes filles, fussent-elles consacrées à Dieu, de paraître sans voile dans l'église.

L'étrange opuscule *Du manteau* (6 chap.) (1), vers la fin du règne de Septime Sévère, nous offre un plaidoyer tout personnel, où revivent, à défaut de génie, l'impitoyable franchise et la verve satirique de l'ancien avocat. Tertullien, qui jouissait du droit de cité romaine, comme tous les habitants de la colonie de Carthage, et portait la toge, l'avait un beau jour échangée, on ne sait trop pourquoi, contre le manteau des philosophes, le pallium, et du coup il était devenu la risée de ses concitoyens. Aux plaisanteries et aux menaces notre opuscule répond par un déluge de sarcasmes amers.

IX. Ouvrages suspects et apocryphes. Ouvrages perdus. — On tient pour apocryphes, 1° le *Libellus adversus omnes haereses*, qui est peut-être de saint Victorin de Pettau (2) ; — 2° un fragment de provenance inconnue, *De execrandis gentium diis* ; — 3° un long poème didactique, de 1302 hexamètres en 5 livres, *Contre Marcion* ou *Contre les Marcionites*, lequel date, semble-t-il, de la seconde moitié du IV^e^ siècle, et, sans le moindre charme poétique, fourmille de fautes contre la grammaire et la prosodie. Selon les uns (3), il fut écrit à Rome, selon les

stupri. » *De exhort. cast.*, ch. XVIII. « Unum matrimonium novimus sicut unum Deum ». *De monog.*, ch. I.

(1) Cf. G. Boissier, *La Fin du paganisme*, Paris, 1891, 3^e^ éd. 1898, t. I, p. 259-304.

(2) Cf. *infra*, § 58, 1.

(3) Cf. Hueckstaedt, *Ueber das pseudotertullianische Gedicht adv. Marcionem*, Leipzig, 1875, in-8°.

autres (1), en Afrique. — 4° Le *De Trinitate* et le *De cibis Judaïcis*, qui nous sont parvenus sous le nom du prêtre de Carthage, sont plutôt l'œuvre de Novatien (2). — 5° Les quatre courts poèmes, *De Genesi*, *De Sodoma*, *De Jona*, *De judicio Domini*, sont d'une époque très postérieure. V. *infra*, § 88,II, § 88, III, § 116, V.

Nombre d'ouvrages de Tertullien sont perdus. Quelques-uns de ceux que nous possédons en latin, le traité *Des spectacles* (3), par exemple, celui *Du baptême* (4), celui *Du voile des Vierges* (5), avaient aussi paru dans une édition grecque ; l'auteur le dit positivement. De tous ces textes grecs il ne nous reste rien. Il ne nous est malheureusement pas resté davantage d'un nombre bien plus considérable encore d'œuvres latines. Tertullien lui-même, ici et là, renvoie ses lecteurs à des livres qu'il avait déjà publiés, au *De spe fidelium* (6), au *De censu animæ adversus Hemogenem* (7), au *De Fato* (8), au *De Paradiso* (9), à son travail *Adversus Appellicianos* (10). Saint Jérôme, à son tour, mentionne un traité de Tertullien *Sur l'extase*, *De ecstasi* ou Περὶ ἐκστάσεως (11) en sept livres, dont

(1) Cf. A. Oxé, *Prolegomena de carmine adv. Marcionitas*, Leipzig, in-8° ; Le même, *Victorini versus de lege domini, ein unedierter cento aus dem Carmen adv. Marcionitas* (Progr.), Crefeld, 1894, in-4° ; H. Waitz, *Das pseudotertull. Gedicht adv. Marcionem*, Damstadt, 1901, in-8°.

(2) Cf. *infra*, § 55, II, III.

(3) V. *De cor. mil.*, ch. VI : « sed et huic materiæ... *Græco quoque stilo satisfecimus.* »

(4) V. *De bapt.*, ch. XV : « *Sed de isto* (le baptême des hérétiques) *plenius jam nobis in Græco digestum est...* »

(5) V. *De Virg. vel.*, ch. I : « *Proprium jam negotium passus meæ opinionis, Latine quoque ostendam virgines nostras velari oportere.* »

(6) Tert., *Adv. Marc.*, III, 24.

(7) *De anim.* ; ch. I. Cf. supra. VII.

(8) *De anim.*, ch. XX.

(9) *De anima*, ch. LV.

(10) *De carne Christi*, ch. VIII.

(11) *De vir. ill.*, LIII et XL. Cf. XXIV.

le dernier visait spécialement Apollonius (1), un autre sur *Sur les inconvénients du mariage* (2), un autre, enfin, *Sur les vêtements d'Aaron* (3). D'après la table des matières du *codex Agobardinus*, le vieux manuscrit du IX^e^ siècle contenait encore, dans la partie aujourd'hui perdue, le *De carne et anima*, le *De animæ submissione*, le *De superstitione sæculi*.

X. Editions : 1° Éditions complètes. — On remarque entre autres celles de Beatus Rhenanus, Bâle, 1521, in-8° ; de Martin Mesnart, Paris, 1545 ; de Pamelius, Anvers, 1579, in-f° ; de Rigault, Paris, 1634, in-f° ; de Semler, Halle, 1769-1776, 6 vol. in-8° ; de Migne, *Patr. Lat.*, I-II, Paris, 1844 ; de Fr. Œhler, Leipzig, 1853-1854, 3 vol. in-8°. Signalons surtout l'édition qui satisfait le mieux aux exigences de la critique moderne, celle que Reifferscheid entreprit au nom de l'Académie de Vienne, et que G. Wissowa, après la mort de Reifferscheid, en 1887, a continuée. La première partie, Vienne, 1890, contient le traité *Des spectacles*, celui *De l'idolâtrie*, les deux livres *Aux nations*, le *Témoignage de l'âme*, le *Scorpiaque*, les traités *De la prière*, *Du baptême*, *De la pudicité*, *Du jeûne*, *De l'âme*. Ces ouvrages se suivent exactement dans l'ordre où le manuscrit d'Agobard et l'édition de M. Mesnart nous les ont transmis. V. sur la critique textuelle, G. de Hartel, *Patristische Studien*. I-IV, Vienne, 1890 ; — M. Klussmann, *Curarum Tertullianearum particulæ*, I-III, Halle, 1881, Gotha, 1887, in-8° ; *Excerpta Tertullianea in Isidori Hispalensis Etymologiis* collegit et explanavit M. K., (Progr.), Hambourg, 1892, in-4° ; — J. van der Vliet, *Studia ecclesiastica : Tertullianus*, Leyde, 1891, in-8° ; — E. Kroymann, *Quæstiones Tertullianeæ criticæ*, Inspruck, 1894, in-8° ; — H. Gomperz, *Tertullianea*, Vienne, 1895, in-8°.

2^e^ Éditions partielles. — Dans la foule des éditions à part de l'*Apologétique*, celle d'Haverkamp, Leyde, 1718, in-8°, mérite le premier rang. V. aussi les éditions modernes de J. Kayser, Pader-

(1) Cf. *supra*, § 35, III.
(2) Hier. *Ep.* XXII, 22 ; *Adv. Jov.* I, 13.
(3) *Ep.* 64, *ad Fabiolam*, 23 : Migne, *ibid.*, XXII, 622.

born, 1865, in-8° ; de HURTER, *SS. Patr. opusc. sel.*, t. XIX, Inspruck, 1872 ; de Léonard, Namur, 1881, in-8° ; de Bindley, Londres, 1889, in-8°. — M. de Lagarde propose une recension nouvelle du chap. XIX de l'*Apologétique* : V. *Abhandl. der Gesellsch. der Wissensch. zu Goettingen*, t. XXXVII, 1891.

Le traité *Des prescriptions* et celui *De la prière* ont été publiés, avec le *Libellus adversus omnes hæreses*, par ROUTH, *Script. eccles. opusc.*, t. I, Oxford, 1832, 3e éd., 1858. On trouve aussi le traité *Des prescriptions* et celui *Du baptême* dans HURTER, *SS. Patr. opusc. sel.*, t. IX et t. VII. C. PREUSCHEN a édité le traité *Des prescriptions*, Fribourg, 1892. Bindley a publié, avec ce même traité, l'*Exhortation aux martyrs* et la lettre à *Scapula*, Oxford, 1894, in-8°.

Les traités *De la prière*, *De la patience*, *De la pénitence* et l'*Exhortation aux martyrs* ont été publiés par HURTER, *l. c.*, t. II, IV, V. Les traités *De la pénitence*, *De la pudicité*, l'ont été par Preuschen, Fribourg, 1891. On doit une édition séparée des *Spectacles* à Klussmann, Leipzig, 1876. Cf. KLUSSMANN, *Adnotationes criticæ ad Tert. libr. de spect.* (Progr.), Rudolfstadt, 1876, in-8°. — Cf. aussi NOELDECHEN dans *Zeitschr. f. wissensch. Theol.* 1894, t. I, p. 91-125 ; dans le *Philologus*, supplément, 1894, t. VI, 2, p. 727-766 ; dans les *Neue Jahrbb. f. Deutsche Theol.* 1894, t. III, p. 206-226 ; et dans *Zeitschr. f. Kirchengesch.*, t. XV, 1894-1895, p. 161-203.

L'énigmatique opuscule *Du manteau* a été publié notamment par Saumaise, Paris, 1622, et Leyde, 1656, in-8°.

§ 51. — *Saint Cyprien* (**109**).

I. Vie de saint Cyprien. — Pendant que Tertullien, le front découronné, terminait en Afrique sa longue et laborieuse vie, un jeune homme y grandissait, dont le nom allait devenir inséparable du sien. Après le maître, l'élève, un élève qui n'a de son maître ni la profondeur, ni l'énergique concision, ni la féconde originalité, mais qui le surpasse dans l'art de la composition comme par les charmes du style et par la richesse des développements. Après le génie de haut vol et hardiment initiateur, que les écueils

semblent attirer et qui, à la fin, s'y brise, un esprit plus pratique que spéculatif, toujours sûr de lui, et d'une modération aussi ferme qu'avisée. Après la sombre et orageuse figure du prêtre de Carthage, une physionomie sereine et sympathique, toute resplendissante de l'éclat du martyre, celle de l'évêque de Carthage, saint Cyprien. Sous le nom du diacre Pontius, nous avons de ce pontife une biographie parfaitement authentique et qui mérite pleine créance (1) ; mais les ouvrages mêmes de Cyprien, surtout ses lettres, nous font pénétrer plus avant dans sa vie et lire jusque dans son cœur.

Thascius Cæcilius naquit au commencement du IIIe siècle, à Carthage, pense-t-on, d'une famille païenne, riche et considérée. Il cultiva l'éloquence et conquit à Carthage, dans sa carrière de rhéteur, la gloire avec le succès. Mais à cette âme éprise de pureté morale et douloureusement émue de son impuissance à vaincre ses passions, le paganisme ne pouvait suffire. Ce n'est toutefois que vers l'an 246 qu'un prêtre du nom de Cecilius (2) ou Cécilianus (3) acheva la conversion commencée. Converti, Cyprien vendit ses biens, en distribua le prix aux pauvres et marcha résolument dans le sentier de la perfection chrétienne, objet de toutes ses aspirations et de tous ses efforts (4). Peu après il entrait dans le clergé, et presque aussitôt, à la fin de l'an 248 ou dans les premiers mois de l'an 249, il était appelé sur le siège de Carthage. C'était envers un néophyte une marque de confiance extraordinaire ; l'avenir devait la justifier brillamment.

La paix dont jouissait l'Eglise permit au nouvel évêque

(1) Cf. S. Jérôme, *De vir. ill.*, ch. LXVIII.

(2) Cf. S. Jér., *L. c.*, ch. LXVII.

(3) Cf., la susdite *Vita*, ch. VI.

(4) V., dans l'Ép. à Donat, la page où Cyprien, préludant aux confessions de saint Augustin, nous fait assister à la crise intérieure qu'il avait subie, Ch. III-IV.

de travailler à restaurer la discipline ecclésiastique et à réprimer les abus qui s'étaient glissés dans les rangs des fidèles ; c'est de ce côté qu'il dirigea tout d'abord son attention. Mais, bientôt après, il se voyait réduit à s'éloigner de son Église. La persécution de Dèce, au début de l'an 250, se déchaîna sur l'Afrique, qu'elle couvrit de ruines et de sang. Cyprien, à l'exemple de saint Grégoire le Thaumaturge et de saint Denys d'Alexandrie, chercha son salut dans la fuite ; pourtant du fond de sa retraite, il ne cessa pas de correspondre avec son troupeau et de le gouverner.

Apparentes ou réelles, les apostasies furent nombreuses (1). Quelle conduite fallait-il tenir envers ceux qui avaient faibli ? Sous quelles conditions les admettre au giron de l'Eglise et pardonner leur lâcheté ? La question à Rome et à Carthage provoqua un schisme. Tandis qu'une partie de l'Eglise romaine se rangeait derrière le prêtre Novatien et rompait avec le pape saint Corneille, pour avoir déployé à l'égard des apostats une mansuétude évangélique, le diacre Félicissime, dans Carthage, se fit l'organe d'une faction, qui reprochait à l'évêque son extrême sévérité. Mais au printemps de l'an 251, Cyprien put se hasarder à reparaître sur son siège. Par un rare mélange de douceur et de fermeté, il sut déjouer les trames des sectaires et bientôt, grâce au zèle infatigable du pontife, l'Eglise de Carthage vit l'unité refleurir dans son sein.

L'heure des épreuves allait de nouveau sonner. Dans l'été de 252, une effroyable contagion, la peste, ravagea l'empire romain, notamment Carthage avec le pays d'alentour. L'édit des empereurs Gallus et Volusien, qui, pour détourner le fléau, prescrivait partout de solennels sacrifices (2),

(1) Il y avait dans ces apostasies divers degrés de culpabilité. On distinguait d'avec les *sacrificati* ou *thurificati*, qui sacrifiaient aux idoles et leur offraient de l'encens, ceux qui, par un subterfuge, éludaient l'édit impérial, *libellatici*, *acta facientes*.

(2) Cf. S. Cypr., *Ep.* 59, 6.

ralluma le feu de la persécution. L'avènement de Valérien au trône (mai 253) fit renaître la paix. Mais l'activité de saint Cyprien ne connaissait pas plus le repos, que sa fermeté la défaillance ; non content d'avoir étouffé le schisme au berceau, défendu les fidèles contre les calomnies et retrempé leur courage devant la mort, il mit son bonheur à instruire son peuple, en composant des traités ascétiques qui lui ont assuré un rang éminent parmi les moralistes chrétiens.

La controverse sur le baptême des hérétiques devait assombrir le soir de sa vie. Le baptême conféré par un hérétique est-il valide ? ou faut-il rebaptiser les hérétiques et les schismatiques, lorsqu'ils rentrent au giron de l'Eglise ? Tertullien avait déjà discuté la question (1) ; l'évêque de Carthage, écho trop fidèle de Tertullien, affirme nettement qu'il est impossible de recevoir le baptême chez les hérétiques, puisqu'ils ne l'ont pas. Trois conciles, tenus à Carthage, sous sa présidence, en 255, au printemps 256, et le premier septembre de la même année, se prononcèrent dans le même sens. Mais le pape saint Etienne cassa les décrets de ces trois conciles, et, dans sa réponse au primat d'Afrique : « Si quelqu'un, disposait-il, vient à vous, de quelque hérésie que ce soit, que l'on garde, sans rien innover, la tradition, qui est de lui imposer les mains pour la pénitence, puisque les hérétiques eux-mêmes admettent, sans les rebaptiser, ceux qui parmi eux passent d'une secte à l'autre (2). »

(1) Cf. *supra*, § 50, VII.

(2) S. Cypr. Ep. 74, 1 : « Si quis ergo a quacumque hæresi venerit ad vos, nihil innovetur, nisi quod traditum est, ut manus illi imponatur in pœnitentiam. » Peters, dans sa *Vie de saint Cyprien* (VII, 3), défend l'interprétation suivante, qui est en effet la plus conforme à la grammaire : Qu'on ne réitère aucun rite, excepté ce qu'il est de tradition de réitérer, savoir l'imposition des mains pour la pénitence. D. Coustant, dans ses *Epp. Rom. Pontf.*, « Dissert. qua vera Stephani sententia explicatur », n. 20, col. 342, adopte le même sens. Ce qui recommande l'interprétation

Malgré la déplorable opiniâtreté de saint Cyprien, il ne semble pas qu'il y ait eu, entre le pape et lui, rupture déclarée, schisme formel. Toujours est-il que, sous le pontificat de Sixte II, successeur d'Etienne, l'évêque rentra dans la communion du Saint-Siège.

Aussi bien, la persécution de Valérien avait rejeté la querelle des rebaptisants à l'arrière-plan. Saint Etienne était tombé, en 257, sous les coups des persécuteurs. Le 14 septembre 258, saint Cyprien fut décapité, aux portes de Carthage, dans la villa proconsulaire de Sextus. Il était le premier évêque d'Afrique à recevoir la palme du martyre (1).

II. Ouvrages de saint Cyprien : traités. — Saint Cyprien nous a laissé deux classes d'ouvrages, des lettres et des traités. Le diacre Pontius (2) nomme 11 ou 12 traités de son évêque.

Le premier traité sorti de sa plume est cette Épître à Donat en 16 chapitres (3), que l'on range parmi les plus belles productions de l'éloquence chrétienne et qui visiblement suivit de près la conversion de Cyprien (4). Sous forme de confessions, l'auteur y fait voir à son ami Donat,

donnée ci-dessus dans le texte, bien qu'elliptique et insolite, c'est qu'elle semble être celle des anciens Pères, de saint Cyprien lui-même, *Ibid.*, 2, d'Eusèbe, *Hist. eccl.*, VII, 3, de saint Vincent de Lérius, *Commonit.* 9. — La décision pontificale ne fut rendue selon toute apparence ou du moins ne parvint à Carthage qu'après le concile du 1er septembre 256. En sorte que ce concile ne mérite pas le nom de concile d'opposition, dont on l'a quelquefois affublé. Cf. H. GRISAR, dans *Zeitschr. f. Kath. Theol.*, t. V, 1881, p. 193-221, et J. ERNST, *ibid.*, t. XVIII, 1894, p. 473 sqq. *Contra*, NELKE, *Die Chronologie der Korrespondenz Cyprians*, Thorn, 1902, p. 116.

(1) Cf. *La Vie de saint Cyprien*, ch. XIX ; — PRUDENCE, *Peristeph.*, 13.

(2) *Vita*, ch. VII.

(3) Au titre primitif on a joint plus tard celui de *La grâce de Dieu, De gratia Dei.*

(4) BOSSUET, dans son beau sermon *Sur la loi de Dieu*, a imité l'*Epître à Donat.* (N. DES T.)

un néophyte comme lui, que le christianisme seul peut satisfaire aux besoins du cœur et aux exigences de l'esprit. Tout y respire un enthousiasme bienfaisant ; mais un style excessivement fleuri, que saint Augustin ne pouvait s'empêcher de blâmer (1), rappelle trop le rhéteur de la veille.

C'est, au fond, la même pensée qui inspire et anime, vers l'an 248, le traité *De la vanité des idoles*, primitivement intitulé : *Quod idola dii non sint*, en 15 chapitres. Saint Cyprien, après avoir dépeint et flétri les mœurs païennes, remonte à la source des désordres et combat les croyances du polythéisme. En attestant, le premier de tous, l'authenticité de ce travail (2), saint Jérôme admire et loue la concision de l'auteur, sa science de l'histoire, l'éclat de son style et de sa pensée. Mais il s'en faut que la critique ratifie ces éloges. Travail hâtif et décousu, le traité *De la vanité des idoles* n'est qu'une compilation, et il n'en resterait presque rien, si l'on retranchait ce qui n'est qu'emprunt à Tertullien et à Minucius Felix. L'évêque de Carthage, supposé qu'il soit l'auteur de l'opuscule, ne le destinait sûrement pas à la publicité (3).

Après l'assaut du paganisme, la controverse avec les Juifs ; les trois livres *Des témoignages*, adressés vers l'an 248 à Quirinus, font pendant au traité *De la vanité des idoles* et à l'*Epître à Donat*. Pour extraire de la Bible les principaux points de doctrine qu'elle renferme, Cyprien groupe autour de 174 propositions, formant chacune un chapitre, les textes de l'Ecriture Sainte qui s'y rattachent. Le 1er livre (24 chap.) met surtout en relief le caractère essentiellement transitoire de la loi mosaïque ; le IIe (30 chap.) établit que Jésus de Nazareth est le Messie, le Rédempteur promis au genre humain. A ces deux livres Cyprien,

(1) *De doct. christ.*, IV, 14, 31 : MIGNE, *P. L.*, XXXIV, 102.
(2) *Ep.* 70, *Ad Magnum*, ch. V. : MIGNE, *P. L.* XXII, 668.
(3) Cf. MONCEAUX, *Op. cit.*, t. II, p. 270.

sur la demande de Quirinus, en ajouta plus tard un troisième (120 chap.), qui comprend une collection de textes relatifs aux devoirs de la vie chrétienne. Ce résumé lumineux de la Bible, ou, si l'on veut, cette concordance, outre qu'elle témoigne de l'authenticité des Livres Saints, nous aide puissamment à connaître la version latine dans laquelle on lisait l'Ecriture à Carthage, vers le milieu du III^e^ siècle. Nombre d'anciens écrivains, l'auteur de l'*Adversus aleatores*, par exemple, Commodien, Lactance, Firmicus Maternus, ont puisé dans ce riche trésor à pleines mains.

Ce fut dans les premiers temps de son épiscopat, vers l'an 249 (1), que saint Cyprien écrivit ses belles règles de conduite pour les vierges, *De habitu virginum*, ou plus exactement peut-être, *Ad virgines*, en 24 chapitres. Il y recommande surtout aux vierges consacrées à Dieu la modestie des vêtements, le mépris du luxe, l'esprit de pauvreté. On y entend plus d'une fois l'écho des deux opuscules de Tertullien, *De cultu feminarum* et *De virginibus velandis*.

Les schismes de Félicissime et de Novatien fournirent à l'évêque de Carthage l'occasion de publier, en 251, son immortel traité (27 chap.) sur l'unité de l'Eglise, *De catholicæ Ecclesiæ unitate*, ou bien encore *De simplicitate prælatorum*. Ce que saint Ignace d'Antioche en Orient, saint Irénée et Tertullien en Occident avaient écrit de la hiérarchie, Cyprien le recueille, le coordonne, le complète et contribue par là même à l'avancement de la science théologique. L'hérésie et le schisme, déclare le vaillant évêque, sont des armes du démon. Jésus-Christ a fondé son Eglise sur Pierre ; Pierre est pour l'Eglise le principe et le centre visible de l'unité. « Le Seigneur parle ainsi à Pierre : Je te dis que tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon

(1) Cf. MONCEAUX, *Op. cit.*, t. II, p. 258.

Église... (1) ! C'est sur un seul qu'il bâtit son Eglise. Il est vrai qu'après sa résurrection, il confère à tous les apôtres une égale puissance, en leur disant : Comme mon Père m'a envoyé, moi, je vous envoie... (2) Mais, pour rendre l'unité manifeste, il veut, en vertu de son autorité, que l'origine de cette même unité commence par un seul. Sans doute les autres apôtres étaient ce que fut Pierre, admis au même partage de l'honneur et du pouvoir ; mais l'unité est le point de départ, afin de montrer qu'il n'y a qu'une Eglise du Christ » (3). Hors de l'Eglise du Christ, pas de salut. « On cesse d'avoir Dieu pour père, quand on n'a plus l'Eglise pour mère. Rompre avec l'Eglise, c'est se perdre, de même qu'au temps du déluge, nul homme n'a pu être sauvé hors de l'arche » (4). L'Eglise du Christ doit être nécessairement une. « Le Seigneur dit : *Mon Père et moi nous sommes un* (5). Et ailleurs (6) il est écrit du Père, du Fils et du Saint-Eprit : *Ces trois personnes sont une même chose*. Quoi ! il se pourrait que cette unité, assise sur la parole de Dieu et reflet des mystères du ciel, fût déchirée au sein de l'Eglise et sombrât sous les coups des volontés qui s'entrechoquent ! (7) » Saint Cyprien voit un symbole de cette divine unité dans la tunique sans couture du Christ (8), tunique mystérieuse qu'il oppose au vêtement que le prophète Ahias coupa en douze morceaux (9). Puis il adjure énergiquement les fidèles de fuir les dissensions et les partis et de se serrer toujours autour de leur évêque (10).

(1) Saint Math., XVI, 18, 19.
(2) Saint Jean, XX, 21-23.
(3) *De cath. eccl. unit.*, ch. IV.
(4) *Ibid.*, ch. VI.
(5) Saint Jean, X, 30.
(6) I Joan., V, 7-8.
(7) *Ibid.*, ch. VI.
(8) Saint Jean, XIX, 23-24.
(9) III Rois, Vulg. ch. XI. *De eccl. unit.*, ch. I.
(10) Ch. VIII et suiv.

III. Traités (suite). — Le traité *Des laps* ou tombés, *De lapsis*, en 36 chapitres, date aussi de l'année 251. La persécution venait de cesser, du moins en Afrique, et l'évêque de Carthage avait pu remonter sur son siège. Il salue joyeusement le retour de la paix (1), chante la gloire de celles de ses ouailles qui sont restées debout (2) et condamne avec force, en les pleurant, les défections trop nombreuses qui l'avaient contristé (3). Pour ces lapsi, point d'absolution et de réconciliation, sans pénitence et sans satisfaction préalable (4).

Au commencement de l'année 252, paraissait le traité *De l'oraison Dominicale*, en 36 chapitres ; l'évêque de Carthage s'y est inspiré de l'ouvrage analogue de Tertullien (5), mais par le charme et l'abondance de ses leçons, il a dépassé son modèle (6). Un détail intéressant, c'est l'allusion à la préface qu'on récitait au sacrifice de la messe (7).

Au milieu des horreurs de la peste, pendant l'été de 252, saint Cyprien adressa au peuple de Carthage, pour le prémunir contre la tristesse et le découragement, son traité *De la mortalité*. Instruction pastorale en 26 chapitres, où l'on ne sait qu'admirer le plus, la grandeur d'âme de l'évêque ou l'ardeur de sa foi. « Celui-là seul, s'écrie-t-il (8), craint la mort qui ne veut pas aller au Christ. Celui-là seul ne veut pas aller au Christ, qui ne croit pas qu'il va régner avec le Christ. »

Ce fut aussi pour détacher les âmes de la terre et les

(1) *De lapsis*, ch. I.
(2) *Ibid.*, ch. II-III.
(3) Ch. IV-XIV.
(4) Ch. XV et suiv.
(5) Cf. *supra*, § 50, VIII.
(6) Cf. *Hill., Comm. in Matth.*, V, I.
(7) Ch. XXXI. « Ideo et sacerdos ante orationem, præfatione praemissa, parat fratrum mentes dicendo : Susum (sursum) corda, ut, dum respondet plebs : habemus ad Dominum... »
(8) Ch. II.

préparer aux combats de la foi que le primat d'Afrique publia son écrit *Ad Fortunatum* ou *De l'exhortation au martyre* (13 chap.). Il est probable que l'ouvrage parut à la veille de la persécution de Gallus et de Volusien. L'auteur y résume toute la matière en douze propositions, qu'il appuie sur des passages de l'Ancien et du Nouveau Testament ; mais, comme dans le livre *des Témoignages*, il ne fait guère qu'enfiler sans commentaire les textes de l'Ecriture Sainte. On dirait moins un traité ou un discours, qu'une sorte de table des matières, de cadre d'instructions. « J'envoie, dit-il ingénieusement à Fortunat, la laine teinte du sang de l'Agneau ; à vous d'en tisser les habits ».

Un magistrat de Carthage, nommé Démétrien, avait dans ses libelles dénoncé les chrétiens aux fureurs populaires. Le traité *Ad Demetrianum* (26 chap.), dont on a suspecté sans raison l'authenticité (1), vengea en 252 les fidèles de ses calomnies et souffleta le calomniateur. Les chrétiens, disaient à chaque instant les païens, sont la cause de tous les malheurs publics, en refusant d'adorer nos divinités. Non, réplique saint Cyprien, ce n'est pas le christianisme, c'est le désordre des mœurs païennes qui provoque la colère de Dieu. Aussi bien, la fin du monde approche, et, depuis longtemps, les prophètes ont prédit pour les derniers jours les épreuves que nous traversons.

Le traité *De l'aumône et des bonnes œuvres*, en 26 chapitres, enflamme le zèle des fidèles pour l'aumône et pour les œuvres de miséricorde (2).

Les deux traités sur les avantages de la patience, *De bono patientiæ* (24 chap.), et sur l'envie, *De zelo et livore* (18 chap.), appartiennent à la dernière phase de l'épiscopat de saint Cyprien ; ils montrent l'un et l'autre à quel degré

(1) Cf. Aubé, *L'Eglise et l'Etat, dans la seconde moitié du IIIe siècle*. Paris, 1885, p. 305-308.

(2) On en trouve des citations grecques dans les *Actes* du concile d'Ephèse de l'an 431. Cf. Harnack, *Gesch. der altchrïstl. Litt.*, 1re p., p. 716.

l'évêque de Carthage avait su garder sa sérénité d'âme au fort de la controverse sur le baptême des hérétiques. Sans toucher aux blessures encore saignantes, ils prêchent aux esprits échauffés le calme et l'abnégation. L'opuscule *Sur les avantages de la patience* est une imitation du traité parallèle de Tertullien (1) : ici et là, même plan et même marche du discours ; la ressemblance s'étend jusqu'aux détails. A la suite des traités de saint Cyprien, les éditions modernes nous donnent les votes des 87 évêques africains qui prirent part au concile du 1er septembre de l'an 256, 85 en personne, 2 par un procureur, l'évêque d'Oëa : « Sententiæ episcoporum numero LXXXVII de hæreticis baptizandis ».

IV. Lettres. — Les éditions modernes de saint Cyprien ont recueilli, sous le nom du grand évêque, 81 lettres ; on en compte 65 de la main de Cyprien ; les autres pour la plupart lui sont adressées. Toutes, celles-là comme celles-ci, datent du glorieux épiscopat de saint Cyprien (248 ou 249-258). Mais il s'en faut que nous possédions toutes les lettres de son épiscopat ; un assez grand nombre de ces lettres est perdu.

Si incomplet qu'en soit le recueil, elles ont, dans l'histoire de la vie chrétienne et du droit canonique, une importance capitale. On y voit se dessiner, comme dans un miroir, la constitution de l'Eglise vers le milieu du IIIe siècle, et c'est en bien des lieux, sur leur base, que la discipline ecclésiastique s'est assise et développée. En Afrique, en Italie, en Espagne, en Gaule, peut-être aussi en Angleterre, les recueils de droit empruntaient plus ou moins leurs décisions aux lettres de saint Cyprien, et les diverses recensions qui nous ont transmis ces lettres, portent visiblement les traces de leur mise en œuvre à travers les provinces de l'Eglise. Nombre des lettres de

(1) Cf. *supra*, § 50, VIII.

saint Cyprien rendent un témoignage éclatant à la primauté de l'Eglise romaine. Quelques-unes, lettres d'encouragement et de consolation aux confesseurs, sont d'une saisissante beauté.

Ces lettres se répartissent en huit groupes. Le premier comprend les lettres 1-4 et 63 (édit. de Vienne), sans date précise et toutes antérieures peut-être à la persécution de Dèce. La lettre 63 est un précieux monument de la foi traditionnelle de l'Eglise au sacrifice eucharistique. On range dans le second groupe les lettres 5-7, 10-19, que saint Cyprien adressait du fond de sa retraite, à l'explosion de la persécution de Dèce, au clergé et aux fidèles de Carthage; dans le troisième groupe, les lettres 8, 9, 20, 21, 22, 27, 28, 30, 31, 35, 36, 37, échangées entre Carthage et Rome, du mois de janvier 250 au mois de janvier 251; dans le quatrième groupe, les lettres 23-26, 29, 32-34, 38-43, écrites à Carthage du mois de juillet 250 au mois de mars 251; dans le cinquième groupe, les lettres 44-55, du mois de mai au mois de décembre 251 à l'occasion du schisme de Novatien; dans le sixième groupe, les lettres 56-62, 64-66, écrites sur divers sujets, de 252 à 254; dans le septième groupe, les lettres 67-75, des années 254-256; dans le huitième groupe, enfin, les lettres 76-81, des années 257-258, pendant la persécution de Valérien.

V. Ouvrages apocryphes. — De très bonne heure, sinon, du vivant de saint Cyprien, une foule d'écrits se sont parés du nom glorieux de l'évêque de Carthage. Citons entre autres : 1° Un panégyrique enthousiaste du martyre, le *De laude martyrii*, qui s'inspire plus de Virgile que de l'Ecriture, et qui n'a pas laissé de se glisser, dès l'an 359, dans le catalogue des œuvres de Cyprien (1). — 2° L'*Adversus Judaeos*, un autre discours, qui s'est égale-

(1) Cf. Harnack, dans *Texte u. Untersuch.*, xiii, Leipzig., 1895, 4 *b* : l'auteur serait Novatien. *Contra*, Weyman, dans *Litt. Rundschau*, 1895, col. 331-333.

ment glissé dans le catalogue de 359, et qui, loin d'être la traduction d'une homélie grecque de saint Hippolyte, est une œuvre latine, de la main de Novatien ou de quelqu'un de ses amis (1) ; — 3° Le *De montibus Sina et Sion*, traité en latin populaire, et d'une lecture, somme toute, attayante, dont M. Harnack place le berceau en Afrique, de 210 à 240 (2) ; — 4° Un opuscule *De spectaculis*, dans lequel on reconnaît, avec les traces du livre de Tertullien sur le même sujet, celles des ch. VII-VIII de l'Epître à Donat, et qui très probablement est l'œuvre de Novatien (3). — 5° Un éloge passionné de la chasteté, le *De bono pudicitiae*, où l'on retrouve les pensées et le style de saint Cyprien dans son opuscule *De habitu virginum*, et dont la paternité semble bien revenir, elle aussi, à Novatien (4) ; — 6° *L'Adversus Novatianum*, vigoureuse réfutation du rigorisme impitoyable de Novatien, composée peu après la persécution de Gallus et Volusien (251-253), soit en Afrique, soit à Rome, et attribuée par M. Harnack (5) au pape saint Sixte II (257-258), par M. Nelke (6) au pape saint Corneille, par M. Monceaux à un évêque africain (7) ; — 7° Une ho-

(1) G. LANDGRAF, dans *Archiv. f. latein. Lexikogr. u. Gramm.*, t. XI, 1898, p. 87-97. Cf. HARNACK, dans *Texte u. Unters.* t. XX, Nouv. sér., t. V, 3, 1900, p. 126-135.

(2) Cf. HARNACK, *Die Chronologie der altchristl. Litt.*, t. I, Leipzig, 1904, p. 383-386.

(3) Cf. AD. DEMMLER, dans *Theol. Quartalschrift*, t. LXXVI, 1894, p. 223-271 ; et WEYMAN, dans *Hist. Jahrb*, t. XIII, 1892, p. 737-748, t. XIV, 1893, p. 330 sq. *Contra*, WOELFFLIN, dans *Archiv. f. latein. Lexikogr. u. Gramm.*, t. VII, 1892, p. 1-22, soutient l'authenticité de l'opuscule.

(4) Cf. DEMMLER, *L. c.* ; MONCEAUX, *Hist. litt. de l'Afrique chrét.*, II, p. 106-112.

(5) HARNACK, *Eine bisher nicht erkannte Schrift des Papstes Sixtus II vom Jahre 257-258*, Leipzig, 1895 ; cf. *Die Chronologie....*, t. I, p. 387-390.

(6) *Die Chronologie der Korrespondenz Cyprians und der pseudocyprianischen Schriften Ad Novatianum....*, Thorn, 1902, p. 159-170.

(7) *Hist. littér. de l'Afrique chrétienne*, t. II, p. 87-91. Selon A. ROMBOLD, *Theol. Quartalschrift*, t. LXXXII, 1900, p. 546-601, l'*Ad Novatianum* serait l'œuvre de saint Cyprien.

mélie en latin populaire contre la fureur du jeu, *De Aleatoribus* ou mieux *Adversus aleatores*, que M. Harnack (1), en 1888, tenait pour l'œuvre du pape saint Victor Ier et pour le plus vieux monument de la littérature latine chrétienne, bien que l'auteur de l'homélie ait mis à profit les ouvrages de saint Cyprien, notamment son livre des *Témoignages* ; — 8° Le livre *De rebaptismate*, où saint Cyprien est pris à partie et la validité du baptême des hérétiques proclamée ; œuvre, selon W. Schueler (2), d'un évêque entaché de l'esprit novatien, peut-être d'Ursinus (3), et qui a paru en Italie, peu après le concile de Carthage du 1er septembre 256 ; œuvre, selon Ernst (4) d'un évêque de la Mauritanie, qui l'écrivit entre le IIe et le IIIe concile de Carthage, entre la lettre 72e et la lettre 73e de saint Cyprien ; — 9° *De pascha computus*, qui date de la cinquième année du règne de Gordien, avant Pâques de l'an 243, et dont l'auteur, un clerc vivant hors de Rome, peut-être en Afrique (5), voulait rectifier le canon pascal de saint Hippolyte (6).

La période post-constantinienne a vu naître et circuler, sous le nom de saint Cyprien, beaucoup d'autres ouvrages apocryphes. Sur la lettre *Ad Vigilium episcopum de judaïca incredulitate*, V. *supra*, § 16. On n'a pas encore étudié

(1) V. *Texte u. Unters*, t. V, I, Leipzig, 1888 ; cf. Harnack, *Die Chronologie*, t. I, p. 370 sqq. *Contra*, Funk, dans *Hist. Jahrb.*, X, 1889, 1-22, et dans *Kirchengesch. Abhandlungen u. Untersuch.*, II, 1899, p. 209-236 ; Haussleiter, dans *Theol. Litteraturblatt*, 1889, 41-43, 49-51, et dans *Commentationes Woelfflinianae*, Leipzig, 1891, p. 386-389 ; *Etude critique sur l'opuscule De aleatoribus....* Louvain, 1891, in-8°, et avec un supplément, *ibid.*, 1893, in-8°.

(2) Dans *Zeitschrift f. wissenschaft. Theol.*, t. XL, 1897, p. 555-608.

(3) Gennad., *De vir. ill.*, c. 27.

(4) Dans *Zeitschr. f. kathol. Theol.*, t. XX, 1896, 193-255, 360-362 ; t. XXII, 1898, 179-180 ; t. XXIV, 1900, 425-462. Cf Harnack, *Die Chronologie....*, t. I, p. 493 sqq.

(5) Hufmayr, *Die pseudocyprianische Schrift de pascha computus* (Progr.), Augsbourg, 1896, in-8°.

(6) V. *infra*, § 54, VI. Cf. Harnack, *Op. cit.*, t. I, p. 381-383.

d'assez près l'opuscule *De duodecim abusivis saeculi* (1). Quant à l'avertissement au clergé, *De singularitate clericorum* (2), Dom Morin (3) le confond avec le livre *Ad confessores et virgines*, écrit, vers le milieu du IV^e^ siècle, par le prêtre catholique Macrobe, le futur évêque de l'Église donatiste de Rome (4). Le *De duplici martyrio ad Fortunatum* (5) est une supercherie littéraire de son premier éditeur, d'Érasme, qui composa l'ouvrage en 1530, pour venger les humanistes du temps de la réforme, des attaques simultanées du camp catholique et du camp protestant. L'*Exhortatio de paenitentia*, publiée pour la première fois en 1751 par Trombelli, n'est qu'un assemblage de textes scripturaires à l'encontre du rigorisme de Novatien. L'analogie frappante des idées de l'auteur et des idées de saint Pacien de Barcelone, l'analogie non moins frappante des citations bibliques dans notre opuscule et dans les ouvrages de saint Hilaire de Poitiers et de Lucifer de Cagliari, tout concourt à placer l'*Exhortatio de paenitentia* vers la fin du IV^e^ siècle ou le commencement du V^e^ (6). L'opuscule intitulé *Caena* ou *Caenae disputatio* (7), et les deux *Orationes* de l'édition de Hartel sont probablement l'œuvre du poète gaulois Cyprien et datent du V^e^ siècle. V. sur les quatre poèmes qui figurent parmi les œuvres de Tertullien, *supra*, § 50, VIII ; sur le poème *Ad Senatorem*, *infra*, § 88 ; sur le *De pascha*, *infra*, § 87, VIII.

VI. Génie de saint Cyprien. — L'évêque de Carthage est avant tout, non pas un spéculatif, mais un homme d'ac-

(1) V. CYPRIANI *Opera*, ed. Hartel, III, p. 152-173.

(2) *Ibid.*, III, p. 173-220.

(3) *Revue bénédictine*, t. VIII, 1891, p. 236 sq.

(4) GENNADE, *De vir. ill.*, c. 5.

(5) CYPRIAN. *Opera*, éd. Hartel, III, p. 220-247. V. Fr. LEZIUS, dans *Neue Jahrbb. f. Deutsche Theol.*, t. IV, 1895, p. 95-110, 184-243.

(6) V. éd. Miodonski, Cracovie, 1893, in-8°. Cf. HARNACK, *Op. cit.*, t. I, p. 386-387.

(7) Cf. HARNACK, *Texte u. Unters.*, t. XIX, Nouv. sér., IV, 3 b. 1899.

tion, un croyant, non pas un métaphysicien. Toujours et partout, il met sa plume au service de la morale chrétienne, de la discipline et de la hiérarchie.

Point d'idée qu'il se plaise mieux à développer et à défendre que celle de l'unité de l'Église. Cette idée dans tous les travaux dogmatiques du saint docteur est à la fois, on peut l'affirmer sans crainte, la base et le couronnement. C'est dans son traité *De l'unité de l'Eglise* que Cyprien plus que nulle part ailleurs se montre original. Mais, ici même, l'enseignement, tout dogmatique qu'il est au fond, revêt de préférence la couleur de l'exhortation morale ; l'auteur parle au cœur et à la foi des chrétiens et s'appuie sur l'autorité de la Sainte Ecriture. La voix de l'Ecriture a pour lui bien plus d'attraits et de prestige que la voix de sa propre pensée. Les trois livres *Des témoignages* et le traité de l'*Exhortation au martyre* ne nous offrent qu'un tissu de passages scripturaires.

Indépendamment de la Bible, les œuvres de Tertullien sont aux mains de l'évêque de Carthage une mine précieuse et largement exploitée. « Le bienheureux Cyprien, écrivait saint Jérôme, est l'élève de Tertullien, comme l'attestent ses écrits (1) ». Et c'est du nom de « maître » que Cyprien lui-même avait coutume d'honorer son illustre devancier (2). Il y a tel de ses ouvrages où l'imitation du maître sent presque le plagiat : ainsi, de l'opuscule *Sur les avantages de la patience*, on dirait une seconde édition du traité parallèle de Tertullien. Mais, si le disciple emprunte souvent ses pensées au maître, il se distingue visiblement d'avec lui par le style et par la composition. Claire, facile et coulante, sa langue nous charme, sans choc et sans heurt : « Le bienheureux Cyprien, disait encore saint Jérôme (3), est comme une source très pure,

(1) Ep. 84, ad. Pamm. et Oc., ch. II : MIGNE, *P. L.*, XXII, 744.
(2) S. JER., *De vir ill.*, ch. LIII ; cf. *supra*, § 50, III.
(3) Ep. 58, ad Paulinum, ch. X : MIGNE, *P. L.*, XXII, 585.

d'un cours doux et paisible. » Chez lui, l'expression est toujours animée et relevée par la chaleur du sentiment ; il aime à tracer des tableaux, et ses allégories choisies avec goût et fouillées dans les moindres détails, ont servi pour une bonne part de modèles aux âges suivants. Mais laissons Lactance caractériser le talent littéraire de saint Cyprien : « Il avait dans l'esprit, remarque Lactance, de la facilité, de la richesse, de la suavité, dans le style, ce qui en est la qualité première, de la clarté, si bien qu'on ne sait qu'admirer le plus en lui, l'éclat de son éloquence, le bonheur de ses explications, la force persuasive de ses discours (1). »

VII. Saint Cyprien et la postérité. — La physionomie de Cyprien rayonne dans l'histoire de l'éclat le plus pur, et l'Occident n'a jamais marchandé aux ouvrages de l'éloquent évêque sa sympathique admiration. Lactance, après avoir apprécié assez froidement Minucius Félix et Tertullien (2), conclut sa critique en disant : « Il n'y a donc au-dessus d'eux qu'un seul auteur illustre, ce Cyprien qui, dans sa chaire de rhétorique, avait acquis une grande gloire et dont les livres étincellent en leur genre de rares beautés (3). » Sans doute les païens lettrés se moquaient de lui, et, par une raillerie fort médiocre que Lactance a pris soin de rapporter (4), de *Cyprien* ils faisaient κόπρος, fumier. Mais ces moqueries mêmes attestent l'estime singulière et la vénération qui, dans l'Eglise, entouraient le nom de saint Cyprien.

Un catalogue latin de nos livres sacrés, publié par Mommsen, en 1886, d'après un manuscrit de l'an 359, nomme, aussitôt après les livres canoniques, les écrits du

(1) *Div. Instit.*, v, 1, 25, éd. Brandt.
(2) Cf. *supra*, § 50, III.
(3) *Div. Instit.*, v, 1, 24.
(4) *Ibid.*, v, 1, 27.

métropolitain de Carthage, et — preuve nouvelle de la vogue dont ils jouissaient! — compte, en les indiquant, les lignes de chacun d'eux. Comment, d'ailleurs, s'en étonner, lorsqu'on entend Prudence (1) ? « Tout amant du Christ vous lira, Cyprien, étudiera vos œuvres. Le divin Esprit, qui s'était épanché, pour les inspirer, sur les prophètes, est descendu du ciel pour vous inonder des flots de l'éloquence. »

Saint Jérôme ne jugeait pas à propos d'énumérer les ouvrages catholiques de Tertullien, tant ils étaient partout connus (2)! Et, quelques pages plus loin. « A quoi bon, s'écrie-t-il, une liste des ouvrages de Cyprien? On les voit mieux que le soleil (3)! » Dans les conseils que le solitaire de Bethléem adressait à une noble Romaine sur l'éducation de sa fille, on lit encore : « Que les livres de Cyprien ne sortent pas de ses mains (4). »

L'évêque d'Hippone, au début d'un sermon (5) pour l'anniversaire du martyre de saint Cyprien, proclame l'impuissance de la langue humaine, fût-ce la langue même du héros, à le louer dignement. Dans son traité *Du baptême* (6), il ne se fait pas faute d'appeler saint Cyprien « un évêque catholique, un martyr catholique : plus il était grand, ajoute-t-il, plus il s'abaissait en toutes choses, afin de trouver grâce devant Dieu. » C'est dans ce traité que saint Augustin, aux prises avec les Donatistes, arrache à ses adversaires une de leurs meilleures armes, en réfutant l'erreur de Cyprien sur l'invalidité du baptême des hérétiques. Mais il fait preuve, à travers cette discussion, de la plus délicate réserve. Comme il sait ménager la mémoire du

(1) *Peristeph.*, hymn., 13, v. 8-10 : *P. L.*, LX, 571.
(2) *De vir. ill.*, ch. LIII.
(3) *Ibid.*, ch. LXVII.
(4) Ep. 107, ad Laetam, ch. XII : *P. L.*, XXII, 877
(5) *Serm.* 313, 1 : *P. L.*, XXXVIII, 1423.
(6) III, 3, 5 : *P. L.*, XLIII, 142.

glorieux martyr ! Comme il est attentif à lui chercher des excuses dans les difficultés de la question, dans l'absence d'une tradition unanime ou d'une définition solennelle de l'Eglise, dans cette attache inviolable, héroïque à l'unité, dont Cyprien laisse aux schismatiques l'admirable modèle (1).

VIII. Histoire de la tradition des ouvrages de saint Cyprien. Editions complètes, œuvres choisies. — L'histoire définitive de la tradition des œuvres de saint Cyprien n'est pas encore écrite. Rappelons ici qu'elle doit à Mommsen la découverte d'un catalogue des ouvrages du saint docteur qui se retrouve à la fois dans le *Cod.* 12266 de Cheltenham (x^e^ siècle), et dans le *Cod.* 133 de Saint-Gall (xi^e^ siècle), et qui reproduit un exemplaire de l'an 359. V. l'*Hermès*, 1886, t. xxi, p. 142-156, et 1890, t. xxv, p. 636-638. Signalons, en outre, les études de Sanday et de Turner sur la découverte de Mommsen ; V. *Studia biblica et ecclesiastica*, t. iii, 274 et s., 308 et s., Oxford, 1891 ; une étude de J. Wordsworth sur les manuscrits de saint Cyprien à Oxford, *Old Latin Biblical Texts*, n° ii, Oxford, 1886, in-4° ; — l'excellent travail de Gœtz, *Gesch. der Cyprianischen Litteratur bis zur Zeit der ersten erhaltenen Handschriften*, Bâle, 1891, in-8° ; — W. Schulz, *Cyprianmanuskripte in Madrid u. im Escorial*, dans *Theol. Litteraturzeitung*, 1897, 179-180 ; — G. Mercati, *D'alcuni nuovi sussidi per la critica del festo di S. Cipriano*, Rome, 1899, in-4°.

Parmi les éditions complètes des œuvres de saint Cyprien, on remarque celles d'Erasme, Bâle, 1520, in-fol. ; — de G. Morel, Paris, 1564, in-fol. ; — de Pamélius, Anvers, 1568, in-fol. ; — de Rigault, Paris, 1648, in-fol. ; — de Fell et Pearson, Oxford, 1682, in-fol. ; — de Baluze et dom Maran, Paris, 1726, in-fol. On trouvera sur ces éditions des renseignements précis dans Schœnemann, *Bibl. hist. lit. Patr. lat.*, i, 102-131, et dans Hartel, Préface de l'édition que nous indiquerons plus bas, Vienne, 1868-1871, part. iii, p. 70-87. — L'édition de Goldhorn dans la Collection de Gersdorf, t. ii-iii, Leipzig, 1838, s'appuie sur celle de Fell et Pearson. L'édition Migne, *P. L.*, iv, Paris, 1844 (v. aussi iii et v) n'est qu'une copie

(1) ii, 7, 12 et s., *P. L.* xliii, 133 et s.

très défectueuse de l'édition de Baluze et Maran. C'est à G. Hartel que l'on doit la dernière et la meilleure des éditions complètes de saint Cyprien, *Corpus script. eccles. lat.*, t. III, part. I-III, Vienne, 1868-1871.

Routh a publié quatre traités de l'évêque de Carthage dans ses *Script. eccles. opusc.*, t. I, Oxford, 1832, 3e éd., 1858. — Krabinger a fait paraître un choix des ouvrages de saint Cyprien, Tubingue, 1853 (trois traités) ; et Tub., 1859 (sept traités). Dans ses *SS. Patrum opuscula*, Hurter donne, t. I, la *Lettre à Démétrien*, et le traité *De l'unité de l'Eglise*, t. II, le traité *De l'Oraison dominicale*, t. IV, ceux *De la mortalité*, *Des œuvres et de l'aumône*, *Des avantages de la patience*, t. V, le traité *De lapsis*, t. XXI, des lettres choisies.

IX. Editions partielles, etc. — Sur le livre des *Témoignages*, cf. Dombart, dans la *Zeitschr. f. wissensch. Theol.*, t. XXII, 1879, p. 374-389. — Sur les *Règles de conduite pour les vierges*, cf. Haussleiter, dans les *Commentationes Wœlfflinianæ*, Leipzig, 1891, in-8°, p. 377-389. M. F. Hyde a publié à part, Buckington, 1853, le traité *De l'unité de l'Église* ; M. l'abbé Cordier en a fait paraître une traduction française, 2e éd., Paris, 1881. — On doit à J. Tamietti une édition, avec des remarques, du traité *De la mortalité* et du traité *Contre Démétrien*, Turin, 1887, in-16. M. Aubé révoque en doute l'authenticité du traité *Contre Démétrien* ; v. *L'Eglise et l'Etat dans la seconde moitié du IIIe siècle*, p. 305 et s., Paris, 1885, in-8°. — Miodonski dans son édition de l'*Adversus aleatores* (cf. *supra*, § 35, VI), a publié cinq lettres du recueil épistolaire de saint Cyprien, écrites en latin populaire, les lettres 8, 21-24. — O. Ritschl, *De epistulis Cyprianicis*, Halle, 1885, in-8°. — Les *Sententiæ episcoporum* (cf. *supra*, III, vers la fin), ainsi que les lettres de saint Cyprien à Quintus et à Fidus (71 et 64), ont été traduites du latin en grec et, vers l'an 687, du grec en syriaque. La version grecque des *Sententiæ episcoporum* se trouve par extraits dans Migne, *P. L.*, III, 1080-1102 ; M. de Lagarde, le premier, l'a publiée intégralement dans les *Reliquiæ juris ecclesiastici antiquissimæ græce*, 1856, p. 37-55. M. l'abbé Martin a publié le texte syriaque des deux lettres précitées et quelques autres fragments syriaques et arméniens, sous le nom de saint Cyprien : V. Pitra, *Analecta sacra*, t. IV, p. 79-80, 338-344 ; cf., t. II, p. 288-291.

De tous les ouvrages suspects et apocryphes qui portent le nom de saint Cyprien, une partie seulement a trouvé place dans l'édition de HARTEL (part III). *L'Exhortation à la pénitence* n'y figure pas, non plus que chez MIGNE (cf. *P. L.*, IV, 827). Wunderer, Erlangen, 1889, in-8°, et Miodonski, Cracovie, 1893, l'ont tour à tour publiée, MATZINGER, *Cyprians De bono pudicitiæ*, Nuremberg, 1891, in-8°, et WŒLFFLIN, *Archiv f. latein. Lexicogr.*, t. VII, 1892, p. 1-22, avaient rangé, parmi les lettres authentiques du métropolitain de Carthage, deux écrits tenus longtemps pour suspects, le *De bono pudicitiæ* et le *De spectaculis*. Avec grande raison, C. WEYMAN, *Hist-Jahrb.* 1892, t XIII, p. 737 748; 1893, t. XIV, p. 330 et s., et DEMMLER après lui, *Theol. Quartalschr.*, 1894, t. LXXVI, p. 223-271, les ont attribués l'un et l'autre à Novatien (cf. *infra*, § 55). Les deux ouvrages sont assurément de la même main.

Sur la collaboration de Cyprien aux *notæ Tironianæ*, cf. SCHMITZ, *Symbola philologorum Bonnensium*, p. 540-543, Leipzig, 1864-1867; — Hartel, édit. de saint Cyprien, t. III, p. 68 et s.

Sur les 165 hexamètres du début de la Genèse (*ed. Hartel*, pars III, p. 283-288), v. *infra* § 88, II.— Sur les poèmes *De Sodoma* et *De Jona*, (*ibid.*, p. 289-301), v. § 50, VIII. — Sur le poème *De Pascha* (*ibid.*, p. 305-308), v. *infra*, § 87, VIII. — Sur le poème *Ad senatorem* (*ibid.*, p. 302-305), v. *infra*, § 88, VII. — Sur le poème *De la résurrection, Ad Flavium Felicem* (*ibid.*, p. 308-325), v. *supra*, § 50, VIII.

On trouve dans MIGNE, *P. L.*, IV, 925-932, et H. HAGEN a aussi publié dans la *Zeitschr. f. wissench. Theol.* 1884, t. XXVII, p. 164-187, un *Banquet* de saint Cyprien, *Cæna* ou *Cænæ disputatio*, apocryphe sans ombre de mérite.

§ 52. — *Arnobe* (110).

I. Vie d'Arnobe. — Après les Minucius Félix, les Tertullien, les Cyprien, c'est encore à l'Afrique qu'appartiennent, du moins par leur naissance, Arnobe et Lactance. L'Afrique restait toujours la terre classique des apologistes en Occident.

Arnobe, dont le nom décèle l'origine grecque, naquit

à Sicca, dans l'Afrique proconsulaire, sur les confins de la Numidie, au sein d'une famille païenne. Il enseigna la rhétorique, sous le règne de Dioclétien (284-305), avec beaucoup d'éclat, et, devenu chrétien, se signala par son ardeur à défendre le christianisme. Saint Jérôme (1) nous parle de songes qui auraient poussé Arnobe à se convertir. L'évêque de Sicca hésitait, malgré les prières du catéchumène, à l'admettre au rang des fidèles. Pour donner des gages non équivoques de la sincérité de sa foi, Arnobe écrivit, à la demande peut-être de l'évêque, ses sept livres contre les gentils (2). Nul doute qu'il ne les ait publiés dans les dix premières années du IV^e^ siècle. Lorsque l'auteur y parle (3) des Livres sacrés jetés au feu, manifestement il fait allusion à la persécution de Dioclétien. Le calcul approximatif de l'âge du christianisme, qui remontait, selon l'auteur (4), à 300 ans, concorde pleinement avec cette donnée.

On ne sait du reste rien de la vie d'Arnobe. Saint Jérôme (5) le fait mourir en 327.

II. Le traité contre les Gentils. — Le vaste ouvrage d'Arnobe comprend deux parties, l'une apologétique, liv. I-II, l'autre polémique, liv. III-VII. La pensée maîtresse de la première partie est celle qui, dans le traité *Contre Démétrien*, dirigeait et inspirait la plume de l'évêque de Carthage. Les païens rendaient le christianisme responsable de toutes les calamités publiques, en provoquant, disait-on, la colère des Dieux. Arnobe, à son tour, veut ré-

(1) *Chron. ad. a. Abr.* 2343 — a. Chr. 327 ; Eus. *Chron*., éd. Schoene, II, 191.

(2) *Adversus gentes*, selon saint Jérôme, *Ep.* 70, ad Magnum, c. V ; *Adversus nationes*, suivant l'unique manuscrit du IX^e^ siècle qui nous a conservé l'ouvrage, Cf. *infra*, III.

(3) IV, 36.

(4) I, 13.

(5) *L. c.*

futer ces vieilles calomnies qui retentiront jusqu'au temps de saint Augustin; pour les confondre, il met en relief la foi des chrétiens au Dieu suprême et au fondateur de la religion nouvelle, au Christ, la propagation rapide du christianisme, son influence sur les mœurs des peuples sauvages, son parfait accord avec les idées de Platon et des plus grands philosophes. Les trois livres suivants prennent directement à partie le polythéisme ; ils en font ressortir d'abord l'absurdité, puis l'immoralité. Dans les ch. XXXII-XLV, à la fin du cinquième livre, la critique incisive et mordante des allégories, sous lesquelles les philosophes s'évertuaient à voiler de leur mieux le scandale des mythes et à idéaliser le vieux culte païen, mérite une particulière attention. Les deux derniers livres traduisent les cultes polythéistes à la barre d'une critique sans merci et vengent les fidèles de cette accusation d'impiété que les païens ne se lassaient pas d'élever, faute de trouver chez eux leurs temples, leurs sacrifices, leurs images de la divinité (1).

Peut-être l'auteur a-t-il emprunté ce qu'il nous dit de la mythologie romaine, aux livres, aujourd'hui disparus, du néo-platonicien Cornélius Labéon, qui, au II^e^ siècle ou dans la seconde moitié du III^e^, s'était fait le panégyriste et le champion de la religion de Rome et de l'Etrurie. Pour le Panthéon des Grecs, il a suivi pas à pas le *Protrepticus* de Clément d'Alexandrie. Mais, autant les coups portés aux superstitions païennes sont habiles et vigoureux, autant l'apologie du christianisme est faible et fourmille d'erreurs. Si Arnobe est profondément convaincu de la folie des religions polythéistes, il ne se montre guère au courant de la doctrine chrétienne, qu'il venait à peine d'embrasser.

Quant aux dieux, supposé qu'ils existent, Arnobe ne les

(1) Le livre VII^e^ se ferme, semble-t-il, sur le ch. XXXVII. On y a joint depuis, ce semble, dans les ch. XXXVII-LI, des ébauches, des exquisses d'une polémique nouvelle contre le paganisme.

relègue point, à l'exemple de Commodien, dans la foule des démons ; il les tient plutôt, selon l'esprit de l'école néo-platonicienne, pour des puissances célestes, pour une espèce de dieux secondaires. Aux divinités païennes, il oppose le Dieu des chrétiens (Dieu le Père), qu'il nomme, avec l'école d'Alexandrie, le premier des Dieux, le Dieu suprême, *Deus princeps*, *Deus summus*. A maintes reprises (1) il insiste énergiquement sur la divinité de Jésus-Christ ; mais il le subordonne au Dieu suprême, comme un être inférieur ; le Fils, à ses yeux, ne s'est pas incarné ; il s'est revêtu de la nature humaine, sans se faire homme (2). L'âme humaine n'est pas sortie des mains de Dieu, mais de celles d'un être fort au-dessous de Dieu, bien qu'il soit de sa cour et y occupe un des premiers rangs. Dans la théorie d'Arnobe, où l'on voit le poète Lucrèce coudoyer Platon et les néo-platoniciens, notre âme est d'une qualité mitoyenne, *anceps*, *mediae qualitatis*, à égale distance de la matière et de l'esprit, sujette de sa nature à la mort mais capable, par la grâce de Dieu, d'acquérir l'immortalité (3).

Avec une connaissance si incomplète et si vague de la théologie chrétienne, l'œuvre d'Arnobe ne pouvait échapper, dans sa partie dogmatique, à la confusion et à l'obscurité. Une prolixité souvent fatigante, une recherche démesurée du style, une pompe et une abondance d'expressions, qui sentent le rhéteur d'une lieue, tout y épaissit encore les nuages. De sorte qu'on n'hésite pas à ratifier le jugement de saint Jérôme : « Arnobe est inégal et excessif, et, sauf dans le plan de son ouvrage, il manque d'ordre et de netteté (4). » Le silence s'est fait assez vite sur l'*Adversus nationes*.

(1) V. notamment II, 60.
(2) I, 62.
(3) II, 14 et s.
(4) *Ep.* 58, *ad Paulinum*, ch. X : MIGNE, *P. L.*, XXII, 585.

III. Editions. — Le texte d'Arnobe ne nous a été conservé, avec le titre d'*Adversus nationes*, que par un seul manuscrit du IXe siècle, le *Codex Paris.* 1661 ; *cf. supra*, § 24, 1.

L'édition *princeps* est celle de Faustus Sabaeus Brixianus, Rome, 1543, in-fol. V. la liste des éditions postérieures dans SCHŒNEMANN, *Bibl. hist. lit. Patr. lat.*, I, 160-175. On a édité fort souvent Arnobe, tant ses pages, si riches de détails sur la mythologie ont excité l'intérêt des philologues modernes ! Editions modernes d'Orelli, Leipz., 1816-1817 ; de MIGNE, *P. Lat.*, t. V, Paris, 1844 ; de Hildebrand, Halle, 1844 ; de Fr. Œhler, Leipzig, 1846, t. XII de la *Bibliothèque* de GERSDORF ; d'A. Reifferscheid, t. IV du *Corpus* de Vienne, 1875.

§ 53. — *Lactance* (**111**).

I. Vie de Lactance. — Lucius Cælius Firmianus Lactantius, que nous appelons Lactance, était, au rapport de saint Jérôme (1), l'élève d'Arnobe. Il naquit au sein du paganisme, et très probablement en Afrique, non pas, comme un patriotisme provincial excessif l'a supposé, dans une ville d'Italie, à Fermo.

En 301, Dioclétien l'appelait d'Afrique à Nicomédie, la capitale nouvelle, pour y enseigner la rhétorique latine. Mais Nicomédie était toute grecque (2), et Lactance parlait latin. Premier désavantage. Rien, d'ailleurs, ni l'éducation ni la nature, n'avait préparé Lactance, de son propre aveu (3), à la parole publique, professorat ou barreau. Il ne réussit donc point à grouper autour de sa chaire un nombre considérable d'auditeurs, et se voua dès lors à l'art d'écrire, qu'il avait cultivé, ce semble, de bonne heure et avec grand succès. Ce fut à Nicomédie même, avant la persécution de Dioclétien (303), que Lactance, peu satisfait de la phi-

(1) *De vir. ill.*, ch. LXXX, et *Ep.* 70, *ad Magnum*, ch. V ; MIGNE, *P. L.*, XXIII, 687 et XXII, 668.

(2) S. JÉR., *De vir. ill.*, ch. LXXX.

(3) *Div. Instit.*, III, 13, 12, éd. Brandt.

losophie païenne, embrassa le christianisme. Il s'en fit aussitôt le champion, et c'est à la défense des dogmes chrétiens, de la vraie philosophie, qu'il consacra désormais sa plume. Bientôt après, au début apparemment de la persécution, il descendit de sa chaire de professeur, mais sans quitter Nicomédie, et peut-être faut-il entendre de cette période le mot de saint Jérôme (1), que « Lactance vécut pauvre ici-bas, jusqu'à manquer habituellement du nécessaire ».

Dans un âge très avancé, Lactance partit pour la Gaule, et y devint le précepteur d'un fils de Constantin, de ce Crispus que son père fit égorger en 326 (2). On ne connaît d'une façon précise ni la date ni le lieu de sa mort.

II. Ouvrages. Prose. — Saint Jérôme (3) cite, sous le nom de Lactance, plusieurs ouvrages, qui ne nous sont par parvenus : « Nous avons de lui, écrit-il, le *Banquet* (Symposion) qu'il avait composé fort jeune, un *Itinéraire d'Afrique à Nicomédie* en vers hexamètres, un autre livre qui a pour titre le *Grammairien*,... deux livres *à Asclépiade*, quatre livres de lettres *à Probus*, deux livres de lettres *à Sévère*, deux livres de lettres *à son disciple Démétrien*. » Nul doute qu'en écrivant la plupart de ces ouvrage, l'auteur ne fût encore païen. Les lettres à Démétrien ne laissent pourtant pas ici et là d'aborder au terrain réservé de la doctrine chrétienne (4). Le pape saint Damase (5) écrivait à saint Jérôme, sans préciser davantage, qu'il goûtait peu les lettres de Lactance, parce qu'il y était beaucoup plus question des sciences profanes, métrique, géographie, philosophie, que des vérités de la foi.

(1) *Ad. a. Abr.*, 2333 = 217 ; Eus., *Chron.*, éd. Schœne, II, 91.
(2) S. Jér., *De vir. ill.*, ch. LXXX.
(3) *Ibid.*, ch. LXXX.
(4) Cf. S. Jér., *Ep.* 84, *ad Pamm. et Oc.*, ch, VII et *Comm. in Gal.*, IV, 6 ; Migne, *P. L.*, XXII, 748, et XXVI, 373.
(5) Ap. Migne, *P. L.*, XXII, 451.

Tout ce qui nous est resté du brillant rhéteur appartient probablement à la phase chrétienne de sa vie. L'ouvrage qu'il paraît avoir composé le premier, vers l'an 304, est un petit traité *Sur l'œuvre de Dieu*, *De opificio Dei*, adressé à son ancien disciple Démétrien. C'est une anthropologie populaire, qui ouvre la voie à saint Grégoire de Nysse, à Théodoret, à Némésius, etc. Le but de l'auteur est de prouver la Providence par l'étude de l'âme et par le merveilleux artifice du corps humain (1).

A la fin de son opuscule (2), Lactance nous promettait un autre travail, moins spécial et plus vaste ; il a tenu parole, en publiant de l'an 305 à l'an 310, partie à Nicomédie, partie en Gaule on peut-être en Asie-Mineure, son œuvre maîtresse, les sept livres des *Institutions divines*. On y distingue deux parties : l'une polémique, l'autre dogmatique. L'ouvrage est avant tout une apologie ; mais, au lieu de se borner à des négations, l'auteur, après avoir réduit les païens au silence, veut les instruire et leur exposer « la substance de toute la doctrine chrétienne (3) ». De là, ce titre général d'*Institutions*, emprunté aux manuels de droit civil (4).

Les deux premiers livres, *Sur la fausse religion* et *Sur l'origine de l'erreur*, vont à réfuter les fables populaires du polythéisme et à faire voir dans le monothéisme chrétien la seule vraie religion.

Dans le troisième livre, *Sur la fausse sagesse*, Lactance combat la philosophie païenne, cette autre source d'erreurs. L'impuissance de la philosophie à nous donner la paix de l'esprit et du cœur ressort assez de la contradiction des divers systèmes qui s'entre-choquent et s'entre-

(1) Cf. Brand, *Ueber die Quellen der Schrift De opif. Dei*, dans *Wiener Studien*, XIII, 1891, p. 255-292.

(2) Ch. XX.

(3) V, 4, 3.

(4) I, 12. *Institutiones juris civilis.*

détruisent. Que nous reste-t-il donc, sinon de recourir à Dieu, le dispensateur de la vraie sagesse ?

Lactance, par cette transition, nous ouvre le quatrième livre, *Sur la sagesse et la religion véritable*. La sagesse et la religion ne sauraient se séparer : la sagesse est à connaître Dieu, la religion à l'adorer (1). Pour nous apprendre à connaître Dieu, Lactance nous parle du Père et du Fils. Le Fils est descendu parmi nous, aux approches de la fin du monde, pour élever un temple à Dieu et enseigner aux hommes la justice (2). La divinité du Sauveur nous est attestée surtout par les prophètes ; les prophéties, bien plus que les miracles, nous en sont les sûrs garants (3).

Jésus-Christ devait, en restaurant l'humanité, rétablir la justice sur la terre : la justice, tel est le sujet du cinquième livre, *De justitia*. Cette vertu prend sa source dans la piété, c'est-à-dire dans la connaissance de Dieu ; mais, point de justice sans l'équité, *æquitas*, laquelle repose sur le principe de l'égalité des hommes, à titre d'enfants de Dieu (4).

Le sixième livre, *De vero cultu*, nous expose en détail les devoirs et les obligations de la justice ou du culte véritable. Dans le septième, *De vita beata*, l'auteur se plaît, pour couronner l'édifice, à peindre la récompense qui attend au-delà de cette vie le vrai serviteur de Dieu. Il n'y tait point les rêveries du millénarisme.

Lactance, le premier en Occident, a voulu asseoir sur la philosophie la conception chrétienne du monde. C'est, visiblement, la morale qui fait le fond et le pivot de son système. Par la beauté du style aussi bien que par l'originalité de la pensée, les deux derniers livres sont au-dessus des autres et hors de pair. Mais, ici comme ailleurs, en plus

(1) IV, 4, 2, 3.
(2) IV, 10, 1.
(3) Cf. V, 3, 18.
(4) V, 14.

d'une page la science théologique de l'écrivain manque de profondeur et de solidité. Lactance met largement à contribution les travaux de ses devanciers, Minucius Félix, Tertullien, saint Cyprien, saint Théophile d'Antioche, non sans esquisser à grandes lignes leurs portraits (1). Il calque, par exemple, sur l'*Octavius* les deux premiers livres des *Institutions*, et les *Témoignages* de saint Cyprien lui fournissent une riche moisson de passages scripturaires. Nourri de l'antiquité, il cite aussi très souvent, par habitude et par goût, les auteurs païens, notamment Virgile et Cicéron.

III. Prose (suite). — L'apologiste chrétien, dans ses *Institutions* (2), annonçait, comme un supplément, le traité *De la colère de Dieu*. Ce traité parut peu après. Lactance, dans son aversion très fondée pour le Dieu impassible d'Epicure, veut y prouver que la colère est un attribut essentiel de la divinité. Mais il fallait, avant tout, expliquer nettement ce qu'on entend par la colère de Dieu; et Lactance — défaut capital du livre ! — ne nous dit là-dessus rien de précis.

Il avait projeté, en composant son grand ouvrage (3), d'écrire plus tard contre les Juifs ; on ne croit pas qu'il ait exécuté son dessein. En revanche, il a rédigé vers l'an 315, à la prière d'un certain Pentadius qu'il appelle du nom de frère, un abrégé des *Institutions*, *Epitome divinarum institutionum*. Les doutes, que plus d'un critique a soulevés contre l'authenticité de ce travail, semblent dénués de fondement.

Sous le nom de Lactance figure un factum inspiré par une haine violente contre les ennemis du christianisme, le livre *De la mort des persécuteurs*, dédié à un certain

(1) v, 1. On s'étonne de ne pas trouver parmi eux le nom d'Arnobe ; peut-être que Lactance ne connaissait pas l'*Adversus nationes*.

(2) II, 17, 5.

(3) VII, 1, 2, 6.

Donat. Il n'y a pas, dans la littérature chrétienne latine, de plus ancien livre d'histoire ; l'idée mère y est celle de la lettre *à Scapula ;* on dirait un écho de Tertullien. L'auteur nous raconte la mort honteuse et cruelle des persécuteurs, sous les coups de la vengeance divine. Il glisse sur les persécutions des trois premiers siècles ; c'est de la persécution du IV^e^ siècle, de celle qui s'ouvre avec Dioclétien et se clôt avec Galère et Maximin Daza, qu'il trace un tableau détaillé. Nicomédie, sans conteste, fut le berceau de l'ouvrage. Le caractère même du récit, œuvre d'un témoin oculaire, en fixe la date, soit à la fin de l'an 313, soit au début de l'an 314. Pas de document plus précieux pour l'histoire de la dixième persécution.

Mais l'ouvrage est-il de la main de Lactance ? La question est chaudement discutée ; de nos jours S. Brandt la tranche par la négative. Le livre *De la mort des persécuteurs*, dans le seul manuscrit qui nous l'ait transmis (1), est intitulé : *Lucii Cæcilii liber ad Donatum confessorem de mortibus persecutorum.* Il est vrai, c'est précisément sous ce nom de Lucius Cælius ou Cæcilius que maints autres manuscrits désignent Lactance ; c'est à un certain Donat que Lactance dédie son traité *De la colère de Dieu*, et saint Jérôme (2) nous assure qu'il avait aussi composé un livre *Sur la persécution.* Soit, mais quand parut l'histoire *De la mort des persécuteurs*, dit S. Brandt, Lactance n'était plus à Nicomédie, et l'auteur même, à le bien prendre, insinue que le Donat de son livre n'est pas du tout le Donat du traité *De la colère de Dieu.* Vocabulaire et style, tout, sans doute, rapproche les ouvrages authentiques de Lactance et l'ouvrage qui nous occupe. Mais leur air de famille ne tient pas à l'unité de leur origine ; les emprunts que l'auteur *De la mort des persécuteurs*

(1) Manuscrit du XI^e^ siècle, à la Biblioth. nationale.
(2) *De vir ill.*, ch. LXXX.

puise dans les *Institutions* et dans l'*Epitomé*, l'expliquent suffisamment. Il faut toutefois le reconnaître : la thèse de S. Brandt, que Lactance a vécu de 311 à 313 dans la Gaule n'est pas établie. Les différences de sentiments et de pensées qu'on remarque entre le livre *De la mort des persécuteurs* et les autres livres de Lactance, s'expliquent d'ailleurs par la différence des sujets, et l'on ne saurait s'en autoriser pour conclure à l'existence d'auteurs différents (1).

IV. Poésie. — D'après saint Jérôme (2), Lactance versifia son voyage à Nicomédie, comme avant lui Horace sa course à Brindes, et après lui Rutilius son retour en Gaule. Cette pièce, *Hodœporicum*, est aujourd'hui perdue.

Le poème du *Phénix*, en 85 distiques, est-il de Lactance? Deux vieux manuscrits, l'un du IX^e^, l'autre du X^e^ siècle, nous l'ont conservé, et saint Grégoire de Tours (3) l'a cité sous le nom du rhéteur de Nicomédie. Les critiques modernes pour la plupart en soutiennent l'authenticité, sans pouvoir néanmoins en déterminer la date. L'opinion de S. Brandt, qui place la composition de l'opuscule avant la conversion de Lactance, ne saurait être adoptée. Le poème du *Phénix* n'est pas empreint seulement d'un vif sentiment religieux; fond et forme, idées et langage, tout

(1) Cf. Rothfuchs, *Qua historiae fide Lactantius usus sit in libro de mort. persec.* (Progr.). Marbourg, 1862, in-4°. — Ebert, dans les *Bericht. ueber die Verhandlungen der K. saechs. Gesellsch. d. Wissensch.*, à Leipzig, t. XXII, 1870, p. 115-138. — J. Belser, dans *Theol. Quartalschr.*, t. LXXIV, 1892, p. 246-293, 439-464 ; t. LXXX. 1898, p. 547-596, — Le même, *Grammatisch-Kritische Erklaerung von Laktantius de mort. persec. c.* 34 (Progr.), Ellwangen, 1889, in-4°. — Brandt, dans les *Neue Jahrbb. f. Philol. u. Paedag.*, t. CXLVII, 1893, p 121-138, 202-203, et dans *Studi storici*, t. III, 1894, p. 65-70. — O. Seeck, *Gesch. des Untergangs der antiken Welt*, I, Berlin, 1895, p. 426-430. — J. Kopp, *Ueber den Verfasser des Buches De mort. persec.*, Munich, 1902, in-8°.

(2) *De vir. ill.*, ch. LXXX.

(3) *De cursu stellarum*, c. 12.

y reflète un caractère nettement chrétien. Le merveilleux oiseau est ici, sous la plume de l'auteur, l'emblème de notre immortalité (1).

Les 80 hexamètres *Sur la passion de Notre-Seigneur*, *De passione Domini*, sont, selon toute apparence, l'œuvre d'un humaniste italien de la fin du XV^e^ siècle (2).

Le petit poème *De resurrectione* ou *De Pascha*, en 55 distiques, est attribué par les vieux manuscrits à Fortunat, au VI^e^ siècle. Sur un recueil de cent *Enigmes*, chacune de trois hexamètres, versifiées par un certain Symphosius, voir Teuffel-Schwabe, *Gesch. der roem. Litt.*, 5^e^ éd., p. 1152 sq.

V. Lactance et la postérité. — Pureté, aisance et grâce, les qualités du style de Lactance ont de tout temps rallié les suffrages. Familiarisé de bonne heure avec les auteurs classiques, Lactance s'était donné Cicéron, entre tous, pour maître et pour modèle, à la modestie près. Saint Jérôme (3) croyait voir l'éloquence de Cicéron couler en Lactance à pleins bords, et Pic de la Mirandole († 1494) l'a surnommé le Cicéron chrétien.

Mais, faute d'une connaissance approfondie du dogme, les idées de l'apologiste n'ont pas trouvé la même faveur que son style. « Plût au ciel, s'écriait saint Jérôme (4), qu'il n'eût pas eu plus de peine à défendre nos croyances qu'à ruiner celles de nos ennemis ! » A coup sûr, la pensée du solitaire de Bethléem, sinon sa phrase, guidait la plume de Sidoine Apollinaire, quand, à propos

(1) Cf. H. Dechent, dans le *Rhein. Museum f. Philol.*, Nouv. sér., t. xxxv, 1880, p. 39-55. — R. Loebe, *Jahrbb. f. prot. Theol.*, t. xviii, 1892, 34-65. — Brandt, dans *Rhein. Mus. f. Philol.*, Nouv. sér., t. xlvii, 1892, p. 390-403. — A. Knappitsch, *De L. C. F. Lactanti « ave Phœnice »* (Progr.), Gratz, 1896, in-8°. — Harnack, *Die Chronologie...*, t. i, Leipzig, 1904, p. 425-426.

(2) S. Brandt, dans les *Commentationes Wœlfflinianae*, Leipzig, 1891. in-8°, p. 77-84. — Harnack, *Op. cit.*, t. i, p. 425.

(3) *Ep.* 58, *ad Paulinum*, c. x : Migne, *P. L.*, t. xxii, col. 585.

(4) *L. c.*

d'un ouvrage de Claudien Mamert : « Il instruit comme Jérôme, écrivait Sidoine, détruit comme Lactance, construit comme Augustin (1) ». Ce qu'il y a de sûr, c'est que Lactance, comme Arnobe son maître, a bien plus fait pour réfuter le polythéisme que pour établir la foi chrétienne (2).

Pour venir aux détails, saint Jérôme (3) accuse Lactance d'avoir méconnu dans la Trinité la distinction personnelle du Saint-Esprit et de n'en avoir ainsi conservé que le nom.

Les surcharges dualistes, qui, dans les œuvres du rhéteur de Nicomédie (4), vont à faire de Dieu l'auteur responsable du mal, ne sauraient lui être imputées. Dans ces thèses, comme dans les harangues impériales que nous offrent les mêmes manuscrits (5), il faut voir sans doute non pas des additions de la main de Lactance, mais des interpolations inspirées par l'esprit sectaire à quelque rhéteur inconnu du IV^e^ siècle (6).

Le tableau de la fin du monde (7), emprunté pour une part aux chants sibyllins, fourmille de traits bizarres, où semble parfois se jouer l'imagination des Saint-Simoniens et des Fouriéristes. Le monde, qui doit durer six mille ans, touche à sa fin, et le genre humain n'a guère plus de deux cents ans à vivre (8). Alors s'ouvre le millénaire du règne visible de Jésus-Christ, correspondant au jour du repos que Dieu prit après la création. Le fils de Dieu

(1) *Epist.* IV, 3 : MIGNE, *P. L.*, LIII, 782.

(2) Cf. *Supra*, § 52, II.

(3) *Ep.* 84, 7 : MIGNE, *P. L.*, XXII, 748. Cf. *Comm. in Gal.*, 4, 6 : *Ibid.*, XXVI, 373.

(4) *Inst.*, II, 8, VII, 5 ; *De opif.*, ch. XIX.

(5) *Inst.*, I, 1, VII, 27, etc.

(6) *Contra*, HARNACK, *Die Chronologie der altchr. Litt.*, t. I, Leipzig, 1904, p. 419-420.

(7) *Inst.*, VII sq.

(8) *Ibid.*, VII, 14.

enchaîne l'Antechrist vaincu et règne au centre de la terre, parmi les élus, que Dieu a ressuscités et revêtus de leurs corps, pour ne plus jamais mourir (1). Mais, après les mille ans, le prince des démons sera relâché ; il recommencera la guerre et, à la tête des peuples païens, assiègera la cité sainte cité de Dieu (2). Le courroux divin s'enflamme une dernière fois, et les athées sont exterminés jusqu'au dernier ; au sein du nouvel univers, les élus sont transformés en anges ; après quoi, la deuxième résurrection générale, et la condamnation des impies aux peines éternelles (3).

VI. Éditions. — Editions et manuscrits des Œuvres de Lactance, tout foisonne, sauf l'ouvrage *Sur la mort des persécuteurs*. Les deux plus anciens manuscrits sont le *Codex Bononiensis*, du VI^e^ ou VII^e^ siècle (*Div. Inst. De ira Dei, De opif. Dei, Epitome div. inst.*), et le *Codex sangallensis*, palimpseste de la même époque (*Div. Inst.*). Cf. S. Brandt, *Der St Galler Palimpsest der Div. Inst. des Laktantius* dans *Sitzungsber. der phil. hist. Klasse der Kais. Akad. der Wissensch.*, à Vienne, 1884, CVIII. 231-338 L'édition *princeps* sortit, en 1461, des presses de l'abbaye bénédictine de Subiaco; c'est, en Italie, le premier livre que l'imprimeur ait daté. On peut consulter, sur cette première édition comme sur les éditions suivantes, Schœnemann, *Bibl. hist. lit. Patr. lat.*, I, 180-248, et Brandt, Préface de l'édition complète que nous allons signaler, 2^e^ partie, I, 1893. — Baluze, le premier, publia le *De mortibus persecutorum*, Paris, 1679. F. Dübner en a donné une édition nouvelle à part, Paris, 1863, in-8°; 2^e^ édition, 1879. Hürter de son côté, l'a inséré dans ses *SS. Patr. opusc. sel.*, t. XXII. Inspruck, 1873.

Fritzche a fait paraître les œuvres complètes de Lactance, y compris le *De mortibus persecutorum*, dans la collection de Gersdorf, *Bibl. Patr. eccl. lat. sel.*, t. X, XI, Leipzig, 1842-1844. Migne, *P. L.*, VI-VII, Paris, 1844, reproduit, en l'enrichissant de nom-

(1) *Ibid.*, VII, 23-24.
(2) *Ibid.*, VII, 1.
(3) *Ibid.*, VII, 26.

breux suppléments, l'édition française de J. B. le Brun et Lenglet du Fresnoy, Paris, 1748. — S. Brandt a su le premier profiter avec méthode et largement des manuscrits que nous possédons : *Lactantii opera omnia ; accedunt carmina ejus quæ feruntur et L. Cæcilii qui inscriptus est de mortibus persecutorum liber. Rec.* S. Brandt et G. Laubmann. V. *Corpus script., eccl. lat.*, t. XIX, Vienne, 1890 ; t. XXVII, p. 2. fasc. 1, 1893 et p. 2, fasc. 2, 1897 ; t. XXXVI, 1897.

B. LES ROMAINS

§ 54. — *Saint Hippolyte de Rome.*

I. L'auteur des Philosophumena. Vie de saint Hippolyte (112). — Quel est l'auteur du grand et important ouvrage retrouvé en ce siècle qui a pour titre *Réfutation de toutes les hérésies*, Κατὰ πασῶν αἱρέσεων ἔλεγχος, mais plus connu sous celui de *Philosophumena* (1)? C'est une question, depuis 1851, souvent et vivement débattue, et qui n'a pas encore reçu de solution universellement admise Le premier des dix livres dont se compose l'ouvrage était connu depuis longtemps sous le nom d'Origène : attribution manifestement controuvée par ce seul fait que l'auteur dans la préface revendique la dignité épiscopale, ἀρχιερατεία, que le savant Alexandrin n'a jamais possédée. En 1842, Mynoidès Mynas apporta du mont Athos à Paris un codex du XIV^e^ siècle contenant les livres IV-X (les livres II et III manquent encore), qu'E. Miller publia à Oxford en 1851, chose étrange, en maintenant le nom d'Origène.

La critique se prononça à l'unanimité contre l'opinion de l'éditeur ; mais, au défaut d'Origène, cinq autres noms furent mis en avant : saint Hippolyte, Béron, Caïus, Novatien et Tertullien, entre lesquels la balance pencha bientôt

(1) *Infra*, III.

en faveur d'Hippolyte. Dœllinger (1853) et Volkmar (1855) furent ses principaux avocats. Il fut facile de prouver que Béron, contre qui Hippolyte aurait composé un écrit, κατὰ Βήρωνος, a vécu au plus tôt au IV^e^ siècle. Les titres de l'anti-montaniste Caïus ne résistèrent pas davantage aux attaques de la critique ; on voit encore de temps en temps des partisans isolés rompre une lance pour Novatien ou pour Tertullien ; mais, en général, pour quiconque n'a pas renoncé à donner un auteur à l'ouvrage, les *Philosophumena* sont d'Hippolyte.

Dans les anciens catalogues, il est vrai, des écrits de saint Hippolyte (1), l'ouvrage n'est pas mentionné. Mais l'auteur lui-même des *Philosophumena* revendique en passant comme siens plusieurs écrits connus par ailleurs pour être de saint Hippolyte ; tels le *Syntagma* (2), la *Chronique* (3) et l'écrit *Sur l'essence de l'univers* (4).

D'autres écrits authentiques d'Hippolyte, *Sur l'Antechrist* et *Contre Noëtus*, ont des points de ressemblance incontestable avec les *Philosophumena* et sont de la même marque. Enfin les données aussi maigres que contradictoires de l'antiquité sur saint Hippolyte s'éclaircissent d'un jour tout nouveau par les renseignements que l'auteur des *Philosophumena* nous fournit sur lui-même et sur son temps ; les anciennes données sont complètes et prennent un sens.

Dans la tradition de l'Occident surtout, il se forma de très bonne heure autour d'Hippolyte un nuage légendaire, à travers lequel on pénétrait malaisément jusqu'à la réalité historique. C'est la découverte des *Philosophumena* qui a mis un terme à une confusion presque sans exemple qui régnait jusqu'alors autour du nom d'Hippolyte.

(1) *Infra*, II.
(2) Mentionné dans la Préface.
(3) X, 30.
(4) X, 32.

Hippolyte, disciple de saint Irénée, au rapport de Photius (1), fut, à en croire les *Philosophumena* et la tradition orientale, évêque de Rome. Mais il ne le fut que comme rival du pape légitime. Il se mit à la tête d'un parti schismatique contre saint Calliste (217-222) et fut l'un des premiers anti-papes, que l'histoire ait connus. Nous n'avons d'autres renseignements sur ce schisme que le récit des *Philosophumena* (2), et bien qu'on ne puisse accuser le narrateur d'avoir sciemment calomnié le parti du pape, il n'est pas moins vrai qu'il faut distinguer avec soin entre les faits racontés, d'une part, et, de l'autre, la couleur que le récit leur donne et les intentions qu'il prête aux adversaires.

Calliste semble avoir été, à tous les points de vue, une des plus pures gloires du siège de Pierre. Son adversaire, au contraire, était subordinatien et soutenait, en fait de discipline, un rigorisme de sectaire. Calliste avait modéré la rigueur de la discipline pénitentiaire en ordonnant que les chrétiens tombés dans la fornication ou l'adultère pussent être reçus à la communion ecclésiastique, la pénitence publique accomplie (3). Il introduisit également une discipline plus bénigne pour la réconciliation de ceux qui, d'une hérésie ou d'un schisme, revenaient à l'Eglise catholique, pour la conduite à tenir à l'égard de l'évêque tombé dans quelque faute, pour l'admission des bigames aux degrés supérieurs de la cléricature et en d'autres matières analogues. Hippolyte représente l'indulgence de Calliste comme un crime impardonnable (4), sans se donner la peine de chercher un fondement à son ardente contradiction. Celle-ci ne pouvait partir que d'un sentiment de haine contre Calliste ou d'une notion inexacte de la nature

(1) *Bibl.* Cod. CXXI.
(2) IX, 7, 11, 12.
(3) Cf. TERT. *De pudicitia*, 1.
(4) *Philos.*, IX, 12.

et de la portée du pouvoir des clefs, ainsi que d'un manque complet d'intelligence des besoins de son temps.

Hippolyte se donne à plusieurs reprises pour un adversaire décidé de la doctrine patripassienne de Noëtus et de Sabellius. Malheureusement, sa propre théologie fit scandale, en donnant dans l'excès opposé, et, lui-même nous l'apprend (1), elle se vit stigmatiser par le pape Calliste comme entachée de dithéisme. D'après Hippolyte, le Logos existait d'abord impersonnel dans le Père, dans une union indistincte avec le Père, parole non encore proférée du Père, λόγος ἐνδιάθετος. Il ne sortit du Père, λόγος προφορικός, comme personne distincte, comme un autre, ἕτερος, que plus tard dans le temps, dans le lieu et de la manière que le Père voulut (2), et le Logos ne devint le vrai et parfait fils du Père que par l'Incarnation. Le rapport du Verbe au Père est donc la stricte subordination. Hippolyte n'hésite pas à dire que Dieu, s'il l'eût voulu, pouvait faire Dieu, au lieu de Logos, n'importe quel homme (3).

L'accusation de dithéisme doit sans doute s'expliquer par la distinction de substance qu'Hippolyte mettait entre le Père et le Logos, puisque le Logos n'était après tout qu'un Dieu devenu. Lorsque Hippolyte, de son côté, dit de Calliste qu'il « tombe tantôt dans l'erreur de Sabellius, tantôt dans celle de Théodote (4) », ce grief ne peut signifier qu'une chose, que Calliste, d'une part, soutenait la consubstantialité du Père et du Fils, sans cependant nier, avec Sabellius, la distinction des personnes, et que, de l'autre, il défendait la réelle humanité du Sauveur, sans nier sa divinité, avec Théodote.

Le schisme fondé par Hippolyte ne s'étendit guère. A

(1) *Ibid.*
(2) *Contra Noët.* x.
(3) *Philos.* x, 33.
(4) *Phil.*, ix, 12.

Rome même, la communauté séparatiste ne doit pas avoir vécu longtemps ; tout porte à croire qu'Hippolyte lui-même, peu avant de mourir, ramena l'union. En 235, il fut déporté en Sardaigne, de compagnie avec saint Pontien, le deuxième successeur de Calliste ; dans cet exil, sinon déjà à Rome, le pape et l'antipape se tendirent la main. Tous deux moururent en Sardaigne des privations et des tourments courageusement soufferts. Leurs corps rapportés à Rome furent solennellement ensevelis le même jour, le 13 août l'an 236 ou 237. C'est à cette date de leur déposition qu'on fixa la commune fête des deux martyrs.

Recueil des témoignages de l'antiquité au sujet d'Hippolyte, par H. Achelis, *Hippolytstudien*, Leipzig, 1897, 1-62.

II. Son héritage littéraire (113). — Peu avant le martyre d'Hippolyte ou bientôt après, la communauté schismatique de Rome lui érigea une statue de marbre, qui, retrouvée sous terre, en 1551, occupe aujourd'hui une place d'honneur au musée chrétien du Latran. La tête manque. Le saint est assis dans une chaire dont les deux côtés portent gravés le cycle pascal de 222 à 234, calculé par Hippolyte, et la partie gauche du dossier les titres d'un grand nombre de ses écrits. Ce catalogue lapidaire se complète et s'éclaircit par les données d'Eusèbe (1), de saint Jérôme (2), et de quelques auteurs plus récents.

On ne peut considérer sans étonnement l'étendue et la variété des travaux d'Hippolyte, à qui aucun de ses contemporains, en Occident, ne peut disputer le sceptre du savoir. Il est vrai qu'il aimait à se répéter lorsqu'il en trouvait l'occasion, comme on le voit notamment en rapprochant le *Commentaire sur Daniel*, de l'écrit plus ancien *Sur l'Antechrist*. C'est dans le champ de l'exégèse qu'il

(1) *Hist eccl.*, VI, 22.
(2) *De viris ill.*, LXI.

travailla le plus. Photius vante la simplicité et la clarté de son style, qu'il ne veut cependant pas déclarer précisément attique (1).

Il ne reste aujourd'hui d'Hippolyte, avec un petit nombre d'ouvrages entiers, qu'une masse de fragments en une dizaine de langues, grecs, latins, syriaques, coptes, arabes, éthiopiens, arméniens et slaves. Le riche héritage ne pouvait guère être plus réduit ni plus dispersé. C'est des coins les plus reculés qu'il faut recueillir les débris; souvent il est besoin de retailler les pierres retrouvées, de débarrasser les textes des additions apocryphes ; c'est une bonne fortune rare si l'on parvient à reconstruire plus ou moins sans lacunes le tout primitif.

V. une représentation de la statue et la reproduction des inscriptions apud Kraus, *Real-Encyklopaedie der christl. Alterthuemer*, Fribourg, 1882-1886, I, 660-664. Cf. Fickler, *Die altchristl. Bilderwerke in christl. Museum Laterans.* Leipz. 1890, 166 sqq. — Recueils des écrits et fragments d'Hippolyte à l'exception des *Philosophumena*, par Fabricius, *S. Hipp. Ep. et M. opera graece et lat.* Hambourg, 1716-1718, 2 in-f° ; — Galland, *Bibl. vet. Patr* II, 1766 ; — Migne, *P. G.*, X, 1857 ; — P. A. de Lagarde, *Hipp. Romani quae feruntur omnia graece.* Leipz. et Londres, 1858, in-8°. Une nouvelle édition complète paraît dans la collection des auteurs grecs chrétiens des trois premiers siècles, *Hippolytis Werke*, I, (Exégèse et prédication) ed. Bonwetsch et Achelis, Leipz. 1897. — Recueil de fragments syriaques par de Lagarde, *Analecta Syr.* Leipz. et Londres, 1858, 79-91 ; — Pitra, *Anal. sacra*, IV, 1883. 36-64, 306-331. Fragments arméniens ap. Pitra, *Op. c.*, II, 226-239; IV, 64-71, 331-337. Sur les textes vieux slaves, v. Bonwetsch ap. Harnack, *Geschichte*, I, 893-897.

III. Philosophumena et autres écrits polémiques (114). — On en a fait déjà la remarque, les *Philosophumena* ne sont mentionnés ni sur la statue, ni par Eusèbe, ni par

(1) *Bibl.* Cod. CXXI, CXXII.

saint Jérôme. Photius (1) les désigne sous le nom de *Labyrinthe* et Théodoret de Cyr (2) appelle l'écrit contre Artémon (3) le *Petit Labyrinthe*. Il est assez probable que l'auteur lui-même avait intitulé son ouvrage le *Labyrinthe des hérésies* (4). Pour renvoyer dans la suite de l'ouvrage aux quatre premiers livres il se sert de la formule ἐν τοῖς φιλοσοφουμένοις (δόγμασιν) (5), « dans l'exposition des doctrines philosophiques ». L'extension traditionnelle de ce titre à l'ouvrage entier n'a aucun fondement dans l'ouvrage même. Comme il le déclare dans la préface, Hippolyte se propose dans cet ouvrage de réfuter les hérétiques, en montrant qu'ils ont puisé leurs doctrines, non dans l'Ecriture ou la tradition, mais dans la sagesse des Hellènes, ἐκ τῆς Ἑλλήνων σοφίας. En conséquence les quatre premiers livres sont employés à exposer « la sagesse païenne » au sens le plus large. Le premier livre esquisse à grands traits le tableau de la philosophie grecque, malheureusement d'après des documents tout à fait insuffisants. La conclusion de ce livre annonce le sujet du livre suivant, jusqu'ici introuvable ainsi que le IIIe ; il traitait des « mystères et de toutes les téméraires fantaisies de quelques philosophes sur les astres et les espaces » ; le IIIe livre doit avoir continué le même sujet, puisque le IVe, dont le début manque combat encore l'astrologie et la magie. C'est probablement le IVe livre que l'auteur lui-même cite plus loin (6) sous le titre de livre *Contre les magiciens*.

Avec le Ve livre commence la seconde partie de l'ouvrage, le tableau des hérésies avec la preuve de leur origine païenne. Outre les notices des anciens héréséologues, sur-

(1) *Bibl.* cod. XLVIII.
(2) *Haeret. fab. comp.* II, 5.
(3) *Infra.*
(4) Cf. X, 5.
(5) IX, 8.
(6) VI, 39.

tout de saint Irénée, Hippolyte a mis à profit une série d'écrits, dans sa pensée, composés par les hérétiques eux-mêmes, mais qui d'après une hypothèse récente (1), seraient l'œuvre d'un habile faussaire. Le x^e^ et dernier livre contient une synthèse sommaire de tout l'ouvrage.

Les *Philosophumena* semblent dater des dernières années d'Hippolyte. Un passage vers la fin (2) est une référence très probable à la *Chronique* du même auteur. Chose certaine, c'est qu'au livre IX (3) il est parti du pontificat de saint Calliste (217-222) comme appartenant au passé.

Un écrit moins développé qu'Hippolyte avait publié contre toutes les hérésies (4), longtemps avant les *Philosophumena* (5), est appelé ordinairement du nom par lequel Photius (6) le désignait, *Syntagma*, Σύνταγμα κατὰ αἱρέσεων. Il combattait, au dire de Photius, 32 hérésies, commençant par les Dosithéens pour finir par les Noëtiens. Le texte en est perdu, mais nous en possédons la substance reproduite par des héréséologues plus récents, le Pseudo-Tertullien (7), saint Epiphane (8), Philastrius (9). Le fragment contre le patripassien Noët de Smyrne, intitulé dans les manuscrits Ὁμιλία εἰς τὴν αἵρεσιν Νοήτου τινός, n'est nullement une *homélie*, mais la conclusion d'un ouvrage contre les hérésies, soit le *Syntagma* , soit un autre inconnu.

D'un écrit *Contre Marcion* on ne sait que le nom (10) ;

(1) SALMON, STAEHELIN.
(2) X, 30.
(3) 11-13.
(4) EUS., *Hist. eccles.*, VI, 22 ; HIER., *De viris*, LXI.
(5) *Philos.* Préface.
(6) *Bibl.* cod. CXXI.
(7) *Libellus adv. omnes haereses.*
(8) *Haereses.*
(9) *Liber de Haeresibus.*
(10) EUS., *L. c.* HIERON., *L. c.*

peut-être faut-il l'identifier avec celui mentionné dans l'inscription de la statue, Περὶ ταγαθοῦ καὶ πόθεν τὸ κακόν.

Eusèbe (1) et Théodoret de Cyr (2) se sont servis d'un écrit contre les Monarchiens ébionites, aujourd'hui perdu. Il était selon toute probabilité d'Hippolyte (3).

Il semble n'être rien resté d'un ouvrage, mentionné dans le catalogue lapidaire, pour la défense de l'Évangile et de l'Apocalypse de saint Jean : (τ)ὰ ὑπὲρ τοῦ κατὰ Ἰωάνην ε(ὐα)γγελίου καὶ ἀποκαλύψεως. On présume que c'était une réfutation des Aloges, qui rejetaient tous les écrits de l'Apôtre. D'une seconde Apologie de l'Apocalypse mentionnée pour la première fois par le Syrien Ebed-Jesu († 1318), sous le titre de *Capita adversus Caium*, κεφάλαια κατὰ Γαΐου, Gwyvn a mis au jour (1888-1890), dans une version syriaque, de très intéressants fragments. L'antimontaniste Caius voyait dans l'Apocalypse une œuvre de Cérinthe, annonçant un règne de mille ans avec toutes les jouissances charnelles, en contradiction par conséquent avec les livres canoniques et apostoliques reconnus par l'Eglise.

L'écrit que l'inscription intitule Περὶ χαρισμάτων ἀποστολικὴ παράδοσις, — à moins qu'il n'y ait là deux titres de deux ouvrages différents — était très probablement consacré, du moins une partie considérable de l'écrit, à combattre le montanisme. On conjecture, non sans raison, qu'il servit de base aux chapitres des *Constitutions apostoliques* (4) sur les charismes.

Principales éditions des *Philosophumena* : Miller, Oxford, 1851, in-8° ; — Duncker et Schneidewin, Goettingue, 1859, in-8°, reproduite par Migne, *P. G.*, XVI. 3, parmi les œuvres d'Origène ; Cruice, Paris, 1860, in-8°. Le premier livre, recension nouvelle,

(1) *Hist. eccl.*, V, 28.
(2) *Haeret. fab. Comp.*, II, 5.
(3) Cf. Phot. *Bibl.* Cod. XCVIII.
(4) VIII, 1-2.

par Diels, *Doxographi Graeci*, Berlin, 1879, 551-576. Cf. 144-156. Les fragments des *Capita adv. Caium*, en syriaque et en anglais, apud Gwynn, *Hippolytus and his « heads aganist Caius »* : *Hermathena*, vi, 1888, 397-418 ; *Hipp. on St Matth.* xxiv, 15-22 : *Hermathena*, vii, 1890, 137-150. Les deux fragments que Gwynn attribuait au commentaire, sur saint Mathieu, appartiennent en réalité aux *Capita adv. Caium*. Au sujet des cinq autres fragments sur l'Apocalypse, v. Zahn, *Geschichte*, ii, 2, 973-991. Une excellente étude.

IV. Écrits apologétiques et dogmatiques (115). — Vers la fin des *Philosophumena* (1), l'auteur renvoie à un écrit précédent Περὶ τῆς τοῦ παντὸς οὐσίας, sans conteste le même ouvrage intitulé sur la statue Πρὸς Ἕλληνας καὶ πρὸς Πλάτωνα ἢ καὶ περὶ τοῦ παντός. On en a recueilli un fragment avec ce titre Ἰωσήπου ἐκ τοῦ (πρὸς Ἕλληνας) λόγου τοῦ ἐπιγραμμένου κατὰ Πλάτωνος (Πλάτωνα) περὶ τῆς τοῦ παντὸς αἰτίας, qui traite de l'Hadès, des joies des justes et des souffrances des pécheurs ; mais, tel que nous l'avons, ce morceau porte des marques certaines d'interpolation. Photius rend compte d'un ouvrage en deux livres Ἰωσήπου περὶ τοῦ παντός, combattant Platon et les hypothèses du platonicien Alcinoüs sur l'âme, la matière, la résurrection et prouvant que le peuple juif a précédé les Grecs.

Le fragment intitulé Ἀποδεικτικὴ πρὸς Ἰουδαίους cherche à prouver que les Juifs se sont attiré les malheurs qui ont fondu sur eux par leur crime contre le messie. L'authenticité en est douteuse, car aucun texte ancien n'atteste l'existence d'un ouvrage de longue haleine contre les Juifs.

Par une heureuse exception l'écrit *De antichristo* (2) a été transmis intégralement. Il est dédié à un ami du nom de Théophile et doit dater des environs de l'an 202. A la lumière prophétique de l'Ecriture, l'auteur cherche à

(1) x, 32.
(2) Hiér. *De vir. ill.*, lxi.

éclairer sur toutes ses faces la question de l'Antechrist, de sa personne et de ses faits et gestes.

Le précieux catalogue de la statue porte un écrit Περὶ θ(εο)ῦ καὶ σαρκὸς ἀναστάσεως et saint Jérôme (1) donne le titre *De resurrectione*. Nous possédons, en effet, en syriaque des extraits d'un écrit d'Hippolyte *Sur la résurrection à l'impératrice Mammaea*. Il s'agit de Julia Mammaea, mère de l'empereur Alexandre Sévère (222-235). Au même ouvrage doivent appartenir deux passages transcrits par Théodoret de Cyr ἐκ τῆς πρὸς Βασιλίδα τινὰ ἐπιστολῆς, ainsi qu'un fragment qu'on trouve chez Athanase le Sinaïte, ἐκ τοῦ περὶ ἀναστάσεως καὶ ἀφθαρσίας λόγου.

Quant au titre qu'on lit sur la statue Προτρεπτικὸς πρὸς Σεβηρεῖναν, on ne sait rien de l'écrit qu'il annonce, qui est sans doute perdu sans ressource. Il faut en dire autant d'un ouvrage que le Syrien Ebedjesu est seul à mentionner, *De dispensatune*, c'est-à-dire *de l'Incarnation*.

Le *De Antichristo* a paru dans l'édition complète de Berlin, I, 2, 3-47, par les soins d'Achelis, qui a, le premier, fait usage d'un codex hiérosolymite du x^e^ siècle et d'une version en vieux slave dont Bonwetsch a donné en 1895 une traduction allemande. Sur les éditions antérieures et la tradition de l'écrit, Achelis, *Hippolytstudien*, 65-93. Les fragments du *De resurrectione* dans l'édition berlinoise, I, 2, 251-254.

V. Exégèse et Prédication (116). — Eusèbe (2) mentionne les écrits Εἰς τὴν ἑξαήμερον et Εἰς τὰ μετὰ τὴν ἑξαήμερον, c'est-à-dire sur le II^e^ et le III^e^ chapitres de la Genèse. Avec le premier de ces titres, saint Jérôme (3) nomme encore *In Exodum*, *In Genesim* ; il cite aussi (4) des remarques d'Hippolyte sur l'Arche de Noë et sur Melchi-

(1) *L. c.*
(2) *Hist. eccl.*, VI, 22.
(3) *De viris*, LXI.
(4) *Epist.*, XLVIII, 19.

sédech et rend compte (1) de son commentaire de la bénédiction d'Isaac. Du travail sur la Genèse il reste principalement d'amples scolies touchant la bénédiction de Jacob, au chapitre XLIX, dans la Chaîne sur l'Octateuque de Procope de Gaza. Il ne reste rien sur l'Exode ni sur le Lévitique. Léonce de Byzance transcrit quelques lignes d'Hippolyte sur le chapitre XXIII[e] ou XXIV[e] des Nombres sous ce titre ἐκ τῶν εὐλογιῶν τοῦ Βαλαάμ, et Théodoret de Cyr a sauvé trois courts fragments εἰς τὴν ᾠδὴν τὴν μεγάλην, c'est-à-dire sur le cantique de Moïse (2). Une chaîne arabe sur le Pentateuque de date assez récente a des scolies sur la Genèse, les Nombres, le Deutéronôme, mais où tout n'est pas de bon aloi. Un fragment grec « de l'explication du livre de Ruth » a été mis au jour par Achelis (1897). Théodoret rapporte quatre courts passages « du discours sur Elcana et sur Anne. » Un écrit sur la pythonisse d'Endor — (εἰς ἐγγαστρίμυθον) porte la statue, *De Saul et Pythonissa*, selon saint Jérôme (3) — semble avoir péri ; car le fragment sur la scène nocturne d'Endor, édité par de Magistris (1795) sous le nom de saint Hippolyte, ne semble pas authentique. Le travail sur les Psaumes, (εἰς ψαλμούς) sur la statue, *De Psalmis* dans le *De viris* (4) de saint Jérôme, n'était, d'après un autre passage du même historien (5), qu'un « opuscule sur un petit nombre de Psaumes. » Théodoret rapporte trois fragments sur autant de passages des Psaumes (6). Les autres fragments grecs et syriaques sur les Psaumes, recueillis dans les éditions, forment, comme Achelis l'a montré (1897), un amas apocryphe, où se mêlent quelques parcelles authentiques. Les restes du com-

(1) *Epist.* XXXVI, 16.
(2) DEUT., XXXII.
(3) *De viris*, LXI.
(4) *L. c.*
(5) *Ep.* CXII, 20.
(6) 2, 7, 22, 1, LXX (où il se trouve un remarquable témoignage sur l'exemption de tout péché en Marie) ; 23, 7, LXX.

mentaire sur le Cantique, Εἰς τὸ ἆσμα dans Eusèbe(1), *In Canticum Canticorum* dans saint Jérôme (2), ont été enrichis par Bonwetsch (1897) de quelques fragments slaves, dont quelques-uns existent aussi en arménien et en syriaque. Ce commentaire était probablement une suite d'homélies. Du *Commentaire sur les Proverbes*, mentionné par saint Jérôme (3), il semble ne rester que des fragments épars dans les chaînes ; quant au *Commentaire sur l'Ecclésiaste*, cité par le même historien (4), il a, autant que l'on sait, disparu sans presque laisser de trace. Théodoret rapporte un passage d'Hippolyte sur Isaïe IX, 1, pris dit-il, « du traité sur le commencement d'Isaïe ». Rien ne vient appuyer l'hypothèse qu'il aurait commenté aussi le prophète Jérémie ; mais on sait par Eusèbe (5) qu'il écrivit « sur diverses parties d'Ezéchiel », et on doit tenir pour authentique au moins le fragment syriaque sur le chapitre I, versets 5-10, touchant les animaux symboliques.

Entre toutes les œuvres exégétiques de saint Hippolyte, celle que l'antiquité mentionne le plus souvent, la seule aussi transmise à très peu près complète, c'est le commentaire en IV livres sur le prophète Daniel. Bonwetsch (1897) a pu donner en grec de beaucoup la majeure partie et tout ou presque tout en vieux slave. Avec les parties proto-canoniques l'étude d'Hippolyte embrasse encore l'histoire de Suzanne et le Cantique des trois jeunes gens, mais l'histoire de Bel et du dragon manque dans le texte publié par Bonwetsch. Dans ce commentaire, composé après le *De Antichristo* (6), vers 204, nous saluons le plus ancien ouvrage exégétique que possède l'Église chrétienne. Nous

(1) *Hist.* VI, 22.
(2) *L. c.*
(3) *L. c.*
(4) *L. c.*
(5) *L. c.*
(6) V. IV, 7, 1.

ne connaissons que par la mention de saint Jérôme un Commentaire sur le prophète Zacharie (1). Le même auteur nomme un Commentaire sur saint Mathieu (2) et des Chaînes orientales, coptes, arabes et éthiopiennes reproduisent, en effet, 24 scholies d'Hippolyte sur le premier Évangile. Le fragment conservé par Théodoret « du discours sur la distribution des talents » est tiré sans doute d'une homélie sur la parabole des talents (3), et une homélie sur les deux larrons du Calvaire (4) doit avoir fourni trois courts passages qu'on trouve chez le même Théodoret. De l'homélie *In quatriduanum Lazarum II,* parmi les œuvres apocryphes de saint Chrysostome (5), nous avons deux recensions arméniennes, sous le nom d'Hippolyte, et comme tirées « du Commentaire sur l'Évangile de saint Jean et sur la résurrection de Lazare ». Saint Jérôme (6) mentionne le Commentaire de l'Apocalypse, sur lequel nous avons quelques données par les citations d'auteurs plus récents, mais surtout d'amples et précieux extraits dans un commentaire arabe sur l'Apocalypse d'un anonyme du XIII[e] siècle.

Hippolyte fut le premier de tous les théologiens chrétiens qui s'essaya à des commentaires détaillés sur les livres de l'Ancien Testament. Sa méthode n'est pas encore celle qui consistera à suivre l'auteur sacré pas à pas, étudiant mot à mot le texte démembré ; il s'empare plutôt des idées principales que le texte exprime et les expose librement. A côté d'Hippolyte ou presque en même temps que lui, on voit paraître dans le champ de l'exégèse le grand Origène. On ne peut certes contester à Origène le pre-

(1) *De viris*, LXI ; *Comm. in Zach.* Praef.
(2) *Comm. in Matth.* Praef.
(3) MATTH. XXIV, 14 sqq.
(4) LUC, XXIII, 39 sqq.
(5) MIGNE, *P. G.*, LXII, 775-778.
(6) *L. c.*

mier rang pour le génie et la pénétration, mais pour les principes herméneutiques l'avantage est à Hippolyte. Hippolyte est beaucoup plus sobre que l'Alexandrin ; il se rapproche des principes de l'école d'Antioche. Il aime l'allégorie et fait grand usage du figurisme ; mais il sait garder la mesure, il annonce du tact et du goût, et conserve un penchant marqué pour l'interprétation historique.

Dans plusieurs de ces morceaux exégétiques d'Hippolyte, on l'a fait remarquer déjà, se reconnaissent plus ou moins distinctement des restes d'homélies. Le sermon *De laude Domini*, qu'Hippolyte fit en présence d'Origène, comme le rapporte saint Jérôme (1), est perdu. Un écrit *Sur la Pâque* (2), semble bien, d'après les fragments conservés, avoir été un sermon pour la solennité pascale. La seule œuvre oratoire demeurée entière est un sermon pour la cérémonie du baptême, Εἰς τὰ ἅγια θεοφάνεια, plein de mouvement et de force, mais, selon toute apparence, apocryphe.

Le plus riche recueil des écrits exégétiques et homilétiques est celui du t. I du *Corpus* de Berlin, où le Commentaire sur Daniel et les fragments sur le Cantique ont paru par les soins de Bonwetsch, les morceaux exégétiques moins considérables et les restes homilétiques par les soins d'Achelis. Les textes slaves, arméniens, syriaques etc., y sont donnés en allemand. Les fragments sur Daniel connus jusqu'en 1877 ont été réunis et étudiés par BARDENHEWER, *Des hl. Hippolytus von Rom Kommentar zum Buche Daniel*, Fribourg, 1877, in-8°. Dans les années 1885-1886, Georgiadès a publié, dans plusieurs livraisons de l'Ἐκκλησιαστικὴ Ἀλήθεια de Constantinople, le texte grec du IV^e^ et dernier livre du Commentaire sur les ch. VII à XII. Le fragment slave sur l'Apocalypse, XX, 1-3, dans l'édition de Berlin, I, 2, 237 sqq, a été donné en grec par DIEKAMP dans la *Theol. Quartalschr.* LXXIX, 1897, 604-616, et démontré apocryphe.

(1) *De viris, l. c.*
(2) EUS. *Hist.* VI, 22 ; HIER., *l. c.*

VI. Travaux chronologiques; Discipline; Odes. — Un écrit d'Hippolyte sur la Pâque, l'Ἀπόδειξις χρόνων τοῦ πάσχα de la statue, contenait, d'après Eusèbe (1) et saint Jérôme (2), des études chronologiques et un canon pascal de seize ans, commençant l'an 222. La plus importante relique de l'ouvrage consiste dans les tables pascales pour les années 222-233, gravées sur la statue.

La *Chronique*, Χρονικῶν (Βιβλος ?) de l'inscription (**117**), que l'auteur lui-même semble bien mentionner dans les *Philosophumena* (3), était un abrégé chronologique, commençant à la création et allant jusqu'à l'an 234. Outre les fragments assez considérables de l'original grec, nous avons des versions ou rédactions latines, dans les trois différentes recensions d'un écrit connu sous le titre de *Liber generationis (mundi).*

D'une remarque de saint Jérôme (4) on doit inférer qu'Hippolyte écrivit aussi sur la discipline ou la législation ecclésiastique. Mais c'est à tort qu'on lui a attribué dans la suite des recueils de constitutions apostoliques, tels que les *Constitutiones per Hippolytum*, la *Discipline de l'Eglise d'Egypte*, les *Canones Hippolyti* (5).

Des Ὠδαί mentionnées sur la statue, on ne sait rien de positif (**117**).

Harnack a inventorié avec soin les fragments de l'écrit sur la Pâque et de la *Chronique*. *Geschichte*, I, 625 sqq. Les diverses recensions du *Liber generationis* ont été rééditées par Mommsen, *Chronica minora*, saec. IV, V, VI, VII, vol. I, dans les *Monum. German. hist. auct. antiquiss.* IX, Berlin, 1892, 78 sqq ; — par C. Frick, *Chronica minora*, I, Leipz. 1892, 1 sqq. Cf. v. sqq. La thèse de ce critique, que le *Liber generationis* n'est ni une version, ni un re-

(1) *Hist. eccl.*, VI, 22.
(2) *L. c.*
(3) X, 30.
(4) *Ep.* LXXI, 6.
(5) V. *Infra*, § 75, VI sq.

maniement de la *Chronique*, à laquelle il aurait seulement puisé, ne paraît pas soutenable.

VII. Ecrits supposés. — Aux écrits déjà signalés comme portant indument le nom d'Hippolyte, il y a lieu d'en ajouter au moins deux : l'écrit Περὶ τῆς συντελείας τοῦ κόσμου, qui n'est pas antérieur au IX[e] siècle et qui est tiré du *De Antichristo* d'Hippolyte (1) et de plusieurs ouvrages d'Éphrem le Syrien, et l'écrit *Contre les hérétiques Béron et Hélix sur la Théologie et l'Incarnation*, qui peut dater du VI[e] siècle, mais dont il ne reste pas grand'chose. Draeseke l'a réclamé à tort pour le Pseudo-Denys (2).

Le *De consummatione mundi* dans le *Corpus* de Berlin, I, 2, 289-309.

VIII. Le Fragment de Muratori (118). — On appelle Fragment ou canon de Muratori, du nom du savant qui découvrit la pièce à l'Ambrosiana de Milan, dans un codex du VIII[e] siècle, et la publia en 1740, un Catalogue des livres du Nouveau Testament, mutilé au commencement et peut-être encore à la fin, qui, d'après les critères internes, doit avoir été rédigé vers l'an 200, certainement en Occident, peut-être à Rome. Le texte latin, très incorrect et obscur, n'est peut-être que la traduction d'un original grec. La tentative de Lightfoot (3), d'attribuer ce document à saint Hippolyte, comme une des « Odes » mentionnées dans l'inscription — il aurait été originairement en vers, — n'a pas réussi.

(1) *Supra*, IV.

(2) *Gesammelte patrist. Untersuch.* Altona, 1889, 56 sqq.

(3) Sous le pseudonyme de J.-B. Dunelm dans *the Academy*, 21 sept. 1889, 186-189.

§ 55. — *Novatien*

I. Vie. — Le schisme de saint Hippolyte n'était déjà plus qu'un souvenir, quand un homme d'un talent rare, philosophe, théologien, savant, orateur, mais cœur desséché par l'ambition et pauvre caractère, le prêtre Novatien (1) provoqua un schisme nouveau, qui s'étendit à presque toute l'Eglise, et, durant plus d'un siècle, désola principalement l'Orient (2). Ordonné prêtre, nonobstant l'irrégularité qu'il avait encourue pour s'être contenté de recevoir le baptême clinique et malgré l'opposition du clergé tout entier (3), Novatien, en 250, ne laissait pas d'être, dans l'Eglise de Rome, un personnage très en vue; deux des lettres que le clergé romain fit tenir à saint Cyprien de Carthage, après le martyre du pape saint Fabien (20 janvier 250) et pendant la longue vacance du siège apostolique (4), sont l'œuvre de Novatien (5). Ces deux lettres, qui attestent à la fois la supériorité intellectuelle et le mérite littéraire de l'écrivain, vont surtout à retracer la pratique de l'Église romaine dans la question des apostats ou *lapsi*, et témoignent d'une parfaite communion d'idées avec l'évêque de Carthage. Novatien rompait donc avec la tradition de l'Église de Rome, et s'infligeait à lui-même un éclatant démenti, lorsqu'en 251, il se mettait à la tête du parti rigoriste, qui frappait les *lapsi* d'une excommunication perpétuelle et leur refusait tout espoir de par-

(1) Tandis que les Latins constamment le nomment Novatien, les Grecs d'ordinaire l'appellent Νουάτος, Ναυάτος, Ναβάτος.

(2) V. Hefele, dans *Wetzer u. Welte's Kirchenlexikon*, 2e éd., IX, 542-550 ; Harnack, dans *Real-Encycl. f. prot. Theol. u. Kirche*, 2e éd., X, 652-670.

(3) Cf. Eusèbe, *Hist. eccl.*, VI, 43, 14-17.

(4) *Ep.* 30 et 36, dans la correspondance de saint Cyprien. Cf. Harnack, dans *Theol. Abhandlungen, E. v. Weizsaecker gewidmet*, Fribourg, 1892, p. 14-20.

(5) Cf. *supra*, § 51, V.

don (1). En face de saint Corneille, qui s'était assis, au mois de mars 251, sur la chaire de saint Pierre, il appela du fond de l'Italie trois évêques pour le sacrer et joua le rôle d'un antipape. Des dernières années et de la mort de Novatien nous ne savons à peu près rien. Socrate est le premier à nous montrer en Novatien une des victimes de la persécution de Valérien, dans la seconde moitié de l'an 257 (2) ; mais cette donnée de l'historien soulève de graves objections.

II. Activité littéraire. — Saint Jérôme seul (3) nous en a dessiné à larges traits le tableau. Dans la liste, visiblement incomplète, qu'il a dressée des ouvrages de Novatien, il nomme, entre autres, ses traités *De la pâque*, *Du sabbat*, *De la circoncision*, *Du prêtre*, *De la prière*, *Des observances judaïques*, *de cibis judaicis*, *De instantia*, *De Attalo*, *De Trinitate*, ce dernier « livre considérable qui est comme un abrégé du traité de Tertullien et que, par ignorance, on attribue souvent à l'évêque de Carthage ». Ailleurs (4), saint Jérôme parle des lettres de Novatien ; peut-être s'agit-il des lettres circulaires que le prêtre de Rome écrivit en 251, pour discréditer personnellement aux yeux du monde chrétien le pape saint Corneille et gagner l'épiscopat à son propre parti (5).

De tous les ouvrages cités par saint Jérôme, deux seulement ont survécu, le traité *De la Trinité* et l'opuscule *Sur les observances judaïques* ; encore les manuscrits les attribuent-ils non point à Novatien, mais à Tertullien.

De nos jours, on a réclamé pour Novatien la paternité de plusieurs ouvrages, auxquels le nom de saint Cyprien

(1) Cf. Socr., *Hist. eccl.*, IV, 28.

(2) Socr., *ibid.* Les actes du martyre de Novatien, qu'on lisait au VI^e^ siècle et qui n'ont pas survécu, avaient été falsifiés par les schismatiques en l'honneur de leur patriarche. V. Photius, *Bibl.*, *cod.* 182, 208, 280.

(3) *De vir. ill.*, c. 70 ; cf. *Ep.* 36, 1.

(4) *Ep.* 10, 3.

(5) Cf. Socrate, *Hist. eccl.*, IV, 28.

était resté jusqu'à présent attaché. Réclamations parfaitement fondées, ce semble quant aux opuscules *De spectaculis* et *De bono pudicitiae* (1) ; mais injustifiées pour le *Quod idola dii non sint* (2), comme pour les sermons *De laude martyrii* et *Adversus Judaeos* (3). M. H. Jordan, après M. Weyman et avec d'autres critiques, tient Novatien pour l'auteur des vingt homélies exhumées en 1900, sous le titre de *Tractatus Origenis de libris SS. scripturarum.*

III. Le traité de la Trinité. L'opuscule des observances judaïques (4). — Le traité *De la Trinité*, le chef-d'œuvre de Novatien, et l'on peut presque dire un chef-d'œuvre, se divise en quatre parties. Dans la I^re^, ch. 1-8, Novatien, suivant saint Irénée pas à pas, étudie Dieu le Père tout-puissant ; il envisage dans la II^e^ partie, ch. 9-28, avec rigueur et précision, le Fils, sa divinité, son humanité, sa distinction personnelle d'avec le Père, et parle très brièvement, dans la III^e^ partie, ch. 29, du Saint-Esprit. Le livre se ferme ch. 30-31, sur un essai de conciliation entre la vraie divinité du Fils et l'unité de Dieu. Contestée dans l'antiquité par les Macédoniens de Constantinople et par Rufin (5), qui se prononçaient, ceux-là pour saint Cyprien, celui-ci pour Tertullien, dans les temps modernes par H. Hagemann (6), qui fait remonter le livre au pontificat de

(1) V. *supra*, § 51, v.

(2) V. *supra*, § 51, II.

(3) V. *supra*, § 51, v.

(4) Le *De Trinitate* et le *De cibis judaicis* ont paru d'abord dans l'édition de Tertullien par M. Mesnart, Paris, 1545. Editions à part de ces deux écrits par E. Welchman, Oxford, 1724, et par J. Jackson, Londres, 1728 ; puis, d'après Jackson, par Galland, *Bibl. vet. Patr.*, Venise, 1767, 285-323 (cf. XVI-XIX), et par Migne, *P. L.*, III, 861-970. — Excellente édition du *De cibis Judaicis*, par G. Landgraf et C. Weyman, dans *Archiv. f. latein. Lexikogr. u. Gramm.*, t. XI, 1898-1900, 221-249.

(5) Ruf. *De adulter. libr. Orig.*

(6) *Die Rœmische Kirche u. ihr Einfluss auf Disziplin u. Dogma*, Fribourg, 1864, p. 371-411.

saint Zéphyrin, et par J. Quarry (1), qui l'attribue à saint Hippolyte, l'authenticité de l'ouvrage, aujourd'hui ne soulève plus de doute; le traité *De la Trinité* est bien l'œuvre de Novatien. Ce n'est pas une simple traduction du grec; c'est une œuvre latine originale. Et ce n'est pas non plus, quoi qu'en ait dit saint Jérôme (2), un abrégé du livre de Tertullien *Contre Praxéas,* puisqu'il en égale au moins l'étendue et qu'après tout on y entend un écho de saint Irénée plutôt que de Tertullien. Le livre qui nous occupe a devancé l'explosion du schisme, voire l'ouverture de la persécution de Dèce.

L'opuscule *De cibis judaicis* est une lettre pastorale écrite à l'Eglise novatienne de Rome, dans le but d'établir que la distinction mosaïque des animaux purs et impurs allait à détourner les Juifs des péchés et des vices, dont les animaux impurs étaient le symbole ; mais que cette distinction est abrogée, et qu'indépendamment du devoir de la tempérance et de la continence, les chrétiens ne sont tenus qu'à fuir les sacrifices des idoles. On y remarque ici et là des réminiscences de Sénèque (3). Dans deux lettres antérieures, Novatien, qui s'était éloigné de Rome pour échapper sans doute à la persécution de Valérien, sinon à celle de Gallus et Volusien, s'était exprimé, à l'encontre des Juifs, sur la vraie circoncision et sur le vrai sabbat (4).

IV. Tractatus de libris SS. Scripturarum. — Deux manuscrits, l'un du X^e^ siècle à la bibliothèque d'Orléans, l'autre du XII^e^ siècle à la bibliothèque de Saint-Omer, nous ont transmis, sous le nom d'Origène, vingt homélies

(1) Dans *Hermathena,* n° 23, 1897, p. 36-70.
(2) *De vir. ill.*, c. 70.
(3) C. 6. Cf. Sen., *Ep.* 122, 6.
(4) C. 1. Cf. les titres de *De circumcisione* et de *De sabbato,* dans S. Jér., *De vir. ill.,* c. 70.

latines, dont les textes scripturaires et les sujets, excepté ceux de la XX^e^, laquelle a trait au miracle de la Pentecôte (1), sont empruntés de l'Ancien Testament. M^gr^ Batiffol, qui a fait et publié la trouvaille (2), en a cru d'abord les manuscrits sur parole (3). Selon lui, ces vingt homélies sont bien l'œuvre d'Origène ; le texte latin n'est que la traduction de l'original grec aujourd'hui perdu, et, saint Jérôme ainsi que Rufin étant hors de cause, puisque vers le milieu du IV^e^ siècle saint Hilaire de Poitiers mettait nos homélies à profit, le traducteur, c'est saint Victorin de Pettau (4). La XVII^e^ homélie s'élève sans doute avec vigueur contre la théorie origéniste qui fait bon marché du dogme de la résurrection des corps ; mais le traducteur, en s'aidant de l'opuscule de Tertullien *De resurrectione carnis*, y a modifié le texte, jusqu'à le défigurer et à prêter ses propres pensées à l'auteur.

Des études de M. C. Weyman (5) et de M. H. Jordan (6) il ressort, au contraire, que le texte latin est le texte original, non pas une version. La paternité de Novatien semble tout indiquée par les affinités remarquables de langage et de style qui règnent entre nos homélies et les ouvrages du prêtre de Rome. Mais, d'autre part, la terminologie trinitaire de ces homélies, inconnue du temps de Novatien, se ressent des décisions du concile de Nicée et dénote au moins des retouches postérieures. Aussi M. Funk (7) et Dom Morin (8) rejettent-ils la composition

(1) *Actes*, II.

(2) *Tractatus Origenis de libris SS. Scripturarum detexit et edidit* P. Batiffol, sociatis curis A. Wilmart, Paris, 1900, in-8°.

(3) Sauf à se prononcer plus tard pour quelque disciple inconnu de Novatien, *Revue bibl.*, I, 1903, p. 81-93.

(4) V. *Supra*, § 58, 1.

(5) Dans *Archiv f. latein. Lexikogr. u. Gramm.*, t. XI, 1898-1900, p. 467 sq., 545-576.

(6) *Die Theologie der neuentdeckten Predigten Novatians*, Leipz., 1902, in-8°.

(7) Dans la *Theol. Quartalschrift*, t. LXXXII, 1900, p. 534-545.

(8) Dans la *Revue d'hist. et de littérat. religieuse*, t. V, 1900, p. 145-161.

de ces homélies au IV^e^ siècle. Dom Morin les a successivement attribuées à l'évêque luciférien Grégoire d'Elvire (1) en Espagne et à l'évêque de Brescia, Gaudentius (2). M. Butler voit dans nos homélies l'œuvre d'un auteur inconnu du V^e^ ou du VI^e^ siècle (3).

§ 56. — *Lettres des Papes.*

I. Saint Calliste (217-222). — Calliste accorda le pardon et la réconciliation, moyennant la pénitence publique, aux fidèles, tombés dans la fornication ou l'adultère (4). Rolffs a cru pouvoir rétablir le texte même de son édit de pénitence ou d'indulgence, en se fondant sur la réfutation qu'en publia Tertullien dans son *De pudicitia* (5). Il est fort douteux que Rolffs ait réussi dans cette entreprise. D'autres décisions de Calliste sur les questions disciplinaires ou dogmatiques (6) furent-elles également formulées par de solennels rescrits ? La question est pendante.

E. Rolffs, dans les *Texte und Untersuchungen*, XI, 3, 1893.

II. Saint Pontien (230-235). — Nous savons par saint Jérôme (7) qu'un synode romain de l'an 231 ou 232 approuva la condamnation prononcée contre Origène par deux synodes alexandrins. Il est probable que saint Pontien notifia ce décret par une lettre à Démétrius d'Alexandrie.

(1) Cf. *infra*, § 87, IV.
(2) V. *infra*, § 89, IV. Cf. D. Morin, dans la *Revue Bénédictine*, t. XIX, 1902, p. 225-245.
(3) V. *Zeitschr. f. die neutestam. Wissenschaft...*, t. IV, 1903, p. 79-87. — Cf. Bihlmeyer, dans *Theol. Quartalschrift*, t. LXXXVI, 1904, p. 38-50.
(4) *Supra*, § 54, I.
(5) § 50, V.
(6) Cf. § 54, I.
(7) *Ep.* XXXIII, 4.

III. Saint Fabien (236-250). —Saint Fabien adhéra par lettre, dit saint Cyprien (1), à la sentence rendue par un nombreux concile de Numidie dans l'affaire de Privatus, évêque de Lambèse.

Sur des lettres du clergé romain durant la vacance du Saint-Siège, de janvier 250 à mars 251, v. *supra* § 51, v, et § 55, i.

IV. Saint Corneille (251-253). — On trouve dans la correspondance de saint Cyprien (2) deux lettres latines de saint Corneille à l'évêque de Carthage, concernant l'une et l'autre le schisme novatien. Cinq autres lettres au moins du même au même sont perdues (3). Toujours au sujet du schisme novatien, saint Corneille écrivit trois lettres — saint Jérôme (4) dit à tort quatre — à Fabien d'Antioche (5) et une à Denys d'Alexandrie (6), toutes quatre sans doute en grec. De la troisième lettre à Fabien Eusèbe (7) a transcrit plusieurs passages.

P. Coustant, *Epist. Rom. Pontif*, i, Paris, 1721, 125-206. — Routh, *Reliq. sacrae*, 2e éd. iii, 11-89. — Migne, *P. L.*, iii, 675-848, où tout n'est pas de bon aloi.

V. Saint Lucius I (253-254). — Saint Cyprien (8) mentionne une ou plusieurs lettres de saint Lucius au sujet des *Lapsi*.

VI. Saint Etienne I (254-257). —Saint Etienne écrivit aux Eglises de Syrie et d'Arabie (9), ainsi qu'aux évêques

(1) *Ep.* lix, 10.
(2) *Ep.* ii et l.
(3) Mentionnées *Ep.* xlv, 1 ; xlviii, 1 ; l ; lix, 1-2.
(4) *De viris*, lxvi.
(5) *Hist. eccl.*, vi, 43, 3-4.
(6) Eus., *l. c.*, 3.
(7) *L. c.*, 43, 5-22.
(8) *Ep.* lviii, 5.
(9) Dion. Al. ap. Euseb., *Hist.*, vii, 5, 2.

d'Asie Mineure (1), à ceux-ci comme à saint Cyprien (2) sur la question du baptême des hérétiques. On a voulu voir des allusions à d'autres lettres dans certains passages de saint Cyprien (3) et de Firmilien de Césarée (4). Tout a péri sauf la célèbre décision au sujet du baptême des hérétiques, transmise par saint Cyprien (5).

P. Coustant, *Op. c.*, I, 209-256. — Harnack, *Geschichte*, I, 656-658.

VII. Saint Sixte II (257-258). — Selon toute probabilité saint Sixte dut poursuivre la correspondance épistolaire de son prédécesseur touchant le baptême des hérétiques. Harnack, sans raison plausible, attribue à saint Sixte le traité *Ad Novatianum*, égaré parmi les œuvres de saint Cyprien (6). Au IV^e^ siècle on regardait volontiers comme une œuvre de l'évêque de Rome les *Sentences de Sextus*, recueil d'aphorismes moraux, que Rufin d'Aquilée traduisit en latin. Saint Jérôme (7) rejette avec raison cette attribution. Le Sextus des *Sentences* était un pythagoricien, dont l'œuvre fut, il est vrai, retouchée par une main chrétienne.

Nouvelles éditions de la version rufinienne des *Sentences* par Gildemeister, *Sexti sententiarum recensiones*, Bonn, 1873 in-8° ; — par Elter, *Gnomica*, I, Leipz. 1892 in-4°. Sur d'autres écrits attribués à saint Sixte, v. Harnack, *Texte und Untersuch.* XIII, 1, 1895, 64 sq.

VIII. Saint Denys (259-268). — Saint Denys de Rome adressa deux lettres à saint Denys d'Alexandrie au sujet du Sabellianisme et du Subordinatianisme (8). De la pre-

(1) Dion. Al. *Op. cit.*, VII, 5, 4; Cypr. *Ep.* LXXV, 25.
(2) Dion. *Ep.* LXXIV-LXXV.
(3) *Ep.* LXVII, 5 : LXVIII.
(4) Ap. Cypr. *Ep.*, LXXV, 25.
(5) *Ep.* LXXIV, 1. Cf. *supra*, § 51, I.
(6) *Supra*, § 51, V, 6°.
(7) *Ep.* CXXXIII, 3 al.
(8) Athan. *Ep. de Sent. Dion.*, XIII. Cf. *supra*, § 40, III.

mière, une lettre proprement dogmatique (**119**), saint Athanase (1) nous a conservé un précieux fragment. Saint Basile (2) nous apprend que le même pape écrivit une lettre de consolation à la communauté de Césarée en Cappadoce.

Coustant, *Op. c.*, I, 269-292. — Routh, *Op. c.*, III, 369-403. — Migne, *P. L.*, V, 99-136, très mêlé.

IX. Saint Félix I (**269-274**). — Au Concile œcuménique d'Ephèse (431) on lut un passage d'une lettre de saint Félix à l'évêque Maxime d'Alexandrie et à son clergé (3). Cette lettre était très probablement un faux des Apollinaristes (**120**).

X. Saint Miltiade (**311-314**). — Une communication écrite de saint Miltiade à l'empereur Constantin, au sujet du synode tenu à Rome en octobre 313 dans l'affaire du schisme donatiste, ne nous est connue que par une lettre subséquente de l'empereur lui-même.

Routh, *Op. c.*, IV, 297.

C. AUTRES ÉCRIVAINS OCCIDENTAUX

§ 57. — *Commodien* (**121**).

I. Vie de Commodien. — Dès le milieu du IIe siècle, en Occident, après le *Pasteur* et les *Reconnaissances*, la matière et la substance de la poésie chrétienne étaient créées. Mais ce n'est qu'un siècle plus tard que Commodien, avec un profond mépris de la prosodie classique, trouva la forme de la poésie chrétienne.

(1) *Ep. de decr. Nic. Syn.*, XXVI.
(2) *Ep.* LXX.
(3) Mansi, *SS. Concil. Coll.*, IV, 1188.

Du plus ancien de tous les poètes latins chrétiens, nous ne savons que ce qu'il a bien voulu nous apprendre lui-même, dans les deux recueils différents qu'il nous a laissés : les *Instructions*, composées de quatre-vingts pièces d'inégale longueur en acrostiches, et le *Carmen apologeticum*. C'est sans contredit à la source des *Instructiones* que Gennade (1) a puisé la mention assez dédaigneuse qu'il accorde en passant à Commodien. L'auteur a tenu à s'y faire connaître. Dans la dernière pièce du recueil, qu'il a intitulée *Nomen Gasei*, *le nom de l'homme de Gaza* (2), si l'on détache la première lettre de chacun des vingt-six vers, en partant du dernier, on forme les trois mots ; *Commodianus mendicus Christi*, *Commodien*, *le mendiant du Christ*. La critique a voulu voir, dans cette épithète d'homme de Gaza, tantôt une quasi-traduction du nom de Commodien (Commodum, bonheur ; γάζα, trésor), tantôt une allusion à la patrie du poète, Gaza, peut-être la Gaza de la Palestine. Mais la langue du poète désigne de préférence l'Afrique comme son berceau. Quoi qu'il en soit, Commodien n'était pas chrétien de naissance ; tout semble indiquer qu'il fut d'abord prosélyte juif. L'étude de l'Écriture Sainte, à commencer par celle de l'Ancien Testament, décida de sa conversion. Le ton d'autorité qu'il prend, au second livre des *Instructiones*, pour parler au clergé, atteste qu'il occupait un rang élevé dans la hiérarchie, et du manuscrit de Middlehill, le seul qui nous ait transmis le *Carmen apologeticum*, il ressort nettement que Commodien était évêque.

Pour de plus amples détails sur sa vie, le silence de ses poèmes nous laisse dans une complète obscurité. La question de la date précise des deux poèmes n'est pas tranchée. On peut les placer l'un et l'autre de l'an 250 à l'an 311 (3).

(1) *De vir. ill.*, ch. xv.
(2) *Gasei*, sans doute pour *Gazaei*.
(3) Cf. HARNACK, *Die Chronologie...* t. I, p. 436 sqq.

II. Poèmes de Commodien. — Les *Instructions*, ou, selon le titre intégral, les *Instructiones per litteras versuum primas*, se divisent en deux livres. Le premier comprend dans les manuscrits 41 acrostiches d'inégale longueur ; peut-être néanmoins que le livre I^er^ ne se termine qu'avec l'acrostiche 45 et que le livre II s'ouvre en réalité par l'acrostiche 46 (1). Dans ces 45 pièces, d'un caractère apologétique et polémique, le poète prend à partie les divers ennemis du nom chrétien. Les divinités païennes sont à ses yeux des démons, et, quant aux mythes païens, il en fait toucher du doigt l'immoralité comme l'absurdité. Vient ensuite le tour des Juifs. C'est aux païens judaïsants que Commodien demande sa transition ; il malmène ces indécis, ces *prosélytes de la porte*, qui vont chercher leur salut chez les Juifs, sans toutefois renoncer à leurs propres dieux.

Le second livre, auquel les manuscrits donnent 39 acrostiches, s'adresse aux chrétiens et leur prodigue ses conseils avec ses menaces. Au seuil même du livre s'étalent les peintures de la fin du monde et du jugement dernier. Puis, dans la plupart des pièces, le poète met en scène les différentes classes de la société chrétienne, catéchumènes, fidèles, pénitents, apostats, etc. Il ne se fait pas faute non plus de railler ou de flageller les défauts et les vices, dont il avait autour de lui l'affligeant spectacle.

L'histoire de l'Eglise et l'histoire des mœurs sont redevables au second livre d'une foule de traits. La pièce *De fabulosis et silentio* (2), après le traité de saint Cyprien *Sur l'oraison dominicale*(3), nous redit la parole du prêtre à l'autel, *Sursum corda*. Les *Instructiones* fourmillent de bizarreries et d'erreurs théologiques. Elles sont empreintes no-

(1) Cf. Ebert, *Hist. gén. de la litt. du moyen âge en Occident*, édit franç., t. I, p. 103.

(2) *Instruct.*, II, 35, 14.

(3) Cf. *supra*, § 51, III.

tamment du millénarisme le plus grossier, et leur doctrine de la Trinité manque absolument de précision.

Commodien a lu les poètes classiques, les Virgile, les Horace, les Lucrèce, dont il reproduit çà et là les tours et les expressions favorites ; il connaît à merveille ses devanciers, Hermas, Minucius Félix, Tertullien, saint Cyprien ; il profite surtout des *Témoignages* du primat d'Afrique. Mais, par système, il parle la langue du peuple, et son style, d'une teinte sombre, a toute la raideur du fer. Le vers chez Commodien n'a gardé de l'ancien hexamètre que l'apparence et l'extérieur ; il ne lui reste qu'un nombre régulier de syllabes, que le poète groupe à son gré, sans souci de la quantité ; l'intonation y produit le rhythme en place de la mesure. La rime elle-même commence à poindre chez le poète africain du III^e^ siècle. Mais, pour donner à ceux qui lisent ces vers de hasard l'illusion du vers classique, l'auteur conserve la césure après le second pied et forme le cinquième d'une syllabe accentuée suivie de deux qui ne le sont pas (1).

Le deuxième ouvrage de Commodien, le *Carmen apologeticum*, dans les 1060 vers 2) qui nous en restent,

(1) Ce mode de versification, dont l'accent tonique est à peu près le seul élément, datait du premier âge de la poésie romaine et s'était conservé dans les chants populaires. Lettré lui-même, Commodien l'adopta pour être mieux compris du peuple, et nul doute que le peuple, à défaut des gens du monde, n'en ait été frappé. On lisait encore Commodien deux siècles plus tard, puisque le pape Gélase I^er^ (?), en 494, crut devoir ranger parmi les livres défendus les ouvrages de ce poète étrange, dont le classique saint Jérôme n'avait rien dit. Aussi bien, Commodien avait eu quelques imitateurs, peu nombreux dans l'Eglise. Un siècle et demi après lui, saint Augustin, ce lettré raffiné, employait également la versification populaire dans son Psaume abécédaire *Contre les Donatistes* ; une inscription des Catacombes de l'an 400 paraît calquée sur le vers de Commodien, et les œuvres de Vérécundus, évêque de Junca en Byzacène, nous offrent des morceaux tout analogues. Mais de Gennade au P. Sirmond, qui cite quelques fragments des *Instructiones* à la suite de son édition d'Ennodius, 1611, nul ne prononcera plus le nom de Commodien. (N. DES T.).

(2) Les 33 derniers ne se sont conservés ou ne sont lisibles qu'en partie.

ressemble fort aux *Instructions*. Ici et là, même langue, avec plus de fraîcheur et de vie dans le *Carmen* ; le poète, hors des entraves de l'acrostiche, s'y sent plus à l'aise dans son sujet. Ici et là, même système de versification ; mais dans le *Carmen*, on trouve quelques hexamètres corrects, c'est-à-dire conformes aux lois de la quantité, et le rhythme, en général, y est plus moelleux et plus coulant.

Au fond, dans le *Carmen* et dans le premier livre des *Instructions*, le caractère et l'esprit sont les mêmes ; l'auteur développe les mêmes idées. Ici encore, il veut reprendre et instruire les païens et les juifs ; mais, tandis que les *Instructions* s'occupaient avant tout des païens, c'est aux Juifs que s'attaque de préférence le *Carmen*.

La dernière partie du poème (1), à tous les points de vue la plus remarquable et la plus intéressante, nous offre un tableau de la fin du monde. Commodien, avant Lactance, imagine deux antechrists au lieu d'un. Le premier est l'empereur Néron, qui, selon la légende romaine, n'est pas mort, et qui, revenant de chez les Parthes, saccagera Rome, s'associera deux Césars et se déchaînera, pendant trois ans et demi, contre les chrétiens. Alors s'élève l'autre antechrist, le grand, le vrai. C'est un roi de l'Orient, c'est l'homme de la Perse, et il fond sur l'Occident avec une armée composée de quatre peuples, les Perses, les Mèdes, les Chaldéens et les Babyloniens ; il défait et tue Néron avec ses deux Césars, et se rend en Judée, où les Juifs le reconnaissent pour Dieu et l'adorent. Enfin le Christ paraît avec les tribus perdues d'Israël, qui vivaient cachées par delà l'Euphrate, au-delà de la Perse. « Le peuple des justes » taille en pièces l'armée de l'antechrist et prend possession de la cité sainte, de Jérusalem. Le règne du Christ sur la terre doit durer mille ans ; après quoi, le monde s'écroule et le jugement dernier conclut tout.

(1) Vers 791 etc., éd. Dombart.

Homme d'Eglise clairvoyant et sensé, Commodien est un assez piètre théologien. Il a versé en plein dans le millénarisme, et, dans son *Carmen apologeticum*, il parle du mystère de la Trinité en monarchien, en patripassien déterminé (1).

III. Tradition ; éditions. — Des *Instructions* il nous reste trois manuscrits, le *Cod. Cheltenhamensis* du XI^e^ siècle, le *Cod. Parisinus*, qui est du XVII^e^ siècle et qui reproduit, ce semble, la copie prise par le P. SIRMOND du *Cod. Andegavensis*, aujourd'hui perdu, le *Cod. Leidensis*, qui est une copie du *Parisinus*. — La première édition des *Instructions* est celle que Nicolas RIGAULT publia en 1649, à Toul ; *ibid.*, 1650. On en doit aussi des éditions à SCHURZFLEISCH, Wittenberg, 1704, avec un supplément, 1709 ; à GALLAND, *Bibl. vet Patr.*, t. III = MIGNE, *P. L.*, V, Paris, 1844 ; à Fr. ŒHLER, en appendice de son Minucius Félix. Leipzig, 1847.

Le *Carmen apologeticum* ne nous est connu que par un seul manuscrit du VIII^e^ siècle, qui de la bibliothèque de sir Thomas Philips, à Middlehill, est passé dans celle de Cheltenham, n. 12261. Manuscrit mutilé, cousu de fautes, et qui ne marque point la distinction des vers. Dom PITRA, le premier, l'ayant trouvé à Middlehill, l'édita dans son *Spicilegium Solesmense*, t. I, Paris, 1852, et y ajouta un supplément important, *Ibid.*, t. IV, p. 222-224, Paris, 1854.

Les deux poèmes de Commodien ont été publiés par Ludwig, à Leipzig, 1877-1878. — DOMBART en a donné, dans le *Corpus* de Vienne, t. XV, une édition définitive, 1887 Il avait publié ses études préparatoires dans la *Zeitschr. f. wissensch. Theol.*, t. XXII, 1879, p. 374-389, dans les *Blaetter f. das bayer. Gymn. u. Realschulwesen*, t. XVI, 1880, p. 341-351, dans les *Sitzungsberichte der phil. hist. Klasse der K. Akad. der Wissensch.* à Vienne, t. XCVI, 1880, p. 447-473, t. CVII, 1884, p. 713-802.

(1) Vers 89 et s., 277 et s., 771 et s.

§ 58. — *Saint Victorin de Pettau et saint Reticius d'Autun.*

I. Saint Victorin de Pettau. — Le premier en date des exégètes latins est saint Victorin, évêque de Pettau, en Styrie. Saint Victorin mourut martyr vers l'an 303; c'est tout ce que nous savons de lui (1). Il était probablement grec de naissance; ou du moins, au dire de saint Jérôme (2), le latin ne lui était pas aussi familier que le grec. Il n'a pourtant, ce semble, jamais écrit qu'en latin. Saint Jérôme lui attribue en termes exprès des Commentaires sur la Genèse, sur l'Exode, sur le Lévitique, sur Isaïe, sur Ezéchiel, sur Habacuc, sur l'Ecclésiaste, sur le Cantique des Cantiques, sur l'Apocalypse de saint Jean, et un livre contre toutes les hérésies (3). Ailleurs (4), il parle d'un Commentaire sur saint Mathieu.

Tous ces ouvrages ont péri, sauf le Commentaire de l'Apocalypse, qui nous est parvenu en deux recensions.

La recension brève (5) est le canevas et l'ébauche de la longue (6); n'y cherchons pas toutefois le texte original de saint Victorin: elle n'en est qu'une refonte de la main de saint Jérôme, qui supprima le chapitre final de l'œuvre de Victorin et qui s'aida, pour réviser le reste, du travail

(1) Pour avoir sans doute confondu l'évêque de Pettau avec Marius Victorinus Afer au IV^e^ siècle, Cassiodore nous dit que saint Victorin avait été d'abord rhéteur, *Inst.*, I, 5, 7.

(2) *De vir. ill.*, ch. LXXIV.

(3) « Adversum omnes haereses. » *L. c.* C'est peut-être par erreur qu'on a confondu ce livre avec le *Libellus adversus omnes haereses* qui figure parmi les œuvres de Tertullien. Cf. *supra*, § 50, VIII.

(4) *Translatio homil. XXXIX Orig. in Ev. Lucae*, prol. : MIGNE, *P. L.*, t. XXVI, col. 220.

(5) V. la *Max. Bibl. vet. Patrum*, Lyon, 1677, t. III, p. 414-421.

(6) V. GALLAND, *Bibl. vet. Patr.*, t. IV, 1768, p. 49-64; MIGNE, *P. L.*, t. V, col. 281-344; *Bibliotheca Casinensis*, V, I, 1894, *Floril.*, 1-21 (d'après un ms. du XI^e^ et du XII^e^ siècle).

du donatiste Tichonius. M. Haussleiter a retrouvé ce chapitre final tout imprégné de millénarisme, dans un manuscrit du XV[e] siècle, le *Cod. Vatic. Ottobon. lat.* 3288 A (1).

Le solitaire de Bethléem, en faisant cas de son devancier, ne lui épargne pourtant pas les critiques : Victorin s'exprime difficilement et l'expression, chez lui, trahit la grandeur de la pensée (2) ; son érudition, malgré qu'il en ait, manque d'étendue (3). Saint Victorin, dans ses travaux d'exégèse, s'appuyait sur Origène (4). Mais l'évêque de Pettau ne laissait pas, aussi bien que saint Hilaire de Poitiers, d'y garder son caractère personnel avec l'indépendance de ses jugements (5).

Le *Cod. Lambethanus* 414, du IX[e] siècle, nous a transmis et W. Cave, en 1688, a publié le premier un *Tractatus Victorini de fabrica mundi* (6). Les idées et l'allure embarrassée du style en attestent, à défaut des preuves extrinsèques, l'authenticité. Mais cet opuscule ne se rattache ni au commentaire de la Genèse ni à celui de l'Apocalypse. Peut-être n'est-ce qu'un fragment de quelque autre ouvrage de saint Victorin.

II. Saint Reticius. — L'évêque d'Autun, Reticius, était, sous Constantin, l'un des personnages les plus en vue de toute la Gaule. Il siégea, comme arbitre, dans deux conciles assemblés contre les Donatistes, celui de Rome

(1) V. *Theol. Litteraturblatt*, t. XVI, 1895, p. 193-199. Cf. HAUSSLEITER, dans la *Zeitschr. f. kirchl. Wissensch. u. kirch. Leben*, t. VII, 1886, p. 239-257; le même, *Aufbau der altchristl. Litt.*, Berlin, 1898, p. 35-37.

(2) *De vir. ill.*, ch. LXXIV ; *Ep.* 58, *ad Paulinum*, ch. X : MIGNE, *P. L.*, XXII, p. 585.

(3) *Ep.* 70, *ad Magnum*, ch. V : *P. L.*, XXII, 668.

(4) HIER., *Ep.* 61, *ad Vigil.*, ch. II : *P. L.*, XXII, 603.

(5) *Ep.* 84, *ad Pamm. et Oc.*, ch. VII : *P. L.*, XXII, 749.

(6) Cf. HARNACK, *Gesch. der altchr. Litt.*, II, p. 731-735, et *Die Chronol....* t. I, p. 429 sqq. On trouve ce fragment dans ROUTH, *Reliquiae sacrae*, t. III, 1846, p. 451-463, et dans MIGNE, *P. L.*, t. V, p[s] 301-316.

en 313, celui d'Arles en 314. On ne sait pas la date de sa mort (1).

Reticius, au dire de saint Jérôme (2), a laissé deux livres, un commentaire du Cantique des Cantiques et un grand ouvrage contre Novatien. Le Commentaire écrit avec soin et non sans bonheur d'expressions, soit avant, soit après celui de l'évêque de Pettau, fourmillait de bizarreries et de bévues (3). Il avait disparu depuis le XII^e^ siècle. Mais Dom Morin (4) en a reconnu naguère un fragment intéressant dans l'*Apologie d'Abélard* (5), une œuvre de Pierre Bérenger. De l'ouvrage contre Novatien nous n'avons plus, semble-t-il, que le texte opposé maintes fois par saint Augustin (6) à Julien d'Eclane touchant le baptême et le péché originel.

(1) Cf. *Histoire littéraire de la France,* I, 2, Paris, 1733, p. 59-63 *Acta SS. Julii,* IV, Venise, 1748, 587-589 ; Harnack, *Gesch. der altchristl. Litt.*, t. II, p. 751 sq.

(2) *De vir. ill.*, c. 82.

(3) Hier., *Ep.* 37 ; cf. *Ep*, 5. 2.

(4) V. *Revue bénédictine,* XIII, 1896, p. 340 sq. Cf. Harnack, *Die Chronologie*, II, 433.

(5) *P. L.*, CLXXVIII.

(6) *Contra Julianum*, I, 3, 7 ; *Op. imperf. c. Jul.*, I, 55.

APPENDICES

§ 59. — *Actes des Martyrs.*

I. Généralités (122). — Les relations touchant la fin de ceux qui versèrent leur sang pour rendre témoignage à Jésus-Christ ont, de tout temps, exercé sur les cœurs des fidèles un charme particulier. De très bonne heure l'usage s'établit de solenniser les jours anniversaires de la mort des martyrs par une fête religieuse (1), et souvent, à cette occasion, on lisait publiquement le récit du martyre célébré (2).

Déjà Eusèbe rassembla les anciens Actes des martyrs en un vaste recueil, qui ne nous est malheureusement connu que par des citations (3). Ces Actes des martyrs des premiers siècles, encore existants, peuvent se diviser en trois groupes. Les uns sont des documents officiels, des procès-verbaux dressés par les greffiers, *notarii*, des tribunaux, *Acta*, *Gesta*, transmis le plus souvent dans un cadre propre à édifier le lecteur. Les autres sont des notes prises par des témoins chrétiens, *Passiones*, à la vérité sans caractère officiel, mais qui n'en méritent pas moins la pleine confiance de l'historien. Le troisième groupe enfin est celui des récits de date plus récente, soit qu'ils

(1) *Martyr. S. Polycarpi*, XVII, 3.
(2) *Acta SS. Perpet. et Felic.*, I, 21.
(3) *Hist. eccl.*, IV, 15, 47 ; V, proaem. 2 al.

développent et embellissent un thème traditionnel, soit que la libre invention des écrivains en ait fait tous ou presque tous les frais. Seuls les Actes indubitablement authentiques et dignes de foi, de l'époque la plus ancienne, seront étudiés ici.

Les recueils de Vies des Saints et d'Actes des martyrs édités par B. Mombritius, Milan, vers 1476, A. Lipomanus, Venise et Rome, 1551-1560, L. Surius, Cologne, 1570-1575, ont cédé la place aux *Acta Sanctorum* du jésuite belge J. Bolland († 1665) et de ses confrères appelés Bollandistes. Cette œuvre colossale compte aujourd'hui plus de 60 in-folio, et n'est pas achevée. Depuis 1882, elle a pour supplément le périodique *Analecta Bollandiana*. Cf. *Bibliotheca hagiographica Græca seu clenchus vitarum Sanctorum græce typis impressarum*, ed. Hagiographi Bollandiani, Bruxelles, 1895 in-8° ; — *Bibliotheca hagiogr. latina antiquæ et mediæ ætatis*, edd. Socii Bolland. Bruxelles, 1898 sqq. in-8° (en cours de publication).

Un bénédictin de Saint-Maur, Th. Ruinart publia un recueil critique, sévèrement trié, des Actes des martyrs des quatre premiers siècles, *Acta primorum martyrum sincera et selecta*, Paris, 1689 in-4°, 2e éd. Amsterdam, 1713 in f°, souvent réimprimé, notamment à Ratisbonne, 1859, in-8°.

II. Martyrium S. Polycarpi (123). — La plus ancienne relation de martyre qui nous reste est la circulaire de la communauté de Smyrne sur la fin glorieuse de son évêque Polycarpe, qui mourut pour la foi à l'âge de 86 ans, le 23 février 155, et de quelques autres chrétiens de Smyrne. L'impression directe des faits qui y est sensible, la fraîcheur et la vie du récit excluent tout soupçon de fraude et Eusèbe a reproduit textuellement dans son *Histoire ecclésiastique* (1) la plus grande partie de la lettre (2), dont il résume le reste. La rédaction date d'avant le premier anniversaire du martyre (3). Au texte primitif qui

(1) IV, 15.
(2) VIII-XIX, 1.
(3) XVIII, 3.

va du chapitre 1er au chapitre XX, on a ajouté dans la suite quelques suppléments, chapitres XXI et XXII. Outre l'original grec nous possédons des Actes de saint Polycarpe une ancienne version latine, malheureusement très libre et peu soignée.

L'édition princeps du texte grec fut donné par USSHER, Londres, 1647. Les dernières et les meilleures éditions accompagnent l'*Epître aux Philippiens* de ZAHN, Leipz. 1876 ; — de FUNK, Tubingue, 1878, 1887 ; — de LIGHTFOOT, Londres, 1885, 1889. Cf. *supra* § 10, II. ZAHN y joint une nouvelle recension de la vieille version latine.

III. Acta SS. Carpi, Papyli et Agathonices. — Sous Marc-Aurèle, très probablement dans les années de la co-régence de Lucius Vérus (161-169), Pergame vit mourir de la peine du feu, après une ferme confession de la foi, Carpus, évêque de Thyatire, et Papylus, son diacre. Une chrétienne, Agathonice, qui se trouvait près de leur bûcher, se précipita volontairement dans les flammes. La relation, aussi saisissante que parfaitement simple, manifestement sortie de la plume d'un témoin oculaire, est également mentionnée par Eusèbe (1). Une recension amplifiée du texte, provenant de Siméon Métaphraste (Xe siècle), place à tort le martyre sous l'empereur Dèce.

La recension longue ap. MIGNE, *P. G.*, CXV, 105-126. M. AUBÉ a donné, le premier, le texte primitif, d'après un *Codex Parisinus* du XIIe (?) siècle, dans la *Revue Archéol.*, nouv. série, XLII, 1881, 348-360 et dans *L'Eglise et l'Etat dans la seconde moitié du IIIe siècle*, Paris, 1885, 499-506. HARNACK a publié une nouvelle édition d'après le même manuscrit, avec commentaire, dans les *Texte und Untersuch.* III, 3-4, 1888, 433-466.

IV. Acta SS. Justini et Sociorum. — A Rome, dans les années 163-167, par ordre du préfet de la ville Junius

(1) *Hist. eccl.*, IV, 15, 48.

Rusticus, l'apologiste saint Justin et six autres chrétiens, furent battus de verges et décapités pour leur foi chrétienne. Les Actes d'une remarquable brièveté, qu'Eusèbe ne semble pas avoir connus, reproduisent certainement, moins le début et la conclusion, le protocole officiel.

Le texte grec publié pour la première fois dans les *Acta Sanctorum*, Jun. I, Anvers, 1695; Venise, 1741, 20-21, dans la suite aussi avec les Œuvres de saint Justin, MIGNE, *P. G.*, VI, 1565-1572 : Cf. 1795 sq.; mieux ap. de OTTO, *Corpus apol. christ.* III, (3e éd.) Iéna, 1879, 266-279; Cf. XLVI-L.

V. Lettres des Eglises de Vienne et de Lyon (124). — La 17e année de Marc-Aurèle, dit Eusèbe (1), c'est-à-dire l'an 177-178 de notre ère, la communauté chrétienne de Lyon fut aussi éprouvée par une sanglante persécution. La tempête un peu calmée, les chrétiens de Vienne et de Lyon adressèrent aux frères d'Asie-Mineure une ample et claire peinture de ces jours de terreur, dont il ne reste que les passages, il est vrai considérables, qu'Eusèbe s'est plu à en insérer dans son *Histoire ecclésiastique* (2).

Les extraits d'Eusèbe ap. ROUTH, *Reliq. Sacrae*, 2e éd. I, Oxford, 1846, 293-371.

VI. Acta Martyrum Scilitanorum (125). — Les prémices des martyrs de l'Afrique furent douze chrétiens des deux sexes de Scili en Numidie, qui parurent, le 17 juillet de l'an 180, devant le tribunal du proconsul P. Vigellius Saturninus, à Carthage, et furent condamnés à mourir par le glaive. Les Actes nous sont parvenus en trois différentes rédactions latines et en une recension grecque. Le texte latin le plus court offre en substance la lettre du procès-verbal officiel; on constate dans les deux autres un

(1) *Hist. eccl.*, V, proem. 1.
(2) V. 1-4.

petit nombre de retouches et d'additions, faites dans la suite par une main chrétienne. Le texte grec est traduit du latin.

Les trois textes latins, le plus court et le plus ancien seulement par fragments, se trouvent déjà dans Dom RUINART, l. c. (*Supra*, 1), 2e éd. 84-89. Le texte grec fut mis au jour par H. USENER, dans l'*Index Scol. Bonn.* pour le semestre d'été 1881. — Tous les textes connus jusqu'en 1881 ap. AUBÉ, *Etude sur un nouveau texte des Actes des martyrs scillitains*, Paris, 1881, in-8°. Le texte latin primitif pour la première fois en entier dans les *Anal. Bolland.* VIII, 1889, 5 8. Cf. XVI, 1897, 64 sq. Un nouveau parallèle de tous les textes ap. ROBINSON, *Texts and Studies*, I, 2, 1891, 104-121.

VII. Acta S. Apollonii (126). — On savait par Eusèbe (1) qu'à Rome, sous l'empereur Commode, un chrétien très instruit et très considéré, du nom d'Apollonius, fut décapité, après avoir éloquemment défendu sa foi devant le préfet du prétoire Pérennis (180-185) et devant le sénat romain. Dans les données de saint Jérôme, lorsqu'elles vont au-delà de celles d'Eusèbe, il était facile de reconnaître de pures conjectures ; l'assertion notamment qu'Apollonius avait composé pour la défense de sa foi et lu dans le sénat « un remarquable écrit, *insigne volumen* », paraissait fort contestable. La surprise fut générale lorsque en 1893, Conybeare découvrit, dans un recueil arménien, un « Martyrium de saint Apollonius, ascète ». Deux années à peine s'étaient écoulées que les Bollandistes purent donner au monde savant le pendant grec du document arménien, le « Martyrium du saint et très illustre Appollo l'Apôtre (sic). » L'un et l'autre texte contiennent les Actes d'Apollonius qu'avait lus Eusèbe, à la vérité plus ou moins défigurés par des retouches ou des additions postérieures. Par suite, le cours du procès, notamment le rôle qu'y joua le sénat, n'apparaissent pas dans un jour parfait. Par « l'apologie » dont parle Eusèbe on ne peut entendre que les

(1) *Hist. eccles.*, V, 21.

réponses de l'accusé aux questions du juge Pérennis. Ferme et digne, calme et courageux, Apollonius montre la folie du politéisme et trace à grands traits le tableau de la foi et de la morale chrétienne.

Le Martyrium arménien fut trouvé dans un recueil arménien d'Actes des Martyrs publié à Venise en 1874, I, 138-143. F. C. Conybeare publia une version anglaise dans *The Guardian*, 18 juin 1893 et dans *The Apology and Acts of Apollonius and other monuments of early Christianity*, Londres, 1894, in-8°, 2e éd. 1896. Le Martyrium grec fut imprimé d'abord, d'après un *Codex Parisinus* du XIe ou du XIIe siècle, dans les *Analecta Bolland.* XIV, 1895, 284-294. Nouvelle édition d'après le même Codex, avec deux versions allemandes, l'une du texte grec, l'autre du texte arménien, par Klette dans les *Texte und Untersuch.*, XV, 2, 1897, 91 sqq.

VIII. Acta SS. Perpetuae et Felicitatis (127). — Le 7 mars l'an 202 ou 203, dans la province d'Afrique, probablement à Carthage et non à Thuburbo, cinq catéchumènes souffrirent le martyre, Vibia Perpetua, jeune dame du meilleur monde, Félicité et Revocatus, l'une et l'autre esclaves, Saturninus et Saturus. En s'aidant des propres notes de sainte Perpétue et de saint Saturus, un témoin a tracé de la mort des cinq martyrs un tableau plein de force et de vie, qui a toujours passé, parmi les anciens Actes des Martyrs, comme une perle sans prix. Avec le texte original latin, il existe aussi une ancienne version grecque ; un second texte latin, beaucoup plus court, n'est visiblement qu'un extrait, à ce qu'il semble, de la version grecque. L'écrivain trahit en plus d'un endroit (1) ses opinions montanistes ; peut-être est-ce Tertullien (2). Que les martyrs eux-mêmes auraient adhéré au montanisme, c'est une hypothèse absolument gratuite. Nous apprenons de saint Augustin (3)

(1) I et XXI.
(2) Cf. *De anima*, LV.
(3) Serm. : CCLXXX-CCLXXXII.

qu'encore de son temps l'Eglise d'Hippone, au jour anniversaire, lisait à l'office les Actes des Saints Martyrs.

L'original latin notamment ap. RUINART, *Op. c.*, 2e éd. 90-119 ; — MIGNE, *P. L.* III, 13-60. Cf. 61-170. M. AUBÉ a donné le premier la recension brève, 1881 ; HARRIS et GIFFORD, la version grecque, 1890. Une bonne édition des trois textes par J. A. ROBINSON, *The Passion of S. Perpetua*, Cambridge, 1891. Une non moins bonne des deux textes longs de P. FRANCHI DE' CAVALIERI, *La Passio SS. Perpetuae et Felicitatis*, Rom, 1896.

IX. Acta S. Pionii (128). — Une relation du martyre de saint Pionius et de plusieurs autres chrétiens à Smyrne, déjà citée par Eusèbe, a été transmise en différentes recensions. Eusèbe et le texte des Actes ne sont nullement d'accord sur l'époque de l'événement, que l'historien de l'Église place au temps des Antonius, sous Marc-Aurèle, les Actes sous Dèce l'an 250. Cette seconde date paraît être la vraie.

RUINART, 2e éd. 137-151, donne une ancienne version des Actes. Le texte grec fut mis au jour par GEBHARDT, d'après le codex 359 de Saint-Marc de Venise, *Archiv fuer slav. Philol.* XVIII, 1896, 156-171. Le savant critique a annoncé une grande édition de ce texte avec les versions latine, slave et arménienne.

X. Acta disputationis S. Achatii (129). — Achatius (Ἀχάχιος), probablement évêque d'Antioche en Phrygie — qu'il ne faut pas confondre avec Acace de Mélitène dans la Petite Arménie — fut cité devant le consulaire Marcion. Sa comparution donna lieu à un interrogatoire des plus intéressants. L'empereur Dèce, après examen du procès-verbal, prononça l'acquittement de l'évêque.

Le texte latin du protocole, ap. RUINART, 152-155, est certainement traduit du grec.

§ 59*bis*. — *De la langue des Pères de l'Église.*

I. La langue des écrivains ecclésiastiques grecs. — Le grec était, au temps de Jésus-Christ, la langue littéraire du monde civilisé, non pas le grec de Thucydide, d'Isocrate et de Démosthène, mais cette *langue commune*, κοινὴ διάλεκτος, qui s'était formée depuis les conquêtes d'Alexandre et avait en définitive prévalu partout. Alexandrie en avait été le principal berceau, et dans le vocabulaire comme dans la syntaxe, les divergences avec le dialecte attique n'y manquaient pas. Ce fut jusque dans l'Occident, à Rome même et dans le nord de l'Afrique, la langue littéraire des premiers siècles chrétiens (1).

Mais, dès la première heure, les auteurs ecclésiastiques se distinguent des auteurs profanes contemporains par l'étendue de leurs concessions aux idiomes populaires, qui vivent à côté de la langue des lettrés et sont marqués diversement au coin des temps et des lieux. Le Nouveau Testament parle déjà bien moins, après tout, *la langue commune* que la langue du peuple (2). Entre les mains des écrivains ecclésiastiques de l'âge suivant, la parole n'est en général qu'un simple instrument au service de leurs idées, et, pour se faire entendre plus aisément, ils n'hésitent point à faire bon marché des règles de la grammaire, à les jeter au besoin par-dessus bord. Dès le IIe siècle, pourtant, quelques auteurs travaillent et réussissent à se

(1) V. notamment, sur la connaissance et l'usage du grec à Rome, Caspari, *Ungedruckte, unbeachtete u. wenig beachtete Quellen zur Gesch.des Taufsymbols u. der Glaubensregel*, Chrisfiania, 1875, p. 267-466. Les ouvrages grecs de Tertullien, entre autres, attestent la diffusion du grec dans l'Afrique du nord. Mais le texte grec des *Actes des martyrs scilitains*, à la fin du IIe siècle, et celui des *Actes de sainte Perpétue et de sainte Félicité*, au commencement du IIIe siècle, ne sont que des traductions de l'original latin.

(2) Cf. Viteau, *Etude sur le grec du Nouveau Testament*, Paris, 1893.

modeler sur les maîtres de l'art classique, et à faire revivre dans leurs ouvrages la pureté et l'élégance du dialecte attique. Un travail analogue se révèle, avec plus de succès encore, chez les grands docteurs du IV^e^ siècle, depuis saint Athanase jusqu'à saint Jean Chrysostome. Sur le grec de la basse époque, il faut toujours recourir aux travaux des Henri Estienne (1) († 1598) et des du Cange (2). († 1688). Le *Dictionnaire*, moins connu, de Sophoclès (3), lequel embrasse la période qui va de l'an 146 avant Jésus-Christ à l'an 1100 de notre ère, n'a pas surpassé le *Thesaurus* de Suicer (4). Aussi bien la science n'a-t-elle pas dit son dernier mot sur la langue des écrivains ecclésiastiques grecs ; elle n'en a point encore déterminé pleinement le caractère, ni pénétré l'évolution historique dans toutes ses phases (5).

II. La langue des écrivains ecclésiastiques latins (6), de plusieurs crans au-dessous de la langue grecque similaire, a subi naturellement l'influence et gardé l'empreinte des premières traductions latines de la Bible, que l'on a coutume de comprendre, par allusion au passage si connu de

(1) *Thesaurus Graecae linguae*, 3^e^ éd., augmentée et refondue par MM. Hase, de Sinner et Th. Fix, Paris, 1831-1865, 8 vol. in-fol.

(2) *Glossarium ad scriptores mediae et infimae graecitatis*, Lyon, 1688, 2 vol. in-fol. ; nouv. éd., Breslau, 1890-1891, 2 vol. in-fol.

(3) *Greek Lexikon of the Roman and Byzantine periods*, 3^e^ éd., New-York, 1888, in-4°.

(4) *Thesaurus ecclesiasticus*, Amsterdam, 1682, 2 vol. in-fol., 1728, Utrecht, 1746. V. aussi Nothnagel, *Specimen supplementorum in Suiceri Thesaur. eccl.*, Nuremberg, 1821, in-8°.

(5) V. Cependant E. Norden, *Die antike Kunstprosa vom VI Jahrh. v. Chr. bis in die Zeit der Renaissance*, Leipzig, 1898, t. II, p. 451-573.

(6) V. Du Cange, *Glossarium ad scriptores mediae et infimae latinitatis*, Paris, 1678, 3 vol. in-fol. Nouvelle éd. par L. Favre, Niort, 1883-1887, 10 vol. in-4°. — V. aussi *Thesaurus linguae latinae, editus auctoritate et consilio Academiarum quinque Germanicarum, Berolinensis, Gottingensis, Lipsiensis, Monacensis, Vindobonensis*, t. I, fasc. I, Leipzig, 1900, in-4°, t. II, fasc. I, 1901. Et les *Indices* du *Corpus* de Vienne, *supra*, § 3, II.

saint Augustin (1), sous le nom de *Version italique*, d'Itala. Ces traductions parlaient la langue du peuple, *lingua rustica;* elles se moulaient en outre, le plus possible, sur le texte grec, c'est-à-dire, dans l'Ancien Testament, sur le texte d'avant les Hexaples d'Origène, sur la κοινὴ ἔκδοσις des Septante; elles en étaient le calque servile, et de là les tournures étrangères, hellénismes ou hébraïsmes, dont à chaque page elles étaient hérissées. Tel est aussi le caractère qui distingue la langue des plus vieux écrivains ecclésiastiques latins, sauf toutefois et pour cause Minucius Felix : ici et là même ton populaire, même usage ou plutôt même prodigalité de termes et de phrases sentant le grec et l'hébreu. Dès la fin du IIe siècle cependant Tertullien forge avec plus ou moins de bonheur nombre d'expressions latines, afin de les substituer à des mots grecs, et, dans le cours des temps, une foule de vieilles expressions latines vont se dépouillant peu à peu de leur sens primitif pour revêtir un sens nouveau, un sens chrétien. Mais, presque toujours, la langue des écrivains ecclésiastiques reste à travers les siècles en un contact étroit avec le langage du peuple ; elle y puise à pleines mains (2). C'est qu'en effet, les Pères cherchaient avant tout, comme ils nous le disent eux-mêmes, à se bien faire comprendre de leurs auditeurs et de leurs lecteurs ; et pour atteindre à ce but, en règle générale, ils sacrifient tout.

---

(1) « In ipsis autem interpretationibus Itala ceteris præferatur, nam est verborum tenacior cum perspicuitate sententiæ. » S. Aug. *De Doctr. chr.*, II, 15 : Migne, *P. L.*, XXXIV, 46. V. Teuffel-Schwabe, *Gesch. der roemisch. Litt.*, p. 942 sqq.

(2) G. Koffmane, *Gesch. des Kirchenlateins, t.* I, *Entstehung u. Entwickl. des Kirchenlateins bis auf Augustinus-Hieronymus*, fasc. 1, Breslau, 1879, in-8°, fasc. 2, 1881. Le reste de l'ouvrage n'a pas paru. E. Norden, *Op. cit.*, Leipzig, 1898, t. II, p. 573-654.

BIBLIOGRAPHIE

PREMIÈRE PÉRIODE

DE LA FIN DU Ier SIÈCLE AU COMMENCEMENT DU IVe

LIVRE Ier. — LITTÉRATURE CHRÉTIENNE PRIMITIVE

(1). § 4.

Les Pères apostoliques.

Ad. Hilgenfeld, *Die apostolischen Vaeter. Untersuch. ueber Inhalt u. Ursprung der unter ihrem Namen erhaltenen Schriften*, Halle, 1853, in-8°. — Ch. E. Freppel, *Les Pères apostoliques et leur époque*, Paris, 1859, in-8°, 4e éd., 1885. — J. Donaldson, *A critical history of christian literature and doctrine*, t. I, *The Apostolical Fathers*, Londres, 1864 ; 2e éd., 1874. — E. Skworzow, *Patrologische Untersuchungen*, Leipzig, 1875. — J. Sprinzl, *Die theologie der apostolischen Vaeter*, Vienne, 1880, in-8°. — Lesquoy *De regimine ecclesiae juxta Patr. apost. doctrinam...* (Inaug. Diss.). Louvain, 1881. — H. Reinhold, *De graecitate Patrum apost... quaesliones grammaticae*, Halle, 1898, dans les *Dissertat. philologicae Halenses*, t. XIV, 1re p.

(2). § 5.

Le Symbole des Apôtres.

Caspari, *Ungedruckte, unbeachtete u. wenig beachtete Quellen zur Gesch. des Taufsymbols und der Glaubensregel*, Christiania, 1866-1875, 3 vol. in-8°. — Le même, *Alte u. neue Quellen zur Gesch. des Taufsymbols u. der Glaubensregel*, *Ibid.*, 1879, in-8°. — Kattenbusch, *Das apostolische Symbol*, t. I, *Die Grundgestalt des Taufsymbols*, Leipzig, 1894, in-8°. t. II, *Verbreitung u. Bedeutung des Taufsymbols*, 1re p. 1897, 2e p. 1900. — M. Nicolas, *Le Symbole des Apôtres*, Paris, 1867, in-8° — C. A. Heurtley, *A history of the earlier formularies of faith of the western and eastern*

churches, Londres, 1892, in-8°. — D. G. Morin, *Le Credo primitif de l'Eglise gallicane*, dans la *Revue Bénédictine*, 1895, p. 199 sqq. — Le même, *Notice sur un manuscrit important pour l'histoire du Symbole*, *Ibid.*, 1897, p. 481-488. — E. Vacandard, *Les origines du Symbole des Apôtres*, dans la *Revue des quest. hist.*, t. LXVI, 1899, p. 329-377. — D. Fr. Chamard, *Les origines du Symboles des Apôtres*, *Ibid*, t. LXIX, 1901, p. 337-408. — V. Ehrhard, *Die altchristl. Litt. u. ihre Erforschung von* 1884-1900 1re p p. 499-521.

(3). § 6.

La Didaché.

Funk, *Kirchengeschichtlichen Abhandlungen u. Untersuchungen*, t. II, Paderborn, 1899, p. 108-141. — Le même, *Zur Didache, der Frage nach der Grundschrift und ihren Recensionen*, dans la *Theol. Quartalschrift*, t. LXXXIV, 1902, p. 73-88. — Th. Zahn, *Forschungen Zur Gesch des neutestamentl. Kanons...* III, Erlangen et Leipzig, 1884, p. 278-319. — A. Krawutzcky, *Ueber die sog. Zwoelfapostellehre, ihre hauptsaechlichsten Quellen und ihre erste Aufnahme*, dans la *Theol. Quartalschr.*, t. LXVI, 1884, p. 547-606. — K. Muenchen, *Die Lehre der Zwoelf Apostel*, dans la *Zeitschr. f. Kath. Theol.*, t. X., 1886, p. 629-676. — G. Taylor, *The Teaching of the Twelve Apostles with illustrations from the Talmud*, Cambridge, 1886, in-8°. — Le même, *An Essay on the Theology of the Didache*, *Ibid.*, 1889, in-8°. — G. Wohlenberg, *Die Lehre der zwoelf Apostel in ihrem Verhaeltniss zum neutestam. Schriftthum*, Erlangen, 1888, in-8°.—O. Kroop, *Der dogmatische Inhalt der Didache* (Progr.), Posen, 1888, in-4°. — J. Heron, *The Church of the Sub-Apostolic Age... in the light of the « Theaching of Twelve Apostles »*, Londres, 1888, in-8°. — Minasi, S. J., *La Dottrina del Signore... della la dottrina dei dodici apostoli*, Rome, 1891, in-8°. — Jacquier, *La Doctrine des douze apôtres et ses enseignements*, Paris, 1891, in-8°. — P. Savi, *La Dottrina dei dodici apostoli*, Rome 1892, in-4°. — C. Hoole, *The Didache, or Teaching of the Twelve Apostles*, Londres, 1894. — J. Schlecht, *Doctrina XII apostolorum in der Liturgie der Katholischen Kirche*, Fribourg, 1901, in-8°.

(4). § 7.

Epître de saint Barnabé.

Hefele, *Das Sendschreiben des Apostels Barnabas...* Tubingue, 1840, in-8°. — J. Kayser, *Ueber den sog. Barnabasbrief*, Paderborn, 1866, in-8°. — J. G. Mueller, *Erklaerung des Barnabasbriefes*, Leipzig, 1869, in-8°. — Heydecke, *Dissertatio qua Barnabae epistola interpolata demonstratur*, Brunswick, 1874,

in-8°. — O Braunsberger, *Der Apostel Barnabas*, Mayence, 1876, in-8°. — W. Cunningham, *The Epistle of S. Barnabas. A dissertation including a discussion of its date and authorship*, Londres, 1877, in-8°. — C. Fr. Arnold, *Quaestionum de compositione et fontibus Barnabae epistolae capita nonnulla* (Diss. Inaug.), Koenigsberg, 1866, in-8°. — Funk, *Kirchengesch. Abhandl. u. Untersuch.*, t. II, p. 77-108. — J. Weiss, *Der Barnabasbrief kritisch untersucht*, Berlin, 1888, in-8°. — Ad. Harnack, *Die Chronologie...* t. I, p. 410-428. — P. Ladeuze, *L'Epître de Barnabé, la date de sa composition et son caractère général*, dans la *Revue d'hist. eccl.*, t. I, 1900. — A. Van Veldhuizen, *De Brief van Barnabas*, Groningue, 1901. — V. Ehrhard, *Die altchr Litt...* von 1884-1900, p. 81-86.

(5). § 8.

Saint Clément de Rome.

Lipsius, *De Clementis Romani epistola ad Corinthios priore disquisitio*, Leipzig, 1855, in-8°. — A. Brüll, *Der erste Brief des Clemens von Rom an die Corinther u. seine geschichtl. Bedeutung*, Fribourg, 1883, in-8°. — W. Wrede, *Untersuch. zum ersten Clemensbrief*, Goettingue, 1891, in-8°. — G. Courtois, *L'Epître de Clément de Rome*, Montauban, 1894, in-8°. — J. P. Bang, *Studien Ueber Clemens Romanus*, dans les *Theol. Studien u. Kritiken*, t. LXXI, 1898, p. 431-586. — Ad. Harnack, dans les *Texte u. Untersuchungen*, t. XX, Nouv. série, t. V, 3, 1900, p. 70-80. — W. Scherer, *Der erste Clemensbrief an die Corinther*, Ratisbonne, 1902. — Schweitzer, *Glaube u. Werke bei Clemens Romanus*, dans la *Theol. Quartalschrift*, t. LXXXV, 1903, p. 417-437, p. 547-575.

(6). § 9.

Saint Ignace d'Antioche.

Sur saint Ignace et sur la date de son martyre : J. Nirschl, *Das Todesjahr des hl. Ignatius von Antiochien....*, Passau, 1869, in-8°. — Th. Zahn, *Ignatius von Antiochien*, Gotha, 1873, in-8°. — Harnack, *Die Chronologie...*, I, p. 381-406.

Sur les lettres de saint Ignace : Th. Dreher, *S. Ignatii episcopi Antioch. de Christo Deo doctrina* (Progr.), Sigmaringen, 1877, in-4°. — J. Nirschl, *Die Theologie des hl. Ignatius*, Mayence, 1880, in-8°. — Baron de Goltz, *Ignatius von Antiochien als Christ und Theologe*, Leipzig, 1894, dans *Texte u. Untersuch.* XII, 3. — W. D. Killen, *The Ignatian Epistles entirely spurious*, Edimbourg, 1886, in-8°. — R. C. Jenkins, *Ignatian difficulties and historic doubts*, Londres, 1890, in-8°. D. Voelter, *Die Ignatianischen*

Briefe auf ihren Ursprung unters., Tubingue, 1892, in-8°. — J. Réville, *Etudes sur les origines de l'épiscopat. La valeur du témoignage d'Ignace d'Antioche*, Paris, 1891, in-8°. — Le même, *Les origines de l'épiscopat*, 1re partie, p. 442-520, Paris, 1894, in-8°. — J. Chapman, *Saint Ignace d'Antioche et l'Eglise romaine*, dans la *Revue Bénédictine*, t. XIII, 1896, p. 385-400. — Ad. Harnack, *Das Zeugniss des Ignatius ueber das Ansehen der roem. Gemeinde*, dans *Sitzungsbericht. der K. preuss Akad. d. Wiss.* Berlin, 1896, p. 111-131. — E. Bruston, *Ignace d'Antioche, ses épîtres, sa vie, sa théologie*, Paris, 1897, in-8°. — Funk, *Kirchengesch. Abhandl. u. Unters.*, t. I, p. 1-23. — A. Michiels, L'*Origine de l'épiscopat*, Louvain, 1900, 8°.

(**7**). § 10.

Saint Polycarpe.

Sur la date du martyre de saint Polycarpe : J. Réville, *De anno dieque quibus Polycarpus Smyrnae martyrium tulit*, Genève, 1880, in-8°. — E. Egli, *Das Martyrium des Polycarp und seine Zeitbestimmung*, dans *Zeitschr. f. wissenschaftl. Theol.*, t. XXV, 1882, p. 227-249. — Le même, *Zum Polycarpustag*, *Ibid.*, t. XXXIV, 1891, p. 96-102. — Turner, *The day and year of St Polycarp's martyrdom*, dans *Studia biblica et ecclesiastica*, t. II, 1890, p. 105-155. — Th. Zahn, *Zur Biographie des Polycarpus u. des Irenaeus*, dans *Forschungen zur Gesch. des neutestamentl. Kanons*,... P. IV, Erlangen, 1891, p. 249-283. — Le même, *Ibid.*, P. VI, 1900, p. 94-109. — Ad. Harnack, *Die Chronologie*... t. I, 1897, p 334-356.

Sur la lettre aux Philippiens : Les éditions de Zahn, Funk et Lighfoot. — Zahn, *Ignatius von Antiochien*, Gotha, 1873, p. 494-511. — Funk, *Die Echtheit der Ignatianischen Briefe aufs neue verteidigt*, Tubingue, 1883, p. 14-42. — Schweitzer, *Polykarp von Smyrna ueber Erlœsung u. Rechtfertigung*, dans *Theol. Quartalschrift*, t. LXXXVI, 1904, p. 91-110.

(**8**). § 11.

Le Pasteur d'Hermas.

Th. Zahn, *Der Hirt des Hermas untersucht*, Gotha, 1868, in-8° — G. Heyne, *Quo tempore Hermae Pastor scriptus sit*, Kœnigsberg, 1872, in-8°. — Behm, *Ueber den Verfasser der Schrift welche den Titel « Hirt » fuehrt*, Rostock, 1876, in-8°. — J. Nirschl, *Der Hirt des Hermas*, Passau, 1879, in-8°. — M. du Colombier, *Le Pasteur d'Hermas, analyse accompagnée d'une notice, d'extraits et de notes*, Paris, 1880. — A. Brüll, *Der Hirt des Hermas*, Fribourg, 1882, in-8°. — R. Schenk, *Zum*

ethischen Lehrbegriff des Hirten des Hermas (Progr.), Ascherleben, 1886, in-4°. — A. Link, *Christi Person und Werk im Hirten des Hermas*, Marbourg, 1886, in-8°. — Le même, *Die Einheit des Pastor Hermae*, *Ibid.*, 1888, in-8°. — A. Ribagnac, *La Christologie du Pasteur d'Hermas*, Paris, 1887, in-8°. — P. Baumgärtner, *Die Einheit des Hermas-Buches*, Fribourg, 1889, in-8°. — E. Hückstädt, *Der Lehrbegriff des Hirten*, Anclam, 1889, in-8°. — C. Taylor, *The witness of Hermas to the four Gospels*, Londres, 1892, in-4°. — B. Heurtier, *Le dogme de la Trinité dans l'Épître de saint Clément de Rome et le Pasteur d'Hermas*, Lyon, 1900, in-8°. — P Batiffol, *L'Eglise naissante, Hermas et le problème moral au* II^e *siècle*, dans la *Revue Biblique*, t. x, 1901, p. 337-351. — V. Chevalier, *Répert. des sources hist.*, 1050, 2648 ; Richardson, *Bibliograph. Synopsis*, 30-33, Ehrhard, *Op. cit.*, p. 100-111.

(9). § 12.

Papias d'Hiérapolis.

Th. Zahn, *Papias von Hierapolis*, dans *Theol. Studien u. Kritiken*, t. XXXIX, 1866, p. 649-696. — Le même, *Gesch. des neutest. Kanons*, I, 2, p. 849-903, II, 2, 790-797. — Le même, *Forschungen zur Gesch. des neutest. Kanons...* VI, 1900, p. 109-157. — W. Weiffenbach, *Das Papias-Fragment bei Eusebius K. G.*, III, 39, 3-4, Giessen, 1874, in-8°. — Le même, *Die Papias-Fragmente ueber Marcus u. Matthaeus*, Berlin, 1878, in-8°. — Leimbach, *Das Papias-Fragment* (Eus., *H. eccl.*, III, 39, 3-4), Gotha, 1875, in-8°. — Hilgenfeld, *Papias von Hierapolis u. die neueste Evangelienforschung*, dans *Zeitschr. f. wissensch. Theol.*, XXIX, 1886, 257-291. — V. Richardson, *Bibliograph. Synopsis*, 19-21 ; Ehrhard, *Op. cit.*, p. 111-116.

Livre II^e. — Les apologistes du II^e siècle.

(10). § 13.

Remarques préliminaires.

Sur l'apologétique chrétienne en général : J. Donaldson, *A critical history of Christian literature and doctrine from the death of the Apostles to the Nicene council*. Vol. II-III. *The Apologists*, Londres, 1866, in-8°. — H. Dembowski, *Die Quellen der christlichen Apologetik des II Jahrh.*, 1^re partie, *Die Apologie Tatians*, Leipzig, 1878, in-8°. — R. Mariano, *Le apologie nei primi tre secoli della chiesa...* Naples, 1888, in-8°. —

G. Schmitt, *Die Apologie der drei ersten Jahrh. in historisch-systematischer Darstellung*, Mayence, 1890, in-8°. — J. Jahn, *Die apologetischen Grundgedanken in der Litteratur der ersten drei Jahrh. systematisch dargestellt*, Wurzbourg, 1890, in-8°.

Sur les apologies antijuives : Harnack, dans *Texte u. Untersuch.*, I, 3, 1883, p. 56-74. — Mc Giffert, *A dialogue between a Christian and a Jew...*, New-York, 1889, in-8°, p. 1-47. — C. Siegfried, *Geschichtliche Betrachtung des Ursprungs u. der Entwicklung des Gegensatzes zwischen Christentum u. Judentum*, (Discours), Iéna, 1895, in-4°.

(**11**). § 15.

Aristide d'Athènes.

M. Picard, *l'Apologie d'Aristide*, Paris, 1892, in-8°. — R. Seeberg, dans Th. Zahn, *Forschungen zur Gesch. des neutestamentl. Kanons u. der altkirchl. Litteratur*, 3e part., Erlangen et Leipzig, 1893, p. 159-414. — E. Hennecke, dans *Texte u. Unters.*, IV, 3, Leipzig, 1893 ; Cf. *Zeitschrift f. wissensch. Theol.*, 1893, II, p. 42-126. — L. Lemme, *Die Apologie des Aristides*, dans *Neue Jahrbb. f. deutsche Theol.*, II, 1893, 303-340. — Lauchert, *Ueber die Apologie des Aristides*, dans *Internat. theol. Zeitschr.*, II, 1894, p. 278-299. — P. Vetter, *Aristides-Citate in der armenischen Litteratur*, dans *Theol. Quartalschrift*, t. LXXVI, 1894, p. 529-539.

Sur l'homélie et le fragment de lettre : Zahn, *Forsch. zur Gesch. des neutestamentl. Kanons*, V, 415-437 (soutient l'authenticité). — P. Pape, dans *Texte u. Untersuch.*, t. XII, 2, Leipzig, 1894, tient les deux morceaux pour apocryphes.

(**12**). § 16.

Sur Ariston de Pella.

Harnack, *Geschichte der alt-christliche Litter.* I, 92-95 ; II, 1, 268 et s. P. Corssen et Th. Zahn traitent du dialogue d'Ariston dans leurs *Quellenuntersuchungen* à propos de l'*Altercatio Simonis Judae et Theophili Christiani* d'Evagre, où Harnack (1883) avait voulu voir une traduction ou un remaniement du dialogue d'Ariston. V. § 96, I. Conybeare croit pouvoir donner comme des remaniements du même ouvrage deux dialogues grecs qui ont vu le jour par ses soins, un dialogue entre Athanase d'Alexandrie et le juif Zachée, qui doit être du IVe siècle, et un autre entre le chrétien Timothée et le juif Aquila, qui semble du siècle suivant. Fr. C. Conybeare, *The Dialogues of Athanasius and Zacchaeus and of Timothy and Aquila*, Oxford, 1898 (*Anecd. Oxon. Class. series* VIII).

(13). § 17.

Saint Justin

Semisch, *Justin der Maertyrer*, Breslau, 1840-1842, 2 vol. in-8°. — Freppel, *Saint Justin*, Paris, 1860, in-8°, 3e éd., 1886.

Sur la doctrine de saint Justin : Aubé, *Saint Justin philosophe et martyr*, Paris, 1861, 1875, in-8°. — Weizsaecker, *Die Theologie des Maertyrers Justinus* dans *Jahrbb. f. deutsche Theol.*, t. XII, 1867, 60-119. — J. Sprinal, *Die Theologie des hl. Justinus des Martyrs* dans *Theol. prakt. Quartalschrift*, 1884-1886. — Clemen, *Die religionsphilosophische Bedeutung des stoisch-christlichen Eudaemonismus in Justins Apologie*, Leipzig, 1890, in-8°. — F. Bosse, *Der praeexistente Christus des Justinus Martyr*, Gripswald 1891, in-8°. — W. Flemming, *Zur Beurteilung des Christentums Justins des Maertyrers*, Leipzig, 1893, in-8°. — P. Willm, *Justin martyr et son apologétique*, Montauban, 1897, in-8° — G. Boucaud, *Un philosophe chrétien au II siècle, Saint Justin et sa première apologie* dans l'*Université catholique*, mai 1899, p. 77-102, et à part, Lyon, 1899, in-8°. — Zahn, *Forschungen zur Gesch. des neutestamentl. Kanons*, VI, 1900, p. 8-14 et 364.

Sur saint Justin et la sainte Ecriture : K. L. Grube, *Darlegung der hermeneutischen Grundsaetze Justins des Maertyrers*, Mayence, 1880, in-8°. — L. Paul, *Die Abfassungszeit der synoptischen Evangelien*, Leipzig, 1887, in-8°, « Justin n'a pas connu nos Evangiles synoptiques » ! p. 49. W. Bousset, *Die Evangeliencitate Justins des Maertyrers, in ihrem Wert f. die Evangelienkritik*. ., Goettingue, 1891, in-8°. — A. Baldus, *Das Verhaeltnis Justins des Maertyrers zu unsern synoptischen Evangelien*, Munster, 1895, in-8°. — W. Bornemann, *Das Taufsymbol Justins des Maertyrers*, dans *Zeitschrift f. Kirchengesch.*, t. III, 1878, 1879, p. 1-27.

Sur le dogme de l'Eucharistie : A. Harnack, *Brot u. Wasser, die eucharistischen Elemente bei Justin*, dans *Texte u. Unters.*, t. VII, 2, 1891, p. 115-144 Les critiques ont presque tous rejeté la thèse étrange d'Harnack. Cf, entre autres, L. Duchesne, *Bullet crit.*, t. XII, 1891, p 281-283 — Th. Zahn, *Brot u. Wein im Abendmahl der alten Kirche*, Erlangen et Leipzig, 1892, in-8° ; — Funk, dans *Theol. Quartalschr.*, t LXXIV, 1892, p. 643-659, et *Kirchengeschichtl. Abhandlungen u. Untersuchungen*, I, p. 278-292 ; — A. Juelicher, *Zur Gesch. der Abendmahlsfeier in der aeltesten Kirche*, dans les *Mélanges* C. V. Weizsaecker, Fribourg, 1892, p. 215-250. — J. Wilpert, *Fractio panis*, Fribourg, 1895, in-f°, p. 42-65.

(14). § 18. I.

Sur la biographie de Tatien.

H. A. Daniel, *Tatianus der Apologet*, Halle, 1837, in-8°. — Zahn, *Tatians Diatessaron*, dans les *Forschungen zur Geschichte der neutestam. Kanons*, I, Erlangen, 1881, p. 268 sqq. — Harnack, *Dei Ueberlieferung der griechischen Apologeten* (*supra* § 13), 196-232. Il a retiré depuis, plus ou moins complètement, ses premières hypothèses sur l'époque de Tatien. *Gesch. der altchrist. Litt.* II, 1, 284 sqq. — Fr. X. Funk, *Zur Chronologie Tatians* dans *Theol. Quartalschs* LXV (1883) 219-233 et *Kirchengesch. Abhandlungen und Untersuch.* II (1899) 142-152.

(15). II.

L'Apologie.

W. Steuer, *Die Gottes-und Logoslehre des Tatian*, Güttersloh, 1893, in-8°. — R. C. Kukula, *Tatians sogen. Apologie*, 1900, in-8° ; le même, *Altersbeweis und Künstlerkatalog in Tatians Rede an die Griechen*, Programme, Vienne, 1900, in-8°. — Nous avons une traduction allemande de l'apologie dans un Programme de l'Université de Giessen, 25 août 1884.

(16). III

Sur le Diatessaron.

La reconstitution du *Diatessaron* par Zahn, *Tatians Diatessaron*, Erlangen, 1881, p. 112–219, est basée surtout sur la version latine du commentaire de saint Ephrem, composée par le Méchitariste J.-B. Aucher, publiée par G. Mœsinger, Venise, 1876. Sur quelques contributions récentes à l'étude du commentaire de saint Ephrem, notamment par Harris et Hill, v. *infra* § 82, V.

Le remaniement latin du Diatessaron est l'œuvre d'un anonyme qui vécut aux environs de l'an 500 et utilisa le texte de l'*Itala*, revu par saint Jérôme vers 383. Victor, évêque de Capoue († 554), fit insérer cette concorde latine, à la place des quatre Evangiles, dans une copie de la Vulgate du Nouveau Testament, exécutée sous sa direction et qui appartint dans la suite à l'abbaye de Fulda, le célèbre codex Fuldensis. Dans la préface du manuscrit l'évêque Victor étudiait les données d'Eusèbe touchant le Diatessaron de Tatien (*Hist. eccl.*, IV, 29, 6) et sur l'essai de concorde d'Ammonius d'Alexandrie (Euseb., *Ep. ad Carpianum*) ; d'où

vint que la concorde latine fut imprimée tantôt sous le nom de Tatien, tantôt sous le nom d'Ammonius, qui figure encore en tête de l'édition de Migne, P. L. LXVIII, 251-358. Nous avons une excellente édition du codex Fuldensis par E. Ranke, Marbourg et et Leipzig, 1868. Sur Ammonius, v. *infra*, § 39, XV.

Le remaniement arabe a vu le jour par les soins du P. A. Ciasca, Rome, 1888, in-4°, qui a utilisé deux manuscrits ainsi qu'une version latine. H. W. Hogg. et M^me^ Hogg ont donné une traduction anglaise du Diatessaron arabe dans l'*Ante-Nicene Christian Library*. Supplément, Edimbourg, 1897, p. 33-138. — Nous devons à H. Goussen quelques nouveaux fragments syriaques du Diatessaron, *Studia theologica*, I, Leipzig, 1895, 62-67.

Dans la riche littérature sur le Diatessaron, il faut recommander avant tout l'ouvrage déjà mentionné de Zahn. On trouve la suite de ses études dans les *Forschungen zur Geschichte des neutestamentl. Kanons*, *II* (1883), 286-299 et dans *Geschichte des neutestamentl. Kanons* I, 1 (1888), 369-429 ; II, 2 (1892) 530-556. — J. P. P. Martin, *Revue des Questions historiques*, XXXIII (1883), 349-394 ; XLIV (1888), 5-50. — Sur le remaniement arabe, surtout Sellin dans les *Forschungen zur Geschicthe* de Zahn, IV (1891), 225-246. — Sur l'histoire du Diatessaron de Tatien en Occident, V. Zahn, *Neue Kirchl. Zeitschrift*, V. (1894), 85-120. — M. Maher, *Recent evidence for the authenticity of the Gospels : Tatians Diatessaron*, Londres, 1893, in-8°.

(**17**). § 19. I.

Sur Miltiade.

Harnack, *Geschichte der altchristliche Litt.* I, 255 et suiv. ; II, 1, 361 et suiv.

(**18**). II.

Sur Apollinaire d'Hiérapolis.

Harnack, *Op. cit.* I, 243-246 ; II, 1, 358 et suiv. 373 et suiv. — Zahn. *Forschungen zur Gesch. des neutest. Kanons*, V (1893), 3 et suiv.

(**19**). III.

Sur Méliton de Sardes.

Harnack *Geschichte*, I, 246-255 ; II, 1, 358 sqq, 517 sq. 522 sqq. — C. Thomas, *Meliton von Sardes*, Osnabruck, 1893, in-8°. — Sur l'Apologie, Harnack, II, 1, 522 sqq. où il donne la littérature. Sur la *Clavis* Rottmanner, *Theol. Quartalschr.* LXXVIII (1896), 614-629.

(**20**). § 20. II

Sur les ouvrages d'Athénagore.

Hefele, *Beitraege zur Kirchengesch. Archaeologie und Liturgik*, Tubingue, 1864, I, 60-86. — N. Forster, *Ueber die aeltesten Herabilder nebst einem Exkurs ueber die Glaubwuerdigkeit der kunstgesch. Angaben des Athenagoras*, Breslau, 1868 in-4°. — L. Arnould, *De Apologia Athenagorae*, Paris, 1898, in-8°. — Laforêt, dans la *Revue Cathol. de Louvain*, B VI, p. 198-215. — Π. Λογοθέτης, Ἡ θεολογία τοῦ Ἀθηναγόρου, Leipzig, 1893, in-8°.

(**21**). § 21. I.

Sur saint Théophile d'Antioche.

C. Erbes, *Die Lebenszeit des Hippolytus nebst der des Theophilus von Antiochien*, dans les *Jahrbuecher fuer protest. Theol.* XIV (1888), 611-656. — Harnack, *Geschichte*, I, 496-502 ; II, 1, 208-213, 219 sq., 534 sq.

(**22**). II.

Les trois livres à Antolycus.

Sur la notion de la foi chez Théophile, L. Paul, *Jahrbuecher fuer protest. Theol.* I (1875), 546-559. — Sur son témoignage touchant le canon du Nouveau Testament, A. Harnack, *Zeitsch. fuer Kirchengesch.* XI (1889-1890), 1-21. — Sur sa Théologie, G. Karabangeles, Leipz., 1891, in-8° et O. Gross, Chemnitz, 1896, in-4°.

(**23**). III.

Le Commentaire évangélique.

Sur les trois manuscrits dernièrement découverts, v. Harnack, *Texte und Untersuchungen*, I, 4, (1883), 159-175 ; — Pitra, *Analecta sacra*, II, 1884), 624-634, 649-650. Pour le reste, Zahn, *l. c.* II, Cf. III (1884), 198-277 ; — Harnack, *l. c.* 97-176. Cf. *Theol. Litteraturzeitung*, 1886, 404 sq. Prirent part à la controverse : A. Hauck, *Zeitschr. fuer kirchl. Wissensch. und kirchl. Leben*, V (1884), 561-588 ; — W. Sanday, *Studia Biblica*, Oxford, 1885, 89-101 ; — W. Bornemann, *Zeitschr. fuer Kirchengesch.* X (1888-1889), 169-252.

(**24**). § 22. I.

L'Epître à Diognète.

J. Donaldson, *A critical history of Christian literature and doctrine*, II, Londres, 1866, p. 126-142. — Fr. Overbeck, *Studien zur Gesch. der alten Kirche*, I, Schloss Chemnitz, 1875, p. 1-92. — H. Doulcet, *L'Apologie d'Aristide et l'Epître à Diognète*, dans la *Revue des Questions historiques*, t. XXVIII, 1880, p. 601-612. — J. Draeseke, *Der Brief an Diognetos*, Leipzig, 1881, in-8°. — H. Kihn, *Der Ursprung des Briefes an Diognet*, Fribourg, 1882, in-8°. — G. Krueger, dans *Zeitschr. f. wissensch. Theol.*, t. XXXVII, 1894, p. 206-223. — Le même, *Gesch. der altchristl. Litt. Nachtraege*, Fribourg, 1897, p. 20. — Sur les rapports de l'Epître à Diognète et de l'Apologie d'Aristide, V. aussi R. Seeberg, dans Zahn, *Forschungen zur Gesch. des neutestamentl. Kanons*, t. V, 1893, p. 239-243.

(**25**). § 24. I.

Minucius Felix.

E. Behr, *Der Octavius des M. Minucius Felix in seinem Verhaeltnis zu Ciceros Buechern de natura deorum*, Gera, 1870, in-8°. — Th. Keïm, *Celsus' Wahres Wort*, Zurich, 1773, p. 151-168. — P. de Félice, *Etude sur l'Octavius de Minucius Felix*, Blois, 1880, in-8°. — G. Loesche, dans *Jahrbb. f. prot. Theol.*, t. VIII, 1882, p. 168-178. — R. Kuehn, *Der Octavius des Minucius Felix*, Leipz. 1882, in-8°. — Contre Kuehn, V. O. Grillnberger, dans *Jahrb. f. Philos. u. spek. Theol.*, III, 1889, p. 104-118, 146-161, 260-269. — G. Boissier, *La fin du paganisme*, Paris, 1891, t. I, p. 305-338. — B. Seiller, *De sermone Minuciano* (Progr.), Augsbourg, 1893, in-8°.

Sur la date de l'*Octavius*, v. : Ad. Ebert, dans *Abhandl. der phil. hist. Kl. de K. Saechs. Ges. der Wissensch.*, V, 1870, p. 319-420. — G. Hartel, dans *Zetschr. f. die œsterr, Gymnasien*, t. XX, 1869, p. 348-368. — V Schultze, dans *Jahrbb. f. p. rot Theol.*, t. VII, 1881, p. 485-506. — P. Schwenke, *ibid.*, t. IX, 1883, p. 263-294. — F. X. Reck, dans *Theol. Quartalschr.*, t. LXVIII, 1886, p. 64-114. — Fr. Wilhelm, dans *Breslauer philosophishen Abhandlungen*, t. II, 1, 1887. — Massebieau, dans la *Revue de l'hist. des religions*, t. XV, 1887, p. 316-346. — K. J. Neumann, *Der roemische Staat u. die allgemeine Kirche*, t. I, Leipzig, 1890, p. 241 sqq., 250 sqq. — M. Schanz, dans *Rhein. Museum f. Philol.*, Nouv. sér., t. L, 1895, p. 114-136. — E. Norden, dans *Index lect. Gryphiswald per sem. aest. a.* 1897. — H. Bœnig, *M. Minucius Felix* (Progr.), Kœnigsberg, 1897. — Harnack, *Die Chronologie*, t. I, p. 324 sqq.

Livre III. — Littérature hérétique du IIe siècle et apocryphes du Nouveau Testament.

(26). § 25. I.

Etudes critiques sur les sources des anciens historiens du gnosticisme.

Lipsius, *Zur Quellenkritik des Epiphanios*, Vienne, 1865, in-8°. — *Die Quellen der aeltesten Ketzergeschichte neu untersucht*, Leipz. 1875, in-8°. — Harnack, *Zur Quellenkritik der Geschichte des Gnosticimus*, Leipz. 1873, in-8°, et dans *Zeitschrift fuer die hist. Theol.* XLIV (1874), 143-226. — Hilgenfeld, *Die Ketzergeschichte des Urchristentums urkundlich dargestellt*, Leipz. 1884, in-8°. — *Judentum und Judenchristentum*, Leipz. 1886, in-8°. — Kunze, *De historiae Gnosticismi fontibus novae quaestiones criticae*, Leipz. 1894, in-8.

(27). II.

Sur les fragments de Basilide et d'Isidore.

Hilgenfeld, *Die Ketzergeschichte*. — Zahn, *Geschichte des neutestam. Kanons*, I (1888-1889) 763-774.

(28). III.

Ophites.

Sur le *Pistis Sophia*, Koestlin, *Das gnostische System des Buches Pistis Sophia*, dans les *Theol Jahrbuecher*, XIII (1854), 1-104, 137-196. — Harnack dans les *Texte und Untersuch.* VII, 2 (1891), 1-114. Cf. aussi les travaux de Schmidt, *infra*.

Sur le papyrus Brucianus, Schmidt dans *Zeitschr. fuer wissenschaftl. Theol.* XXXVII (1894) 555-585.

Sur le papyrus copte de Berlin, Schmidt, *Ein vor-irenæeisches gnostisches Originalwerk in koptischer Sprache*, dans les comptes-rendus de l'Acad. de Berlin, 1896, 839-847.

(29). V.

Valentin et les Valentiniens.

Heinrici, *Die Valentinianische Gnosis und die H. Schrift*, Berlin, 1871, in-8°. — Zahn, *Geschichte*, I, 718-736. Cf. II, 953-961. — Sur la *Lettre à Flora*, V. Hilgenfeld, *Die Ketzergesch. des Urchristenth.* 346, 580. Stieren s'était trop hâté de nier l'authenticité de ce document, *De Ptolemæi Valentiniani ad Floram ep.* Partic. I, Iena, 1843, in 8°.

(30). VI.

Bardesane et Harmonius.

Merx, *Bardesanes von Edessa nebst einer Untersuchung ueber das Verhaeltnis der clementinischen Recognitionen zu dem Buche der Gesetze der Laender*, Halle, 1863, in-8°. — Hilgenfeld, *Bardesanes der letzte Gnostiker*, Leipzig, 1864, in-8°. — Hort dans le *Dictionary of christ Biography*, I, 250-260. — Schoenfelder, dans le *Dictionn. de théol. catholique*, trad. Goschler. — Krüger, dans la *Realencykl. fuer prot. Theol. und Kirche*, II, (3e éd.), 400-403.

(31). VII.

Marcion et Apelles.

Hilgenfeld, *Die Ketzergesch des Urchristenth.* Leipz. 1884, 316-341, sur Cerdon et Marcion ; 522-543, sur Marcion et Appelles. — Harnack, *De Apellis gnosi monarchica*, Leipz. 1874, in-8°. — Meyboom, *Marcion en de Marcionieten*, Leyde, 1888, in-8°. Sur la Bible de Marcion, Zahn, *Geschichte*, I, 585-718. — Sur les *Syllogismes*, v. Harnack, *Texte und Untersuch.* XX, nouv. série V, 3 (1900), 93-100.

(32). VIII.

Les Encratites.

Hilgenfeld, *Die Ketzergesch des Urchristenth.* 546-549. — Zahn, *Geschichte*, II, 632-636, 750.

(33). § 26. I.

Symmaque l'Ebionite.

G. Mercati, *L'età di Simmaco l'Interprete e S. Epifanio*, Modène, 1892, in-4°.

(**34**). III.

Les Pseudo-Clémentines.

Hilgenfeld, *Die clementinischen Recognitionen und Homilien*, lena, 1848, in-8°. — Uhlhorn, *Die Homilien und Recognitionen des Clemens Romanus*, Goettingue, 1854, in-8°. —Lehman, *Die Clementinischen Schriften*, Gotha, 1869, in-8°. — Frommberger, *De Simone Mago*, Pars, I. *De origine Pseudo-Clementinorum*, Breslau, 1886, in-8°. — H. M. van Nes, *Het Nieuwe Testament in de Clementinen*, Amsterdam. 1887 in-8°. — Langen, *Die Klemensromane*, Gotha, 1890, in-8° ; — Cf. Bruell, *Theol. Quartalsch.* LXXIII. 1891, 577-601. — Bigg, *The Clementine Homilies* dans les *Studia Biblica et eccl.* II, Oxford, 1890, 157-193. — De Lagarde, édition des *Homélies*, Introduction. — J. Quarry, *Notes, chiefl, critical, on the two last books of the Clementine Homilies*, dans *Hermathaena*, VII, 1890, 67-104 ; *on the Cl. Homilies and the Epistles prefixed to them*, *Ibid.* 239-267 ; VIII. 91-112, 133-160, 287-300. — (Chawner), *Index of noteworthy words and phrases found in the Clementine Writings*, Londres, 1893, in-8°. — H. Waitz, *Die Pseudo-Klementinen*, Leipz., 1904, in-8° (*Texte und Untersuchungen*, X, 4).

(**35**). § 27.

Sur la Littérature Montaniste.

Bonwetsch, *Die Geschichte des Montanismus*, Erlangen, 1881, in-8°. — Hilgenfeld, *Die Ketzergesch. des Urchristenth.* Leipz. 1884, 560-601. — Zahn, *Forschungen*, V. Erlangen, 1893, 3-57 (sur la chronologie du montanisme.

(**36**). § 28. I.

Les Apocryphes du Nouveau Testament.

Movers, dans le *Dictionn. de Théol. cathol.* art. *Apocryphes*. — travail savant et solide. — Hofmann, dans la *Realencykl. fuer protest. theol. und Kirche*, I, 3e éd. Leipz. 1896, 653-670. — Holtzmann, *Lehrbuch der hist. krit Einleitung in das Neue Test.* 2e éd. Frib. 1886, 534-554. Sur les apocr. syriaques, Nestle dans la *Realencykl. fuer prot. Theol.* III, 3e éd. Leipz. 1897, 168.—Basset, *Les Apocr. ethiopiens trad en français*, Paris, 1893, sqq. in-8°. Cf. James, *Apocrypha anecd.* Ser. II, 166 sq. — Migne, *Dictionn des Apocr.* Paris, 1856, 2 vol. in-4°.

(37). II.

Evangiles apocryphes.

Tischendorf, *De Evangeliorum apocr. origine et usu*, La Haye, 1851, in-8°. — Tappehorn, *Ausserbibl. Nachrichten oder die Apocryphen ueber die Geburt, Kindheit und das Lebensende Jesu und Mariae*, Paderborn, 1885, in 8°. — Zahn, *Geschichte*, II, 2, Erlangen, 1892, 621-797.

(38). III.

Actes des Apôtres apocryphes.

Un ouvrage fondamental pour la connaissance des Apocryphes est celui de Lipsius. *Die apokryphen Apostelgeschichten und Apostellegenden*, Brunswick, 1883-1890, 2 vol. avec un suppl. in-8°. — Gutschmid, *Die Kœnigsnamen in den apok. Apostelgesch.* Leipz. 1890. — *Zahn, Geschichte*, II, 1892, 797 — 910. — Duchesne, *Les anciens recueils des légendes apost.* dans le III *Congr. scientif. intern. des Cathol.* sect. V. Bruxelles, 1895, 67-79.

(39). V.

Epîtres apocryphes.

Zahn, *Geschichte*, II, 2, 565-621.

(40). V.

Apocalypses apocryphes

Zahn, *Op. c.* II, 2, 797-910.

(41). § 29. I.

Un fragment évangélique sur papyrus.

Harnack, dans les *Texte und Untersuch.* V, 4 (1889), 481-497, se prononce pour l'hypothèse d'un fragment évangélique. — Zahn, *Geschichte*, II, 2, Erlangen, 1892, 780-790, pour l'hypothèse d'une citation. — Savi, *Revue Biblique*, I, 1892, 321-344, tient la 1re hypothèse plus fondée.

(**42**). II.

L'Evangile selon les Hébreux.

Hilgenfeld dans la *Zeitschr. fuer wissensch. Theol.* XXVII, 1884, 188-194 ; XXXII, 1889, 280-302. — D. Gla, *Die Originalsprache des Mathaeus Evang.* Paderborn, 1889, 101-121. — R. Handmann, *Das Hebraeer-Evangel.* Leipz. 1888. — Zahn, *Geschichte*, II, 2, 642-723, une étude des plus remarquables. — Harnack, *Geschichte* II, 1, 631-651.

(**43**). III.

L'Evangile des Douze.

Zahn, *Geschichte* II, 2, 724-742. — Harnack, *Geschichte* II, 1, 625-631.

(**44**). IV.

L'Evangile selon les Egyptiens.

Zahn, *Geschichte*, II, 2, 628-642. — Harnack, *Geschichte*, II, 1, 612-622.

Les Λόγια d'Oxyrynque.

Harnack, *Ueber die juengst entdecklen Sprueche Jesu*, Fribourg, 1897, in-8°. — Esser, dans le *Katholik*, 1898, I, 26-43, 137-151. — Taylor, *The Oxyrhynchus Logia*, Oxford, 1899, in-8°. — Scholz dans la *Theol. Quartalschr.* LXXXII (1900) 1-22.

Sur la multitude des travaux provoqués par cette découverte, V. Holtzmann, *Theolog. Jahresbericht* XVII (1897) 115 sqq. ; XVIII (1898), 148 sqq.

Sur les paroles du Sauveur extra-évangéliques.

Cf. Ropes, *Die Sprueche Jesu, die in den Kanonischen Evang. nicht ueberliefert sind*, Leipz. 1896.

(**45**). V.

Fragments pétriniens.

Sur le « déluge littéraire » que provoquèrent bientôt les fragments pétriniens, en particulier le fragment évangélique, voir en détail Ludemann dans le *Theol. Jahresbericht*, XII, 1892, 171-173; XIII, 1893, 171-161; XIV, 1894, 185 sq., et Ehrard, *Die altchristliche Litteratur*, I, 127, 599. Nommons Harnack, *Bruchstuecke des Evang. und der Apokal. des Petrus*, Leipz. 1893. — Funk, *Frag. des Evang. und der Apokal. des Petrus : Theol. quartalschr.*

LXXV, 1893, 255-288. — Zahn, *Das Evang. des Petrus*, Erlangen, 1893, in-8°. — Schubert, *Die composition des pseudopetr. Evangelienfragments*, Berlin, 1893 in-8°. — Voelter, *Petrus Evangel. oder Aegypter Ev.*? Tubingue, 1893 in-8°. — L'auteur attribuait le fragment à l'Evangile selon les Egyptiens. S. Piccolomini, *Sul testo dei Frammenti dell'Evangelio e dell'Apocalissi del Pseudo-Petro*, Rome, 1899, in-8°.

(**46**). VI.

Sur l'Evangile et les Traditions de saint Matthias.

Zahn, *Geschichte*, II, 2, 751-761 — Harnack, *Geschichte*, I, 17 sq. ; II, 1, 595-598.

Sur l'Evangile de saint Philippe.

Zahn, *Op. c.* II, 2, 761-768. — Harnack, *Op. c.* I, 14 sq ; II, 1, 592 sq.

Sur l'Evangile de saint Thomas.

Zahn, II, 2, 768-773. — Harnack, I, 15-17 ; II, 1593-595. — Sur les rédactions slaves, v. Bonwetsch ap. Harnack, I, 910. Dans les récits du texte grec, c. VI et XIV ; Cf. Iren. *adv. Haer.* I, 20, 1, sur la science merveilleuse que l'enfant divin aurait déployée à l'école, E. Kuln, *Zum 50 jaehrigen Doctorjubilaeum Webers*, Leipz. 1896, 116-119, a tenté sans succès de faire voir l'imitation d'une légende bouddhique.

(**47**). VII.

Sur le Protévangile de saint Jacques.

Conrady, *Das Protevang. Jacobi in neuer Beleuchtung*, dans les *Theol. Studien und Kritiken*, LXII, 1889, 728-784. — Zahn, *Geschichte*, II, 2, 774-780. — Harnack, *Geschichte*, II, 1, 598-603.

(**48**). IX.

Sur l'ancienne littérature sous le nom de Pilate.

Lipsius, *Die Pilatusakten kritisch untersucht*, Kiel, 1871, in-4°. Cf. Schubert, *Die Composition des pseudo-petrinischen Evangelienfragments*, Berlin, 1893, 175 sqq. — Harnack, *Geschichte*, II, 1, 603 sqq.

(49). § 30. I.

Prédication de saint Pierre, prédication de saint Paul.

On trouve une étude complète de tous les fragments dans Dobschuetz, *Das Kerygma Petri kritisch untersucht*, Leipz., 1893. Cf. Hilgenfeld, dans la *Zeitschr. fuer wissensch. Theol.*, 1893, II, 518-541. — Zahn, *Geschichte*, II, 2, 1892, 820-832, 881-885. — Sur l'*Enseignement de Simon Céphas à Rome*, v. Lipsius, *Die apokr. Apostelgeschichten und Apostellegenden*, II, 1887, 206 sqq.

(50). II.

Sur les Actes de saint Pierre.

Lipsius, *Die apokr. Apostelgeschichten und Apostellegenden*, II, 1, 1887, 85-284. Supplément, 1890, 34-47. — Zahn, *Geschichte*, II, 2, 832-855. La critique d'Harnack s'est trouvée doublement en défaut au sujet de ces Actes, dont il combat l'origine et le caractère gnostique et place la composition au milieu du IIIe siècle. *Geschichte*, II, 1, 549 sqq. Cf. le même, dans les *Texte und Untersuch.* XX, nouv. série V, 3, 1900, 100-106. James, *Apocr. anecdota* 2e série, Cambridge, 1897, XXIV sqq. est revenu à la charge pour l'identité de l'auteur avec l'auteur gnostique des *Actes de saint Jean* et la datation du IIe siècle.

(51). III.

Sur les Actes de saint Paul.

Lipsius, *Op. c.* II, 1, 85-284. Suppl. 34-47. — Zahn, *Geschichte*, II, 2, 865-891. — Sur l'étendue des actes primitifs et sur leur contenu, Schmidt, dans les *Neue Heidelberger Jahrbuecher*, VII, 1897, 117-124. — Harnack dans les *Texte und Untersuchungen*, XIX, nouv. série IV, 3 (1899).

(52). IV.

Sur les Actes de saint Pierre et de saint Paul.

Lipsius, *Die apokr. Apostelgesch.* II, 1, 284-390 ; Supplément, 47-61.

(53). V.

Sur les Actes de Paul et de Thécla.

Schlau, *Die Acten des Paulus und der Thecla und die aeltere Thecla-Legende*, Leipz. 1877, in-8o. — Lipsius, *Op. c.* II, 1, 424-467. Supplément,

61 sq. 104. — A. Rey, *Etude sur les Acta Pauli et Theclae et la légende de Thécla*, Paris 1890, in-8°. — Zahn, *Geschichte*, II, 2,892-910. — Harnack, *Geschichte*, I, 136-138 ; II. 1, 493-505. — Ramsay, *The Church in the Roman Empire before A. D. 170*. 2e éd. Londres, 1893, 375-428.

(**54**). VI.

Sur les Actes de saint André.

Lipsius, *Die apokr. Apostelgesch.* I, 543-622. Supplém. 28-31.

(**55**). VII.

Sur les Actes de saint Jean.

Zahn, *Op. c.* III-CLXX. — Le même, dans la *Neue Kirchl. Zeitschr.* X, 1899, 191-218. — Lipsius, *Op. c.* I, 348-542 ; Suppl. 25-28. — P. Corssen a prétendu dernièrement, *Monarchianische Prologe zu den vier Evangelien*, Leipz. 1896, 73-91, d'après les notices de saint Jérôme, de saint Augustin et d'autres sur saint Jean, reconstituer une *Historia ecclesiastica de Joanne apostolo et Evangelista* qui aurait circulé dès le IIIe siècle, mais qui en réalité n'a peut-être jamais existé, au moins dans le texte proposé.

(**56**). VIII.

Sur les Actes de saint Thomas.

Lipsius, *Die apokr. Apostelgesch.* I, 225-347. Suppl. 23-25. Cf. Harnack, *Geschichte*, II, 1, 545-549. Lipsius traite aussi des rédactions plus récentes de la légende de saint Thomas, I, 240 sqq. Sur les rapports du texte grec (les fragments de Thilo et de Tischendorf) avec l'histoire profane, v. Gutschmid, *Kleine Schriften*, II, Leipz., 1890, 332-364. Sur le roi Gondopheres en particulier, v. Sallet, *Die Nachfolger Alexanders des Gr. in Bactrien und Indien*, Berlin, 1879. 157-166. Sur les morceaux poétiques, v. Macke dans la *Theol. Quartalschr.* LVI, 1874, 1-70.

(**57**). IX.

Sur les Actes de saint Philippe.

Lipsius, *Die apokr. Apostelgesch*, II, 2, 1-53. Supplém. 64-73, 94, 260. — Stoelten et Lipsius dans les *Jahrbuechr. fuer prot. Theol.* XVII, 1891, 149-160 459-473. — Zahn, *Forschungen*, VI, 1900, 18-24.

(**58**). X.

Sur les Actes de saint Mathieu.

Lipsius, *Die apokr. Apostelgesch*, II, 2, 109-141. Supplém., 76.

(**59**). XI.

Sur les Actes de saint Thaddée.

Lipsius, *Die edessenische Abgarsage kritisch untersucht*, Brunswick, 1880. — Le même, *Die apokr. Apostelgesch.* II, 2, 178-200 ; supplém. 105-108. — Zahn, in-8°. — *Forschungen,* I, Erlangen. 1881, 350-382. — Matthes, *Die edessenische Abgarsage auf ihre Fortbildung untersucht*, Leipz. 1882, in-8°. — L. J. Tixeront, *Les Origines de l'Eglise d'Edesse et la légende d'Abgar*, Paris, 1888, in-8°. — A. Buffa, *La légende d'Abgar et les Origines de l'Eglise d'Edesse.* Thèse. Genève, 1893, in-8°. —Nirschl, *Der Briefwechsel des Kœnigs Abgar von Edessa met Jesus in Jerusalem ader die Abgarfrage* dans le *Katholik*, 1896, II, 17 sqq., 97 sqq., 193 sqq., 322 sqq., 398 sqq. — Dobschuetz, *Christusbilder*, Leipz. 1899, 102 sqq., 158* sqq., 29* sqq. — Le même, dans la *Zeitschr. fuer wissensch. Theol.* XLIII, 1900, 422-486.

(**60**). § 31. I.

Sur l'Epître aux Laodicéens.

Anger, *Ueber den Laodicenerbrief*, Leipzig, 1843, in-8°. — Lightfoot, *St Pauls Epistles to the Colossians and to Philemon*, 2e ed. Londres, 1876, 281-300. — Zahn, *Geschichte* II, 2, 1892, 566-585. Ces trois auteurs donnent des recensions nouvelles du texte latin ; Anger en outre, 166 sqq., deux versions en vieil allemand, deux en vieil anglais, une en vieux tchèque, ainsi qu'une retraduction du latin en grec ; Lightfoot les deux versions en vieil anglais et une autre retraduction en grec. Carra de Vaux a publié une version arabe dans la *Revue Biblique*, V, 1896, 221-226.

(**61**). II.

Sur l'Epître aux Alexandrins.

Zahn, *Geschichte*, II, 2, 586-592. — Harnack, *Geschichte*, I, 33.

(62). III.

La Correspondance de saint Paul avec les Corinthiens

A été l'objet de deux monographies approfondies, l'une de Rinck, *Das Sendschreiben der Korinther an den Apostel Paulus und das dritte Sendschreiben Pauli an die Korinther*, Heidelberg, 1823, in-8°, l'autre de Vetter, *Op. c.* Rinck étudiait longuement l'histoire de la diffusion de cette correspondance et de l'autorité dont elle a joui, dans le singulier dessein de prouver l'authenticité des deux lettres. Cf. Zahn, *Geschichte*, II, 2, 592-611, 1016 1019. Vetter dans la *Theol. Quartalschr.* LXXVII, 1895. 622-633. — Berendts, dans les *Abhandlungen v. Oettingen gewidmet*, Munich, 1898, 1-28.

(63). IV.

Sur la Correspondance de saint Paul et de Sénèque.

J. Kreyher, *L. Annaeus Seneca*, Berlin, 1887, 170-184. — Zahn, *Geschichte*, II, 2, 612-621. Sur les rapports de Sénèque avec le christianisme, v. encore W. Ribbeck, *L. Annaeus Seneca der Philosoph.* Hannovre, 1887, in-8°. — M. Baumgarten, *L. A. Seneca*, Rostock, 1895. in-8°.

(64). § 32. I.

Sur l'Apocalypse de saint Pierre.

V. *Supra* § 29. V. Ajoutez. Dieteriech, *Nekyia, Beitraege zur Erklaerung der Petrusapokalypse*, Leipz. 1893, in-8°. Harnack, dans les *Texte und Untersuch.* XIII, 1, 1895, 71-73. L'*Apocalypse de Pierre par Clément*, qui existe manuscrite en arabe et en éthiopien, compilation qui ne doit pas être antérieure au VIII^e^ siècle, où Clément de Rome est censé rapporter des révélations du Sauveur à Pierre, à en juger par un texte encore imparfaitement connu, n'a aucun rapport avec la vieille Apocalypse grecque qui nous occupe. Cf. Bratke, dans la *Zeitschrift fuer wissensch. Theol.* 1893, I, 454-493.

Livre IV. — Littérature hérésimaque du IIe siècle.

(65). § 33. III.

Sur Hégésippe.

C. Allemand-Lavigerie, *De Heges. disquisitio historica*, Paris, 1850, in-8°. — Dannreuther, *Du témoignage d'Hégés. sur l'Eglise chrétienne aux deux premiers siècles*, Nancy, 1878, in-8°. — Tillemont, *Mémoires* (1695) III, 47-48, 610-611. Donnent aussi les fragments : Zahn, *Forschungen*, VI (1900) 228-273. — Hilgenfeld, *Hegesippus* dans *Zeitschr. fuer wissenschaftl. Theologie*, XIX (1876), 177-229. — Une notice d'Hégésippe sur les noms des deux fils de saint Jude, le « frère du seigneur », publiée par C. de Boor dans les *Texte und Untersuchungen*, V, 2 (1888), 165-184.

(66). § 34. I.

Sur saint Irénée de Lyon.

J.-M. Prat, *Histoire de saint Irénée*, Lyon, 1843, in-8°. — Freppel, *saint Irénée et l'éloquence chrétienne dans la Gaule pendant les deux premiers siècles*, 3e éd., Paris, 1886, in-8°. — A. Gouilloud, *Saint Irénée et son temps*, Lyon, 1876, in-8°. — E. Montet, *La légende d'Irénée et l'introduction du Christianisme à Lyon*, Genève, 1880. — Zahn, *Forschungen zur Gesch. des neutest. Kanons*, IV (1891), 249-283 ; VI (1900), 27-40. — Harnack, *Geschichte der allchr. Litt.* II, 1 (1897), 320-333. — Sur l'apostolat de saint Irénée en Gaule et sur l'histoire du Christianisme à Lyon avant Constantin, Comptes-rendus de l'Académie de Berlin, 1895, 393-396.

(67). III.

Adversus haereses.

V. Courdaveaux, *Saint Irénée* dans la *Revue de l'histoire des religions*, XXI (1890), 149-175. — F. Cabrol, *La doctrine de saint Irénée et la critique de M. Courdaveaux*, Paris et Lyon, 1891, in-8°. — L. Duncker, *Des H. Irenaeus Christologie im Zusammenhange mit dessen theologischen und anthropologischen Grundlehren dargestellt*, Goettingue, 1843, in-8° — E. Klebba, *Die Anthropologie des H. Irenaeus*, Munster, 1894, in-8°.

Sur le texte relatif à la primauté romaine : H. Hagemann, *Die rœmische Kirche in den ersten drei Jahrhunderten*, Fribourg, 1864, 598-627. —

Acta et decreta SS. Concil. recent. collectio Lacensis, Fribourg, 1873, V-XXXIV. — Harnack, dans les Comptes-rendus de l'Académie de Berlin, 1893, 939-955. — Chapman, dans la *Revue Bénédictine*, XII (1895), 49-64. — Funk, *Kirchengesch. Abhandlungen und Untersuchungen*, I (1897), 1-23.

A. Camerlynck, *Saint Irénée et le canon du Nouveau Testament*, Louvain, 1896. Cf. *Revue Biblique*, VII (1898) 300 sq. — Gwatkin, *Irenaeus on the fourth gospel* dans *The Contemp. Review*, 1897, 221-226. — Labourt, *De la valeur du témoignage de saint Irénée dans la question Johannine*, dans la *Revue Biblique*, VII (1898), 59-73. — L. Hopfenmuller, *S. Irenaeus de Eucharistia*, Bamberg, 1867 in-8°. — Koerber, *S. Irenaeus de gratia sanctificante*, Wurzbourg, 1865, in-8°. — Atzberger, *Geschichte der christliche Eschatologie innerhalb der vornicaenischen Zeit*, Fribourg, 1896, 219-263. — Werner, *Der Paulinismus des Irenaeus*, Leipzig, 1889. — Erbkam, *De S. Irenaei principiis ethicis*, Kœnigsberg, 1856, in-8°.

(**68**). IV.

Sur les fragments divers de saint Irénée.

Preuschen ap. Harnack, *Geschichte*, I, 266 sqq. — Harnack a étudié, au point de vue de l'authenticité, les fragments de l'édition de Harvey, 8 syriaques ou arméniens et 47 grecs ; sa conclusion est que de beaucoup la majeure partie sont réellement d'Irénée, *Op. cit.* II, 1, 518-522. — Sur les fragments de la lettre (ou des lettres) à saint Victor, Zahn, *Op. cit* IV, 283-308. — Sur les soi-disant fragments de Pfaff, Harnack, dans les *Texte und Untersuch.* Nouv. série V (1900), 1-69.

(**69**). § 35. II.

Sur l'anonyme anti-montaniste de l'an 192-193.

Bonwetsch, *Die Geschichte des Montanismus*, Erlangen, 1881, 27-29. — Zahn, *Die Chronologie des Montanismus*, dans les *Forschungen*, V (1893), 13-21.

(**70**).

Sur l'Epitaphe d'Abercius.

Pitra, *Spicil. Solesm.* III, 533 sqq. — Le même, *Analecta Sacra*, II, 162-188. — De Rossi, *Roma Sotterr.*, II, Proleg. XXVI. — Le même, *Inscript. christ. Urbis Romae*, t. I, p. I, XVIII sqq. — Le même *Bullet. d'archeol. crist.* 1882, 77 sqq ; 1892, n° 3. — Garucci, *Mélanges d'épigr. ancienne*, 1-31. — Ramsay, *Bulletin de Corresp. hellén.* juillet 1882, 518 sqq.

— Le même dans le *Journal of Hellenic Studies*, octobre 1882. — Duchesne, *Bulletin critique*, 1882, 135 sqq ; 1894, 16 mars, 117 ; 1897, 25 février, 101-106. — Le même, *Revue des questions hist.* juillet 1883, 1-33. — Marucchi, dans la *Nuova Anthologia*, *La regina delle iscrizioni cristiane*, 15 mars 1893. — Le même dans le *Nuovo Bullet. di Arch. crist.* 1895, 17-42. — Zahn, *Forschungen*, v, (1893) 57-99.

(**71**). III.

Sur Apollonius.

Bonwetsch, *Op. cit.* 29 sq. — Zahn, *Op. cit.* 21-28.

(**72**). IV.

Sur Caius.

Surtout Zahn, *Geschichte des neutest. Kanons*, II, 985-991.

(**73**). V.

Sur l'anonyme antimontaniste de saint Epiphane.

H. G. Voigt, *Eine verschollene Urkunde des antimontan. Kampfes. Die Berichte des Epiphanius ueber die Kataphryger und Quintillianer untersucht*, Leipzig, 1891 in-8°. — E. Rolffs, *Urkunden aus dem antimont. Kampfe des Abendlandes*, Leipzig, 1895, 99 sqq, 122 sqq.

(**74**). § 36. I.

Lettres des Papes.

Les témoignages concernant saint Victor sont étudiés par Caspari, *Quellen zur Geschichte des Taufsymbols und der Glaubensregel*, III, Christiania, 1875, 413 sq , 432 sqq.

(**75**). III.

Sur Sérapion d'Antioche.

V. De Buck dans les *Acta Sanctorum*, Oct. XIII, Paris, 1883, 248-252.

Livre V. — Littérature de l'Église a l'époque de la naissance de la science théologique.

(76). § 37.

Sur l'école Catéchétique d'Alexandrie.

Guerike, *De Schola quae Alexandriae floruit Catechetica*, Halle 1824-1825, 2 in-8°. — Hasselbach, *De Schola quae Alexandriae floruit Catechetica*, Stettin, 1826-1839, 2 in-8°. — Kingsley, *Alexandria and her Schools*, Cambridge, 1854, in 8°. — Bigg, *The Christian Platonists of Alexandria*, Oxford, 1886, in-8°.

Sur les anciennes bibliothèques de la Palestine, A. Ehrhard, *Die Griechische Patriarchalbibliothek von Jerusalem*, dans *Roemische Quartalsch. fuer christliche Alterthumskunde*, v (1891), 217-265, 329-331, 383-384; vi (1892), 339-365.

(77). § 38. I.

Sur Clément d'Alexandrie.

Reinkens, *De Clemente presbytero Alexandrino, homine, scriptore, philosopho, theologo liber*, Breslau, 1851, in-8°. — Freppel, *Clément d'Alexandrie*, Paris, 1865, in-8°. — Boehringer, *Clemens und Origenes*, Zurich, 1869. — Zahn, *Forschungen zur Gesch. des neutesl. Kanons*, iii (1884), 156-176.

(78). II.

Sur les ouvrages de Clément.

Preuschen, dans Harnack, *Geschichte*, i, 296-327. Pour la critique du texte surtout des *Stromates*, O. Staehlin, *Observationes criticae in Clementem Alexandrinum*, Erlangen, 1890. in-8°. — Sur les manuscrits, le même, *Beitraege zur Kenntnis der Handschriften des Cl. Al.* Nuremberg, 1895, in-8°. — Sur les Scolies, Le même, *Untersuchungen ueber die Scholien zu Clem. Al.* Nuremb. 1897.

(79). III.

La Protreptique, le Pédagogue, les Stromates.

Sur le plan et le caractère de tout l'ouvrage, Fr. Overbeck dans la *Histor. Zeitschr.* Nouv. série, xii (1882), 454 sqq. — D. Dragomeros, Κλήμεντος

Ἀλεξανδρέως ὁ προτρεπτικὸς πρὸς Ἕλληνας λόγος, Bucharest, 1890, in-8°. — R. Taverni, *Sopra il παιδαγωγός di Tito Flavio Cl. Alessandrino*, Rome 1885, in 4°.— Christ et Paranikos. *Anthol. graeca carminum Christ.* Leipz. 1871, 37 sq.,Cf. XVIII sq., donnent un texte soigneusement revu du premier des deux hymnes ; — de Lagarde une nouvelle recension, un modèle du genre, du chapitre des *Stromates*, I, 21, 101-147, relatif à la chronologie biblique, dans les travaux de la Société royale de Goettingue, XXXVII (1891), 73 sqq. — Hozakowski, *De chronographia Clementis Al.* Munster, 1896, in-8°. Cf. *infra*, IX. Sur le VIII^e^ livre des *Stromates*, *Excerpta ex Theodoto Eclogae propheticae*,Zahn, *Forschungen*, III (1884), 104-130. P. Ruben,*Cl. Al. Excerpta ex Theodoto*, Leipzig, 1892, in-8°. — I. ab Arnim, *De 8° Clem.Stromataeorum libro*, Rostock, 1894, in-4°. — P. Wendland, *De Musonio Stoïco Clementis Al. aliorumque auctore*, Berlin, 1886, in-8°. — Le même,*Philo und Cl. Alex.* dans *Hermes*, XXXI (1896), 435-456. — Ad. Scheck, *De fontibus Cl. Al.* Augsbourg, 1889, in-8°. — W. Christ, *Philologische Studien zu Cl. Al.* Munich, 1900, in-4°. — Roehricht, *De Cl. Al. Arnobii in irridendo gentilium cultu deorum auctore*, Hambourg, 1893, in-8°. — C. Roos, *De Theodoreto Clem. et Eusebii compilatore*, Halle, 1883, in-8°.

(**80**). IV.

Sur les Hypotyposes.

Zahn, *Forschungen*, III, 64-103, 130-156. Le texte des *Adumbrationes*, p. 79-93. — Collation d'un manuscrit plus récent, Preuschen, *supra* II, 306 sq.

(**81**). VI.

Fragments et citations d'écrits perdus.

Zahn, *Op. c.* 32-64. — Preuschen, *supra* II, 299-301, 308-311. — Barnard, *Clem. Alex. Quis dives salvetur*, 47-52.

(**82**). VII.

Sur les doctrines de Clément d'Alexandrie.

V. Hébert-Duperron, *Essai sur la polémique et la philosophie de Clém. d'Al.* Paris, 1855, in-8°. — J. Cognat, *Cl. d'Al., sa doctrine et sa polémique*, Paris, 1859, in-8°. — Preische, *De γνώσει Cl. Al.* Iéna, 1871, in-8°. — Knittel, *Pistis und Gnosis bei Cl. von Al.* dans *Theol. Quartalsch.*, LV

(1873), 171-219, 363-417. — E. de Faye, *Cl. d'Al. Etude sur les rapports du christianisme et de la philosophie grecque au IIe siècle*, Paris, 1898, in-8°. — H. Laemmer, *Cl. Al. de λόγῳ doctrina*, Leipzig, 1855, in-8°. — Hellen, *Cl. Al. de SS Eucharistia doctrina*, Warendorf, 1861, in-8°. — Ziegert, *Zwei Abhandlungen ueber Cl. Al. Psychologie und Logoschristologie*, Hiedelberg, 1894, in-8°. — Funk, *Cl. von Al. ueber Familie und Eigenthum*, dans la *Theol. Quartalschr.* II (1871) 427-449. — Winter, *Die Ethik des Cl. von Al.* Leipz., 1882, in-8°. — Basilakes, Κλήμεντος τοῦ Ἀλεξανδρέως ἡ ἠθικὴ διδασκαλία, Erlangen, 1892, in-8°. — Eickhoff, *Das neue Test. des Cl. Al.* Schleswig, 1890, in-4°. — Dausch, *Der neutest. Schriftcanon und Cl. von Al.* Fribourg, 1894, in-8°. — Kutter, *Cl. von Al. und das neue Test.* Giessen, 1897 in-8°. — Barnard, *The biblical text of Cl. of Al. in the four Gospels and the Acts of apostles*, Cambridge, 1899.

(**83**). IX.

Sur Judas le chronologiste.

Harnack, *Geschichte*, I, 327, 755 sq. ; II, 1, 225 sqq. 406 sqq. — Schlatter, *Der Chronograph aus dem zehnten Jahre Antonins*, Leipzig, 1894.

(**84**). § 39. I.

Sur Origène, sa vie et ses travaux.

P. D. Huet, *Origenis in S. Scripturas commentaria*, Rouen, 1668, I, 1-278, souvent réimprimé, en dernier lieu par Migne, P. G. XVII, 633-1284. — Redepenning, *Origenes, eine Darstellung seines Lebens und seiner Lehre*, Bonni, 1841-1846, 2 vol. in-8°. — E. Freppel, *Origène*, 2e éd. Paris, 1875, 2 vol. in-8°. — Boehringer, *Clemens und Origenes. Zurich 1869.* — Sur Origène et Héraclas, surtout Dœllinger, *Hippolytus und Kallistus*, Ratisbonne, 1853, p. 261 sqq.

(**85**). II.

Sur ses écrits.

Preuschen dans Harnack, *Geschichte*, I, 332-405. — De l'Epître 33 S. Jérôme, les éditions des œuvres de ce père n'ont donné jusqu'ici que quelques fragments. Migne, *P. L.* XXII, 446 sqq. Ritschl publia le premier, 1848 et 1849, les listes des écrits de Varron et d'Origène. Sur les données de Ritschl se fondèrent les essais de restitution de la lettre par Redepenning dans *Zeitschrift fuer die histor. Theologie*, XXI (1851), 66-79, et par

Pitra, *Spicileg. Solesm.* III (1855), 314-317. Klostermann a corrigé, à l'aide de nouveaux manuscrits, les deux listes dans les comptes rendus de l'Académie de Berlin, 1897, 855-870. Sur les deux premiers volumes parus dans le Corpus de Berlin, v. Koetschau, *Kritische Bemerkungen zu meiner Ausgabe von Origenes Exhortatio, Contra Celsum, De oratione*, Leipzig, 1899, in-8° ; et le même dans *Zeitschrift fuer wissenschaftl. Theol.* XLIII (1900) 321-377. Ont paru depuis : t. III, *Homélies sur Jérémie* avec les fragments du *Commentaire sur les Lamentations*, *Exposition de Samuel et des Rois*, 1901 ; t. IV, *Commentaire sur l'Ev. de S. Jean*, 1903.

(86). III.

Sur les Hexaples.

Cf. les Introductions à l'Ancien Testament.

Contre l'opinion de Hug, V. Hundhausen dans le *Kirchenlexicon* de Wetzer et Welte, 2e éd. II, 700.

(87). IV.

Œuvres exégétiques.

Sur les fragments publiés par Pitra, V. Loofs dans la *Theol. Litteraturzeit.* 1884, 459-463. — Sur les fragments des Chaînes en général, Preuschen apud Harnack. *Op. c.* I, 403-405, et Harnack lui-même, *ibid.* 835-842 — Sur les extraits des Homélies sur Josué dans Procope de Gaza, Klostermann dans les *Texte und Untersuch.* XII, 3, 2, Leipzig, 1894. — Au sujet des travaux sur le Cantique, Riedel, *Die Auslegung des Hohenliedes*, Leipzig, 1898, 52-66. — Klostermann a étudié la tradition des Homélies sur Jérémie dans les *Texte*, XVI, nouv. série, I, 3, 1897. Sur les fragments grecs des Homélies sur saint Luc que Thenn a publiés dans la *Zeitschr. fuer wissensch. Theol.* 1891-1893. Cf. Sickenberger dans la *Theol. Quartalsch.* LXXVIII (1896), 188-191. — Sur le caractère des Homélies en général, cf. Redepenning, *Origenes* II, 212-261. On trouve une soigneuse analyse des Homélies et commentaires existants dans Westcott, *A Diction. of Christ. Biogr.* IV, 104-118.

(88). V.

Sur ses principes d'exégèse.

Redepenning, *Origenes*, I, 232-324. Cf. II, 156-188. — Zœllig, *Die Inspirationslehre des Orig.* Fribourg, 1902 in-8°.

(89). VI.

Contra Celsum.

P. Koetschau, *Die Ueberlieferung der Buecher des Or. gegen Cels*, dans les *Texte*, VI, 1, Leipz. 1889. Cf. Wallis dans *The classical Review*, III (1889), 392-398. — Robinson, dans *The Journal of Philology*, XVIII (1890), 288-296. — Reumann, *Der rœmische Staat und die allgemeine Kirche*, I, Leipzig, 1890, 265-273. — J. Patrick, *The Apology of Origen in reply to Celsus*, Londres, 1892 in-8°. — Keim, *Celsus' Wahres Wort*, Zurich, 1873, in-8°. — Aubé, *La polémique païenne à la fin du II^e siècle*, 2^e éd. Paris, 1878 in-8°. — E. Pélagaud, *Celse*, Paris, 1879, in-8°. — Muth, *Der Kampf des heidnischen Philosophen Cels. gegen das Christenthum*, Mayence, 1899, in-8°.

(90). XI.

Sur le Lexique des noms du Nouveau Testament.

Bardenhewer, *Der Name Maria*, Fribourg, 1895, Cf. Redepenning, *Origenes* I, 458-461 ; — Zahn, *Geschichte des neutest. Kanons*, II, 948-953.

(91). XII.

Théories philosophiques et théologiques.

G. Thomasius, *Origenes*, Nuremberg, 1837, in-8°. — Ramers, *Des Origenes Lehre von der Auferstehung des Fleisches*, Trèves, 1851 in-8°. — Harrer, *Die Trinitaetslehre des Kirchenlehrers Origenes*, Ratisbonne, 1858, in-4°. — J. B. Kraus, *Die Lehre des Origenes ueber die Auferstehung der Todten*, Ratisb. 1859, in-4°. — Al. Vincenzi, *In S. Gregorii Nysseni et Origenis Scripta et doctrinam nova recensio, cum appendice de actis Synodi V œcum.* Rome, 1864-1869, 3 vol. in-8°. — J. Denis, *De la philosophie d'Origène*, Paris, 1884, in-8°. — Harnack, *Lehrbuch der Dogmengeschichte* I (2), Fribourg, 1888, 559-604. — Lang, *Ueber die Leiblichkeit der Vernunftwesen bei Origenes*, Leipzig, 1892, in-8°. — Atzberger, *Gesch. der christl. Eschatologie innerhalb der vornicaenischen Zeit*, Fribourg, 1896, p. 366-456. — Capitaine, *De Origenis Ethica*, Munster, 1898 in-8°.

(92). § 40. I.

Saint Denys d'Alexandrie.

Dittrich, *Dionysius der Gr. von Alex.* Fribourg, 1867, in-8°. Cf. Foerster, dans la *Zeitschr. fuer hist. Theol.* XLI (1871), 42-76.

(**93**). II.

Sur ses écrits.

Harnack, *Geschichte*, I, 409-427. — Fœrster, *De doctrina et sententiis Dionysii M. Alex.* Berlin, 1865, in-8°.

(**94**). III.

Sur sa doctrine de la Trinité.

Hagemann, *Die Roemische Kirche in den drei ersten Jahrhunderten*, Fribourg, 1864, 411-432. — Dittrich, *Op. c.* 91.

(**95**). § 43. I.

Jules l'Africain.

H. Gelzer, *Sextus Julius Africanus und die byzantinïsche Chronographie*, Leipz. 1880-1898, I, 1-11.

(**96**). II.

Sur la Chronographie.

Gelzer, *Op. c.* t. I. Quelques additions dans la *Jahrbuecher fuer protest. Theologie*, VII, 1881, 376-378. Dans la seconde partie de l'ouvrage, 1885-1898, il traite des imitateurs de Jules, grecs et latins, syriens et arméniens.

(**97**). III.

Sur la Lettre à Aristide.

Spitta, *Der Brief des J. Afric. an Aristides kritisch untersucht und hergestellt*, Halle, 1877, in-8°. — Sur les écrits faussement attribués à Jules, Gelzer, *Op. c.* I, 18 sq ; — Preuschen *l. c.* 513.

(**98**). § 44. III.

Lucien de Samosate.

Harnack, *Geschichte*, I, 526-531. — Acta SS. Januar. I, Venise, 1734, 357-365. — Batiffol, *Etude d'Hagiographie arienne. La Passion de saint Lucien d'Antioche* dans le *Compte rendu du Congrès Scient. des Cath.* 1881, 2e sect. 181-186.

(**99**). § 45. II.

Sur le Dialogue de recta in Deum fide.

Zahn, dans la *Zeitschr. fuer Kirchengesch.* IX, 1887-1888, 193-239. Cf. *Geschichte des neutest. Kanons*, II, 2, 1892, 419-426.

(**100**). § 47. I.

Saint Grégoire le thaumaturge.

Sur sa vie, Ryssel ; *Gregorius Thaumaturgus*, Leipz. 1880, 1-22. — Koetschau dans son édition (infra) de l'Action de grâces, V-XXI. Sur les rapports de la biographie syriaque et de la grecque, Cf Koetschau, dans la *Zeitschr. fuer wissensch, Theol.* XLI. 1898, 211-250 ; — Hilgenfeld, même Revue, 452-456.

(**101**). III.

Ses Ecrits authentiques.

Sur l'écrit *A Théopompe*, v. Draeseke, *Gesammelte patrist. Untersuch.* Altona, 1889, 162-168. — Sur la *Métaphrase*, Ryssel, *Op. c.* 27-29.

(**102**). IV.

Ecrits douteux.

Sur les cinq Homélies arméniennes, v. Loofs dans la *Theol. Litteraturzeit.* 1884, 551-553. Sur les fragments, Ryssel, *Op. c.* 43-59. — Sur les fragments grecs et syriaques dans Pitra, III, 589 595 ; IV, 133, 386, v. Loofs, *l. c.* 550 sq.

(**103**). V.

Ecrits apocryphes.

Sur l'origine de l'écrit *A Philagrius*, v. Draeseke, *Ges. patrist. Untersuch.* 1889, 103-162, contre Ryssel dans les *Jahrb. fuer prot. Theol.* VII, 1881, 565-573. Sur *La foi dans ses éléments*, v. Caspari, *Alte und neue Quellen*, 65-146. — Sur les *Douze chapitres sur la foi*, Funk, *Kirchengesch. Abhandl.* II, 1899, 329-338 ; Lauchert, dans la *Theol. Quartalschr*, LXXXII, 1900, 395-418 ; Contre Draeseke, *Op. c.* 78-102. Draeseke a, sans raisons con-

vaincantes, réclamé les deux premières et la quatrième homélie grecque pour Apollinaire de Laodicée.

(**104**). VII.

Firmilien de Césarée.

B. Bossue dans les *Acta Sanct.* Octobr. XII, 1867, 470-510.

(**105**). § 48. I.

Saint Méthode d'Olympus.

Pankow, *Methodius, Bischof von Olympos*, Mayence, 1888. Sur le siège épiscopal du saint, v. Zahn dans la *Zeitschr. fuer Kirchengesch.* VIII, 1885-1886, 15-20.

(**106**). II.

Ses écrits.

Preuschen ap. Harnack, *Geschichte*, I, 468-478. — G. Fritschel, *Meth. von Ol. und seine Philosophie*, Leipz. 1879 in-8°. — L. Atzberger, *Gesch. der christl. Eschatologie innerhalb der vornicaen. Zeit*, Fribourg, 1896, 469-490.

(**107**). III.

Sur le Banquet des dix vierges.

E. Carel, *S. Methodii Patarensis convivium decem virginum*, Paris, 1880, in-8° (thèse). Sur l'hymne final, Krumbacher, *Geschichte der byzant. Litterat.*, 2e éd., 653, 697.

(**108**). § 50.

Tertullien.

Neander, *Antignosticus*, Berlin, 1825, in-8°, 2e éd., 1849. — E. Freppel, *Tertullien*, 2 vol., Paris, 1864, 2e éd. 1872. — Noeldechen, *Tertullian*, Gotha, 1890, in-8°. — G. Boissier, *La fin du paganisme*, Paris, 1891, 3e éd. 1898, t. I, p. 259-304.

Etudes sur la langue de Tertullien : Hauschild, *Die Grundsaetze und Mittel der Wortbildung bei Tertullian*, I, Leipzig, 1876, in-4° (Progr.) ; II,

Francfort, 1881. in-4° (Progr.). — Condamin, *De Q. S. Fl. Tertulliano vexatae religionis patrono et praecipuo, apud Latinos, christianae linguae artifice*, Bar-le-Duc, 1877, in-8°. — H. Hoppe, *De sermone Tertullianeo quaestiones selectae*, Marbourg, 1897, in-8°. — E. Norden, *Die antike Kunstprosa*, Leipzig, 1898, t. II, p. 606-615.

Etudes sur la chronologie de Tertullien : H. Kellner, *Organischer Zusammenhang und Chronologie der Schriften Tertullians*, dans *Katholik*, 1879, II, p. 561-589. — Le même, *Chronologiae Tertullianeae supplementa* (Progr.), Bonn, 1890, in-4°. — Bonwetsch, *Die Schriften Tertullians nach der Zeit ihrer Abfassung untersucht*, Bonn, 1878, in-8°. — Noeldechen, *Die Abfassungzeit der Schriften Tertullians*, Leipzig, 1888, dans *Texte u. Unters.*, V, 2. — J. Schmidt, dans *Rhein. Museum f. Philol.*, nouv. sér., t. XLVI, 1891, p. 77-98. — P. Monceaux, *Chronologie des œuvres de Tertullien*, dans la *Revue de Philologie*, t. XXII, 1, 1898, p. 77-92. — Le même, *Hist. littéraire de l'Afrique chrét.*, t. I, 1901. — Harnack, *Die Chronologie der altchristl. Litt.*, t. I, Leipzig, 1904, p. 256-296.

Etudes sur la doctrine de Tertullien : Leimbach, *Beitraege zur Abendmahlslehre Tertullians*, Gotha, 1874, in-8°. — G Caucanas, *Tertullien et le montanisme*, Genève, 1876, in-8°. — Hauschild, *Die rationale Psychologie u. Erkenntnistheorie Tertullians*, Leipzig, 1880, in-4°. — Ludwig, *Tertullians Ethik in durchaus objectiver Darstellung*, Leipzig, 1885, in-4°. — G. Esser, *Die Seelenlehre Tertullians*, Paderborn, 1893, in-8°. — Wirth, *Der Verdienst-Begriff in der christl. Kirche*, I, Leipzig, 1893, in-8°. — J. Stier, *Die Gottes-u. Logos-Lehre Tertullians*, Goettingue, 1899, in-8°. — H. Roensch, *Das Neue Testament Tertullians, aus dessen Schriften moeglichst vollstaendig rekonstruirt*, Leipzig, 1871, in-8°. — J. Kolberg, *Verfassung, Kultus u. Disziplin der christliche Kirche nach der Schriften Tertullians*, Braunsberg, 1886, in-8°. — Harnack, *Tertullian in der Litt. der alten Kirche*, dans *Sitzungsberichte der k. preuss. Akad. der Wissensch. zu Berlin*, 1895, p. 545-579.

Voir, en outre, Chevalier, *Répert. des sources historiques*, 2157-2159, 2820 ; et Richardson, *Bibliograph. Synopsis*, 43-47.

(**109**). § 51.

Saint Cyprien.

C. Suyskenus, *De sancto Cypriano*, dans *Acta SS.* Sept. IV, Venise, 1761, 191-348. — Rettberg, *Thascius Caecilius Cyprianus*, Goettingue, 1831, in-8°. — E. Freppel, *Saint Cyprien et l'Eglise d'Afrique au III^e siècle*, Paris, 1865, in-8°, 3^e éd. 1890. — J. Peters, *Der hl. Cyprian von Karthago*, Ratisbonne, 1877, in-8°. — B. Fechtrup, *Der hl. Cyprian*, I, Munster, 1878,

in-8°. — E. Benson, *Cyprian, his life, his times, his work*, Londres, 1897. in-8°. — P. Monceaux, *Hist. litt. de l'Afrique chrét.* II, Paris, 1902, in-8°.

Sur la question du baptême des hérétiques, V. H. Grisar, dans *Zeitschrift f. Kath. Theol.*, t. V, 1881, p. 193-221. — J. Ernst, *Ibid.*, t. XVIII, 1894, p. 473-499, t. XIX, 1895, p. 234-272. — Le même, *Die Ketzertaufangelegenheit in der altchristlichen Kirche nach Cyprian*, Mayence, 1901, in-8°.

Sur la langue de saint Cyprien : Le Provost, *Etude philologique et littér. sur saint Cyprien*, Paris, 1889, in-8°. — E. W. Watson, *The style and language of St. Cyprian*, dans *Studia bibl et eccles.*, t. IV, Oxford, 1896, p. 189-324. — L. Bayard, *Le Latin de St. Cyprien*, Paris, 1902, in-8°.

Sur la doctrine de saint Cyprien : J. Peters, *Die Lehre des hl. Cyprian von der Einheit der Kirche*, Luxembourg, 1870, in-8°. — Reinkens, *Die Lehre des hl. Cyprian von der Einheit der Kirche*, Wurtzbourg, 1873, in-8°. — O. Kritschl, *Cyprian von Karthago u. die Verfassung der Kirche*, Goettingue, 1885, in-8°. — J. Delarochelle, dans *Revue d'histoire et de littérature relig.* I (1896), 519-533. — Goetz, *Das Christentum Cyprians*, Giessen, 1896, in-8°. — Le même. *Die Busslehre Cyprians*, Kœnigsberg, 1895, in-8°. — Muller, dans *Zeitschr. f. Kirchengesch.*, t XVI, 1895-1896, p. 1-44, 187-219. — P. Corssen, *Der Cyprianische Text der Acta apostolorum* Progr.), Berlin, 1892, in-4°. — Chapman, *Les interpolations dans le traité de S. Cyprien, sur l'unité de l'Eglise: Revue Bénéd.* Juillet 1902, janvier 1903.

V. la littérature plus ancienne dans Chevalier, *Répert. des sources hist.*, 530-531, 2528 ; Richardson, *Bibliogr. Synopsis*, 60-63 ; Ehrhard, *Die altchristl. Lit...* von 1884-1900, t. I, p. 455-477.

(**110**). § 52.

Arnobe.

Freppel, *Commodien, Arnobe, Lactance...* Paris, 1893, p. 28-93.

Sur la critique textuelle : M. Bastgen, *Quaestiones de locis ex Arnobii adversus nationes opere selectis*, Munster, 1887. in-8°.

Sur la langue d'Arnobe : C. Stange, *De Arnobii oratione* (Progr.), Sarreguemines, 1893, in-4°. — J. Scharnagl, *De Arnobii maioris latinitate*, I-II (2 Progr.), Goerz, 1894-1895, in-8°.

Sur les sources : G. Kettner, *Kornelius Labeo* (Progr.), Naumbourg, 1877, in-4°. — A. Roehricht, *De Clemente Alexandrino Arnobii in irridendo gentilium cultu deorum auctore* (Progr.), Hambourg, 1893, in-8°.

Sur la doctrine d'Arnobe : K. B. Franke, *Die Psychologie und Erkenntnislehre des Arnobius*, Leipzig, 1878, in-8°. — A. Roehricht, *Die Seelenlehre des Arnobius, nach ihren Quellen und ihrer Entstehung untersucht*, Hambourg, 1893, in-8°. — E. F. Schulze, *Das Uebel in der Welt nach der Lehre des Arnobius*, Iéna, 1896, in-8°.

(111). § 53.

Lactance.

E. Mecchi, *Lattanzio e la sua patria*, Fermo, 1875, in-8°. — P. Meyer, *Quaestionum Lactantianarum Particula* I (Progr.), Juliers, 1878, in-4° (la *Partie* II n'a pas paru). — S. Brandt, dans *Sitzungsberichten der philos-hist. Klasse der Kais. Akad. der Wiss. zu Wien*, CXVIII-CXXV, 1889-1891. — Ch. Leuillier, *Etudes sur Lactance, apologiste de la religion chrétienne*, Caen, 1846, in-8°. — Kotze, *Specimen historico-theologicum de Lactantio*, Trèves, 1861, in-8°. — P. Bertold, *Prolegomena zu Laktantius* (Progr.), Metten, 1861, in-4°. — Freppel, *Commodien. Arnobe, Lactance*, Paris, 1893, p. 94-148, in-8°. — R. Pichon, *Lactance*, Paris, 1901, in-8°. — Ebert, *Hist. gén. de la litt. du moyen-âge en Occident*, éd. franç. t. I, p. 83-100.

Sur le style de Lactance : H. Limberg, *Quo jure Lactantius appellatur Cicero christianus*, Munster, 1896, in-8°. — S. Brandt, dans *Neue Jahrbuecher f. Philol. u. Paedag.* CXLIII, 1891, p. 225-259. — A. Mancini, *De Varrone Lactantii auctore*, dans *Studi Storici*, V, 1896, p. 229-239, 297-316. — Brandt, *De Lactantii apud Prudentium vestigiis* (Progr.), Leipzig, 1894, in-4°.

Sur les doctrines de Lactance : H. J. Alt, *De dualismo Lactantiano*, Breslau, 1839, in-8°. — Ch. Leuillier, *De variis Lactantii Firmiani contra philosophiam aggressionibus*, Beauvais, 1846, in-8°. — Ch. F. Jacob, *Lactance, considéré comme apologiste*, Strasbourg, 1848, in-8°. — Overlach, *Die Theologie des Lactantius* (Progr.), Schwerin, 1858, in-4°. — Heinig, *Die Ethik des Lactantius*, Grimma, 1887, in-8°. — Martens, *Das dualistische System des Laktanz*, dans *Religions-philosophische Studie*, N. S., t. IX, 1888, p. 14-25, 48-70, 114-119, 138-153, 181-193. — Fr. Marbach, *Die Psychologie des Firmianus Lactantius*, Halle, 1889, in-8°. — P. G. Frotscher, *Des Apologeten Lactantius Verhaeltnis zur griechischen Philosophie*, Leipzig, 1895, in-8°.

(112). § 54. I.

L'auteur des Philosophumena.

J. Dœllinger, *Hippolytus und Kallistus*, Ratisbonne, 1853 in-8°. — G. Volkmar, *Die Quellen der Ketzergeschichte bis zum Nicaenum*, I, *Hippolytu und die rœmischen Zeitgenossen*, Zurich, 1855 in-8°. — Hergenroether, *Hippolytus oder Novatian*, dans *Oesterreich. Vierteljaresschr. f. kath. Theol.* II, 1863, 289-340 (pour Hippolyte). — De Smedt, S. I. *Dissert. selectae*

in prim. aetatem hist. eccles. Gand, 1876, 83-189 (pour Hipp.). — Grisar, *Bedarf die Hippolytusfrage einer Revision*, dans *Zeitschr f. Kath. Theol.* II, 1878, 505-533 (pour Novatien). — Funk dans ses *Kirchengesch. Abhandlungen*, II, 1899, 161-197 (pour Hippol.).

Selon M. de Rossi, *Bullet. di archeol. crist.*, 1881, 5-55 ; 1882, 9-76 ; 1883, 60-65, Hippolyte ne serait pas mort en Sardaigne ; rappelé à Rome sous Philippe l'Arabe (244-249), il aurait adhéré au schisme novatien, mais condamné à mort sous Valérien (253-260), il aurait reconnu son erreur, en marchant au supplice, et exhorté ses partisans à se réunir à l'Eglise. — Erbes, *Die Lebenszeit des Hippolytus* dans les *Jahrbuecher f. prot. Theol.* XIV, 1888, 611-656, place la mort d'Hipp. au 29 ou 30 janvier 251. — Lightfoot, *The apost. Fathers*, 1re p. II. Londres, 1890, 317-477 : *Hippolytus of Portus*, fait d'Hippolyte l'évêque de la population flottante de Portus Augusti avec résidence à Rome. — Ficker, *Studien zur Hippolytusfrage*, Lipzig, 1893 in-8°, défend les vues de Dœllinger contre les objections de Lightfoot et de de Rossi. — P. Allard, *Les dernières persséc. du IIIe siècle*, Paris, 1887, 324-362, d'accord en somme avec de Rossi.

(**113**). II.

Ecrits de saint Hippolyte.

Courtes notices sur l'ensemble de l'héritage littéraire de saint Hippolyte par Caspari, *Ungedruckte Quellen*, III, Christiania, 1875, 377-409 ; — par Lyhtfoot, *S. Clement of Rome*, Londres, 1890, II, 388-405; par Harnack I, 605-646.

(**114**). III.

Philosophumena et autres écrits polémiques.

V. Supra, I. Salmon, *The cross references in the « Philosophumena »* : *Hermathona*, V, 1885, 389-402. — Staehelin, *Die gnostischen Quellen Hippolyts in seiner Hauptschrift gegen die Haeretiker*, Leipzig, 1890, 1-108.

Sur le *Syntagma* et le fragment *Contra Noëtum*, Lipsius, *Die Quellen der aeltesten Ketzergesch. neu untersucht*, Leipz. 1875, 91-190.

(**115**). IV.

Ecrits apologétiques et dogmatiques.

Sur le fragment de l'écrit *De l'origine de l'univers*, Harnack, *Geschichte*, I, 622 sq. — Sur la *Demonstratio adv. Judaeos*, Draeseke, *Iahrb fuer*

prot. Theol. XII. 1886, 456-461. Sur l'édition du *De Antichristo* par Achelis, Wendland, *Hermes* XXXIV, 1899, 412-427. Etude approfondie de l'écrit, Overbeck, *Quaestionum Hippolyteaorum Specimen*, Iena. 1864, in-8°.

(**116**). V.

Ecrits exégétiques et homilétiques.

Bonwetsch, *Studien zu den Comm. Hipp. zum Buche Daniel und Hohen Liede*, Leipz., 1897. — Le même, *Die handschriftl. Ueberlieferung des Daniel-Commentars Hippolyts*, dans les Comptes-rendus de la Société scientif. de Goettingue, 1896, 16-42. — Achelis, *Hippolytstudien*, Leipz. 1897. — Sur un passage apocryphe des Commentaires sur Daniel (IV, 23, 3) datant la naissance du Sauveur au 25 décembre, Bonwetsch, *l. c.*, 1895, 515-527 et les travaux cités là même,515

(**117**). VI.

Chronique. Odes.

Sur la *Chronique*, Cf. H. Gelzer, *Sextus Julius Afrikanus*, II, 1, Leipz. 1885, 1-23. — Sur les *Odes*, H. Achelis, *Ueber Hipp. Oden und seine Schrift « Zur grossen Ode »* (*Supra* V), Comptes-rendus de la Société scientif. d Goettingue, 1896, 272-276

(**118**). VII.

Fragment de Muratori.

Etudes approfondies : Zahn, *Geschichte* II, 1, 1890, 1-143 ; — Kehn, *Das Muratorische Fragment*, Zurich, 1892, in-8°. Pour plus de détails les Introductions au Nouveau Testament.

(**119**). § 56. VIII.

Sur la lettre dogmatique de saint Denys de Rome.

Hagemann, *Die Rœmische Kirche*, Fribourg, 1864, 432-453.

(**120**). IX.

Lettre de saint Félix I.

Harnack, *Geschichte*, I, 659-sq. Pour l'authenticité. Coustant, *Op. c.* I, 291-298. Contra, Caspari, *Alte und neue Quellen*, 111-123.

(**121**). § 57.

Commodien.

G. Boissier, *Commodien*, Paris, 1886, in-8°. — Freppel, *Commodien, Arnobe, Lactance....* Paris, 1893, p. 1-27. — H. Brewer, dans *Zeitschr. f. Kat. Theol.* t. XXIII, 1899, p. 759-763, relègue la date des écrits de Commodien dans la seconde moitié du Ve siècle. — Ramundo, *Commodiano e la reazione pagana di Giulano l'Apostata*, dans les *Mélanges* E. Monaci, Rome, 1901, p. 215-229. — Le même, dans *Archivio della R. Società Romana di Storia Patria*, t. XXIV, 1901, p. 373-391 ; t. XXV, 1902, p. 137-168. — Fr. Hanssen, *De arte metrica Commodiani*, Strasbourg, 1881, in-8°. — W. Meyer, *Der Versbau Kommadians*, dans *Denkschr. der k. bayer. Akad. d. Wiss. Abhandlungen der philos. philol. Klasse*, t. XVII, 2, Munich, 1885, p. 288-307. — L. Vernier, *La versification latine populaire en Afrique*, dans *Revue de philologie*, etc., t. XV, 1891, p. 14-33. — C. Leimbach, *Ueber Kommodians Carmen apol. adv. Gentes et Judaeos* (Progr.), Smalkalde, 1871, in-4°. — B. Aubé, *L'Église et l'État dans la seconde moitié du IIIe siècle*, Paris, 1885, p. 517-544. — Sur le dogme de la Trinité dans les poèmes de Commodien : Jacobi, dans *Deutsche Zeitschr. f. christl. Wissensch. u. christl. Leben*, t. IV, 1853, p. 203-209. — Sur l'eschatologie, Atzberger, *Gesch. der christl. Eschatologie innerhalb der vornicaenischen Zeit*, Fribourg, 1896, p. 555-566.

(**122**). § 59 I.

Actes des Martyrs.

E. Le Blant, *Les Actes des Martyrs* dans les Mémoires de l'Acad. des Inscript. et Belles Lettres, XXX, 2. 1883 57-347. — Neumann, *Der roemische Staat und die allgemeine Kirche bis auf Diokletian*, I, Leipz. 1890, 274-331 : « Critique des *Acta Sanctorum*. » — Preuschen ap. Harnack, *Geschichte*, I, 807-834. — Achelis, *Die Martyrologien, ihre geschichte un ihr Wert* Berlin, 1900 in-4°

(**123**). II.

Martyrium S. Polycarpi

Egli, *Altchristl Studien*, Zurich, 1887, 61-79. Sur la vieille version latine, A. Harnack, *Die Zeit des Ignatius*, Leipz. 1878, 75-90.

(**124**). V.

Lettres des Eglises de Vienne et de Lyon

O. Hirschfeld, *Zur Geschichte des christenth. in Lugdunum vor Constantin* dans les Comptes-rendus de l'Académie de Berlin, 1895, 381-409.

(**125**). V.

Acta martyrum Scilitanorum

Neumann, *Op. c.* (*supra* I), I, 71-74, 284-286. — Zahn, *Geschichte*, II, 2, 1892, 992-997.

(**126**). VII.

Acta S. Apollonii

Outre les commentaires des éditeurs, particulièrement de Klette, v. Seeberg dans la *Neue kirchliche Zeitschr.* IV, 1893, 836-872; — Th. Mommsen dans les comptes-rendus de l'Acad. de Berlin, 1894, 497-503; — A. Hilgenfeld dans la *Zeitschr. fuer wissensch. Theol.* XXXVII, 1894, 58-91; XLI, 1898, 185-210.

(**127**). VIII.

Acta SS. Perpetuae et Felicitatis.

A Pillet, *Les Martyrs d'Afrique: Histoire de sainte Perpétue et de ses compagnons*, Paris, 1885, in-8°. — Neumann, *Op. c.* I, 171-176. 299 sq. — Franchi, dans l'introduction de son édition (*Supra*) a établi définitivement le caractère original du texte latin.

(**128**). IX.

Acta S. Pionii.

Aubé, *L'Eglise et l'Etat dans la seconde moitié du III^e siècle*, Paris, 1885, 140-154. — Zahn, *Forschungen*, IV, 1891, 271 sq. — Gregg, *The Decian Persecution*, Edimbourg, 1897, 242-261, 264-266.

(**129**). X.

Acta disputationis S. Achatii.

Aubé, *Op. c.*, 181-194.

TABLE DES MATIÈRES

Pages.

Préface. . . . . .

Introduction. . . . . .

§ 1. Notion et objet de la Patrologie. 1

§ 2. Histoire de la Patrologie. 12

§ 3. Répertoires de la littérature sur les Pères de l'Eglise. Editions complètes des saints Pères. — Traductions. 24

PREMIÈRE PÉRIODE

De la fin du Ier siècle au commencement du IVe

LIVRE PREMIER

La littérature chrétienne primitive

§ 4. Remarques préliminaires, les Pères apostoliques. . 33

§ 5. Le Symbole des Apôtres. 36

§ 6. La *Didaché* 41

§ 7. L'*Epître de saint Barnabé*. 43

§ 8. Saint Clément de Rome. 53

§ 9. Saint Ignace d'Antioche. 66

§ 10. Saint Polycarpe de Smyrne. 82

§ 11. Le *Pasteur d'Hermas*. 89

§ 12. Papias, évêque d'Hiérapolis. 105

LIVRE II

Les apologistes du IIe siècle

Pages

§ 13. Remarques préliminaires. 109
§ 14. Quadratus. 111
§ 15. Aristide 112
§ 16. Ariston de Pella. 114
§ 17. Saint Justin. 115
§ 18. Tatien. 136
§ 19. Miltiade, Apollinaire d'Hiérapolis, Méliton de Sardes. 140
§ 20. Athénagore 145
§ 21. Saint Théophile d'Antioche. 148
§ 22. L'*Epître à Diognète*. 151
§ 23. Hermias.. 158
§ 24. Minucius Félix.. 159

LIVRE III

La littérature hérétique du IIe siècle et les apocryphes du Nouveau Testament.

§ 25. Littérature gnostique. 166
§ 26. Littérature judaïsante. 178
§ 27. Littérature montaniste. 183
§ 28. Coup d'œil sur les Apocryphes du Nouveau Testament. 184
§ 29 Évangiles apocryphes 189
§ 30. Actes des Apôtres apocryphes 199
§ 31. Epîtres apocryphes des Apôtres. 217
§ 32. Les Apocalypses apocryphes. 220

LIVRE IV

La littérature hérésimaque du IIe siècle

§ 33. Antignostiques dont les écrits sont perdus. . . . 225
§ 34. Saint Irénée de Lyon. 229

Pages.
§ 35. Antimontanistes. 238
§ 36. Lettres des autorités ecclésiastiques et Lettres Synodales concernant surtout les hérésies et les schismes. 241

LIVRE V

La littérature de l'Eglise a l'époque de la naissance de la science théologique.

CHAPITRE PREMIER

Les Orientaux

§ 37. Coup d'œil d'ensemble. 246

A. — LES ALEXANDRINS

§ 38. Clément d'Alexandrie. 247
§ 39. Origène. 257
§ 40. Saint Denys d'Alexandrie. 283
§ 41. Suite des maîtres de l'école catéchétique. 289
§ 42. La *Discipline ecclésiastique des Apôtres*. 293

B. — LES SYRO-PALESTINIENS

§ 43. Jules l'Africain. 296
§ 44. Paul de Samosate, Malchion d'Antioche, Lucien de Samosate. 300
§ 45. Saint Pamphile de Césarée et le *Dialogus de recta in Deum fide*. 305
§ 46. La *Didascalie des Apôtres*. 306

C. — LES ASIATES

§ 47. Saint Grégoire le Thaumaturge. 309
§ 48. Saint Méthode d'Olympus. 316

CHAPITRE II

L'Occident

Pages.

§ 49. Coup d'œil général. 321

A. — LES AFRICAINS

§ 50. Tertullien. 322
§ 51. Saint Cyprien 345
§ 52. Arnobe. 365
§ 53. Lactance. 369

20,797 281.03 B16 Vol. I

§ . . . 379
§ . . . 396
. . . 401

. . . 404
. . . 401

. . . 412
. . . 420
. . . 424

ST. ALBERT'S COLLEGE LIBRARY